

## THÈSE DE DOCTORAT

---

Les églises de l'ancien diocèse de Maguelone  
(XI<sup>e</sup> – début du XIII<sup>e</sup> siècle)  
Pour une réflexion pluridisciplinaire autour du bâti roman

---

Présentée en vue de l'obtention du grade de docteur  
en **Histoire de l'art** de l'**Université Paul-Valéry – Montpellier 3**

*École Doctorale n°58*

Présentée par **Gaëlle PINÈDE**

Dirigée par **Géraldine MALLET**

Soutenue publiquement le **12 décembre 2023** devant le jury composé de

<b>Dominique ALLIOS</b> MCF HDR, Université de Rennes 2	Rapporteur
<b>Imma LORES I OZET</b> MCF, Université de Lleida (Catalogne)	Rapporteur
<b>Sylvain DEMARTHE</b> MCF, Université Montpellier 3	Examineur
<b>Pascale CHEVALIER</b> PR, Université de Clermont-Auvergne	Président du jury
<b>Géraldine MALLET</b> PR, Université Montpellier 3	Directeur de thèse



# **Les églises de l'ancien diocèse de Maguelone**

(XI<sup>e</sup> siècle – début du XIII<sup>e</sup> siècle)

**Pour une réflexion pluridisciplinaire  
autour du bâti roman**

Présentée par Gaëlle Pinède

Dirigée par Géraldine Mallet



# Résumé

**Les églises de l'ancien diocèse de Maguelone (XI<sup>e</sup> siècle – début du XIII<sup>e</sup> siècle). Pour une réflexion pluridisciplinaire autour du bâti roman.**

La création artistique à partir du début du XI<sup>e</sup> siècle et jusque dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle est qualifiée d'art « roman ». Ce concept concerne toute l'Europe médiévale, incluant l'ancienne province du Languedoc, dans laquelle se trouve notamment le diocèse de Maguelone. Ce dernier existe de la réforme du chapitre cathédrale de Maguelone (XI<sup>e</sup> siècle) à sa réunion au diocèse de Montpellier, en 1536. Le territoire de cet ancien diocèse comprend de nombreuses églises et chapelles médiévales dont les états de conservation sont hétérogènes et pour lesquelles aucune liste à vocation exhaustive n'existe. La bibliographie concernant l'architecture romane de ce diocèse est ancienne, pauvre et inégale. Les concepts, issus de la tradition historiographique, n'ont pas été remis en cause, bien qu'ils ne paraissent pas s'adapter à ce diocèse.

Ces recherches doctorales proposent, au-travers d'une approche se voulant pluridisciplinaire, de répondre à cette lacune historiographique. Il s'agit de dépouiller les sources historiques afin de recenser les mentions de circonscriptions religieuses et de lieux de culte, puis de les associer aux vestiges conservés.

Le croisement des données autorise ainsi une vision plus précise de l'ancien diocèse de Maguelone, à l'époque médiévale et de nos jours.

**Mots-clés** : architecture romane, diocèse de Maguelone, historiographie, histoire de l'art, archéologie du bâti, Hérault.



# Abstract

**The churches of the former diocese of Maguelone (11<sup>th</sup> century – 13<sup>th</sup> century). A multidisciplinary reflection on the Romanesque buildings.**

The artistic creation from the beginning of the 11<sup>th</sup> century to the 13<sup>th</sup> century is considered as Romanesque Art. This concept covers all of medieval Europe, including the former province of Languedoc, in which the diocese of Maguelone is situated. The diocese existed from the reformation of the chapter of the cathedral of Maguelone (11<sup>th</sup> century) to its reunion to the diocese of Montpellier in 1536. The territory of this former diocese encompasses several medieval churches and chapels whose conservation states are heterogeneous and for which no exhaustive list of the remains exists. The bibliography of the Romanesque architecture of this diocese is ancient, insufficient and uneven. The concepts, coming from the historiographic tradition, were never brought into question, even though they never seemed to match the diocese.

This doctoral research aims to fill this lack of historiographical literature through a multidisciplinary approach. It consists of analyzing historical sources in order to list all the mentions of religious districts and places of worship, and linking them to the remaining vestiges.

Cross-referencing data thus allows a more precise view of the ancient diocese of Maguelone, during medieval times and today.

**Keywords** : Romanesque architecture, diocese of Maguelone, historiography, art history, building archeology, Hérault.





*À la mémoire de Nathalie Pinède.*

མིང་གསུམ་མི་ཏྲག་ལྟོན་ཀའི་མྱིན་དང་འདྲ། །  
འགོ་བའི་སྐྱེ་འཆི་གར་ལ་བཏུ་དང་མཚུངས། །  
སྐྱེས་བུའི་ཚོ་འགོ་ནམ་མཁའི་སྐོག་འདྲ་སྟེ། །  
རི་གཟར་འབབ་ཚུ་བཞིན་དུ་ཐུར་མགྲོགས་འགོ། །

*Lalitavistara Sutra, 13.79.*





« Observer, c'est perturber.  
Personne ne sait comment sont les choses quand on ne les regarde pas. »

– REEVES (H.), *Patience dans l'azur*, Paris : France Loisirs, 1982.



## Avant-propos

Menées sous la direction de Géraldine Mallet, professeur des universités en histoire de l'art médiéval, ces trois années d'investigations constituent le prolongement de deux années de Master, durant lesquelles l'intérêt s'était porté sur des édifices romans de l'ancien diocèse de Maguelone. Ce travail a été rendu possible grâce à l'obtention d'un contrat doctoral à l'Université Paul-Valéry de Montpellier. Ce financement, ainsi que le concours du laboratoire du Centre d'Études Médiévales de Montpellier (CEMM), ont grandement contribué à la création d'un environnement propice aux recherches. Il m'a été possible d'allier recherche et médiation. J'ai également eu l'opportunité de transmettre cette passion à des étudiants de Licence Histoire de l'art et Archéologie de Montpellier ainsi qu'à des élèves du collège Denis Diderot d'Alès (Gard). Ces actions ont été complétées par l'organisation d'une journée d'études, titrée « Par les pierres et par les hommes. Méthodes et pratiques d'étude du bâti », qui s'est déroulée le 24 mars 2023 sur le site Saint-Charles de l'Université Paul-Valéry – Montpellier 3.

Toutefois, notre quotidien de ces dernières années a été bouleversé par deux événements qui ont eu des répercussions sur la réalisation de ces travaux. Le premier d'entre eux concerne la pandémie de Covid-19 que nous avons traversée. Ses effets ont été ressentis, à différente échelle, dans chaque corps de métier. Plusieurs confinements ont rythmé les années 2020 et 2021. Les politiques de restrictions des contacts humains et des déplacements ont repoussé la date de plusieurs visites sur le terrain et dans les centres d'archives. La rencontre avec des propriétaires d'édifices n'en a pas été facilitée. Si ces contre-temps ont impacté le calendrier prévisionnel des recherches, il a pourtant été possible de produire le présent manuscrit dans le délai ferme de trois années.

Le 24 février 2022, suite à la crise diplomatique russo-ukrainienne de 2021, la Russie envahit le territoire ukrainien. Les répercussions sont internationales – crise énergétique mondiale de 2021-2022, crise alimentaire de 2022. Dans un tel contexte se pose inévitablement la question de l'utilité de notre travail. Entre le 24 février 2022 et le 11 septembre 2023, l'UNESCO a identifié 287 sites culturels et patrimoniaux ukrainiens détruits, partiellement ou en totalité,



par les combats<sup>1</sup>. En Libye, en Syrie et en Irak, l'État islamique procède à la destruction systématique de sites archéologiques et religieux<sup>2</sup>. Il est aisé de s'atteler à l'étude des vieilles pierres de la campagne héraultaise pour le seul plaisir intellectuel quand notre pays est en paix, mais ce sont ces destructions qui, d'une certaine manière, nous rappellent le sens de la mission que nous avons acceptée<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Dont 120 sites religieux, 27 musées, 126 monuments, 13 centres d'archives. MALLARD (T.), « Damaged cultural sites in Ukraine verified by UNESCO », *UNESCO* [en ligne], article mis en ligne le 15 septembre 2023, mise à jour du 20 septembre 2023, consulté à cette date. Url : <https://www.unesco.org/en/articles/damaged-cultural-sites-ukraine-verified-unesco?hub=66116>

<sup>2</sup> Sur le sujet, voir HEING 2018.

<sup>3</sup> Audrey Azoulay, directeur général de l'UNESCO : « War causes death, human suffering and unimaginable destruction, and international law, which is supposed to spare civilians, schools, places of culture, is regularly violated. [...] Our action in these tragic times is important because it conserves the seeds of tomorrow's peace. It is now that we must do everything to ensure that these common goods, around which UNESCO's mandate revolves, are not reduced to dust. Education, science, culture, information will be essential to rebuild peace » (AZOULAY 2023, p.3).

# Conventions

La présente thèse est articulée en deux volumes. Le premier est consacré au texte, accompagné de quelques illustrations utiles à la lecture. Celles-ci sont alors présentées de manière linéaire, en suivant le sens de lecture. Le deuxième volume regroupe le reste de la documentation graphique, incluant les photographies, les cartes et les dessins, ainsi que les annexes. Le parti a été pris d'organiser les documents du deuxième volume de manière thématique, afin d'en faciliter la consultation.

Les renvois entre volumes sont effectués dans le corps de texte, entre parenthèses, en précisant le volume qui doit être consulté : le premier (*Vol.1*) ou le deuxième (*Vol.2*).

Sauf indication contraire, les images sont de l'auteur.





# Remerciements

Cette passionnante recherche trouve son point de départ en 2018, à travers un travail réalisé dans le cadre d'une première année de master. Cette continuité sur cinq ans a successivement mobilisé plusieurs personnes, que ce soit pour guider mes premiers pas, m'apporter ponctuellement quelques éléments, ou soutenir les derniers efforts. Cette section paraît alors être la plus indiquée pour les remercier.

En premier lieu, je tiens bien sûr à remercier ma directrice de recherche, Géraldine Mallet, pour sa disponibilité, son efficacité et son accompagnement, tout en ayant respecté mon indépendance.

Je tiens à remercier les membres de mon jury de thèse, Dominique Allios, Pascale Chevalier, Sylvain Demarthe et Imma Lores i Ozet. Je vous suis par ailleurs reconnaissante de vous déplacer pour la soutenance.

Je remercie également les membres de mon comité de suivi de thèse : Isabelle Augé, en particulier pour son intérêt concernant mes travaux en photogrammétrie et en modélisation 3D ; Thomas Granier, que je remercie également pour avoir guidé mon apprentissage du Latin médiéval en Master ; ainsi que Fabrice Quero, pour son intérêt et ses encouragements.

La consultation d'archives, numérisées ou non, a demandé de nombreux échanges de mail, d'appels téléphoniques et de rendez-vous. Je remercie en particulier Fabienne Tuset, de la DRAC Occitanie, pour l'aide qu'elle m'a apportée dès ma première année de master. Merci aux bibliothécaires qui ont dû rouvrir de vieux cartons poussiéreux afin de dénicher l'ouvrage dont j'avais besoin. Merci également à tous les membres des différents centres d'archives, qui ont tout fait pour faciliter mes venues dans le respect des conditions sanitaires.

Le déplacement dans la campagne héraultaise avec tout le matériel nécessaire a souvent été le point de départ de nombreuses conversations. À tous les randonneurs et curieux qui m'ont bien souvent demandé quelques photographies réalisées en drone, je vous remercie pour votre intérêt, ainsi que pour le soutien que vous m'avez témoigné dès lors que je prononçais l'expression « thèse de doctorat ». Je remercie également tous les habitants de ces communes qui ont accepté de répondre à mes questions, souvent de manière anonyme, et qui m'ont confié plusieurs de ces anecdotes transmises oralement depuis des générations.

Je remercie sincèrement les néophytes curieux pour lesquels j'ai eu le plaisir d'organiser des visites de ruines, que ce soit à titre personnel ou dans le cadre d'activités bénévoles. Je profite d'ailleurs de cette occasion pour remercier les fondatrices de l'association de loi 1901 Les Petits Moellons. Mes pensées vont aussi à ce cher couple québécois, à qui j'ai eu le privilège de faire découvrir Saint-Guilhem-le-Désert, ainsi qu'à Marjorie et Stéphane, toujours intéressés par quelques randonnées ponctuées de vieilles pierres. Nos conversations, de même que les questions posées par ces étudiants de Licence avec qui j'ai eu l'honneur de partager ma passion, ont fait de mon projet de recherche ce qu'il est devenu.

Le traitement des données recueillies sur le terrain, en particulier les photographies et les vidéos prises en drone, nécessite des outils de traitement puissants, qu'il s'agisse de suites logicielles dédiées ou d'un *hardware* spécifique. Les rendus photogrammétriques n'auraient pu être possibles sans le soutien de l'association de loi 1901, IAtrimoine, De la pierre au pixel. Je tiens ici à remercier ses membres, pour la mise à disposition de leurs *nodes*, ainsi qu'à leur renouveler mon engagement.

En trois années, bien des choses ont changé. Toutefois, je tiens à remercier ici, une nouvelle fois, mes camarades de Master : merci à Cédric Baumgartner, Julia Bouget, Coralie Duvot, Lucile Kafara, Coralie Naze dite Rosalie, Mathilde Sayset. Plus particulièrement, merci à Coline Gravier, pour son soutien depuis le nord de la France. Cela étant dit, il faut reconnaître que le temps a passé et que de nouvelles recrues ont afflué au laboratoire ; de jeunes chercheurs que j'ai eu le plaisir de rencontrer et que je tiens à honorer ici. Mes pensées vont surtout à Valentine Bacconnier, pour qui l'aventure de la thèse vient de commencer.

Bien entendu, je remercie chaleureusement tous les membres du CEMM, notamment Alessia Trivellone pour l'ouvrage qu'elle m'a offert, Géraldine Victoir pour toutes les méthodes transmises et tous les conseils bienveillants, Jean Meyers pour m'avoir fourni les clefs nécessaires à la compréhension de la langue latine.

Enfin, j'adresse mes remerciements à tous ceux que j'ai entraînés, parfois malgré eux, dans cette recherche, collègues et amis. Merci à Téo Peug, dit Maraudeur, pour m'avoir transportée partout où le recensement nous a menés et pour avoir su trouver des solutions lumineuses permettant de palier à l'augmentation du coût du carburant. Merci à Lazar Del, pour m'avoir suivie sans faiblir dans ces longues sessions de rédaction, même si cela a souvent impliqué de partager la même multiprise et le même vélo. Merci à Takeshi P., dit Tak, pour son

enthousiasme à m'accompagner sur toutes ces DFCI et à visiter toutes ces ruines, même après que le jour soit tombé. Merci à Alain qui, bien souvent présent à mon bureau, a su m'aiguiller de cet éternel regard réprobateur. Merci à Buddy, avec qui j'ai pu acquérir quelques compétences en pilotage de drone qui m'ont été utiles bien au-delà du cadre de cette recherche. Merci à tous ceux qui, parfois sans le savoir, ont toujours eu dans leur discours quelque chose d'inspirant ; en particulier, merci à Bull dit Camouflage, Christopher J. Davison, Mary Spitafields, Gevaudan Strigoï et Judas Trusova.

Enfin, un grand merci à ma famille ; à mes parents, Joël et Hélène, pour m'avoir donné le goût des vieilles pierres, à mon frère, Ézéchiël, pour son regard d'ingénieur, et à ma grand-mère, qui m'a initiée très jeune à la beauté des monuments religieux. Merci, enfin, à François-Alexandre, mon mari, pour tout.



# Abréviations

ADA : Archives Départementales de l'Aude

ADH : Archives Départementales de l'Hérault

AVM : Archives de la ville de Montpellier

BM : Bullaire de Maguelone

BnF : Bibliothèque nationale de France

CA : Cartulaire d'Aniane

CAG : Cartulaire d'Agde

CAL : Cartes anciennes du Languedoc

CGELL : Cartulaire de Gellone

CGUI : Cartulaire des Guilhems

CL : Cartulaire de Lodève

CM : Cartulaire de Maguelone

CN : Cadastres Napoléoniens

CNI : Cartulaire de Nîmes

CR : Cadastres Révisés

CVAL : Cartulaire de Valmagne

CVIMA : Cartulaire de Saint-Victor de Marseille

GC : *Gallia Christiana*

HGL : Histoire Générale de Languedoc

RDM : Rôle des décimes du diocèse de Montpellier

VCM : Vieille Chronique de Maguelone



Figure 1. Église Saint-Sylvestre-des-Brousses (Puéchabon), façade méridionale. Au pied de la croix, Henri Nodet. Réf. AP060L04188, © Ministère de la Culture, Médiathèque du patrimoine et de la photographie.

## Introduction

« Pour trouver cette église perdue au milieu des bois, nous avons dû demander à Monsieur le Curé de Puéchabon de nous servir de guide. En effet, jadis paroisse de Saint-Hilaire de Montcalmès et des bergeries environnantes, le monument n'est plus utilisé aujourd'hui que pour la fête patronale de saint Sylvestre ; on n'aperçoit plus une seule maison aux alentours qui sont envahis peu à peu par les taillis de chêne vert »<sup>4</sup>.

En 1916, Henri Nodet parcourt le Bois des Brousses, à l'est de Puéchabon. Il est alors architecte en chef des monuments historiques, à la recherche d'une église mentionnée par Émile Bonnet dans un ouvrage paru en 1905 – une « petite église romane » qui présenterait une charpente apparente<sup>5</sup>. Lorsque le curé en ouvre la porte, ils découvrent qu'une partie de la couverture s'est effondrée dans la nef. Le reste de l'édifice est en bon état ; la maçonnerie saine, l'autel toujours en place, l'abside présente un enduit peint de motifs géométriques en ocres rouges et jaunes. En-dehors du mur ouest, il semble que le bâtiment n'a été que peu modifié depuis son chantier initial, chantier que Henri Nodet date du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle. Le jour baisse déjà lorsqu'il fait photographier cette église<sup>6</sup>. Le 31 décembre 1916, il rédige une demande de classement et prescrit quelques travaux, en particulier la restauration de la charpente et du couvrement<sup>7</sup>. Ceux-ci seront menés mais l'église Saint-Sylvestre-des-Brousses, ne desservant plus aucun habitat, demeure abandonnée.

Une vingtaine de kilomètres au sud-est du bois des Brousses se trouve Celleneuve. Fondation de Benoît d'Aniane, cette *nova cella* a évolué en hameau puis en faubourg de la ville de Montpellier. Dans ce tissu urbain désormais dense se cache l'église Sainte-Croix, la « belle

---

<sup>4</sup> Transcription du texte de la demande de classement rédigée par Henri Nodet pour l'église Saint-Sylvestre de Montcalmès, datée du 31 décembre 1916.

<sup>5</sup> BONNET 1905.

<sup>6</sup> L'on sait, d'après la demande de classement que Henri Nodet rédige pour cet édifice, que cinq photographies sont prises ce jour-là. Seulement quatre négatifs noir et blanc, portés sur un support souple au nitrate, sont conservés dans les archives familiales, entrées en 2002 dans la base Mémoire du Ministère de la Culture. Sur la photo qui documente la façade méridionale de l'édifice, Henri Nodet est présent, assis au pied de la croix.

<sup>7</sup> Cette demande est reçue le 8 janvier 1917. Elle ne semble pas avoir d'impact immédiat, mais débouche sur le classement de l'édifice par arrêté du 20 juillet 1918.

église romane » mentionnée dans un petit livret-guide à l'intention de voyageurs ferroviaires<sup>8</sup>. Ancienne, l'église fait l'objet de légendes – elle aurait été voulue par Charlemagne afin de commémorer une victoire remportée sur les Sarrasins. Fortifiée, agrandie, restaurée, cette église est aménagée pour servir les besoins changeants d'un curé et de sa communauté<sup>9</sup>. Dans le même temps, Celleneuve s'intègre peu à peu à la ville de Montpellier et deux édifices remplacent tour à tour l'église Sainte-Croix<sup>10</sup>.

L'histoire de ces églises illustre deux cas de figure qui se rencontrent dans l'est de l'Hérault et dans la région montpelliéraine. En effet, les cartes topographiques de l'IGN recensent plusieurs lieux chrétiens abandonnés ou ruinés, désignés sous l'expression « chapelle », tandis que les villes, en croissant, ont progressivement recouvert d'anciennes paroisses médiévales, incorporant les églises dans leur tissu urbain, ou les remplaçant pour répondre à de nouveaux besoins. Le déplacement des populations sur le territoire a façonné le paysage monumental et a conduit, dans certains cas, à l'abandon de lieux de culte. Aussi, rares sont les édifices qui, bâtis entre le début du XI<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, sont encore ouverts au culte ou à la visite.

Ces monuments religieux sont désignés comme appartenant à l'art « roman ». Ce concept puise son origine dans l'historiographie du XIX<sup>e</sup> siècle et qualifie la création artistique de l'Europe médiévale, à partir du début du XI<sup>e</sup> siècle et jusque dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle en Europe. Si une « église romane » peut être reconnue par différents critères stylistiques, l'évolution des méthodes et des outils, ainsi que de la formation des spécialistes du patrimoine bâti, a rendu nécessaire un renouvellement historiographique, dans lequel s'inscrit la présente recherche.

De par son interface méditerranéenne ainsi que des multiples axes de communication qui la parcourent, l'ancienne province de Languedoc est un lieu particulièrement exposé aux échanges culturels. Sur le territoire de la commune de Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault) se

---

<sup>8</sup> *Livret-guide officiel : itinéraires, notices, excursions, renseignements*, Montpellier : impr. Delord-Boehm et Martial, [s.d., début XX<sup>e</sup> siècle], p.19.

<sup>9</sup> PINÈDE 2019.

<sup>10</sup> La construction de la ligne de chemin de fer d'intérêt local débute en 1869. Le tramway relie les stations Comédie – Octroi de Lodève – Celleneuve en 1900. L'église Sainte-Jeanne d'Arc, construite en 1896, devient église paroissiale en 1922. Plus grande, elle remplace l'église romane Sainte-Croix jusqu'à ce que des défauts structurels conduisent à sa démolition. La communauté se déplace alors à Sainte-Croix-la-Nouvelle, en 1971 – les messes y sont célébrées jusqu'en 2006.



trouve la presqu'île de Maguelone. Elle est désignée dans les sources textuelles du V<sup>e</sup> siècle par le toponyme « *civitas Magalonensium* »<sup>11</sup>, la présence d'un évêque y est attestée depuis 589<sup>12</sup>. Le chapitre cathédral, après avoir quitté cette *civitas* dans le courant du VIII<sup>e</sup> siècle, y retourne au XI<sup>e</sup> siècle. À cette période, l'île n'est pas reliée au cordon littoral et se place dans un grau communiquant avec la mer Méditerranée<sup>13</sup>. Cette disposition fait l'une des caractéristiques les plus remarquables du diocèse de Maguelone, dont le chef-lieu est accessible uniquement par voie navigable. La zone d'influence de son évêque est, quant à elle, très étendue. Elle concerne la zone littorale, suivie par un proche arrière-pays vallonné et un paysage de causses, plateaux karstiques localisés au sud de la ville de Ganges<sup>14</sup>. Dans le courant de la période médiévale se développe la ville voisine de Montpellier, dont l'accroissement conduit au transfert définitif de l'évêché en 1536<sup>15</sup>. Le diocèse de Maguelone présente aussi l'intérêt d'être bien renseigné par des sources médiévales<sup>16</sup>, déjà exploitées par des auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle. Il compte quelques monuments emblématiques, à l'instar de la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Maguelone ou de l'église Saint-Jean-Baptiste de Castelnau-le-Lez. Les églises rurales, quant à elles, ont ponctuellement fait l'objet de notices individuelles, dans la tradition des notes de visite de Prosper Mérimée<sup>17</sup>. Compilées, elles nourrissent des journaux de voyage<sup>18</sup>. Quelques approches, thématiques et méthodiques, sont également menées dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>. Plusieurs publications sont caractéristiques de la fin du siècle, en particulier les ouvrages de la collection des éditions Zodiaque, traitant de l'art roman en Europe<sup>20</sup>. Ceux-ci visent un public étendu, de même que la publication de Pierre-Albert Clément qui concerne, en particulier, les églises romanes

---

<sup>11</sup> *NOTITIA GALLIARUM*, d'après RICHARD 1973, p.24, n°8.

<sup>12</sup> HGL, XII, p.154.

<sup>13</sup> GARNOTEL, RAYNAUD 2014.

<sup>14</sup> FALIPOU *et al.* 1999.

<sup>15</sup> Pour une histoire plus détaillée de Maguelone et son évêché, voir la sous-partie 1.3.2.

<sup>16</sup> Pour une présentation de ces sources, voir la sous-partie 2.2.1.

<sup>17</sup> MÉRIMÉE 1835.

<sup>18</sup> TAYLOR *et al.* 1834.

<sup>19</sup> BONNET 1905 ; RENOUVIER 1836.

<sup>20</sup> En particulier NOUGARET, LUGAND, SAINT-JEAN 1975 et SAINT-JEAN, NOUGARET 1991.

languedociennes<sup>21</sup>. Toutefois, le recours à des outils et des concepts anciens ou le manque de rigueur et d'exhaustivité en font des travaux datés nécessitant d'être renouvelés et poursuivis<sup>22</sup>.

La présente recherche s'inscrit dans cette volonté. Les objectifs demeurent toutefois multiples, puisqu'il s'agit tant d'apporter une meilleure connaissance d'un patrimoine médiéval local que de fournir les données nécessaires pour sa valorisation future<sup>23</sup>. Il convient enfin de mettre en lumière de nouvelles données au sujet des circonscriptions religieuses et du maillage paroissial du diocèse de Maguelone, dont les subdivisions sont peu connues. Modéliser le territoire médiéval permet ainsi d'offrir un cadre à l'étude de l'histoire politique et religieuse de cet ancien diocèse.

Afin de remplir ces objectifs, il est nécessaire d'élaborer une méthode opérationnelle autorisant à la pluridisciplinarité. Aussi sont associées diverses approches – historiques, toponymiques, cartographiques, archéologiques. Le processus consiste en une phase de recherche documentaire, afin de lister les mentions de circonscriptions religieuses. L'identification et la localisation des toponymes sur les cartes historiques et actuelles permettent ensuite d'étudier l'état de conservation des édifices qui nous sont parvenus. Le parti pris est non pas de mener une approche individuelle et systématique de chacun des édifices, ce qui nécessiterait l'implication d'équipes pluridisciplinaires, mais de produire une première synthèse centrée autour d'éléments qui trouvent un écho dans les travaux précédents. Ce faisant, il devient alors possible de traiter un corpus très étendu et de confronter les observations effectuées aux hypothèses proposées par les auteurs antérieurs.

Afin de présenter les résultats de ces trois années de recherches, le choix d'articuler la synthèse autour de trois parties interdépendantes a semblé pertinent. La première consiste en la définition du cadre théorique de l'étude. L'un des objectifs étant d'interroger la pertinence de la définition de cet art dans la zone géographique choisie, il convient de revenir

---

<sup>21</sup> CLÉMENT 1989.

<sup>22</sup> Pour une liste exhaustive des publications concernant le patrimoine chrétien roman du diocèse de Maguelone, voir la sous-partie 2.1.

<sup>23</sup> Cette volonté trouve aussi un écho avec l'obtention, pour Montpellier Méditerranée Métropole, du label « Pays et ville d'art et d'histoire » le 21 novembre 2019. Celui-ci récompense le rôle de la communauté de communes et de ses élus dans la conservation et la valorisation de son patrimoine, en particulier médiéval.

sur la construction de ce concept. Aussi, une sous-partie est consacrée à l'historiographie de l'art médiéval, du XIV<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle. Organisée de manière chronologique, elle aborde les questions de l'identification de plusieurs « arts médiévaux », de la définition de « styles », de l'établissement de typologies et du phasage chronologique de la période. Si ces axes se placent alors essentiellement dans le contexte de la recherche en histoire de l'art et de son positionnement épistémologique, la sous-partie suivante propose, quant à elle, d'élargir à d'autres disciplines. Puisque l'étude du bâti médiéval en France se doit d'être transdisciplinaire, un historique des approches utilisées entre le XVIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle est nécessaire. De cette manière est rappelé le lien étroit qui relie l'histoire de l'architecture à l'histoire de l'art et l'archéologie, ainsi que les différents outils et méthodes employés. Ces questions conduisent alors aux récents débats concernant la place que peut occuper l'archéologie du bâti, tour-à-tour discipline et méthode, ainsi que le rôle qui lui est confié. Enfin, la troisième sous-partie concerne directement la définition de la zone de l'étude : le diocèse de Maguelone. Un point sur son histoire et sur les études menées à son sujet est proposé, suivi par la définition de l'espace qu'il concerne entre le XI<sup>e</sup> siècle et le XIII<sup>e</sup> siècle.

La deuxième partie de cette synthèse est consacrée au patrimoine religieux roman du diocèse de Maguelone. Elle s'articule autour de trois axes. Le premier permet d'interroger la notion de patrimoine bâti chrétien dans la France du début du XXI<sup>e</sup> siècle, de l'historique des institutions qui y sont attachées aux différents acteurs et modes de gestion. Le diocèse de Maguelone regorge de nombreux monuments, en particulier des édifices dits romans. Entre le XVIII<sup>e</sup> et le XXI<sup>e</sup> siècles, plusieurs auteurs s'y sont intéressés ; aussi, présenter leurs travaux et les méthodes qu'ils ont employées constituent les fondations de toute recherche actuelle. Ceux-ci contribuent à la définition des concepts de deux « âges » ou « arts » romans illustrés dans ce diocèse. Le deuxième axe présenté dans cette partie comprend la présentation du matériel historique utilisé – sources textuelles et iconographiques – ainsi que des fonds d'archives utilisés. Enfin, le troisième axe concerne l'étude directe de ces ressources. Le choix a été fait de tout d'abord expliciter la méthode employée en traitant quelques cas particuliers, avant de proposer les résultats de ces travaux, concernant les identifications toponymiques et les localisations, lorsque cela est possible, sur les cartes actuelles.

La troisième partie est consacrée aux résultats des recherches menées sur le corpus de documents présenté. Une première sous-partie consiste en une vision globale du diocèse de

Maguelone entre le début du XI<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle. Celle-ci autorise à formuler plusieurs constats au sujet des implantations humaines et du maillage paroissial, en plus de fournir le corpus des édifices religieux en activité à cette période. Par le croisement de données, il est désormais possible de connaître les états de conservation de ceux qui nous sont parvenus. Certains d'entre eux, dont le corpus est proposé dans une deuxième sous-partie, peuvent être exploités dans le cadre d'une étude plus individuelle. Toutefois, l'orientation donnée à ce travail de recherche est différente, puisqu'il s'agit d'une première somme des observations centrée autour d'éléments précis dans un objectif de confrontation aux travaux antérieurs. Ceci fait l'objet d'une troisième sous-partie, qui permet notamment de débattre la question de la datation des édifices romans. S'y ajoute également la thématique des églises fortifiées, que ce soit dès le premier chantier ou qu'il s'agisse de modifications postérieures. Un point historiographique est également proposé au sujet d'éléments de décor particuliers, anciennement désignés comme des « bandes lombardes ». À partir de ces réflexions, il est alors possible de mettre en évidence des cas limites. Enfin, sont abordées les questions de sauvegarde par l'étude, au-traves de l'exemple de la méthode photogrammétrique, ainsi que de valorisation du patrimoine.

## Partie 1. Et l'église romane fut

Cette première partie est consacrée à la définition du contexte de la présente étude. Il s'agit tout d'abord de proposer une historiographie de l'art médiéval, en particulier roman<sup>24</sup>, puis de l'étude de ces édifices en France<sup>25</sup>. À cela suivent plusieurs jalons concernant l'histoire du lieu choisi pour l'étude, à savoir le diocèse de Maguelone<sup>26</sup> ; ces données doivent fournir les informations nécessaires à la compréhension du sujet.

---

« En effet, l'archéologie n'est pas, rappelons-le, l'accumulation des faits matériels de toute nature, pas plus que l'histoire celle des événements ; c'est bien cette approche de la constitution des liens, de l'interrelation et de l'économie des structures qui fournissent les liants à nos recherches. L'archéologue doit ainsi tenir les deux fils : la connaissance de l'objet et la perspective historique de la recherche »<sup>27</sup>.

---

---

<sup>24</sup> Voir la sous-partie 1.1.

<sup>25</sup> Voir la sous-partie 1.2.

<sup>26</sup> Voir la sous-partie 1.3.

<sup>27</sup> PARRON-KONTIS, REVEYRON 2005, p.115.



## 1.1 Identifier l'art médiéval

L'art médiéval, tel qu'il existe aujourd'hui, est le fruit des études et des restaurations essentiellement menées entre le XIX<sup>e</sup> et le XXI<sup>e</sup> siècle. Ce constat peut alors justifier à lui seul la nécessité de connaître l'historiographie de l'architecture romane<sup>28</sup>, ainsi que les concepts qu'elle recouvre. Depuis une quarantaine d'années, cet intérêt se manifeste notamment au travers d'événements scientifiques<sup>29</sup> ; ces derniers sont souvent organisés autour de figures de l'historiographie, telles que Henri Focillon<sup>30</sup> ou Meyer Schapiro<sup>31</sup>. En ce qui concerne la période médiévale, une étude de l'historiographie de l'art gothique est proposée en 1960<sup>32</sup>. En 1984, lors d'une exposition à la Hayward Gallery (Londres)<sup>33</sup> se fait ressentir un manque de la recherche : l'historiographie de l'art roman<sup>34</sup>. Une première pierre est alors apportée par Tina Waldeier Bizzarro en 1992<sup>35</sup>, suivie par les ouvrages de Jean Nayrolles<sup>36</sup> et de Xavier Barral i Altet<sup>37</sup>. Il paraît donc nécessaire de proposer, dans un premier temps, quelques rappels historiographiques au sujet de la formation du « Moyen Âge », en étudiant les concepts que cette expression recouvre successivement entre le XIV<sup>e</sup> siècle et le XXI<sup>e</sup> siècle, au travers des travaux de différents auteurs<sup>38</sup>. Dans un deuxième temps, il s'agit d'identifier les différentes architectures que ceux-ci définissent<sup>39</sup>. Dans un troisième temps, il est question de la période « romane », en particulier dans le sud de la France, de sa subdivision en sous-périodes jusqu'à sa transition avec l'art gothique méridional<sup>40</sup>.

---

<sup>28</sup> BARRAL I ALTET 2006 b, p.31.

<sup>29</sup> MAXWELL 2007, §1.

<sup>30</sup> Une exposition et un colloque ont été organisés au Musée des Beaux-Arts de Lyon en 2004, suivis par deux publications : BRIEND, THOMINE 2004 et WAT 2007.

<sup>31</sup> Le colloque *Relire Meyer Schapiro* a été organisé par Marcella Lista et Sophie Beckouche le 28 mai 2005 au Musée du Louvre à Paris.

<sup>32</sup> FRANKL 1960.

<sup>33</sup> *English Romanesque Art 1066-1200 : Hayward Gallery, London 5 April – 8 July 1984*, cat. expo., Londres : Weidenfeld & Nicholson, 1984.

<sup>34</sup> Voir notamment COCKE 1984.

<sup>35</sup> Voir WALDEIER BIZZARRO 1992.

<sup>36</sup> NAYROLLES 2005.

<sup>37</sup> BARRAL I ALTET 1991 et BARRAL I ALTET 2006 b.

<sup>38</sup> Voir la sous-partie 1.1.1.

<sup>39</sup> Voir la sous-partie 1.1.2.

<sup>40</sup> Voir la sous-partie 1.1.3.

### 1.1.1 La quête du Moyen Âge

Rechercher les sources de la réappropriation contemporaine de l'art du Moyen Âge consiste à poser un premier constat : la période médiévale se définit d'abord comme un moment transitoire entre l'Antiquité et la Renaissance<sup>41</sup>. L'expression *Moyen Âge* recouvre alors arbitrairement les X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles<sup>42</sup>. Pour qualifier la période entre la fin de la romanité et le X<sup>e</sup> siècle, d'autres concepts sont forgés : l'Antiquité tardive<sup>43</sup> et la période carolingienne<sup>44</sup>. L'expression « art carolingien » présente d'ailleurs l'inconvénient de désigner une production artistique par un terme qui renvoie plutôt à l'histoire politique<sup>45</sup>. Entre la fin du XX<sup>e</sup> siècle et le début du XXI<sup>e</sup> siècle, pour les néophytes, la construction culturelle du Moyen Âge est celle d'une période obscure et troublée<sup>46</sup>, marquée par les terreurs de l'an mil<sup>47</sup>. Cette représentation est d'autant plus séduisante qu'elle se fonde essentiellement sur des travaux menés au XIX<sup>e</sup> siècle et qu'elle trouve un écho avec le passage à l'an 2000<sup>48</sup>. L'historiographie romantique est en effet responsable de la diffusion d'une certaine image du Moyen Âge, en particulier du X<sup>e</sup> siècle, dépourvu d'innovations techniques et concentré sur l'approche de la fin des temps<sup>49</sup>.

Ainsi, interroger l'évolution de cette image du Moyen Âge permet de mieux en comprendre la définition. Il est tout d'abord question de la période se déroulant entre le XIV<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>50</sup> – c'est-à-dire du développement de la pensée humaniste en Europe à la redécouverte de la période médiévale – puis des deux siècles suivants, qui voient le développement de nouveaux objets d'étude liés au Moyen Âge<sup>51</sup>.

---

<sup>41</sup> VANETTI 2021, p.19.

<sup>42</sup> BARRAL I ALTET 2006 b, p.15.

<sup>43</sup> Sur l'utilisation de cette expression plutôt que de celle « Bas-Empire », voir MARROU 1977.

<sup>44</sup> Voir CAILLET 2005.

<sup>45</sup> BARRAL I ALTET 2006 b, p.16.

<sup>46</sup> BARRAL I ALTET 2006 b, p.97.

<sup>47</sup> Sur ce point, voir la sous-partie 1.1.3.1.

<sup>48</sup> Sur ces questions, voir notamment GOUGUENHEIM 1999 et RICHÉ 1999.

<sup>49</sup> Sur ce sujet, voir AMALVI (C.), BARRAL I ALTET (X.), LOGNA-PRAT (D.), « La France de l'an mil au miroir de l'historiographie romantique », dans DELORT, LOGNA-PRAT 1990, pp.311-323.

<sup>50</sup> Voir la sous-partie 1.1.1.1.

<sup>51</sup> Voir la sous-partie 1.1.1.2.



### *1.1.1.1 Vision culturelle du Moyen Âge en Europe (XIV<sup>e</sup> siècle – XIX<sup>e</sup> siècle)*

À partir du XIV<sup>e</sup> siècle, se développe la pensée humaniste. Née en Italie avec Pétrarque<sup>52</sup> (1304-1374), elle s'étend dans toute l'Europe de la Renaissance. Elle est nourrie par un retour aux textes latins et grecs – leur collationnement et leur étude en tant que modèles littéraires et philosophiques<sup>53</sup>. Peu à peu, l'Humanisme, qui place l'homme au centre de son approche, se construit autour de la réappropriation de la culture antique. Les humanistes ne voient pas de rupture entre celle-ci et leur propre culture ; la pensée leur permet alors de revivifier les « Anciens » en permanence, sans discontinuité et avec un horizon commun<sup>54</sup>. Cette réappropriation s'effectue au détriment du Moyen Âge, qui est considéré comme un âge sombre n'ayant rien en commun avec la grandeur antique passée<sup>55</sup> – l'influence antique sur les productions médiévales, bien que réelle, est alors ignorée<sup>56</sup>. Héritage de cet état de fait, la période médiévale est méprisée au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>57</sup>. Ses productions artistiques sont désignées comme « gothiques », en référence aux peuples Goths marquant la fin de la grandeur antique<sup>58</sup>. Pourtant, malgré ce qui apparaît comme étant un rejet, la culture artistique médiévale continue d'intervenir dans l'inconscient, comme une rémanence<sup>59</sup>. Elle se retrouve notamment dans l'architecture<sup>60</sup>. Interroger la création du Moyen Âge en tant qu'objet d'étude consiste alors, dans un premier temps, à interroger la pensée des Lumières.

Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, un mouvement à la fois culturel, philosophique, littéraire et intellectuel voit le jour. Cette pensée particulière se développe, incarnée par René

---

<sup>52</sup> Francesco Petrarca était un érudit et poète florentin. Il a recueilli les écrits antiques, sur les monuments et dans les manuscrits conservés.

<sup>53</sup> Concernant l'Humanisme, voir notamment TROTOT 2009.

<sup>54</sup> Jean Nayrolles propose le terme d'horizon comme métaphore de la pensée humaniste par rapport à celle des Anciens : elle aspire aux mêmes perspectives. Pour lui, le retour à l'Antiquité lors de la Renaissance « ne fut pas ressenti comme la découverte d'un sanctuaire étrange peuplé d'ombres à jamais silencieuses, mais bien comme un retour chez soi, accompli avec un sentiment de vive familiarité » (NAYROLLES 2005, p.23).

<sup>55</sup> Sur ces questions, voir PANOFKY 1976, pp.17-22.

<sup>56</sup> Cet aspect de l'étude de la période médiévale se développe plutôt au début du XX<sup>e</sup> siècle, au travers de publications mettant en évidence la connaissance, au Moyen Âge, de productions antiques. Sur cette question, voir notamment ADHÉMAR 1996 (1<sup>ère</sup> éd. 1939).

<sup>57</sup> CORBLET 1859.

<sup>58</sup> FURETIÈRE 1690, t.II, [non paginé].

<sup>59</sup> Pour Jean Nayrolles, il s'agit d'une « survivance inconsciente de la forme ou de certains de ses aspects » (NAYROLLES 2005, p.9).

<sup>60</sup> Sur le sujet des récurrences gothiques à l'Époque Moderne, voir notamment HÉLIOT 1943 et HÉLIOT 1954.

Descartes<sup>61</sup> (1596-1650) ou Isaac Newton<sup>62</sup> (1642/1643-1727). Fondée sur la rationalité classique, elle y introduit la sensation, le sentiment ou l'intuition<sup>63</sup>. Ces éléments contribuent à la formation d'une notion, utile dans l'étude de l'esthétisme : celle du goût<sup>64</sup>. S'il est déjà présent dans la philosophie de la Renaissance italienne, le goût prend un rôle plus important avec les Lumières. En effet, il n'est plus l'apanage de certains mais l'attribut de chacun. De cette manière, il est donc placé sur un pied d'égalité avec la raison<sup>65</sup>. Cette définition aurait pu permettre la valorisation du goût dans sa pluralité mais dans les faits, il n'en est pas le cas. Les auteurs cherchent, alors, soit à le légitimer par l'analyse des sentiments, soit à établir la relation avec le beau, l'éternel et le vrai<sup>66</sup>. Dans le premier cas, le beau est alors défini comme une valeur en soi, indépendante de la vision de chacun, mais non dans le second. Ces deux visions se développent tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. Durant cette période, l'art médiéval est considéré comme un tout faisant sens. Ce n'est qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que la notion de sublime, jusqu'alors réservée à l'art grec, est utilisée pour décrire l'art gothique<sup>67</sup>. Ceci lui confère dès lors une place à part dans les arts de la période médiévale.

Un autre changement intervient dans la manière d'appréhender les faits historiques et la production artistique. Si la pensée de René Descartes consiste à établir une loi générale et vérifier que chaque élément y est soumis<sup>68</sup>, le protocole s'inverse avec Isaac Newton, qui développe une approche empirique. Pour lui, c'est l'analyse des faits qui permet d'établir des

---

<sup>61</sup> René Descartes était un mathématicien, physicien et philosophe français, célèbre pour son *Discours de la méthode* 1637. Rallié au système cosmologique copernicien, il a mis au point une méthode scientifique marquant une rupture avec la scolastique jusqu'alors enseignée. Il a notamment forgé les concepts de doute hyperbolique et de morale par provision.

<sup>62</sup> Isaac Newton était notamment un mathématicien, physicien et astronome anglais. Il a participé à la fondation de la mécanique classique par sa théorisation de la gravitation universelle, avec son ouvrage *Philosophiæ naturalis principia mathematica* paru en 1687. Il a également développé le calcul infinitésimal et inventé le télescope à réflexion, dit télescope de Newton.

<sup>63</sup> Voir notamment CASSIRER 1932 ou sa traduction française : CASSIRER (E.), *La philosophie des Lumières*, trad. fra. et présentation de Pierre Quinet, Paris : Fayard, 1966.

<sup>64</sup> Sur le sujet, voir notamment BECQ 1994 ; SAINT-GIRONS 1990.

<sup>65</sup> Voir BAEUMLER 1981. Pour une traduction française : BAEUMLER (A.), *Le problème de l'irrationalité dans l'esthétique et la logique du XVIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la « Critique de la faculté de juger »*, trad. fra. et présentation d'Olivier Cossé, Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 1999.

<sup>66</sup> NAYROLLES 2005, p.12.

<sup>67</sup> Le révérend John Milner (1752-1826) considère alors que l'élévation en hauteur et l'étendue en longueur qui définissent les vaisseaux des cathédrales gothiques correspondent à l'idée du sublime, telle que définie par Edmund Burke dans son *Treatise on the Sublime and Beautiful* (1757).

<sup>68</sup> Pour René Descartes, il s'agit « [d']éclairer les choses à partir des principes » (NAYROLLES 2005, p.17).

principes généraux. La méthode expérimentale en est un bon exemple<sup>69</sup>. Bien qu'elle soit plus adaptée aux sciences physiques qu'aux sciences humaines et sociales, elle influence cette dernière et participe à un changement de paradigme. Dans cette nouvelle conception, le « récit du passé » devient la science archéologique, de même que les sciences de la nature deviennent l'histoire naturelle<sup>70</sup>. Pour Jean Nayrolles, ce tournant dans l'épistémologie se produit vers 1700. Il se trouve incarné par le comte Anne-Claude de Caylus<sup>71</sup> (1692-1765) qui, en 1752, conçoit l'objet du passé comme un moyen permettant de comprendre l'histoire et la culture d'une société<sup>72</sup> (Figure 2).



Figure 2. Anne-Claude de Caylus. D'après le portrait réalisé par Alexander Rostlin, v.1752-1753, huile sur toile, conservé au National Museum, Warsaw.

Une fracture profonde se dessine entre ce que Jean Nayrolles qualifie de « premier » et de « second âge moderne ». La fin du XVII<sup>e</sup> siècle est marquée par la Querelle des Anciens et des Modernes. Elle prend sa source au sein de l'Académie française et consiste en l'opposition de deux courants, qui présentent des désaccords dogmatiques. D'une part, les Anciens, ou Classiques, incarnés par Nicolas Boileau<sup>73</sup> (1636-1711), soutiennent la prévalence de l'héritage antique<sup>74</sup> et le recours à la postérité pour évaluer la valeur d'une œuvre. D'autre part, les Modernes, dont Charles Perrault<sup>75</sup> (1628-1703), considèrent que la production littéraire du siècle de Louis XIV est supérieure<sup>76</sup>.

---

<sup>69</sup> Voir notamment KOYRÉ 2016 et WESTFALL 2010.

<sup>70</sup> NAYROLLES 2005, p.17.

<sup>71</sup> Sur le rôle du comte Anne-Claude de Caylus, voir également la sous-partie 1.1.2.1.

<sup>72</sup> Anne-Claude de Caylus affirmait dans le prologue de son *Recueil d'Antiquités*, que « la voie de la comparaison [est] pour l'Antiquaire ce que les observations et les expériences sont pour le Physicien » (CAYLUS 1752).

<sup>73</sup> Nicolas Boileau sieur Despréaux était un poète et théoricien de la littérature français. Il est à l'origine des vers, particulièrement connus : « Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement / Et les mots pour le dire arrivent aisément » (BOILEAU-DESPRÉAUX 1879, p.6, v.153-154).

<sup>74</sup> Voir notamment BOILEAU-DESPRÉAUX 1879.

<sup>75</sup> Charles Perrault est un homme de lettres français, connu pour avoir collecté et rédigé des contes de la tradition orale française.

<sup>76</sup> Voir PERRAULT 1687.

La Querelle se prolonge au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et débouche sur une progressive remise en cause de l'autorité des Anciens<sup>77</sup>. Dès lors, l'osmose entre la culture antique et celle du présent devient plus difficile<sup>78</sup>. Elle conduit à un nouveau changement de paradigme. Le récit du passé n'est plus seulement ponctuel ou événementiel ; à présent, il faut écrire une histoire globale du monde et faire état des liens de causalité. De cette manière se développent les idées d'un continuum historique et de l'objectivation de l'époque présente.



Figure 3. Johann Joachim Winckelmann.  
D'après le portrait réalisé par Angelica Kauffmann, 1764, huile sur toile, conservé au Kunsthhaus, Zürich.

Dans son *Histoire de l'art chez les Anciens*, Johann Joachim Winckelmann<sup>79</sup> (1717-1768) illustre parfaitement cette transition (Figure 3). La période des Anciens ne peut se répéter, leur culture appartient au passé et l'idéal antique ne peut être perpétué<sup>80</sup>. La conception de la temporalité a changé ; le temps, qui jusqu'alors était considéré d'une manière cyclique, devient linéaire, tendu vers un lendemain que l'homme moderne doit construire. Ceci modifie également la vision de la culture antique : d'abord vue comme un tout, elle perd cette unité et se divise en cultures grecque et

romaine. Cette approche, transposée progressivement à la discipline historique, débouche sur la différenciation de périodes. De plus, le recours aux sentiments et aux notions d'esthétisme conduit à une nouvelle appréhension des productions artistiques. Johann Joachim Winckelmann écrit son amour pour la culture grecque antique<sup>81</sup> : ses vestiges sont présents, mais elle est à jamais révolue, ce qui contribue à en faire un objet de désir. L'irrémediabilité du temps marque une fracture dans le débat des Anciens et Modernes, créant une distance qui ne permet plus alors d'osmose entre le passé et le présent. Ne reste plus alors que faire de l'Antique un sujet d'étude historique et archéologique. Par l'étude de son art, il est possible

<sup>77</sup> Voir notamment NEVEU (B.), « Archéolâtrie et modernité dans le savoir ecclésiastique au XVII<sup>e</sup> siècle », dans NEVEU, FUMAROLI 1994, pp.365-383.

<sup>78</sup> NAYROLLES 2005, p.24.

<sup>79</sup> Johann Joachim Winckelmann était un archéologue et historien de l'art allemand, considéré comme un précurseur du mouvement néoclassique européen.

<sup>80</sup> POTTS 1994.

<sup>81</sup> POTTS 1991.

de tirer des connaissances permettant ensuite son imitation<sup>82</sup>. Il s'agit en fait d'une appropriation culturelle<sup>83</sup>, rendue possible dans la pensée des Lumières par la distanciation avec l'objet historique<sup>84</sup>.

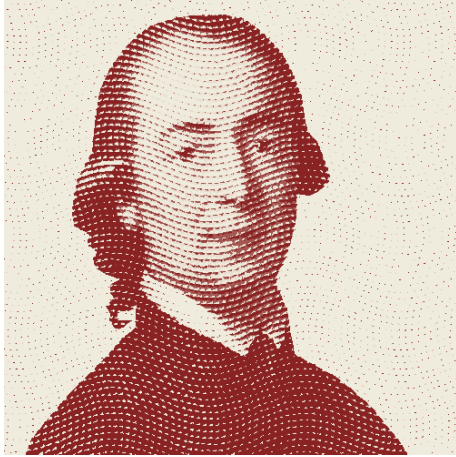


Figure 4. Johann Gottfried von Herder. D'après le portrait réalisé par Anton Graff, 1785, huile sur toile, conservé au Gleimhaus Museum der deutschen Aufklärung, Halberstadt.

Les réflexions au sujet de l'histoire, de sa définition épistémologique et de ses méthodes, conduisent à une ouverture des objets d'étude : ce n'est plus seulement l'Antiquité, mais ce sont toutes les périodes qui peuvent être étudiées. Ce bouleversement dans le rapport au temps et dans la conception de l'histoire se retrouve chez Johan Gottfried von Herder<sup>85</sup> (1744-1803) (Figure 4). Contrairement à certains de ses prédécesseurs, qui hiérarchisent les périodes historiques en fonction de leur intérêt, il leur donne, à chacune, une importance intrinsèque<sup>86</sup>. Pour Johan Gottfried von Herder, chaque culture est construite autour du *Volkgeist*<sup>87</sup>, un « caractère unique que possède chaque peuple »<sup>88</sup>. Johan Gottfried von Herder participe ainsi à la valorisation du Moyen Âge au même titre que les autres périodes. Cependant, ses écrits correspondent à une volonté politique dans le cadre d'un mouvement politico-littéraire allemand, le *Sturm und Drang*. Celui-ci voit le jour vers 1770 et, sans être totalement opposé aux Lumières, en propose une critique<sup>89</sup>.

---

<sup>82</sup> NAYROLLES 2005, p.26.

<sup>83</sup> WINCKELMANN (J.), *Réflexions sur l'imitation des œuvres grecques en peinture et en sculpture*, trad. fra. de Laure Cahen-Maurel, Paris : éd. Allia, 2005, p.15-56. Pour une version allemande récente, voir WINCKELMANN, 2016.

<sup>84</sup> QUATREMÈRE DE QUINCY 1823, p.179.

<sup>85</sup> Johan Gottfried (von) Herder était notamment un poète et philosophe allemand, disciple d'Immanuel Kant (1724-1804) et mentor de Johann Wolfgang von Goethe (1749-1832), inspirateur du *Sturm und Drang*.

<sup>86</sup> Pour une version allemande récente, voir HERDER 2021. Pour des versions françaises, voir HERDER 1964 et HERDER 2000.

<sup>87</sup> Le *Volkgeist* est un concept se traduisant partiellement par « esprit populaire », comme le *Zeitgeist* et le *Weltgeist*, respectivement « [l']air du temps », manière de penser la mentalité d'une période, et l'« esprit du monde », concept clef de la philosophie spéculative de Hegel. Pour une définition de ces termes, voir le manuel suivant : PRECHTL (P.), *Philosophie*, Mulhouse : éd. Metzler, 2005.

<sup>88</sup> NAYROLLES 2005, p.28.

<sup>89</sup> Voir KRAUSS 1961.

À la suite de Johan Gottfried von Herder, l'architecture médiévale, en particulier gothique, est vue comme l'une des composantes de la grandeur allemande, participant à son identité nationale<sup>90</sup>. Le grand œuvre de Johan Gottfried von Herder, *Idées pour la philosophie de l'histoire de l'humanité*, consacre un tome, paru en 1791, au Moyen Âge. Il y met en avant les corps aristocratiques-démocratiques comme moteurs de la production culturelle médiévale et fait des villes les lieux de cette production<sup>91</sup>. Ce faisant, il participe à la division progressive du Moyen Âge en deux sous-périodes ; la première est féodale, cléricale et théocratique ; la seconde populaire, libérale et laïque<sup>92</sup>.



Figure 5. Georg W. F. Hegel. D'après le portrait réalisé par Jakob Schlesinger, 1831, huile sur toile, Alte Nationalgalerie, Berlin.

Les idées de Johan Gottfried von Herder pénètrent en France à partir de 1827, avec la traduction proposée par Edgar Quinet<sup>93</sup>. Elles se retrouvent dans les travaux de Georg Wilhelm Friedrich Hegel<sup>94</sup> (1770-1831), notamment dans son ouvrage intitulé *Esthétique*<sup>95</sup> (Figure 5). Tous les arts ont alors une valeur équivalente sous des formes différentes. Cette vision se poursuit jusque dans les écrits d'Henri Focillon<sup>96</sup> (1881-1943). Le Moyen Âge devient aussi une clef pour comprendre la « nature du beau »<sup>97</sup>, même si la représentation de cette

---

<sup>90</sup> Voir notamment EHRINGHAUS 1996.

<sup>91</sup> « Honorons donc les chefs-d'œuvre du Moyen Âge, témoins du mérite des villes pour tout ce qui concerne l'art et l'artisanat. L'architecture gothique ne se serait jamais épanouie si républiques et riches villes marchandes n'avaient pas rivalisé de cathédrales et d'hôtels de ville comme jadis les villes grecques de statues et de temples... » (HERDER 1964, pp.500-501).

<sup>92</sup> NAYROLLES 2005, p.29.

<sup>93</sup> HERDER 1827.

<sup>94</sup> Georg Wilhelm Friedrich Hegel était un philosophe allemand, qui considérait la philosophie comme un système faisant appel à de nombreux thèmes et disciplines.

<sup>95</sup> Georg Wilhelm Friedrich Hegel avait la charge de nombreux cours de philosophie de l'art entre 1818 et 1829, aux universités de Heidelberg et de Berlin. La publication de notes de cours s'effectue, à titre posthume, entre 1835 et 1837, dans une version particulièrement remaniée.

<sup>96</sup> Henri Focillon était un historien de l'art français, notamment spécialiste de l'art médiéval. Sur sa contribution à la définition de la discipline, voir la sous-partie 1.1.3.

<sup>97</sup> Cette citation attribuée à Karl Schnaase (1798-1875) est citée dans PODRO 1982, p.36.



période reste empreinte de misérabilisme, comme en témoignent notamment les écrits<sup>98</sup> de Jules Michelet<sup>99</sup> (1798-1874).

Le développement du style troubadour accompagne cette redécouverte de la période médiévale au XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, en réaction au mouvement néoclassique et au style Empire, il s'agit d'une réappropriation d'un Moyen Âge idéalisé<sup>100</sup>. Le style troubadour se retrouve dans la production littéraire<sup>101</sup>, artistique<sup>102</sup> et architecturale<sup>103</sup> au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, ses représentants s'intéressent rarement aux siècles antérieurs au XIII<sup>e</sup>.

L'intérêt pour le Moyen Âge peut aussi être vu comme une prise de conscience : la nécessité de conservation du patrimoine<sup>104</sup>. Elle participe à la construction culturelle du Moyen Âge<sup>105</sup> bien que, à l'instar du style troubadour, l'engouement se fasse plutôt ressentir pour la période gothique que romane. Aussi le style néogothique semble rapidement l'emporter<sup>106</sup>. L'architecture gothique est définie comme étant tournée vers le ciel. De par ses voûtes, l'architecture romane, quant à elle, est vue comme tournée vers le sol<sup>107</sup>.

#### *1.1.1.2 Le Moyen Âge aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles*

Étudier l'évolution de la vision culturelle du Moyen Âge du XIV<sup>e</sup> siècle au début du XXI<sup>e</sup> siècle ne doit pour autant pas se limiter à des recherches menées par des historiens de l'art européens. La circulation des idées avec les États-Unis, tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, a nourri la

---

<sup>98</sup> Voir notamment MICHELET 1862.

<sup>99</sup> L'historien français Jules Michelet, aujourd'hui critiqué, a développé une approche de la discipline qui a contribué à la construction d'une histoire de France mystifiée. Adaptée par Ernest Lavisse, elle permet l'établissement du « roman national », enseigné dans les écoles. Sur le sujet, voir BORNE 2014, p.87.

<sup>100</sup> Voir PUPIL 1985 et CAU 2017.

<sup>101</sup> En littérature, le style troubadour puise son origine dans la publication de romans de chevalerie par le comte Louis-Élisabeth de La Vergne de Tressan (1707-1783). Suit, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la traduction de plusieurs œuvres de Sir Walter Scott (1771-1832), écrivain écossais, dont *Ivanhoé*.

<sup>102</sup> Fleury François Richard (1777-1852) était l'un des précurseurs du style troubadour en peinture.

<sup>103</sup> À titre d'exemple, voir le Château de Pierrefonds, classé au titre des monuments historiques en 1862. Bâti à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, il a été reconstruit par Eugène Viollet-le-Duc dans le style troubadour.

<sup>104</sup> Sur le domaine de la conservation-restauration, voir la sous-partie 1.2.1.3.

<sup>105</sup> NAYROLLES 2005, p.36.

<sup>106</sup> BARRAL I ALTET 2006 b, p.304.

<sup>107</sup> *Ibid.*

discipline ; en témoignent divers colloques internationaux, dont une rétrospective organisée en 2019<sup>108</sup>. De nombreuses figures importantes illustrent ces échanges, à l'exemple d'Arthur Kingsley Porter<sup>109</sup> (1883-1933), dont les travaux portent sur l'architecture médiévale<sup>110</sup>, notamment romane<sup>111</sup>. Son œuvre principale, *Romanesque Sculpture of the Pilgrimage Roads*<sup>112</sup>, comporte dix volumes, dont neuf sont dédiés aux illustrations. Il y développe l'idée d'une influence libre entre les différentes architectures médiévales, sans considération de frontières, d'écoles ou de foyers. Cette conception est différente de celle d'Émile Mâle qui donne alors un foyer de production du « style roman » du XII<sup>e</sup> siècle dans le Languedoc.

D'autres noms peuvent être cités pour le XX<sup>e</sup> siècle, à l'instar de François Bucher<sup>113</sup> (1927-1999) et de Philippe Verdier<sup>114</sup> (1912-1993). La revue à comité de lecture *Gesta*, créée en 1963 (Figure 6), témoigne de l'existence d'échanges franco-américains notamment ; les langues acceptées sont l'anglais et le français<sup>115</sup>. Pourtant, Xavier

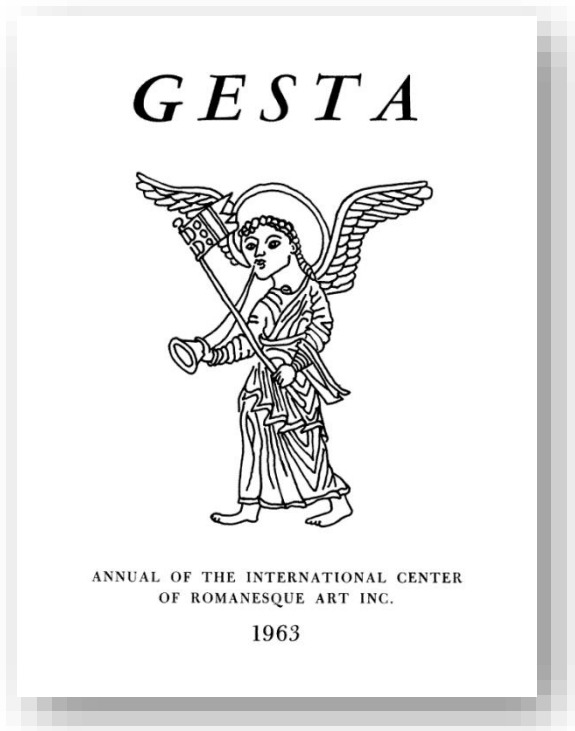


Figure 6. Première de couverture, *Gesta*, 1, 1963.

<sup>108</sup> « *Looking across the Atlantic : circulations d'idées entre la France et l'Amérique du Nord en art médiéval* », colloque international organisé par Nathalie Le Luel et Isabelle Marchesin, avec l'aide de Pierre-Marie Salé et Nicolas Varaine, en partenariat avec l'Université Catholique de l'Ouest (UCO, Angers), le Centre International d'Art Médiéval (ICMA, New York), *Gesta* et Columbia Global Centers Paris), les 12 et 13 juin 2019, INHA.

<sup>109</sup> Arthur Kingsley Porter était un archéologue, historien de l'art et médiéviste américain, titulaire d'une chaire à la Harvard University.

<sup>110</sup> Voir par exemple PORTER 1911.

<sup>111</sup> PORTER 1909.

<sup>112</sup> PORTER 1923.

<sup>113</sup> D'origine suisse, François Bucher était un historien de l'art et médiéviste américain.

<sup>114</sup> Philippe Verdier était professeur d'histoire de l'art aux universités de Yale, John Hopkins, Harvard et Montréal.

<sup>115</sup> *Gesta* est une revue académique créé et publiée par University of Chicago Press, soutenue par l'association *International Center of Medieval Art* (ICMA). Cette dernière est une branche du Centre international d'études romanes (France), fondée en 1956.



Barral i Altet mentionne une certaine « méfiance » dans les rapports outre-Atlantique, qui freine encore malheureusement les échanges<sup>116</sup>.

Par ailleurs, le XX<sup>e</sup> siècle voit se développer une nouvelle approche : l'histoire sociale de l'art. Cette dernière fait suite aux travaux de Francis Donald Klingender<sup>117</sup> (1907-1955) et Frederick Antal<sup>118</sup> (1887-1954) notamment<sup>119</sup>. En France, elle est incarnée par Pierre Francastel<sup>120</sup> (1900-1970). Il s'intéresse spécifiquement au moment de la production de l'œuvre<sup>121</sup> mais son approche est idéaliste<sup>122</sup>. Ernst Gombrich<sup>123</sup> (1909-2001) la complète, en se positionnant entre l'histoire sociale de l'art et la psychologie. Il développe l'idée selon laquelle la culture artistique d'une période est liée aux pressions sociales et politiques qui s'exercent<sup>124</sup>. Les différentes approches marxistes<sup>125</sup> de l'histoire de l'art médiéval évoluent entre 1930 et 1970<sup>126</sup>. Meyer Schapiro<sup>127</sup> (1904-1996) reconnaît qu'elles ne suffisent pas à expliquer l'art roman en particulier ; il développe alors une idéologie personnelle opposée au formalisme de Henri Focillon.

---

<sup>116</sup> Communication de Xavier Barral i Altet, « Trois moments fondateurs, trois générations de débats et de controverses franco-américaines en histoire de l'art médiéval : d'Arthur K. Porter aux années 1980 », dans le cadre du colloque international « *Looking across the Atlantic* : circulations d'idées entre la France et l'Amérique du Nord en art médiéval », le 12 juin 2019 à l'INHA.

<sup>117</sup> Francis Donald Klingender était un historien de l'art marxiste anglais.

<sup>118</sup> Frigyes Antal, également connu sous le nom de Friedrich Antal, était un historien de l'art hongrois connu pour sa contribution à l'histoire sociale de l'art avec son article « Remarks on the Method of Art History », paru pour la première fois dans le *Burlington Magazine* en 1919 et publiés à titre posthume en 1966 (ANTAL 1966).

<sup>119</sup> Voir HEINICH 2001.

<sup>120</sup> Pierre Albert Émile Francastel était un historien de l'art français, considéré comme ayant participé à la création de la sociologie de l'art. Il est notamment auteur d'un ouvrage concernant la période médiévale : FRANCASTEL 1942.

<sup>121</sup> *La sociologie de l'art et sa vocation interdisciplinaire : l'œuvre et l'influence de Pierre Francastel. Premier colloque international du Centre Pierre Francastel, Paris, 6-9 février 1974*, Paris : Denoël/Gonthier, 1976.

<sup>122</sup> Voir BONNE 1970.

<sup>123</sup> Ernst Hans Josef Gombrich était un historien de l'art autrichien. Il est notamment auteur d'une *Story of art*, commandée par un éditeur spécialisé dans les écrits de vulgarisation – Wissenschaft für Kinder. Son ouvrage est publié pour la première fois en 1950. La seizième édition en langue anglaise paraît en 2018.

<sup>124</sup> Voir GOMBRICH 2018.

<sup>125</sup> Voir notamment CHATZĒNIKOLAU 1973.

<sup>126</sup> WERCKMEISTER (O.), « Art Quarterly », repris dans *Romanesque art and ideology. Reprinted articles*, Los Angeles : University of California, 1978, pp.231-240.

<sup>127</sup> Meyer Schapiro était un historien de l'art américain dont les travaux se placent dans le courant marxiste. Il a proposé plusieurs études concernant l'art roman entre 1929 et 1961, dont une au sujet du cloître de Moissac.

De manière concomitante et durant toute la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les débats concernant l'archéologie et l'étude du bâti apportent peu à peu la notion de culture matérielle<sup>128</sup>. L'histoire de l'art peine à y participer et l'étude de l'art roman en particulier semble absente de ces débats<sup>129</sup>. La période médiévale, quant à elle, est considérée au prisme du marxisme<sup>130</sup>. Dans le même temps, des historiens français se tournent vers l'histoire de l'art. En ce qui concerne le Moyen Âge, les travaux de Georges Duby<sup>131</sup> (1919-1996) et Jacques le Goff<sup>132</sup> (1924-2014) peuvent être cités<sup>133</sup>. Ils révèlent peu à peu la nécessité d'avoir recours à l'interdisciplinarité<sup>134</sup>. La sémiologie, définie par Umberto Eco<sup>135</sup> (1932-2016) pour la période médiévale<sup>136</sup>, se retrouve en France dans un ouvrage de Jean-Claude Bonne<sup>137</sup> lorsqu'il traite le tympan de l'abbatiale Sainte-Foy de Conques<sup>138</sup> (Aveyron).

Aussi, si la réhabilitation du Moyen Âge peut avoir plusieurs facteurs, elle conduit surtout à un effort de connaissance qui se poursuit encore aujourd'hui. Les différentes recherches menées par les auteurs de cette historiographie conduisent, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, à la distinction de plusieurs sous-périodes. Ce processus débouche sur l'invention du « style roman ».

---

<sup>128</sup> Concernant le développement de l'archéologie du bâti, en particulier médiéval, voir la sous-partie 1.2.1.

<sup>129</sup> BARRAL I ALTET 2006 b, p.306. Voir WERCKMEISTER (O.), « Marx on Ideology and Art », repris dans *Romanesque art and ideology. Reprinted articles*, Bekerley : University of California Press, 1978, pp.7-25.

<sup>130</sup> SCOBELTZINE 1973.

<sup>131</sup> Georges Duby était un historien français spécialiste du Moyen Âge. Il participe pleinement au renouvellement des objets d'étude de sa discipline. Il appartient à la troisième génération de l'école des Annales.

<sup>132</sup> Jacques le Goff était un historien du Moyen Âge français, intéressé par l'histoire des mentalités et l'anthropologie.

<sup>133</sup> À titre d'exemples : DUBY 1966-1967 et LE GOFF 1972.

<sup>134</sup> BARRAL I ALTET 1996.

<sup>135</sup> Umberto Eco était un universitaire italien connu pour avoir participé à la définition de la sémiotique. Cette discipline a pour objets d'étude les signes et leur signification selon trois dimensions : la sémantique, la syntaxe et la pragmatique. Sur le sujet, voir MORRIS (C.), « Foundations of the Theory of Signs », *International Encyclopedia of Unified Science*, 1938 et la traduction française par J.-P. Paillet dans *Langages*, 35, 1974.

<sup>136</sup> ECO 1986. Pour une version française, voir ECO (U.), *Art et beauté dans l'esthétique médiévale*, trad. fra. de Maurice Javion, Paris : Grasset, 1997.

<sup>137</sup> Jean-Claude Bonne est un historien de l'art français.

<sup>138</sup> BONNE 1985.

### 1.1.2 La grotte et la forêt : identifier les architectures médiévales

L'intérêt pour la période médiévale au prisme de l'histoire de l'art se développe à la suite de la pensée humaniste du XIV<sup>e</sup> siècle en Europe et, progressivement, par un effort de connaissance qui conduit à définir, de manière plus précise, cette période. À compter du XVII<sup>e</sup> siècle, la distinction et le développement de plusieurs disciplines qui partagent le même objet d'étude conduit à questionner, au moyen de différentes méthodes et de différents outils, cette période médiévale. En appliquant une approche fondée sur l'observation et l'analyse, deux arts médiévaux sont alors distingués<sup>139</sup>, ce qui débouche sur la définition du concept d'art « roman » au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>140</sup>.

#### 1.1.2.1 De l'architecture « barbare » à la distinction de deux périodes médiévales

S'intéresser à l'histoire de la conceptualisation de l'art roman nécessite de considérer plusieurs disciplines, dont l'histoire de l'art et l'archéologie. Cette dernière puise ses origines dans l'étude de textes latins et grecs, ainsi que dans la redécouverte de sites antiques à partir du XV<sup>e</sup> siècle. Elle porte sur les productions humaines, provenant de cultures anciennes et conservées sous le niveau du sol, que les fouilles permettent de mettre au jour<sup>141</sup>. Dès lors et jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'archéologie française s'intéresse essentiellement à l'Antiquité. Cette tradition historiographique provient des premiers sites visités, à l'instar de Cyriaque d'Ancône<sup>142</sup> (vers 1390/1392-1452) se rendant à Delphes. Puisque la période antique est le principal objet d'étude, les méthodes et les outils sont créés et éprouvés pour elle, puis transposés à d'autres périodes. Il n'existe pas encore de méthode appropriée à l'étude des sites médiévaux<sup>143</sup>. En France, il s'agit surtout d'édifices religieux, l'architecture civile et domestique est restée très peu connue jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>144</sup>.

Outre l'archéologie, une autre discipline doit également être considérée : l'histoire. Au XVII<sup>e</sup> siècle, plusieurs érudits y apportent une composante épistémologique supplémentaire : la

---

<sup>139</sup> Sur cette question, voir la sous-partie 1.1.2.1.

<sup>140</sup> Voir la sous-partie 1.1.2.2.

<sup>141</sup> Pour une approche plus précisément centrée sur l'archéologie du bâti médiéval, voir la sous-partie 1.2.1.

<sup>142</sup> Cyriaque d'Ancône était un marchand, antiquaire et épigraphiste proche de la pensée humaniste.

<sup>143</sup> Sur les méthodes de la pratique archéologique appliquée aux édifices, voir la sous-partie 1.2.2.

<sup>144</sup> Sur l'apport de l'archéologie à l'étude des édifices médiévaux, voir la sous-partie 1.2.1.

lecture critique des sources textuelles. Dom Jean Mabillon<sup>145</sup> (1632-1707) établit une méthode visant à vérifier et authentifier tout matériel historique (*Figure 7*). Elle est présentée dans l'ouvrage *De re diplomatica*<sup>146</sup> et complétée en 1704 par le *Librarum de re diplomatica supplementum*<sup>147</sup>. Bien que Dom Mabillon propose plusieurs démarches différentes, aucune ne concerne spécifiquement les édifices<sup>148</sup>. Lorsqu'il s'intéresse aux monastères, il mentionne les monuments mais sans y porter un regard précis. Dans une publication posthume, deux manières différentes de rédiger ce type de monographie sont présentées. Il s'agit soit d'un chapitrage chronologique, soit d'un chapitrage thématique<sup>149</sup>. Dans les deux cas, seules les sources et leur analyse sont utilisées pour écrire l'histoire monacale<sup>150</sup>. De nombreux autres érudits ecclésiastiques s'inscrivent dans la même démarche. Dom Bernard de Montfaucon<sup>151</sup> (1655-1741) est l'un d'entre eux. Il fonde, lui aussi, toutes ses réflexions historiques sur l'étude des textes. Néanmoins, il réserve une place plus importante aux édifices et aux vestiges archéologiques. En s'inspirant des travaux de François Roger de Gaignères<sup>152</sup> (1642-1715), il s'intéresse alors au recensement. Entre 1729 et 1733, il se lance dans un inventaire des « antiquités nationales » depuis les rois mérovingiens jusqu'à la période moderne<sup>153</sup>. Ce projet inédit est malheureusement

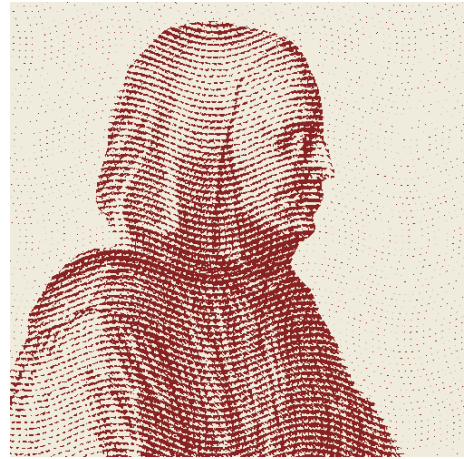


Figure 7. Jean Mabillon. D'après le portrait de Charles Simonneau, 1707, gravure, Österreichische Nationalbibliothek, Austrian National Library, Vienne.

---

<sup>145</sup> Jean Mabillon, ou Dom Mabillon, était un moine bénédictin de la congrégation réformée de Saint-Maur. Ses travaux portent sur la méthodologie de l'étude historique, essentiellement les sources textuelles, à l'instar des diplômes ou des chartes. Il a ainsi fondé la diplomatique et un protocole permettant d'établir la date, la provenance, la nature et l'authenticité des différentes versions d'une source.

<sup>146</sup> MABILLON 1681.

<sup>147</sup> MABILLON 1704.

<sup>148</sup> THUILLIER 1724, pp.91-95.

<sup>149</sup> Voir THUILLIER 1724.

<sup>150</sup> MABILLON 1703-1707.

<sup>151</sup> Bernard de Montfaucon était un moine bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, fondateur notamment de la paléographie.

<sup>152</sup> François Roger de Gaignères était historiographe et collectionneur. Il a mis au point un système d'organisation et de gestion de sa collection particulièrement pertinent. Voir RITZ-GUILBERT 2016.

<sup>153</sup> MONTFAUCON 1729-1733.

interrompu faute de souscripteurs. Malgré l'intérêt que Dom Mabillon porte aux édifices, il asservit toujours leur étude à celle des sources textuelles et ne distingue pas de périodes particulières dans l'art médiéval. De fait, Jean-François Félibien des Avaux<sup>154</sup> (1658-1733) semble être le premier auteur<sup>155</sup> à distinguer deux « sortes de bâtiments [médiévaux], à savoir d'anciens et de modernes »<sup>156</sup>. Il formule ce constat en 1687, d'après l'observation de l'aspect général d'une série d'édifices et en indiquant une succession temporelle. Les *anciens gothiques* sont caractérisés par leur « extrême pesanteur et grossièreté ». Les édifices les plus récents, quant à eux, font preuve d'un « grand excès de délicatesse »<sup>157</sup>. Malheureusement, la forme de l'ouvrage ne lui permet pas de développer cette idée et elle ne se retrouve pas chez ses successeurs. En 1690, paraît la deuxième édition du *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière<sup>158</sup> (1619-1688). L'article dédié au « Gothique » concerne « toutes les anciennes cathédrales ». Dans cette publication, le terme « gothique », auparavant employé comme synonyme de « barbare », semble être alors considéré au sens étymologique ; l'art « gothique » devient alors un art réalisé « à la manière des Goths »<sup>159</sup>. Cette paternité est ensuite reprise dans les divers dictionnaires du XVII<sup>e</sup> siècle.

Neuf ans plus tard, Jean-François Félibien des Avaux propose à nouveau une distinction entre deux types d'édifices « gothiques »<sup>160</sup>. Il établit un rapport entre le « gothique ancien » et l'architecture antique<sup>161</sup>. Jean-François Félibien des Avaux définit les deux « gothiques » par des critères formels et théorise qu'ils puisent leur origine dans des formes naturelles, la grotte pour le « gothique ancien » et la forêt pour le « gothique récent ». Il voit la première comme l'habitat primitif, la deuxième comme produite par l'homme. Il est intéressant de noter que

---

<sup>154</sup> Jean-François Félibien des Avaux était historiographe du roi, architecte et secrétaire de l'Académie royale d'architecture en 1718. Ses travaux concernent notamment l'histoire de l'architecture.

<sup>155</sup> NAYROLLES 2005, pp.39-40.

<sup>156</sup> FÉLIBIEN DES AVAUX 1687, p.5.

<sup>157</sup> FÉLIBIEN DES AVAUX 1687, p.6.

<sup>158</sup> Antoine Furetière était un homme d'Église, notamment poète et lexicographe.

<sup>159</sup> FURETIÈRE 1690, t.2, [non paginé], art. « Gothique ».

<sup>160</sup> « Entre un nombre considérable de grandes églises construites de cette manière en divers endroits de l'Europe, il y en a d'anciennes qui ne manquent ni de solidité ni de beauté. On en voit qui se sont conservées jusqu'à nos jours, aussi entières que si l'on achevait de les bâtir : et ces mêmes églises sont encore souvent admirées par les plus habiles architectes, non seulement par leur bonne construction, mais aussi par quelques proportions générales qui s'y trouvent » (FÉLIBIEN DES AVAUX 1699, p.171).

<sup>161</sup> NAYROLLES 2005, p.39.

Jean-François Félibien des Avaux associe la grotte aux régions septentrionales et la forêt aux régions méridionales<sup>162</sup>.

De cette manière, le XVII<sup>e</sup> siècle voit apparaître une distinction entre deux architectures médiévales. Il est toutefois difficile de faire le lien entre les éléments archéologiques d'une part et les sources textuelles d'autre part, sans asservir l'étude des premiers aux secondes. L'idée d'une relation entre la paléographie et l'étude de restes matériels apparaît seulement au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment dans les travaux de Jean Lebeuf<sup>163</sup> (1687-1760). Alors qu'il étudie les sépultures retrouvées à Civaux<sup>164</sup> (Vienne), l'auteur complète les sources textuelles par des observations archéologiques effectuées sur le terrain<sup>165</sup>. Il apporte à la méthode historique une vision plus globale, approche laissant autant de place aux textes qu'au bâti<sup>166</sup>. Jean Lebeuf s'inscrit en cela dans une mouvance qui conduit à la mise en place de la science archéologique. Le comte Anne-Claude de Caylus<sup>167</sup> procède de même, avec une approche empirique du fait historique. Malheureusement, il ne s'intéresse pas au Moyen Âge.

---

<sup>162</sup> « [...] car voici en peu de mots ce qui a pu produire les édifices les plus massifs et les plus grossiers, et ceux qui sont au contraire si légers et si délicats. Les uns ont retenu quelque chose de la rusticité des antres et des cavernes que les peuples septentrionaux habitaient autrefois ; et les autres participent à la légèreté de ces feuillées d'arbres qu'on rencontre dans les bois, ou que les habitants de climats tempérés font eux-mêmes pour se donner de l'ombre en rase campagne » (FÉLIBIEN DES AVAUX 1699, p.172).

<sup>163</sup> Jean Lebeuf a été formé au collège des jésuites d'Auxerre, où il étudie les humanités. Intéressé par les manuscrits, il a pratiqué la paléographie et ses recherches portent essentiellement sur les antiquités de la région d'Auxerre.

<sup>164</sup> La nécropole mérovingienne de Civaux, classée au titre des monuments historiques depuis 1923, contient des sarcophages datés entre 500 et 750. La clôture de la nécropole est réalisée en couvercles de sarcophages dressés. Le lieu nourrit une légende, celle d'une pluie de sarcophages qui se serait abattue au V<sup>e</sup> siècle. Lors de la visite du site en juillet 2020, une habitante désigne les sarcophages mérovingiens comme « les tombes qui font de la musique ». Elle explique que les « trous » visibles dans ces sarcophages sont dus aux générations de visiteurs qui tapent dessus pour produire cette fameuse musique.

<sup>165</sup> LEBEUF 1989.

<sup>166</sup> COCHERIS 1863, p.83.

<sup>167</sup> Anne-Claude-Philippe de Tubières de Grimoard de Pestels de Lévis de Caylus, dit Anne-Claude de Pestels ou de Caylus, est considéré comme un antiquaire pionnier de l'archéologie moderne. Il a rédigé son *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines* entre 1752 et 1765. Les différents volumes sont composés d'objets lui appartenant, d'artéfacts issus des fouilles de Pompéi et Herculaneum et de divers autres.

Johann Winckelmann<sup>168</sup>, par sa conception de l'histoire de l'art, incarne la pensée des Lumières. Il est intéressé par les questions de l'esthétisme et du beau à travers l'étude de la Grèce antique. Cette curiosité intellectuelle transparaît dans son *Histoire de l'art chez les Anciens*<sup>169</sup>, qui sert à la fois la théorisation de l'art et l'élaboration des méthodes d'analyse historique.

Jean-Baptiste Séroux d'Agincourt<sup>170</sup> (1730-1814), quant à lui, a pour mission de poursuivre ses travaux (Figure 8). Il doit alors traiter la période qui succède à Constantin, qu'il décrit ainsi : « parvenu à ce point, on se trouve comme dans un désert immense, où l'on n'aperçoit que des objets défigurés, des lambeaux épars : il semble que, honteux de ce que l'art produisit pendant ce long intervalle, le Temps prenne chaque jour le soin d'en effacer les images »<sup>171</sup>. Le titre même de son *Histoire de l'Art par les Monuments, depuis sa décadence au IV<sup>e</sup> siècle jusqu'à son renouvellement au XVI<sup>e</sup> siècle*, trahit



Figure 8. Jean-Baptiste Louis Georges Séroux d'Agincourt. D'après le portrait réalisé par Simon C. Miger, [s.d., XVIII<sup>e</sup> siècle], Musée Carnavalet, Paris.

son attitude de dénigrement de l'art médiéval. Toutefois, son approche présente l'intérêt de placer les édifices au centre de l'étude. Ils deviennent les sources principales de son discours. Si Jean-Baptiste Séroux d'Agincourt ne distingue pas de sous-périodes dans l'art médiéval, il n'accorde que peu d'importance à l'architecture romane du territoire national, préférant le gothique. À sa suite, Nicolas-Xavier Willemin<sup>172</sup> (1763-1833) contribue à la discipline avec ses *Monuments français inédits*<sup>173</sup>. Les édifices sont l'objet central de son ouvrage mais, à la différence de Jean-Baptiste Séroux d'Agincourt, ils ne servent pas à l'établissement d'un

---

<sup>168</sup> Johann Joachim Winckelmann était antiquaire et historien de l'art. Ses travaux portent essentiellement sur la théorisation de l'histoire de l'art et de l'archéologie, ses réflexions ayant contribué à former ces deux disciplines dans leur version moderne.

<sup>169</sup> WINCKELMANN 1802.

<sup>170</sup> Jean-Baptiste Louis Georges Séroux d'Agincourt était antiquaire et historien de l'art.

<sup>171</sup> SÉROUX D'AGINCOURT 1810, p.III.

<sup>172</sup> Nicolas-Xavier Willemin était antiquaire et historien de l'art, nommé en 1821 membre de la Société royale des Antiquaires. Il collectionne divers meubles et ustensiles médiévaux.

<sup>173</sup> WILLEMIN 1839.



discours. Nicolas-Xavier Willemin propose en fait un catalogue visuel, où l'architecture romane ne prend pas place.

Jacques-François Blondel<sup>174</sup> (1705-1774) consacre, en 1751, un article à l'histoire de l'architecture française et européenne. Il définit le concept *gothique* comme recouvrant la production architecturale de la chute de l'Empire romain d'Occident à Charlemagne<sup>175</sup>. Cette définition pose un problème terminologique : comment désigner l'architecture qui lui succède ? Il le résout l'année suivante en posant les concepts de « gothique ancien » et « gothique moderne »<sup>176</sup>, calqués sur ceux de Jean-François Félibien des Avaux. Les deux expressions sont ensuite utilisées de manière courante tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>177</sup>.

Dans ces ouvrages, les architectures sont définies par des caractères formels. En lien avec l'étymologie de gothique donnée par Antoine Furetière, le « gothique ancien » est alors d'origine germanique. Le « gothique moderne », quant à lui, serait d'origine arabe ou maure, selon ses propres dires<sup>178</sup>. Pour Jacques-François Blondel, le « gothique ancien » conserve une filiation avec l'architecture antique, ce qui justifie son intérêt, au contraire du « gothique moderne »<sup>179</sup>. Cet avis n'est cependant pas partagé par ses contemporains, qui se contentent de différencier d'une manière très manichéenne une architecture lourde d'une autre, plus légère<sup>180</sup>.

Le goût et l'esthétisme pensés par les Lumières<sup>181</sup>, ainsi que l'influence des écrits de Johann Joachim Winckelmann<sup>182</sup>, se retrouvent dans ceux de Johann Georg Sulzer<sup>183</sup> (1720-1779). Il

---

<sup>174</sup> Jacques-François Blondel était architecte et théoricien. Il est notamment auteur d'aménagements aux abords de la cathédrale de Metz. Il a dispensé des cours d'architecture dans l'école qu'il a lui-même créée avant de rejoindre l'Académie royale d'architecture en 1755. L'un de ses élèves était Claude Nicolas Ledoux (1736-1806), responsable de l'aménagement de la Saline de Chaux, à partir de laquelle il dessine les plans de la ville idéale dite de Chaux.

<sup>175</sup> BLONDEL 1751.

<sup>176</sup> BLONDEL 1752.

<sup>177</sup> NAYROLLES 2005, p.42.

<sup>178</sup> « [...] le goût qu'ils reçurent des Arabes et des Maures, qui apportèrent ce genre d'architecture en France des pays méridionaux : comme les Vandales et les Goths avaient apporté du pays du nord le goût pesant du gothique » (BLONDEL 1751, [non paginé]).

<sup>179</sup> NAYROLLES 2005, p.43.

<sup>180</sup> Voir notamment la définition de « gothique » dans LACOMBE 1753.

<sup>181</sup> Voir la sous-partie 1.1.1.1.

<sup>182</sup> WINCKELMANN 1755.

<sup>183</sup> Johann Georg Sulzer était un philosophe suisse, notamment auteur d'une *Théorie générale des Beaux-Arts*.



n’y est plus question de s’intéresser aux caractéristiques particulières de l’architecture médiévale ou d’essayer d’y trouver des styles différents. Il s’agit seulement de montrer à quel point elle ne correspond pas aux critères du beau<sup>184</sup>. Si Johann Georg Sulzer occupe une place importante dans les débats d’esthétisme en Allemagne et en France<sup>185</sup>, il contribue surtout à la dévalorisation de l’art médiéval.

L’idéal encyclopédique s’étiole ensuite, conduisant à un effort de connaissance plus précisément centré sur l’art médiéval. Les travaux de Aubin-Louis Millin de Grandmaison<sup>186</sup> (1759-1818) et de Toussaint-Bernard Émeric-David<sup>187</sup> (1755-1839) illustrent ce phénomène. Il semble que Jacques-Guillaume Legrand<sup>188</sup> (1753-1808) soit l’un des premiers auteurs à proposer une classification complète de différents « styles gothiques »<sup>189</sup>. Ses définitions ne se fondent cependant sur aucune observation scientifique. Toussaint-Bernard Émeric-David identifie des variations d’architecture durant le Moyen Âge, théorisant ainsi la renaissance du XI<sup>e</sup> siècle<sup>190</sup>, fondée sur la sculpture<sup>191</sup>. Alexandre de Laborde<sup>192</sup> (1775-1842), pour sa part, fait

---

<sup>184</sup> SULZER 1771-1774.

<sup>185</sup> Sur le sujet, voir DÉCULTOT 1998.

<sup>186</sup> Aubin-Louis Millin de Grandmaison (1759-1818) était un érudit, naturaliste et bibliothécaire. Intéressé par l’histoire de l’art, il rédige notamment *Antiquités Nationales ou recueil des monuments, pour servir à l’Histoire générale et particulière de l’Empire François, tels que tombeaux, inscriptions, statues, vitraux, fresques, etc., tirés des abbayes, monastères, châteaux et autres lieux devenus domaines nationaux*. Ce travail est présenté le 9 décembre 1790 devant l’Assemblée constituante. Par la suite, Aubin-Louis Millin a enseigné l’archéologie à Paris, avant de devenir conservateur-professeur du département des Antiquités, puis président du Conservatoire de la Bibliothèque nationale. En compagnie de Pierre Marie Auguste Broussonet (1761-1807) et de Louis-Augustin Bosc d’Antic (1759-1828), il a fondé une société savante parisienne, qu’il place sous le patronage de Carl von Linné (1707-1778).

<sup>187</sup> Toussaint-Bernard Émeric-David était historien de l’art et homme politique, élu membre de l’Académie des inscriptions et belles-lettres en 1816. Il a étudié notamment la statuaire (1805), la peinture moderne (1806) et la sculpture antique (1853).

<sup>188</sup> Jacques-Guillaume Legrand était architecte et historien. Il a entrepris la rédaction d’une *Histoire générale de l’Architecture, ou Comparaison des Monuments de tous les âges chez les différents peuples*, qui reste sous la forme d’un manuscrit inachevé.

<sup>189</sup> « Il y a du gothique de différents caractères, dont l’origine est très différente, et qu’on doit, en conservant si l’on veut le nom générique, distinguer par un autre nom caractéristique tel que *Gothique Grec* (du temps bas), *Gothique Romain*, *Gothique Sarrasin*, *Arabe* ou *Mauresque*, *Gothique Barbare*, avant Charlemagne, *Gothique Lombard*, sous Charlemagne et depuis, *Gothique Normand*, *Saxon*, *Allemand*, etc. » (LEGRAND 1809, pp.66-67).

<sup>190</sup> « Le commencement du onzième siècle forme une des principales époques de l’histoire de l’art moderne. Une ferveur générale portait les esprits à reconstruire les églises et à les embellir ; ce zèle se manifestait surtout en France » (ÉMERIC-DAVID 1853, p.11).

<sup>191</sup> ÉMERIC-DAVID 1842.

<sup>192</sup> Alexandre Louis Joseph, marquis de Laborde, était un archéologue et homme politique.

preuve d'une vision plus nuancée concernant les apports extérieurs dans l'art médiéval, ne voyant plus de grandes ruptures mais une forme de continuité subissant des influences<sup>193</sup>. Le terme « gothique » n'a alors plus qu'une valeur conventionnelle de tradition, puisque le « style gothique » n'est pas, pour Alexandre de Laborde, d'origine étrangère. Son second volume, daté de 1836, contribue à une méthodologie dans la même mouvance que celle de l'archéologie normative d'Arcisse de Caumont<sup>194</sup>.

Ainsi, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il existe une distinction entre deux périodes stylistiques au Moyen Âge<sup>195</sup>, bien qu'elle relève davantage de l'empirisme et de l'intuition que d'une véritable conceptualisation. Elle ne dispose pas d'une terminologie propre et adaptée. La perception de l'art « gothique », en évoluant, vide cette acception de son sens. Apparaît alors clairement la nécessité d'un nouveau nom pour un nouveau concept : celui d'art « roman ».

### 1.1.2.2 Inventer l'art « roman »

Traditionnellement, la première occurrence du terme « roman » appliqué à l'art se trouve dans une correspondance entre deux érudits normands – Charles de Gerville et Auguste le Prévost – en 1818. Ce terme sert à désigner la production architecturale médiévale entre le IX<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle<sup>196</sup>. Ce bornage chronologique est donné par l'introduction de la croisée d'ogives<sup>197</sup>, qui marque la fin de l'architecture *romane*.

Avec le terme « roman », Charles de Gerville<sup>198</sup> (1769-1853) paraît être le premier à rassembler plusieurs phénomènes artistiques. En effet, il réunit les arts dits lombard, saxon et anglo-normand. Cette approche est novatrice mais l'apport de Charles de Gerville ne peut être étudié sans prendre en compte celui d'autres antiquaires européens. Les érudits anglais ont

---

<sup>193</sup> LABORDE 1816-1836.

<sup>194</sup> NAYROLLES 2005, p.65. Au sujet d'Arcisse de Caumont et de son rôle dans l'étude des édifices, voir la sous-partie 1.2.1.1.

<sup>195</sup> NAYROLLES 2005, p.45.

<sup>196</sup> Sur le terme « roman », sa réception et ses usages au XIX<sup>e</sup> siècle, voir notamment HUANG 2015.

<sup>197</sup> FERDINAND 1934.

<sup>198</sup> Charles-Alexis-Adrien Duhérissier de Gerville était un historien naturaliste. Il étudia l'archéologie du Cotentin et la géologie, en plus de mener des recherches historiques locales. Il a notamment dressé un inventaire des églises de la Manche.

joué un rôle important dans la définition de ce concept<sup>199</sup> ; William Gunn<sup>200</sup> (1750-1841) l'invente sous le terme de *romanesque*. Son étymologie renvoie au français *roman*. Par proximité linguistique, ce néologisme mettrait en évidence un fort lien de parenté avec l'art romain. Pourtant, il n'est pas du fait de Charles de Gerville mais suit celui qui, en linguistique, désigne la langue dérivant du Latin. Dès le concile de Tours, tenu en 813, est attestée l'expression « *in rusticam romanam linguam* », recommandant aux prêtres de s'adresser aux fidèles dans la forme vernaculaire de la langue latine<sup>201</sup>. D'après cette source, la langue du royaume des Francs est le « roman », avant que ce terme ne soit étendu à toutes les langues issues du Latin, créant ainsi le concept de langues romanes<sup>202</sup>. Pour Charles de Gerville, le « style roman » est un « mélange de romain et de gothique » légitimé par son rattachement à Rome. Il n'est pas exempt d'originalité mais c'est bien sa paternité qui lui confère tout son intérêt. Ainsi, avec le terme « roman », Charles de Gerville réussit non seulement à nommer un concept jusqu'alors ambigu, mais parvient également à le définir<sup>203</sup>.

Arcisse de Caumont<sup>204</sup> (1801-1873), qui compte Charles de Gerville et Auguste le Prévost parmi ses relations, contribue largement à la diffusion du terme et du concept d'art roman (*Figure 9, p.48*). En 1830, il inaugure à Caen un « cours d'antiquités monumentales »<sup>205</sup>. Il en publie entre 1830 et 1841 les volumes et les planches, réédités plusieurs fois entre 1850 et

---

<sup>199</sup> Sur le rôle des antiquaires anglais et leur contribution à l'historiographie, voir NAYROLLES 2005, pp.46-56.

<sup>200</sup> William Gunn était un homme d'église et écrivain. Il a obtenu l'autorisation de compiler, à partir des archives du Vatican, divers documents écrits concernant l'histoire religieuse de l'Angleterre. Il les a publiés de manière anonyme en 1803. Lors de ses recherches, il a découvert un manuscrit du X<sup>e</sup> siècle, *Historia Brittonum*, aussi appelé *Nennius*, dont il a proposé une traduction commentée et fac-similée en 1819.

<sup>201</sup> Concile de Tours, canon 17, 813. Sur le sujet s'est tenue une journée d'étude le 3 juin 2013 à l'Université de Tours, organisée par Bruno Judic. Le compte-rendu de cette journée est disponible en ligne, sur le site du Centre Tourangeau d'Histoire de d'études des Sources (CETHIS, EA 6298). Url : <https://cethis.hypotheses.org/files/2013/04/RapportTours813.pdf>

<sup>202</sup> KLINKENBERG 1999, p.136.

<sup>203</sup> NAYROLLES 2005, p.87.

<sup>204</sup> Arcisse de Caumont était un historien et archéologue. Il a contribué à l'histoire de l'architecture, notamment en rédigeant un *Essai sur l'architecture religieuse du Moyen Âge*. Il a fondé la Société des antiquaires de Normandie, puis la Société linnéenne de Normandie (1824) et la Société française d'archéologie (1834) qu'il dota du périodique *Bulletin Monumental*.

<sup>205</sup> DEBORD 1989.

1870 sous le titre *Abécédaire ou rudiment d'archéologie*<sup>206</sup>. Le principal apport d'Arcisse de Caumont à la discipline est une approche rationnelle de l'histoire de l'architecture, qu'il divise en périodes définies par des styles, eux-mêmes déterminés par des critères. Il pratique une observation sélective des édifices : il ne considère que les critères comparables entre les différents monuments. Si ce mode d'étude peut être critiqué, il correspond à l'objectif principal de l'auteur : dresser une classification thématique, à la fois



Figure 9. Arcisse de Caumont. D'après le portrait conservé à la Société des antiquaires de Normandie, [c.1860], Caen.

géographique et chronologique. Il peut ainsi proposer une subdivision de la période médiévale en trois : « roman », « transition », « gothique »<sup>207</sup>. Le « roman » comporte une « période primordiale », de la chute de l'Empire romain d'Occident au X<sup>e</sup> siècle, et « secondaire », qui recouvre le XI<sup>e</sup> siècle. La « période de transition » concerne la fin du XI<sup>e</sup> et la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. La « période gothique », quant à elle, se subdivise en trois : « primordiale » de la fin du XII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la première moitié XIII<sup>e</sup> siècle, « secondaire » entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle, enfin « tertiaire » entre le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle.

Au travers de ses travaux, il apparaît que Arcisse de Caumont distingue les différentes sous-périodes du roman d'après la présence concomitante de plusieurs caractéristiques architecturales. Ainsi, le « roman primitif » se définit par son plan, la mise en œuvre de son appareil, la forme de ses colonnes et de ses pilastres, la typologie de ses entablements, de ses baies et de ses arcades, de ses voûtes, de ses tours et de ses clochers, ainsi que de ses ornements. Pour le « roman secondaire », Arcisse de Caumont y ajoute les types de contreforts, de modillons, de corniches, de chapiteaux et de roses notamment. Enfin, en ce qui concerne le « roman tertiaire », il faut adjoindre l'étude des bas-reliefs et des statues<sup>208</sup>.

Dans la nomenclature de chacune de ces sous-périodes se retrouve celle utilisée en géologie, trahissant l'approche d'Arcisse de Caumont : ce dernier oscille entre une objectivité

---

<sup>206</sup> CAUMONT 1869.

<sup>207</sup> Voir notamment CAUMONT 1825.

<sup>208</sup> Voir NAYROLLES 2005, pp.100-102.

archéologique et une histoire de l'art et de l'architecture, très dépendante des contingences historiques<sup>209</sup>. Ses travaux débouchent sur la théorie, largement critiquée, des « écoles romanes d'architecture » et contribuent à l'alimentation du mythe d'une origine régionaliste de l'art<sup>210</sup>. Pour Arcisse de Caumont, l'étude architecturale de l'édifice sert un double objectif : d'une part, il s'agit de le rattacher à une ère stylistique et, d'autre part, à une zone géographique<sup>211</sup>.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le terme « roman » est employé de manière courante mais le concept qu'il recouvre reste variable. Les recherches de Jules Quicherat<sup>212</sup> (1814-1882) permettent de perfectionner le classement débuté par Arcisse de Caumont. Ses réflexions posent les bases de la compréhension de l'architecture romane<sup>213</sup> ; il défend notamment l'idée du rôle architectural de l'ornementation médiévale<sup>214</sup> et explique les ruptures chronologiques dues aux reconstructions entre le XI<sup>e</sup> siècle et le XII<sup>e</sup> siècle<sup>215</sup>. Pour Arcisse de Caumont et Jules Quicherat notamment, l'architecture romane peut être étudiée par le rattachement des édifices à des groupements géographiques. À l'inverse, Auguste Choisy<sup>216</sup> (1841-1909), dans son *Histoire de l'architecture*<sup>217</sup>, crée des ensembles typologiques. Il propose notamment les notions des églises dites de pèlerinage et celle des « prototypes carolingiens ».

Durant la même période, l'étude des édifices débouche souvent sur des classements chronogéographiques. Alexandre de Laborde (1773-1842), Jean-Nicolas-Louis Durand (1760-1834) ou Jean-Thomas Thibault (1757-1826) incarnent cette approche rationnelle des formes

---

<sup>209</sup> NAYROLLES 2005, p.95.

<sup>210</sup> Sur ces questions, voir notamment NAYROLLES 2005, pp.270-281.

<sup>211</sup> Voir NAYROLLES 2005, p.102.

<sup>212</sup> Jules Quicherat était historien et archéologue. Il a été nommé professeur de diplomatique en 1849 et a dirigé l'École des chartes à partir de cette date.

<sup>213</sup> Voir QUICHERAT 1851 ; QUICHERAT 1852 ; QUICHERAT 1853 et QUICHERAT 1854.

<sup>214</sup> BLOCH *et al.* 1961, pp.275-328.

<sup>215</sup> SCHNEIDER 2010, p.133.

<sup>216</sup> Auguste Choisy était ingénieur des ponts et chaussées, historien de l'art et historien de l'architecture. En Grèce, il a observé la courbure des stylobates des temples et, contrairement à ses prédécesseurs, il a proposé que cette disposition permette de corriger les déformations optiques. Il a analysé la construction romaine dans son *Art de bâtir chez les Romains* en 1873. Il a enseigné l'histoire de l'architecture et publié la synthèse de ses travaux en 1899, sous le titre *Histoire de l'architecture*.

<sup>217</sup> CHOISY 1899.

architecturales<sup>218</sup>. En 1834 est créée la Commission des monuments historiques<sup>219</sup> ; Prosper Mérimée (1803-1870), Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879) et Ludovic Vitet (1802-1873) y occupent une place importante, tandis qu'ils contribuent à la définition de l'architecture romane<sup>220</sup>.

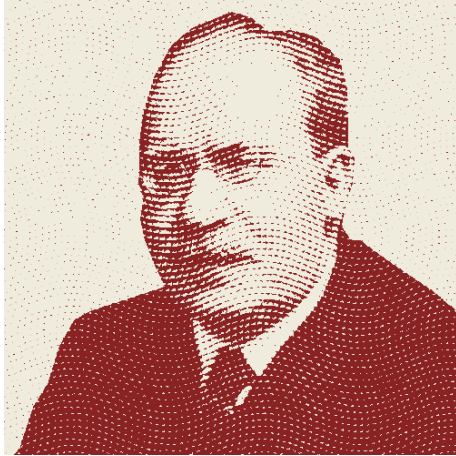


Figure 10. Henri Focillon. D'après le portrait conservé à la Dumbarton Oaks Research Library, Washington.

Les travaux d'Henri Focillon (1881-1943), l'une des figures les plus emblématiques de cette historiographie<sup>221</sup>, marquent la philosophie de l'art (Figure 10). En appliquant à l'étude de l'objet artistique le concept de l'évolution, il distingue, pour chaque style, des phases successives<sup>222</sup>. Celles-ci sont récurrentes et universelles : l'âge expérimental, l'âge classique, l'âge de raffinement et l'âge baroque<sup>223</sup>. Henri Focillon porte un intérêt particulier à la technique et à son étude, entendant alors définir chaque art par une technique

spécifique qui le contraint et le caractérise<sup>224</sup>. Dans le cas de l'architecture romane, il propose la forme de la voûte. Cette vision évolutionniste de l'art est largement critiquée ; pour Marcel Durliat, elle structure toutefois la recherche en art roman jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle<sup>225</sup>.

Dans le courant de ce siècle, la discipline est scindée, les approches se spécialisent et différents domaines de recherche apparaissent, tels que l'analyse documentaire. Émile Mâle (1862-1954), qui réalise des études iconographiques, apporte une approche systématique. L'iconographie devient la clef permettant de comprendre le sujet à partir duquel chaque œuvre est conçue. Cette vision a un effet bénéfique puisqu'elle conduit à une mise en lumière de l'art roman par les textes – textes liturgiques, écrits des Pères de l'Église et littérature

---

<sup>218</sup> Pour quelques remarques concernant l'historiographie de l'étude du bâti, voir la sous-partie 1.2.1.

<sup>219</sup> Voir MATHIAN 2001.

<sup>220</sup> Pour une étude détaillée, voir NAYROLLES 2005, pp.113-135.

<sup>221</sup> DURLIAT 1996.

<sup>222</sup> FOCILLON 1934.

<sup>223</sup> FOCILLON 1934, pp.16-21.

<sup>224</sup> « Chaque style dans l'histoire est sous la dépendance d'une technique qui l'emporte sur les autres et qui lui donne sa tonalité » (FOCILLON 1934, p.16).

<sup>225</sup> DURLIAT 1996, p.41.

médiévale. La conceptualisation de l'étude de l'image prend alors en compte le message directement identifiable, véhiculé de manière claire, ainsi que sa valeur symbolique. Ces considérations atteignent leur paroxysme avec l'approche iconologique<sup>226</sup>.

Ainsi, s'intéresser à la période médiévale et à son art, d'abord dit « barbare », offre un cadre à l'application de méthodes développées à partir de celles des sciences naturelles, fondées sur l'observation et la classification. Celles-ci débouchent sur l'établissement d'ensembles de caractéristiques qui définissent, dès 1820, un art « roman »<sup>227</sup>. Toute l'adresse réside ensuite en la définition substantielle de cette période.

---

<sup>226</sup> L'ouvrage *Iconologia* de Cesare Ripa (1555-1622), publié en 1593, donne les bases de cette discipline. L'iconologie a été formalisée par Aby Möriz Warburg (1866-1929) et ses disciples, dont Erwin Panofsky (1892-1968). Voir notamment MITCHELL 1997.

<sup>227</sup> BARRAL I ALTET 2006 b, p.31.

### 1.1.3 Donner sa substance à l'architecture romane

L'architecture romane peut être aujourd'hui définie par des critères simples. Il s'agit « [d']un certain type de construction, une architecture surtout religieuse, à l'origine de maçons, présentant un voûtement assez spécifique qui oscille entre charpentes, voûtes en berceau ou d'arêtes, et qui se différencie de l'ogive considérée comme un trait spécifique de l'architecture gothique. Le bâtiment est percé d'ouvertures, plutôt étroites dans les églises voûtées, qui en rendent sombre l'intérieur »<sup>228</sup>. Cette définition provient encore une fois de l'historiographie et se retrouve dans des publications récentes, en langue française ou étrangère<sup>229</sup>. Il s'agit d'une conceptualisation commode dans un cadre didactique mais loin de la réalité. Une première nuance à apporter concerne l'apparente unité de cet art, dont les formes architecturales varient en fonction des régions et des « âges »<sup>230</sup>. D'autres interrogations se posent au sujet du concept d'art roman ; l'une d'entre elles, débattue tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, concerne l'établissement des bornes chronologiques<sup>231</sup>. En comparaison, établir celles du « style gothique » semble plus aisé. Il est alors défini comme le « style ogival », son existence débute donc avec l'emploi de cette forme, comparable à une ogive. Pour reprendre Henri Focillon, la forme principale de l'art roman est la voûte en berceau<sup>232</sup>, mais son apparition est bien antérieure au Moyen Âge puisqu'elle se trouve déjà dans des édifices antiques<sup>233</sup>. Il en va de même pour les basiliques, les façades triomphales ou les cloîtres, provenant tous de formes architecturales déjà attestées durant l'Antiquité<sup>234</sup>.

Les différents auteurs qui s'intéressent à l'art ou au « style » romans tentent alors de le définir, que ce soit en ayant recours à l'idée de l'an mil<sup>235</sup> ou à une subdivision fondée sur une vision

---

<sup>228</sup> BARRAL I ALTET 2006 b, p.18.

<sup>229</sup> Par exemple, voir l'ouvrage de O. Beznosova et E. Bakhmetyeva traitant de l'art et de l'architecture des églises romanes de la Provence : БЕЗНОСОВА (О. В.), БАХМЕТЬЕВА (Е. Ю.), Романские храмы Прованса : искусство и архитектура, Moscou : Индрик/Indrik, 2019.

<sup>230</sup> BARRAL I ALTET 2006 b, p.19.

<sup>231</sup> NAYROLLES 2005, p.265.

<sup>232</sup> Voir la sous-partie 1.1.2.

<sup>233</sup> BARRAL I ALTET 2006 b, p.301.

<sup>234</sup> BARRAL I ALTET 2006 b, p.302.

<sup>235</sup> Voir la sous-partie 1.1.3.1.



linéaire de l'évolution des formes<sup>236</sup>. Dans le même temps, la question de la disparition de cet art et de la transition avec le suivant peine à trouver un consensus<sup>237</sup>.

### 1.1.3.1 « Il l'enchaîna pour mille ans et le jeta dans l'abîme »<sup>238</sup> : l'idée de l'an mil

Définir l'architecture romane par une forme paraît difficile, peut-être impossible<sup>239</sup>. Pour Xavier Barral i Altet, les seuls éléments particuliers du « style roman » seraient le tympan de grand format ainsi que les églises à déambulatoires et à chapelles rayonnantes<sup>240</sup>. Du fait de cette continuité avec ce qui le précède, il est difficile de dater le début du « style roman ». Il a été décidé, de manière arbitraire, de recourir à l'an mil<sup>241</sup>. Ce choix se fonde en partie sur les écrits de Raoul Glaber (vers 985 – vers 1047). Ce moine chroniqueur est l'auteur de l'une des sources textuelles principales concernant la fin du X<sup>e</sup> et le début du XI<sup>e</sup> siècle. Sa *Chronique de l'an mil*<sup>242</sup> correspond à une partie de ses *Historiae*, qui renseignent la période entre 900 et 1044. Il y expose un marasme politique, social et moral, en lien avec des peurs millénaristes. Le chiliasme, ou millénarisme, est effectivement présent dans les écrits des Pères apostoliques<sup>243</sup>, dans l'Apocalypse de saint Jean<sup>244</sup> et dans plusieurs écrits judaïques intertestamentaires<sup>245</sup>. Après une période de mille ans interviendrait alors l'Antéchrist et le règne terrestre du Messie. Jules Quicherat, qui a connaissance de la *Chronique* de Raoul Glaber, considère que ces craintes sont partagées par tous ses contemporains. Elles se traduisent alors dans la production architecturale par la rupture avec les traditions antiques

---

<sup>236</sup> Voir la sous-partie 1.1.3.2.

<sup>237</sup> Voir la sous-partie 1.1.3.3.

<sup>238</sup> Apocalypse, chap.20, v.2-3.

<sup>239</sup> Voir BARRAL I ALTET 2006 a.

<sup>240</sup> BARRAL I ALTET 2006 b, p.302.

<sup>241</sup> NAYROLLES 2005, p.265.

<sup>242</sup> Pour une édition récente, voir par exemple GLABER (R.), *Chronique de l'an mil*, Clermont-Ferrand : éd. Paléo, 2011.

<sup>243</sup> Se reporter au chapitre 15 de l'Épître de Barnabé, figurant *in extenso* dans le *Codex Sinaiticus*, l'un des plus anciens manuscrits de la Bible et rédigé en langue grecque.

<sup>244</sup> « Et quand les mille ans seront arrivés à leur terme, Satan sera relâché de sa prison, il sortira pour égarer les gens des nations qui sont aux quatre coins de la terre, Gog et Magog, afin de les rassembler pour la guerre ; ils sont aussi nombreux que le sable de la mer » (Apocalypse, chap.20, v.7-8).

<sup>245</sup> À titre d'exemple, voir les Psaumes de Salomon, le Livre des Jubilés ou l'apocalypse de Baruch.

et la création du roman<sup>246</sup> : « Comme la troisième année après l’an mil était sur le point de commencer, on se mit par toute la terre, et particulièrement dans les Gaules et en Italie, à renouveler les vaisseaux des églises [...]. On eût dit que le monde se secouait pour dépouiller sa vieillesse et revêtir une robe blanche d’églises. Enfin, presque tous les édifices religieux, cathédrales, moutiers des sains, chapelles de villages, furent convertis par les fidèles en quelque chose de mieux »<sup>247</sup>. D’autres auteurs, à l’instar d’Arcisse de Caumont, ne voient pas la même fracture, mais considèrent que l’an mil marque le passage du « style roman primordial », ou « primitif », au « style roman secondaire ».

Les deux premiers tomes des *Historiae* de Raoul Glaber concernent la période qui précède l’an mil et exposent divers signes et événements, témoignant surtout de la bonne connaissance de l’auteur de l’Apocalypse de saint Jean. Le troisième tome traite la période 1000-1033, soit le millénaire de la Passion du Christ, développé dans le livre suivant. Le cinquième et dernier tome se concentre plus sur Raoul Glaber lui-même. Aussi, ce dernier n’est pas tant un chroniqueur qu’un romancier, réinterprétant les événements de son temps d’après sa connaissance des Écritures<sup>248</sup>.

Une première remise en question de la considération de l’an mil et de son impact sur la production artistique est proposée par l’abbé Charles-Auguste Auber<sup>249</sup> (1804-1892) dans un article dédié<sup>250</sup>. Les troubles mentionnés par Raoul Glaber précèdent l’an mil d’un demi-siècle, ce qui rend le lien de causalité difficile à démontrer. Par ailleurs, l’abbé Auber rappelle le contexte politique et historique, notamment les invasions normandes, qui selon lui explique plus les craintes de Raoul Glaber que l’approche de l’an mil. Cependant, la vision de Jules Quicherat de l’an mil est répandue et l’abbé Auber ne semble avoir que peu d’impact sur ses contemporains<sup>251</sup>.

---

<sup>246</sup> NAYROLLES 2005, p.266.

<sup>247</sup> Citation dans DUBY 1980, p.197.

<sup>248</sup> RICHÉ 1998, pp.47-48.

<sup>249</sup> Charles-Auguste Auber, prêtre et archéologue français, était notamment historiographe du diocèse de Poitiers et membre de plusieurs sociétés d’antiquaires et d’archéologues.

<sup>250</sup> AUBER 1861.

<sup>251</sup> NAYROLLES 2005, p.267.

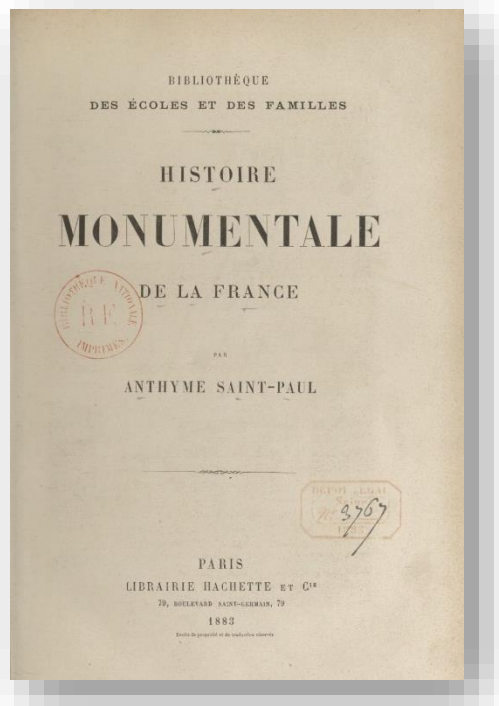


Figure 11. Page de faux-titre, *Histoire monumentale de la France*, première édition (1883).

Une autre remise en question de la portée de l'an mil se retrouve dans l'*Histoire monumentale de la France*<sup>252</sup> d'Anthyme Saint-Paul<sup>253</sup> (1843-1911). L'ouvrage (Figure 11), particulièrement apprécié dès sa première édition<sup>254</sup>, concerne les édifices du sol français, de la « phase ou période latine » à la « Renaissance et l'art classique ». La période de maturité de l'art roman est alors comprise entre 1120 et 1150. Anthyme Saint-Paul y indique la nécessité de faire la part des choses, entre la vision légendaire de l'an mil et la réalité<sup>255</sup>. Il propose une critique des écrits de Raoul Glaber, invoquant la contingence historique et l'exagération dont il fait preuve. Ce faisant, Anthyme Saint-Paul initie un certain

doute parmi les historiens, y compris chez Robert de Lasteyrie<sup>256</sup> (1849-1921), suiveur de Jules Quicherat. Robert de Lasteyrie écrit alors qu'il est difficile, voire impossible de donner une date concernant l'apparition de l'art roman<sup>257</sup>. Il considère que ce dernier naît de l'art carolingien et que la période de transition a duré jusqu'en 1060<sup>258</sup>.

Alors qu'il consacre ses recherches à proposer un séquençage en périodes de l'art roman, Henri Focillon semble être conscient que la mesure séculaire n'est pas absolue. Malgré cela, il porte un grand intérêt à l'an mil et à sa signification, comme en témoigne son manuscrit, édité

<sup>252</sup> La première édition paraît en 1883. La dernière réédition du vivant d'Anthyme Saint-Paul est datée de 1911 (SAINT-PAUL 1911).

<sup>253</sup> Anthyme Saint-Paul était historien de l'art et archéologue français. Membre de plusieurs sociétés d'archéologues et d'antiquaires, il était notamment intéressé par l'architecture médiévale chrétienne.

<sup>254</sup> BOINET 1913.

<sup>255</sup> SAINT-PAUL 1911, p.69. Voir aussi le n°32, paru en 1995, des *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, ayant pour thématique « L'an mil, fin d'un monde ou renouveau ? ».

<sup>256</sup> Le comte Robert Charles de Lasteyrie du Saillant était notamment un historien et archiviste français. Le concernant, voir BRUTAILS 1923.

<sup>257</sup> LASTEYRIE 1912, p.227

<sup>258</sup> LASTEYRIE 1912, p.228.

à titre posthume, sur le sujet<sup>259</sup>. Ces considérations sont reprises par Louis Grodecki<sup>260</sup> (1910-1982). Pour lui, le « premier art roman méridional » se caractérise par de petites églises offrant paradoxalement de nombreuses innovations techniques<sup>261</sup> ; cette architecture disparaît au milieu du XI<sup>e</sup> siècle et ne se retrouve plus que dans certains édifices ruraux<sup>262</sup>. Le « siècle de l’an mil » de Louis Grodecki s’étend alors de 950 à 1050 ou 1060 environ<sup>263</sup> et offre une continuité à la période carolingienne, seulement séparé de celle-ci par le « gouffre » du siècle de 900<sup>264</sup>. Y succède alors la plénitude du « monde roman », définie entre 1060 et 1220<sup>265</sup>.

Cependant, le concept même du « siècle de l’an mil » ne correspond à aucune réalité archéologique et relève plus d’une construction historiographique. Pour Marcel Durliat, le XI<sup>e</sup> siècle n’est pas le théâtre du retour de traditions mais celui d’innovations techniques et architecturales qui en font « un terrain privilégié de recherches pour toute une génération d’historiens de l’art médiéval »<sup>266</sup>.

Utiliser la fatidique date de l’an mil ne permettant pas de correctement définir l’art dit « roman », il devient nécessaire, au début du XX<sup>e</sup> siècle, de proposer une subdivision de la période fondée sur des observations et des typologies.

### *1.1.3.2 Définir et identifier différentes périodes au sein du « style roman »*

Le terme « roman » permet de qualifier une partie de la production artistique médiévale. S’il n’y a pas de consensus sur le début de cet art, il devient nécessaire de préciser le découpage

---

<sup>259</sup> FOCILLON 1952.

<sup>260</sup> Sur l’historien de l’art français Louis Grodecki, voir les chapitres introductifs dans TIMBERT 2020.

<sup>261</sup> GRODECKI 1958, p.313.

<sup>262</sup> GRODECKI 1958, p.314.

<sup>263</sup> GRODECKI *et al.* 1973.

<sup>264</sup> DURLIAT 1996, p.46.

<sup>265</sup> En témoignent les deux ouvrages de la collection « L’Univers des Formes » : AVRIL *et al.* 1982 et AVRIL *et al.* 1983.

<sup>266</sup> DURLIAT 1996, p.48.

chronologique interne de la période<sup>267</sup>. Josep Puig i Cadafalch<sup>268</sup> (1867-1956) construit alors le concept de « premier art roman »<sup>269</sup> (Figure 12). Il repose sur l'étude d'un corpus d'édifices classés en deux séries : la première s'appuie sur les datations de ces édifices, d'après les sources textuelles<sup>270</sup>. La seconde consiste en l'évolution supposée des caractéristiques architecturales, en empruntant au principe du déterminisme<sup>271</sup> tel que défini par Hippolyte Taine<sup>272</sup>

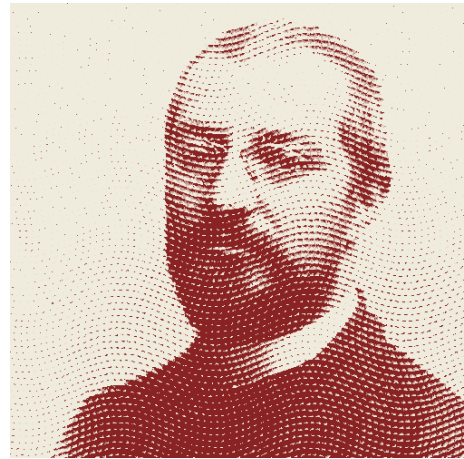


Figure 12. Josep Puig i Cadafalch. D'après le portrait de Pau Audouard, [s.d., XIX<sup>e</sup> siècle], photographie, conservé au Caixaforum, Barcelone.

(1828-1893). En effet, Josep Puig i Cadafalch ordonne les édifices dans ce qui, selon lui, est l'évolution logique des formes architecturales. Il fonde ses hypothèses à l'aide des datations permises par les sources<sup>273</sup>. Sa méthode consiste donc à établir une chronologie qu'il complète ensuite grâce aux vestiges archéologiques. De cette manière, Josep Puig i Cadafalch entend créer un modèle ayant deux finalités. Il permet, d'une part, de dater toute forme architecturale en la plaçant dans une chronologie établie et, d'autre part, de restituer une forme originelle disparue<sup>274</sup>. Les résultats obtenus traduisent un phénomène culturel inhomogène pétri de régionalisation. Cette méthode est contestable, puisqu'elle présuppose une évolution linéaire des caractéristiques et formes architecturales<sup>275</sup>. La cartographie ainsi obtenue présente la zone d'expansion maximale de formes dites caractéristiques du « style roman ». Josep Puig i

---

<sup>267</sup> BARRAL I ALTET 2006.

<sup>268</sup> À propos de l'architecte et historien de l'art catalan propos de Josep Puig i Cadafalch, voir *Jospe Puig i Cadafalch, arquitecte de Catalunya (1867-1956). Recull de les actes del Congrés celebrat els dies 18-21 d'octubre de 2017 i altres escrits dedicats*, Barcelone : Barcelona Departament de Cultura de la Generalitat de Catalunya, 2021.

<sup>269</sup> PUIG I CADAVALCH 1930.

<sup>270</sup> Pour plus d'informations, voir VERGNOLLE, BULLY 2012.

<sup>271</sup> LÉON 1905.

<sup>272</sup> Le philosophe et historien français Hippolyte Taine considérait que l'histoire répond à des lois universelles, de la même manière que les sciences naturelles. Sa méthode est exposée dans son *Histoire de la littérature anglaise*, paru en 1863.

<sup>273</sup> Voir notamment BARRAL I ALTET 2003.

<sup>274</sup> PUIG I CADAVALCH 1935, p.9.

<sup>275</sup> FRANCASTEL 1942, pp.39-48.

Cadafalch théorise alors l'existence de quatre écoles régionales : les écoles rhénane, provençale ou catalane, bourguignonne et italienne<sup>276</sup>. Les « écoles romanes » sont définies par un ensemble de formes architecturales qui leur sont propres. Cette théorie, commode sur le plan didactique, ne relève d'aucune réalité historique<sup>277</sup>. Elle puise son origine notamment chez Arcisse de Caumont<sup>278</sup>, avant d'être reprise et enseignée par Eugène Lefèvre-Pontalis<sup>279</sup> (1862-1923) à l'École des Chartres<sup>280</sup> (Figure 13). Ce dernier développe une méthode personnelle et précise<sup>281</sup>, et propose plusieurs synthèses sur l'architecture romane<sup>282</sup>.



Figure 13. Eugène Lefèvre-Pontalis. D'après le portrait présent dans *Congrès archéologique de France*, 1921.

Réfuter la théorie des écoles romanes<sup>283</sup> ne doit pas pour autant conduire à éliminer le cadre géographique de toute étude. Elle ne peut se concevoir sans celle des unités territoriales, de la topographie et des axes de communication. Quoi qu'il en soit, la prise de distance par rapport à la théorie des écoles n'est pas immédiate. Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, Auguste Choisy semble être le seul auteur à en faire état. Il théorise subséquemment

un système construit autour de centres de création et de dynamiques de rayonnement<sup>284</sup>. Toutefois et comme le résume Marcel Durliat, « le premier art roman de Josep Puig i Cadafalch n'existe pas en tant que style »<sup>285</sup>. Henri Focillon propose une distinction dans l'évolution du « style roman », entre un « âge expérimental » et une « période classique ». Le XI<sup>e</sup> siècle voit alors l'apparition du « style roman » par une concordance d'événements économiques,

<sup>276</sup> PUIG I CADAVALCH 1935, p.360.

<sup>277</sup> SALET 1957.

<sup>278</sup> Voir la sous-partie 1.1.2.

<sup>279</sup> Eugène Lefèvre-Pontalis, historien de l'architecture, a rédigé de nombreuses monographies d'édifices.

<sup>280</sup> DESHOULIÈRES 1925.

<sup>281</sup> Voir LEFÈVRE-PONTALIS 1906.

<sup>282</sup> Voir notamment LEFÈVRE-PONTALIS 1905.

<sup>283</sup> Sur le sujet, voir FRANCASTEL 1942.

<sup>284</sup> NAYROLLES 2005, pp.270-277.

<sup>285</sup> DURLIAT 1996, p.47.

sociaux, politiques et religieux<sup>286</sup>. Pour Henri Focillon, il existe trois grands « domaines » de l'âge « expérimental ». Il s'agit en fait de trois zones géographiques. La première puise ses sources dans les travaux de Josep Puig i Cadafalch. La deuxième concerne la Germanie et son architecture dite ottonienne. Enfin, la troisième zone mise en évidence est le royaume de France, qu'Henri Focillon aborde par l'étude de la sculpture et des rapports qu'elle entretient avec l'architecture<sup>287</sup>. Vient ensuite la « période classique », qu'Henri Focillon place entre le dernier tiers du XI<sup>e</sup> siècle et le premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle<sup>288</sup>. Il reconsidère la théorie des écoles architecturales romanes en introduisant le concept de filiation entre édifices, comme traduction de phénomènes d'influences. L'étude de la sculpture romane dans ce cadre met en évidence son rôle architectural, puisqu'elle se place aux « endroits sensibles » du bâtiment, soit là où s'exercent des fonctions architecturales<sup>289</sup>. Henri Focillon, pourtant, ne lui consacre qu'une étude superficielle, suivant la méthodologie établie par Émile Mâle<sup>290</sup>. Vis-à-vis des travaux de Josep Puig i Cadafalch, Henri Focillon conserve l'appellation de « premier art roman » en la cantonnant à l'architecture du Midi, créant ainsi les concepts de « premier roman méridional » et de « premier roman septentrional »<sup>291</sup>. Ils recouvrent donc respectivement l'art « lombard »<sup>292</sup> et l'art « ottonien »<sup>293</sup>.

À cette période font suite les expressions de « second art roman » et d'« art roman central », désignant un art qui se développe entre la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle et le début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>294</sup>. En 1994, Éliane Vergnolle revient sur les limites de la distinction de phases dans le développement de l'art roman<sup>295</sup>. Elle propose de distinguer trois moments dans le courant

---

<sup>286</sup> FOCILLON 1938 a, pp.13-54.

<sup>287</sup> FOCILLON 1938 b.

<sup>288</sup> FOCILLON 1938 a, p.56.

<sup>289</sup> DURLIAT 1996, p.43.

<sup>290</sup> Une fameuse citation de Henri Focillon résume son point de vue : « une forme, même représentative, n'a pas de sens, parce qu'elle en a plusieurs ou, ce qui revient au même, elle n'en a aucun » (FOCILLON 1934, pp.143-144).

<sup>291</sup> BARRAL I ALTET 2006 b, p.19.

<sup>292</sup> KINGSLEY PORTER 1915-1917.

<sup>293</sup> FOCILLON 1938 a.

<sup>294</sup> BARRAL I ALTET 2006 b, p.19.

<sup>295</sup> VERGNOLLE 1994, p.11.

du XI<sup>e</sup> siècle. La phase de « préfiguration » se situe entre 980 et 1020, incarnée par des édifices présentant des « caractéristiques architecturales romanes ». Pour Éliane Vergnolle, il s'agit de la coordination des espaces architecturaux, de la plasticité des volumes et des murs. La deuxième phase, dite de « création », paraît s'étendre de 1020 à 1060 et se définit par l'expérimentation architecturale<sup>296</sup>. Éliane Vergnolle propose de lier cette étude à celle de la sculpture monumentale et de la peinture. La phase d'« explosion », représentée entre 1060 et 1090, est caractérisée par une forte expansion géographique dans le contexte de la Réforme grégorienne ; une des caractéristiques les plus visibles est l'usage du moyen appareil<sup>297</sup>.

Pour Marcel Durliat, il existe deux étapes seulement, réparties autour de la date de 1060, qui incarne un « rôle de subdivision [...] sans lui accorder une valeur absolue »<sup>298</sup>. La période qui précède 1060 est celle de l'« expérimentation », fondée d'après la théorie du premier art roman de Josep Puig i Cadafalch<sup>299</sup>. En Catalogne, en Languedoc méditerranéen et en Bourgogne se trouvent alors les premiers exemples d'expériences architecturales concernant le voûtement et les supports. L'apparition des piles à colonnes engagées et chapiteaux sculptés marque alors la fin de cette recherche<sup>300</sup>, à la cathédrale d'Elne (Pyrénées-Orientales) au milieu du XI<sup>e</sup> siècle et à Sant Miquel de Fluvià (Catalogne, province de Gérone, Alt Empordà), construite entre 1045 et 1066<sup>301</sup>. Ainsi et pour Marcel Durliat, après 1060, l'architecture romane est pleinement constituée<sup>302</sup>.

Cette période s'achève vers 1100 et prend corps dans un groupe d'églises, à laquelle l'historiographie a attribué le nom « de pèlerinage ». Les éléments architecturaux, isolés lors de la phase expérimentale, sont réunis. Ainsi, pour Marcel Durliat, ces édifices présentent un chevet à déambulatoire et à chapelles rayonnantes, un transept à collatéraux, une élévation à tribunes pour la totalité de l'édifice, un voûtement en pierre – berceaux sur doubleaux, voûtes d'arêtes, coupoles sur trompes –, des piles composées, colonnes engagées et

---

<sup>296</sup> VERGNOLLE 1994, p.78.

<sup>297</sup> VERGNOLLE 1994, p.146.

<sup>298</sup> DURLIAT 1996, p.50.

<sup>299</sup> Voir DURLIAT 1989.

<sup>300</sup> DURLIAT 1996, p.51.

<sup>301</sup> GAILLARD 1938, pp.85-100.

<sup>302</sup> « Le style affirme une maîtrise à laquelle il est désormais parvenu dans toutes ses techniques : architecture, sculpture monumentale, peinture murale » (DURLIAT 1996, p.50).



chapiteaux. L'abbatiale Sainte-Foy de Conques (Aveyron) fait office de charnière entre les deux périodes, vraisemblablement construite entre 1041 et 1065<sup>303</sup> et celle de Cluny, dite Cluny III, est l'archétype de cet âge roman<sup>304</sup>. La peinture monumentale se développe de même que la sculpture, notamment représentée par celles du cloître de Moissac (Tarn-et-Garonne) et de l'abbatiale Saint-Sever<sup>305</sup> (Landes).

La question de la subdivision du XII<sup>e</sup> siècle est également traitée par Éliane Vergnolle, qui propose une période de « maturité du style roman » entre 1090 et 1140<sup>306</sup>. Pour Henri Focillon, la création architecturale à cette période laisse transparaître une volonté d'assurer « la stabilité et la sécurité »<sup>307</sup>. Marcel Durliat en résume les caractéristiques architecturales par les travées, les surfaces murales continues dans les nefs, de grandes arcades « aux angles vifs » pour le passage entre le vaisseau central de la nef et les bas-côtés et le décor monumental extérieur – jeux d'appareil, niches, colonnettes et entablement – ainsi que « cette manière de cage massive dans laquelle sont enfermés les arcs diaphragmes supportant la coupole et le clocher »<sup>308</sup>.

Dans le sud-ouest et le Massif Central apparaît la voûte en berceau en arc brisé, qui est engendré par deux segments de cercle s'affrontant à la clef<sup>309</sup>. Cette forme se retrouve en Languedoc et en Provence dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. En ce qui concerne la sculpture monumentale, le chapiteau corinthien prendrait un aspect plus organique ; pour Yves Christe, l'apparition du portail historié surviendrait entre 1115 et 1120<sup>310</sup>.

De fait, la définition de la période romane, qui passe par l'identification et la création de différentes phases, conduit à la question de la fin de cet art.

---

<sup>303</sup> VERGNOLLE *et al.* 2011.

<sup>304</sup> VINGTAIN 1998.

<sup>305</sup> GARDELLES 1986.

<sup>306</sup> Sur ce sujet, voir les chapitres « Maturité (1090-1140) » et « L'essor du décor monumental (1090-1140) » dans VERGNOLLE 1994.

<sup>307</sup> FOCILLON 1934, p.19.

<sup>308</sup> DURLIAT 1996, pp.55-56.

<sup>309</sup> VIOLLET-LE-DUC 1854, pp.46-47.

<sup>310</sup> CHRISTE 1991.

### 1.1.3.3 La fin de l'art roman

Si une périodisation peut être établie au sein de l'art roman, la question de sa disparition est très présente dans l'historiographie. En 1820, Charles de Gerville définit de manière empirique une « époque de la transition »<sup>311</sup>. Ce concept est repris par Arcisse de Caumont qui le définit comme constitué d'édifices présentant à la fois des caractères romans et gothiques<sup>312</sup>. Dans le même temps, Louis Vitet utilise ce style de la transition dans une monographie qu'il consacre à la cathédrale Notre-Dame de Noyon (Oise) ; pour lui, il s'agit de l'emploi simultané de la voûte d'ogives et du plein cintre<sup>313</sup>. Le concept d'architecture « de transition » perdure jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle mais n'est pas employé par tous les auteurs<sup>314</sup>. Anthyme Saint-Paul remet en cause l'imprécision des bornes chronologiques – de 1140/1150 à 1250 environ<sup>315</sup>. Eugène Lefèvre-Pontalis semble être le premier à critiquer le fondement même du concept de « l'architecture de transition ». Si, pour Henri Focillon, l'art gothique se développe à partir de l'ogive<sup>316</sup>, les processus à l'œuvre sont bien évidemment plus complexes<sup>317</sup>. Pour Eugène Lefèvre-Pontalis, cette « architecture de transition » est « le reflet d'une idée fausse qui consiste à voir dans l'emploi de l'arc brisé l'origine exclusive de l'architecture gothique »<sup>318</sup>. Effectivement, il n'existe pas de rupture franche entre les « styles » et, contrairement à ce que Eugène Viollet-le-Duc affirmait, le roman n'est pas plus le produit d'une « société passive et cléricale » que le gothique n'est « inventé par des laïques »<sup>319</sup>. L'innovation de la période gothique n'est pas la forme de la croisée d'ogives, mais bien la standardisation et la rationalisation des chantiers<sup>320</sup>. Cependant, elles sont déjà présentes

---

<sup>311</sup> GERVILLE 1824.

<sup>312</sup> CAUMONT 1869, p.175.

<sup>313</sup> VITET, RAMÉE 1845, p.82.

<sup>314</sup> NAYROLLES 2005, p.269.

<sup>315</sup> SAINT-PAUL 1911, p.73.

<sup>316</sup> FOCILLON 1938 a, p.139.

<sup>317</sup> Voir, sur ce sujet, ERLANDE-BRANDENBURG 1983, pp.38-42.

<sup>318</sup> LEFÈVRE-PONTALIS 1912, p.8.

<sup>319</sup> NAYROLLES 2005, p.270.

<sup>320</sup> Voir CHAPELOT, BENOIT 1985.

dans l'architecture romane<sup>321</sup>, notamment dans le cas des tympans demandant une organisation prévisionnelle précise<sup>322</sup>.

Pourtant, pour Marcel Durliat, la disparition de l'art roman est facilement suivie<sup>323</sup>. Elle est due selon lui aux réformes religieuses entre la fin du XI<sup>e</sup> et le début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>324</sup>. Ces dernières conduisent à une volonté de dépouillement, incarnée notamment par saint Bernard<sup>325</sup>. Ce contexte susciterait alors plus la modification et l'adaptation de formes existantes que la création architecturale. Pour Marcel Durliat, l'art roman se tourne de nouveau vers la tradition antique<sup>326</sup>. La façade de Saint-Gilles (Gard) serait un bon exemple de ce « courant antiquisant », développant une importante iconographie sculptée sur ses tympans et sa frise continue<sup>327</sup>, d'une manière analogue à celle du portail et du cloître de Saint-Trophime d'Arles<sup>328</sup> (Bouches-du-Rhône). Cet esthétisme se répand en Languedoc méditerranéen<sup>329</sup>. Vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, ce courant se compléterait d'un apport byzantin<sup>330</sup>.

Quoi qu'il en soit, l'art roman languedocien semble se perpétuer jusqu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>331</sup>. De fait, pendant au moins cinquante ans, l'art roman et l'art gothique coexistent<sup>332</sup>. L'art suivant, qui peut être qualifié de gothique méridional, plus rarement de gothique languedocien, concerne essentiellement l'Aude, l'Ariège, le Gers, la Haute-Garonne, l'Hérault,

---

<sup>321</sup> BARRAL I ALTET 2006 b, p.303.

<sup>322</sup> Un colloque international tenu à l'Université de Rennes 2 – Haute Bretagne du 2 au 6 mai 1983 traite de ces questions. Les actes, publiés en trois volumes, concernent la place des hommes dans la création artistique (BARRAL I ALTET 1986), la commande et l'organisation du travail (BARRAL I ALTET 1988) ainsi que la consommation de l'œuvre (BARRAL I ALTET 1990).

<sup>323</sup> Pour Marcel Durliat, il s'agit d'un contexte de compétition entre « un ordre ancien déclinant et un ordre moderne en progrès » (DURLIAT 1996, p.60).

<sup>324</sup> DURLIAT 1996, pp.62-63.

<sup>325</sup> AUBERT 1934, p.139.

<sup>326</sup> DURLIAT 1996, p.63.

<sup>327</sup> THIRION 1991.

<sup>328</sup> THIRION 1976.

<sup>329</sup> DURLIAT 1996, p.64.

<sup>330</sup> VERGNOLLE 1994, p.347.

<sup>331</sup> PRACHE *et al.* 2002, p.209.

<sup>332</sup> BARRAL I ALTET 2006 b, p.87.

les Pyrénées-Orientales et le Tarn<sup>333</sup>. En ce qui concerne les âges romans, la majorité des édifices qui peuvent être documentés appartiennent au contexte religieux<sup>334</sup>, qui ne doit pas pour autant être interprété comme le seul lieu d'expression de cet art. Dans le domaine de la construction civile, les recherches archéologiques autorisent à de plus amples études<sup>335</sup>.

---

<sup>333</sup> Voir notamment DURLIAT 1973 et PRADALIER 1991.

<sup>334</sup> BARRAL I ALTET 2006, p.133.

<sup>335</sup> *Un village au temps de Charlemagne. Moines et paysans de l'abbaye de Saint-Denis du VII<sup>e</sup> siècle à l'an mil*, cat. expo., Paris, 1988 & *L'Habitation à l'époque romane. Histoire et archéologie*, *Revue d'Auvergne*, 574, 2005, actes du XII<sup>e</sup> colloque international d'art roman, Issoire, 25-27 octobre 2002.

## 1.2 Faire parler les murs : étudier le bâti médiéval en France

L'intérêt pour les édifices et leurs vestiges n'est pas récent<sup>336</sup>. Relevant tantôt de l'histoire, tantôt de l'architecture, il prend corps aujourd'hui dans l'archéologie du bâti<sup>337</sup>. Cette dernière, qui se définit comme « l'étude de l'histoire d'un bâtiment à partir de l'analyse de ses murs en élévation »<sup>338</sup>, utilise des méthodes provenant de l'archéologie du sédimentaire<sup>339</sup>. En France, elle est souvent liée à l'archéologie préventive<sup>340</sup>, sans s'y limiter, tout en impliquant différents acteurs aux outils et protocoles d'étude variés<sup>341</sup>. Tous ces derniers sont interrogés dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au travers d'articles publiés dans des revues européennes<sup>342</sup> ; un premier ouvrage dédié à cette question est publié en 1994<sup>343</sup>. Leur multiplicité nourrit une grande diversité dans les perspectives de recherche. Aussi, depuis le début des années 2000, deux visions de l'étude du bâti cohabitent<sup>344</sup>. Pour certains, il s'agit d'une méthode et, pour d'autres, d'une discipline à part entière<sup>345</sup>. Dans un cas comme dans l'autre, l'un de ses principaux rôles est la connaissance du patrimoine et sa valorisation<sup>346</sup>.

---

<sup>336</sup> Pour une courte historiographie de l'étude du bâti, voir la sous-partie 1.2.1.

<sup>337</sup> Voir notamment CARPENTIER (V.), « La fouille et l'histoire. Apports récents de l'archéologie à l'histoire de l'habitat rural du haut Moyen Âge en Basse-Normandie », dans MADELINE *et al.* 2007, pp.153-168.

<sup>338</sup> DEMOULE *et al.* 2009, p.78.

<sup>339</sup> Sur les méthodes employées dans l'étude du bâti, voir la sous-partie 1.2.2.

<sup>340</sup> DEMOULE *et al.* 2009, p.79.

<sup>341</sup> « [...] si cette discipline [l'archéologie du bâti] a emprunté ses méthodes d'enregistrement à l'archéologie du sous-sol, la pratique du terrain a laissé apparaître des spécificités qui nécessitent la mise en place de protocoles propres à l'étude des bâtiments en trois dimensions » (PARRON-KONTIS, REVEYRON 2005, p.13).

<sup>342</sup> Les revues *Arqueologia de la Arquitectura* et *Archeologia dell'architettura* en sont des exemples, respectivement espagnol et italien.

<sup>343</sup> Voir notamment WOOD 1994.

<sup>344</sup> Voir VANETTI 2019.

<sup>345</sup> Sur la définition de l'archéologie du bâti comme une méthode ou une discipline, voir la sous-partie 1.2.3.

<sup>346</sup> Sur le rôle de l'archéologie du bâti dans la valorisation du patrimoine médiéval chrétien français, voir la sous-partie 1.2.3.3.

### 1.2.1 Les premières pierres : historiographie de l'étude du bâti médiéval (XVIII<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle)

L'étude du développement de l'archéologie du bâti en France<sup>347</sup> met en exergue sa double paternité, imputable à deux facteurs principaux : l'archéologie urbaine telle que menée à partir des années 1970 d'une part, l'archéologie médiévale d'autre part<sup>348</sup>. Cette dernière se construit d'abord autour de l'intérêt grandissant pour la période à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>349</sup>. Le développement de la discipline archéologique influence ensuite les approches<sup>350</sup>. Le cas particulier de l'étude des édifices conservés en élévation, en particulier médiéval, conduit aux interrogations épistémologiques et à la définition progressive, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, à l'archéologie du bâti<sup>351</sup>. Aussi, revenir sur l'historiographie de l'étude du bâti médiéval permet de mieux en comprendre la définition, l'évolution et les enjeux actuels.

#### 1.2.1.1 D'une histoire de l'architecture à un intérêt particulier pour le bâti (XVIII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècle)

La période médiévale, d'abord définie comme une transition obscure entre l'ère antique et la Renaissance<sup>352</sup>, attise la curiosité d'aristocrates anglais à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>353</sup>. Cet intérêt se manifeste d'ailleurs dans un mouvement culturel : le néogothique<sup>354</sup>. Le regard porté sur le Moyen Âge et ses vestiges est alors sentimental et contemplatif<sup>355</sup>. À cette période, les sciences naturelles reposent sur l'observation et la classification : par l'étude de caractères communs ou distincts, il est possible de cataloguer les êtres vivants, de construire une terminologie adaptée et de formuler des hypothèses. Ce raisonnement permet notamment la formulation de la théorie de l'évolution en 1859<sup>356</sup>. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ces

---

<sup>347</sup> Par exemple, voir MATAOUCHEK, MIGNOT 2009 et SAPIN 2014 b.

<sup>348</sup> Voir VANETTI 2022.

<sup>349</sup> Voir la sous-partie 1.2.1.1.

<sup>350</sup> Sur ce point, voir la sous-partie 1.2.1.2.

<sup>351</sup> Pour un point historiographique sur cette question, voir la sous-partie 1.2.1.3. En ce qui concerne la définition disciplinaire de l'archéologie du bâti et des éléments plus précis de ce débat, se reporter plutôt à la sous-partie 1.2.3.

<sup>352</sup> VANETTI 2021, p.19.

<sup>353</sup> BORDONE 1993.

<sup>354</sup> VANETTI 2021, p.19.

<sup>355</sup> VANETTI 2021, p.24.

<sup>356</sup> DARWIN 1859.

approches, développées pour les sciences exactes, transitent vers l'histoire<sup>357</sup>. Elle se dote alors de méthodes plus rationnelles et rigoureuses<sup>358</sup>. En appliquant le principe de classification aux édifices, il devient possible de différencier des styles architecturaux d'après des caractéristiques typologiques et chronologiques. Ceci nécessite, dans le même temps, la création d'une nomenclature se voulant à la fois scientifique et objective<sup>359</sup>.

En 1816, l'homme politique et archéologue Alexandre de Laborde (1773-1842) classe les monuments de manière chrono-géographique<sup>360</sup>. Jean-Nicolas-Louis Durand<sup>361</sup> (1760-1834), professeur de l'école Polytechnique, propose des fiches de vocabulaire simplifié et fonctionnel à l'usage de ses étudiants<sup>362</sup>. Tout comme l'architecte Jean-Thomas Thibault<sup>363</sup> (1757-1826), il considère que les formes architecturales sont limitées mais qu'elles varient en fonction de facteurs externes, incluant notamment la disponibilité des matériaux<sup>364</sup>. Dans un ouvrage paru en 1755, Johann Joachim Winckelmann (1717-1768) définit l'architecture européenne en l'estimant fondée sur un idéal classique, théorisant l'existence d'« idées primitives », des formes architecturales originelles et universelles<sup>365</sup>. Sa théorie est notamment reprise par Antoine Chrysostome Quatremère de Quincy<sup>366</sup> (1755-1849) en 1832, qui voit la « grotte » dans le temple égyptien, la « tente » dans le temple chinois ou la « cabane » dans le temple grec<sup>367</sup>.

---

<sup>357</sup> VANETTI 2021, p.24.

<sup>358</sup> VANETTI 2021, p.25.

<sup>359</sup> Voir SCHNAPP 1993.

<sup>360</sup> Il s'agit des régions du territoire national et de huit périodes chronologiques.

<sup>361</sup> Jean-Nicolas-Louis Durand a notamment travaillé sous la direction d'Étienne-Louis Boullée (1728-1799), l'une des figures de l'architecture néo-classique française. Son cours, dispensé à l'École Polytechnique, a été publié à compte d'auteur en 1809 ; il est connu sous le nom « le *Petit Durand* » (DURAND 1809).

<sup>362</sup> DURAND 1809 et DURAND 1813.

<sup>363</sup> Jean-Thomas Thibault était architecte et dessinateur. Il s'est associé avec Étienne-Louis Boullée (1728-1799) et Pierre-Adrien Paris (1745-1819). Lors des concours de l'An II (1793-1794), il s'associe à Jean-Nicolas-Louis Durand.

<sup>364</sup> VANETTI 2021, pp.25-26.

<sup>365</sup> BILODEAU 2001.

<sup>366</sup> L'architecte, philosophe et homme politique Antoine Chrysostome Quatremère de Quincy est à l'origine de la transformation de l'église Sainte-Geneviève en temple républicain, le Panthéon. Il promut la théorie de l'isolement des monuments dans le tissu urbain, telle qu'elle est appliquée au XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>367</sup> QUATREMÈRE DE QUINCY 1832.

Cependant, ces conceptions sont remises en question dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. William Whewell<sup>368</sup> (1794-1866), antiquaire formé à la biologie, recherche un unique protocole d'étude pouvant être appliqué à tout objet<sup>369</sup>. Parfaitement illustrée dans l'un de ses ouvrages, paru en 1830<sup>370</sup>, sa méthode est inductive. Les travaux d'Arcisse de Caumont font état d'une approche similaire<sup>371</sup>. Dans les deux cas, il s'agit d'observer, de décrire et d'analyser les caractères de l'édifice. Ceux-ci permettent d'en déduire la typologie et la chronologie<sup>372</sup>. Ainsi, il ne s'agit plus de comparer l'édifice à d'autres, mais de l'étudier en lui-même.

D'une manière analogue à la classification des vivants, Arcisse de Caumont propose celle des formes architecturales. Elle repose sur une nomenclature précise<sup>373</sup> et nécessaire pour garantir l'objectivité des travaux<sup>374</sup>. La terminologie donnée par Arcisse de Caumont est inspirée de la géologie : il envisage un phasage constitué des états « primitif », « secondaire » et « tertiaire »<sup>375</sup>. Il s'appuie également sur la représentation graphique – dessins, schémas, croquis – à l'instar du naturaliste suédois Carl von Linné<sup>376</sup>. Tout ceci lui permet de théoriser une évolution linéaire de l'architecture médiévale. Critiquée, tout comme sa méthode, elle est restée peu employée<sup>377</sup>.

Ces mutations de l'approche de l'histoire de l'architecture s'expliquent par divers facteurs, notamment la volonté d'instrumentaliser le bâti historique dans la construction d'une identité nationale<sup>378</sup>. Afin d'inventorier ce patrimoine et d'en limiter le pillage, l'état français créé en

---

<sup>368</sup> Le scientifique, philosophe et historien des sciences William Whewell a théorisé les concepts de sciences palétiologiques, visant à étudier les rapports de causalité des événements historiques, et de consilience, qui permet d'étudier la manière dont de sources indépendantes traitant d'un même phénomène concourent.

<sup>369</sup> YANNI 1997.

<sup>370</sup> WHEWELL 1830.

<sup>371</sup> Voir la sous-partie 1.1.2.

<sup>372</sup> William Whewell les définit comme *internal evidences*.

<sup>373</sup> YANNI 1997, p.212.

<sup>374</sup> La question du vocabulaire est centrale dans les recherches d'Arcisse de Caumont. Contrairement à William Whewell, il créé le sien.

<sup>375</sup> NAYROLLES 2001, p.30.

<sup>376</sup> Sur le parallèle qui peut être fait entre les travaux de Carl von Linné et ceux d'Arcisse de Caumont, voir NOELL 2001, p.268.

<sup>377</sup> MATHIAN 2001, p.213.

<sup>378</sup> Sur un phénomène analogue se produisant dans d'autres pays européens, voir notamment EHRINGHAUS 1996.



1830 la Commission des monuments historiques<sup>379</sup>. Prosper Mérimée est nommé au poste d'inspecteur général après la démission de Ludovic Vitet<sup>380</sup>. L'institution se dote de deux revues : *Annales archéologiques* (1844) et *Revue archéologique* (1845). Les périodes essentiellement concernées sont l'Antiquité et le Moyen Âge. Les différentes publications font état de la nécessité de l'élaboration d'un protocole d'analyse reproductible et applicable à tout objet architectural.

Afin de sélectionner les membres de la Commission des monuments historiques, Prosper Mérimée décide de faire appel à des personnalités<sup>381</sup>, à l'instar d'Eugène Viollet-le-Duc<sup>382</sup>. Ce dernier voit l'architecture sous un œil utilitariste<sup>383</sup>, qui prend en compte le contexte auquel elle appartient<sup>384</sup>. Il développe le concept de « besoin », d'une manière analogue à Gottfried Semper<sup>385</sup> (1803-1879) ; dans ce cadre, l'objectif de l'étude architecturale est de comprendre à quel besoin l'édifice répond. La méthode d'Eugène Viollet-le-Duc est fondée sur l'observation directe et la production de relevés, qui deviennent alors des outils d'analyse<sup>386</sup>. Ces procédés lui permettent la mise en évidence des transformations du bâti, le conduisant à la théorisation du concept d'« Unité » : l'identité de l'édifice, en lien avec le besoin originel auquel il a répondu. De fait, Eugène Viollet-le-Duc voit un aspect éthique à la restauration des édifices et justifie ses anastyloses par des arguments « archéologiques »<sup>387</sup>.

---

<sup>379</sup> Voir MATHIAN 2001.

<sup>380</sup> François Guizot (1820-1910), ministre de l'instruction publique, est à l'origine de la création de ce poste. L'inspecteur est chargé de « parcourir successivement tous les départements de la France, s'assurer sur les lieux de l'importance historique ou du mérite de l'art des monuments, recueillir tous les renseignements qui se rapportent à la dispersion des titres ou des objets accessoires qui peuvent éclairer sur l'origine, les progrès ou la destruction de chaque édifice » (François Guizot cité dans RECHT 2003, p.1573). Par la circulaire n°40 de 1830, Ludovic Vitet (1802-1873) est nommé à ce poste entre 1830 et 1834.

<sup>381</sup> Prosper Mérimée considère, au sujet de la Province, qu'« [...] il ne faut plus nous fier à ses archéologues ni à ses architectes [...] » (RECHT 2003, p.1580).

<sup>382</sup> VANETTI 2021, pp.33-34.

<sup>383</sup> « L'architecture tend à un résultat suprême : satisfaire à un besoin de l'homme » (VIOUET-LE-DUC 1854, p.339).

<sup>384</sup> Pour Eugène Viollet-le-Duc, l'architecture résulte de « traditions locales, des goûts et des mœurs des populations, des lois imposées par l'emploi des matériaux, des relations commerciales, du génie particulier des hommes qui ont exercé une action » (VIOUET-LE-DUC 1854, p.IX).

<sup>385</sup> Gottfried Semper était architecte et professeur d'architecture allemand.

<sup>386</sup> TIMBERT 2013, p.17.

<sup>387</sup> TIMBERT 2013, p.105.

D'autres facteurs ont contribué à la définition de l'étude du bâti. Parmi eux peuvent être cités les travaux de Henri Labrouste<sup>388</sup> (1801-1875). Dans le cadre du Grand prix de Rome de 1828, il propose des comptes rendus détaillant les différentes phases de construction du temple de Paestum (Italie) et y établit un lien entre la production architecturale et le contexte social et économique. Malgré l'inexactitude de certaines de ses conclusions, il affirme ainsi le localisme et le relativisme de l'architecture<sup>389</sup>, en opposition à l'idéal universel architectural. Cette idée se retrouve dans les travaux de l'architecte allemand Heinrich Hübsch (1795-1883), pour qui l'architecture suit à la fois des règles universelles et locales<sup>390</sup>, la diversité des formes résultant alors de la structure, ou de l'« expérience technostatique », et de l'esthétisme<sup>391</sup>.

Ainsi, entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> siècle, l'approche de l'étude des édifices se transforme ; d'un intérêt centré sur les textes et instrumentalisant les monuments, elle glisse à une attention particulière portée à ces derniers, dans une volonté de mieux les conserver.

#### *1.2.1.2 L'influence de l'approche archéologique (XVIII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècle)*

Cependant, l'historiographie de l'étude des édifices ne repose pas uniquement sur une approche architecturale ; elle est également liée à celle de l'archéologie. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette discipline n'est pas encore constituée. Des objets sont prélevés ponctuellement, dans une pratique qui peut être qualifiée de « cueillette »<sup>392</sup>. Peu à peu s'y ajoute une approche chronologique, avec pour principal outil la typologie<sup>393</sup>. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, apparaît une meilleure structuration scientifique<sup>394</sup> : les changements sociétaux profonds, induits par la

---

<sup>388</sup> Henri Labrouste était architecte. Il a formé ses élèves dans le contexte du courant rationaliste. Il est connu pour avoir dessiné les plans de la bibliothèque Sainte-Genève (Paris).

<sup>389</sup> BERGDOLL 2000, p.175.

<sup>390</sup> BERGDOLL 2001, p.1747.

<sup>391</sup> L'esthétisme est défini par Jean Nayrolles comme « l'apparence externe qui ne dépend que du goût des artistes et du goût de la société à un moment donné » (NAYROLLES 2006, p.19).

<sup>392</sup> SCHNAPP 1982, p.770.

<sup>393</sup> « [...] la typologie a émancipé l'archéologue de la tutelle textuelle » (SCHNAPP 1993, p.395).

<sup>394</sup> Diverses raisons peuvent être avancées. Ceci peut être vu comme une conséquence de la Révolution française, de la révolution industrielle, des changements de cadres de vie induits. Il est intéressant de noter qu'à cette période apparaît une distinction entre un passé « encore vivant » et un passé « définitivement mort » (NORA 1984, p.XVII), opposés à un "aujourd'hui" inconnu caractérisé par des changements profonds.

Révolution française et la révolution industrielle notamment, ont pour effet d'augmenter le rôle mémorial et mémoriel des vestiges<sup>395</sup>. Cette période est également considérée comme un « moment fondateur des États-nations »<sup>396</sup> servant un discours nationaliste, qui participe à ce que Renato Bordone qualifie d'« invention du Moyen Âge »<sup>397</sup>. Dans ce contexte, les vestiges conservés en élévation ont un rôle structurant<sup>398</sup> et l'idée de leur sauvegarde se développe. Le 30 mars 1887, est adoptée la loi pour la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistique<sup>399</sup>, qui traduit une réflexion sur le contexte légal de la protection.

Ainsi, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'approche du bâti médiéval a changé et l'expression « archéologie médiévale » circule dans les publications<sup>400</sup>. Ces changements ont également un impact sur l'enseignement de la discipline<sup>401</sup> ; un manuel d'archéologie médiévale est publié en 1900 : *L'archéologie du Moyen Âge et ses méthodes*<sup>402</sup>. À partir de cette période, la classification typologique des styles est considérée comme insuffisante pour comprendre l'architecture et il devient nécessaire d'en étudier le contexte historico-culturel.

### *1.2.1.3 Le patrimoine et le domaine de la conservation-restauration (XX<sup>e</sup> siècle)*

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'enjeu de l'identité nationale se fait de moins en moins ressentir dans les moteurs de la recherche archéologique française. Dans un contexte de colonialisme et d'impérialisme, elle se tourne vers des vestiges plus « exotiques »<sup>403</sup>. Des missions

---

<sup>395</sup> CHOAY 1992, p.94.

<sup>396</sup> VANETTI 2021, p.20.

<sup>397</sup> Voir BORDONE 1993.

<sup>398</sup> Le bâti contribue à « maintenir et préserver l'identité d'une communauté, ethnique ou religieuse, nationale, tribale ou familiale » (CHOAY 1992, p.15).

<sup>399</sup> *Journal officiel de la république française. Jeudi 31 mars 1887, n°89.*

<sup>400</sup> L'archéologie médiévale émergeant comme un champ de recherche spécifique entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle, le nombre de publications se concentrant sur ce sujet reste malgré tout limité. Quelques exemples peuvent être donnés, à l'instar de l'essai de Charles Cahier (CAHIER 1851).

<sup>401</sup> À titre d'exemple, en 1892 est créé un enseignement d'architecture médiévale à l'École des Beaux-Arts de Paris. Voir THERRIEN 1998.

<sup>402</sup> BRUTAILS 1900.

<sup>403</sup> VANETTI 2021, p.53.

archéologiques semi-permanentes voient le jour à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et se poursuivent ensuite, au Proche-Orient ou en Grèce, à l'instar des fouilles du site d'Olympie ou de Pergame. Le développement de l'archéologie préhistorique et protohistorique fait évoluer la pratique de la fouille : à présent, il s'agit de collecter un maximum d'informations sur site<sup>404</sup> afin de mener une étude globale, précise et méthodique. Dans ce contexte, l'apport de la stratigraphie est indéniable ; les objets ne sont plus prélevés ponctuellement selon des critères esthétiques mais utilisés pour construire une chronologie<sup>405</sup>.

En France, l'intérêt pour la période médiévale en France diminue, conduisant à une baisse de moyens financiers. Progressivement, les modèles anciens sont abandonnés dans la création architecturale, domaine qui se distingue de celui de la conservation-restauration. Le *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance*<sup>406</sup>, très apprécié lors de sa publication en 1902<sup>407</sup>, propose d'étudier un édifice en niant ses abords et son contexte actuel. Ce choix peut paraître étonnant, d'autant que l'étude globale est justement centrale dans les travaux archéologiques contemporains<sup>408</sup>. La même approche, qui considère l'édifice comme dépourvu de tout contexte<sup>409</sup>, est présente dans la loi du 31 décembre 1913<sup>410</sup>. Elle définit les rôles de l'architecte en chef des monuments historiques et en fait le seul à pouvoir mener des études, proposer et mettre en œuvre des projets d'aménagement<sup>411</sup>. Cette loi participe à la scission entre archéologie et conservation-restauration<sup>412</sup>.

---

<sup>404</sup> DANIEL 1952, p.288.

<sup>405</sup> GRAN-AYMERIC 1998, p.299.

<sup>406</sup> ENLART 1902.

<sup>407</sup> BRUTAILS 1903, pp.125-126.

<sup>408</sup> VANETTI 2021, p.56.

<sup>409</sup> SAPIN 2014 a, p.9.

<sup>410</sup> Loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques. Contenu consultable en ligne sur le site Legifrance. Url : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000315319/>

<sup>411</sup> Voir BOTTON 2004.

<sup>412</sup> Au sujet de la conservation-restauration, voir BOISSARD 2020.

Les théories hygiénistes et les grands travaux d'urbanisation ont néanmoins mis l'accent sur la position du bâtiment par rapport au réseau viaire et son rôle dans la ville, ajoutant ces questions à celles purement esthétiques ou artistiques<sup>413</sup>.

De manière concomitante s'institutionnalise en France une autre discipline : l'histoire de l'art. Elle étudie toutes les formes de productions matérielles humaines, incluant donc les édifices. Dans le cadre de cette discipline, ils sont alors approchés au travers de critères artistiques.

Ainsi, du début du XX<sup>e</sup> siècle aux années 1930, le bâti médiéval est l'objet d'étude de deux domaines distincts : la conservation-restauration d'une part, l'histoire de l'art d'autre part<sup>414</sup>.

La situation est différente dans d'autres pays européens à la même période. En Allemagne, se développe un « *unicum* » : l'étude architecturale de la mise en œuvre et des matériaux s'enrichit par la fouille<sup>415</sup>, donnant naissance à la « *Bauforschung* »<sup>416</sup>. En Suisse, le début des années 1900 marque le développement de l'approche archéologique du bâti. Elle est employée dans le cadre de chantiers de restauration, à l'instar de ceux dirigés par l'archéologue Albert Naef (1862-1936). Des lois cantonales concernant la protection du patrimoine bâti sont adoptées dans cette décennie<sup>417</sup>.

Les destructions matérielles causées par la Seconde Guerre mondiale rendent nécessaires, tout au long du conflit, de grandes campagnes de reconstruction. Entre 1940 et 1942, le gouvernement de Vichy se dote du Comité national de la reconstruction (CNR) et du Commissariat technique à la reconstruction immobilière (CRI) afin de pouvoir reconstruire les bâtiments détruits par les combats. En 1943, il approuve le Code de l'Urbanisme<sup>418</sup> qui encadre ces travaux<sup>419</sup>. En 1944, le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU)

---

<sup>413</sup> Pour un exposé précis et exhaustif, se reporter au chapitre II.11.2 dans VANETTI 2021.

<sup>414</sup> VANETTI 2021, p.69.

<sup>415</sup> Voir GERKAN 1924.

<sup>416</sup> Sur le sujet, se reporter au chapitre II.1.3 dans VANETTI 2021.

<sup>417</sup> Sur le sujet, voir BUJARD 2022.

<sup>418</sup> Le Code de l'Urbanisme émane du Comité National d'Urbanisme créé 1941.

<sup>419</sup> Voir VOLDMAN 1997.

est créé. Les abords des monuments historiques sont protégés<sup>420</sup> ; les travaux s'inscrivant dans ce périmètre sont dirigés par l'architecte en chef des monuments historiques<sup>421</sup>, supervisé par l'architecte des Bâtiments de France<sup>422</sup>. Le 8 août 1945, la Direction générale de l'Architecture, en charge des monuments historiques, est rattachée au Ministère de l'Éducation nationale, tandis que l'enseignement de l'architecture dépend de la Direction générale des Arts et des Lettres. De fait, à partir des années 1950, la protection du patrimoine bâti du sol métropolitain français est fondée à la fois sur la loi des Monuments historiques du 31 décembre 1913 et sur les différentes mesures prises par le régime de Vichy. Elle est concomitante à celle du patrimoine archéologique en général<sup>423</sup>.

Ces campagnes d'aménagement contribuent à la mise en évidence du développement inégal des villes et des campagnes, idée traduite par le géographe Jean-François Gravier (1915-2005) dans son pamphlet *Paris et le désert français*<sup>424</sup>. Cette métaphore ne relève d'aucun fondement scientifique. Elle traduit plutôt le discours politique de son auteur<sup>425</sup> ainsi que l'émergence d'une nouvelle volonté étatique : la mise en valeur des régions françaises<sup>426</sup>. La forte croissance économique des années 1950 nécessite une adaptation rapide du territoire et des villes<sup>427</sup> et la création de nouveaux réseaux logistiques, à l'instar du canal de Provence ou de l'aménagement de la côte aquitaine. De nouvelles infrastructures s'inscrivent dans ce plan de développement des zones rurales et urbaines : des axes autoroutiers ou ferroviaires ainsi que des zones industrielles sont créés. Plusieurs villes sont alors choisies pour accueillir la population et contribuer au développement des régions<sup>428</sup>. L'ancien tissu urbain est

---

<sup>420</sup> Loi n° 92 du 25 février 1943, art. 2 : « Peut être également inscrit dans les mêmes conditions, tout immeuble nu ou bâti situé dans le champ de visibilité d'un immeuble déjà classé ou inscrit ». Contenu disponible à la consultation en ligne sur Legifrance, url : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000336212>

<sup>421</sup> BOTTON 2004, p.124.

<sup>422</sup> Poste créé par décret du 20 décembre 1935.

<sup>423</sup> Voir CAMARA, NÉGRI 2016.

<sup>424</sup> L'ouvrage est publié une première fois en 1947, mais il passe inaperçu. Sa deuxième édition, en 1958, est plus médiatisée.

<sup>425</sup> Voir MARCHAND 2001.

<sup>426</sup> LABORIE *et al.* 1985, p.15.

<sup>427</sup> LABORIE *et al.* 1985.

<sup>428</sup> Il s'agit de Lille-Roubaix-Tourcoing, Nancy-Metz-Thionville, Strasbourg, Lyon-Saint-Étienne-Grenoble, Marseille-Aix-en-Provence-Delta du Rhône, Toulouse, Bordeaux, Nantes-Saint-Nazaire ; puis, en 1970, sont ajoutées les villes de Rennes, Clermont-Ferrand, Dijon et Nice (VANETTI 2021, p.154).

réaménagé et de nouvelles structures d'accueil des populations apparaissent, conduisant à la formation de banlieues. Tout ceci contribue au phénomène de gentrification<sup>429</sup> ; la classe moyenne, intéressée par les édifices plus anciens, cherche ainsi à habiter dans les centres villes<sup>430</sup>. Il s'agit souvent de bâtiments médiévaux et insalubres, distribués par des rues étroites et sans égouts<sup>431</sup>, nécessitant des travaux d'aménagement et de modernisation. Ceux-ci, qualifiés de « rénovation urbaine au bulldozer »<sup>432</sup>, sont réalisés sans embarras pour l'aspect historique ou patrimonial, conduisant à la disparition de centres historiques à cette période<sup>433</sup>.

En 1959, le ministre de la construction Pierre Sudreau (1919-2012) demande à la Direction de l'Architecture, intégrée au Ministère des Affaires culturelles et dirigée par André Malraux (1901-1976), la réalisation d'un inventaire. L'objectif est de pouvoir lister et classer, par ordre de priorité<sup>434</sup>, le patrimoine bâti français nécessitant une sauvegarde<sup>435</sup>. Le 4 août 1962, la loi Malraux définit des « secteurs sauvegardés » urbains. Leur conservation est justifiée par des critères esthétiques et par l'intérêt historique. L'objectif est de pouvoir ensuite les restaurer et les mettre en valeur. Une fois le secteur classé, tout projet d'aménagement est soumis à approbation, engendrant des problèmes financiers, mais également sociologiques<sup>436</sup>. Par ailleurs, le choix de critères esthétiques fait débat<sup>437</sup>, excluant de fait des édifices modestes<sup>438</sup>. Une dérive observée est celle du « décor de la rue » : la façade est conservée mais l'intérieur remanié avec peu de scrupules<sup>439</sup>. De fait, si les débats au sujet de la loi Malraux contribuent à la diffusion du concept du monument historique, de nombreux problèmes sont rencontrés.

---

<sup>429</sup> La gentrification a été définie par Ruth Glass (1912-1990). Pour une utilisation au sens contemporain de ce terme, voir l'étude de cas concernant la ville de Londres : GLASS 1964.

<sup>430</sup> FIJALOV, PRÉTECEILLE 2006, p.6.

<sup>431</sup> VANETTI 2021, p.143.

<sup>432</sup> FIJALOV, PRÉTECEILLE 2006, p.8.

<sup>433</sup> VANETTI 2021, p.143.

<sup>434</sup> LAURENT, LENIAUD 2003, pp.220-228.

<sup>435</sup> LAURENT, LENIAUD 2003, p.169.

<sup>436</sup> « [...] la rénovation ne bouscule pas seulement des murs et des rues, elle affecte profondément un groupe humain, provoque ou accélère une mutation des structures locales et sociales » (COING 1973, p.14).

<sup>437</sup> LAURENT 2003, p.171.

<sup>438</sup> MELISSINOS 1976, p.25.

<sup>439</sup> LAURENT 2003, p.186.

Comme l'écrit Michel Denieul (1926-2013), directeur de l'Architecture au ministère des Affaires culturelles de 1968 à 1971, « ce serait en effet une erreur de penser que se trouve déjà classé ou inscrit tout ce qui mérite de l'être »<sup>440</sup>.

Tous ces événements contribuent au développement de la notion de Patrimoine français, pour lequel la réhabilitation est préférable à la destruction<sup>441</sup>. Le Secrétariat d'état à la Culture lance alors la politique dite des « cent villes » visant à inventorier les sites historiques de 100 villes de plus de 20 000 habitants<sup>442</sup>. Ceci aboutit en 1977 à la révision du règlement national d'urbanisme, rendant obligatoire une étude environnementale, un diagnostic préalable, une définition du projet d'aménagement et de développement durable<sup>443</sup>. À la fin des années 1980, l'organe décideur des restaurations est le service des Monuments historiques<sup>444</sup>.

L'intérêt pour le patrimoine culturel n'est pas une affaire purement française. Depuis la Conférence d'Athènes de 1931, les états cherchent à réunir des spécialistes afin de faire le point sur les méthodes et de proposer des avenir à ces biens matériels. Pour cela, il est nécessaire d'étoffer la législation, notamment par la Charte de Venise de 1964<sup>445</sup> et la Charte de Lausanne de 1990<sup>446</sup>. En Suisse, la politique de conservation du patrimoine et de l'archéologie se construit autour de la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage de 1966<sup>447</sup> ainsi que de diverses législations cantonales<sup>448</sup>. Si l'archéologie du bâti paraît être

---

<sup>440</sup> Cité dans LAURENT 2003, pp.359-360

<sup>441</sup> FIJALCOV, PRÉTECEILLE 2006, p.8.

<sup>442</sup> PRESCHÉZ 1976, p.3.

<sup>443</sup> Voir GRELOIS 2004.

<sup>444</sup> Au sujet des Monuments historiques et du rôle de ses architectes, voir BOTTON 2004.

<sup>445</sup> La Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, dite charte de Venise, est approuvée par le II<sup>e</sup> Congrès international des architectes et des techniciens des Monuments historiques. Elle constitue un cadre international à la préservation et la restauration des mobiliers et bâtiments historiques. La Charte a depuis lors fait l'objet de modifications, notamment en 1994 par le Document de Nara sur l'authenticité, qui permet de mieux prendre en compte la diversité culturelle du patrimoine, en intégrant par exemple la notion de reconstruction rituelle d'édifices en matériaux périssables. Elle est consultable en ligne. Url: [https://www.charta-von-venedig.de/venice-charter\\_home.html](https://www.charta-von-venedig.de/venice-charter_home.html)

<sup>446</sup> La Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique de Lausanne est disponible en ligne, notamment sur le site de l'ICOMOS. Url : [https://www.icomos.org/images/DOCUMENTS/Charters/arch\\_f.pdf](https://www.icomos.org/images/DOCUMENTS/Charters/arch_f.pdf)

<sup>447</sup> Consulter la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage de 1966 en ligne. Url : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19660144/202004010000/451.pdf>

<sup>448</sup> WIEDLER 2019. Sur l'archéologie du bâti, voir aussi BOSCHETTI-MARADI 2007.



juridiquement peu consolidée<sup>449</sup>, elle est considérée comme nécessaire lors de la réalisation de travaux, mais n'est pas constituée comme une discipline de recherche<sup>450</sup>.

En Europe, diverses chartes<sup>451</sup> aboutissent à la Convention européenne du paysage en 2000. Ce processus soutient un effort méthodologique dans la définition du patrimoine.

Parallèlement à l'intérêt porté aux édifices religieux ou défensifs se développe un nouvel objet d'étude : l'habitat civil. Le phénomène de désertion des villages permet, dans les années 1970 et 1980, l'étude minutieuse de constructions conservées en élévation. Celle-ci se place dans des enquêtes archéologiques plus larges, à l'échelle de tout un groupement d'habitations, dans une perspective historico-géographique<sup>452</sup>. Les travaux de Gabrielle Démiens d'Archimbaud à Rougiers en sont un exemple<sup>453</sup>. Jean-Marie Pesez utilise une approche analogue et considère l'édifice comme un « fait de civilisation et [un] fait social »<sup>454</sup> ; la méthode employée, inédite, est appliquée mais n'est pas théorisée. Ces études d'habitat introduisent cependant un aspect environnemental<sup>455</sup>.

La conservation tire sa substance de trois principaux textes<sup>456</sup>, issus de la conférence de NARA<sup>457</sup> (1994), de la Charte de Cracovie<sup>458</sup> (2000) et de la déclaration d'engagement éthique

---

<sup>449</sup> VANETTI 2020.

<sup>450</sup> BUJARD 2022.

<sup>451</sup> Charte européenne du patrimoine architectural (1975), Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe (1985), Convention européenne révisée pour la protection du patrimoine archéologique (1992).

<sup>452</sup> Sur ce sujet, se reporter au chapitre 3 dans VANETTI 2021.

<sup>453</sup> Ces travaux portent sur un *castrum* médiéval abandonné dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle. Voir DÉMIENS D'ARCHIMBAUD 1973.

<sup>454</sup> PESEZ 1972, p.219.

<sup>455</sup> Voir, par exemple, ARLAUD *et al.* 1999.

<sup>456</sup> *Termes relatifs aux interventions sur les monuments historiques. Glossaire, Ministère de la culture et de la communication*, Direction générale des patrimoines, 2013, p.6. Disponible en ligne. Url : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/>

<sup>457</sup> « Ensemble d'opérations visant à comprendre une œuvre, à connaître son histoire et sa signification, à assurer sa sauvegarde matérielle et, éventuellement, sa restauration et sa mise en valeur ».

<sup>458</sup> « La conservation est l'ensemble des comportements d'une communauté qui contribuent à faire perdurer le patrimoine et ses monuments. La conservation est obtenue en se référant à la signification de l'entité, avec les valeurs qui lui sont associées ».

des membres de l'ICOMOS<sup>459</sup> (2002). S'il s'agit au départ d'encadrer toutes opérations liées à l'étude et à la sauvegarde matérielle, cette définition comprend aujourd'hui l'usage, le souvenir et la signification<sup>460</sup>.

Cette historiographie condensée<sup>461</sup> de l'étude des édifices met en évidence la multiplicité des acteurs et des enjeux portés à ce patrimoine. Tout ceci explique la diversité des méthodes et des pratiques employées<sup>462</sup> et suggère que l'archéologie du bâti sur le sol métropolitain français n'est pas tant une révolution historiographique que le résultat de travaux menés depuis des décennies et d'évolution des méthodes employées<sup>463</sup>. Le rôle des médiévistes dans cette entreprise est déterminant, mais il ne s'agit pas des seuls acteurs, à l'instar de l'apport des historiens de l'architecture grecque et romaine<sup>464</sup>.

---

<sup>459</sup> « On entend par conservation tous les processus d'entretien d'un lieu dans le but d'en conserver l'importance culturelle. Cela peut comprendre, selon les circonstances, les processus de maintien ou de réintroduction d'un usage, les processus de maintien de souvenirs et de significations, les processus de maintenance, de préservation, de restauration, de reconstruction, d'adaptation et d'interprétation et implique le plus souvent une association de plusieurs de ces processus ».

<sup>460</sup> Sur la signification du patrimoine bâti chrétien, voir la sous-partie 2.1.1.

<sup>461</sup> Pour plus d'informations, voir notamment à VANETTI 2021 et SAPIN *et al.* 2022.

<sup>462</sup> Voir la sous-partie 1.2.2.2.

<sup>463</sup> La discipline se développe de manière concomitante dans d'autres pays européens. À titre d'exemple, voir la *bouwhistorie* aux Pays-Bas (TUSSENBROEK 2000).

<sup>464</sup> MARC 2022.

### 1.2.2 Comment étudier le bâti : quelques méthodes, pratiques et outils

Si l'archéologie du bâti peut à la fois être considérée et mise en œuvre comme une discipline ou une méthode, elle s'accompagne de pratiques et de protocoles d'étude dont l'harmonisation est en cours depuis plusieurs années<sup>465</sup>. L'approche archéologique du bâti, notamment médiéval, se développe dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle en Europe et nourrit de nombreux événements scientifiques<sup>466</sup>. Ceux-ci abordent notamment la question des protocoles et des outils<sup>467</sup>. Afin de limiter le propos au cadre de la présente étude, le choix a été fait de sélectionner deux exemples d'approches – à savoir l'approche dite modulaire<sup>468</sup> et l'approche globale<sup>469</sup> – et deux « familles » d'outils – ceux permettant le relevé manuel d'une part<sup>470</sup>, ceux provenant des nouvelles technologies d'autre part<sup>471</sup>. De plus, le parti a été pris de présenter tous ces éléments en suivant l'ordre du chantier, de la collecte des données sur le terrain à la présentation des résultats, puis à l'intégration dans le cadre de recherches plus globales.

#### 1.2.2.1 À la recherche de l'harmonisation des méthodes : événements scientifiques dédiés

Depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, plusieurs événements scientifiques sont dédiés à la question de la définition de l'archéologie du bâti<sup>472</sup>. Un constat s'impose : par son histoire<sup>473</sup>, l'archéologie du bâti est liée à celle du sous-sol, dont elle emprunte les méthodes<sup>474</sup>. Cette idée se retrouve notamment dans l'introduction d'un séminaire coordonné par Philippe Garmy<sup>475</sup> et tenu à

---

<sup>465</sup> Sur la question de la définition de l'archéologie du bâti en tant que discipline ou que protocole d'étude, voir la sous-partie 1.2.3. Pour un condensé des arguments développés à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, voir en particulier la sous-partie 1.2.3.1.

<sup>466</sup> Voir la sous-partie 1.2.2.1.

<sup>467</sup> Voir la sous-partie 1.2.2.2.

<sup>468</sup> Voir la sous-partie 1.2.2.3.

<sup>469</sup> Voir la sous-partie 1.2.2.5.

<sup>470</sup> Voir la sous-partie 1.2.2.4.

<sup>471</sup> Voir la sous-partie 1.2.2.6.

<sup>472</sup> Voir, à titre d'exemple, le colloque de Scarperia 1972, *Per la storia delle culture materiali : dall'archeologia alla geografia storica* (GELICHI 2014).

<sup>473</sup> Sur l'historiographie de l'archéologie du bâti médiéval en France, voir la sous-partie 1.2.1.

<sup>474</sup> Voir notamment DELOMIER (C.), « Enregistrement et restitution des données dans les espaces bâtis », dans PARRON-KONTIS, REVEYRON 2005, pp.27-32.

<sup>475</sup> Concernant les réflexions qui ont conduit à l'organisation de ce séminaire, voir GARMY 1995.

Pont-à-Mousson en septembre 1994 : « il y a une archéologie du mur, comme il y a une archéologie de la couche »<sup>476</sup>. Ce séminaire avait pour vocation de définir cette archéologie et ses méthodes mais n'a malheureusement pas fait l'objet de publication<sup>477</sup>.

En 2001 se tient une table-ronde à Saint-Romain-en-Gal, dont le projet est le recensement des méthodes utilisées par les différents acteurs de l'archéologie du bâti. S'ensuit une publication<sup>478</sup> sous la direction d'Isabelle Parron-Kontis et de Nicolas Reveyron. Les deux premières parties<sup>479</sup> font écho aux journées de cet événement. Elles sont respectivement centrées sur le « Protocole d'analyse et d'enregistrement » et le « Rapport entre stratigraphie, architecture et histoire ». Cette publication fait date<sup>480</sup> et reste un jalon incontournable dans l'épistémologie de l'archéologie du bâti.

L'année suivante est publié par l'ICOMOS un ouvrage de Manfred Schuller reflétant le développement du *Bauforschung* en Allemagne. Ce concept puise son origine dans l'*Archäologische Bauforschung*<sup>481</sup>, sous-discipline du Historische Bauforschung<sup>482</sup> et son acception subit quelques évolutions jusqu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle<sup>483</sup>. D'une manière analogue à l'étude du bâti en France, il s'agit de mettre en regard l'étude des textes et celle des édifices conservés en élévation, avec une attention archéologique de plus en plus précise<sup>484</sup>. Diverses questions sont alors posées, à l'instar du problème du vocabulaire<sup>485</sup>.

---

<sup>476</sup> Introduction de Pierre Garmy citée par Nicolas Reveyron (REVEYRON 2012, §14).

<sup>477</sup> Voir Sapin, BULLY, HENRION 2022.

<sup>478</sup> PARRON-KONTIS, REVEYRON 2005.

<sup>479</sup> La troisième et dernière partie est une *instrumenta*.

<sup>480</sup> Pour Arnaud Timbert, « ces Actes sont une étape incontestable vers la reconnaissance de l'archéologie du bâti comme discipline à part entière » (TIMBERT 2007, p.307).

<sup>481</sup> Pour une définition de ce concept, voir SCHMIDT (H.), « Bauaufnahme. Die Entwicklung der Methoden im 19. Jahrhundert », dans WENZEL 1986, pp.23-69.

<sup>482</sup> Sur la paternité du terme, voir GERKAN 1959.

<sup>483</sup> Voir BUSEN *et al.* 2016, pp.9-11.

<sup>484</sup> FAUERBACH (U.), PUTZ (A.), « "Bauforschung" Today : Current Tendencies in Building Archaeology in Germany », dans SAPIN, BULLY, BIZRI, HENRION 2022, pp.25-36.

<sup>485</sup> REVEYRON *et al.* 2005, pp.44-52.

### 1.2.2.2 Comment considérer un édifice : protocoles et outils

D'après Isabelle Parron-Kontis, un édifice peut se subdiviser en plusieurs objets d'étude différents : les structures murales, les niveaux de sol et les modes de couverture<sup>486</sup>. La première phase de l'étude se déroule sur le terrain : il s'agit de recueillir les données<sup>487</sup>. Historiquement, cette étape fait appel à un type de dessin<sup>488</sup> : le relevé. Celui-ci constitue le principal outil à disposition<sup>489</sup>. Il permet virtuellement de représenter la totalité du site ou de l'édifice, toutes ses dimensions et tous ses détails. Différentes techniques sont possibles – manuelles, semi-manuelles, numériques. Elles ont notamment été détaillées lors d'une table-ronde en 1997<sup>490</sup>. En fonction des éléments représentés, il s'agit d'un relevé architectural<sup>491</sup> ou archéologique<sup>492</sup>. Les relevés graphiques peuvent également se distinguer en deux catégories selon leur mode de représentation : les levés en plan, qui permettent de renseigner l'agencement des structures et des espaces, et les relevés d'élévations, qui renseignent précisément la verticalité des éléments bâtis<sup>493</sup>. Ces outils peuvent être élaborés différemment en fonction de leur finalité. Il peut s'agir à la fois de supports de travail et d'étude, de documentation pour un rapport technique, d'éléments pédagogiques. La finalité doit alors conditionner les modes de représentation. Les levés de plan, par exemple, permettent de représenter les structures au sol – murs et supports essentiellement – et leur situation par rapport à la voirie ou d'autres éléments proches. L'utilisation d'une codification spécifique, généralement à l'aide de couleurs, permet d'y transcrire des résultats d'analyse. De cette manière, il est possible d'utiliser un plan de masse pour mettre en évidence le phasage de différentes structures. Les relevés des élévations indiquent alors les remaniements.

Ainsi les représentations graphiques produites peuvent être à nouveau classées en deux catégories. Lorsqu'elles sont « brutes », elles représentent les données recueillies ;

---

<sup>486</sup> PARRON-KONTIS 2005, p.13.

<sup>487</sup> BOISSAVIT-CAMUS *et al.* 2003, p.204.

<sup>488</sup> Sur l'utilisation du dessin en archéologie du bâti, voir GUILD 2005.

<sup>489</sup> PARRON-KONTIS 2005, p.13.

<sup>490</sup> Voir sur le sujet BAUX, PARRON-KONTIS 1999, pp.145-188.

<sup>491</sup> REVEYRON 2005, p.37.

<sup>492</sup> Sur les relevés archéologiques, voir BONNET 1985.

<sup>493</sup> PARRON-KONTIS 2005, pp.13-15.

« analytiques », elles deviennent un outil de communication<sup>494</sup>. S'agissant d'images, ces représentations constituent souvent l'élément le plus accessible d'une étude ; elles doivent être correctement pensées en fonction des objectifs.

Pour Nicolas Reveyron, « pratiquer l'archéologie du bâti, c'est appliquer les méthodes de l'archéologie du sous-sol à des édifices en élévation »<sup>495</sup>. La plus évidente de ces pratiques<sup>496</sup> est alors l'analyse des strates. Le terme « stratigraphie » ne désigne pas seulement une méthode mais une science à part entière<sup>497</sup> portant sur l'étude des couches qui composent un terrain : les strates<sup>498</sup>. La stratigraphie est issue de la géologie et concerne à la fois l'observation et l'analyse de ces strates, qui peuvent alors être de deux types : naturelles ou induites par une activité humaine<sup>499</sup>. En archéologie, le terme prend le sens de couche contenant les débris d'une même période d'occupation<sup>500</sup>.

Lorsqu'il s'agit d'étudier un édifice, il faut documenter les « stratifications, horizontales ou verticales »<sup>501</sup>. De fait, il peut autant s'agir de l'agencement vertical de modules de construction que de la superposition d'enduits. Ces données, récoltées sur le terrain, suivent le protocole d'enregistrement et de traitement du diagramme de Harris. Celui-ci est aussi désigné sous le nom de matrice de Harris (*Harris Matrix*). Il s'agit d'un mode de représentation schématique de la stratigraphie d'une zone. Elle se trouve alors subdivisée en unités ; les relations qu'elles entretiennent entre elles sont étudiées : antériorité, postériorité, contemporanéité, absence de relation. Le diagramme de Harris permet ainsi de représenter à la fois une zone précise dans toute sa complexité et tout un site, dans une approche plus

---

<sup>494</sup> GUILD 2005, p.20.

<sup>495</sup> REVEYRON 2012, §14.

<sup>496</sup> JOURNOT 1999, p.133.

<sup>497</sup> DEMOULE *et al.* 2009, p.70.

<sup>498</sup> En géologie, les strates sont définies comme « chacune des couches d'épaisseur variable d'un terrain, en particulier sédimentaire, qu'on peut distinguer par des caractères spécifiques, des couches qui la précèdent ou lui succèdent ». Définition d'après le Centre National de Recherches Textuelles et Lexicales (CNRTL), disponible en ligne. Url : <https://www.cnrtl.fr/definition/strate>

<sup>499</sup> DEMOULE *et al.* 2009, p.73.

<sup>500</sup> PERRAUD 1973.

<sup>501</sup> REVEYRON 2012, §15.

globale<sup>502</sup>. Depuis la mise au point de cette matrice par Edward Harris en 1979, diverses variantes ont été proposées. De nouveaux types de groupements sont rendus possibles avec la matrice Carver, qui introduit notamment les « structures »<sup>503</sup>, ensembles de faits formant un tout cohérent. Si ces modes de représentation ne sont pas exempts de critiques, ils restent utilisés sur le terrain<sup>504</sup>.

Le protocole débute donc par l'observation de chaque unité stratigraphique, de bas en haut pour les élévations<sup>505</sup>, puis leur représentation. De fait, la forme, les codes et le style varient en fonction des objectifs et, bien entendu, en fonction de l'opérateur. Dans un souci de rigueur scientifique, Françoise Journot donne des « principes de bases ». Ces éléments, qui doivent toujours être présents sur les relevés, concernent la position dans l'espace et la situation du sujet, la nomenclature choisie pour l'enregistrement des unités stratigraphiques et une légende des codes graphiques utilisés<sup>506</sup>.

Le relevé pierre-à-pierre est une technique partagée par plusieurs acteurs. Cependant produire un relevé pleinement exhaustif, ou relevé systématique, n'est pas rentable à l'échelle de tout un édifice. Ce constat est notamment effectué par Rollins Guild, qui propose alors d'avoir recours à un relevé thématique<sup>507</sup>. Il dote cette technique d'un questionnaire d'étude et d'une grille de lecture architecturale. Ceci fait écho aux codifications graphiques proposées par Christian Sapin et Gilles Fèvre<sup>508</sup>, qui démontrent un fort potentiel pédagogique<sup>509</sup>.

De manière concomitante au relevé se déroule le protocole d'enregistrement par fiche. La définition d'une nomenclature permet de désigner précisément chacune des unités stratigraphiques repérées sur le terrain. Elle est la clef d'enregistrement. La forme des fiches

---

<sup>502</sup> L'élaboration du diagramme ou de la matrice de Harris repose sur des lois, dites de superposition, de l'horizontale d'origine, de la continuité originelle, de la succession stratigraphique. Voir HARRIS 1979 a et HARRIS 1979 b.

<sup>503</sup> CARVER 1990.

<sup>504</sup> Sur la formalisation de l'étude chronologique en archéologie du sous-sol, voir DESACHY 2012 et DESACHY, DJINDJIAN 1990.

<sup>505</sup> JOURNOT 1999, p.136.

<sup>506</sup> JOURNOT 1999, p.144.

<sup>507</sup> GUILD 2005.

<sup>508</sup> SAPIN (C.), FÈVRE (G.), « *Instrumentum 2* : Principes de traitement graphique des relevés », dans PARRON-KONTIS, REVEYRON 2005, pp.129-132.

<sup>509</sup> TIMBERT 2007, p.306.

varie également en fonction des sites ou des programmes de recherche. Elle comporte, au minimum, une description et des schémas en plan et en coupe renseignant l'emplacement des unités stratigraphiques. Ces dernières peuvent ensuite être regroupées en faits et en structures<sup>510</sup>. Ceux-ci peuvent être, en fonction des spécialistes, respectivement désignés comme des « entités architecturales » et des « entités spatiales »<sup>511</sup>. L'ensemble des « entités spatiales » forme alors un « groupement d'interprétation »<sup>512</sup>. Mais contrairement à l'archéologie du sous-sol, l'archéologie du bâti étudie un objet en trois dimensions. Le déconstruire en couches ne permet pas de raisonner à l'échelle globale. Aussi, en 2005, Isabelle Parron-Kontis introduit le concept d'unité stratigraphique construite, ou « unité murale ». Il désigne un « sous-ensemble [doté d'une] identification propre », tel une baie ou un revêtement. Une unité murale est donc un système, constitué d'une ou plusieurs unités stratigraphiques, qui peut souvent être désigné comme un élément architectural<sup>513</sup>. Isabelle Parron-Kontis présente un modèle de fiche permettant d'enregistrer facilement ces différents types d'US (unités stratigraphiques)<sup>514</sup>.

Le relevé et la fiche appartiennent au protocole d'enregistrement des données. Il s'agit ensuite d'établir la séquence de construction<sup>515</sup> : repérer et étudier la succession chronologique des unités stratigraphiques, des faits et des structures. Cette chronologie est d'abord relative, puisqu'elle repose sur l'étude de la synchronie ou de la diachronie entre unités et ensembles.

Comme en archéologie du sous-sol, l'étude d'une unité stratigraphique peut conduire à sa destruction. Les limites de cette pratique sont donc évidentes : il s'agit d'une approche intrusive soumise à l'interprétation du fouilleur.

---

<sup>510</sup> Voir ROSKAM 2000 et ROSKAM 2001.

<sup>511</sup> Jean Chapelot propose ces deux termes lors des fouilles qu'il mène au château de Vincennes (CHAPELOT 1994).

<sup>512</sup> JOURNOT 1999, p.134.

<sup>513</sup> DELOMIER 2005, p.31.

<sup>514</sup> PARRON-KONTIS 2005, pp.15-16.

<sup>515</sup> VANETTI 2021, p.228.



Ainsi, l'approche stratigraphique de l'édifice doit permettre d'étudier les perturbations des maçonneries et de mettre en évidence le phasage chronologique<sup>516</sup>. Il peut s'agir d'une fin en soi, comme d'une étape dans l'étude historico-culturelle<sup>517</sup>.

### *1.2.2.3 L'approche dite modulaire : spécificités de l'objet d'étude*

Considérer l'édifice comme un gâteau d'unités stratigraphiques est une vision qui provient directement de l'archéologie du sous-sol, mais le bâti en est très différent<sup>518</sup>. Aussi, son étude se complète par l'approche modulaire. Les unités murales, plus que d'être constituées d'une succession de « strates », sont surtout composées de modules. Ce terme est forgé au XVI<sup>e</sup> siècle comme synonyme d'unité de mesure<sup>519</sup> et son emploi s'est ensuite généralisé, jusqu'à prendre le sens, en architecture moderne et contemporaine, d'unité de base dont les mesures d'un bâtiment sont les multiples<sup>520</sup>. Les appareils illustrent bien ce concept : depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, ils sont distingués en « petit », « moyen » et « grand » appareils<sup>521</sup>. Ces termes sont commodes sur le plan didactique mais doivent être correctement définis lorsqu'ils sont employés. Les différences régionales ne permettent pas d'en faire des arguments scientifiques, aussi vaut-il mieux utiliser des valeurs métriques pour définir le gabarit et une description des assises pour le mode de dispersion<sup>522</sup>.

L'étude fine des matériaux doit également tenir une grande place dans l'archéologie du bâti. L'approche géologique, par exemple, repose sur les mêmes principes d'observation, de description, d'analyse et d'interprétation. Elle permet notamment de retrouver la carrière utilisée, de connaître la qualité de la pierre et ses défauts structurels, diagnostics utiles pour une restauration. Une approche très fine de la position et de la répartition de différents faciès

---

<sup>516</sup> VANETTI 2020, p.228.

<sup>517</sup> Sur la question des objectifs de recherche de l'archéologie du bâti et de sa définition en tant que méthode ou discipline, voir la sous-partie 1.2.3.

<sup>518</sup> REVEYRON 2012, §15.

<sup>519</sup> MARTIN 1547, p.49.

<sup>520</sup> Acception actuelle de ce terme d'après le CNRTL, disponible en ligne. Url : <https://www.cnrtl.fr/definition/module>

<sup>521</sup> TIMBERT 2007, p.306.

<sup>522</sup> Les assises peuvent alors être « réglées », « modulées » ou « aléatoires ». Voir notamment SALAMAGNE (A.), « Du vocabulaire et de l'identification de la pierre dans l'architecture gothique », dans PARRON-KONTIS, REVEYRON 2005, pp.44-52.

géologiques peut également révéler les critères de choix opérés par les constructeurs<sup>523</sup>. Tous les édifices ne sont cependant pas construits en pierre et les autres matériaux doivent également être étudiés. Certains d'entre eux, comme le bois ou la terre cuite architecturale, permettent une datation. Les techniques de la dendrochronologie, la cristallographie ou la datation au carbone 14 donnent ainsi des *terminus ante quem* et des *terminus post quem* permettant d'établir une chronologie absolue.

Un protocole d'étude d'échantillons de bois débute par l'identification des essences, autant au niveau macroscopique que microscopique<sup>524</sup>, en suivant les méthodes de Fritz Hans Schweingruber<sup>525</sup>. Des sections fines sont coupées dans trois directions anatomiques différentes et observées au microscope<sup>526</sup>. Les mesures peuvent être effectuées de différentes manières, en particulier sur photographies<sup>527</sup>. Les datations croisées peuvent ensuite être effectuées<sup>528</sup>. Toutes les essences ligneuses ne peuvent pas être datées de la même manière, ce qui pousse notamment à utiliser un isotope d'oxygène stable<sup>529</sup>.

En effet, les isotopes sont présents dans l'environnement, notamment les plantes, et se retrouvent dans les êtres vivants par l'alimentation, la boisson et la respiration<sup>530</sup>. Les isotopes radioactifs se dégradent avec le temps d'une manière qui est connue et quantifiable ; aussi, il suffit de comparer la valeur observée dans un prélèvement pour pouvoir proposer une datation. Le <sup>14</sup>C ou carbone 14 est l'isotope du carbone<sup>531</sup>, absorbé par les végétaux lors de la photosynthèse, il renseigne sur l'environnement de vie et le régime alimentaire<sup>532</sup>. Les ratios isotopiques d'azote N renseignent également sur l'environnement et le niveau trophique

---

<sup>523</sup> Sur ces questions, voir notamment TARDIEU (J.), « Lecture de pierre », dans PARRON-KONTIS, REVEYRON 2005, pp.76-79.

<sup>524</sup> Pour l'identification, voir notamment à WHEELER, BAAS, GASSON 1989 et à InsideWood, disponible en ligne. Url : <https://insidewood.lib.ncsu.edu/search;jsessionid=YFVPhqzDCqI2ftyamRrAwOOSUT0lapwo0RXY-5t8?0>

<sup>525</sup> SCHWEINGRUBER 1990.

<sup>526</sup> Pour un exemple de protocole détaillé, voir notamment SOCHOVÁ, KOLÁŘ, RYBNÍČEK 2021.

<sup>527</sup> Le système WinDENDRO™ développé par Regent Instruments permet d'analyser une coupe en comptant précisément les anneaux annuels, ainsi que d'étudier d'autres paramètres, comme la densité. Voir le site dédié : [https://regentinstruments.com/assets/windendro\\_about.html](https://regentinstruments.com/assets/windendro_about.html)

<sup>528</sup> BAILLIE, PILCHER 1973.

<sup>529</sup> LOADER *et al.* 2021.

<sup>530</sup> Voir BOWEN 2010.

<sup>531</sup> MARRA 2019.

<sup>532</sup> DUFOR *et al.* 2014.

auquel les individus appartiennent<sup>533</sup>. Ceux du strotium Sr renseignent également l'origine géographique<sup>534</sup>.

Des analyses en laboratoire peuvent également être effectuées sur des enduits, des couches picturales et des badigeons. En effet, la simple observation ne suffit pas à différencier deux mortiers préparés sur place et selon la même recette, alors qu'une analyse granulométrique des agrégats le permet<sup>535</sup>. En outre, une observation fine de la construction et de l'appareil permet de reconnaître et mettre en évidence des traces d'outils. Étudier ces dernières dans le cadre des méthodes constructives emprunte à une autre discipline : l'histoire des techniques. En archéologie du bâti, une finalité peut être la datation du chantier, mais elle ne devrait pas s'y limiter. Comme l'écrit Jean-Claude Bessac, « au-delà de la trace, il y a l'outil et au-delà de l'outil, il y a l'homme de métier, ses gestes, ses habitudes, son expérience, ses traditions et sa culture »<sup>536</sup>. L'étude de ces « traces », elle aussi, repose sur l'observation, la description, l'analyse et l'interprétation des données. Elle permet de renseigner les outils, les techniques et le geste. De cette manière, interpréter les traces permet d'établir la chronologie de l'édifice et de reconstituer l'histoire du chantier, dans ses techniques et son économie. Jean-Claude Bessac prône également une approche nourrie par l'ethnoarchéologie, permettant d'étudier l'arrière-plan social<sup>537</sup> et l'intention des constructeurs. Cette vision de la finalité de l'archéologie du bâti se retrouve dans les publications récentes.

#### *1.2.2.4 Communiquer les résultats de recherche : l'exemple du dessin*

Concernant le bâti, après les phases d'observation et d'enregistrement, d'analyse puis d'interprétation vient celle de la production de documents destinés à la communication des résultats de recherche. L'un d'entre eux peut être le dessin de restitution.

Le dessin occupe une place importante dans le processus de l'étude archéologique. Il est employé tout au long de l'histoire de cette discipline et ce, malgré l'apparition de technologies

---

<sup>533</sup> BOCHERENS *et al.* 1999.

<sup>534</sup> DEMETER 2016, p.71.

<sup>535</sup> PRIGENT, SAPIN 1999, p.122.

<sup>536</sup> BESSAC 2005, p.53.

<sup>537</sup> GARRIGOU GRANDCHAMP 2001, p.270.

apparemment plus rentables, à l'instar de la photographie<sup>538</sup>. Le dessin peut représenter des éléments existants, mais également des restitutions théoriques<sup>539</sup>. Les plans diachroniques portent les différentes phases de construction en une seule représentation et se complètent de séries d'images. La restitution se fonde sur des hypothèses formulées d'après le matériel archéologique retrouvé, la documentation diverse réunie – sources textuelles ou iconographiques notamment –, l'étude comparative et les différentes analyses effectuées. Les objectifs sont la compréhension du projet architectural et des évolutions<sup>540</sup>. Il s'agit donc de prendre en compte les traces d'occupation et les différents niveaux de sols afin de renseigner l'organisation de l'espace et le fonctionnement interne et externe de l'édifice. Si le relevé constitue en un « démontage » de l'objet d'étude permettant son analyse dans son état actuel, la restitution est un « remontage » de cet objet qui se place dans la phase interprétative<sup>541</sup>.

Le dessin de restitution est souvent un croquis évoquant les formes architecturales principales et n'entrant pas dans les détails. Le trait plein sert à figurer les parties conservées et les tirets les parties restituées, complétant ainsi ce « vestige-moignon »<sup>542</sup>. Cette technique présente l'intérêt d'être facilement mise en œuvre. Elle dispose d'un fort potentiel pédagogique<sup>543</sup> mais elle doit s'accompagner d'un discours scientifique, qui précise la méthode employée, les données utilisées et les limites de la démarche. Rollins Guild désigne ces documents d'accompagnement comme des « précautions d'usage de l'image »<sup>544</sup>.

Plus que le dessin, l'image<sup>545</sup> occupe une place prépondérante dans ces protocoles. Les techniques de dessin ont peu varié au fil de l'historiographie, devenant toutefois de plus en plus précises. La photographie, présente dans les rapports du début du XX<sup>e</sup> siècle, constitue déjà une évolution des pratiques, jusqu'à l'introduction des nouvelles technologies.

---

<sup>538</sup> Sur la question de la place du dessin en archéologie, voir notamment LAURENT 1986.

<sup>539</sup> GUILD 2005, p.23.

<sup>540</sup> *Ibid.*

<sup>541</sup> GUILD 2005, p.24.

<sup>542</sup> GUILD 2005, p.23.

<sup>543</sup> Au sujet du dessin et de son rôle, voir notamment ARNHEIM 1969 et ARNHEIM 1982.

<sup>544</sup> GUILD 2005, p.23.

<sup>545</sup> Sur les rôles de l'image dans son acception la plus large, voir à BARTHES 1964.

### 1.2.2.5 L'approche globale : développement et perspectives

Si la plupart des méthodes traitées se prêtent à l'étude précise d'un édifice en particulier, il ne faut pas pour autant oublier l'approche globale. En effet, l'enregistrement est souvent préalable à l'étude individuelle ; un inventaire est alors établi. En archéologie, repérer pour inventorier les sites constitue la phase de prospection<sup>546</sup>. Historiquement pédestre, elle utilise, depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les photographies aériennes. Ces dernières sont obtenues par survol à basse altitude et plusieurs photographies sont prises. L'interprétation des images est enseignée par l'un des pionniers de cette méthode, Raymond Chevallier<sup>547</sup> (1929-2004). L'une des figures les plus emblématiques de cette pratique est Roger Agache<sup>548</sup> (1926-2011). L'archéogéographie, qui porte sur l'évolution des paysages ruraux et l'étude de structures anciennes, a ainsi recours aux photographies aériennes depuis les années 1970. À celles-ci s'ajoute l'imagerie satellite. Sarah Parcak utilise notamment la technologie satellitaire militaire à des fins de localisation et d'étude de sites archéologiques<sup>549</sup>. Cette démarche novatrice<sup>550</sup> a permis, entre autres, la découverte d'éléments antiques à Portus (Porto, Italie)<sup>551</sup>. Elle facilite aussi la surveillance de sites difficilement accessibles ou dont les fouilles n'ont pas encore pu être menées<sup>552</sup>.

La télémétrie, qui permet de déterminer la distance d'un objet, rend possible en archéologie la télédétection. Divers outils reposant sur des principes différents peuvent être employés, comme le InSAR (*Interferometric Synthetic Aperture Radar*) utilisant les ondes radio depuis les satellites placés en orbite autour de la Terre<sup>553</sup>. Le LiDAR (*Laser imaging Detection and*

---

<sup>546</sup> CHEVALLIER 1982.

<sup>547</sup> Raymond Chevallier était notamment archéologue. Il a effectué son service militaire dans l'Armée de l'air, ce qui l'introduisit à la photographie aérienne. En contact avec le père Antoine Poidebard et le colonel Baradez, il se spécialisa dans l'étude des voies de communication romaines.

<sup>548</sup> Roger Agache était un archéologue préhistorien français. À partir de 1959, il se consacra à l'archéologie aérienne, formé à la photo-interprétation par Raymond Chevallier.

<sup>549</sup> Voir notamment PARCAK 2009.

<sup>550</sup> DONOGUE 2010.

<sup>551</sup> KEAY, PARCAK, STRUTT 2014.

<sup>552</sup> LASAPONARA *et al.* 2014.

<sup>553</sup> Récemment, une méthode fondée sur le principe de l'InSAR a permis la modélisation des glissements de terrain au Népal, permettant ainsi de prévoir les risques. Voir BEKAERT *et al.* 2020.

*Ranging*) dispose d'un faisceau lumineux ; sous sa variante embarquée, il participe à la prospection aérienne<sup>554</sup>. L'un de ses principaux avantages est de permettre de visualiser des structures à travers une végétation dense, ce qui en fait un outil particulièrement pratique en Mésoamérique notamment<sup>555</sup>. Cet outil, utilisé depuis une vingtaine d'années en archéologie, fait cependant l'objet de controverses, sa dimension éthique n'ayant pas été clairement établie<sup>556</sup>. Ces outils sont employés en archéologie spatiale et ont recours, pour certains, à la même technologie que celle permettant l'étude des édifices.

#### *1.2.2.6 Les nouvelles technologies : le risque d'une science sans conscience ?*

L'emploi d'outils et de méthodes relevant des nouvelles technologies en archéologie du bâti est *a priori* devenu fréquent au début des années 2010<sup>557</sup>. Pourtant, la revue *Archeologia dell'architettura*, conçue comme un supplément à la revue *Archeologia medieval* et créée en 1996, aborde ce thème. De nombreux articles présentent les outils modernes de la recherche en archéologie du bâti<sup>558</sup>. Les apports du numérique sont déjà mis en avant lors de la table-ronde d'harmonisation des méthodes de 2001.

Dans ce cadre, Isabelle Parron-Kontis a recours au « relevé stéréophotogrammétrique ». Ce procédé utilise le principe de la stéréoscopie, il est employé afin de produire des cartes topographiques à partir de photographies aériennes<sup>559</sup>. Pour les édifices à étudier, cela consiste en la création d'une image composite à partir de plusieurs clichés, redressés et alignés<sup>560</sup>. De nombreux logiciels facilitent la pratique du relevé ou du dessin bidimensionnel avec plus d'efficacité. Néanmoins, il paraît dommage d'y cantonner l'apport des nouvelles technologies puisqu'elles permettent, entre autres possibilités, le raisonnement en trois dimensions.

---

<sup>554</sup> LOZIĆ, ŠTULAR 2021.

<sup>555</sup> CHASE *et al.* 2012.

<sup>556</sup> Pour un aperçu de l'éthique et de l'usage du LiDAR, voir COHEN, KLASSEN, EVANS 2020.

<sup>557</sup> HARTMANN-VIRNICH 2011, p.191.

<sup>558</sup> Par exemple : PERIPIMENO 2009.

<sup>559</sup> PARRON-KONTIS 2005, p.14.

<sup>560</sup> Pour un autre exemple, voir FIORINI, ARCHETTI 2011.

La phase de relevé de l'existant consiste à renseigner l'état actuel de l'édifice. Depuis plusieurs années, la numérisation 3D s'impose comme une technique pertinente. Elle présente des avantages : rapidité d'acquisition, réduction du temps passé sur le terrain, fiabilité des données obtenues et fort potentiel de communication. En effet, une fois la numérisation 3D de l'édifice effectuée, elle peut être étudiée *a posteriori*. Elle facilite également la valorisation et la médiation culturelle<sup>561</sup>.

Cependant, la numérisation 3D présente des coûts élevés du fait de l'emploi d'un matériel lourd spécialisé, manipulé par des professionnels dont la prestation doit être rémunérée. Une alternative à cette technique est la photogrammétrie par corrélation dense ou par corrélation d'images. Elle demande moins de matériel et produit un modèle 3D d'une précision comparable à celle des scanners 3D<sup>562</sup>. Divers chercheurs y ont recours et des programmes internationaux se développent, le point central de leur acquisition de données étant la photogrammétrie<sup>563</sup>. Cette technique, notamment employée en géosciences<sup>564</sup>, se rencontre de plus en plus fréquemment dans les publications en archéologie depuis le début des années 2010. La photogrammétrie permet de renseigner toutes les étapes d'une fouille en produisant un modèle tridimensionnel qui peut être consulté *a posteriori*<sup>565</sup> mais ses applications ne s'y limitent pas<sup>566</sup>. Elle peut être mise en œuvre à moindre coût et s'adapte à la grande variété de terrains<sup>567</sup> ; en particulier, elle est exploitée pour des monuments et la sauvegarde du patrimoine culturel<sup>568</sup>.

---

<sup>561</sup> Voir notamment IPPOLITI, MESCHINI 2010.

<sup>562</sup> DELEVOIE *et al.* 2012, p.87.

<sup>563</sup> À titre d'exemple : AVER – des montagnes de châteaux (2010-2012), voir notamment D'AGOSTINO *et al.* 2013.

<sup>564</sup> Sur l'emploi de la photogrammétrie en géosciences comme un outil peu coûteux et permettant d'acquérir rapidement des informations pertinentes, voir WESTOBY *et al.* 2012.

<sup>565</sup> Sur ce point, voir en particulier MILLS *et al.* 2018.

<sup>566</sup> Pour une introduction aux principes de la photogrammétrie et aux applications possibles, voir REMONDINO 2017. Voir également Κατσίγιαννης (Α.), « Η Φωτογραμμετρία στην Αρχαιολογία: Μια Συνοπτική Εισαγωγή », *Αρχαιολογία και Τέχνες*, 152(152), 2019, pp.89-94.

<sup>567</sup> La photogrammétrie ouvre, entre autres, de nouvelles perspectives de recherches en Sibérie. Voir Брин (Л.) *et al.*, « Применение фотограмметрии в археологии : технология, возможности и перспективы », *Проблемы археологии, этнографии, антропологии Сибири и сопредельных территорий/Questions d'archéologie, d'ethnographie, d'anthropologie de la Sibérie et des territoires adjacents*, 23, 2017, pp.9-16.

<sup>568</sup> Voir notamment PIERMATTEI, BRUMANA, ORENI 2016.

Toutefois, l'emploi de nouvelles technologies est remis en cause par certains chercheurs. Andreas Hartmann-Virnich indique en 2011 que, d'après ses observations, elles ne permettent pas une réelle économie de temps, pas plus qu'une meilleure qualité de rendu. Le danger est celui d'observer l'objet reconstitué plutôt que l'objet directement, ce qui, selon l'auteur, « rejoint le problème plus généralement inhérent à l'évolution d'une mémoire numérique qui augmente les capacités du stockage d'informations dont la masse croissante menace d'écraser *in fine* la possibilité intellectuelle d'en réaliser l'analyse, et la synthèse »<sup>569</sup>. Ces inquiétudes semblent trouver un écho dans celles présentées au sujet de l'emploi de l'informatique et notamment des bases de données<sup>570</sup>. Quoi qu'il en soit, le point de vue d'Andreas Hartmann-Virnich semble être celui de considérer un relevé manuel comme le résultat d'une analyse et non la photographie redressée ; toutefois, ces dernières, si elles résultent d'un protocole, sont également le support pour les analyses ultérieures.

Pour Alice Vanetti, l'emploi des nouvelles technologies en archéologie du bâti présente de nombreux avantages, mais également un risque. En l'absence d'une définition épistémologique claire et partagée par tous les acteurs<sup>571</sup>, sans accord sur les objectifs de la recherche, ces technologies pourraient alors passer de statut d'outil à celui de résultat. Aussi les réflexions sur les méthodes et les finalités du relevé archéologique des élévations sont nombreuses, dès le début des années 2000 dans la littérature allemande<sup>572</sup>.

Pour Philippe Mignot, les nouvelles technologies ont permis de dévoyer la photogrammétrie et sont utilisées pour feindre une étude au détriment de tout un pan de la profession<sup>573</sup>. Ce point de vue intéressant semble toutefois supposer que l'utilisation de logiciels spécialisés est accessible à tout un chacun, ce qui reste à démontrer.

---

<sup>569</sup> HARTMANN-VIRNICH 2011, p.192.

<sup>570</sup> En témoignent plusieurs articles parus dans *Le médiéviste et l'ordinateur* entre 1979 et 2003.

<sup>571</sup> VANETTI 2021, p.262.

<sup>572</sup> Voir SCHULLER 2002 ; ECKSTEIN 2003 et SCHULZE 2002.

<sup>573</sup> « L'illusion est parfaite grâce aux programmes informatiques de redressement des photographies de murs en élévation qui ont rendu accessibles la photogrammétrie. Sur ces vues, il suffit de les annoter de quelques traits pour faire accroire à une analyse accomplie, si on y glisse des numéros, c'est encore mieux » (MIGNOT 2022).



Alice Vanetti traduit la crainte de voir « le Laser-Scan ou la photogrammétrie » devenir « la fin de la recherche elle-même et non un outil »<sup>574</sup>. Cette crainte, partagée par d'autres auteurs<sup>575</sup>, révèle simplement la nécessité de correctement définir des objectifs de recherche, avec un protocole d'étude et des outils appropriés. La photogrammétrie peut être un outil dans le cadre de l'étude archéologique d'un édifice, tout comme elle peut constituer une fin en soi s'il s'agit de sauvegarder un patrimoine ou de le rendre accessible au travers de médias divers. La déontologie archéologique de l'application des nouvelles technologies semble être peu abordée, bien que l'évolution constante de la littérature française et européenne sur le sujet rende difficile d'en proposer un bilan. Pour ce qui est des contextes d'enregistrement et de traitement des données, plusieurs colloques abordent la question du relevé<sup>576</sup>, en mettant l'accent sur la différence entre le « vrai » et la « représentation »<sup>577</sup>.

L'étude archéologique d'un édifice s'accompagne donc de diverses méthodes. Elles portent sur des objets précis et disposent d'outils particuliers. À cette phase succède celle de la présentation des résultats. Le rapport rédigé s'accompagne alors toujours de représentations graphiques.

L'approche archéologique du bâti se différencie donc des deux autres disciplines portant sur le même objet d'étude, à savoir l'histoire de l'art et l'architecture, par la déconstruction en couches. Ces dernières sont autant de moments dans la vie de l'édifice et leur étude scientifique dépasse l'analyse formelle ; de fait, l'étude du bâti ne s'arrête pas pour autant à la surface des parements, mais doit prendre en compte les couches représentées.

---

<sup>574</sup> VANETTI 2021, p.263.

<sup>575</sup> Notamment FRONZA *et al.* 2009.

<sup>576</sup> Notamment BERNARDI, HARTMANN-VIRNICH, VINGTAIN 2005 et PARRON-KONTIS *et al.* 2005. En plus du 132<sup>e</sup> congrès des sociétés savantes organisé en 2007 à Arles, qui traite du relevé archéologique, voir BUCHSENSCHUTZ 2009.

<sup>577</sup> Journées internationales d'études de l'École de Chaillot, 5-6 novembre 2007. *Le relevé en architecture : l'éternelle quête du vrai. Actes des journées internationales d'études de l'École de Chaillot*, Paris, 2007.

### 1.2.3 La frontière du bitume : l'archéologie du bâti, méthode ou discipline ?

Par tradition, un bâtiment est dans les faits considéré différemment dans son sous-sol et dans ses élévations<sup>578</sup>. Ainsi, divers manuels présentent les méthodes et outils de l'archéologie. Ils placent le bâti parmi ses objets d'étude<sup>579</sup>. De fait, il semble alors que l'archéologie du bâti soit une branche de cette discipline. Certes, elle dispose de quelques spécificités, comme celle d'être une « archéologie en hauteur »<sup>580</sup>, en ne concernant bien souvent que les « murs en élévation »<sup>581</sup>. Elle est utilisée pour répondre à une problématique chronologique, afin de cerner l'évolution morphologique et spatiale d'un site<sup>582</sup> ; cette approche provient de l'historiographie. Afin de mieux mettre en avant les différents éléments du débat, le choix a été fait de proposer un rapide historique du développement de cette pratique, de 1960 au début des années 2000<sup>583</sup>. À partir de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le souci d'harmonisation des méthodes conduit progressivement à un désaccord quant à la définition épistémologique de l'archéologie du bâti<sup>584</sup>. Ces éléments étant précisés, il ne reste ensuite qu'à questionner le rôle de cette dernière et sa place, dans le monde de la recherche et auprès du grand public.

#### 1.2.3.1 De 1960 au début des années 2000 : développement de la pratique

Les pratiques d'archéologie du bâti se développent en France à partir du XX<sup>e</sup> siècle. Elles se construisent autour de l'archéologie du sous-sol<sup>585</sup> et de l'étude architecturale, domaine d'enseignement universitaire rapidement institutionnalisé<sup>586</sup>. En premier lieu, le bâtiment est considéré *ex nihilo* et l'objectif est de le rattacher à un « style ». Pour cela, les caractères formels des édifices sont observés et analysés<sup>587</sup>. À partir des années 1960, les bâtiments sont considérés sous un œil plus archéologique : ils appartiennent à une culture matérielle et

---

<sup>578</sup> Voir FRANCOVITCH 1982.

<sup>579</sup> Voir notamment BROTHWELL, POLLARD 2005 ; DAUX 1958 et LEHOËRFF 2020.

<sup>580</sup> DEMOULE *et al.* 2009, p.79.

<sup>581</sup> DEMOULE *et al.* 2009, p.78.

<sup>582</sup> Voir notamment SAPIN 2015.

<sup>583</sup> Voir la sous-partie 1.2.3.1.

<sup>584</sup> Voir la sous-partie 1.2.3.2.

<sup>585</sup> Sur le sujet, voir DEMOULE, LANDES 2009.

<sup>586</sup> Voir la sous-partie 1.2.1.3.

<sup>587</sup> VANETTI 2021, p.259.

permettent de renseigner une société. Mais les méthodes et les pratiques, non uniformisées, conduisent à des travaux hétérogènes. Jusque dans les années 1980, il n'existe pas de structure épistémologique pour l'archéologie du bâti<sup>588</sup>.

En 1993 paraît un numéro spécial des *Nouvelles de l'archéologie* sous la direction de Catherine Arlaud et Joëlle Burnouf<sup>589</sup>. L'objectif est de proposer une synthèse de l'archéologie du bâti médiéval urbain. Cette publication pose une question présente en sous-thème depuis plusieurs années : existe-t-il une discipline à part entière dédiée à l'étude des constructions<sup>590</sup> ou s'agit-il seulement d'un ensemble de méthodes permettant l'extension de l'archéologie au-dessus de la frontière du bitume<sup>591</sup> ? L'année suivante, les journées d'études consacrées à *l'Archéologie du bâti*<sup>592</sup> témoignent de l'absence d'une méthodologie spécifique : les pratiques employées sont celles de l'archéologie<sup>593</sup>. Rien n'indique donc qu'il s'agisse d'une discipline à part entière. L'article de Pierre Garmy paru la même année apporte la même réflexion<sup>594</sup>.

Tout au long des années 1990, émergent de nombreuses expressions désignant ces pratiques : « archéologie du bâti, archéologie du bâti urbain, archéologie du mur, archéologie du construit, archéologie d'élévation, archéologie d'élévation monumentale »<sup>595</sup>. L'utilisation du substantif élévation<sup>596</sup> indique la distinction principale entre l'archéologie traditionnelle et ces pratiques : l'objet d'étude est conservé au-dessus du sol, il ne nécessite donc pas de fouilles.

---

<sup>588</sup> VANETTI 2021, p.260.

<sup>589</sup> ARLAUD, BURNOUF 1993, pp.67-69.

<sup>590</sup> Cette interrogation est clairement formulée par Jean-Claude Bessac dans l'article qu'il consacre à une approche plus anthropologique du bâti (BESSAC 2005, p.53).

<sup>591</sup> L'expression « le bitume est une frontière » est utilisée lors des journées d'études de 2001 (PARRON-KONTIS, REVEYRON 2005).

<sup>592</sup> *Archéologie du bâti. Journées d'études de Pont-à-Mousson*, 20-23 septembre 1994, organisées par l'École du Patrimoine.

<sup>593</sup> Sur la définition des pratiques et des méthodes usitées en archéologie du bâti, voir la sous-partie 1.2.2.

<sup>594</sup> GARMY 1995.

<sup>595</sup> REVEYRON 2012, §10.

<sup>596</sup> Dans ce contexte, le terme « élévation » désigne d'abord une forme de représentation graphique usitée en architecture et permettant de figurer un édifice dans sa projection géométrale et verticale. Par métonymie, le terme désigne les parties représentées elles-mêmes.

S'il peut y avoir un consensus sur ce point, la multiplicité des termes traduit la difficulté à définir clairement cette démarche<sup>597</sup>.

En effet, cerner cette pratique archéologique est difficile, d'autant que la législation ne l'encadre pas correctement<sup>598</sup>. La circulaire du 5 août 1985 insère l'archéologie du bâti dans un contexte de sauvetage<sup>599</sup>. Effectivement, sur le plan légal, il existe deux domaines : le premier est celui de l'archéologie et concerne la fouille préventive ; le deuxième est celui de la conservation-restauration, avec ses études programmées<sup>600</sup>. En 2004, Dorothée Derieux constate qu'aucune loi n'encadre les opérations archéologiques sur des édifices, protégés ou non, en élévation<sup>601</sup>.

### *1.2.3.2 Archéologie du bâti, archéologie du sous-sol : les deux visages d'un même corps ?*

Au début des années 2000, les acteurs de l'archéologie du bâti s'attachent à en définir les spécificités par rapport à celle du sous-sol. En premier lieu, un point sur les méthodes et leur harmonisation est nécessaire, notamment incarné par la table-ronde de Saint-Romain-en-Gal en 2001<sup>602</sup>. Les méthodes employées proviennent effectivement de l'archéologie du sous-sol, mais sont adaptées. Les enjeux diffèrent également, puisqu'il y est question de patrimoine visible dont l'appropriation par les populations peut être évaluée. Les conditions d'exercice, également, sont particulières<sup>603</sup>. Ces arguments, parmi d'autres, permettent de considérer aujourd'hui l'archéologie du bâti comme une discipline pleinement constituée<sup>604</sup>. Pourtant, deux visions différentes du rôle de cette archéologie continuent à cohabiter en fonction des acteurs<sup>605</sup>. D'une part, l'étude du bâti peut se faire par et pour lui-même. Cette approche est

---

<sup>597</sup> DERIEUX 2004, p.47.

<sup>598</sup> Pour une étude plus détaillée, voir DERIEUX 2004.

<sup>599</sup> Voir sur ce point la circulaire du Ministère de la culture et de la communication, relative à la maîtrise d'œuvre des travaux sur les monuments historiques classés et inscrits, du 01 décembre 2009. Elle contient les directives au sujet de la programmation, de l'organisation et de la conduite des études afférentes aux opérations de travaux sur les monuments historiques.

<sup>600</sup> Voir NÉGRI 1993.

<sup>601</sup> DERIEUX 2004, p.49.

<sup>602</sup> Cette table-ronde fait l'objet d'une publication : PARRON-KONTIS, REVEYRON 2005.

<sup>603</sup> DERIEUX 2004, p.49.

<sup>604</sup> VANETTI 2021, p.250.

<sup>605</sup> PARRON-KONTIS, REVEYRON 2005, p.15.

la plus usitée en France<sup>606</sup> puisqu'elle découle de la tradition historiographique d'étude architecturale et de conservation-restauration. Ses acteurs sont principalement des architectes et des historiens de l'art. D'autre part, l'édifice peut être vu comme un fait humain permettant de comprendre une société ancienne<sup>607</sup>. Dans ce cas, les thématiques abordées sont économiques, sociales et culturelles, toujours liées aux sciences historiques.

Afin de caractériser ces deux approches fondamentalement différentes, Victorine Mataouchek propose une différenciation sémantique : « archéologie du bâti » et « archéologie sur du bâti »<sup>608</sup>. Pour elle, l'archéologie du bâti est un « moyen d'investigation » utile dans le cadre de recherches pluridisciplinaires, tandis que l'archéologie sur du bâti est une discipline en soi<sup>609</sup>. Cet état de fait traduit un désaccord sur la vocation même de l'étude du bâti, qui conduit d'ailleurs Joëlle Burnouf à écrire que « le mot archéologie du bâti est à la mode et tout le monde prétend en faire, ce qui est loin d'être le cas »<sup>610</sup>.

### *1.2.3.3 La place et le rôle de l'archéologue du bâti*

En pratique, l'intervention archéologique est souvent limitée à une étape du processus de la conservation-restauration, asservie à la demande des architectes<sup>611</sup>. En cela, elle suit un protocole établi lors du colloque de l'ICOMOS de 1979 par Charles Bonnet<sup>612</sup>. Cette contribution archéologique aux études apporte une expertise nécessaire. Malheureusement, elle est souvent simplement juxtaposée aux autres prestations<sup>613</sup>. Elle concerne généralement quelques sondages, effectués à la recherche de niveaux de sol anciens, de sépultures ou de maçonneries<sup>614</sup>. Après la fouille, la contribution des archéologues est d'autant plus rare. Ils n'ont souvent aucun rôle dans la restauration et la valorisation des édifices<sup>615</sup> ; de même, ils

---

<sup>606</sup> BROGIOLO *et al.* 2012, p.19.

<sup>607</sup> VANETTI 2021, p.250.

<sup>608</sup> MATAOUCHEK, MIGNOT 2009.

<sup>609</sup> MATAOUCHEK 2012, p.180.

<sup>610</sup> BURNOUF *et al.* 2009, p.11.

<sup>611</sup> Sur le sujet, voir BOISSAVIT-CAMUS *et al.* 2003.

<sup>612</sup> BONNET 1981.

<sup>613</sup> DERIEUX 2004, p.49.

<sup>614</sup> En témoigne PRIGENT 1994-1996.

<sup>615</sup> DERIEUX 2004, p.49.

ne participent pas à la transmission des connaissances. Le recours à des archéologues de collectivités peut néanmoins pallier à ce manque ; ils sont alors des spécialistes ayant une connaissance globale du territoire et sont plus susceptibles de participer à des étapes du protocole.

Conséquence de l'historiographie, la dichotomie entre conservation-restauration et archéologie rend difficile la communication entre archéologues du bâti et architectes des monuments historiques. Tous ces spécialistes ne partagent pas les mêmes objectifs de recherche. Pour les architectes, ils sont inhérents à leur mission de conservation-sauvegarde. Pour les archéologues, il peut s'agir de finalités purement cognitives<sup>616</sup>. Un constat s'impose : le patrimoine bâti est aujourd'hui encore confié à l'exclusivité des architectes et l'intervention archéologique est alors subordonnée à leur volonté. Les rapports des archéologues ne sont souvent pas exploitables par les architectes<sup>617</sup>. Une approche pluridisciplinaire des édifices promet de résoudre ce problème mais, dans les faits, n'y parvient pas.

Effectivement, mener cette approche revient à faire appel à différents domaines de recherche, sans pour autant les lier correctement entre eux. Cette réflexion, proposée par Dorothee Derieux, met en évidence la nécessité de ne plus isoler les différents acteurs mais bien de les faire intervenir en même temps sur le chantier<sup>618</sup>. L'apport de l'archéologie ne se limite plus à une « intervention préalable » mais se place dans toutes les étapes du processus de conservation-restauration. De cette manière, les recherches deviennent réellement interdisciplinaires : les acteurs constituent une équipe de spécialistes pouvant raisonner avec une base commune de connaissances.

L'étude ne doit pas se limiter au site. Les recherches documentaires, dans les sources textuelles et iconographiques, sont indispensables. Une équipe de recherche devrait ainsi compter des archivistes et des historiens, compétents sur ces points.

Plus que des échanges entre spécialistes au sein d'un chantier, la transmission entre les chantiers elle-même doit être encouragée. Un moyen pour y parvenir est la tenue de projets de recherche collectifs, à l'instar de celui mené par Brigitte Boissavit-Camus entre 1995 et

---

<sup>616</sup> VANETTI 2021, p.233.

<sup>617</sup> DERIEUX 2004, p.49.

<sup>618</sup> *Ibid.*

2001<sup>619</sup>. Une équipe pluridisciplinaire, constituée de treize spécialistes, était chargée de l'étude de cinq édifices religieux du haut Moyen Âge en Aquitaine. Ceux-ci étaient jusqu'alors délaissés. Les différentes approches ont permis, au-delà de l'étude du bâti, l'introduction de réflexions plus générales : intérêt et rôle du patrimoine culturel, restauration, mais également valorisation et transmission des connaissances<sup>620</sup>.

Une meilleure collaboration entre les différents services ayant un rôle à jouer autour du patrimoine bâti ne peut être que profitable. Comme cela est mis en évidence par Alice Vanetti, l'application du « modèle suisse » peut permettre une ouverture des champs de recherche tout en nourrissant l'archéologie du bâti en tant que discipline<sup>621</sup>.

Dans le cas particulier de l'archéologie chrétienne, l'archéologie du bâti n'est pas une discipline, mais bien un outil<sup>622</sup>. Cette instrumentalisation paraît dans les propos de nombreux chercheurs et spécialistes pour lesquels l'archéologie du bâti est un moyen pour atteindre un but : l'étude matérielle de l'édifice. De cette manière, les recherches portent essentiellement sur la forme architecturale et les principes mécaniques ou structurels<sup>623</sup>. Il n'est donc pas question d'une approche culturelle, économique ou sociale. Ce point de vue n'est pour autant pas partagé par tous les acteurs et certains d'entre eux, à l'instar de Jean-Claude Bessac, militent en faveur de l'analyse technique des traces d'outils de taille<sup>624</sup>. Cette approche permet à la fois de renseigner l'édifice et l'histoire des techniques.

En ce qui concerne la formation de spécialistes de l'archéologie du bâti, peu d'universités proposent des cours dédiés. Le contenu de ces cours varie : « Certains désignent l'archéologie du bâti comme un ensemble de méthodes d'observation, de techniques d'acquisition des données, vouées à l'établissement de chronologies absolues et relatives concernant un édifice bien déterminé. D'autres la considèrent comme un domaine qui interagit avec les outils de l'archéologie préventive pour la mise en valeur du patrimoine construit. D'autres, enfin,

---

<sup>619</sup> Ce projet fait l'objet d'un article : BOISSAVIT-CAMUS 2005.

<sup>620</sup> BOISSAVIT-CAMUS 2005.

<sup>621</sup> VANETTI 2021, pp.225-242.

<sup>622</sup> VANETTI 2021, p.233.

<sup>623</sup> VANETTI 2020, p.234.

<sup>624</sup> BESSAC 2005, p.53.

soulignent plutôt sa dimension de science historique, dont l'objectif final est l'approfondissement du contexte économique, social et politique ayant présidé à l'acte de construire dans le temps<sup>625</sup> ». En effet, la formation pose problème lorsque les enseignements sont proposés par des non-spécialistes<sup>626</sup> ; quoi qu'il en soit, ceci ne fait que rappeler la pertinence de la constitution d'équipes pluridisciplinaires, sur le terrain et dans les universités.

Résumer plus de trente ans de réflexions autour de la constitution de l'archéologie du bâti paraît ardu. Aussi, il peut être considéré, d'une manière schématique, qu'il s'agit tout d'abord d'un ensemble de pratiques. Ces dernières constituent une méthode employée par divers acteurs à l'étude de l'objet « bâti ». À la fin des années 1990, des archéologues se la réapproprient<sup>627</sup>. Pendant vingt ans, les méthodes sont définies, les pratiques codifiées, l'interdisciplinarité prend une plus grande place dans le discours. Tous ces phénomènes ne permettent pas pour autant d'obtenir un accord sur les problématiques de recherche. L'archéologie du bâti, si elle doit aujourd'hui être considérée comme une discipline à part entière, ne revêt pas le même rôle en fonction des spécialistes qui la pratiquent. La finalité de l'archéologie du bâti peut alors être résumée de la manière suivante : il s'agit de « restituer l'histoire des sociétés à partir des sources matérielles qu'elles ont laissées »<sup>628</sup>.

---

<sup>625</sup> VANETTI 2022.

<sup>626</sup> « L'usurpation de compétence est à son comble dans les formations archéologiques, quand on découvre qu'architectes et historiens de l'art, sans jamais avoir pratiqué la moindre archéologie de terrain, en dehors d'une semaine de stage obligatoire dans leur cursus étudiant, prétendent donner des cours d'archéologie du bâti » (MIGNOT 2022). Voir ČAUŠEVIĆ-BULLY (M.), « L'enseignement de l'archéologie du bâti en France. Bilan et enjeux pour la pérennisation d'une discipline », dans SAPIN, BULLY, BIZRI, HENRION 2022, pp.371-379.

<sup>627</sup> Voir l'introduction de PARRON-KONTIS, REVEYRON 2005 b.

<sup>628</sup> BURNOUF (J.), « Discours d'introduction », dans PARRON-KONTIS, REVEYRON 2005, p.12.



### 1.3 L'*Insula Magalona* et son diocèse

Maguelone est un lieu-dit présent sur les cartes actuelles, sur le territoire de la commune de Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault). Il s'agit d'une ancienne île située sur le littoral lagunaire, formée par un volcanisme surtseyen<sup>629</sup> attribué au Pliocène inférieur<sup>630</sup>. La presqu'île de Maguelone est actuellement reliée au cordon littoral et se trouve à proximité d'un ancien grau qui assurait la communication avec la mer Méditerranée<sup>631</sup>. Le toponyme *Maguelone* semble apparaître dans les sources textuelles du V<sup>e</sup> siècle, sous la forme *civitas Magalonensium*<sup>632</sup>. La première mention d'un évêque à Maguelone est datée de 589<sup>633</sup>. Le chapitre cathédral quitte l'île au VIII<sup>e</sup> siècle et y retourne au XI<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion de l'évêque Arnaud. La concurrence avec Montpellier pousse finalement au transfert de l'évêché dans cette ville au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>634</sup>. L'évolution du toponyme peut être suivie du VII<sup>e</sup> siècle à nos jours<sup>635</sup>. Pour Frank Hamlin, le terme est formé sur *\*mag-* et *\*lona*, se comprenant comme « hauteur » et « marais ». Frédéric Mistral et Jules Ronjat, auteurs d'un dictionnaire étymologique en langue d'oc, proposent le phénicien *magal*, au sens de « entrepôt, comptoir, refuge »<sup>636</sup>. Il n'y a pas de consensus sur cette question.

Dans un premier temps, il s'agira donc de donner quelques repères historiographiques quant à l'étude de cet ancien diocèse<sup>637</sup>. Dans un deuxième temps, il est proposé de retracer son histoire, d'après les travaux d'auteurs antérieurs<sup>638</sup>. Dans un troisième temps, il s'agit de définir l'espace de cet ancien diocèse<sup>639</sup>.

---

<sup>629</sup> Les éjectas présents sur la presqu'île de Maguelone présentent les caractéristiques minéralogiques et pétrographiques d'un volcanisme surtseyen, c'est-à-dire un volcanisme explosif sous peu d'eau marine. Voir AMBERT 1999 et AMBERT 2003.

<sup>630</sup> Le Pliocène, dernière période du Néogène, s'étend de  $5,332 \pm 0,005$  à  $2,588 \pm 0,005$  millions d'années. Le Pliocène inférieur, ou Zancléen, s'étend de  $5,332 \pm 0,005$  à  $3,600 \pm 0,005$  millions d'années.

<sup>631</sup> GARNOTEL, RAYNAUD 2014.

<sup>632</sup> *NOTITIA GALLIARUM*, d'après RICHARD 1973, p.24, n°8.

<sup>633</sup> HGL, XII, p.154.

<sup>634</sup> Pour une histoire plus détaillée de Maguelone et son évêché, voir la sous-partie 1.3.2.

<sup>635</sup> Voir notamment l'article dédié par Frank Hamlin à ce sujet (HAMLIN 2000, p.225).

<sup>636</sup> MISTRAL (F.), RONJAT (J.), *Lou Trésor dou Félibrige ou Dictionnaire provençal-français : embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne...*, t.2, Aix-en-Provence : R. Berenguié, 1968, p.244.

<sup>637</sup> Voir la sous-partie 1.3.1.

<sup>638</sup> Voir la sous-partie 1.3.2.

<sup>639</sup> Voir la sous-partie 1.3.3.

### 1.3.1 Entre mer et étangs<sup>640</sup> : le diocèse de Maguelone

Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, plusieurs auteurs se sont intéressés à l'histoire du diocèse de Montpellier<sup>641</sup>. Celui-ci est confondu, du V<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1536, au diocèse de Maguelone. Afin de mener leurs études, ces auteurs ont eu recours à différentes sources textuelles. Les principales sont le cartulaire et le bullaire dits de Maguelone, ainsi que le *Catalogus episcoporum magalonensium* d'Arnaud de Verdale, évêque entre 1339 et 1352. Ce dernier a été réalisé à partir de sources aujourd'hui disparues<sup>642</sup>. Des fouilles ont également été menées afin de renseigner, en particulier, le chef-lieu de l'évêché<sup>643</sup>. Elles ont contribué au dégagement de thématiques de recherche<sup>644</sup>.

Aussi, cette approche historiographique concerne l'histoire du diocèse de Maguelone. Les différents auteurs qui se sont intéressés à cette question mentionnent des édifices et en proposent parfois une étude ; dans ce cas, leurs travaux sont seulement évoqués et repris ultérieurement<sup>645</sup>.

#### 1.3.1.1 *Historiam scribere : érudits et spécialistes de l'histoire du diocèse de Maguelone*

De nombreux auteurs se sont intéressés à l'étude du diocèse de Maguelone ; pour certains, les travaux concernent essentiellement l'histoire ecclésiastique, tandis que d'autres ont porté leur intérêt sur le lieu même de l'implantation du chef-lieu de l'évêché, sur la presqu'île de Maguelone. Le choix a été fait de présenter chronologiquement les différents auteurs en indiquant, pour chacun, le ou les ouvrages emblématiques utilisés par leurs successeurs. Les méthodes et les outils employés, ainsi que les sources utilisées, sont succinctement indiqués<sup>646</sup>.

---

<sup>640</sup> PERCQ (Y.), « La cathédrale de Maguelone, une dame de pierre entre la mer et les étangs. Monuments de bord de mer (3/7) », *La Croix*, 2020, en ligne : <https://www.la-croix.com/Culture/cathedrale-Maguelone-dame-pierre-entre-mer-etangs-2020-07-27-1201106617>

<sup>641</sup> Ceux-ci sont présentés dans la sous-partie 1.3.1.1.

<sup>642</sup> LAUMONIER 2014, p.176. Pour la liste des sources disponibles, voir la sous-partie 2.2.1.

<sup>643</sup> Voir la sous-partie 1.3.1.2.

<sup>644</sup> Voir la sous-partie 1.3.1.3.

<sup>645</sup> Pour une étude de ces travaux portant spécifiquement sur les édifices, voir la sous-partie 2.1.2.

<sup>646</sup> Pour une présentation plus précise de ces sources, voir la sous-partie 2.2.

Lorsqu'il est question d'étudier l'histoire ecclésiastique du diocèse de Maguelone, les premiers documents cités sont généralement issus du travail de Pierre Gariel (1584-1674), chanoine de Montpellier. Auteur de plusieurs ouvrages<sup>647</sup>, il a notamment publié en 1652 la *Series Praesulum Magalonensium et Monspeliensium*<sup>648</sup>, avant une réédition en deux volumes en 1664 et 1665. Ces deux éditions mentionnent Pierre Gariel comme seul auteur ; pourtant, en 1676, la paternité se trouve également attribuée à Benoît Bonnefoy<sup>649</sup>. À partir de cette date et jusqu'à la dernière bibliographie de la Compagnie de Jésus parue en 1890, l'ouvrage est attribué à la fois à Pierre Gariel et à Benoît Bonnefoy<sup>650</sup>. Émile Bonnet, qui a dressé une *Bibliographie du diocèse de Montpellier*, exprime son incertitude quant à l'implication de Benoît Bonnefoy dans la rédaction. Il semble que le chanoine Pierre Gariel et le jésuite Benoît Bonnefoy aient bien collaboré mais il reste difficile de déterminer quelle part de paternité octroyer à chacun<sup>651</sup>. Quoi qu'il en soit, la *Series Praesulum Magalonensium et Monspeliensium* s'ouvre sur différentes tables renseignant les évêques de Maguelone puis de Montpellier connus entre 451 et 1656<sup>652</sup>. Les notices biographiques sont classées de manière chronologique et reproduisent, partiellement ou en intégralité, des sources textuelles médiévales. Aussi, il est utile de pouvoir se référer à ces documents, les originaux étant parfois difficiles d'accès ou perdus. Les recherches de Pierre Gariel au sujet des différents évêques de Maguelone nourrissent notamment la table, présente en annexe, qui recense ces derniers.

Charles d'Aigrefeuille<sup>653</sup> (1668-1743), également chanoine de la cathédrale de Montpellier, a publié entre 1737 et 1739 une *Histoire de la ville de Montpellier* couvrant la période du Haut Moyen Âge jusqu'en 1729<sup>654</sup>, en deux volumes<sup>655</sup>. Le premier concerne l'histoire politique et

---

<sup>647</sup> Voir GERMAIN 1874.

<sup>648</sup> Les références sont abrégées *SERIES PRAESULUM MAGALONENSIMUM*, suivi du numéro du tome.

<sup>649</sup> *Bibliotheca scriptorum Societatis Jesu*, Romae, 1676, in-folio, p.108.

<sup>650</sup> Bibliothèque de la Compagnie de Jésus, *Bibliographie*, Pais, 1890, t.I, col.1743, n.3.

<sup>651</sup> Sur cette question, voir RIVIÈRE 1911.

<sup>652</sup> Lors de la deuxième édition, le premier volume concerne la période 451-1338 et le deuxième volume, celle s'étendant entre 1339 et 1656.

<sup>653</sup> Formé chez les jésuites de Montpellier et de Toulouse, Charles d'Aigrefeuille fut ordonné prêtre à Montpellier en 1695. Il poursuivit ses études à Paris et à Bourges avant d'obtenir un doctorat en théologie (1705). En 1712, il intègra le chapitre cathédral de Montpellier et fut nommé vicaire général en 1738.

<sup>654</sup> Charles d'Aigrefeuille a choisi l'année de naissance du dauphin Louis de France (1729-1765) comme limite de son étude.

<sup>655</sup> D'AIGREFEUILLE 1737-1739.

le deuxième, l'histoire ecclésiastique. Le choix de cette distinction thématique conduit à de nombreux renvois entre les deux volumes. En incluant l'histoire religieuse du diocèse de Maguelone à celle de la ville, Charles d'Aigrefeuille est l'un des premiers auteurs à lier intrinsèquement Maguelone et Montpellier<sup>656</sup>. Le premier volume est organisé en livres et en chapitres correspondant aux différents seigneurs de la ville. Lors de la réédition en 1739, le deuxième volume prend pour titre *Histoire ecclésiastique de la ville de Montpellier*. Il contient notamment une édition du *Catalogus episcoporum magalonensium* d'Arnaud de Verdale, source principale pour son travail<sup>657</sup>. Les événements sont relatés de manière chronologique et l'espace marginal est réservé à la précision de l'année et de la source concernée ; toutefois, cette dernière n'est pas toujours mentionnée. L'auteur présente également de nombreuses listes – lieux, individus, institutions – dans une tradition historiographique caractérisée par l'appropriation de la méthode scientifique<sup>658</sup>. Charles d'Aigrefeuille cite en préface de son travail les sources sur lesquelles il fonde sa synthèse ; il s'agit de recueils d'actes imprimés et d'archives<sup>659</sup>. Il a également recours aux travaux d'érudits locaux et à des chroniques des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, notamment les travaux du chanoine Pierre Gariel<sup>660</sup>, incluant la *Series Praesulum Magalonensium et Monspelensium*. De fait, Charles d'Aigrefeuille n'apporte que peu d'éléments pour ce qui concerne la liste des évêques de Maguelone (*Vol.2, Liste des évêques du diocèse de Maguelone-Montpellier*).

Après cette date, l'intérêt pour l'histoire du diocèse de Maguelone semble s'étioler, pour reparaître dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle dans les recherches d'Alexandre Germain<sup>661</sup> (1809-1887). Auteur d'études historiques au sujet de l'Église de Nîmes<sup>662</sup>, de la commune de

---

<sup>656</sup> LAUMONIER 2014, p.175.

<sup>657</sup> Pour de plus amples informations au sujet de cette source, voir la sous-partie 2.2.1.1.

<sup>658</sup> Voir la sous-partie 1.1.2.

<sup>659</sup> Le *Mémorial des Nobles*, le *Grand Thalamus*, le *Livre noir*, le *Petit Thalamus* et le fonds du Grand Chartrier (D'Aigrefeuille, 1737-1739, vol.1, préface, p.III). Pour la présentation de ces documents, voir la sous-partie 2.2.

<sup>660</sup> D'AIGREFEUILLE 1737-1739, vol.1, préface, p.IV.

<sup>661</sup> L'historien Alexandre Charles Germain fut formé à l'École normale, notamment par Jules Michelet (1798-1874). Devenu professeur d'histoire à Nîmes, il obtint la chaire d'histoire à la Faculté des Lettres de Montpellier en 1838. Il fut membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres à partir de 1876.

<sup>662</sup> GERMAIN 1838 et GERMAIN 1842.

Montpellier<sup>663</sup> et des comtes de Maguelone notamment<sup>664</sup>, il a proposé en 1869 l'ouvrage *Maguelone sous ses évêques et ses chanoines*<sup>665</sup>. Le propos s'organise en cinq parties<sup>666</sup>. La première concerne la période s'étendant entre la « reconstruction de la cathédrale de Maguelone » aux troubles du début du XIV<sup>e</sup> siècle. La deuxième étudie le fonctionnement du diocèse au XIV<sup>e</sup> siècle. La troisième partie est dédiée à des événements ponctuels, entre le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>667</sup>. La quatrième partie traite de la liturgie maguelonaise dans la cathédrale. Enfin, l'auteur propose, dans la cinquième partie, une conclusion. En annexe sont présentées des « pièces justificatives inédites »<sup>668</sup> : il s'agit essentiellement de bulles sélectionnées parmi celles du *Livre des Privilèges*<sup>669</sup> et présentant un intérêt pour le propos de l'auteur. Enfin, en appendice se trouvent divers documents extraits du Cartulaire de Maguelone conservé aux archives départementales de l'Hérault et une liste chronologique des évêques et de quelques prévôts de Maguelone<sup>670</sup>. Cette dernière est incomplète ; pour l'auteur, il ne s'agit que « [d'] un simple jalonnement »<sup>671</sup>, qui se fonde toutefois sur plus de sources textuelles que les listes proposées par les chanoines Pierre Gariel et Charles d'Aigrefeuille. En 1881, Alexandre Germain a également publié une édition critique du *Catalogus* d'Arnaud de Verdale, dont la lecture renseigne du début du XI<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>672</sup>.

Dans le courant du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, les prêtres et érudits locaux deviennent les moteurs de l'activité de recherche historique. À la suite de l'initiative d'Alexandre Germain, Julien Rouquette<sup>673</sup> (1871-1927), alors curé de Sussargues, fonde la *Revue historique du Diocèse de*

---

<sup>663</sup> GERMAIN 1851.

<sup>664</sup> GERMAIN 1854.

<sup>665</sup> GERMAIN 1869.

<sup>666</sup> Voir la table analytique des matières à la fin de l'ouvrage (pp.319-323).

<sup>667</sup> Au sujet de l'histoire du diocèse, voir la sous-partie 1.3.2.

<sup>668</sup> GERMAIN 1869, pp.161-306.

<sup>669</sup> Voir la sous-partie 2.2.

<sup>670</sup> GERMAIN 1869, pp.315-316.

<sup>671</sup> GERMAIN 1869, p.315.

<sup>672</sup> Sur cette édition du *Catalogus* d'Arnaud de Verdale, voir la sous-partie 2.2.1.1.

<sup>673</sup> Ordonné prêtre en 1899, Julien Rouquette fut successivement vicaire de Ganges, de Saint-Mathieu-de-Trévières, de Sussargues et de Vic-la-Gardirole. Archiviste, il a édité et participé à l'édition de nombreux ouvrages ; il dirigea notamment, de 1909 à 1915, la publication de la *Revue historique du Diocèse de Montpellier*.

Montpellier en 1909. Elle lui permet de publier les bulles conservées dans le Bullaire de Maguelone. En prenant connaissance de ce projet, Frédéric Fabrègue invite Julien Rouquette à colliger les bulles et de les éditer sous la forme d'un ouvrage<sup>674</sup>. Julien Rouquette propose une *Histoire du diocèse de Maguelone* en deux volumes<sup>675</sup> et collabore avec Augustin Villemagne<sup>676</sup>, curé de Teyran de 1899 à 1912, dans une « œuvre commune »<sup>677</sup> : les deux tomes du *Bullaire de l'Église de Maguelone*<sup>678</sup>. Ces travaux sont rendus possibles par la proximité géographique de leur paroisse avec la ville de Montpellier et sa cathédrale, où les archives ont été déposées<sup>679</sup>. L'objectif de Julien Rouquette et de Frédéric Fabrègue est de fournir les sources nécessaires à de nouvelles études concernant le diocèse de Maguelone<sup>680</sup>. Les travaux de Julien Rouquette, décrit comme un « infatigable travailleur » par l'un de ses contemporains<sup>681</sup>, participent donc à renseigner l'histoire du diocèse de Maguelone et, ponctuellement, celle de ses églises.

Louise Guiraud<sup>682</sup> (1860-1918) étudie quant à elle l'histoire de la ville de Montpellier (*Figure 14, p.107*). Elle publie plusieurs ouvrages entre 1885 et 1918 portant notamment sur les fondations du pape Urbain V à Montpellier<sup>683</sup>, Jacques Cœur<sup>684</sup>, l'évêque de Maguelone

---

<sup>674</sup> « J'ai, disait-il [Frédéric Fabrègue], écrit l'*Histoire de Maguelone*. Mettez-vous à l'œuvre ; faites grand, et donnez-nous l'*Histoire de Maguelone* écrite par les Papes, année par année » (BM, I, p.VIII).

<sup>675</sup> ROUQUETTE 1925 et ROUQUETTE 1927.

<sup>676</sup> Augustin Villemagne a été curé de la paroisse de Teyran de 1899 à 1912 puis de celle de Castelnau-le-Lez. Membre de la société d'histoire ecclésiastique, il a publié des ouvrages concernant ces paroisses et le diocèse de Maguelone.

<sup>677</sup> BM, I, p.VIII.

<sup>678</sup> Sur cette édition du *Bullaire de l'Église de Maguelone*, voir la sous-partie 2.2.1.1.

<sup>679</sup> « La publication du bullaire de l'Église de Maguelone par deux curés de campagne paraît une témérité. [...] Dans la solitude de notre paroisse rurale, chacun de nous consacrait à ce travail les loisirs que lui laissait le saint ministère » (BM, I, p.VII).

<sup>680</sup> « Tous ces documents devaient, en effet, prendre rang dans notre Recueil. Il fallait que le chercheur, en ouvrant le volume, connût de suite les rapports de chaque Pape en particulier avec notre diocèse [...]. Il était de toute nécessité aussi de reproduire les documents dans leur complète intégrité [...] » (BM, I, p.XI).

<sup>681</sup> POCQUET DU HAUT-JUSSÉ 1926, p.472.

<sup>682</sup> Louise Guiraud était spécialiste de l'histoire de Montpellier. Elle rejoignit la confrérie des Pénitentes blanches en 1893.

<sup>683</sup> GUIRAUD 1889-1891.

<sup>684</sup> GUIRAUD 1902.



Figure 14. Louise Guiraud. D'après le portrait photographique conservé aux Archives municipales de Montpellier, 4BIB131.

Guillaume Pellicier<sup>685</sup>. Elle étudie en outre la topographie médiévale de la ville<sup>686</sup>. Louise Guiraud s'intéresse également à l'étude des édifices<sup>687</sup> et de détails architecturaux, à l'instar de baies présentes sur l'ancien couvent de bénédictins, dit monastère Saint-Benoît<sup>688</sup> (Montpellier). En 1906, elle propose une étude de plusieurs édifices religieux de Montpellier, s'appuyant sur une analyse des parements et une lecture attentive des sources alors disponibles<sup>689</sup>. Elle s'intéresse également aux guerres de Religion et aux impacts de

celles-ci sur le patrimoine bâti de l'Église à Montpellier grâce aux archives de la ville<sup>690</sup>.

Le curé Clément Guichard<sup>691</sup> (1870-1947) fait partie des prêtres érudits qui se sont appliqués à renseigner l'histoire de l'Hérault. Ses notes sont conservées aux Archives Départementales de l'Hérault<sup>692</sup>. Il recense les paroisses héraultaises et effectue des recherches historiques sur les abbayes. Désigné de son vivant sous l'appellation « abbé Guichard », il ne doit pas être confondu avec son frère, Joseph Guichard<sup>693</sup> (1876-1950), prêtre lazariste surnommé de la même manière.

---

<sup>685</sup> GUIRAUD 1907 a.

<sup>686</sup> GUIRAUD 1895.

<sup>687</sup> À titre d'exemple, voir son article concernant le palais des Rois d'Aragon et de Majorque de Montpellier (GUIRAUD 1907 b).

<sup>688</sup> GUIRAUD 1899.

<sup>689</sup> Il s'agit de la cathédrale Saint-Pierre, des paroisses de Notre-Dame des Tables, Saint-Denis, Sainte-Anne, Saint-Roch, Saint-Mathieu, Sainte-Eulalie ; des chapelles des Saints François, de Sainte-Foy dite des Pénitents Blancs, de Saint-Augustin, de Saint-Charles, de l'Immaculée Conception dite des Pénitents Bleus, de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, de l'Immaculée Conception de Figuerolles, et l'oratoire Saint-Augustin (GUIRAUD 1906).

<sup>690</sup> GUIRAUD 1911 et GUIRAUD 1918.

<sup>691</sup> Antoine Marie Clément Guichard a étudié au grand séminaire de Montpellier. Il fut ordonné prêtre en 1899, puis curé de Villeneuve-lès-Maguelone en 1908. Il devint ensuite membre de la Société archéologique de Montpellier et prit, en 1923, la direction des fouilles archéologiques de l'oppidum de Murviel-lès-Montpellier.

<sup>692</sup> Voir la sous-partie 2.2.2.2.

<sup>693</sup> Joseph Jean Marius Guichard était le frère cadet de Clément Guichard. Prêtre lazariste à Paris en 1896, il a effectué son service militaire et fut ordonné prêtre en 1902. Il enseigna au Grand séminaire de Troyes entre 1902 et 1904 avant de s'expatrier en Hollande. Mobilisé en 1914, il fut rapatrié en 1918. Il s'intéressa notamment à l'histoire de saint Vincent-de-Paul.



Enfin, parmi les religieux qui ont contribué à une meilleure connaissance du diocèse concerné par la présente recherche, il faut citer le chanoine Jean Segondy<sup>694</sup> (1888-1976), qui a rédigé de nombreux articles pour *La Semaine Religieuse* et *La Croix de l'Hérault* au sujet de l'histoire du diocèse de Montpellier<sup>695</sup> avec, notamment, une étude de l'abbaye du Vignogoul, parue en 1937<sup>696</sup>. Il n'étudie pas en particulier les églises du diocèse de Maguelone. Ses notes de recherche, conservées aux Archives Départementales de l'Hérault<sup>697</sup>, concernent l'histoire des diocèses héraultais et leurs évêques, ainsi que des visites pastorales, des analyses de sources médiévales, mais aussi le petit bâti méridional, à l'instar des moulins de l'Hérault<sup>698</sup>.

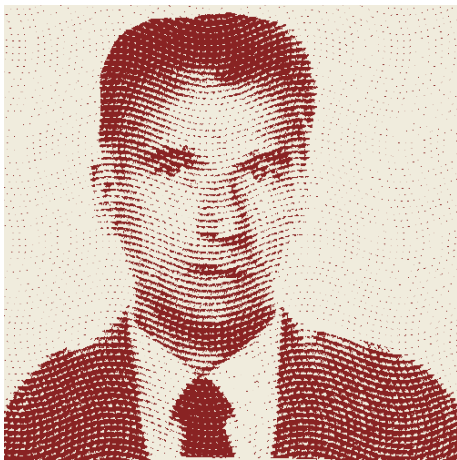


Figure 15. Robert Saint-Jean. D'après le portrait figurant dans *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, t.21.

Entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle, d'autres auteurs s'intéressent à Maguelone et à son diocèse, mais d'une manière plus ponctuelle ; leurs travaux prennent alors la forme de chapitres d'ouvrages consacrés à l'étude de tout le territoire français<sup>699</sup>. Au XX<sup>e</sup> siècle, Robert Saint-Jean (1933-1992), enseignant à la faculté de Lettres de Montpellier (*Figure 15*), co-écrit, en compagnie de Jean Nougaret (1939-2015), conservateur à l'Inventaire Général et de Jacques Lugand (1930-2000), conservateur du Musée des Beaux-arts de Béziers, un ouvrage traitant du Bas-Languedoc roman<sup>700</sup>. À cette occasion, les trois auteurs proposent un historique rapide des diocèses concernés, mais centrent leur propos sur l'observation architecturale.

---

<sup>694</sup> Jean Segondy a étudié au petit séminaire Saint-Firmin puis au grand séminaire de Montpellier. Il reçut la prêtrise en 1913 à la cathédrale de Montpellier. Il fut notamment curé de Saint-Jean-de-Cuculles (1924-1926) et de Saint-Bauzille-de-la-Sylve (1931-1935). Il s'intéressa l'histoire religieuse du sud de la France, notamment du diocèse de Montpellier.

<sup>695</sup> Voir BERGASSE 1978.

<sup>696</sup> SEGONDY 1937.

<sup>697</sup> Voir la sous-partie 2.2.2.

<sup>698</sup> SEGONDY 1994.

<sup>699</sup> À titre d'exemple : DUCHESNE 1907, pp.318-319.

<sup>700</sup> NOUGARET *et al.* 1975.





Figure 16. Gérard Cholvy. D'après le portrait transmis par P. Barral.

Sur la même période, les travaux de Gérard Cholvy<sup>701</sup> et d'André Signoles<sup>702</sup> font date. Gérard Cholvy<sup>703</sup> (1932-2017) dirige la publication de *l'Histoire religieuse de la France contemporaine* en trois volumes, entre 1985 et 1988<sup>704</sup> (Figure 16). Une nouvelle édition augmentée paraît entre 2000 et 2002. En 1968, Gérard Cholvy publie une *Géographie religieuse de l'Hérault contemporain*. Il soutient en 1972 une thèse de doctorat portant sur le diocèse de Montpellier<sup>705</sup>. Ces travaux concernent l'histoire du diocèse. Ils en mettent en avant les

spécificités avec un intérêt particulier pour l'évolution des structures. L'étude est divisée en trois parties – du Moyen Âge au Concordat, de la restauration catholique de 1803 à 1851, puis de 1851 à 1890. L'objectif de Gérard Cholvy est de mettre en évidence les facteurs responsables de l'évolution religieuse<sup>706</sup>. En 1976, il publie un ouvrage dédié au diocèse de Montpellier<sup>707</sup>. Ce dernier se place dans la collection *Histoire des diocèses de France*, sous la direction de Jean-Rémy Palanque<sup>708</sup> ; s'il traite de l'histoire du diocèse de Maguelone, il ne mentionne que peu les paroisses rurales et les édifices qui la composent, préférant centrer le propos sur des monuments plus importants.

André Signoles<sup>709</sup> (1946-2005) est membre fondateur de la Société Archéologique et Historique des Hauts Cantons de l'Hérault (SAHHCH), qu'il préside entre 1983 et 1999 (Figure

---

<sup>701</sup> Notamment CHOLVY 1976.

<sup>702</sup> SIGNOLES 1992.

<sup>703</sup> Gérard Cholvy est spécialiste d'histoire religieuse contemporaine en France.

<sup>704</sup> CHOLVY, HILAIRE 1985 ; CHOLVY, HILAIRE 1986 ; CHOLVY, HILAIRE 1988.

<sup>705</sup> HUARD 1975.

<sup>706</sup> Voir HUARD 1975.

<sup>707</sup> Réédité en 2016 : CHOLVY 2016.

<sup>708</sup> Sur le sujet, voir JARRY, PALANQUE 1959.

<sup>709</sup> Formé à l'Université Paul-Valéry de Montpellier, André Signoles fut chercheur au Service régional de l'Inventaire (1971-1978) puis chargé d'études documentaires à la Conservation régionale des monuments historiques (CRMH) à partir de 1998. Il participa à l'inscription du Canal du Midi et de la Cité de Carcassonne au

17). Il prend alors part à la valorisation culturelle du patrimoine héraultais avec la publication de plusieurs ouvrages, notamment des monographies<sup>710</sup>. André Signoles porte également son intérêt sur du bâti vernaculaire, à l'instar des cabanes de pêcheurs<sup>711</sup>. Il consacre en 1992 un ouvrage à *Maguelone, ancienne cité épiscopale*<sup>712</sup>, qui renseigne ponctuellement l'implantation et les fouilles archéologiques menées avant cette date.

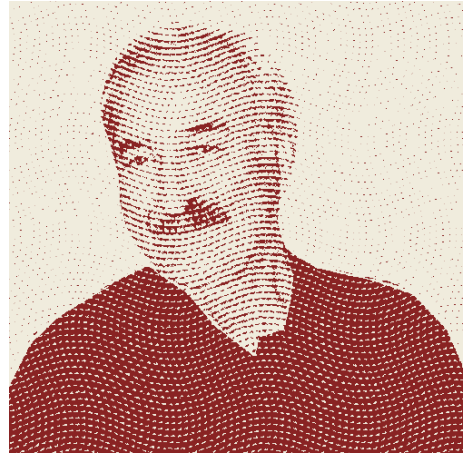


Figure 17. André Signoles. D'après le portrait de J. Jacques, extrait de ESTIMBRE (J.), « André Signoles », *Archéologie en Languedoc*, 28, 2004, pp.147-150.

Quant au père Gérard Alzieu<sup>713</sup> (1927-2009), il porte un intérêt particulier à l'abbaye de Gellone (Saint-Guilhem

le Désert). Il étudie, en compagnie de Robert Saint-Jean, les sculptures du cloître de l'abbaye de Gellone<sup>714</sup>. Ses recherches au sujet de l'histoire du diocèse de Maguelone<sup>715</sup> nourrissent notamment un ouvrage<sup>716</sup>, paru à titre posthume. S'il n'apporte pas de nouvelles informations quant aux évêques qui se sont succédés, il propose un premier recensement des paroisses médiévales de la zone, avec un intérêt particulier porté au statut canonique<sup>717</sup>.

En 2001, Le Centre d'Études Médiévales de Montpellier (CEMM) dédie une journée d'études à l'évêché de Maguelone, suivie par la publication d'actes<sup>718</sup>. Cette initiative est qualifiée de « premier jalon pour le renouvellement de l'histoire du diocèse de Maguelone »<sup>719</sup>. La

---

patrimoine mondial de l'UNESCO (respectivement en 1996 et 1997). Ses travaux portent sur l'Aude, les Pyrénées-Orientales et l'Hérault.

<sup>710</sup> Par exemple : SIGNOLES 1982 a et SIGNOLES 1984.

<sup>711</sup> SIGNOLES 1982 b.

<sup>712</sup> SIGNOLES 1992.

<sup>713</sup> Ordonné prêtre du diocèse de Montpellier en 1952, Gérard Alzieu fut curé à Saint-Guilhem-le-Désert de 1972 à 2002. Il contribua à la restauration de l'abbaye de Gellone en compagnie de Robert Saint-Jean. De 1984 à 2008, Gérard Alzieu fut également archiviste du diocèse de Montpellier.

<sup>714</sup> ALZIEU, GÉRARD 1973.

<sup>715</sup> Voir PORCER 2014.

<sup>716</sup> ALZIEU 2006.

<sup>717</sup> Le recours à cet ouvrage vient compléter les présentes recherches. Voir la sous-partie 3.1.

<sup>718</sup> Journée d'études du 13 décembre 2001 à l'Université Paul-Valéry (Montpellier 3). Les actes ont été publiés en 2005 ; voir LE BLÉVEC, GRANIER 2005.

<sup>719</sup> Voir FARAVEL 2009.

publication réunit six articles à un avant-propos rédigé par Daniel Le Blévec. Les thématiques abordées sont variées : l'évolution de l'environnement sur l'île de Maguelone<sup>720</sup>, les fouilles ayant mis au jour une église funéraire paléochrétienne<sup>721</sup>, un évêque de Maguelone<sup>722</sup>, l'état du diocèse dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>723</sup>, les Statuts de Jean de Vissec<sup>724</sup>, les rapports entre les évêques et les universités montpelliéraines entre le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>725</sup>.

Ainsi, ces différentes approches et études concernent le diocèse de Maguelone. Elles sont complétées par celles, en particulier, du chef-lieu de l'évêché.

### *1.3.1.2 Renseigner la presqu'île de Maguelone : les fouilles*

Afin de renseigner l'organisation de l'implantation humaine à différentes époques sur la presqu'île de Maguelone, plusieurs opérations archéologiques ont été menées. En 1852, Jacques Bonaventure Frédéric Fabrège (1804-1883) acquiert une partie de la presqu'île de Maguelone. Son fils, Frédéric Fabrège<sup>726</sup> (1841-1915), y organise des fouilles. À partir de 1875<sup>727</sup>, il consacre une partie de la fortune familiale à la restauration de la cathédrale<sup>728</sup>. Entre 1894 et 1911, il publie une *Histoire de Maguelone* en trois tomes<sup>729</sup>. Toutefois, il ne s'agit pas de l'intégralité des volumes qu'il prévoyait d'y consacrer : un quatrième volume était en

---

<sup>720</sup> AMBERT 2005.

<sup>721</sup> BARRUOL, GARNOTEL 2005.

<sup>722</sup> VIDAL (H.), « Jean I<sup>er</sup> de Montlaur, évêque de Maguelone (1160-1190) », dans LE BLÉVEC, GRANIER 2005, pp.35-62.

<sup>723</sup> HAYEZ 2005.

<sup>724</sup> LEMAITRE (J.-L.), « Les Statuts de Jean de Vissec (1331) », dans LE BLÉVEC, GRANIER 2005, pp.91-116.

<sup>725</sup> VERGER (J.), « Les évêques de Maguelone et les universités de Montpellier (XII-XIV<sup>e</sup> siècles) », dans LE BLÉVEC, GRANIER 2005, pp.117-130.

<sup>726</sup> Né à Montpellier, Frédéric Fabrège suivit des études secondaires auprès des assomptionnistes à Nîmes et des études de droit à Paris, avant d'être auditeur libre à l'École des chartes. Il devint avocat, inscrit au barreau de Montpellier. Il fut le premier administrateur de l'institut Bouisson-Bertrand et fit édifier sur le domaine de Grammont une chapelle. Ceci explique l'intérêt qu'il portait alors aux églises Saint-Étienne et Sainte-Amélie de Grandmont (FABRÈGE 1897 ; FABRÈGE 1898). Frédéric Fabrège devint membre de la Société Languedocienne de Géographie en 1878 et de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier en 1890.

<sup>727</sup> FABRÈGE 1875.

<sup>728</sup> Voir CHOLVY 2015 ; DORVAL 1988 ; LAURES 1984 ; PAYA 1996 ; RACANIE-LAURENS 1915.

<sup>729</sup> Voir FABRÈGE 1894 ; FABRÈGE 1900 ; FABRÈGE 1911.

cours de préparation lors de son décès<sup>730</sup>. Des dossiers et notes constituent le fonds Fabrège aux Archives départementales de l'Hérault<sup>731</sup>. Frédéric Fabrège propose une analyse des découvertes effectuée pendant les fouilles, en ayant recours aux sources dont il a la connaissance. Membre de la Société Archéologique de Montpellier, il est en relation avec d'autres érudits tels que Émile Bonnet et Maurice Genneveux, fouilleur de Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie des Tables (Montpellier). Toutefois, grand nombre de ses travaux de recherche restent inédit<sup>732</sup>. En 1915, à la mort de Frédéric Fabrège, le domaine de Maguelone est transmis à Eugénie Fabrège<sup>733</sup> (1872-1964). En 1949, elle décide de le céder par voie testamentaire à l'Évêché de Montpellier<sup>734</sup>.

Ainsi, Frédéric Fabrège est l'auteur des premières fouilles de la presqu'île de Maguelone mais ne laisse qu'une documentation incomplète. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'abbé Guichard et Julien Rouquette conduisent à leur tour des fouilles, cette fois-ci ponctuelles ; leurs publications présentent malheureusement des erreurs de datation<sup>735</sup>. Émile Bonnet (1863-1942) quant à lui, propose une première synthèse des découvertes dans sa *Carte archéologique de la Gaule Romaine*<sup>736</sup>. Quelques fouilles plus récentes sont à mentionner. Les campagnes menées par Jean-Claude Richard de 1967 à 1973 ont pour objectif principal de déterminer si l'île est occupée avant 589 et de quelle manière<sup>737</sup>, mais toutes les informations archéologiques recueillies ne sont pas disponibles<sup>738</sup>. Les campagnes de Didier Paya portent sur la fouille et la restauration de la cathédrale romane<sup>739</sup>. Les fouilles préventives de janvier 1998 à décembre 1999 ainsi que la campagne de prospection systématique de Claude Raynaud renseignent une

---

<sup>730</sup> Voir PAYA 1996.

<sup>731</sup> Voir la sous-partie 2.2.

<sup>732</sup> Certains sont cités dans PAYA 1996.

<sup>733</sup> Frédéric Fabrège épousa Françoise Félicie Montaud (1851-1894), dite Marie, le 12 juin 1869. Ils eurent deux filles : Valentine (1870-1893) et Eugénie (1872-1964). Au décès de Frédéric Fabrège, le 15 avril 1915 à Montpellier, Eugénie est la seule descendante.

<sup>734</sup> Voir la sous-partie 1.3.2.

<sup>735</sup> Sur les fouilles menées par l'abbé Guichard et Julien Rouquette, voir notamment GUICHARD, ROUQUETTE 1913-1914.

<sup>736</sup> BONNET 1946.

<sup>737</sup> RICHARD 2005.

<sup>738</sup> Voir les références suivantes : RICHARD 1999 ; RICHARD 2004 ; RICHARD 2005 ; RICHARD 2015.

<sup>739</sup> PAYA 1996.

église paléochrétienne et une nécropole, en usage aux VI<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles<sup>740</sup>. Alexandrine Garnotel rédige sa thèse de doctorat sur les occupations de l'île de Maguelone entre le III<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>741</sup>, qui conduit à la publication d'une monographie<sup>742</sup>. Les fouilles menées sur la presqu'île de Maguelone ainsi que les recherches historiques permettent d'écrire l'histoire du chapitre cathédral. Cette histoire inclut celle de la formation du diocèse de Maguelone. D'autres travaux peuvent être cités, à l'instar de ceux d'Yves Esquieu, qui étudie notamment la question des enceintes de Maguelone<sup>743</sup>, ou de Didier Méhu, qui questionne notamment le rapport entretenu entre les sources textuelles médiévales et l'étude de l'édifice<sup>744</sup>. Entre 2015 et 2019, cinq saisons de fouilles sont menées au nord et à l'ouest de la presqu'île. Elles mettent au jour de nouveaux bâtiments permettant de renseigner le contexte de l'implantation du pouvoir épiscopal au VI<sup>e</sup> siècle ; toutes ces recherches ont nourri de nombreux ouvrages destinés aux visiteurs de la presqu'île de Maguelone<sup>745</sup>, qui présente un certain attrait touristique<sup>746</sup> ; l'environnement insulaire est d'ailleurs classé Natura 2000 en 2009<sup>747</sup>.

### *1.3.1.3 Le choix du chef-lieu de l'évêché : quelques éléments*

Les différents auteurs qui se sont penchés sur l'histoire de Maguelone et de son diocèse développent des questionnements récurrents. Le plus significatif d'entre eux porte sur les raisons de l'implantation du chef-lieu de l'évêché sur une île, géographiquement séparée de son diocèse. Cette thématique se retrouve dans des travaux récents<sup>748</sup>.

---

<sup>740</sup> Voir BARRUOL, RAYNAUD 2002 ; GARNOTEL 2010 ; RAYNAUD 2017.

<sup>741</sup> GARNOTEL 2004.

<sup>742</sup> GARNOTEL *et al.* 2019.

<sup>743</sup> ESQUIEU 1992.

<sup>744</sup> MÉHU 2010.

<sup>745</sup> À titre d'exemple, RIHET-BOISMERY 1993.

<sup>746</sup> Voir CHEVALIER 2008.

<sup>747</sup> Collectif, *Engagement d'un propriétaire privé en faveur de Natura 2000. Signature de la charte Natura 2000 entre les Compagnons de Maguelone et l'État*, 2013, en ligne : [https://pole-lagunes.org/wp-content/uploads/sites/4/2017/12/dossier\\_presse\\_Charte\\_natura2000\\_13092013.pdf](https://pole-lagunes.org/wp-content/uploads/sites/4/2017/12/dossier_presse_Charte_natura2000_13092013.pdf)

<sup>748</sup> Notamment ALZIEU 2006, pp.12-13.

En effet, si Maguelone est désormais accessible par voie de terre, l'environnement actuel ne reflète pas celui du VIII<sup>e</sup> siècle. En appliquant la méthode cartographique<sup>749</sup>, dédiée à l'établissement de perspectives d'évolution du trait de côte<sup>750</sup>, Martine Ambert<sup>751</sup> étudie les cartes historiques. La comparaison entre la carte de Cassini vérifiée entre 1775 et 1776 et la version corrigée de 1937 de la carte de l'état-major révèle un recul et un amincissement du cordon littoral sur cette période. La méthode cartographique permet de modéliser un recul de 4,26 à 5,33m par an. Afin de proposer une modélisation plus juste, Martine Ambert s'intéresse aux facteurs précis qui ont contribué à ces modifications environnementales. Elle modélise alors l'état du cordon littoral vers 1100<sup>752</sup>. Il est ainsi établi que celui-ci se situait plus au large. Une conséquence en est la présence d'une houle plus forte, qui a érodé l'île<sup>753</sup>. Le grau de Maguelone, présent sur la carte de Cassini, l'est également sur la carte générale de la côte du Languedoc proposée par Dainville<sup>754</sup> ; le lieu-dit port Sarrasin est mentionné par Thomas Platter, en visite entre 1595 et 1597<sup>755</sup>. De ce fait, malgré le recul du cordon littoral, une certaine permanence dans l'organisation des graus est observée. Un dernier point soulevé par Martine Ambert est la profondeur de l'étang de Maguelone. Le déversement du Lez et de la Mosson contribue au colmatage des étangs, surtout en période de crue, ce qui pourrait avoir provoqué une diminution progressive de la profondeur des graus<sup>756</sup>. Pour celui de Maguelone, il n'y a que peu de colmatage<sup>757</sup>. Ainsi, Maguelone se trouve sur une côte en recul,

---

<sup>749</sup> Une méthodologie semblable a été déjà employée pour la compréhension de l'évolution du littoral languedocien pour l'Antiquité. Sur le sujet, voir PINEAU 1961.

<sup>750</sup> PASKOFF 1998.

<sup>751</sup> AMBERT 2005.

<sup>752</sup> Sur le choix de cette date, Martin Ambert indique : « c'est le moment où le destin de l'île dans sa destination épiscopale est définitivement scellé » (AMBERT 2005, p.14).

<sup>753</sup> Les différences de forme de l'île sur les cartes étudiées proviennent de cette érosion.

<sup>754</sup> Voir la partie consacrée aux cartes des diocèses de la province de Languedoc dans DAINVILLE 1961 a. Voir aussi la sous-partie 2.2.3.1.

<sup>755</sup> LE ROY LADURIE 2000.

<sup>756</sup> Voir également AMBERT, ARTHUIS 1995.

<sup>757</sup> Du fait de son approvisionnement karstique, le Lez a un débit plus soutenu toute l'année et ses crues ne sont pas particulièrement puissantes. Sur ces sujets, voir notamment le chapitre « Le milieu naturel des étangs à l'époque médiévale » (AMBERT 1986, pp.19-29).

par opposition aux côtes en accrétion<sup>758</sup>. De ce fait, l'île de Maguelone est inaccessible par voie de terre jusqu'à la construction d'un pont au XI<sup>e</sup> siècle<sup>759</sup>.

Accéder à Maguelone pendant la période médiévale nécessite alors de naviguer sur le grau, ou d'avoir recours à des aménagements. Comme le note Gérard Alzieu, d'autres emplacements paraissent *a posteriori* plus indiqués que cette île pour un établissement ecclésiastique. Il propose d'ailleurs Substantion, station placée sur la Voie Domitienne<sup>760</sup>. Toutefois, l'île de Maguelone possédant un port est un lieu de commerce et d'échange, éléments qui ont pu avoir un rôle dans le choix de s'y implanter.

---

<sup>758</sup> Maguelone est ainsi en position antinomique par rapport à Aigues-Mortes, une trentaine de kilomètres plus à l'est.

<sup>759</sup> NOUGARET *et al.* 1975, pp.228-229.

<sup>760</sup> La station de Substantion, ou Sextantium, « [...] la mieux placée [...] et aussi la plus peuplée, paraissait la plus indiquée pour recevoir le siège épiscopal, mais il n'en fut pas ainsi » (ALZIEU 2006, p.12).

### 1.3.2 Les vies du chapitre de Maguelone

Le nom *maguelone* est porté à la fois par l'île et l'étang, ainsi que par le comté jusqu'à l'établissement de Melgueil dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle et l'évêché, jusqu'à son transfert à Montpellier au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>761</sup>. Les sources et l'histoire du diocèse de Maguelone sont renseignées, malgré plusieurs zones d'ombre qui méritent de plus amples recherches. Toutefois et pour reprendre les termes du père Gérard Alzieu, l'objectif ici n'est pas d'écrire de nouveau l'histoire de ce diocèse, mais d'en proposer les grandes lignes, afin de définir correctement le cadre de la présente étude<sup>762</sup>. Par souci de clarté, le choix a été fait de proposer un découpage chronologique arbitraire entre trois périodes. La première concerne les occupations antérieures au X<sup>e</sup> siècle ; en effet, bien que Robert Saint-Jean ait décrit de la presqu'île de Maguelone « sa cathédrale solitaire, tel un immense vaisseau de pierre échoué entre la mer et les étangs »<sup>763</sup>, il ne s'agit pas d'une implantation *ex nihilo*<sup>764</sup>. Entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle s'ouvre une période de développement économique important, qui fait la renommée du diocèse de Maguelone<sup>765</sup>. Enfin, la troisième période, qui s'étend jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, présente quelques éléments de l'histoire de ce diocèse jusqu'à sa disparition.

#### 1.3.2.1 Occupations antérieures au X<sup>e</sup> siècle

Les fouilles de la presqu'île de Maguelone<sup>766</sup> ont permis la mise au jour de vestiges archéologiques qui renseignent des occupations temporaires durant le premier âge du Fer (-800 à -450) et jusqu'à l'époque romaine<sup>767</sup>. La viticulture est pratiquée du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle<sup>768</sup> puis recule lors de la densification de la population sur le site. Entre le III<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle, le port de *Lattara*, Lattes, est peu à peu abandonné. Le déplacement d'une partie de la

---

<sup>761</sup> ALZIEU 2006, p.13.

<sup>762</sup> « Après tous ces grands noms de notre histoire de ce diocèse, il n'est pas question pour moi d'écrire encore une fois l'histoire de ce diocèse, ce n'est pas mon propos dans cet ouvrage, mais de retracer rapidement les grandes lignes de son existence plus que millénaire, en introduction à mon travail » (ALZIEU 2006, p.11).

<sup>763</sup> SAINT-JEAN 1988.

<sup>764</sup> Voir la sous-partie 1.3.2.1.

<sup>765</sup> Voir la sous-partie 1.3.2.2.

<sup>766</sup> Voir la sous-partie 1.3.1.2.

<sup>767</sup> GARNOTEL, RAYNAUD 2014.

<sup>768</sup> BARRUOL, GARNOTEL 2005.



population a peut-être favorisé le développement de Maguelone – l’agglomération couvre alors une quinzaine d’hectares. Une église paléochrétienne se trouve au sud-est de l’île. De nombreuses sépultures l’accompagnent. Les plus anciennes sont organisées dans les chapelles latérales, puis dans les galeries et, enfin, à l’extérieur de l’église. Les datations varient entre le milieu du V<sup>e</sup> siècle et le VII<sup>e</sup> siècle. Ces sépultures témoignent d’une assimilation culturelle progressive en lien avec une occupation particulièrement dense<sup>769</sup>.

Le deuxième concile de Tolède, présidé par Montan, métropolitain de Tolède et convoqué par le roi wisigoth Amalaric, ne mentionne pas Maguelone<sup>770</sup>. Le nom d’un évêque, Boetius de Maguelone, est donné à l’occasion du troisième concile de Tolède, en 589<sup>771</sup>. Si l’on considère uniquement ces deux sources, il peut être supposé que l’évêché de Nîmes<sup>772</sup> ait été partagé entre ces deux conciles. Un évêque de Maguelone assiste en personne au concile de Narbonne, le 1<sup>er</sup> novembre 589<sup>773</sup>.

Maguelone n’étant pas une cité antique, Claude Raynaud propose de définir l’évêché de cette île comme un évêché rural. Ce concept est défini pour la fin de l’Antiquité et n’existe pas dans les sources contemporaines ; il relève d’une distinction faite *a posteriori* entre les sièges épiscopaux fondés dans des cités et ceux créés dans des lieux ruraux ou sans autonomie civique<sup>774</sup>. Le développement économique de Maguelone se place dans un contexte de pression franque, sa création entre les cités de Nîmes et de Béziers permettant de remplir une

---

<sup>769</sup> Concernant l’église funéraire et sa nécropole, voir BARRUOL *et al.* 2004.

<sup>770</sup> ROISSELET DE SAUCLÈRES 1845.

<sup>771</sup> « *Boetius, episcopus magualonensis* » (HGL, XII, p.154).

<sup>772</sup> L’évêché de Béziers apparaît en 356 dans les sources, celui de Nîmes en 394 ou 396 ; ils sont mentionnés à l’occasion de conciles qui s’y déroulent, mais leur existence est probablement antérieure. Lodève a un évêque en 421. Sur le sujet, voir CHOLVY 1976, pp.9-12.

<sup>773</sup> ROISSELET DE SAUCLÈRES 1845, p.534.

<sup>774</sup> Ce terme s’applique essentiellement à l’Afrique et décrit l’apparition de nombreux évêchés au IV<sup>e</sup> siècle. Sur l’emploi de ce concept pour Maguelone, deux siècles plus tard, voir RAYNAUD 2017, p.177.



Figure 18. Schéma des diocèses de Septimanie vers 700, d'après PELAQUIER et al. 2009.

zone où le pouvoir central est moins présent<sup>775</sup>. La situation géopolitique se complexifie lors de la montée en puissance de luttes intestines au sein du royaume wisigoth. L'évêque de Maguelone Gumild est connu des sources pour sa participation à la révolte du duc Paul contre le roi Wamba<sup>776</sup>. Le 21 septembre 672, Wamba est sacré roi à Tolède. L'évêque Gumild soutient alors le comte Hildéric de Nîmes dans sa révolte. Dès lors, le duc Paul se proclame

roi de Septimanie, soutenu par Childéric II roi des Francs. Wamba le combat en 673 et reprend les villes de Tarragone, Barcelone, Gérone et Narbonne. Il assiège Childéric II dans les arènes de Nîmes. Après sa victoire, Wamba séjourne à Elne et règle les limites des diocèses de la Septimanie – il s'agit alors des diocèses d'*Agathe*, Agde, de *Baeterrae*, Béziers, de *Carcasso*, Carcassonne, d'*Elena*, Elne, de *Luteva*, Lodève, de *Magalona*, Maguelone, de *Narbo*, Narbonne et de *Nemausus*, Nîmes (Figure 18).

<sup>775</sup> Malgré l'absence de sources, il peut être supposé que l'île ressortait des terres fiscales du *litus* (RAYNAUD 2017, p.178).

<sup>776</sup> L'une des sources pour cet épisode peut être l'*Historia rebellionis Pauli adversus Wambam*, de Julien de Tolède, archevêque de cette ville. Cette *historia* a été rédigée vers 673-674 et exalte le personnage de Wamba. Voir aussi *Historia Wamba Regis* de Julien II de Tolède, traduit par Olivier Rimbault, paru aux éditions Paléo en 2011.

La Septimanie passe sous domination sarrasine en 719. Maguelone envahie devient Port Sarrasin<sup>777</sup> et le chapitre cathédral se déplace à Substantion<sup>778</sup>. Pour Alexandre Germain<sup>779</sup>, Charles Martel aurait repris Maguelone en 737 « pour leur ravir l'avantage de ce point stratégique »<sup>780</sup> ; Julien Rouquette et Augustin Villemagne considèrent que si Maguelone a bien été abandonnée par le chapitre, il ne s'agit pas pour autant d'une destruction totale de l'église<sup>781</sup>. Le VIII<sup>e</sup> siècle est marqué par le développement de la vie monastique en Septimanie ; la fondation du monastère Saint-Sauveur par Benoît d'Aniane en est un exemple, dans le cadre d'une politique d'occupation du sol et de son exploitation, pour l'époque carolingienne. Également connu sous le nom de Witisa, Benoît d'Aniane<sup>782</sup> (c.750-821) fonde sur ses propres terres, vers 780, le monastère Saint-Sauveur d'Aniane<sup>783</sup>. En 792, son abbaye devient abbaye royale. En 804, Guillaume I<sup>er</sup> fonde l'abbaye Saint-Sauveur de Gellone. Charlemagne meurt à Aix-la-Chapelle en 814 et Benoît d'Aniane conseille alors Louis le Pieux, qui se fait titrer empereur auguste. Par le capitulaire de 817, la règle bénédictine est imposée à tous les monastères. Benoît d'Aniane meurt en 821 et sa vie est connue par la chronique rédigée par Ardo Smaragdus, l'un de ses disciples<sup>784</sup>. Dans le Cartulaire d'Aniane est conservé un diplôme émanant de Charlemagne et daté de 799, qui cite deux *cellae* en activité : Sainte-Croix de Celleneuve (Montpellier, Hérault) et Saint-André de Saugras (Hérault)<sup>785</sup>. Le grand

---

<sup>777</sup> CHOLVY 1976, p.25.

<sup>778</sup> Il est possible que l'évêque se trouve alors à Villeneuve, en face de Maguelone ; cette thèse est exposée dans GERMAIN 1869, p.7.

<sup>779</sup> Concernant l'historiographie de l'étude du diocèse de Maguelone, voir la sous-partie 1.3.1.

<sup>780</sup> GERMAIN 1869, p.6.

<sup>781</sup> Voir BM, p.2. Pour Germain, quatre chapelains célèbrent toujours les offices à Maguelone, une fois par semaine (GERMAIN 1869, p.7).

<sup>782</sup> Witisa, ou Benoît d'Aniane, fils du comte wisigoth de Maguelone, échanson de Berthe, fille de Charlemagne, dite au Grand Pied, était promis à une certaine carrière militaire jusqu'à l'épisode fameux de l'expédition contre les Lombards en Italie. Il entra alors au monastère de Saint-Seine près de Dijon.

<sup>783</sup> Le lieu de fondation de ce monastère est attesté entre 777 et 787 sous la forme « *loco nuncupante Aniano* ».

<sup>784</sup> *VITA BENEDICTI ANIANENSIS*. Voir la sous-partie 2.2.1.

<sup>785</sup> CA, pp.51-53.

nombre de fondations monastiques qui s'échelonnent entre 770 et 805<sup>786</sup> se place dans un contexte de querelles dogmatiques et de politique religieuse<sup>787</sup>.

D'après la chronique d'Arnaud de Verdale, Louis le Pieux fait don de différents domaines à l'évêque<sup>788</sup>. Il restitue en 819 le bénéfice de Villeneuve, le comte de la ville, Robert, en avait eu la possession en jouissance<sup>789</sup>. De fait, Louis le Pieux accorde sa protection à Villeneuve. Toutefois, rien ne prouve que l'évêque y ait effectivement placé sa résidence. Julien Rouquette et Augustin Villemagne préfèrent la thèse d'une résidence épiscopale à Montpellier. Dans un acte daté du 15 mars 819, Louis le Pieux accorde à l'évêque Argemire (c.819- ?) le droit d'exercer justice sur les personnes et possessions relevant de l'évêché. Les comtes de Melgueil Bérenger I<sup>er</sup> et son fils Bernard II rendent à l'évêque de Maguelone de nouvelles terres<sup>790</sup>. Le testament de Raymond I<sup>er</sup>, comte de Rouergue et marquis de Gothie, concède d'importantes donations à plusieurs cathédrales et abbayes, notamment à Maguelone<sup>791</sup>.

L'« obscure anarchie » décrite par Henri Vidal<sup>792</sup> pour le X<sup>e</sup> siècle est à nuancer, d'autant que les sources peuvent renseigner cette période. Pour ce qui concerne en particulier le diocèse de Maguelone, en 985, le comte de Melgueil Bernard et son épouse Sénégonde font don à Guilhem de deux manses, l'un à Candillargues, *Candianiacus* et l'autre à Montpellier, *Montepestelario*<sup>793</sup>. Ceci se place dans un contexte féodal où, à suite de la dislocation de l'empire carolingien et de la mise en place de la dynastie capétienne à la fin du X<sup>e</sup> siècle, le comte de Melgueil est suzerain, en concurrence avec le seigneur de Montpellier, son vassal, qui appartient à la famille des Guilhems. À cette période, l'évêque est d'abord soumis au

---

<sup>786</sup> À titre d'exemple, la *Vita*, rédigée en 822, fait état d'au moins douze monastères sous la *Regula Benedicti* : Aniane, Gellone, Caseneuve, Île-Barbe, Ménat, Saint-Savin, Saint-Maximin, Massay, Cormery, Celleneuve, Marmoutier et Inda (*VITA BENEDICTI ANIANENSIS*, chap.42).

<sup>787</sup> PAIN-CAZE 2017, pp.76-87, 427-428.

<sup>788</sup> D'après la chronique d'Arnaud de Verdale, il s'agit des domaines de Terral, Baillargues, Saint-Jean de Védas, Montels, Chaulet et Cocon (cité par GERMAIN 1869, p.8).

<sup>789</sup> D'AIGREFEUILLE 1737-1877, II, pp.417-418.

<sup>790</sup> Il s'agit des terres de Gigean, Exindre, Arboras, Guzargues et Novigens puis Lavérune, Montpellier et Montpelliéret.

<sup>791</sup> DAINVILLE 1937, p.181.

<sup>792</sup> CHOLVY 1976, pp.30-31.

<sup>793</sup> CGUI, p.125.

comte, qui est chargé de sa nomination et dispose de ses biens. L'évêque de Maguelone semble devenir plus puissant à partir de la fin du XI<sup>e</sup> siècle<sup>794</sup>.

### *1.3.2.2 Période XI<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> siècle, « la plus belle de notre histoire diocésaine »<sup>795</sup>*

Le chapitre de Maguelone est réformé dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle sous l'impulsion de l'évêque Arnaud<sup>796</sup>. La principale source renseignant cet événement est une bulle dont l'émetteur est désigné par l'expression *Johannes episcopus*<sup>797</sup>. Il n'y a pas de consensus sur la datation, généralement placée entre 1024 et 1038. Si l'hypothèse de l'attribution à Jean XIX est correcte, la bulle ne peut pas être postérieure à son décès, en janvier 1033<sup>798</sup>. Le prédécesseur d'Arnaud, l'évêque Pierre de Melgueil, était en vie en 1025 ; la bulle est donc postérieure à cette date. Pour Julien Rouquette et Augustin Villemagne, elle peut alors être datée entre 1030 et 1032<sup>799</sup>. Quoi qu'il en soit, ce document concède des indulgences en faveur de donateurs, dans le but d'aider Arnaud à relever la cathédrale.

« Le même évêque Arnaud, de bonne mémoire, mit la main à l'œuvre matérielle. Il commença par fermer, en l'obstruant de pierres et de pièces de bois, le grau qui conduisait de la mer au port sarrasin. Après quoi, vivement préoccupé de la nécessité de rattacher à la terre ferme l'île de Maguelone, où l'on ne pouvait arriver jusque-là que par eau, obéissant à une salutaire inspiration du Ciel, il se procura, soit en faisant appel à de pieuses générosités, soit à prix d'argent, un certain nombre de barques ou de radeaux ; puis il recruta des ouvriers, et leur fit établir sur toute la largeur de

---

<sup>794</sup> CHOLVY 1976.

<sup>795</sup> BM, I, p.X.

<sup>796</sup> Il existe un consensus sur cette question. La datation précise du retour du chapitre à Maguelone peut être supposée d'après celles de l'épiscopat d'Arnaud, placé entre 1030 et 1060. Sur cette question, voir BM, pp.2-4.

<sup>797</sup> BM, t.I, pp.1-3.

<sup>798</sup> *Ibid.*

<sup>799</sup> Sur le raisonnement conduisant à cette datation, voir BM, t.I, pp.2-3.

l'étang un long pont, pour la commodité des allants et venants, construction qui devait éterniser la mémoire de son nom »<sup>800</sup>.

L'étang de Maguelone est officiellement donné à l'évêque et aux chanoines par la comtesse Adèle et son fils Raimond en 1055<sup>801</sup>. Le rôle d'Arnaud n'est donc plus à démontrer : à l'église de Maguelone, placée sous la protection de saint Pierre et de saint Paul<sup>802</sup>, il octroie un cadre sécurisé<sup>803</sup>. Une bulle d'Alexandre II, datée entre 1061 et 1073, fait reconnaître les droits de l'évêque de Maguelone à l'abbé d'Aniane<sup>804</sup>.

En 1079, Pierre, comte de Melgueil, donne à gage le droit qu'il possède sur les navires<sup>805</sup> et leur entrée<sup>806</sup> ; l'église de Maguelone est ainsi dotée de l'étang et de sa pêcherie. En 1085, il fait don du comté de Melgueil et de l'évêché de Maguelone à l'Église Romaine<sup>807</sup>. Ils restent en possession de la papauté jusqu'au règne de Philippe IV le Bel (1285-1314), bien que le pouvoir de l'évêque se trouve diminué dès 1214<sup>808</sup>. Le don est ratifié par un acte, signé à Maguelone devant l'autel de la cathédrale, en présence de l'évêque Godefroid (1080-1104)<sup>809</sup>.

Dans ce contexte, la protection papale peut être considérée comme un moyen de sauvegarder son pouvoir. En effet, le territoire placé sous l'autorité du comte de Melgueil est

---

<sup>800</sup> « ...*idem beate memorie Amaldus episcopus, ponens manus ad fortia, gradum prefatum lapidibus et ignis, ante omnia, claudere et obstruere festinavit. Deinde, anxietate nimia pressus, ut tam ingredientibus quam egredientibus ad dictam insulam, ad quam nullum, nisi navale, iter esse poterat, liber pateret accessus, juxta verbum propheticum, suum jactans in Domino cogitatum, tam prece, quam prece, quam pretio rates conduxit, et artifices collocavit, ac per stagni latitudinem pontis stravit longitudinem, ad utilitatem hominum permansuram, et sui nominis perenniter duraturam* » (GERMAIN 1881, p.509).

<sup>801</sup> Adèle était l'épouse de Bernard III, comte de Melgueil. L'acte, daté du 24 décembre 1055, est conservé dans le cartulaire de Maguelone (CM, pp.8-9). La donation est confirmée le 25 mai 1056 (CM, pp.41-43). L'édition du cartulaire de Maguelone ne reproduit pas cet acte « qui a le même objet que le précédent, est écrit à peu près dans les mêmes termes, [et qui] a été fait par les mêmes donateurs, et signé par les mêmes témoins » (CM, p.10). Il se trouve dans le *CATALOGUS EPISCOPORUM MAGALONENSIIUM*, p.173.

<sup>802</sup> « [...] *Ecclesia Magalonensi, ad honorem apostolorum principis Petri et doctoris gentium Paul dedicata et dedicanda* [...] » (BM, I, p.1).

<sup>803</sup> Entre autres aménagements, Arnaud fait fermer le grau, contrôlant ainsi l'accès à l'étang et se prémunissant des attaques maritimes (CM, I, pp.8-9, 41-43).

<sup>804</sup> BM, I, p.4.

<sup>805</sup> CM, I, pp.13-14.

<sup>806</sup> CM, I, p.15.

<sup>807</sup> CM, I, pp.18-20.

<sup>808</sup> ALZIEU 2006, p.15.

<sup>809</sup> CM, I, pp.18-20.

géographiquement situé entre ceux des comtes de Béziers, de la maison des Trencavel, et des comtes de Toulouse, de celle des Raymond de Saint-Gilles. Au sein même du comté, la ville de Montpellier se développe. Ce contexte peut avoir poussé le comte Pierre de Melgueil à rechercher la protection d'une autorité suprême, rôle alors rempli par le pape. Cette hypothèse est développée par Gérard Alzieu<sup>810</sup>.

Maguelone appartient donc au domaine papal à partir de 1085, dans une relation de vassalité dont le cadre juridique est clairement défini. En effet, la donation faite par Pierre de Melgueil ayant été acceptée par le pape, les comtes de Melgueil deviennent hommes-liges. Ils doivent alors s'acquitter du cens annuel, fixé à une once d'or. Les évêques de Maguelone sont chargés d'en assurer la bonne perception<sup>811</sup>. Le diocèse est placé sous la liberté romaine, permettant la libre élection de l'évêque par le clergé et le peuple<sup>812</sup>. Cette situation nourrit les archives de nombreuses bulles papales<sup>813</sup>, qui permettent de supposer l'organisation interne du chapitre. Entre 1050 et 1090, un prévôt est à sa tête, accompagné d'archidiaques. Certains sont nommés ponctuellement dans les sources, comme le notent Julien Rouquette et Augustin Villemagne<sup>814</sup>. Aucune source ne mentionne de grand prieur<sup>815</sup>. Le choix d'installer une communauté de chanoines réguliers plutôt que séculiers semble avoir été contraint par un patrimoine insuffisant<sup>816</sup> ; Arnaud aurait souhaité les placer sous la règle de Saint Augustin, mais sans avoir le temps de mener cette entreprise à son terme. Il meurt à Villeneuve, au retour d'un pèlerinage en Terre Sainte. La date de son décès n'est pas connue avec certitude, mais l'année 1060 est retenue pour son départ en pèlerinage<sup>817</sup>. Il est enterré dans la

---

<sup>810</sup> ALZIEU 2006, p.16.

<sup>811</sup> BM, I, pp.6-11.

<sup>812</sup> *Ibid.*

<sup>813</sup> En 1087, Urbain II s'adresse au « *clero et populo Magalonensi Ecclesiae subjecto* », c'est-à-dire au clergé et aux fidèles du diocèse de l'Église de Maguelone (BM, I, pp.15-17). L'évêque mentionné, Godefroid, conclut un accord en 1091 avec le seigneur de Montpellier Guilhem V, agrandissant son domaine (CM, I, pp.20-26). Comme le notent Julien Rouquette et Augustin Villemagne, cet accord est fondamental pour l'étude de l'histoire du diocèse et mériterait une étude plus poussée.

<sup>814</sup> BM, I, p.20.

<sup>815</sup> Sur l'organisation du chapitre, voir CHOLVY 1976, pp.48-53. En ce qui concerne le rôle de l'évêque, voir CHOLVY 1976, pp.73-78.

<sup>816</sup> « *Tum operam dedit ut canonicos regulares ibidem constitueret. Cui canonici seculares respondebant quod pusillum patrimonium esset, [et] non sufficeret regularibus canonicis* » (GERMAIN 1881, p.308).

<sup>817</sup> GC, pp.51-53.

cathédrale de Maguelone, dans la chapelle Saint-Augustin, vestige de l'édifice consacré en 1054<sup>818</sup>.

À l'épiscopat d'Arnaud suivent celui de Bertrand, entre 1060 et 1080, et de Godefroid, entre 1080 et 1104<sup>819</sup>. Dans une bulle datée du 14 mars 1095, Urbain II confirme les privilèges du chapitre cathédral et prescrit la règle de Saint Augustin pour les chanoines<sup>820</sup>. Godefroid fournit aux chanoines des biens stables : une cinquantaine d'églises paroissiales ainsi que leurs revenus<sup>821</sup>.

Une bulle datée du 14 mars 1095 émanant du pape Urbain II place l'Église de Maguelone sous l'obédience de la métropole de Narbonne et confère au chapitre son statut organique<sup>822</sup>. Les chanoines sont officiellement soumis à la vie régulière à partir de cette date. Ils ne peuvent quitter la communauté sans autorisation préalable du chapitre et du prévôt, toutes les dignités sont élues par le chapitre et l'évêque ne peut aliéner les biens de l'Église de Maguelone sans accord du chapitre<sup>823</sup>.

En 1096, le pape Urbain II séjourne à Maguelone et consacre l'île. Son église est alors désignée comme *secundo loco post Romanam ecclesiam honorandam decrevit* d'après Charles D'Aigrefeuille<sup>824</sup>. L'évêque Godefroid prescrit la commémoration de cet événement par une procession annuelle qui semble perdurer au moins jusqu'au transfert du siège épiscopal et peut-être même jusque dans les années 1960 d'après Gérard Alzieu<sup>825</sup>.

Dès lors, la situation du chapitre semble être parfaitement établie et, toujours d'après Gérard Alzieu, elle paraît relativement constante jusqu'en 1536<sup>826</sup>. Les biens de l'Église de Maguelone sont sous la sauvegarde des chanoines et appartiennent à la mense épiscopale. La question

---

<sup>818</sup> ALZIEU 2006, p.15.

<sup>819</sup> Ces dates sont données par Alexandre Germain et reprises par Julien Rouquette et Augustin Villemagne (BM, p.XXXI).

<sup>820</sup> BM, I, pp.17-22.

<sup>821</sup> CM, I, pp.43-44.

<sup>822</sup> BM, I, pp.17-19.

<sup>823</sup> Pour Julien Rouquette et Augustin Villemagne, cette communauté ne peut pas être considérée comme un ordre religieux (BM, I, p.21).

<sup>824</sup> D'AIGREFEUILLE, II, pp.417-418.

<sup>825</sup> ALZIEU 2006, p.17.

<sup>826</sup> *Ibid.*



de l'étang de Maguelone est de nouveau abordée en 1097 puisqu'un accord entre Godefroid et le chapitre est passé<sup>827</sup>. De nouveaux biens viennent ensuite compléter ceux du chapitre<sup>828</sup>. Maurice Oudot de Dainville défend l'idée que les nombreuses donations survenues entre 950 et 1050 sont à l'origine d'un phénomène de remaniement et de mise en chantier des édifices sacrés du diocèse<sup>829</sup>.

Au début du XII<sup>e</sup> siècle, le pape Gélase II (1118-1119), se rend à Maguelone. L'épisode est rapporté par l'abbé Suger, qui décrit alors Maguelone comme une « [...] toute petite île située au milieu des flots, sur laquelle s'élève une cité isolée et déserte, où il ne reste qu'un évêque, ses clercs et de rares serviteurs, mais qu'une forte muraille défend bien contre les attaques des Sarrasins qui courent la mer »<sup>830</sup>.

La cathédrale est reconstruite sous les épiscopats de Galtier (1104-1129), Raimond (1129-1158) et Jean de Montlaur (1158-1190). L'augmentation du nombre de chanoines semble expliquer ces reconstructions. Le cellier, le réfectoire et le dortoir sont rebâti sous l'épiscopat de Galtier, qui dote la cathédrale d'objets de culte et d'ornements provenant de ses biens propres<sup>831</sup>. Une nouvelle cathédrale est alors mise en chantier, dotée d'éléments défensifs par l'évêque Raymond<sup>832</sup>. Un bâtiment dédié aux convers est alors ajouté à l'ensemble, de même qu'un autre servant à accueillir les pèlerins<sup>833</sup>. Jean de Montlaur, évêque entre 1161 et 1190, est à l'origine de la reconstruction de la nef, financée par les diocésains pour un total de trente

---

<sup>827</sup> CM, I, pp.29-30.

<sup>828</sup> Le cartulaire et le bullaire de Maguelone conservent ces dons. En 1101, Godefroid acquiert les biens de Pons Jourdan (Cartulaire de Maguelone, reg. E, fol. 44r° d'après BM, I, p.31). En 1111, Elzéar de Castries fait don à l'évêque de Maguelone Galtier d'une partie des revenus des églises de Saint-Martin du Crès, Saint-Sébastien de Meyrargues et Saint-Michel de Guzargues (FABRÈGE 1894, p.203). Raymond Pons fait également don de ses droits sur les dîmes de l'église de Pignan (BM, I, p.31). Pascal II renouvelle les privilèges en faveur de l'Église de Maguelone en 1116 et confirme de nouvelles acquisitions (BM, I, pp.28-31).

<sup>829</sup> DAINVILLE 1937, p.181.

<sup>830</sup> « *Qui cum navali subsidio - pauperie quippe multaangebatur, artam in pelago insulam, cui superest solo episcopo, clericis et rara familia contempta, singularis et privata, muro tamen propter mare commentium sarracenorum impetus munitissima civitas* » (VITA LUDOVICI GROSSI REGIS, pp.200-203).

<sup>831</sup> ALZIEU 2006, p.16.

<sup>832</sup> Construction et fortification des tours du Saint-Sépulcre et de Sainte-Marie notamment.

<sup>833</sup> ALZIEU 2006, p.16.

mille sous melgoriens<sup>834</sup>. Ainsi, la cathédrale et l'organisation médiévale du site<sup>835</sup> résultent de ces différentes modifications, voulues par plusieurs évêques de Maguelone<sup>836</sup>.

Entre le XII<sup>e</sup> siècle et le XIII<sup>e</sup> siècle, les évêques de Maguelone frappent monnaie<sup>837</sup>. Sur la même période, Montpellier se développe et, au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, l'évêque décide la construction d'une demeure épiscopale dans la ville<sup>838</sup>.

En 1171, le comté de Melgueil rejoint les possessions de la famille comtale de Toulouse, par la personne de Raymond VI de Toulouse<sup>839</sup> (1156-1222). Ce dernier n'ayant pas versé le cens annuel convenu, le pape Innocent III ordonne en 1211 la confiscation du comté de Melgueil, dont l'administration provisoire revient alors à l'évêque de Maguelone<sup>840</sup>.

Dans une bulle du 4 avril 1215, le pape Innocent III inféode le comté à Guillaume d'Autignac, évêque de Maguelone de 1204 à 1216. En conséquence, l'évêque cumule alors les fonctions ecclésiastique et civile, respectivement dans son diocèse et sur son comté<sup>841</sup>.

Qualifié de « bastion papal pendant la croisade contre les Albigeois »<sup>842</sup>, l'évêché de Maguelone trouve donc à sa tête un évêque portant le titre de comte de Melgueil.

En 1271, lors du décès du dernier comte de Toulouse, Alphonse de Poitiers, le Languedoc est réuni à la couronne de France. La ville de Montpellier est alors seigneurie du roi Jacques II de Majorque, vassal de l'évêque de Maguelone<sup>843</sup>. Ce dernier transfère les droits seigneuriaux qu'il possède sur MontPELLIÉRET à Philippe le Bel en 1293, rattachant ainsi cette ville à la

---

<sup>834</sup> CM, I, pp.45-49, cité dans ALZIEU 2016, p.16.

<sup>835</sup> Pour plus de précisions sur l'histoire du chapitre cathédral et son organisation durant les âges médiévaux, voir la partie correspondante dans CHOLVY 1976, pp.35-105.

<sup>836</sup> « Tout cela et toutes les améliorations qui lui furent apportées, ce sont les évêques de l'église de Maguelone qui l'ont réalisé » (CM, I, p.49).

<sup>837</sup> DE CRAZANNES 1848 et DE CRAZANNES 1849.

<sup>838</sup> Cette demeure se trouve à MontPELLIÉRET. Elle devient palais épiscopal sous le nom de « Salle de l'Évêque » (ALZIEU 2006, p.18).

<sup>839</sup> Raymond VI fut comte de Toulouse de 1194 à 1215, ainsi que marquis de Provence.

<sup>840</sup> ALZIEU 2006, p.18.

<sup>841</sup> *ibid.*

<sup>842</sup> NOUGARET *et al.* 1975, pp.226-244.

<sup>843</sup> L'évêque est également seigneur de MontPELLIÉRET.

couronne de France. La seigneurie de Montpellier est vendue par le roi de Majorque au roi de France en 1349<sup>844</sup>.

### *1.3.2.3 Milieu du XIV<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècle*

En 1362, Guillaume Grimoard est élu au pontificat et prend le nom de Urbain V. Le siège apostolique est alors installé à Avignon et sa proximité géographique avec le diocèse de Maguelone place celui-ci au centre de convoitises<sup>845</sup>. Urbain V contribue au développement de la ville de Montpellier<sup>846</sup>, dans laquelle les chanoines résident ; ils ne se rendent alors sur l'île qu'à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions liturgiques<sup>847</sup>. L'histoire de l'évêché de Maguelone pour le XIV<sup>e</sup> siècle est mieux connue, de nombreux évêques étant liés à la cour pontificale<sup>848</sup>.

L'abandon progressif de l'île survient effectivement entre le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle. L'évêque Guillaume Pellicier expose la situation au roi François I<sup>er</sup> en 1532. S'ensuit une bulle du pape Paul II, datée du 27 mars 1536, par laquelle le transfert du siège épiscopal et du chapitre cathédral est ordonné pour Montpellier<sup>849</sup>. L'organisation du diocèse semble alors être restée constante depuis le XI<sup>e</sup> siècle jusqu'à cette date<sup>850</sup>.

Le XVI<sup>e</sup> siècle est marqué par une succession de conflits, désignés comme guerres de Religion<sup>851</sup>. En effet, les idées développées par la Réforme provoquent un schisme conduisant à l'opposition entre catholiques et protestants dès les années 1520<sup>852</sup>. Le conflit se politise à la fin du règne d'Henri II, faisant de 1562 la date traditionnellement retenue pour le début des

---

<sup>844</sup> ALZIEU 2006, p.18.

<sup>845</sup> Voir LE BLÉVEC 2020.

<sup>846</sup> Urbain V a réalisé une partie de ses études à Montpellier, avant d'y enseigner le droit canonique. Il est considéré comme étant à l'origine de la fondation des collèges de Mende et de la congrégation de Saint-Victor de Marseille, ainsi que du monastère Saint-Benoît-Saint-Germain (ALZIEU 2006, p.19). Suivent plusieurs fondations de collèges bénédictins : Aniane, Montmajour, Psalmodi et Saint-Ruf.

<sup>847</sup> VIDAL (H.), « Le Moyen Âge », dans CHOLVY 1976, pp.35-104.

<sup>848</sup> LE BLÉVEC 2020, p.6.

<sup>849</sup> Ces événements sont notamment détaillés par Alzieu (ALZIEU 2006, p.20).

<sup>850</sup> Ce constat ressort des recherches de Alzieu (ALZIEU 2006).

<sup>851</sup> BARBIER-MULLER 2006.

<sup>852</sup> Cette date est celle de la première condamnation au bûcher pour fait de religion. Voir MIQUEL 1980.

« guerres » de Religion. Elles se poursuivent jusqu'en 1598<sup>853</sup>. En ce qui concerne Montpellier, l'Église calviniste semble s'organiser en 1560, autour de l'église Saint-Mathieu. Diverses rixes sont mentionnées dans les sources au cours des années suivantes, y compris la prise et l'occupation, par les calvinistes, du palais épiscopal, puis de l'église Notre-Dame des Tables<sup>854</sup>. Plusieurs affrontements ont probablement lieu, incluant le siège de la cathédrale Saint-Pierre puis son « pillage », mais le bilan des pertes civiles ne semble pas être aussi élevé que celui donné par certaines sources<sup>855</sup>. Les destructions concernent les établissements religieux des faubourgs de Montpellier. Il est difficile de déterminer d'une manière certaine si les églises rurales sont elles aussi concernées, malgré l'affirmation de Gérard Alzieu<sup>856</sup>. Durant cette période, le chapitre se déplace dans le diocèse, comme au château de Montferrand<sup>857</sup>, y compris à Maguelone<sup>858</sup>. La situation se stabilise après l'édit de Nantes (1598) et les différents évêques s'attellent alors à la restauration ou à la reconstruction de plusieurs édifices ; si cela est bien renseigné pour des églises de Montpellier, les sources ne conservent que peu d'informations concernant les églises rurales.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, l'édit de Nantes a pour effet de créer des « places-fortes » du protestantisme, qui refusent parfois de reconnaître la souveraineté du roi catholique Louis XIII. Dans ces cas, la ville est assiégée par les troupes royales, à l'instar de Montauban (1621). Les guerres de Religion trouvent ainsi un prolongement au XVII<sup>e</sup> siècle, notamment au travers du siège de La Rochelle, devenue un haut lieu de la « Religion Prétendue Réformée » et une menace pour le pouvoir central<sup>859</sup>. Le siège est levé en octobre 1628, après la capitulation de

---

<sup>853</sup> La promulgation de l'édit de Nantes, le 13 avril 1598, a pour objectif de mettre un terme aux guerres de Religion. Il s'agit d'un édit de tolérance envers les protestants, leur garantissant des droits religieux, civils et politiques dans certains lieux géographiques du royaume.

<sup>854</sup> HUSER 1995.

<sup>855</sup> Sur ce point, voir GUIRAUD 1918.

<sup>856</sup> « Les édifices sont en ruines partout dans le diocèse » (ALZIEU 2006, p.21).

<sup>857</sup> ALZIEU 2006, p.21.

<sup>858</sup> L'évêque Guillaume Pellicier meurt d'ailleurs à Maguelone en 1568.

<sup>859</sup> Après l'édit de Nantes, La Rochelle compte près de 18 000 protestants. La ville portuaire bénéficie d'un contact étroit avec les Provinces-Unies des Pays-Bas, calvinistes, et l'Angleterre. En mai 1621, elle se constitue en « Nouvelle République de La Rochelle », proclamant son indépendance vis-à-vis de la couronne. Louis XIII ordonne le siège de la ville en juin 1621. Voir Poussou 2007.

la ville, les cultes catholique et réformé sont maintenus<sup>860</sup>. En 1622, l'armée royale assiège la ville de Montpellier<sup>861</sup> et, si les sources mentionnent de nouveau la destruction d'églises *intra muros*, celles présentes dans la campagne ne semblent pas concernées ; il ne s'agirait donc pas de destructions généralisées, contrairement à ce qui a pu être avancé<sup>862</sup>.

À l'issue des sièges de Privas et d'Alès en 1629 est promulgué l'édit de grâce dit Paix d'Alès<sup>863</sup>, qui rétablit la liberté de culte catholique dans les territoires jusqu'alors réservés aux protestants<sup>864</sup>. Cependant, une série de mesures prises sous le règne de Louis XIV et visant à unifier le royaume sur le plan religieux notamment conduit à la révocation de l'édit de Nantes en 1685<sup>865</sup>. En découle alors la guerre des Cévennes, ou guerre des Camisards<sup>866</sup> (1702-1704). Dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, l'histoire épiscopale est liée à celle du jansénisme<sup>867</sup>. Avec la fin de l'Ancien Régime et de l'Ordre du Clergé, la Constituante s'efforce, en 1791, de

---

<sup>860</sup> VRAY 1999.

<sup>861</sup> Le duc de Rohan est alors retranché dans la ville de Montpellier. Le siège est mis le 31 août 1622 et levé le 19 octobre.

<sup>862</sup> Voir notamment ALZIEU 2006, p.21. Divers édifices de la ville sont restaurés, notamment sous les évêques de Pierre Fenouillet (1607-1655), François Bosquet (1655-1676) et Charles de Pradel (1676-1696).

<sup>863</sup> Par cet édit, le privilège des assemblées politiques et des places de sûreté protestantes est révoqué, mais la tolérance de culte, établie par l'édit de Nantes, est maintenue.

<sup>864</sup> L'édit de Pau, du 20 octobre 1620, impose cette restauration au Béarn. Il en est de même pour La Rochelle, en 1628.

<sup>865</sup> L'édit de Fontainebleau, signé le 18 octobre 1685 par Louis XIV, révoque l'édit de Nantes, mettant fin à la tolérance du culte protestant dans le royaume de France. Cet événement n'est pas isolé, il résulte d'un long processus de mesures discriminatoires, prises entre 1661 et 1679, puis de persécutions, entre 1679 et 1685. Durant ces périodes sont produits de nombreux textes anti protestants. À partir de 1681 sont mises en œuvre des dragonnades : des soldats du roi ont pour mission de terroriser les civils protestants afin d'obtenir leur conversion. Les moyens de pression sont divers, du pillage au viol, expérimentés dans le Poitou sous l'intendance de Marillac. En octobre 1685, il est décidé que l'Église réformée a pratiquement disparu, rendant l'existence de l'édit de Nantes caduque.

<sup>866</sup> La conversion forcée des protestants au catholicisme, par le biais des dragonnades, a fourni des « Nouveaux Convertis » employés, à partir de 1685, à la surveillance et la répression de protestants. Des assemblées clandestines ont lieu et se poursuivent jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le 24 juillet 1702, l'abbé du Chayla, inspecteur des missions des Cévennes pour le compte du marquis de Basville, est tué. Cet événement est considéré par l'historiographie comme le point de départ de la guerre des Camisards, durant laquelle des bandes organisées de « protestants insurgés » commettent des actes de vengeance contre des catholiques. À partir de 1703, les « insurgés », essentiellement des paysans cévenols, prennent le nom de camisards. Ils combattent les troupes royales qui, lors du « Grand brûlement des Cévennes » à la fin de l'année 1703, détruisent une partie du territoire rural. La guerre prend fin en 1704 mais des troubles surviennent jusqu'en 1711.

<sup>867</sup> Doctrine théologique, le jansénisme se développe au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, essentiellement en France. Par une bulle appelée Bulle Unigenitus, le pape Clément XI condamne cette doctrine. Cette bulle connaît pourtant une certaine opposition, notamment de la part de quatre évêques qui déposent en Sorbonne un acte notarié d'appel à un concile général. L'évêque de Montpellier Joachim Colbert de Croissy (1696-1738) est l'un d'eux. Son

réformer l'Église, par une constitution condamnée par le Saint-Siège l'année suivante. Ainsi le diocèse de Maguelone-Montpellier<sup>868</sup> est supprimé en 1801<sup>869</sup>, pour être remplacé par le diocèse de Montpellier.

En 1791, le domaine de Maguelone est adjugé par le directoire de district à Michel Lautier, qui le cède l'année suivante à Jean Étienne Sabatier<sup>870</sup>, la propriété échouant par voie testamentaire à Henri Pascal François de Sales René. Le domaine est ensuite vendu en 1833 puis en 1836, à Antoine Louis Delzescauts Dugès (1797-1838). La cathédrale est classée au titre des monuments historiques en 1840<sup>871</sup>.

Les héritiers du professeur Dugès<sup>872</sup> font ensuite cesser l'indivision et, au cours de l'audience des criées du 23 juillet 1852, le domaine de Maguelone est adjugé à Jacques Bonaventure Frédéric Fabrège pour le prix de 130 025 francs<sup>873</sup>. À sa mort en 1915, le domaine de Maguelone est transmis à Eugénie Fabrège<sup>874</sup> (1872-1964). En 1949, elle décide de le céder par voie testamentaire à l'Évêché de Montpellier. Le culte est alors rétabli dans la cathédrale<sup>875</sup>.

En 1969, l'Évêché confie le site à l'association Les Compagnons de Maguelone. Depuis lors, elle assure la gestion de la presqu'île.

Ainsi, le chapitre connaît quelques vicissitudes et se déplace plusieurs fois. Pour la période médiévale, l'évêque et les chanoines se trouvent à Maguelone. L'île est pourtant

---

successeur, Georges Berger de Charancy (1738-1748), réprime quant à lui les jansénistes, notamment les Oratoriens et les Ursulines installés à Montpellier. Voir ALZIEU 2006, p.23.

<sup>868</sup> De fait, plusieurs auteurs désignent ce diocèse comme celui de Maguelone-Montpellier, à l'instar de Gérard Alzieu (ALZIEU 2006, p.5).

<sup>869</sup> Un concordat, approuvé par le pape Pie VII le 15 août 1801, supprime tous les anciens diocèses de France, les évêques étant alors invités à démissionner (ALZIEU 2006, p.11).

<sup>870</sup> Acte du 7 mars 1792, reçu par Maître Caizergues.

<sup>871</sup> L'ensemble historique et archéologique de la cité épiscopale et canoniale de Maguelone, qui comprend la cathédrale, le quartier canonial et le site archéologique, est enregistré sur la base Mérimée, référence PA00103757, disponible en ligne. Url : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00103757>

<sup>872</sup> Il s'agit d'Auguste Alfred Dugès, docteur en médecine, Marie-Louise Dugès épouse de Eugène Maygrier, et Eugénie Antoinette et Eugène Romain Dugès, mineurs, représentés par leur mère Anne Euphrosine Vanard, veuve du professeur Dugès.

<sup>873</sup> Voir AD Hérault, 45 Q 1 / 434, acte n° 7, 30 octobre 1852.

<sup>874</sup> Voir la note 733, p.106.

<sup>875</sup> NOUGARET *et al.* 1975, p.230.

géographiquement éloignée du diocèse qui se constitue entre ceux d'Agde, de Béziers et de Nîmes.

### 1.3.3 L'espace du diocèse de Maguelone

Dans son acception actuelle, le diocèse désigne une circonscription ecclésiastique placée sous la juridiction d'un évêque, en communion avec l'Église de Rome<sup>876</sup>. Cette acception semble être apparue à partir du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>877</sup>.

Définir le diocèse au Moyen Âge est une tâche ardue. Dans son *Dictionnaire de la France médiévale* publié en 1993, Jean Favier le désigne comme la « cellule fondamentale de la vie de l'Église »<sup>878</sup>. Toutefois, le terme, peu employé dans les sources textuelles médiévales, semble revêtir alors le sens de « groupe d'églises baptismales »<sup>879</sup>. Pour la période médiévale, le diocèse peut être défini comme le siège d'autorité, qui commande une zone d'influence s'inscrivant au sein d'une hiérarchie tant administrative que spatiale<sup>880</sup>. Afin de préciser ce point, il paraît pertinent de proposer une définition du diocèse en tant qu'aire d'influence<sup>881</sup>. À cette conceptualisation s'ajoute les données fournies par la cartographie historique<sup>882</sup> et par les sources médiévales<sup>883</sup>. Le parti pris est ensuite de proposer une vision schématique du diocèse de Maguelone d'après les travaux des auteurs antérieurs<sup>884</sup>, en interrogeant notamment le cas des archidiaconés<sup>885</sup>. Tous ces points seront repris au regard des résultats de la présente étude ultérieurement<sup>886</sup>.

#### 1.3.3.1 Le diocèse comme aire d'influence

Du fait de son étymologie, le diocèse du Moyen Âge a été considéré comme un héritage de l'État romain chrétien<sup>887</sup>. Le terme *diocèse* trouve son origine au IV<sup>e</sup> siècle. À la suite de la

---

<sup>876</sup> D'après la définition du terme « diocèse » donnée par le CNRTL, disponible en ligne. Url : <https://www.cnrtl.fr/definition/diocese>

<sup>877</sup> MAZEL 2008, p.12.

<sup>878</sup> FAVIER 1993, p.348.

<sup>879</sup> MAZEL 2008, pp.69-96.

<sup>880</sup> LAUWERS 2008, p.24.

<sup>881</sup> Voir la sous-partie 1.3.3.1.

<sup>882</sup> Voir la sous-partie 1.3.3.2.

<sup>883</sup> Voir la sous-partie 1.3.3.3.

<sup>884</sup> Voir la sous-partie 1.3.3.4.

<sup>885</sup> Voir la sous-partie 1.3.3.5.

<sup>886</sup> Voir la sous-partie 3.1.2.

<sup>887</sup> MAZEL 2008, p.11.



réforme de Dioclétien (284-305) et à la mise en place d'une Tétrarchie, le territoire se trouve divisé en circonscriptions civiles placées sous l'autorité d'un vicaire. Elles se constituent de provinces, chacune englobant plusieurs cités. Constantin (306-337) crée alors de nouvelles fonctions administratives, personnalisées en préfets du prétoire et comtes.

Par mimétisme, le clergé adopte le terme diocèse pour désigner une communauté relevant de l'autorité d'un évêque. La *civitas*, cité romaine est alors le diocèse médiéval, le chef-lieu de la cité devient le siège épiscopal. Dans les faits, une correspondance *civitas* et diocèse peut être observée dans quelques cas, mais elle n'est pas systématique<sup>888</sup>. Alors que le terme est progressivement abandonné dans son contexte civil, il est conservé par la hiérarchie chrétienne<sup>889</sup> et employé jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle.

La question de la réalité territoriale recouverte par le diocèse se pose. Le terme territoire est problématique, du fait d'une forte polysémie<sup>890</sup>. Sa conceptualisation, qui dépend de la vision qu'une société a de l'espace géographique, varie en fonction des périodes<sup>891</sup>. Pour Max Weber, il peut se définir comme l'espace de projection d'une institution<sup>892</sup>. Ce concept se retrouve dans les travaux de nombreux historiens, notamment ceux de Florian Mazel : « Il n'y a de territoire que lorsqu'un pouvoir institutionnel entreprend de le définir – c'est-à-dire de doter de limites – et d'organiser pour le maîtriser, en le subdivisant et en le parcourant, l'espace où il entend exercer sa domination »<sup>893</sup>. L'étymologie de territoire renvoie au latin *territorium*, comme « espace circonscrit autour de la cité où s'exerçait la toute-puissance de l'État »<sup>894</sup>. Dans le cas présent, le concept de territoire est étendu à la zone d'influence du pouvoir ecclésial<sup>895</sup>.

---

<sup>888</sup> GAUDEMET 1958, p.327.

<sup>889</sup> MAZEL 2008, p.12.

<sup>890</sup> RIPOLL, VESCHAMBRE 2005.

<sup>891</sup> RIPOLL, VESCHAMBRE 2002.

<sup>892</sup> WEBER 1995, p.291.

<sup>893</sup> MAZEL 2008, p.12.

<sup>894</sup> LAUWERS 2005 b, p.23.

<sup>895</sup> MAZEL 2008, p.12.

D'après Florian Mazel, qui dirige la publication d'un ouvrage consacré à la conceptualisation du diocèse dans l'Occident médiéval, la notion de territoire n'intervient dans l'idée du diocèse chrétien qu'à partir du IV<sup>e</sup> ou V<sup>e</sup> siècle<sup>896</sup>.

En 325, le concile Nicée, qui définit dogme chrétien, donne alors l'organisation provinciale<sup>897</sup>. Ceci se place dans un contexte de « déterritorialisation », observé entre la fin de l'Antiquité et le début Moyen Âge<sup>898</sup>. Le *diocèse* ne peut alors pas se définir comme un territoire au sens géographique du terme<sup>899</sup>.

Entre la fin du IV<sup>e</sup> et le début du V<sup>e</sup> siècle, les sources textuelles conservées témoignent de rivalités entre des évêques, qui traduisent de nombreuses incertitudes quant à la définition territoriale. Souvent, il s'agit de déterminer à quel diocèse appartient une église. Le critère de distance, ou de proximité, est utilisé afin de régler les différends<sup>900</sup>. Mais il n'est pour autant pas l'argument principal dans la définition du diocèse. Dans ce contexte, l'enjeu n'est pas de contrôler un territoire mais un ensemble d'individus – évêques, clercs et populations<sup>901</sup>. Cette idée se retrouve dans une lettre du pape Hilaire (c.415-468) : « le fruit du ministère [épiscopal] se mesure non à l'étendue des circonscriptions, mais à la conversion des âmes »<sup>902</sup>. De fait, l'emprise territoriale du diocèse est extrêmement variable à cette période<sup>903</sup>.

Le diocèse est alors défini comme l'espace sur lequel l'autorité épiscopale prévaut. Chaque évêque est doté de la pleine autorité sur les lieux de culte et les fidèles qui les fréquentent dans les limites de son *territorium*<sup>904</sup>. D'après les conciles d'Orange (441) et d'Arles (entre 442

---

<sup>896</sup> MAZEL 2008, p.13.

<sup>897</sup> Voir SAXER 1999.

<sup>898</sup> LAUWERS, RIPART 2007.

<sup>899</sup> Voir GRIFFE 1964 a, pp.336-340 et GRIFFE 1964 b, pp.123-124, 146-152.

<sup>900</sup> Voir PIETRI 1976, pp.1001-1011.

<sup>901</sup> LAUWERS 2008, p.27.

<sup>902</sup> *Movetur ratione justitiae*, 465, PL 58, 21. Traduction dans WEISS (J.-P.), « Valérien de Cimiez et Valère de Nice », *Sacris Erudiri*, 21, 1972-1973, pp.111-146.

<sup>903</sup> À titre d'exemple, voir BERTONCELLO (F.), CODOU (Y.), « Variations sur un thème : le territoire de la cité antique et du diocèse médiéval de Fréjus (Var) », dans *Périples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barroul, supplément 35 de la Revue archéologique de narbonnaise*, 2003, pp.167-180.

<sup>904</sup> LAUWERS 2008, p.29.

et 506), il est chargé de la dédicace des édifices, de l'ordination des clercs et du gouvernement des églises<sup>905</sup>.

Cependant, dans plusieurs cas, des églises relevant d'un évêque se trouvent sur le *territorium* d'un autre<sup>906</sup>. Ceci provient d'un principe, hérité des conciles d'Orange et d'Arles : il est impossible d'interdire la fondation d'édifices de culte même s'ils se trouvent sur le territoire d'un autre évêque<sup>907</sup>. Un autre principe est à l'origine de cette situation : la prescription trentenaire, selon laquelle « un bien appartient à celui qui le détient, sans contestation, depuis trente ans »<sup>908</sup>.

Entre le VIII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle, le concept de diocèse semble dépendre du nombre de fidèles<sup>909</sup> ainsi que de la distance qui sépare la cité des paroisses<sup>910</sup>. Dans les sources sont présents les termes *episcopus* et *territorium*<sup>911</sup>. Il semble que les limites naturelles ne soient pas utilisées<sup>912</sup>.

Au IX<sup>e</sup> siècle, la pratique de la confession s'impose ; le baptême des enfants et l'inhumation à proximité de la résidence favorisent la mise en place d'une zone paroissiale<sup>913</sup>. Les fidèles s'attachent alors à une église locale et un contrôle mutuel se développe entre les individus fréquentant le même édifice. Les autorités ecclésiastiques sont alors chargées de vérifier que la population a accès à un lieu de culte de proximité<sup>914</sup> ; la distance maximale étant donnée par le concile de Tribur (895), quatre ou cinq mille, soit environ 20km.

---

<sup>905</sup> Concile d'Orange, c.9 et d'Arles, c.36.

<sup>906</sup> À titre d'exemple, voir DELAPLACE 2002.

<sup>907</sup> LAUWERS 2008, p.29.

<sup>908</sup> LAUWERS 2008, p.30

<sup>909</sup> LAUWERS 2008, pp.34-35. Voir aussi, à titre d'exemple, HEIJMANS 2001.

<sup>910</sup> LAUWERS 2008, p.36. Voir également LAUWERS 2005 a, pp.18-20.

<sup>911</sup> LAUWERS 2008, p.37. Voir DEPREUX, TREFFORT 2005.

<sup>912</sup> LAUWERS 2008, pp.37-38.

<sup>913</sup> LAUWERS 2005 a, §20.

<sup>914</sup> HINC MAR DE REIMS, *Capitula III. Monumenta Germaniae Historica, Capitula episcoporum*, 2, Hanovre : Hansche Buchhandl., 1984, p.74.

Dans la deuxième moitié du X<sup>e</sup> siècle, le rôle des souverains dans l'organisation géographique ecclésiastique prend de plus en plus d'ampleur<sup>915</sup>. Au début du siècle suivant, il est décidé de réserver ce droit aux papes<sup>916</sup>. Cet intérêt traduit l'apparition et le renforcement d'une réalité territoriale dans la définition du diocèse<sup>917</sup>. La réforme grégorienne n'a *a priori* pas d'impact sur sa conception, mais à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, le pape prévaut autant dans la création et la modification des diocèses que dans l'organisation des carrières épiscopales<sup>918</sup>. Il se réserve le droit de transférer les évêques d'un siège à un autre ce qui, dans certains cas, va à l'encontre de la volonté populaire, en nommant et déplaçant des individus dans des diocèses qu'ils ne connaissent pas<sup>919</sup>.

De nombreuses sources datées entre le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle conservent les traces de conflits entre évêques ; il peut toutefois s'agir d'un effet de sources<sup>920</sup>. Quoi qu'il en soit, les divisions ecclésiastiques constituent les circonscriptions les plus essentielles du territoire jusqu'à la Révolution et jouent un rôle primordial dans la compréhension de l'histoire de ce dernier. De fait, il ne s'agit pas seulement de rappeler l'héritage antique de telles dispositions, mais de le voir comme un concept à part entière<sup>921</sup>.

### *1.3.3.2 Cartographie historique*

Il est généralement écrit que les limites diocésaines ont peu varié au cours du Moyen Âge<sup>922</sup> et se sont maintenues ensuite, puisqu'elles présentaient un moyen commode de localiser des biens et des personnes sur le territoire. Avec l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539, les registres de chrétienté font office d'état civil ; le diocèse et l'église paroissiale servent à

---

<sup>915</sup> Voir PARISSE 1993.

<sup>916</sup> SCHMALE 1978, pp.148, 150.

<sup>917</sup> LAUWERS 2008, p.40.

<sup>918</sup> LAUWERS 2008, p.42.

<sup>919</sup> LAUWERS 2008, pp.42-43.

<sup>920</sup> LAUWERS 2008, p.43.

<sup>921</sup> MAZEL 2008, p.11.

<sup>922</sup> DUBOIS 1965, p.680 et ALZIEU 2006, p.12.

enregistrer les individus<sup>923</sup>. Aussi est-il étonnant que, malgré le rôle prépondérant des diocèses, aucune liste globale n'existe pour la France avant 1790. Il est d'ailleurs difficile de déterminer avec exactitude le nombre de diocèses<sup>924</sup>. Pourtant, plusieurs cartes sont réalisées à partir de 1624<sup>925</sup>, mais l'objectif tient souvent plus de la mise en avant d'une maison religieuse ou d'un territoire que du recensement fiable et précis.

Dès lors qu'il s'agit d'étudier les diocèses médiévaux, plusieurs problèmes se posent. Toutes les paroisses d'un diocèse ne se trouvent pas en relation directe avec la ville épiscopale<sup>926</sup> et peuvent être situées dans l'espace géographique d'autres diocèses. Une confusion s'opère souvent dans les sources médiévales entre juridiction et propriété<sup>927</sup>. Enfin, des cas particuliers d'exemptions sont présents<sup>928</sup>. Il est donc particulièrement difficile de proposer une cartographie précise des diocèses, comme en témoignent les travaux d'Odile Gantier sur les prieurés de Marmoutier<sup>929</sup> dont les cartes sont, en réalité, des schémas. Même si des parallèles sont possibles<sup>930</sup>, le recours au cadre départemental moderne ne présente qu'un intérêt didactique ; cela ne reflète pas la situation médiévale<sup>931</sup>.

---

<sup>923</sup> L'ordonnance de Villers-Cotterêts, signée entre le 10 et le 15 août 1539, se compose de 192 articles. Elle charge notamment les curés d'enregistrer les baptêmes pour leur paroisse.

<sup>924</sup> À titre d'exemple, voir DAINVILLE 1956, p.273 et MIROT, MIROT 1950, p.321.

<sup>925</sup> Un grand nombre de ces cartes est recensé dans DAINVILLE 1956, pp.139-140.

<sup>926</sup> À titre d'exemple, sur les 96 paroisses du diocèse de Dol (Bretagne), seulement 47 se trouvent dans le territoire situé à proximité immédiate de la ville. Les autres sont disséminées dans des diocèses voisins. Voir DUBOIS 1965, p.682.

<sup>927</sup> DUBOIS 1969, p.688.

<sup>928</sup> Le privilège de l'exemption est, en droit canonique, offert par le pape. Il permet de soustraire une église ou une maison religieuse de l'autorité épiscopale. Sur la question de l'intérêt à les représenter sur une carte diocésaine, voir DUBOIS 1969, p.688.

<sup>929</sup> GANTIER 1963-1964.

<sup>930</sup> Jean Vallery-Radot apporte notamment la réflexion suivante : « [Les départements] se substituent parfois purement et simplement à de très anciennes régions qui, par-delà les vieilles circonscriptions ecclésiastiques, remontent directement aux origines mêmes de notre histoire » (VALLERY-RADOT 1940, p.5).

<sup>931</sup> En France, les départements sont créés en 1790, d'après un décret voté par l'Assemblée constituante le 22 décembre 1789. 83 départements et 555 districts sont définis au début de l'année 1790. Voir GREGORY 2017.

### 1.3.3.3 Structure de l'espace d'après les sources médiévales

La définition du diocèse de Maguelone pose, en outre, la question de la conception de l'espace au Moyen Âge, en particulier aux âges romans<sup>932</sup>. Il s'agit de comprendre la contradiction présente entre l'héritage issu du diocèse romain et la création de l'espace ecclésial médiéval<sup>933</sup>. Florian Mazel place ces réflexions au centre de son étude<sup>934</sup> et démontre que l'héritage antique ne se ressent pratiquement plus après le VI<sup>e</sup> siècle ; il réside uniquement dans le maintien d'anciennes cités. Le territoire de la *civitas* ne se retrouve pas dans la paroisse épiscopale. Elle doit plutôt se comprendre comme une enveloppe territoriale dont la principale caractéristique est une périphérie fluctuante. Elle est définie par une zone d'influence que l'évêque applique à des personnes et à des lieux. Florian Mazel étudie également la reterritorialisation du diocèse<sup>935</sup>, processus qui prend corps avec la réforme dite grégorienne<sup>936</sup>, conduisant à un « polycentrisme religieux » à la fin de la période médiévale<sup>937</sup>.

Dans les sources médiévales sont utilisés différents termes, qui traduisent une hiérarchisation de l'espace et de ses subdivisions : *civitas*, *pagus*, *territorium*, *episcopatus*, *parochia*<sup>938</sup>. Pour Florian Mazel, le terme *episcopatus* est le pendant de diocèse, le premier mettant l'accent sur l'importance du rôle de l'autorité épiscopale et le deuxième sur celui du chapitre<sup>939</sup>. Le terme *pagus* est hérité de la période gallo-romaine et désigne le territoire rural de la *civitas*<sup>940</sup>. À cette période, il contient à la fois des habitats groupés et dispersés, s'agissant, par exemple, d'agglomérations ou de fermes<sup>941</sup>. Pendant la période carolingienne, le *pagus*, placé sous

---

<sup>932</sup> LAUWERS 2008 et LAUWERS 2013.

<sup>933</sup> LOGNA-PRAT 2017.

<sup>934</sup> MAZEL 2016.

<sup>935</sup> Voir MAZEL 2010.

<sup>936</sup> Au sujet de la réforme dite grégorienne et de son impact sur la vision du territoire, voir MAZEL, FOURNIÉ, LE BLÉVEC 2013.

<sup>937</sup> CHIFFOLEAU 2000.

<sup>938</sup> Voir notamment AUBRUN 2008.

<sup>939</sup> MAZEL 2008, p.13.

<sup>940</sup> Voir TARPIN 2002.

<sup>941</sup> OUZOULIAS, TRANOY 2010, p.172.

l'autorité d'un comte, peut être subdivisé en *centana*, *vicaria* et *banum*. Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, *pagus* est utilisé pour dire « petit pays »<sup>942</sup>.

Dans les sources, le terme *parochia*, lorsqu'il est au féminin singulier, désigne le territoire ; au neutre pluriel, il s'agit des revenus paroissiaux<sup>943</sup>. Enfin, dans son acception la plus courante, la paroisse désigne l'édifice de culte et le cimetière se trouvant autour<sup>944</sup>. La paroisse a souvent été considérée comme l'unité de base dans la hiérarchisation ecclésiastique du territoire<sup>945</sup>. Le terme latin *parochia*, présent dans des sources mérovingiennes ou carolingiennes, a conduit à l'élaboration d'un modèle selon lequel des paroisses primitives, créées au haut Moyen Âge, se seraient ensuite subdivisées en paroisses secondaires<sup>946</sup>. Cependant, son emploi reste ambigu. D'après son étymologie, la *parochia* est la « maison proche » (*adiacens domus*)<sup>947</sup>. Le terme est parfois orthographié *parrochia* ou *parrocchia* mais il semble qu'il soit interchangeable avec *diocesis* jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle<sup>948</sup>.

À partir des années 1980, l'étude du mode de peuplement et de la formation de centres d'habitat pendant le Moyen Âge met en évidence que la naissance du village découle de celle de la paroisse. D'après cette hypothèse, les paroisses sont donc mouvantes et difficiles à définir d'un point de vue territorial<sup>949</sup>. Elles appartiennent à un phénomène caractérisé par trois phases : d'abord, le regroupement d'une population à proximité d'un lieu de culte ; ensuite, la création d'entités territoriales qui correspondent à ces regroupements ; enfin, les connections entre ces entités modélisant un maillage paroissial dense<sup>950</sup>. Entre le IX<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle, la paroisse est désormais considérée comme la « structure spatiale assurant aux populations des lieux de culte de proximité »<sup>951</sup>.

---

<sup>942</sup> Par exemple, SCHWEITZ 2001.

<sup>943</sup> LAUWERS 2005 a, §23.

<sup>944</sup> MAZEL 2008, p.13.

<sup>945</sup> Voir, par exemple, IMBART DE LA TOUR 1900.

<sup>946</sup> Voir notamment CHAUME 1937.

<sup>947</sup> Euchèr de Lyon (V<sup>e</sup> siècle) : « *Paroecia, adiacens domus, id est Dei* » (*Instruction*, II, 445, CC SL, 66, p.214).

<sup>948</sup> DE CEVINS, Matz 2010, p.97.

<sup>949</sup> Sur le cas précis de la « frontière » entre le diocèse de Maguelone et celui de Nîmes, voir notamment MALVIS 1988.

<sup>950</sup> LAUWERS 2005 a, §2.

<sup>951</sup> LAUWERS 2005 a, §22.

Dans les travaux des historiens médiévistes, le terme « paroisse » semble désormais être réservé à l'entité territoriale correspondant à une communauté de fidèles<sup>952</sup>. Son sens reste toutefois variable, en témoigne notamment un colloque tenu à Toulouse en 2003, qui pose la question de la formation de la paroisse en Gaule méridionale<sup>953</sup>. En 1998, un colloque tenu à Rome avait, de la même manière, interrogé les origines de la paroisse rurale<sup>954</sup>.

#### 1.3.3.4 Schématiser le diocèse de Maguelone

L'actuel diocèse de Montpellier est défini comme la réunion de ceux de Béziers, d'Agde, de Maguelone et de Lodève<sup>955</sup>. Aussi, une représentation schématique du diocèse de Maguelone peut consister à effectuer cette soustraction sur une carte actuelle (*Figure 19*).

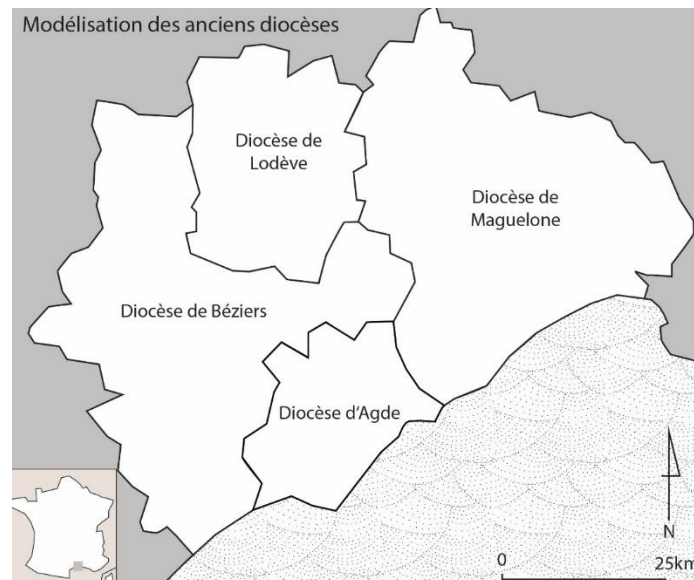


Figure 19. Schéma des anciens diocèses.

Ce choix est notamment celui de Gérard Cholvy, qui a dirigé un ouvrage consacré à l'étude du diocèse de Montpellier<sup>956</sup> et proposé une « carte des anciens diocèses » (*Figure 20, p.141*). Il s'agit en fait d'un schéma ; la zone concernée, définie par des pointillés, est le territoire de l'actuel diocèse de Montpellier. Gérard Cholvy précise d'ailleurs, dans la légende, que ces

---

<sup>952</sup> Voir DIERKENS (A.), « Les paroisses rurales dans le nord de la Gaule pendant le haut Moyen Âge. État de la question et remarques critiques », dans COUTIEZ, OVERSTRAETEN 1998, pp.21-47.

<sup>953</sup> Sur ce point, voir DELAPLACE 2005.

<sup>954</sup> PERGOLA, BARBINI 1999.

<sup>955</sup> POCQUET DU HAUT-JUSSÉ 1926, p.472.

<sup>956</sup> CHOLVY 1976.



limites ne coïncident pas avec celles des anciens diocèses. Les sièges des évêchés sont localisés : Saint-Pons, Béziers, Agde, Lodève, Maguelone et Montpellier. Les principaux axes de communication sont également représentés et structurent le schéma. Gérard Cholvy localise les « sièges des archiprêtres à la fin de l'ancien régime » : Minerve, Cazouls, Bousagues, Le Pouget, Aniane, Ganges, Lunel. Il donne également une liste des abbayes bénédictines : Saint-Chinian, Villemagne, Joncels, Saint-Thibéry, Gigean, Le Vignogoul, Aniane, Saint-Sauveur (Aniane), Saint-Guilhem-le-Désert<sup>957</sup> ; ainsi que des abbayes « non bénédictines » : Foncaude, Saint-Aphrodise, Valmagne. Enfin, le schéma comporte des lieux où un « établissement chrétien est attesté avant le IX<sup>e</sup> siècle » : Quarante, Ensérune, Pèzenas, Sainte-Marie du Grau, Juvignac, Pignan, Tréviers, Substantion, Mas des Ports. Cette représentation ne permet qu'une vision globale des évêchés et ne peut en aucun cas en donner les limites géographiques précises.

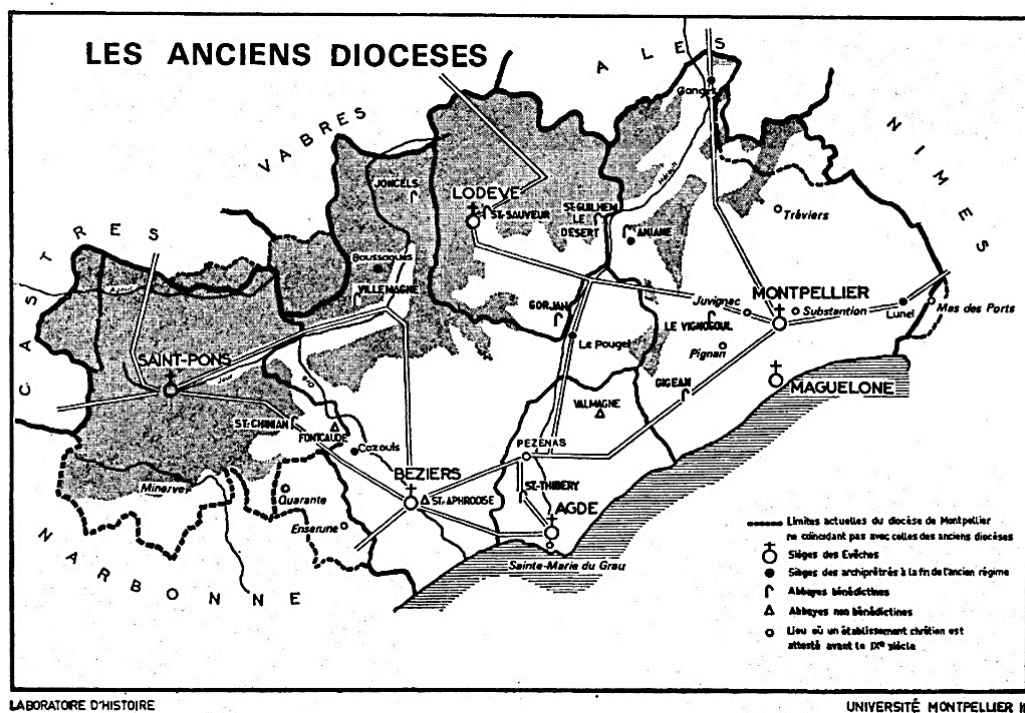


Figure 20. Schéma des anciens diocèses, d'après CHOLVY 1976.

De la même manière, un schéma légendé « le diocèse de Maguelone au Moyen Âge » est présent dans les actes de la journée d'études concernant l'évêché de Maguelone<sup>958</sup>, qui s'est tenue le 13 décembre 2001 à l'Université Paul-Valéry. En ne précisant aucune date, ce schéma

<sup>957</sup> Dépendance du diocèse de Lodève durant la période médiévale.

<sup>958</sup> LE BLÉVEC, GRANIER 2005, p.132.

comporte 46 établissements ecclésiastiques et d'autres sites et lieux habités dits « contemporains ». Il ne s'agit pas d'une liste à vocation exhaustive mais bien d'un outil pour accompagner la lecture des actes.

Il ressort de ces deux exemples que dresser une carte précise du diocèse de Maguelone au Moyen Âge est vain : la période considérée est trop longue et les sources manquent. Ces remarques ayant été faites, un point reste à interroger : la pertinence du projet. Vouloir fournir pour des périodes médiévales des cartes diocésaines avec une précision trop grande n'est pas pertinent. Comme le fait remarquer Jacques Dubois, les contemporains ne concevaient peut-être pas cette précision<sup>959</sup>. Dans un article paru en 1965, il propose une solution partielle à cette ambivalence, en produisant des cartes à l'échelle 1:200 000<sup>e</sup>, ce qui permet d'éviter les problèmes posés par l'imprécision des cartes anciennes<sup>960</sup>.

Dans leur *Histoire générale de Languedoc*, les pères bénédictins dom Claude Devic et dom Joseph Vaissète<sup>961</sup> définissent l'emprise approximative du diocèse de Maguelone :

« [...] au sud, il était borné par la mer, depuis l'étang de Repausset jusqu'à l'ouest de Frontignan. À l'est, la limite entre lui et le diocèse de Nîmes suivait le canal de Lunel, allait passer entre Massillargues et Lunel et atteignait le Vidourle. Elle suivait le cours de ce fleuve jusqu'à la hauteur de Boisseron. Le quittant alors, elle suivait le ruisseau de la Bénovie jusqu'à Galargues, enveloppait Campagne, Garrigues, Aleyrac, Lauret, Saint-Bauzille-de-Putois, La Roque, Ganges. Passant alors sur la rive droite de l'Hérault, cette même limite suivait le cours du Vis, affluent de ce fleuve, jusqu'auprès de Madières, puis elle se dirigeait vers l'Hérault, en enveloppant Saint-Jean-de-Buèges et Pégairolles ; une fois le fleuve atteint, elle en suit le cours jusqu'au sud d'Aniane, au point de séparation des cantons d'Aniane et de Gignac. Suivant alors assez exactement la limite des arrondissements de Montpellier et de

---

<sup>959</sup> DUBOIS 1965, pp.686-687.

<sup>960</sup> Sur ce sujet, Jacques Dubois propose une réflexion intéressante : « jusqu'à quel point le souci de clarté des historiens modernes peut-il être poussé sans trahir la complexité des institutions anciennes ? » (DUBOIS 1965, p.687).

<sup>961</sup> Voir la sous-partie 2.2.1.3.

Lodève, elle passe à l'ouest de Montbazin, de Poussan, de Balaruc-les-Bains et finit à la mer, à l'est du port de Cette »<sup>962</sup>.

L'identification de la plupart des toponymes ne pose pas de difficulté<sup>963</sup>. Celui de *Cette* doit être identifié comme la ville de Sète, dont la graphie a été fixée en 1927<sup>964</sup>. Madières<sup>965</sup> est un village sur le territoire des communes de Saint-Maurice-Navacelles, au nord du département de l'Hérault et de Rogues dans le Gard. Le canal de Lunel peut être facilement localisé : il relie la ville au canal du Rhône, à Sète<sup>966</sup>. Le cas de l'Étang de Repausset est un peu plus complexe. Un plan réalisé en 1761 et conservé aux Archives Départementales de l'Hérault mentionne l'Étang du Repeauzet<sup>967</sup>. La construction du canal dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle conduit à la division de l'étang en deux entités, l'Étang du Repausset Couchant au nord et l'Étang du Repausset Levant au sud. Cette distinction se retrouve notamment sur la carte IGN de 1950<sup>968</sup> (*Figure 21, p.144*). L'Étang du Repausset Couchant est ensuite rebaptisé Étang du Médard<sup>969</sup>. La partie sud continue le toponyme historique, toujours désigné comme Étang du Repausset Levant<sup>970</sup>.

---

<sup>962</sup> HGL, XII, pp.155-156.

<sup>963</sup> Les villes de Frontignan, Nîmes, Massilargues, Lunel, Boisseron, Galargues, Campagne, Garrigues, Aleyrac, Lauret, Saint- Bauzille-de-Putois, La Roque, Ganges, Saint-Jean-de-Buèges, Pégairolles, Aniane, Gignac, Montpellier, Lodève, Montbazin, Poussan, Balaruc-les-Bains.

<sup>964</sup> HAMLIN 2000, « Sète », p.383.

<sup>965</sup> Le village de Madières présente la particularité de se trouver sur deux départements différents. Son toponyme est mentionné dès le XI<sup>e</sup> siècle (CGELL, p.109). Voir « Madières » dans HAMLIN 2000, p.224.

<sup>966</sup> Le canal de Lunel est une voie d'eau de 10,4km de long. Le premier aménagement remonte au XIII<sup>e</sup> siècle sur la rive nord-est de l'Étang de Mauguio, avec la construction du Grand Port, au lieu-dit Mas Desport. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, le port de la Peyrille, ou Port du Sel est créé. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le canal est rallongé avec la construction du port de l'Escalier. Un siècle plus tard, le canal est élargi et rallongé jusqu'à Lunel. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le réseau de canaux est modernisé, mais concurrencé par le chemin de fer. En 1937, le canal est la propriété de la commune, qui le déclassé de la navigation. Voir GRANGEZ 1855.

<sup>967</sup> Le Grau-du-Roi (Gard) ; Aigues-Mortes (Gard) : étang du Repausset. C 1686-1. Daté de 1761. Plan de la grande roubine près d'Aigues-Mortes et des derniers ouvrages dans l'étang du Repausset pour conduire les eaux au grau du Roi.

<sup>968</sup> 43.543984, 4.197111 ; 30220 Aigues-mortes ; Parcelle : 000 / BC / 0002.

<sup>969</sup> L'étang du Médard est une lagune côtière de 140 ha aux eaux saumâtres, alimentées par le bassin versant (eau douce) et les échanges avec la mer (eau salée).

<sup>970</sup> Le mouillage n'est plus possible dans l'étang du Repausset Levant, du fait des alluvions fluviales.



Figure 21. Étangs du Repausset Couchant et du Repausset Levant, carte IGN (v.1950).

En ce qui concerne les limites sud du diocèse, le partage de l'étang de Thau entre les évêchés d'Agde et de Maguelone a été modifié en 1303 ; la limite se trouve à l'actuelle Roche de Roquerols, anciennement dite Roche d'Hérault<sup>971</sup>. Il est donc possible de suivre les indications données dans *l'Histoire générale de Languedoc* et de tracer sur une carte actuelle les limites du diocèse ainsi obtenues<sup>972</sup> (Figure 22, p.145). Puisqu'il s'agit uniquement de proposer une vision globale du diocèse de Maguelone, une telle carte paraît, dans un premier temps, suffisante<sup>973</sup>.

<sup>971</sup> *CATALOGUS EPISCOPORUM MAGALONENSIIUM*, p.326-329.

<sup>972</sup> Les indications ne posent pas de réel problème de localisation, en-dehors de l'étang dit « de Repausset ». Il s'agit du clos du Repausset Levant, qui se trouve entre Aigues-Mortes et le Grau-du-Roi.

<sup>973</sup> Pour une vision plus précise du diocèse de Maguelone nourrir par les résultats de la présente étude, voir la sous-partie 3.1.

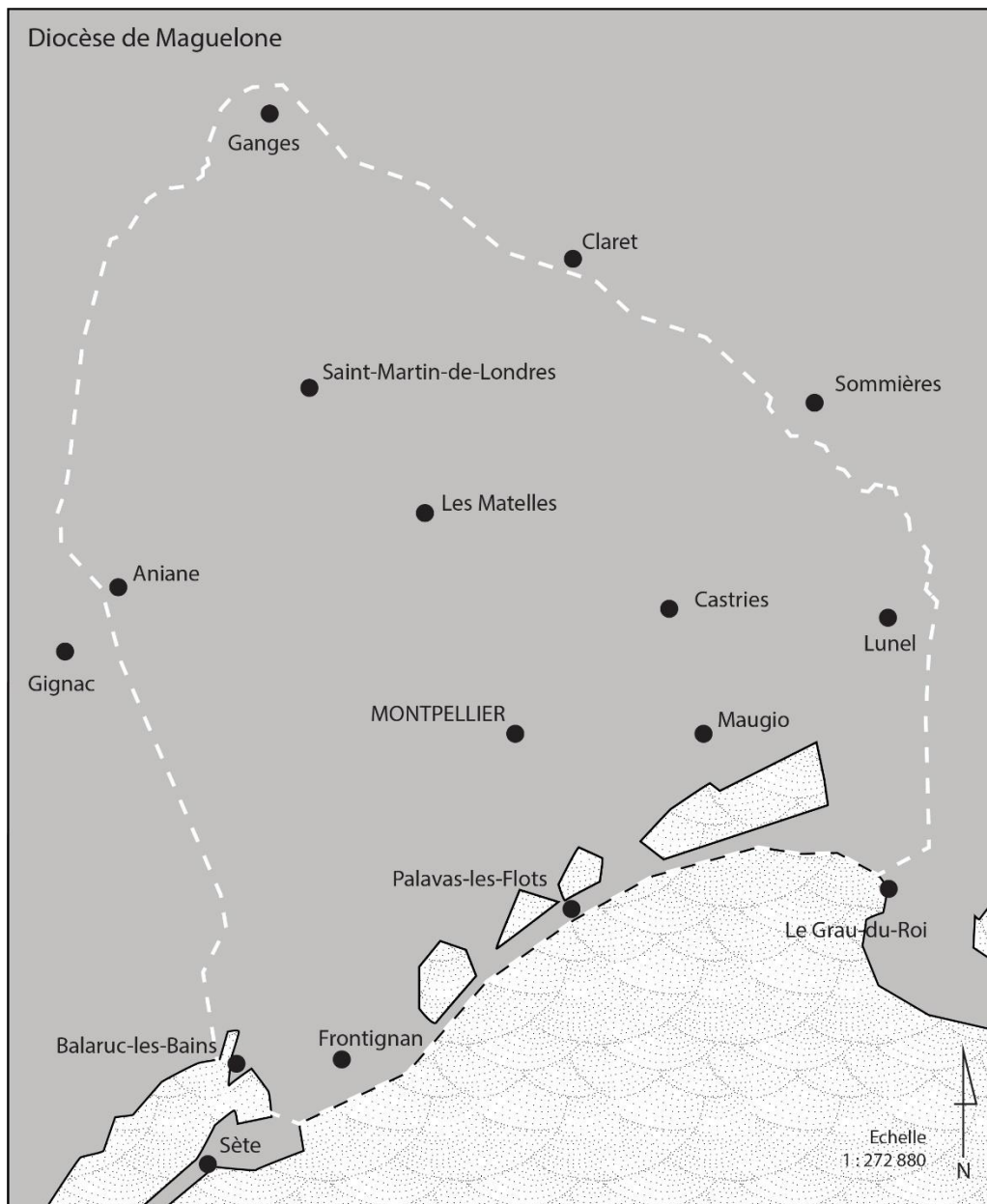


Figure 22. Carte schématique de l'ancien diocèse de Maguelone, avec indication des principales villes actuelles. En pointillés, mise en évidence de l'aire d'influence de l'évêque de Maguelone estimée.

### *1.3.3.5 Le cas des archidiaconés du diocèse de Maguelone*

Si la définition territoriale précise du diocèse de Maguelone est problématique, il en est de même pour la question de sa subdivision.

Les circonscriptions divisionnaires, du fait de leur caractère très local, ne peuvent être comprises que par des études précises. Extrêmement variables, elles apparaissent dans les



sources du courant du IX<sup>e</sup> siècle<sup>974</sup> et sont souvent qualifiées de *pagi minores*, par opposition aux *pagi majores*<sup>975</sup>. Historiquement, *pagus* peut avoir plusieurs acceptions. Certains *pagi* peuvent regrouper plusieurs *civitates* tandis que d'autres peuvent être attribués à une cité<sup>976</sup>. En 1091, trois archidiacones sont mentionnés, ce qui laisse supposer que le diocèse de Maguelone est alors composé de trois archidiaconés<sup>977</sup>. Lorsque le siège épiscopal est transféré en 1536 à Montpellier, ceux-ci sont conservés. Une bulle de Paul III (1534-1549) les mentionne : il s'agit alors de l'archidiaconé majeur – « *unum majorem pro uno majore* » –, de celui de Valence – « *& alium de Valentia pro alio de Valentia* » – et de celui de Castries – « *& alium de Castriis [...] pro alio de Castriis* »<sup>978</sup>.

L'identification des toponymes permet une représentation cartographique schématique. L'expression « *de Castris* » est présente dans d'autres sources dès le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>979</sup>. Frank Hamlin<sup>980</sup> l'associe au chef-lieu de canton Castries, situé à 11,8km de Montpellier et à une vingtaine de kilomètres de Maguelone. La première mention de ce lieu remonte en 1095, sous la forme de « *castello de Castrias* » et l'évolution de son toponyme est bien documentée. En ce qui concerne *Valentia*, Claude Devic et Joseph Vaissète supposent une mauvaise lecture du texte de la bulle, arguant qu'aucun lieu du nom de Valence ne se trouve dans le diocèse historique de Montpellier<sup>981</sup>. L'abréviation *Val.* a pu être lue *Valentia* par erreur et il pourrait s'agir de Vailhauquès. Cette supposition se fonde sur les mentions nombreuses des seigneurs de Vailhauquès dans des actes datés du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle. Il existe toutefois une paroisse dans le diocèse d'Albi du nom de Valence<sup>982</sup>.

---

<sup>974</sup> GUÉRARD 1832, p.94.

<sup>975</sup> Voir la sous-partie 1.3.3.3.

<sup>976</sup> AOUNALLAH 2010, §1.

<sup>977</sup> HGL, XII, p.154.

<sup>978</sup> Bulle de Paul III, GC, t.VI, *Instrumenta*, col.389 à 410. Les archidiaconés sont mentionnés plusieurs fois, aux colonnes 393, 394, 395 et 408.

<sup>979</sup> Voir notamment CM, V, p.111 et HGL, X, col.1082.

<sup>980</sup> HAMLIN 2000, p.91.

<sup>981</sup> HGL, XII, p.155.

<sup>982</sup> GRIFFE 1936, p.379.

Si ces données renseignent sur l'état du diocèse après le transfert de l'évêché à Montpellier (*Vol.1, Carte II*), les périodes antérieures sont moins bien documentées.

En utilisant les comptes d'une demi-procuration datée des années 1379-1381<sup>983</sup>, Élie Griffe propose une liste des archidiaconés médiévaux et en détermine les limites par des toponymes<sup>984</sup>. Ainsi, au XIV<sup>e</sup> siècle, sont mentionnés dans les *Collectorie* trois toponymes : Aniane, Ganges et Lunel. Élie Griffe propose les localités qui figurent les limites de ces archidiaconés, qui peuvent alors être représentés sur une carte schématique.

Pour ce qui est des archiprêtres du diocèse de Maguelone, Elie Griffe suppose, sans plus de précision, qu'ils aient été confondus aux archidiaconés<sup>985</sup> (*Figure 23, p.148*). La première mention d'un archiprêtre semble être faite en 1138<sup>986</sup> mais une liste complète<sup>987</sup> de ces neuf archiprêtres ne peut être donnée avant le XVI<sup>e</sup> siècle. Cette liste compte alors 109 paroisses. Ainsi, les limites du diocèse de Maguelone peuvent être supposées, mais de manière peu précise. Pour la présente étude, les limites choisies sont fondées sur celles du « diocèse actuel de Montpellier » en y retranchant « le territoire des anciens diocèses de Béziers, d'Agde et de Lodève »<sup>988</sup>. Connaître la composition exacte des archidiaconés ne paraît pas nécessaire. La vision schématique de trois subdivisions construites autour d'Aniane, de Ganges et de Lunel paraît suffisante.

---

<sup>983</sup> Archives du Vatican, *Collectorie*, t.158, f°186-189.

<sup>984</sup> GRIFFE 1936.

<sup>985</sup> GRIFFE 1936, p.379.

<sup>986</sup> GC, t.VI, *Instrumenta*, col.355.

<sup>987</sup> THOMAS 1865, pp.X-XI.

<sup>988</sup> POCQUET DU HAUT-JUSSÉ 1926, p.472.

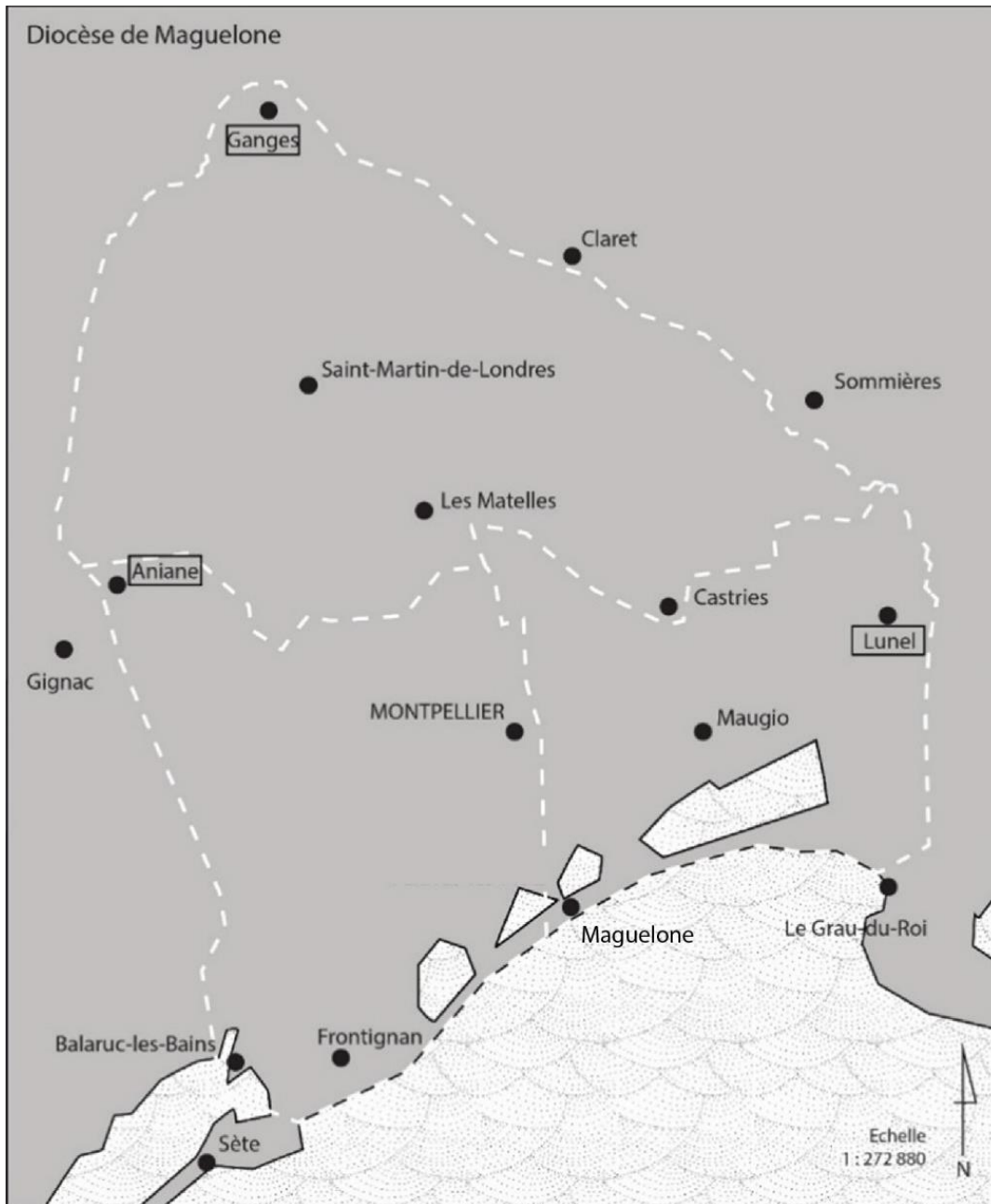


Figure 23. Carte schématique des archidiaconés, d'après GRIFFE 1936.



## Partie 2. Le parchemin et la pierre

Cette partie est consacrée à l'étude, en particulier, du patrimoine bâti dit roman du diocèse de Maguelone. Dans un premier temps est proposée une historiographie propre à ces recherches<sup>989</sup>. Ensuite sont présentées les sources qui constituent le corpus étudié pour le présent travail<sup>990</sup>. Enfin est développée la méthode d'identification toponymique et de localisation<sup>991</sup>.

---

« Pour étudier cette compilation, il faut autre chose que le cerveau d'un savant [...]. Admettons qu'il faille les deux : le cerveau et le cœur »<sup>992</sup>.

---

---

<sup>989</sup> Voir la sous-partie 2.1.

<sup>990</sup> Voir la sous-partie 2.2.

<sup>991</sup> Voir la sous-partie 2.3.

<sup>992</sup> BM, p.XXIII.

## 2.1 Étudier le patrimoine chrétien roman du diocèse de Maguelone

Interroger la place et le rôle de l'héritage bâti chrétien permet de donner un cadre à son étude. En 2012, 44% du tourisme culturel en France concerne les lieux religieux ou culturels et le nombre de visiteurs annuel est estimé à 51 millions<sup>993</sup>. Depuis le début des années 2000, des enquêtes ponctuelles visent à étudier ce phénomène, à l'instar des sondages menés par les journaux *La Croix* et *Le Pèlerin* en 2001<sup>994</sup>. En 2015, Jean-Yves Baziou estime que 35 millions de français visitent un édifice religieux chaque année, 9 millions se déclarant non chrétiens<sup>995</sup>. De fait, l'héritage bâti chrétien occupe aujourd'hui une place importante ; son attrait repose en premier lieu sur un intérêt pour le patrimoine et pour l'esthétisme<sup>996</sup>. Neuf édifices du culte catholique sur dix sont la propriété des communes<sup>997</sup>. Cet état de fait provient de la loi de séparation des Églises et de l'État<sup>998</sup>, de la nationalisation des biens de l'Église et de la vente des biens nationaux. L'une des conséquences en est la grande variabilité dans la mise en valeur des édifices, pourtant encadrée par des textes de loi.

Dans un premier temps, il paraît intéressant d'interroger la notion de patrimoine chrétien et la place qu'il occupe dans le contexte actuel<sup>999</sup>. L'historique des modes de gestion de ce patrimoine éclaire le fonctionnement actuel des institutions et le rôle des différents acteurs, en particulier dans le diocèse de Montpellier, auquel appartient le diocèse de Maguelone<sup>1000</sup>. Celui-ci dispose d'un patrimoine bâti religieux et, notamment, d'édifices romans. Entre le XVIII<sup>e</sup> et le XXI<sup>e</sup> siècle, de nombreux auteurs s'y sont intéressés<sup>1001</sup>. Présentés dans un deuxième temps, leurs travaux renseignent l'état d'édifices et témoignent de l'évolution de différents concepts, notamment celui de patrimoine, tout en mettant en évidence la création, l'adaptation et l'emploi de méthodes spécifiques. À partir de ces travaux, il s'agit enfin de

---

<sup>993</sup> BAZIOU 2014, p.336.

<sup>994</sup> SAGAZAN 2005, pp.9-11.

<sup>995</sup> BAZIOU 2014, p.336.

<sup>996</sup> « Enquête dans les sites culturels : les bonnes raisons de la satisfaction », *Espaces Tourisme et loisirs*, 193, mai 2002. Cité par BAZIOU 2014, p.337.

<sup>997</sup> MAUREY 2015.

<sup>998</sup> Loi du 9 décembre 1905. Contenu disponible à la consultation en ligne sur Legifrance. Url : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000508749>

<sup>999</sup> Voir la sous-partie 2.1.1.

<sup>1000</sup> Sur l'histoire du diocèse de Maguelone, voir la sous-partie 1.3.

<sup>1001</sup> Pour cette étude historiographique, voir la sous-partie 2.1.2.

proposer une synthèse des deux « âges » ou « arts » romans pour le diocèse de Maguelone, sous la forme d'une liste de caractéristiques données par les auteurs<sup>1002</sup>. La critique de ces dernières sera proposée ultérieurement<sup>1003</sup>.

---

<sup>1002</sup> Voir la sous-partie 2.1.3.

<sup>1003</sup> Voir la sous-partie 3.3.

### 2.1.1 Donner du sens à l'étude du patrimoine chrétien

La notion de patrimoine a évolué au long du XX<sup>e</sup> siècle<sup>1004</sup> et recouvre aujourd'hui plusieurs réalités ; qu'il soit matériel ou immatériel, d'origine naturelle ou humaine, le patrimoine est un bien public qui doit être préservé<sup>1005</sup>. Le patrimoine bâti se définit comme un ensemble de biens immobiliers présentant une « valeur patrimoniale »<sup>1006</sup>. Dans la pratique, la représentation sociale et culturelle le réduit aux biens remarquables, connus, touristiques et souvent étudiés. Aussi, si les grands édifices correspondent à cette définition, il est parfois difficile d'y faire entrer le patrimoine construit vernaculaire, le « petit bâti », ou le patrimoine industriel. L'intérêt pour leur conservation fait parfois défaut.

La définition de patrimoine bâti concerne l'édifice mais peut également englober son contexte – le tissu dans lequel il se trouve – suivant en cela l'évolution de l'archéologie, de son rôle et ses enjeux actuels<sup>1007</sup>. Ce patrimoine est aujourd'hui considéré comme contribuant à la définition de l'identité culturelle. Il participe à la définition et l'attrait d'un territoire. Il est donc important de le mettre en valeur, notamment par la restauration ou la réhabilitation, mais avec conscience et connaissance.

Aussi, un historique concernant la place des édifices sacrés depuis la nationalisation des biens de l'Église est proposé<sup>1008</sup>, car il donne le contexte du développement de l'étude du bâti chrétien sur le sol français<sup>1009</sup>. Ceci soulève la question de la place qu'occupent de tels monuments<sup>1010</sup> avec, en particulier, le cas de l'archéologie médiévale<sup>1011</sup>.

---

<sup>1004</sup> BARY, TOBELEM 1998.

<sup>1005</sup> « Ensemble de tous les biens ou valeurs naturels ou créés par l'homme, matériels ou immatériels, sans limite de temps ni de lieu, qu'ils soient simplement hérités des ascendants et ancêtres des générations antérieures ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants des générations futures. Le patrimoine est un bien public dont la préservation doit être assurée par les collectivités lorsque les particuliers font défaut. L'addition des spécificités naturelles et culturelles de caractère local contribue à la conception et à la constitution d'un patrimoine de caractère universel ». Définition d'après le *Dictionnaire des musées*, ministère de la culture, article « Patrimoine », disponible en ligne. Url : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musees/Les-musees-en-France/Les-musees-de-France/Dico-des-musees#P>

<sup>1006</sup> MERLIN (P.), CHOAY (F.) (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris : PUF, 2000 (3<sup>e</sup> éd.), p.356.

<sup>1007</sup> Pour cette question, voir DEMOULE *et al.* 2018. Au sujet de l'archéologie du bâti, voir la sous-partie 1.2.

<sup>1008</sup> Voir la sous-partie 2.1.1.1.

<sup>1009</sup> Voir la sous-partie 2.1.1.2.

<sup>1010</sup> Voir la sous-partie 2.1.1.3.

<sup>1011</sup> Voir la sous-partie 2.1.1.4.

### 2.1.1.1 De la nationalisation des biens de l'Église à l'organisation de visites : historique et législation

Le 2 novembre 1789 est rédigé un décret portant sur les biens du clergé mis à la disposition de la Nation<sup>1012</sup>. Il fait suite à la proposition de Talleyrand, évêque d'Autun, et est adopté par 568 voix contre 346. L'État obtient ainsi les biens du clergé afin de rembourser ses dettes et doit, en contrepartie, en assurer la pérennité<sup>1013</sup>. De cette manière, les domaines et possessions de l'Église deviennent dès lors des biens nationaux, tout comme ceux provenant du domaine de la Couronne et de propriétés de nobles de la Première République, confisqués en vertu de ce décret<sup>1014</sup>. La vente des biens nationaux, décidée par la loi du 9 juillet 1790, suit un processus d'aliénation dont l'objectif principal est de résoudre la crise financière de 1788<sup>1015</sup>. Les aliénations débutent la même année et se poursuivent jusqu'en 1795<sup>1016</sup>. Elles reprennent en 1796 pour s'achever au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1017</sup>.

En 1905, lors du débat concernant la séparation des Églises et de l'État, se pose la question de la restitution de ces biens. Si certains députés prônent un retour inconditionnel au propriétaire historique, les anticléricaux sont nombreux<sup>1018</sup>. La pleine possession et la pleine jouissance au propriétaire public sont rapidement écartées<sup>1019</sup>. La location des édifices religieux au clergé est envisagée, ainsi qu'un bail emphytéotique, mais de telles solutions se

---

<sup>1012</sup> BENELBAZ 2011, p.59.

<sup>1013</sup> BODINIER 1999.

<sup>1014</sup> Voir BODINIER, TEYSSIER 2000.

<sup>1015</sup> Les actions de la Caisse d'escompte chutent en novembre 1783, par manque de numéraire. Les autorités financières retirent de la circulation des billets et organisent une loterie, ce qui a l'effet escompté : le rebond de l'action. En 1787, après l'augmentation du nombre de souscripteurs, se produit une ruée vers les comptoirs et les coffres de la Caisse d'escompte se vident. En 1788, une autre crise pousse le conseil du roi à déclarer le cours forcé des effets de caisse, qui menace le Trésor de banqueroute. Voir DUFRESNOY (D.), *Origines de la Caisse d'escompte. Ses progrès, ses révolutions, lettre au député Mirabeau*, Paris, 30 septembre 1789.

<sup>1016</sup> Ponctuellement, le processus de vente est prolongé au-delà de la date fixée par décret.

<sup>1017</sup> BODINIER 1997.

<sup>1018</sup> *Journal officiel de la République française. Débats parlementaires. Chambre des députés : compte-rendu in-extenso*, 9 juin 1905, p.172.

<sup>1019</sup> PRÉLOT 2017, p.33.

révèlent difficiles à mettre en place<sup>1020</sup>. La loi est finalement adoptée le 9 décembre 1905<sup>1021</sup> et prévoit que les édifices soient « laissés gratuitement à la disposition des établissements publics du culte, puis des associations appelées à les remplacer »<sup>1022</sup>. L'affectataire religieux obtient donc l'entière disposition de l'édifice. Un article prévoit également l'utilisation civile du clocher, qui nécessite alors que le propriétaire public dispose des clefs lorsque ce dernier n'a pas d'accès propre<sup>1023</sup>. L'affectataire religieux ne peut utiliser l'édifice qu'à des fins cultuelles et doit être en relation avec le propriétaire public.

Toutefois, l'Église catholique refuse de créer des associations pour l'exercice du culte. La loi du 2 janvier 1907<sup>1024</sup> allège alors ces dispositions en laissant aux « fidèles et aux ministres du culte pour la pratique de leur religion » la jouissance des édifices<sup>1025</sup>.

Toutes ces lois définissent donc l'usage cultuel de ces édifices et participent à leur préservation, mais ne donnent aucun cadre à leur valorisation culturelle<sup>1026</sup>. Ce constat est rapidement effectué et un amendement, entré en vigueur le 4 janvier 1914, prévoit la

---

<sup>1020</sup> Le bail emphytéotique consiste en un bail immobilier de très longue durée conférant au preneur un droit réel et lui laissant la charge d'améliorer le fonds et de payer un loyer modique. En fin de bail, les améliorations bénéficient entièrement au bailleur (STEINAEUR 2012, §120a).

<sup>1021</sup> La loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État, selon la dénomination officielle, est disponible en ligne sur le site Legifrance.

Url : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006070169/>

<sup>1022</sup> Art.13 : « Les édifices servant à l'exercice public du culte, ainsi que les objets mobiliers les garnissant, seront laissés gratuitement à la disposition des établissements publics du culte, puis des associations appelées à les remplacer auxquelles les biens de ces établissements auront été attribués par application des dispositions du titre II ».

<sup>1023</sup> Art.27 : « [...] Les cérémonies, processions et autres manifestations extérieures d'un culte, sont réglées en conformité de l'article L2212-2 du code général des collectivités territoriales. Les sonneries des cloches seront réglées par arrêté municipal, et, en cas de désaccord entre le maire et le président ou directeur de l'association cultuelle, par arrêté préfectoral ».

<sup>1024</sup> Loi du 2 janvier 1907 concernant l'exercice public des cultes. Contenu disponible à la consultation en ligne sur Legifrance. Url : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006070171/>

<sup>1025</sup> Art.05 : « [...] À défaut d'associations cultuelles, les édifices affectés à l'exercice du culte, ainsi que les meubles les garnissant, continueront, sauf désaffectation dans les cas prévus par la loi du 9 décembre 1905, à être laissés à la disposition des fidèles et des ministres du culte pour la pratique de leur religion. La jouissance gratuite en pourra être accordée soit à des associations cultuelles constituées conformément aux articles 18 et 19 de la loi du 9 décembre 1905, soit à des associations formées en vertu des dispositions précitées de la loi du 1er juillet 1901 pour assurer la continuation de l'exercice public du culte, soit aux ministres du culte dont les noms devront être indiqués dans les déclarations prescrites par l'article 25 de la loi du 9 décembre 1905 ».

<sup>1026</sup> PRÉLOT 2017, p.34.

possibilité de visiter un lieu de culte classé gratuitement<sup>1027</sup>, alors que la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques autorisait la perception d'un droit de visite<sup>1028</sup>. Ce droit ne visait pas la constitution de fonds pour la restauration, seulement la compensation de frais courants<sup>1029</sup>.

En 1949, l'arrêt Carlier ouvre la voie à une division des espaces au sein des lieux de culte : certains sont alors dédiés aux fidèles tandis que d'autres peuvent faire l'objet de visites<sup>1030</sup>. Cet arrêt s'inscrit dans un contexte de tourisme intéressé par le patrimoine immobilier religieux<sup>1031</sup>. Peu à peu, le propriétaire public peut donc valoriser l'édifice, en suivant une division spatiale. Cette dernière est confirmée en 2012, par un arrêt qui concerne l'église des Saintes-Maries-de-la-Mer<sup>1032</sup> : l'ensemble de l'édifice est affecté au culte mais des « aménagements » sont considérés comme dissociables. Il s'agit alors de la théorie dite de la dissociabilité fonctionnelle<sup>1033</sup>. Les propriétaires publics peuvent y organiser des visites « sans avoir à recueillir l'accord préalable du desservant de l'église », à condition qu'elles ne perturbent pas le culte.

Toutefois, les propriétaires semblent avoir toujours recherché l'accord avec l'affectataire<sup>1034</sup>. Ce dernier est généralement favorable au projet de valorisation lorsqu'il s'inscrit dans le canon

---

<sup>1027</sup> Art.17, version en vigueur du 04 janvier 1914 au 01 janvier 2020 : « [...] La visite des édifices et l'exposition des objets mobiliers classés seront publiques : elles ne pourront donner lieu à aucune taxe ni redevance ».

<sup>1028</sup> Loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques, art.25 : « [...] En raison des charges par eux supportées pour l'exécution de ces mesures, les départements et les communes pourront être autorisés à établir un droit de visite dont le montant sera fixé par le préfet après approbation du ministre d'État, chargé des affaires culturelles ». Contenu disponible à la consultation en ligne sur Legifrance. Url : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000315319/>

<sup>1029</sup> FORNEROD 2013, p.384.

<sup>1030</sup> Conseil d'État, assemblée, 18 novembre 1949, n°77441, *Sieur Carlier*. Revue générale du droit, "Conseil d'État, Assemblée, 18 novembre 1949, Sieur Carlier, requête numéro 77441, rec. p.490", *Revue générale du droit*, 1949, numéro 17014, disponible en ligne. Url : [www.revuegeneraledudroit.eu/?p=17014](http://www.revuegeneraledudroit.eu/?p=17014)

<sup>1031</sup> PRÉLOT 2017, p.36.

<sup>1032</sup> Conseil d'État, 20 juin 2012, n°340648, *Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer*. Contenu disponible à la consultation en ligne sur Legifrance. Url : [https://www.legifrance.gouv.fr/ceta/id/CETATEXT000026048733?init=true&page=1&query=340648&searchField=ALL&tab\\_selection=all](https://www.legifrance.gouv.fr/ceta/id/CETATEXT000026048733?init=true&page=1&query=340648&searchField=ALL&tab_selection=all)

<sup>1033</sup> PRÉLOT 2017, p.37.

<sup>1034</sup> PRÉLOT 2017, p.37.

n°1210 du Droit Canonique<sup>1035</sup>, qui autorise d'autres usages du lieu sacré lorsque ceux-ci respectent sa sacralité.

Un arrêt du 4 novembre 1994 rend nécessaire l'accord avec le responsable religieux pour l'organisation de visites<sup>1036</sup>, étendu par une ordonnance du 25 août 2005 à toute activité non culturelle se déroulant dans un lieu de culte<sup>1037</sup>. Si les quêtes, qui doivent compenser les frais de culte, sont autorisées par la loi de 1905, il n'en est pas le cas de la vente d'objets religieux et profanes liés à la visite. Elle reste autorisée, profitant de la théorie dite de l'accessoire<sup>1038</sup>. En 2006, l'article L. 2124-31 du Code général de la propriété des personnes publiques donne un cadre conventionnel à la valorisation culturelle d'édifices culturels. Il prévoit la mise en place d'accords entre le propriétaire et l'affectataire, tant sur la nature des activités que le mode de partage des recettes éventuelles. Ainsi, la valorisation des édifices culturels est aujourd'hui toujours soumise à l'accord préalable de l'affectataire<sup>1039</sup>.

Le patrimoine religieux comprend en France tous les lieux liés au culte ou à la célébration de rituels. En 2006 est fondé l'Observatoire du patrimoine Religieux (OPR), association de type loi 1901, qui œuvre autour d'édifices, tous cultes et toutes époques confondues. Ces lieux présentent un héritage à la fois spirituel, historique, artistique, culturel et architectural<sup>1040</sup>.

Cette courte histoire de la législation concernant les édifices religieux sur le sol français explique les différents propriétaires que peuvent avoir de tels édifices. Il peut s'agir d'une personne physique<sup>1041</sup> ou morale, à l'instar d'une association de type loi 1901, mais également une société ou une fondation. Il s'agit souvent d'une organisation religieuse ou d'un propriétaire public lorsque le culte est toujours pratiqué.

---

<sup>1035</sup> C.1210 : « *In loco sacra ea tantum admittantur quae cultui, pietati, religioni exercendis vel promovendis inserviunt, ac vetatur quidquid a loci sanctitate absonum sit Ordinarius vero per modum actus alios usus, sanctitati tamen loci non contrarios, permittere potest* ».

<sup>1036</sup> Conseil d'État, arrêt, 4 novembre 1994, n°135842, *Abbé Chalumey*. Contenu disponible à la consultation en ligne sur Legifrance. Url : <https://www.legifrance.gouv.fr/ceta/id/CETATEXT000007854929/>

<sup>1037</sup> Conseil d'État, ordonnance de référé, 25 août 2005, n°284307, *Commune de Massat*.

<sup>1038</sup> D'après le Dictionnaire juridique de Serge Braudo, disponible en ligne. Url : <https://www.dictionnaire-juridique.com/>

<sup>1039</sup> Pour plus de détails, voir PRÉLOT 2017, pp.40-42.

<sup>1040</sup> PRÉLOT 2017, p.30.

<sup>1041</sup> Le Mont-Saint-Michel en est un bon exemple ; voir PRÉLOT 2006.



Lorsque le propriétaire est une organisation religieuse, il semble plus aisé de proposer une valorisation dans le respect de l'usage religieux<sup>1042</sup>, bien qu'il ne s'agisse pas d'une norme<sup>1043</sup>.

Ainsi le cadre légal de la valorisation du patrimoine est défini et permet l'organisation d'expositions, de visites, d'évènements culturels divers. Mais une valorisation ne peut se concevoir ni s'effectuer par elle-même ; elle nécessite des études historiques, archéologiques, architecturales, et devrait en constituer la plus importante des finalités.

### *2.1.1.2 Étudier le bâti chrétien en France*

En France, l'étude de bâti est très souvent celle des édifices religieux<sup>1044</sup>. Diverses raisons peuvent l'expliquer, en particulier la bonne protection dont jouissent ces monuments<sup>1045</sup>, ainsi que le temps imparti à leur étude : les délais paraissent moins stricts que pour des bâtiments civils, ce qui autorise des analyses plus approfondies<sup>1046</sup>.

La tradition historiographique joue également un grand rôle dans la prépondérance de ce type d'édifices. Pour l'Europe, elle puise ses racines dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, au travers d'« architectes-archéologues »<sup>1047</sup> tels que Arcisse de Caumont, Albert Naef, Joseph Zemp ou Eugène Viollet-le-Duc. Les travaux de ce dernier portent autant sur les détails d'architecture que sur l'histoire des techniques, en s'intéressant aux traces d'outils et au déroulement du chantier<sup>1048</sup>. Cette vision de l'approche du patrimoine bâti correspond à celle qui préside à la création de cursus académiques, notamment au sein de l'École d'architecture de France<sup>1049</sup>.

---

<sup>1042</sup> PRÉLOT 2017, p.31.

<sup>1043</sup> Voir BASDEVANT-GAUDEMENT *et al.* 2006, pp.259-276.

<sup>1044</sup> VANETTI 2021, p.242.

<sup>1045</sup> Concernant la protection des édifices et leur étude, voir la sous-partie 2.1.1.3.

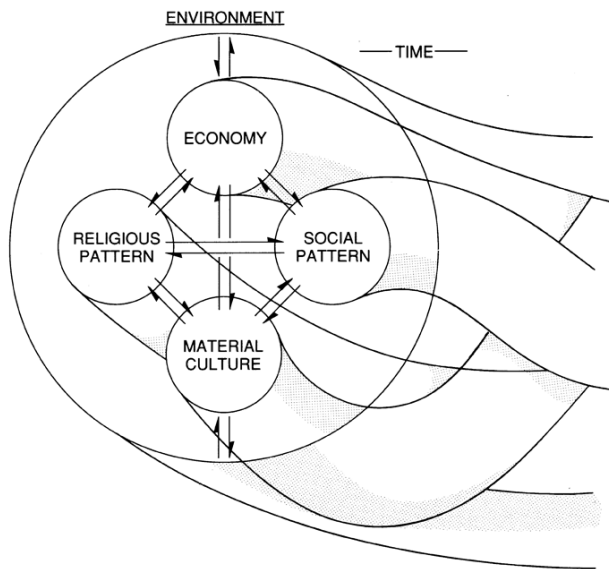
<sup>1046</sup> VANETTI 2021, p.243.

<sup>1047</sup> *Ibid.*

<sup>1048</sup> À ce sujet, voir TIMBERT 2013.

<sup>1049</sup> VANETTI 2021, p.243.

Durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'étude des monuments chrétiens concerne l'édifice en lui-même<sup>1050</sup>. Les édifices religieux deviennent, dans l'entre-deux-guerres et surtout après 1945, l'objet principal de l'archéologie chrétienne<sup>1051</sup>. L'expression « archéologie médiévale » est d'usage courant dans les années 1950<sup>1052</sup>. Elle se retrouve au point de rencontre de deux approches : historico-géographique d'une part, culture matérielle d'autre part. Cette dernière



est définie comme « un processus par lequel nous tentons de voir à travers les objets (et non les objets eux-mêmes) la signification culturelle qu'ils révèlent ou qu'ils peuvent médiatiser »<sup>1053</sup>. Cette conception suit celle de David Clarke, qui fait de la culture matérielle l'un des quatre systèmes composant les sociétés anciennes, avec l'économie, le « *religious pattern* » et le « *social pattern* »<sup>1054</sup> (Figure 24).

Figure 24. Schéma des systèmes composant les sociétés anciennes, d'après CLARKE 1968.

Dans ce contexte, l'archéologie du bâti permet une approche précise pouvant pallier au manque de sources écrites. Ce constat est notamment formulé au sujet du premier Moyen Âge, période pour laquelle le bâtiment est souvent la seule source permettant son étude<sup>1055</sup>. De cette manière, il est possible d'écrire l'histoire d'un édifice, en dégagant suffisamment de données pour proposer une reconstitution d'un état antérieur<sup>1056</sup>.

<sup>1050</sup> SAPIN 2014 a, p.9. Voir également VANETTI 2021, pp.55-73.

<sup>1051</sup> VANETTI 2021, p.76.

<sup>1052</sup> VANETTI 2021, p.77.

<sup>1053</sup> SCHLERETH 1993, p.240 ; traduction présente dans JULIEN, ROSSELIN 2005, p.65.

<sup>1054</sup> CLARKE 1968. Voir aussi POCIUS 1993.

<sup>1055</sup> Voir notamment DEFLOU-LECA, GAILLARD 2016.

<sup>1056</sup> Un exemple récent peut être celui du baptistère Saint-Jean au Puy-en-Velay. Voir SAPIN 2018.

D'une manière un peu schématique, il peut être considéré que l'étude de l'édifice s'étend à celle de son contexte à partir de la loi Malraux<sup>1057</sup>. Sous l'influence de travaux réalisés en Suisse, ainsi qu'en archéologie proche-orientale, l'étude de l'édifice culturel médiéval et de son contexte débouche sur celle de la topographie chrétienne<sup>1058</sup>. S'ensuit alors un projet de topographie chrétienne de la Gaule<sup>1059</sup>. Les objets d'étude de l'archéologie chrétienne comprennent ainsi, en plus des images et textes religieux, les édifices et leur position sur le territoire<sup>1060</sup>. L'étude de ces derniers contribue à l'essor de l'étude de la ville chrétienne<sup>1061</sup>. Pour Joëlle Burnouf, l'archéologie médiévale en France se définit d'abord en opposition à l'histoire de l'art, trop sélective vis-à-vis de ses objets d'étude, et l'histoire textuelle<sup>1062</sup>. Cependant, le seul phénomène qui peut être observé est la difficulté des archéologues médiévistes à définir leurs méthodes et leur propre discipline vis-à-vis de l'histoire de l'art et de l'architecture<sup>1063</sup>.

Ainsi, au début du XXI<sup>e</sup> siècle, l'archéologie du bâti chrétien concerne tout autant l'édifice en lui-même que son contexte<sup>1064</sup>. Divers projets l'incarnent. Depuis 2006, le projet de recherche pluriannuelle portant sur les églises comtoises du XI<sup>e</sup> siècle<sup>1065</sup>, codirigé par Éliane Vergnolle et Sébastien Bully en lien avec l'Université de Franche-Comté, le Service régional de l'Archéologie de Franche-Comté et le centre d'Études médiévales d'Auxerre vise à inclure à l'étude architecturale celle des maçonneries et des structures<sup>1066</sup>. Il s'agit donc essentiellement de relevés pierre-à-pierre des parements<sup>1067</sup> et de publications renseignant

---

<sup>1057</sup> Pour une étude historiographique complète de ce phénomène, voir VANETTI 2021, pp.127-179.

<sup>1058</sup> Voir le chapitre III.4 dans VANETTI 2021.

<sup>1059</sup> *Topographie chrétienne des cités de la Gaule, des origines au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle*, lancé en 1974 par Noël Duval.

<sup>1060</sup> Voir ERMINI PANI 2008.

<sup>1061</sup> VANETTI 2021, pp.75-123.

<sup>1062</sup> BURNOUF *et al.* 2009, p.18.

<sup>1063</sup> VANETTI 2021, p.90.

<sup>1064</sup> À titre d'exemple, voir SAPIN 2000.

<sup>1065</sup> BULLY *et al.* 2007, p.2.

<sup>1066</sup> VERGNOLLE, BULLY 2012, p.10.

<sup>1067</sup> BULLY *et al.* 2007, p.4.

des éléments habituellement invisibles, à l'instar des parties supérieures, des toitures ou des combles.

### *2.1.1.3 La place du patrimoine bâti chrétien dans la recherche et dans la France du XXI<sup>e</sup> siècle*

L'étude du fait religieux est l'un des axes principaux de la recherche concernant la période médiévale<sup>1068</sup>. L'approche archéologique globale permet alors de renseigner les divers phénomènes de christianisation, non seulement en contexte urbain, mais également rural<sup>1069</sup>, entre l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge. Elle rejoint en cela un questionnement qui se développe depuis 2005 : l'étude de la manière dont le monde est devenu chrétien, comme en témoignent les recherches menées par Marie-Françoise Baslez<sup>1070</sup>. Il est intéressant de remarquer que, à partir de 2015, le questionnement change et concerne plutôt le recul de la chrétienté en Occident<sup>1071</sup>.

Les apports de l'archéologie du bâti doivent être complétés par le recours à d'autres disciplines. Aussi, de nombreux axes de recherche sont possibles : l'étude de l'organisation spatiale à la lumière de la liturgie<sup>1072</sup> ou de la réforme grégorienne et de son impact réel sur l'architecture<sup>1073</sup> en sont des exemples. Dans ce cadre, l'archéologie du bâti devient un outil pour la discipline archéologie médiévale.

Dans un ouvrage paru en 2021, le sondeur et analyste politique Jérôme Fourquet ainsi que l'essayiste et journaliste Jean-Laurent Cassely proposent une « archéologie des couches culturelles »<sup>1074</sup>. En s'appuyant sur diverses enquêtes, ils cherchent à définir les composantes de la culture française actuelle qui résultent, selon eux, d'une sédimentation d'influences<sup>1075</sup>.

---

<sup>1068</sup> GAILLARD 2020, p.1.

<sup>1069</sup> Au sujet de la christianisation de l'espace rural, voir notamment ROBINSON 2017.

<sup>1070</sup> BASLEZ 2008. Voir aussi VEYNE 2007.

<sup>1071</sup> Voir CUCHET 2018.

<sup>1072</sup> Voir notamment à BONNET, GAILLARD 2016.

<sup>1073</sup> CHEVALIER, RAUWEL 2013.

<sup>1074</sup> Partie 5, « Des traditions à la globalisation : une archéologie des couches culturelles », pp.339-439.

<sup>1075</sup> « [...] à l'instar des différents types d'architectures et d'urbanisme qui se sont superposés au fil du temps sur notre territoire, les modes de vie et les références culturelles qu'on observe dans la France d'après sont le fruit d'une sédimentation de différentes influences qui se sont déposées plus ou moins récemment » (FOURQUET, CASSELY 2021, p.337).

Ils placent alors en « roche-mère »<sup>1076</sup> celle qui serait la plus ancienne d'entre elles : le « catholicisme »<sup>1077</sup>. Le choix du mot est révélateur ; plutôt que d'employer un terme qui aurait pu inclure le protestantisme, les auteurs préfèrent celui qui ne concerne que l'Église catholique romaine. Parmi les vestiges de cette « matrice catholique »<sup>1078</sup>, il est bien entendu question des édifices. Les auteurs affirment alors qu'ils ne constituent plus que des éléments de paysage<sup>1079</sup>, la population française faisant preuve de méconnaissance de cette « culture chrétienne »<sup>1080</sup>. En effet, la chaîne de transmission générationnelle semble s'être rompue<sup>1081</sup>. Ce phénomène pousse alors à voir les édifices en place comme le « dernier témoin d'un monde englouti et devenu mystérieux »<sup>1082</sup>. Dans une certaine mesure, ce constant peut se retrouver dans le questionnement de Pierre-Marie Carré, archevêque de Montpellier : « Combien de fois ai-je vu des personnes visiter notre patrimoine, apparemment sans bien comprendre ce qu'il y avait derrière ces pierres ? »<sup>1083</sup>.

Ce questionnement trouve un écho dans la Pastorale des réalités du tourisme et des loisirs. Abrégée en Pastorale du tourisme et des loisirs, elle s'organise à partir des années 1950 sur le territoire français. D'une part, il s'agit d'encourager les chrétiens à « vivre leur temps de tourisme et de loisirs comme un moment de grâce et de salut »<sup>1084</sup>. Cette pastorale doit contribuer « à glorifier Dieu » et à mettre en valeur « la dignité humaine, la connaissance mutuelle, la fraternité spirituelle, le réconfort du corps et de l'âme »<sup>1085</sup>. D'autre part, il s'agit

---

<sup>1076</sup> FOURQUET, CASSELY 2021, p.339.

<sup>1077</sup> FOURQUET, CASSELY 2021, p.337.

<sup>1078</sup> Les auteurs parlent de « dislocation terminale de la matrice catholique » (FOURQUET, CASSELY 2021, p.339).

<sup>1079</sup> « Mais alors que ces édifices avaient structuré pendant des siècles nos terroirs ("l'église au centre du village"), ils ne sont plus aujourd'hui que des éléments parmi d'autres de nos paysages urbains, périurbains et ruraux » (FOURQUET, CASSELY 2021, p.341).

<sup>1080</sup> FOURQUET, CASSELY 2021, p.341.

<sup>1081</sup> Voir BARBIER-BOUVET 2003.

<sup>1082</sup> FOURQUET, CASSELY 2021, p.344.

<sup>1083</sup> *La Vie des Diocèses*, 01/10/2018, KTO TV, disponible en ligne. Url : <https://youtu.be/18IPrijQ-V0>

<sup>1084</sup> D'après le père Jean-Yves Baziou, prêtre accompagnateur de la Pastorale du tourisme. Disponible en ligne. Url : <https://eglise.catholique.fr/sengager-dans-la-societe/patrimoine-et-art-sacre/pastorale-du-tourisme/>

<sup>1085</sup> Les missions de la Pastorale des réalités du tourisme et des loisirs sont : « favoriser la découverte et la connaissance du patrimoine religieux, former les communautés catholiques à l'accueil des personnes de passage, favoriser la participation des personnes de passage à la vie des communautés, innover dans le partage de foi et la célébration du Christ à l'occasion des temps forts du tourisme et des loisirs, proposer des rencontres conviviales et spirituelles, révéler la foi des communautés qui habitent le patrimoine religieux, accompagner les personnes qui travaillent dans le monde du tourisme et des loisirs, soutenir l'accès de tous aux vacances et aux

pour l'Église de collaborer avec des organismes publics afin de valoriser son patrimoine bâti, en insistant sur le lien qui existe entre l'objet culturel et la valeur spirituelle de l'espace architectural<sup>1086</sup>.

#### 2.1.1.4 Le cas de l'archéologie médiévale

En France, l'archéologie médiévale ne semble pas être une discipline pleinement constituée<sup>1087</sup>. Elle n'existe pas au moment de la création du terme Moyen Âge. Dans ce contexte, les Antiquités Nationales ne concernent pas d'objets postérieurs aux alentours de l'an 800<sup>1088</sup>. L'archéologie médiévale a longtemps dépendu de l'étude historique des sources textuelles et se présente aujourd'hui comme un ensemble disciplinaire inhomogène et cloisonné<sup>1089</sup>.

Les axes de recherche en archéologie médiévale diffèrent en fonction des régions<sup>1090</sup>. Il s'agit essentiellement d'une archéologie préventive : des études ponctuelles, dans un laps de temps court, précédant un aménagement. Le Centre-Est et le Sud de la France font exception<sup>1091</sup>. Dès les années 1970, la topographie chrétienne est renseignée par des fouilles programmées. En 1996, Georges Duby, Jean-Charles Picard et Christian Sapin participent à la fondation du Centre d'Études médiévales Saint-Germain<sup>1092</sup> (CEM), à Auxerre. S'ensuivent celles d'unités de recherche et du Centre d'Études Médiévales de Montpellier<sup>1093</sup> (CEMM). Dans ces régions,

---

loisirs ». Disponible en ligne. Url : <https://montpellier.catholique.fr/services-diocesains/pastorale-des-realites-du-tourisme-et-des-loisirs/>

<sup>1086</sup> « Ce qui est important c'est de montrer que beaucoup de ces lieux ont été voulus par des communautés chrétiennes à l'origine [...] ; pour comprendre le sens d'une cathédrale, d'une église, d'un lieu aussi marquant, il ne faut pas seulement regarder mais percevoir le sens spirituel du lieu », Mgr Pierre-Marie Carré, *La Vie des Diocèses*, 01/10/2018, KTO TV, disponible en ligne. Url : <https://youtu.be/18IPrijQ-V0>

<sup>1087</sup> CHAPELOT 2010.

<sup>1088</sup> BURNOUF 2005, p.10.

<sup>1089</sup> « La pratique de l'archéologie médiévale est caractérisée par un cloisonnement (des cloisons étanches parfois) et l'absence d'une vision globale issue de l'archéologie : dans les « familles » la dernière-née est l'archéologie urbaine (de la ville médiévale) à la fin des années 1960 dans un contexte de scandales immobiliers » (BURNOUF 2005, p.10). Au sujet de l'archéologie médiévale, voir la sous-partie 1.2.

<sup>1090</sup> VANETTI 2021, p.117.

<sup>1091</sup> *Ibid.*

<sup>1092</sup> Le CEM est une association soutenue par le CNRS à sa fondation dont les sujets de recherche sont centrés sur l'Église médiévale. Disponible en ligne. Url : [http://www.cem-auxerre.fr/cem\\_presentation.html](http://www.cem-auxerre.fr/cem_presentation.html)

<sup>1093</sup> Le CEMM est une équipe d'accueil placée sous la tutelle de l'Université Paul-Valéry – Montpellier 3, créée en 2011. Les sujets de recherche concernent le Moyen Âge d'Orient et d'Occident. L'équipe comporte des

l'archéologie médiévale revêt un rôle particulier, en s'appuyant sur une approche globale et systémique des constructions rurales et urbaines, sans pour autant réussir à s'émanciper de la vision universitaire de l'histoire de l'art<sup>1094</sup>. Comme l'écrit Arnaud Timbert, « il est nécessaire que l'histoire de l'art se régénère aux méthodes de l'archéologie du bâti »<sup>1095</sup>.

Afin d'obtenir des résultats probants, il faut pouvoir mener des fouilles de grande ampleur, à l'échelle du site<sup>1096</sup>. Le projet doit être bien défini et regrouper différents acteurs. Ceux-ci doivent être des spécialistes formés à différentes disciplines. Par exemple, une double formation en archéologie et en taille de pierre permettrait d'exploiter pleinement l'étude<sup>1097</sup>. La multiplicité des spécialistes autorise alors la transdisciplinarité<sup>1098</sup>.

---

spécialistes de divers domaines (littérature, histoire, histoire de l'art, musicologie). Disponible en ligne. Url : <https://cemm.www.univ-montp3.fr/>

<sup>1094</sup> VANETTI 2021, p.118.

<sup>1095</sup> TIMBERT 2006, p.307.

<sup>1096</sup> GAILLARD 2020 p.9.

<sup>1097</sup> BESSAC 2005, p.61.

<sup>1098</sup> Voir la sous-partie 1.2.3.

### 2.1.2 De la recherche du pittoresque à la notice, de la notice à l'étude globale (XVIII<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècle)

Comme le montre l'historiographie générale de l'art roman<sup>1099</sup>, l'étude du bâti a tout d'abord été asservie à celle des sources textuelles, puis a essentiellement concerné le bâti conservé en élévation<sup>1100</sup>, avant que ne se développe une discipline à part entière.

Entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux auteurs se sont intéressés à la description des églises du diocèse de Maguelone. Que ce soit dans le cadre de récits de voyage ou avec un objectif de recensement et d'étude, ces travaux fournissent des informations sur le paysage monumental chrétien, qui peuvent être exploitées.

Cette historiographie est présentée en suivant un découpage chronologique fondé sur l'évolution des concepts et de la manière dont la vision de l'étude des édifices médiévaux du diocèse de Maguelone s'est transformée.

#### 2.1.2.1 Relater de pittoresques voyages (XVIII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècle)

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, se développe une mode éditoriale qui profite du développement du procédé de la lithographie : les récits de voyages pittoresques. Cette mode concerne essentiellement la France, l'Angleterre et l'Allemagne<sup>1101</sup>. Dans une acception courante, l'adjectif pittoresque qualifie une chose qui présente un aspect original ou qui « dépeint particulièrement bien » une idée ou un concept<sup>1102</sup>. Les récits de voyages pittoresques sont rédigés par un ou plusieurs voyageurs, souvent écrivains, dessinateurs ou architectes<sup>1103</sup>. Ils témoignent de leur intérêt anthropologique pour les habitants des régions traversées, leurs coutumes et leurs mœurs, mais également pour les paysages et les édifices. De fait, cette mode éditoriale conduit à un intérêt particulier pour les monuments en eux-mêmes.

Les voyages et la publication de ces récits peuvent être financés par le voyageur lui-même, mais le recours à un système de souscription est fréquent. L'éditeur fait alors parvenir au

---

<sup>1099</sup> Voir la sous-partie 1.1.3.

<sup>1100</sup> SCHNEIDER 2010, p.130.

<sup>1101</sup> JEANJEAN-BECKER 2002, p.23.

<sup>1102</sup> La définition de « pittoresque » a donné lieu à débat. Voir notamment GILPIN 1792.

<sup>1103</sup> Quelques exemples d'architectes ayant participé à la publication de voyages pittoresques peuvent être donnés, à l'instar de Victor Baltard (1805-1874) ou d'Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879).



lecteur, de manière régulière, chaque chapitre. De fait, chacun représente une fin en soi en alliant texte et illustrations diverses. Il est considéré que ces publications sont essentiellement destinées à une élite financière, du fait de leur coût, mais également à une élite intellectuelle, au regard de la précision des planches<sup>1104</sup>.

La production de ces *voyages pittoresques* croît nettement entre 1770 et 1800 et connaît son apogée entre 1820 et 1835, pour décliner à partir de cette date et jusque dans les années 1850. À l'origine, les auteurs parcourent le monde entier et leurs écrits répondent à un goût pour l'exotisme. Entre 1800 et 1820, les voyages se restreignent à l'Europe. Enfin, dans la quinzaine d'années qui suit, il ne s'agit plus de voyages à l'étranger mais de la découverte du pays même du voyageur<sup>1105</sup>. Le contexte historique peut être responsable du choix de destination des voyageurs. L'influence des fouilles des sites archéologiques de Pompéi et Herculaneum, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, peut avoir été un moteur du voyage international. Quelques exceptions existent, à l'instar des ouvrages d'Aubin Louis Millin, *Voyage dans les départements du midi de la France*, publiés avant 1820<sup>1106</sup>. Puis les guerres napoléoniennes (1803-1815) et leurs conséquences ont alors poussé les voyageurs à s'intéresser à leur pays d'origine<sup>1107</sup>.

Dans les années 1820<sup>1108</sup>, le genre littéraire des *voyages pittoresques* évolue. Si, à l'origine, l'objectif de ces récits est de traiter des mœurs, des habitants, du paysage et de l'architecture, les voyageurs parcourent désormais leur propre pays ; l'exotisme ne réside donc pas tant dans les habitants que dans la variété de paysages et d'édifices. Ainsi l'intérêt pour l'architecture est plus poussé qu'auparavant. Les récits peuvent alors être apparentés à une forme de

---

<sup>1104</sup> JEANJEAN-BECKER 2002, p.24.

<sup>1105</sup> Ces données sont extraites de l'étude d'une courbe de production proposée dans JEANJEAN-BECKER 2002.

<sup>1106</sup> MILLIN 1807-1811.

<sup>1107</sup> Sur le sujet, voir JEANJEAN-BECKER 2002.

<sup>1108</sup> L'apogée de la production de ces « voyages pittoresques » dans les années 1820 peut avoir plusieurs facteurs : l'amélioration des réseaux de transport et du mode de reproduction au travers de la lithographie, ainsi que le développement du romantisme. Ces publications peuvent alors être vues comme support de l'expression de ce courant (JEANJEAN-BECKER 2002, p.31).

recensement architectural détaillé<sup>1109</sup>. Les différents auteurs s'évertuent à proposer une description précise et minutieuse, cependant empreinte de préromantisme.

Les travaux de Jean-Marie Amelin (1785-1858) en sont un bon exemple pour l'Hérault (*Figure 25, p.167*). Professeur<sup>1110</sup> à Montpellier en 1816, il réalise une série de dessins représentant la ville et ses environs<sup>1111</sup>. Il publie en 1827<sup>1112</sup> un guide de voyage à destination du grand public, précédé d'un « Avertissement » dans lequel l'auteur indique avoir en projet un ouvrage plus ambitieux, qui n'a pas vu le jour faute de financement<sup>1113</sup>. Le premier chapitre a pour objectif de présenter l'intérêt du département au moyen de quelques remarques succinctes<sup>1114</sup>. S'ensuit un chapitre concernant la géologie héraultaise<sup>1115</sup>, rédigé par Marcel de Serres de Mesplès (1780-1862), titulaire de la chaire de géologie à Montpellier. Ce dernier a probablement aidé Jean-Marie Amelin dans la réalisation de la carte géologique présente dans l'ouvrage<sup>1116</sup>. Les différents lieux visités sont ensuite classés en fonction des arrondissements des villes de Montpellier, Béziers, Lodève et Saint-Pons<sup>1117</sup>. Chacun d'entre eux est ensuite divisé en cantons puis en communes, suivant les subdivisions administratives en vigueur<sup>1118</sup>. Chacune d'entre elles fait l'objet de quelques paragraphes décrivant sa localisation ou sa composition géologique, auxquels s'ajoutent diverses remarques au sujet

---

<sup>1109</sup> JEANJEAN-BECKER 2002, p.30.

<sup>1110</sup> La formation de Jean-Marie Amelin n'est pas bien connue. Il a exercé en tant que professeur de dessin à l'école régimentaire du Génie d'Alexandrie (Piémont), à Grenoble, Lyon, La Rochelle et Montpellier.

<sup>1111</sup> Voir la sous-partie 2.2.

<sup>1112</sup> AMELIN 1827.

<sup>1113</sup> Jean-Marie Amelin avait en projet la publication d'un *Atlas de vues pittoresques du département de l'Hérault*, regroupant ses dessins, mais ce projet a manqué de souscripteurs. En 2003, la Médiathèque centrale d'Agglomération Émile Zola édite un ouvrage qui propose, pour chaque commune de l'Agglomération de Montpellier, un dessin d'Amelin et un texte descriptif : *Voyages pittoresques à travers l'agglomération de Montpellier, 1820-1849, par Jean-Marie Amelin*, Montpellier : Phénix, 2003.

<sup>1114</sup> Le chapitre « Idée générale du département de l'Hérault » sert à introduire le guide. Il traite notamment de la topographie, du climat, de la population, de diverses coutumes et de curiosités naturelles (AMELIN 1827, pp.11-18).

<sup>1115</sup> AMELIN 1827, pp.19-38.

<sup>1116</sup> Cette carte géologique semble d'ailleurs être la plus ancienne publiée pour l'Hérault.

<sup>1117</sup> AMELIN 1827, p.39.

<sup>1118</sup> Le décret du 22 décembre 1789 divise le Royaume de France en départements composés de districts, chacun étant constitué de cantons. Cette subdivision du territoire connaît quelques modifications, avec notamment le regroupement de cantons en arrondissements (1800). Une commune peut alors recouvrir plusieurs cantons, mais un canton peut également compter plusieurs communes.

du paysage, du réseau viaire, de lieux d'intérêts, de « bonnes adresses »<sup>1119</sup> ou de mœurs<sup>1120</sup> notamment<sup>1121</sup>. Jean-Marie Amelin mentionne plusieurs églises, en les décrivant parfois ou donnant quelques détails de mobilier<sup>1122</sup>. Cependant, à la lecture de ces textes, il semble qu'il se soit limité à reprendre des datations proposées par des auteurs antérieurs sans argumenter.



Figure 25. Église Notre-Dame d'Aix (Balaruc-les-Bains). Aquarelle de Jean-Marie Amelin, [s.d., XIX<sup>e</sup> s.], Médiathèque Émile Zola, 1652(VI.49)RES.

---

<sup>1119</sup> « On trouve une assez bonne auberge, à la Croix-Blanche, chez Blaquièrre, sur le chemin de Puéchabon ou de Saint-Guilhem ; il parle italien et fait de bons macaronis ; il fait aussi des gaufres, dont il fournit tous les cantons voisins ; mais ce ne sont pas celles dont vous avez pu vous délecter au Palais-Royal, à Paris » (AMELIN 1827, p.41).

<sup>1120</sup> Au sujet de Saint-Guilhem-le-Désert, Amelin précise : « dans ce village les mœurs sont douces. On y est fort dévot » (AMELIN 1827, p.46).

<sup>1121</sup> Amelin note, par exemple, la présence de réverbères à Aniane : « il est assez singulier qu'on soit obligé d'en faire la remarque, mais ils sont rares dans le département » (AMELIN 1827, p.41).

<sup>1122</sup> Au sujet de Vendargues : « L'intérieur de l'église n'offre rien ; comme la majeure partie des églises de village, elle est surchargée d'ornements puérils et sans goût » (AMELIN 1827, pp.78-79).

Passant d'un intérêt porté sur les ruines antiques au XVIII<sup>e</sup> siècle, le regard se tourne vers tous les types d'édifices au siècle suivant<sup>1123</sup>. La volonté des auteurs de renseigner les monuments qu'ils croisent les pousse à entrer en relation avec les sociétés archéologiques ou les érudits locaux. Il s'agit d'écrire l'histoire de ces bâtiments, de mettre en évidence leurs particularités, l'objectif étant de contribuer à la caractérisation de la nation<sup>1124</sup>. Les récits de voyages pittoresques du XIX<sup>e</sup> siècle, comparés à ceux du siècle précédent, présentent donc moins de propos architectural : il ne s'agit plus d'une description mais d'une volonté d'animer le monument<sup>1125</sup>.

Cette mode de récits « pittoresques » rend difficile la recherche du « premier » auteur qui se serait intéressé à l'architecture romane du diocèse de Maguelone. Les églises de campagne ont souvent attiré le regard de voyageurs, pèlerins et romantiques, qui en ont parfois proposé des descriptions ou des dessins, fournissant ainsi des informations sur l'évolution de l'état du bâtiment. Aussi, le choix a été fait de ne considérer, pour la sous-partie suivante, que les auteurs ayant traité plusieurs édifices de manière systématique.

### *2.1.2.2 Lister les édifices (XIX<sup>e</sup> siècle)*

Les travaux qui portent sur la période médiévale dans le bas Languedoc se multiplient à partir des années 1830<sup>1126</sup>. Prosper Mérimée (1803-1870), inspecteur général des monuments historiques, effectue sa tournée dans le sud de la France en 1834. Il réunit ses observations sous la forme d'un recueil de notes qui paraît l'année suivante<sup>1127</sup>. De fait, elles sont organisées par ville et par monument, suivant le déroulé de ses propres visites. Cette publication s'inscrit dans un contexte de goût affirmé pour les journaux de voyageurs, à l'instar des publications d'Isidore Taylor ou de Charles Nodier ; le deuxième tome de *Voyages*

---

<sup>1123</sup> JEANJEAN-BECKER 2002, p.42.

<sup>1124</sup> *Ibid.*

<sup>1125</sup> JEANJEAN-BECKER 2002, p.43.

<sup>1126</sup> SCHNEIDER 2010, p.132.

<sup>1127</sup> MÉRIMÉE 1835.

*pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* renfermant d'ailleurs de nombreuses mentions d'édifices médiévaux<sup>1128</sup>.

Ainsi, l'ouvrage de Prosper Mérimée tient davantage du journal de voyage que du guide architectural. En plus d'observations effectuées sur le terrain, l'auteur illustre sa connaissance des sources textuelles – essentiellement des cartulaires et bullaires. Il construit alors ses propositions de datation sur ces sources. En l'absence d'études précises concernant l'architecture de l'époque carolingienne, Prosper Mérimée date les édifices en place sur la base des mentions les plus anciennes. Cette méthode le conduit, en particulier, à antidater plusieurs monuments romans<sup>1129</sup>. Ses hypothèses sont suivies par les érudits locaux jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>1130</sup>, parfois au-delà<sup>1131</sup>. Ses notes sont néanmoins intéressantes, puisqu'elles offrent une description assez précise de divers éléments architecturaux.

En 1833, la Société archéologique de Montpellier voit le jour. Ses objectifs sont multiples : d'une part, il s'agit de la création et de l'accroissement d'un cabinet archéologique ; d'autre part, de la découverte, de la description et de la conservation des monuments ; enfin, de la publication de documents inédits et de mémoires<sup>1132</sup>. Membre de la société des antiquaires de France, inspecteur des monuments historiques<sup>1133</sup>, Jules Renouvier (1804-1860) en est le

---

<sup>1128</sup> TAYLOR *et al.* 1834-1837.

<sup>1129</sup> À titre d'exemple peut être donné le cas de l'église romane Sainte-Croix de Celleneuve, à Montpellier. Prosper Mérimée, ayant connaissance de la mention de cette église dans une source du VIII<sup>e</sup> siècle, considère qu'il s'agit d'une église carolingienne (MÉRIMÉE 1835, p.383-384). Divers auteurs mettent en évidence ce biais de raisonnement (RENOUVIER 1850 ; BONNET 1905) et des études plus récentes réfutent cette datation (PINÈDE 2019).

<sup>1130</sup> À titre d'exemple, le compte-rendu de la séance du 3 décembre 1868, publié en 1872 dans la 35<sup>e</sup> session du *Congrès scientifique de France*, retrace l'intervention de « M. le docteur de Cattois » sur la question de l'architecture religieuse du XII<sup>e</sup> siècle dans le Midi de la France. Au sujet de l'église Sainte-Croix de Celleneuve, il suit exactement la datation proposée par Prosper Mérimée.

<sup>1131</sup> Au sujet de l'église Sainte-Marie d'Alet-les-Bains (Aude), Gratien Leblanc considère encore en 1973 que le « soubassement » visible à la base du mur nord entre la troisième et la cinquième travée est une marque de la fondation carolingienne de l'édifice (LEBLANC 1973, p.260). Il s'agit plus probablement des vestiges d'un premier chantier roman (NOUGARET *et al.* 1975, p.158).

<sup>1132</sup> NOUGARET 2011, p.282.

<sup>1133</sup> En 1840, Jules Renouvier fut nommé Inspecteur des monuments historiques, correspondant du Ministère de l'Intérieur pour le département de l'Hérault. Il avait alors pour mission d'adresser deux rapports par an au préfet.

premier président<sup>1134</sup>. Jusqu'en 1848<sup>1135</sup>, il s'intéresse essentiellement à l'archéologie et à l'architecture médiévales<sup>1136</sup>. Il développe une vision critique des périodes « romane » et « gothique ». Sur la base des travaux d'Arcisse de Caumont, il en suit la distinction, mais il refuse la paternité de cette dernière période aux Goths. Il utilise le terme « ogival » pour désigner cet art. Jules Renouvier apporte à la connaissance du « gothique méridional » au travers de contributions aux *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*. Ses travaux traduisent une étude minutieuse et une capacité à inclure ses propres recherches dans le cadre, plus large, de l'histoire de l'art médiéval occidental<sup>1137</sup>. Son approche des édifices ne tient pas seulement compte d'un « art » ou d'une technique, mais de l'étude des institutions sociales qu'ils recouvrent<sup>1138</sup>.

En 1840 est dressée la première liste des édifices « pour lesquels des secours ont été demandés » par la Commission des monuments historiques<sup>1139</sup>. Elle classe, par ordre d'importance, 934 monuments<sup>1140</sup> devant faire l'objet de restaurations<sup>1141</sup>. À cette occasion, dix-sept édifices sont donnés pour le territoire de l'Hérault<sup>1142</sup>. Si cet événement peut traduire une volonté grandissante de sauvegarder le patrimoine bâti du territoire français, il met

---

<sup>1134</sup> Jules Renouvier fut président de la Société archéologique de Montpellier de 1833 à 1841 (NOUGARET 2011, p.283).

<sup>1135</sup> Après cette date, Renouvier porta plutôt son intérêt sur l'étude des estampes.

<sup>1136</sup> Jules Renouvier rédigea notamment *Des vieilles maisons de Montpellier*, publié en 1835, ouvrage dans lequel il traite de l'architecture civile médiévale de la ville.

<sup>1137</sup> En 1847, Jules Renouvier publia *Idées pour une classification générale des monuments* (RENOUVIER 1847). Dans cet article, il propose une vision globale de l'art, au travers d'une histoire sociale et culturelle.

<sup>1138</sup> « Les monuments apparaissent comme le vêtement des sociétés. Avant de dire leurs formes et leurs variations, il convient de jeter les yeux sur le corps qu'ils recouvrent, sur l'organisation qu'ils sont destinés à abriter. L'histoire qu'on peut faire des monuments est inséparable de l'histoire de l'organisation humaine et des institutions sociales » (RENOUVIER 1847, p.96).

<sup>1139</sup> Cette liste est le résultat d'une circulaire établie en 1837, suite à la demande de Prosper Mérimée, adressée aux préfets et par laquelle il leur est demandé de recenser les monuments de leur département dont ils estiment la restauration prioritaire.

<sup>1140</sup> La liste de 1840 comporte 1082 entrées, dont 934 édifices, les autres étant des objets.

<sup>1141</sup> La liste de 1840 fait ainsi la distinction entre les édifices nécessitant des travaux « urgents et considérables » et d'autres, d'un « mérite remarquable, mais dont les réparations exigent des sommes moins importantes, ou ceux dont la situation n'a pas encore été constatée par des études suffisantes ».

<sup>1142</sup> Il s'agit des églises de Saint-Pons de Thomières, Capestang, Mont-Cairol, Clermont-l'Hérault, Lodève, Saint-Nazaire de Béziers, Sainte-Madeleine de Béziers, Saint-Aphrodite de Béziers, Sainte-Croix de Celleneuve à Montpellier, Villeneuve-lès-Maguelone, Villemagne, Saint-Étienne d'Agde, Notre-Dame d'Espondeilhan, la cathédrale de Maguelone, l'abbaye de Valmagne et Saint-Guilhem-le-Désert.

également en évidence l'importance des rapports réalisés par les inspecteurs des monuments historiques.

De fait, Jules Renouvier publie, entre 1835 et 1841, *Monuments divers pris dans quelques diocèses du Bas Languedoc expliqués dans leur histoire et leur architecture*<sup>1143</sup>. L'ouvrage est constitué de monographies conçues selon la même trame, mais dont le niveau de détail varie. L'approche est méthodique : après avoir établi l'histoire de l'édifice à partir de l'étude de sources textuelles, Jules Renouvier propose une description architecturale stéréotypée. Tout d'abord, il traite du plan au sol, des ouvertures, des voûtes et des supports. Le décor est étudié au fil du développement, sans faire l'objet d'un paragraphe propre. Puis l'auteur décrit l'extérieur de l'édifice et son contexte, en faisant mention d'éventuels bâtiments conservés à proximité. Il propose diverses hypothèses et interprétations, fondées sur les observations et sa connaissance des autres édifices du Languedoc, auxquels il fait référence. Un autre ouvrage du même auteur, *Anciennes églises du département de l'Hérault*<sup>1144</sup>, est rédigé de la même manière. Des planches d'illustrations, comprenant des lithographies de Jean-Joseph Bonaventure Laurens<sup>1145</sup> (1801-1890), accompagnent le texte. Ce travail présente l'intérêt de placer l'église au sein de l'histoire du village dans lequel elle se trouve, faisant appel à des structures antérieures ou postérieures<sup>1146</sup>. Ces travaux ne traitent que d'édifices emblématiques et n'ont pas vocation à proposer une approche globale de l'architecture sacrée du diocèse.

En 1867, Henri Révoil<sup>1147</sup> (1822-1900) propose un corpus d'édifices réunis sous l'appellation « architecture romane »<sup>1148</sup>. Dans son introduction, l'auteur reprend l'historiographie de l'art

---

<sup>1143</sup> RENOUVIER 1835-1841.

<sup>1144</sup> RENOUVIER 1836 et RENOUVIER 1838 a.

<sup>1145</sup> Jean-Joseph Bonaventure Laurens était un peintre et musicien intéressé par l'archéologie et la géologie. Il a participé en tant que lithographe à plusieurs publications, notamment aux *Voyages pittoresques et romantiques de l'ancienne France* du Baron Taylor et de Charles Nodier.

<sup>1146</sup> Le souci de traiter toutes les périodes historiques est présent dans les travaux de Jules Renouvier : il dédie différents volumes à différentes périodes historiques.

<sup>1147</sup> Henri Révoil a effectué sa formation aux Beaux-Arts de Paris et fut architecte en chef de la Commission des monuments historiques à partir de 1842.

<sup>1148</sup> Se référer au titre des trois volumes parus en 1867. Ceux-ci font l'objet d'une deuxième publication en 1873, à laquelle il est fait référence (RÉVOIL 1873).



roman et explicite l'objectif de l'ouvrage : recenser, de manière systématique, les constructions romanes du Midi de la France<sup>1149</sup>. De fait, il ne s'intéresse pas uniquement à l'architecture sacrée<sup>1150</sup> et conçoit les trois volumes comme une succession de monographies permettant de mettre en évidence « la marche progressive de l'art de bâtir [...] durant la période qui s'étend du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle »<sup>1151</sup>. Henri Révoil distingue alors deux périodes qu'il ne nomme pas et ne définit pas non plus d'une manière précise, si ce n'est pas quelques éléments et exemples donnés en introduction<sup>1152</sup>. Les deux premiers tomes présentent divers oratoires, chapelles et églises, incluant des édifices ruraux et agrémentant le tout de plans, coupes et élévations. Aussi, ces travaux présentent l'intérêt de renseigner assez précisément plusieurs monuments. Toutefois, pour tous les édifices traités, les datations proposées sont déduites des sources textuelles<sup>1153</sup> : la plus ancienne mention d'un lieu de culte fournit à l'auteur la datation de l'édifice en place, qu'il ne remet pas en cause lorsqu'il étudie l'architecture. Ce biais d'interprétation conduit Henri Révoil à antidater plusieurs églises, dont la titulature ou le toponyme sont présents dans des sources carolingiennes et pour lesquelles l'édifice a été rebâti.

Parallèlement à ces travaux, dont la visée est plus systémique, quelques études monographiques ponctuelles peuvent être citées pour le diocèse de Maguelone, à l'instar de celle de l'abbé Léon Vinas<sup>1154</sup> (1810-1875), qui participe à l'étude archéologique et historique de Saint-Guilhem-du-Désert<sup>1155</sup>.

---

<sup>1149</sup> « Classer, décrire, retracer dans leur ensemble & surtout dans leurs détails ces types trop longtemps ignorés de l'architecture romane du Midi de la France, tel est le but de notre ouvrage » (RÉVOIL 1873, vol.1, p.1).

<sup>1150</sup> Les « édifices religieux » occupent cependant une grande place, puisqu'ils constituent la totalité des deux premiers volumes. Le troisième traite d'architecture civile, de « portes, portails, autels, clochers, sculptures et peintures murales » (RÉVOIL 1873, vol.3, p.1).

<sup>1151</sup> RÉVOIL 1873, vol.1, p.2.

<sup>1152</sup> À titre d'exemple, la première période est caractérisée par un « édicule carré, terminé par une abside circulaire » puis une chapelle plus grande présentant une « voûte en plein-cintre », des travées définies par « de grands arcs saillants [...] reposant sur des piliers & contre-butés par des contreforts extérieurs » (RÉVOIL 1873, vol.1, p.2). La période suivante n'est pas clairement définie ; il s'agit plutôt d'une succession d'exemples et de phénomènes observés (RÉVOIL 1873, vol.1, pp.3-6).

<sup>1153</sup> Il en est de même pour sa « chronologie de l'art roman », proposée en appendice : elle se fonde uniquement sur les premières mentions d'édifices dans les sources.

<sup>1154</sup> Léon Vinas fut ordonné en 1834 et curé de Jonquières à partir de 1851.

<sup>1155</sup> VINAS 1875.



### 2.1.2.3 *Élaborer des méthodes et des outils (début du XX<sup>e</sup> siècle)*

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Émile Bonnet<sup>1156</sup> (1863-1942) contribue à la recherche en élaborant de nouveaux corpus. Il publie en 1905 un ouvrage<sup>1157</sup> qualifié d'« état de la science archéologique » relatif au département de l'Hérault<sup>1158</sup>. Conçu en six chapitres chronologiques, il présente successivement les périodes « préromaine », « gallo-romaine », « wisigothe », « carolingienne », « romane » et « gothique ». Chacun de ces chapitres se découpe en trois thématiques : architecture religieuse, architecture civile et militaire, puis inscriptions, mobiliers et monnaies. Puisqu'il a choisi un découpage chronologique, Émile Bonnet est donc contraint à toujours proposer une datation. Bien que l'objectif affiché soit de présenter un corpus le plus exhaustif possible, la partie dédiée à l'architecture religieuse romane s'ouvre sur un constat : « Notre cadre ne nous permet pas de donner une description détaillée des nombreuses églises romanes qui s'élèvent dans le département de l'Hérault »<sup>1159</sup>. S'il faut lui reconnaître le mérite d'avoir inclus dans son corpus des églises rurales, peu présentes dans les travaux des auteurs précédents, beaucoup sont seulement mentionnées<sup>1160</sup>. Bien qu'une liste « aussi complète que possible de nos églises romanes » soit présente dans le chapitre, Émile Bonnet donne en réalité une synthèse construite autour des caractéristiques architecturales, se bornant à présenter les bâtiments les plus connus. Ce travail est poursuivi par la publication, en 1938, d'un *Répertoire archéologique du département de l'Hérault*<sup>1161</sup>. Ce dernier est dédié aux périodes « wisigothique, carolingienne et romane », à la suite des travaux de Maurice Oudot de Dainville. Ce répertoire se présente comme une liste concise des monuments, accompagnés d'une courte description ; il comporte

---

<sup>1156</sup> Émile Bonnet était un avocat et historien, qui enseigna le droit à l'École de commerce à Montpellier. Il fut élu président de la Société archéologique de Montpellier en 1932, à la suite de travaux traitant d'histoire et d'archéologie.

<sup>1157</sup> BONNET 1905.

<sup>1158</sup> Compte-rendu de LABANDE (L.-H.), *Bibliothèque de l'école des chartes*, t.68, 1907, pp.183-185.

<sup>1159</sup> BONNET 1905, p.346.

<sup>1160</sup> À titre d'exemple, l'église de Saint-Jean-de-Cuculles est seulement définie comme une « petite église romane mentionnée dans les textes dès l'année 1121 » (BONNET 1905, p.432).

<sup>1161</sup> BONNET 1938.

cependant un *Index des objets mobiliers et des particularités architecturales ou décoratives* qui regroupe les caractéristiques de l'architecture romane.

Dans le même contexte, Maurice Oudot de Dainville<sup>1162</sup> (1886-1960) vise, par ses travaux, la création d'outils et de méthodes dédiés à l'étude de l'art roman héraultais. L'une de ses premières publications, *Monuments historiques de l'Hérault inscrits à la première partie de l'inventaire dressé par la Direction des beaux-arts*<sup>1163</sup>, est une compilation de notices et de dessins réalisés par ses soins. En cela, il poursuit la tradition historiographique. Les notices présentent des éléments de description architecturale et des informations issues des sources ; cependant, Maurice Oudot de Dainville fait preuve d'un regard plus critique vis-à-vis de ces dernières<sup>1164</sup>. Il accorde un intérêt particulier au cas des églises romanes fortifiées, dès l'origine ou *a posteriori* et y consacre notamment un article en 1935<sup>1165</sup>. Il s'intéresse également à retracer l'histoire des églises du diocèse de Montpellier et propose ses premiers résultats dans la revue de la Société archéologique de Montpellier, *Monspeliensia*, la même année<sup>1166</sup>.

Tout comme Émile Bonnet, Maurice Oudot de Dainville cherche à produire une synthèse globale sur les églises romanes du diocèse<sup>1167</sup>. Dans cet objectif, il emploie la même méthode qu'Eugène Lefèvre-Pontalis : il s'agit de considérer l'ensemble d'abord, les cas particuliers ensuite. Cette démarche présente notamment les biais de représentativité et de confirmation d'hypothèse, puisqu'il s'agit d'utiliser seulement quelques monuments pour établir une théorie. Maurice Oudot de Dainville conclut à une forte tradition carolingienne, qui se caractérise principalement par les frises en dents d'engrenage et des lésènes. Ce faisant, il

---

<sup>1162</sup> Charles Marie Georges Maurice Oudot de Dainville a occupé le poste de directeur des Archives départementales de l'Hérault de 1925 jusqu'à sa retraite, en 1951. Il fut également président de la Société archéologique de Montpellier.

<sup>1163</sup> DAINVILLE 1933.

<sup>1164</sup> L'exemple de l'église Sainte-Croix de Celleneuve illustre ce propos. Tout en ayant connaissance des sources carolingiennes, Maurice Oudot de Dainville observe que l'édifice en place ne présente pas les caractéristiques de cette période. À son sujet, il conclut : « L'église Sainte-Croix de Celleneuve est une construction qui a remplacé un édifice carolingien et il ne semble pas qu'elle puisse remonter au-delà du début du XII<sup>e</sup> siècle » (DAINVILLE 1933, p.17).

<sup>1165</sup> DAINVILLE 1935 a.

<sup>1166</sup> DAINVILLE 1935 b.

<sup>1167</sup> DAINVILLE 1937.

complète les travaux de Josep Puig i Cadafalch en résolvant le problème de vocabulaire posé par les expressions de « style lombard » ou « bandes lombardes ». Si les auteurs précédents supposaient que le « style roman » était parvenu dans la région de Montpellier par la Catalogne, Maurice Oudot de Dainville penche pour un transport de l'Italie par la Provence. Ses travaux sur « l'enfance » des églises romanes du diocèse de Montpellier sont également publiés en 1935<sup>1168</sup>. Une synthèse traitant de l'architecture romane à l'échelle du diocèse paraît sous la forme de deux articles. Le premier<sup>1169</sup> suscite un fort intérêt<sup>1170</sup>. L'auteur y explicite les limites de l'étude et le manque de sources textuelles ainsi que la difficulté à fonder un raisonnement sur des critères stylistiques. Cet article fournit une bonne introduction aux problèmes posés par l'architecture romane du diocèse concerné. La suite paraît en 1940<sup>1171</sup>. Tous ces travaux ont le mérite de traiter des édifices moins connus des publications<sup>1172</sup> et de mettre en avant leur complexité et leur diversité. Bien que l'aire géographique concernée soit plus large – puisqu'elle recouvre, en plus du diocèse de Maguelone, ceux de Béziers, d'Agde et de Lodève – de nombreuses réflexions sont intéressantes.

En parallèle de ces synthèses, plusieurs documents textuels et iconographiques peuvent être donnés. Les rapports, concernant des églises du diocèse de Maguelone et rédigés par l'architecte en chef des monuments historiques Henri Nodet<sup>1173</sup> (1855-1940), en font partie. Ceux-ci sont accompagnés de plans ou de coupes, ainsi que de photographies, qui renseignent

---

<sup>1168</sup> DAINVILLE 1935 b.

<sup>1169</sup> DAINVILLE 1937.

<sup>1170</sup> DESHOULIÈRES 1937.

<sup>1171</sup> DAINVILLE 1940.

<sup>1172</sup> Maurice Oudot de Dainville étudie les bâtiments mentionnés par Josep Puig i Cadafalch. Il en ajoute d'autres, qui témoignent d'une connaissance plus précise du paysage monumental héraultais. Il a notamment traité des églises de Saint-Jean-de-Buèges, de Saint-Vincent-de-Barbeyrargues, de Saint-Pierre de Montbazin, de Saint-Sylvestre-des-Brousses (ou de Montcalmès), de Saint-Nazaire-et-Saint-Celse de Buzignargues.

<sup>1173</sup> Henri Nodet (père) fut architecte en chef des Monuments historiques de 1893 à 1917 et Inspecteur Général des Monuments historiques jusqu'en 1933. Son intérêt se portait essentiellement sur le Midi de la France à partir de 1894, puisqu'il fut successivement chargé des départements de l'Aude, de l'Hérault, de la Haute-Loire, du Vaucluse, de l'Ariège, de l'Ardèche, de la Drôme et du Rhône.

l'état des édifices entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Henri Nodet fils<sup>1174</sup> (1885-1973) complète cette entreprise<sup>1175</sup>.

Josep Puig i Cadafalch<sup>1176</sup>, dont les travaux portent notamment sur le « premier art roman », ne fournit pour l'Hérault qu'une liste bien incomplète d'édifices<sup>1177</sup>. La visée systémique de son approche ne permet pas une étude minutieuse et individuelle de tous les édifices<sup>1178</sup>.

#### *2.1.2.4 Recenser pour protéger (1944-1950)*

En 1944 est créé le service du Recensement des Monuments anciens de la France, prévu par la loi de 1913. Les tâches de ce service, dirigé par les architectes des monuments historiques, sont distribuées à des délégués. Henri Nodet propose<sup>1179</sup> alors Pierre Roger Hyvert<sup>1180</sup> (1901-1988) dont le travail consiste, sur la base de recherches historiques et bibliographiques, à la sélection d'édifices pour inscription ou mention au cahier archéologique. Cette expression recouvre alors l'ensemble de la documentation produite et recueillie concernant des édifices et objets mobiliers divers. Il contient les fiches rédigées par les délégués au recensement et conservées à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine. Le terme « archéologique » doit alors être compris dans son acception ancienne : qui a trait aux objets anciens.

---

<sup>1174</sup> Henri Nodet (fils) a effectué sa thèse sur l'abbaye Sainte-Marie de Valmagne (Villeveyrac). Il fut Architecte en Chef des Monuments historiques de 1920 à 1956, successivement en charge de l'Ardèche, la Haute-Loire, l'Aveyron, la Lozère, le Vaucluse, le Tarn, les Pyrénées-Orientales et l'Ariège.

<sup>1175</sup> Voir la sous-partie 2.2.

<sup>1176</sup> Concernant Josep Puig i Cadafalch et le « premier art roman », voir la sous-partie 1.1.3.

<sup>1177</sup> Les édifices qu'il donne sont ceux du Poujol et de Saint-Pierre-de-Rhèdes, les églises Notre-Dame d'Espondeilhan, Sainte-Marie de Quarante, l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert, l'église Saint-Vincent de Brissac, Saint-Martin de Saint-Martin-de-Londres, Saint-Pierre de Montaubérou, Saint-Martin de Lansargues, Saint-Jean-Baptiste de Castelnau-le-Lez et la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Maguelone. Il convient de noter de prime abord que l'église du Poujol n'est pas une église romane. Ses travaux sont notamment critiqués par Maurice Oudot de Dainville (voir DAINVILLE 1935 b).

<sup>1178</sup> Cette remarque est notamment formulée par Maurice Oudot de Dainville (DAINVILLE 1936).

<sup>1179</sup> Cette proposition est présente dans une lettre datée du 3 février 1945 (AN, dossier personnel Pierre Hyvert, F, 21, 7817).

<sup>1180</sup> Pierre Hyvert était ingénieur des Arts et Manufactures, intéressé par l'histoire et l'archéologie, membre de la Société des études scientifiques de l'Aude dont il fut président en 1937. Il était également délégué au recensement de 1945 à 1965.

Pierre Hyvert rédige une série de fiches stéréotypées, accompagnées de photographies prises sur le terrain<sup>1181</sup>. Après avoir effectué le recensement de l'Aude en deux ans (1945-1947), il s'attelle à l'Hérault entre 1948 et 1953, puis au Gard, au Tarn et aux Pyrénées-Orientales. Confronté au problème de la vente de matériaux et d'éléments architecturaux dans un contexte d'après-guerre, il recense alors un grand nombre d'objets, espérant ainsi les protéger<sup>1182</sup>. Il réalise également une série de relevés cartographiques de secteurs urbains comprenant des édifices remarquables, afin de les sauvegarder lors de projets de réaménagement. Son travail est méthodique et vise l'exhaustivité mais sa contribution s'arrête vingt ans plus tard, lorsque le service de l'Inventaire général est créé, remplaçant celui du Recensement<sup>1183</sup>.

Les travaux de Jean Vallery-Radot<sup>1184</sup> (1890-1971) traduisent un fort attachement à l'idée de différentes « écoles » romanes tandis qu'il étudie conjointement la répartition des édifices et les voies de communication historiques. Il défend l'idée d'« écoles romanes » comme désignation de « régions créatrices », par opposition à d'autres, « ayant plus reçu que créé »<sup>1185</sup>. Conscient de l'aspect conventionnel que revêt cette expression, l'auteur entend l'utiliser pour désigner des « foyers artistiques » dont l'existence ne fait, pour lui, aucun doute<sup>1186</sup>. Aussi, dans ses travaux, l'expression « école » remplit la fonction d'une étiquette didactique et pratique.

---

<sup>1181</sup> Pour l'anecdote, Pierre Hyvert réalisait le recensement de l'Aude à bicyclette et rencontrait des problèmes d'approvisionnement en pellicules, avant de pouvoir recevoir des films en 6x9 directement du service des Archives photographiques des Monuments historiques.

<sup>1182</sup> À cette période, le prix des matériaux étant élevé, le vol de ferronneries était fréquent ; ceci explique la présence de nombreuses grilles, de heurtoirs ou de vantaux de porte inscrits pour les villes de Narbonne ou Nîmes. Pierre Hyvert a également recensé de nombreuses croix de chemin, notamment pour l'Aude, afin de les soustraire au vol d'antiquaires ou de collectionneurs.

<sup>1183</sup> Les recenseurs se voient alors proposer le statut de secrétaire-documentaliste mais, probablement afin de subvenir aux besoins de sa famille, Pierre Hyvert accepte un poste d'inspecteur général des permis de conduire à Paris, au ministère des Transports.

<sup>1184</sup> Jean Vallery-Radot, après une formation à l'École des Chartes, soutient une thèse d'archéologie en 1911, ses premiers travaux portent sur la période gothique et l'architecture militaire médiévale. En 1925, il assiste aux leçons professées par Josep Puig i Cadafalch à la Sorbonne, ce qui l'incite à étudier, entre autres sujets, les origines de l'art roman.

<sup>1185</sup> VALLERY-RADOT 1945, p.5.

<sup>1186</sup> VALLERY-RADOT 1945, p.6.

Jean Vallery-Radot propose plusieurs synthèses sous la forme d'articles. L'un d'entre eux porte sur les églises romanes du Rouergue<sup>1187</sup> : après avoir défini les limites géographiques du diocèse de Rodez, il distingue trois ensembles d'édifices, notamment en fonction de la répartition spatiale de critères architecturaux<sup>1188</sup>. Cette approche paraît intéressante, d'autant que l'auteur met en évidence les liens existants entre les monastères et les diocèses, expliquant ainsi l'import de formes architecturales spécifiques<sup>1189</sup>.

Lors de la publication des actes de la 108<sup>e</sup> session du Congrès archéologique de France, qui se tient à Montpellier en 1950, Jean Vallery-Radot produit plusieurs notices. Elles concernent essentiellement des édifices bien connus de l'historiographie et du grand public<sup>1190</sup>. Cependant, elles traduisent une réflexion sur la chronologie et les rapports stylistiques et architecturaux<sup>1191</sup>. Dans sa bibliographie, il cite uniquement les travaux d'Émile Bonnet et de Maurice Oudot de Dainville.

#### *2.1.2.5 Initier une étude globale à travers des notices (1980-XXI<sup>e</sup> siècle)*

À partir des années 1980 l'archéologie s'institutionnalise, induisant la professionnalisation du métier d'archéologue. Les objectifs sont alors de renouveler les connaissances et d'améliorer leur diffusion.

La collection d'art Zodiaque, qui traite du Moyen Âge européen, s'inscrit alors dans ces entreprises. Initiée par les moines de l'abbaye Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire et des universitaires qui nourrissent les différents volumes, la collection vise un public plutôt averti et présente des données historiques et archéologiques<sup>1192</sup>. Le premier ouvrage qui regroupe

---

<sup>1187</sup> VALLERY-RADOT 1940.

<sup>1188</sup> Un premier groupe d'édifices concerne l'axe général de la vallée du Tarn, au sud de la zone étudiée. Un deuxième ensemble concerne la vallée du Lot, au nord. Le troisième groupe, quant à lui, n'est pas défini de manière géographique, puisqu'il s'agit des « églises cisterciennes au style importé » (VALLERY-RADOT 1940, p.8).

<sup>1189</sup> Jean Vallery-Radot définit ainsi le Rouergue comme une « région intermédiaire » (VALLERY-RADOT 1940, p.68).

<sup>1190</sup> Jean Vallery-Radot traite notamment la cathédrale de Maguelone et Saint-Guilhem-le-Désert.

<sup>1191</sup> Voir l'ouvrage *Jean Vallery-Radot (1890-1971)*, Macôn : Centre International d'Études Romanes, 1971, II, pp.37-52.

<sup>1192</sup> Les éditions Zodiaque sont fondées en 1951 par dom Angelico Surchamp à l'abbaye Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire, dans l'Yonne. Il s'agit d'abord d'expositions et de revues, puis de collections de livres. Ces éditions sont un département de la société Desclée de Brouwer depuis 2015. Au sujet de cette entreprise, voir LESEC 2007 ; LESEC *et al.* 2012 et MARQUARDT 2015.

plusieurs notices d'édifices selon un critère géographique est publié en 1954<sup>1193</sup>, avant qu'une série de livres de synthèse consacrés à l'art roman européen soit inaugurée.

Robert Saint-Jean<sup>1194</sup> (1933-1992) y publie en 1975 un ouvrage traitant du Languedoc roman<sup>1195</sup>, avec le concours de Jean Nougaret (1939-2015), conservateur à l'Inventaire Général et de Jacques Lugand (1930-2000), conservateur du Musée des Beaux-arts de Béziers. Les auteurs annoncent, dès la préface, l'existence et la prévalence du premier art roman en Languedoc méditerranéen<sup>1196</sup>, pour lequel quatre notices d'édifices sont données. Étonnamment, l'ouvrage ne présente pas un chapitrage chronologique : aux églises du « premier art roman »<sup>1197</sup> succèdent celles « présentant un décor »<sup>1198</sup>, puis les églises fortifiées<sup>1199</sup>. Les deux derniers chapitres, thématiques, portent respectivement sur la sculpture<sup>1200</sup> et l'enluminure<sup>1201</sup>. Pour chacun des édifices faisant l'objet d'une notice, un paragraphe introduit le propos, en précisant sa localisation et son histoire d'après les sources textuelles. Les informations sont issues de l'historiographie. L'objectif principal étant de proposer des notices accessibles par un public néophyte, le plan au sol est accompagné d'un « guide de visite »<sup>1202</sup>. Son contenu est généralement organisé en sous-parties décrivant d'abord l'extérieur puis l'intérieur de l'édifice. Cependant, le contenu de la description et le degré d'analyse diffèrent, de même que l'organisation interne des parties<sup>1203</sup>. Enfin sont données des « dimensions » ; à nouveau, plusieurs variations peuvent être observées<sup>1204</sup>. Ces

---

<sup>1193</sup> Plusieurs numéros de la revue *Bourgogne* sont alors regroupés dans l'ouvrage *Bourgogne romane*, publié en 1954.

<sup>1194</sup> Robert Saint-Jean est enseignant à la faculté de Lettres de Montpellier, puis à l'Université Paul-Valéry.

<sup>1195</sup> NOUGARET *et al.* 1975.

<sup>1196</sup> NOUGARET *et al.* 1975, p.6.

<sup>1197</sup> NOUGARET *et al.* 1975, pp.59-151.

<sup>1198</sup> NOUGARET *et al.* 1975, pp.155-200.

<sup>1199</sup> NOUGARET *et al.* 1975, pp.227-277.

<sup>1200</sup> NOUGARET *et al.* 1975, pp.281-361.

<sup>1201</sup> NOUGARET *et al.* 1975, pp.365-383.

<sup>1202</sup> Cette section est titrée « Visite. Comment visiter l'église... ».

<sup>1203</sup> La « visite » de Saint-Pierre-de-Rhèdes ne présente pas de titres pour rendre évidentes les sous-parties ; elle débute par le chevet, celle de l'église de Saint-Étienne d'Agde par l'intérieur. Celle de Saint-Pons-de-Thomières est précédée de « Notes archéologiques ».

<sup>1204</sup> Pour la cathédrale de Maguelone est donnée la « hauteur moyenne sous voûte » (NOUGARET *et al.* 1975, p.244), mais non pour l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert (NOUGARET *et al.* 1975, p.95), ni pour l'abbaye Sainte-Marie de Quarante (NOUGARET *et al.* 1975, p.73).

notices portent, encore une fois, sur des édifices bien connus de l'historiographie<sup>1205</sup>. Robert Saint-Jean propose toutefois « Notes sur quelques églises romanes du Languedoc »<sup>1206</sup> : 68 édifices font l'objet d'un paragraphe de longueur et de contenu variable, parfois accompagné d'un plan. L'ouvrage est illustré de photographies couleur ou noir et blanc qui renseignent l'état des édifices. Les différences qui peuvent être observées, qu'il s'agisse du texte ou des plans, sont dues aux différents auteurs et dessinateurs<sup>1207</sup>.

Ainsi, l'objectif est louable : en utilisant les méthodes de l'archéologie monumentale, les auteurs proposent un panorama assorti d'un guide de visite accessible. Ils ne questionnent pas l'existence de deux « âges romans », pas plus qu'ils ne mettent en cause les données, récoltées dans l'historiographie. De fait, chaque notice se complète d'une bibliographie succincte.

D'une manière semblable, Françoise Leriche-Andrieu publie en 1982 un ouvrage dans la même collection<sup>1208</sup>, puis un guide<sup>1209</sup> destiné au voyageur parcourant le Languedoc. Dans ces deux cas, les édifices sont présentés au sein d'itinéraires. Elle produit également une *Initiation à l'art roman*<sup>1210</sup>, dont le titre est d'ailleurs repris en 2002<sup>1211</sup> ; il n'apporte malheureusement pas de nouvelles informations et compile des travaux antérieurs.

En 1989, Pierre-Albert Clément<sup>1212</sup> (1924-2014) entreprend un nouvel inventaire des églises romanes du Languedoc méditerranéen. En dépouillant des sources textuelles –

---

<sup>1205</sup> Sainte-Marie (Quarante), Saint-Sauveur de Gellone (Saint-Guilhem-le-Désert), Saint-Martin (Saint-Martin-de-Londres), Saint-Pierre (Saint-Pierre-de-Rhèdes), Sainte-Marie (Alet), Saint-Jacques (Béziers), Sainte-Marie (Rieux-Minervois), Saint-Pierre-et-Saint-Paul (Villeneuve-lès-Maguelone), Saint-Étienne (Agde), Saint-Pons (Saint-Pons-de-Thomières).

<sup>1206</sup> NOUGARET *et al.* 1975, pp.24-52.

<sup>1207</sup> Les cartes ont été réalisées par Dom Noël Deney, les plans au sol par Jean Calderon et Jacques Peyron.

<sup>1208</sup> LERICHE-ANDRIEU 1982.

<sup>1209</sup> L'ouvrage se définit comme un « guide pour parcourir une région à la manière des pèlerins ou des troubadours et découvrir les témoins architecturaux, religieux et profanes de ce monde roman des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles » (LERICHE-ANDRIEU 2002, 4<sup>e</sup> de couverture).

<sup>1210</sup> LERICHE-ANDRIEU 1991.

<sup>1211</sup> PRACHE *et al.* 2002.

<sup>1212</sup> Pierre Albert Clément a notamment soutenu en 1952 une thèse en Sciences économiques sur le canton de Sauve. Intéressé par le patrimoine, il participe à sa défense et sa mise en valeur.



essentiellement des cartulaires – il annonce avoir recensé cinq mille églises pour cette zone<sup>1213</sup>. En compilant et croisant ces données avec l'étude des lieux-dits cadastraux, l'auteur les localise et estime que près de quatre cents d'entre elles présentent des vestiges suffisants pour être étudiées<sup>1214</sup>, cependant son ouvrage n'en comporte que 315<sup>1215</sup>. Il fournit également d'autres statistiques, sans les données brutes permettant de les vérifier. Pierre-Albert Clément estime notamment que « la moitié des chapelles de campagne ont cessé d'exister entre 1340 et 1450 »<sup>1216</sup> et que « à peine dix pour cent des édifices religieux des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles n'ont pas encore atteint le fameux seuil d'irréversibilité au-delà duquel toute mesure de sauvegarde devient vaine et inutile »<sup>1217</sup>. Il paraît probable que l'auteur tire ces statistiques de ses propres observations, mais en l'absence de données brutes, ses constats sont invérifiables.

Par ailleurs, Pierre-Albert Clément se place en héritier d'Émile Bonnet ou de Maurice Oudot de Dainville ; il reconnaît l'importance de leurs travaux, mais juge qu'ils n'ont pas eu d'impact réel sur les édifices : les dégradations se sont poursuivies malgré leur intérêt<sup>1218</sup>. Aussi, l'objectif affiché de sa publication est de faire prendre conscience aux habitants du bas Languedoc de l'importance de ce patrimoine « oublié ». L'ouvrage reçoit un vif intérêt<sup>1219</sup> : rédigé de manière à être accessible du grand public et accompagné de nombreuses photographies<sup>1220</sup>, il est réédité quatre ans après sa parution.

Pierre-Albert Clément choisit de présenter le corpus d'édifices de manière thématique. Plutôt qu'un classement géographique, il les organise en fonction de leur « appartenance à tel réseau

---

<sup>1213</sup> CLÉMENT 1989, p.15.

<sup>1214</sup> Le détail de ces totaux n'est pas donné par l'auteur, qui ne présente pas de liste globale pour toutes ces églises, aussi est-il impossible de vérifier ses dires.

<sup>1215</sup> Ce total est obtenu par le compte des édifices faisant l'objet de notices et recensés à la fin de l'ouvrage, sous la forme de tables organisées en fonction des chapitres (CLÉMENT 1989, pp.449-467). L'index alphabétique des églises comptabilise ces mêmes 315 édifices (CLÉMENT 1989, pp.443-447).

<sup>1216</sup> CLÉMENT 1989, p.16

<sup>1217</sup> CLÉMENT 1989, p.17.

<sup>1218</sup> CLÉMENT 1989, p.17.

<sup>1219</sup> DURLIAT 1995.

<sup>1220</sup> Les photographies sont prises par Alain Gas (1949-2011), qui a notamment illustré des ouvrages de Jean-Pierre Chabrol et Jean Carrière. Attaché au développement du tourisme patrimonial, il collabore avec Pierre-Albert Clément à partir de 1977.

monastique, à tel ou tel chapitre de chanoines »<sup>1221</sup>. Ainsi, l'ouvrage comporte différentes sous-parties dédiées aux « moines noirs », aux « réformateurs » et aux chapitres de chanoines. S'il s'agit d'une classification cohérente, elle a cependant pour effet indésirable de fournir une série d'églises ne pouvant être rattachées ni aux uns ni aux autres. Pierre-Albert Clément choisit alors de les classer en fonction du territoire diocésain sur lequel elles se trouvent, sous la dénomination « E.V.N.I. », c'est-à-dire « églises vertes non identifiées »<sup>1222</sup>. En ce qui concerne le territoire du diocèse de Maguelone, Pierre-Albert Clément en donne sept<sup>1223</sup>, précisant qu'elles « n'ont pas pu être rattachées à un réseau monastique et ne figurent pas [...] dans la bulle d'Urbain II »<sup>1224</sup>.

Au total, Pierre-Albert Clément mentionne 55 églises pour le diocèse de Maguelone. Chacune fait l'objet d'une notice plus ou moins développée. Celle-ci contient généralement quelques notes sur sa localisation et son histoire, puis une description architecturale courte, qui se borne à caractériser le plan et à noter quelques éléments spécifiques. Un plan accompagne chaque notice, parfois des photographies. Les derniers paragraphes sont généralement consacrés à des remarques sur des modifications récentes ayant touché l'édifice<sup>1225</sup> ou des projets de réaménagement<sup>1226</sup>, offrant également un lieu privilégié à l'auteur pour un discours engagé<sup>1227</sup>. De fait, ses travaux semblent plus viser la prise de conscience collective du patrimoine bâti roman que l'étude de ses caractéristiques propres. Pour ce qui est du protocole d'analyse des édifices, Pierre-Albert Clément ne l'explicite pas clairement, mais il

---

<sup>1221</sup> CLÉMENT 1989, p.25.

<sup>1222</sup> Pierre Albert Clément les définit simplement comme un « groupe de chapelles sauvegardées à la riche diversité » (CLÉMENT 1989, p.385).

<sup>1223</sup> Il s'agit des églises de Saint-Hilaire-de-Beauvoir, Saint-Bauzille-de-Montmel, Saint-Martin de Sussargues, Saint-Jean-de-Cuculles, Notre-Dame-de-Londres, Saint-Jean de Murles, Saint-Julien d'Antonègre.

<sup>1224</sup> CLÉMENT 1989, p.413. Au sujet de la bulle d'Urbain II citée, probablement datée de 1095, voir la sous-partie 2.3.1.4.

<sup>1225</sup> Au sujet de l'église Notre-Dame d'Aix, de Balaruc-les-Bains : « Propriété privée, [elle] a subi les outrages du XX<sup>e</sup> siècle. Tour à tour cinéma, magasin et resserre à outils, elle est maintenant affublée d'une boutique de fleuriste sur le devant de la façade » (CLÉMENT 1989, p.326).

<sup>1226</sup> Au sujet de l'église Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-de-Buèges : « Cette église, une fois délivrée de ses appendices, devrait permettre de savourer la fraîcheur du lieu » (CLÉMENT 1989, p.333).

<sup>1227</sup> Au sujet de l'église de l'Invention de Saint-Étienne de Montferrier-sur-Lez : « Il est difficile d'imaginer qu'une ville [Montpellier] qui se dit culturelle, universitaire et entreprenante, ait totalement négligé ces deux bijoux de l'art roman languedocien » (CLÉMENT 1989, pp.314-315).

peut être lu dans le chapitre qu'il consacre à l'église témoin<sup>1228</sup>. Il s'intéresse d'abord au plan, puis à la maçonnerie ; ensuite, à la description de l'extérieur de l'édifice, d'est en ouest, ainsi que de sa couverture ; enfin, à l'intérieur, avec le couvrement et les parements. Il s'inscrit ainsi dans la tradition historiographique.

En même temps, Pierre-Albert Clément observe la présence de micocouliers à proximité d'édifices médiévaux et lui donne un rôle de protection magique<sup>1229</sup>. Si cette espèce a effectivement une place dans le patrimoine culturel du sud de la France<sup>1230</sup>, les sources et documents d'archives utilisés lors de la présente étude ne les mentionnent pas<sup>1231</sup>. Pierre-Albert Clément affirme que ces arbres pouvaient servir à suspendre une cloche lorsque les églises ne disposaient pas de clocher<sup>1232</sup> mais ne fournit aucun document attestant de cette pratique. Il semble tirer cette hypothèse d'un ouvrage publié en 1967 traitant des églises romanes de Corse<sup>1233</sup>, qui manque également de preuves. Les personnes interrogées dans le cadre de la présente recherche n'ont pas connaissance de cet usage dans le diocèse de Montpellier.

Ainsi, les « constructions lourdes et massives, tracées sans goût et hors de toutes les règles »<sup>1234</sup> décrites au XIX<sup>e</sup> siècle sont devenues l'objet d'études plus poussées. L'intérêt se porte alors sur la campagne languedocienne, « l'une des zones rurales les plus riches en églises et chapelles romanes »<sup>1235</sup>. Les auteurs s'évertuent alors à proposer des âges romans définis d'après des critères architecturaux, contribuant à la mise en évidence l'existence d'un « style roman ».

---

<sup>1228</sup> CLÉMENT 1989, pp.19-20. Au sujet de l'église témoin, voir la sous-partie 2.1.3.4.

<sup>1229</sup> CLÉMENT 1989, pp.12-14.

<sup>1230</sup> Voir notamment PEYRE 2003.

<sup>1231</sup> Concernant le corpus de sources utilisées et la méthode employée, voir la sous-partie 2.2.1.

<sup>1232</sup> « [...] l'absence de clocher dans la plus grande part des chapelles romanes de Provence et du Languedoc oriental incline à penser que les micocouliers, ou plus rarement les chênes qui jouxtaient l'église, étaient utilisés comme supports pour les cloches de la paroisse » (CLÉMENT 1989, pp.13-14).

<sup>1233</sup> MORACCHINI-MAZEL 1967.

<sup>1234</sup> WILLEMEN 1806-1839, t.1, p.23.

<sup>1235</sup> CLÉMENT 1989, p.9.

### 2.1.3 Pierres romanes et formes architecturales : caractéristiques de l'art roman du diocèse de Maguelone

Les auteurs, érudits et spécialistes, qui se sont intéressés à l'architecture romane du diocèse de Maguelone ont contribué à forger et à adapter différents concepts, issus de l'étude de l'art roman en général. Afin de résumer ces éléments, un découpage thématique a été choisi. Tout d'abord, il est question de la définition même de l'architecture romane et de la manière dont il peut être identifié<sup>1236</sup>. Ensuite, les deux concepts de « premier âge roman » et de « deuxième âge roman » sont étudiés, en particulier pour cet ancien diocèse<sup>1237</sup>. Enfin, après quelques remarques concernant une « église témoin » développé par l'un des auteurs<sup>1238</sup>, sont présentées quelques-unes des pistes de recherche qui en découlent<sup>1239</sup>.

#### 2.1.3.1 Reconnaître le « type roman » ?

L'existence du patrimoine roman languedocien et, plus précisément, du diocèse de Maguelone, n'est plus à démontrer : les vestiges romans existent et sont visibles aux yeux de tous<sup>1240</sup>. Une conception intellectuelle de cette architecture permet alors à un spectateur de « reconnaître » un édifice roman lorsqu'il y est confronté. Cette construction permet d'affirmer que l'église Saint-Sylvestre-des-Brousses ou que le monastère Saint-André de Saugras sont romans, mais non l'église Saint-Jacques le Majeur de Prades-le-Lez, alors que tous ces édifices sont mentionnés dans les sources romanes. Cette distinction peut être faite par des non-spécialistes à la simple vue des bâtiments ; l'enquête menée à ce sujet montre donc que l'architecture romane existe dans la représentation culturelle<sup>1241</sup>.

---

<sup>1236</sup> Voir la sous-partie 2.1.3.1.

<sup>1237</sup> Voir les sous-parties 2.1.3.2. et 2.1.3.3.

<sup>1238</sup> Voir la sous-partie 2.1.3.4.

<sup>1239</sup> Voir la sous-partie 2.1.3.5.

<sup>1240</sup> Sur ce point, voir notamment le premier chapitre dans CLÉMENT 1989, pp.9-10.

<sup>1241</sup> L'enquête menée personnellement en 2019 concerne une population de 15-70 ans, 65% des interrogés se trouvant dans la tranche d'âge 25-45 ans. Les participants sont d'abord confrontés à trois images documentant la façade principale de Saint-Sylvestre-des-Brousses (Puéchabon), Saint-André (Saugras), Saint-Jacques le Majeur (Prades-de-Lez). 73% des sondés reconnaissent correctement les édifices romans. Lorsqu'ils sont confrontés aux photos de la façade principale de Saint-Sylvestre-des-Brousses (Puéchabon) et de celle de Notre-Dame (Paris), 95% des sondés sont capables de donner au moins 5 critères permettant de les différencier ; avec ces critères, 88% peuvent définir l'architecture romane par rapport à un « autre style ».

Afin de déterminer si un édifice est roman, il est rare de pouvoir recourir à des sources textuelles renseignant le chantier<sup>1242</sup>. Aussi le « type roman » peut-il être défini par une série de particularités plus ou moins explicites, contenues dans les travaux des auteurs ayant contribué à sa définition. De nombreux éléments ponctuels peuvent être donnés au sujet de tel ou tel édifice en particulier, mais n'entrent pas dans le cadre de ce résumé qui a pour seul objectif de synthétiser les caractéristiques communes soulevées par les différents chercheurs. Ainsi, afin de mener une approche globale, ces caractéristiques pourraient être résumées de manière thématique et non exhaustive. Elles portent sur la pierre, la taille et l'assemblage, le plan, le voûtement et les supports, les arcs et les baies puis le décor extérieur et le décor intérieur. Cependant l'architecture romane est inhomogène. Pour certains des auteurs ayant étudié l'architecture et l'art romans du bas Languedoc<sup>1243</sup>, il existe deux âges romans qui peuvent être définis par l'emploi simultané de certaines caractéristiques architecturales et stylistiques plutôt que d'autres.

### *2.1.3.2 Un premier âge roman ?*

D'une manière quelque peu manichéenne, le « premier âge roman » du diocèse de Maguelone serait alors défini par plusieurs éléments, d'après les auteurs qui l'ont étudié<sup>1244</sup>. La pierre utilisée serait généralement du schiste et du calcaire dur<sup>1245</sup>. Les pierres sont éclatées au pic ou taillées au marteau<sup>1246</sup> en petits moellons, sans layage ni polissage<sup>1247</sup>. Elles sont organisées en appareil plat et allongé, dont l'assemblage est régulier, avec des joints de mortier<sup>1248</sup>.

Le plan quant à lui se compose généralement d'une nef à vaisseau unique découpée en deux ou trois travées ; elle est reliée par une travée de chœur à une abside semi-circulaire (*Figure*

---

<sup>1242</sup> Au sujet de la documentation disponible concernant les chantiers médiévaux, voir notamment BERNARDI 2011.

<sup>1243</sup> Voir la sous-partie 1.1.3.

<sup>1244</sup> Ces auteurs sont présentés dans la sous-partie 2.1.2.

<sup>1245</sup> Si les auteurs s'accordent sur ce point et en font l'une des caractéristiques principales du « premier art roman », il convient de préciser que la qualité de la pierre dépend plus des ressources locales.

<sup>1246</sup> Au sujet de l'outillage et des marques d'outils, voir CHAUVEL 1934 et BESSAC 1986.

<sup>1247</sup> Le dressage de la pierre au moyen d'une laye, marteau à un ou deux tranchants, laisse à la surface de la pierre une série de stries caractéristique.

<sup>1248</sup> NOUGARET *et al.* 1975, p.20.

26) ou un chœur quadrangulaire. Il a été avancé que le passage d'un chevet carré à une abside semi-circulaire proviendrait d'une modification de la liturgie avec la diffusion du rite romain<sup>1249</sup>. Cependant, aucune étude précise ne permet d'étoffer cette hypothèse ; les deux formes architecturales se rencontrent entre le XI<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle.

Ce plan simple se retrouverait plutôt dans les églises dites rurales. *A contrario*, les priorales et abbatiales présenteraient des transepts à une ou trois absides avec quelquefois des absidioles ménagées dans l'épaisseur des murs.

Les problèmes de poussées peuvent être résolus par un épaississement des murs ou l'ajout de contreforts. Afin de réguler la hauteur entre la nef et l'abside, un arc triomphal est parfois



Figure 26. Saint-Sylvestre-des-Brousses ou de Montcalmès (Puéchabon). Gravats provenant de la charpente et de la couverture, intérieur de la nef, vus depuis l'ouest (1916, photo : Henri Nodet).

présent, percé d'une baie qui peut être cruciforme. Les murs latéraux comporteraient des arcs de décharge. Une charpente peut couvrir la nef, parfois conservée.

Lorsqu'un voûtement en pierres est présent sur la nef, qu'elle soit à un ou à trois vaisseaux, il est généralement réalisé en berceau plein cintre avec des arcs doubleaux retombant sur les supports, qu'ils soient murs gouttereaux ou piliers. Les voûtes d'arêtes en blocage existent également. Quand le plan présente un transept, sa croisée est généralement couverte par une coupole sur trompes. Les chapiteaux sont souvent cubiques, gravés plutôt que sculptés<sup>1250</sup>.

<sup>1249</sup> NOUGARET *et al.* 1975, pp.18-19.

<sup>1250</sup> LERICHE-ANDRIEU 1982, p.9.



Les baies sont en plein ceintre, à fort ébrasement, qui peut être unique ou double. Elles présentent fréquemment un clavage double. Les claveaux s'amincissent et se raccourcissent aux extrémités pour dessiner un arc en forme de croissant, dit « arc lombard » ; en général, tous les arcs de l'édifice adoptent la même formule. Des colonnettes sont ajoutées en décor dans l'ébrasement des baies<sup>1251</sup>. Le décor sculpté<sup>1252</sup> est tantôt présent sur les chapiteaux, les modillons et les impostes, tantôt sur les cordons et les corniches. Certains chapiteaux sont décorés de feuillages stylisés. L'animation du chevet et des façades s'effectue généralement par trois modules, souvent combinés<sup>1253</sup>.



Figure 27. Festons d'arcatures aveugles et "lésènes", détail du chevet de la Nativité-de-Saint-jean-Baptiste (Saint-Jean-de-Buèges) (2021).

Des lésènes courent essentiellement sur le chevet, quelquefois sur les murs gouttereaux et de façade de la nef, les bras du transept ou le clocher. Pour Jean Nougaret, les lésènes sont de « minces pilastres très plats maçonnés comme les murs [...] et réunis à leur sommet par des séries de petits arcs en nombre variable »<sup>1254</sup>. L'emploi simultané des acceptions « lésènes » et « pilastres » révèle la difficulté à trouver un vocabulaire adapté<sup>1255</sup>. Le terme de « jambes » paraît mieux convenir à la

<sup>1251</sup> Jean Nougaret et Robert Saint-Jean considèrent que l'ajout de colonnettes dans l'ébrasement des baies se fait dans un second temps (NOUGARET *et al.* 1975, p.19). L'église de Caunes en Minervois en est, selon eux, l'illustration.

<sup>1252</sup> Pour Françoise Leriche-Andrieu, la sculpture du XI<sup>e</sup> siècle est « totalement absente des chapelles et abbayes » (LERICHE-ANDRIEU 1982, p.9). Pierre Albert Clément nuance cette affirmation en montrant que la sculpture n'est pas absente, seulement méconnue du fait que peu d'édifices ont été étudiés (CLÉMENT 1989, p.9).

<sup>1253</sup> Pour Jean Nougaret et Robert Saint-Jean, l'emploi simultané des lésènes, festons et frises de dents d'engrenage se trouve sur des édifices « plus tardifs ou plus élaborés » (NOUGARET *et al.* 1975, p.19).

<sup>1254</sup> NOUGARET *et al.* 1975, p.18.

<sup>1255</sup> Concernant ce point de vocabulaire en particulier, voir la sous-partie 3.3.2.1.

réalité architecturale<sup>1256</sup>. Au sujet de l'église Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie de Quarante, Pierre-Albert Clément écrit que « l'abside principale de l'église [...] est scandée par quatre bandes lombardes. Les deux lésènes d'extrémité sont d'ailleurs de véritables contreforts [...] »<sup>1257</sup>. Cette formulation semble indiquer que, pour cet auteur, les termes « lésène » et « contrefort » sont interchangeable. Dans le même ouvrage, il propose un lexique<sup>1258</sup> définissant une lésène comme une « bande verticale en relief obtenue en empilant des pierres plus larges [revêtant] uniquement une fonction décorative »<sup>1259</sup>. Cette définition fait état d'une méconnaissance du rôle des lésènes, puisqu'il s'agit avant tout d'organes de raidissement<sup>1260</sup>. Elles ne sont pas des contreforts, leur saillie étant trop faible pour épauler le mur, et elles se distinguent des pilastres par la frise d'arcs qui les réunit à leur sommet. Cette dernière peut être désignée sous l'expression « festons », désignant des ornements courants constitués de petits arcs segmentaires saillants ou rentrants<sup>1261</sup>. Les petits arcs aveugles qui les composent reposent sur des modillons nus ou sculptés. Le système lésènes-festons correspond à l'ancienne désignation de « bandes lombardes », acception traduisant la théorie, fortement datée, d'une influence italienne<sup>1262</sup> (*Figure 27, p.187*).

Une frise à dents d'engrenage peut compléter ce procédé architectural (*Figure 28, p.189*). Elle est constituée de pierres de taille ou de briques disposées sur pointe et se distingue de la frise de dents de scie pour laquelle les dents se trouvent dans le plan de la façade<sup>1263</sup>. La frise à dents d'engrenage se retrouve sous différentes formes : elle peut être rectiligne horizontale

---

<sup>1256</sup> Une jambe, ou chaîne verticale, est un membre formé d'une superposition d'éléments et placé dans le cours d'un mur. Sur ce sujet, voir l'article « Chaîne » (MONTCLOS 2011, p.118).

<sup>1257</sup> CLÉMENT 1989, p.361.

<sup>1258</sup> Ce lexique est titré « Mini-glossaire initiatique » (CLÉMENT 1989, pp.435-441).

<sup>1259</sup> CLÉMENT 1989, p.438.

<sup>1260</sup> Voir l'article « Lésènes » (MONTCLOS 2011, p.264).

<sup>1261</sup> Ce terme peut également désigner une guirlande à la Renaissance, mais il est employé ici d'après l'usage qui en est fait en architecture romane. Voir l'article « Festons » dans MONTCLOS 2011, p.419.

<sup>1262</sup> Voir la sous-partie 3.3.2.

<sup>1263</sup> Cette distinction est proposée par Émile Bonnet : « MM. Renouvier, Prosper Mérimée, Révoil et Louis Noguier ont donné à ce genre de décoration le nom de dents de scie, mais cette expression présente, à nos yeux, le double inconvénient de mal caractériser la forme de l'ornement en question et de prêter à équivoque, car le nom de dents de scie est généralement réservé à une décoration purement sculpturale formée par une ligne régulièrement brisée. Ce que nous appelons dent d'engrenage diffère essentiellement de la dent de scie. L'une est une œuvre d'appareillage, tandis que l'autre est, comme nous venons de le dire, du domaine de la sculpture » (BONNET 1905, pp.371-372).



ou courbe, afin d'orner le cintre d'un portail ou d'une baie. Jean Nougaret la décrit comme un « procédé de maçon dont la réalisation ne nécessitait que peu de moyens – de simples moellons posés en biais – mais dont l'effet décoratif est incontestable »<sup>1264</sup>. Par cette prise de position personnelle, Jean Nougaret laisse entendre que la frise à dents d'engrenage est de réalisation aisée. Cependant, de « simples moellons » ne suffisent pas : les pierres doivent être taillées à cet effet et un système de blocage doit être mis en place. Pierre-Albert Clément emploie également l'expression de « frise à dents d'engrenage » mais ne la définit pas clairement<sup>1265</sup>.



Figure 28. Frise à dent d'engrenage, détail du chevet de Saint-Étienne (Argelliers).

Certains chevets sont couronnés par une frise de niches, dont les ressauts successifs produisent un jeu d'ombre et de lumière, comme dans l'église romane Sainte-Marie de Quarante (Hérault) ou l'abbatiale Saint-Sauveur de Gellone à Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault).

Une forte variabilité peut être observée dans les proportions des travées au sein d'un même édifice ; la largeur et l'ébrasement des baies varient également. La variété dans les

---

<sup>1264</sup> NOUGARET *et al.* 1975, p.18.

<sup>1265</sup> « Assise dont les pierres sont décalées les unes par rapport aux autres comme dans une roue à engrenages de moulin » (CLÉMENT 1989, p.437).

interprétations de festons et de lésènes joue avec la lumière<sup>1266</sup>. Pour Jean Nougaret et Robert Saint-Jean, les édifices du premier âge roman comportent de nombreux décors peints<sup>1267</sup>. Quelques jeux de polychromie sont à citer : il peut s'agir de l'arc supérieur des baies en pierre noire, généralement en scorie basaltique, ou d'une alternance entre des claveaux clairs et sombres, comme à l'église Sainte-Marie Quarante.

### 2.1.3.3 Un deuxième âge roman ?

Le « deuxième âge roman », ou « deuxième art roman », se distinguerait du premier essentiellement par l'utilisation de matériaux plus tendres au grain plus fin<sup>1268</sup> – tels que du calcaire coquillier, du grès ou des mollasses<sup>1269</sup>. Des tailles de parement, layées ou décoratives sont effectuées au taillant droit ou brettelé<sup>1270</sup>. L'appareil est généralement moyen et qualifié par des arêtes droites, layé ou jointé finement. L'appareil alterné de Montpellier, ou *opus monspeliensis*, est utilisé<sup>1271</sup>. Il s'agit d'un parement réalisé en assises de pierres de taille hautes et minces, posées alternativement à plat et sur champ – ou en alternant des assises de carreaux et de boutisses. Les exemples d'utilisation de ce type de parement sur les édifices sacrés du diocèse de Maguelone sont légion, à l'instar du chevet de l'église Saint-Martial d'Assas<sup>1272</sup>. Le nombre d'assises de pierres posées de champ et à plat peut varier<sup>1273</sup>. Cet

---

<sup>1266</sup> Au sujet de ce décor de lésènes et de festons d'arcatures aveugles, François Leriche-Andrieu précise qu'il « peut parfois sembler monotone malgré la variété des interprétations. Cependant harmonieuses, vivantes et chaudes grâce à leurs jeux d'ombre et de lumière, elles font ressembler leurs églises à ces reliquaires tout incrustés d'intailles et de cabochons que l'on peut voir dans les trésors des haltes de pèlerinage » (LERICHE-ANDRIEU 1982, p.9).

<sup>1267</sup> NOUGARET *et al.* 1975, pp.19-20.

<sup>1268</sup> Jean Nougaret et Robert Saint-Jean soutiennent notamment cette hypothèse (NOUGARET *et al.* 1975), de même que Françoise Leriche-Andrieu (LERICHE-ANDRIEU 1991).

<sup>1269</sup> De la même manière que pour le premier âge roman, il convient de rappeler que si les auteurs s'accordent sur ce point, il ne s'agit pas nécessairement d'un marqueur du « deuxième âge roman » mais de l'impact des ressources locales sur les chantiers. Voir la sous-partie 3.1.2.3 au sujet des pierres disponibles dans le diocèse de Maguelone et la sous-partie 3.2.2.2 concernant ce matériau et son emploi.

<sup>1270</sup> Le taillant est un outil à percussion constitué de deux tranchants parallèles au manche ; il est utilisé afin d'égaliser le parement. Le taillant est employé pour les pierres fermes ou semi-fermes. Au sujet de l'outillage et des marques d'outils, voir CHAUVEL 1934 et BESSAC 1986.

<sup>1271</sup> Pour Jean Nougaret et Robert Saint-Jean, l'appareil alterné dit de Montpellier apparaît au début du XII<sup>e</sup> siècle dans les bâtiments sacrés.

<sup>1272</sup> Voir la sous-partie 3.3.1.2.

<sup>1273</sup> Voir les documents fournis par Jules Renouvier l'ouvrage traitant de la période gothique à Montpellier (RENOUVIER *et al.* 1844).

appareil fait corps avec le blocage et assure une meilleure cohésion du mur<sup>1274</sup>. L'appareil en chevron, ou *opus spicatum*, est représenté dans quelques monuments mais n'est pas caractéristique. À titre d'exemple, l'église ruinée de Saint-Hilaire-de-Montcalmès et le bâtiment du Bois des Brousses présentent des pierres en *opus spicatum* mais sont antérieurs à la période<sup>1275</sup>.

Les plans ne subissent pas de grandes transformations. Ils traduisent peut-être des recherches autour du chevet, qui peut notamment être polygonal, comme pour l'église Saint-Pons-de-Mauchiens, ou de plan tréflé, à l'instar de celui de l'église de Saint-Martin de Saint-Martin-de-Londres. Un transept peut alors être ajouté. Le voûtement est en berceau cintré souvent brisé, les voûtes appareillées sont plus légères. La généralisation des arcs de décharge latéraux, des piliers à ressauts et des colonnes engagées permet une meilleure articulation des parois<sup>1276</sup>. Le type de l'église fortifiée apparaît, les cathédrales de Maguelone ou d'Agde et l'église Sainte-Léocadie de Vic-la-Gardiole en sont des exemples<sup>1277</sup>. Ceci impose de devoir faire la distinction entre les édifices fortifiés dès l'origine et ceux fortifiés *a posteriori*<sup>1278</sup>. Un décor sculpté monumental est présent et les portails de certains édifices comportent toujours des arcs surhaussés, comme à l'église Saint-Nazaire-et-Saint-Celse de Brissac.

Ainsi, les édifices du « deuxième âge roman » font apparemment preuve d'un certain conservatisme<sup>1279</sup>, bien que le décor sculpté monumental se développe d'une manière visible dans les grands édifices<sup>1280</sup>. Pour Jean Nougaret et Robert Saint-Jean, la sculpture s'épanouit

---

<sup>1274</sup> NOUGARET *et al.* 1975, pp.19-20.

<sup>1275</sup> Voir DURAND 2009.

<sup>1276</sup> Jean Nougaret et Robert Saint-Jean notent que les progrès de la stéréotomie depuis la fin du XI<sup>e</sup> siècle permettent la construction de murs plus minces que ceux de la période précédente (NOUGARET *et al.* 1975, p.20).

<sup>1277</sup> Pour Françoise Leriche-Andrieu, le type de l'église fortifiée provient des sanctuaires d'Orient « construits par les croisés et qui sont destinés à protéger le littoral » (LERICHE-ANDRIEU 1982, p.9). Il est difficile de démontrer cette affirmation.

<sup>1278</sup> Le phénomène de fortification des églises dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle est bien renseigné. Il a été étudié, pour l'Hérault, par Maurice Oudot de Dainville (DAINVILLE 1935 a). Pour une étude plus récente, voir L'HUILLIER 2003.

<sup>1279</sup> NOUGARET *et al.* 1975, p.20.

<sup>1280</sup> Ces grands édifices peuvent être des cathédrales, des abbayes ou des haltes sur les chemins de pèlerinage.

dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle avec l'apport d'éléments extérieurs – pilastres cannelés, colonnes et chapiteaux corinthiens, corniches et frontons<sup>1281</sup>.

#### 2.1.3.4 Synthétiser l'architecture romane : l'église témoin

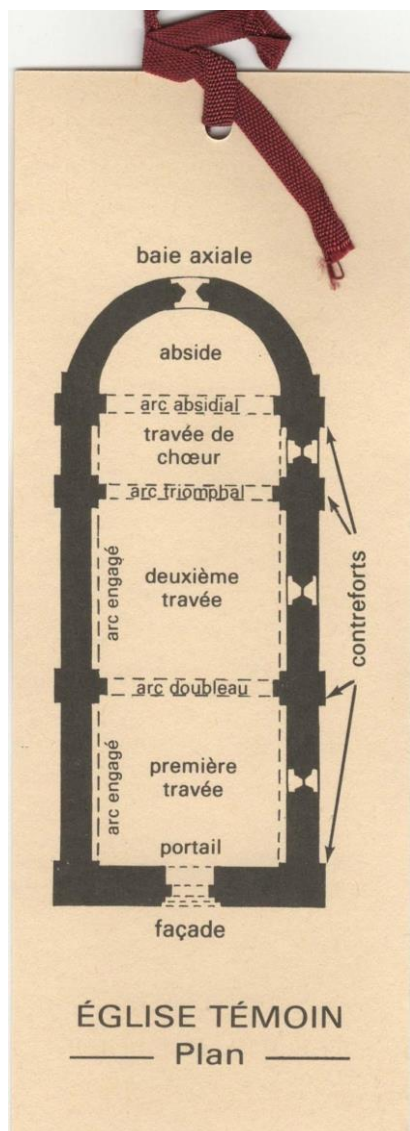


Figure 29. Marque-page présentant le plan de l'église témoin, d'après CLÉMENT 1989.

Indépendamment de ces concepts de « premier » et « deuxième art roman », Pierre-Albert Clément propose une représentation synthétique et conceptuelle de l'architecture romane sacrée du bas Languedoc, baptisée « église témoin »<sup>1282</sup>. L'ouvrage est d'ailleurs accompagné d'un marque-page présentant cette église (Figure 29). Son plan est rectangulaire, « le plus grand côté [faisant] plus du triple du petit côté »<sup>1283</sup>. La nef se divise en deux travées, de dimensions similaires, puis d'une travée de chœur. Elle est terminée, à l'est, par une abside voûtée en cul-de-four. En ce qui concerne la maçonnerie de l'église témoin, Pierre-Albert Clément précise que les parements sont « identiques à l'intérieur et à l'extérieur », les murs étant bâtis « suivant la technique du blocage, de pierres grossièrement empilées, liées par du mortier et banchées entre deux parements de moellons bien équarris et bien ajustés »<sup>1284</sup>. La longueur des moellons varie alors entre 15 et 35cm. En ce qui concerne l'abside, l'église témoin présente des assises régulières sur un soubassement peu saillant et une baie axiale à double ébrasement. La travée de chœur est plus haute que l'abside, mais plus basse que la nef. Cette dernière est voûtée en berceau, renforcée par des arcs doubleaux reçus par des chapiteaux simplement épannelés et appuyés sur des pilastres. En correspondance avec ces

<sup>1281</sup> NOUGARET *et al.* 1975, p.20.

<sup>1282</sup> CLÉMENT 1989, pp.19-20.

<sup>1283</sup> CLÉMENT 1989, p.19.

<sup>1284</sup> *Ibid.*

supports se trouvent des contreforts. Les murs latéraux présentent des arcs formerets<sup>1285</sup>. Une corniche biseautée effectue la jonction entre les murs latéraux et la voûte, tandis que le décor se concentre essentiellement au chevet. La façade occidentale dispose d'un pignon triangulaire. En-dehors de la baie axiale, toutes les fenêtres sont percées sur la façade méridionale et sont à double ébrasement, leur arc en plein-cintre soigneusement appareillé. Le portail principal se trouve également au sud, surmonté d'un linteau et d'un arc en plein cintre, mais un deuxième est ouvert sur la façade ouest. Enfin, la couverture est réalisée en lauzes<sup>1286</sup>.

Cependant, l'intérêt d'une telle représentation est limité. Cette « église témoin » dispose de caractéristiques qui, d'après l'auteur lui-même, ne sont jamais présentes simultanément sur aucune des églises qu'il a pu étudier. Il s'agit bien d'une schématisation didactique de l'art « roman méridional », non d'une représentation réaliste ; aussi ce point peut-il être défendu. Pour l'auteur, cette « église témoin » est un moyen pratique pour éviter les répétitions dans les différentes notices<sup>1287</sup>. Toutefois, Pierre-Albert Clément a construit cette représentation sur la base d'observations effectuées sur le terrain. Malheureusement, il ne détaille pas ces dernières. Là où des données statistiques auraient pu justifier une telle modélisation, l'auteur se contente de légitimer son propos en rappelant le grand nombre d'édifices qu'il a pu traiter<sup>1288</sup>. Aussi cette église témoin, en tant que modélisation de l'art roman du bas Languedoc, est critiquable.

Ainsi, des caractéristiques architecturales peuvent être données – certaines d'emploi simultanés et d'autres non – et l'étude de leurs occurrences pourrait apporter quelques éléments de réponse quant à l'existence de périodes, car rien n'atteste de manière certaine

---

<sup>1285</sup> Pierre Albert Clément utilise l'expression « arcs engagés » mais la qualification de « formeret » paraît plus juste, puisqu'il s'agit d'organes de raidissement et de soutènement.

<sup>1286</sup> Il s'agit de « larges dalles calcaires posées directement sur le dos de la voûte » (CLÉMENT 1989, p.20).

<sup>1287</sup> « L'avantage [...] est d'éviter les répétitions tout au long de la présentation du patrimoine roman. Sauf spécification contraire, l'édifice sera pourvu d'une abside en cul-de-four, de fenêtres à double ébrasement, d'un portail occidental à double voussure, d'une nef voûtée en berceau, de pilastres rectangulaires et de doubleaux, d'arcs engagés, d'une corniche avec listel et biseau... » (CLÉMENT 1989, p.20).

<sup>1288</sup> Pierre Albert Clément ouvre son chapitre consacré à l'église témoin en rappelant qu'il a « analysé une à une les quelques quatre cent églises et chapelles romanes de la campagne languedocienne » (CLÉMENT 1989, p.19).



de l'existence de deux âges romans clairement définis. Quoi qu'il en soit, toutes ces caractéristiques deviennent autant de critères lorsqu'il s'agit de reconnaître un édifice roman.

### *2.1.3.5 Pour quelques recherches de plus*

De ce rapide tour d'horizon, il ressort que la construction intellectuelle de « l'architecture romane » fournit des critères permettant de reconnaître un édifice roman. En effet, le concept d'art roman n'est plus remis en cause et s'accompagne d'une série de caractéristiques architecturales qui peuvent être listées. Elles offrent un crible qui autorise l'identification de vestiges romans. Cette méthode est pertinente puisqu'elle permet, artificiellement du moins, de pallier au manque de sources textuelles et de datations précises.

Il est communément admis que les édifices romans remontent au plus tôt au XI<sup>e</sup> siècle<sup>1289</sup>. Pourtant, les textes conservent des mentions antérieures<sup>1290</sup>, qui ont d'ailleurs conduit certains auteurs à antidater ces édifices<sup>1291</sup>. Maurice Oudot de Dainville estime que 200 églises dont le bâtiment est roman sont mentionnées avant le début du XI<sup>e</sup> siècle<sup>1292</sup>. Bien qu'il ne fournisse pas les données brutes nécessaires à la vérification de cette observation, l'historiographie fait état d'un consensus : un édifice roman peut avoir remplacé un bâtiment antérieur. Il ne s'agit pas d'un phénomène systématique. Si un remplacement a bien lieu, il s'effectue entre le début du XI<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle. Diverses théories et hypothèses peuvent en expliquer les raisons. S'il a pu être supposé que l'architecture antérieure fût mauvaise, il est statistiquement peu probable qu'elle soit, seule, à l'origine de ces remplacements. Les églises étant vues comme un lieu de refuge, il est possible qu'elles aient été détruites lors de conflits armés, mais peu d'arguments concrets permettent d'égayer cette hypothèse. Les incendies peuvent fournir une raison plus pragmatique, comme le propose Maurice Oudot de Dainville<sup>1293</sup>. Ce même auteur évoque également un « goût du changement », estimant que les déplacements des ecclésiastiques pouvaient avoir donné

---

<sup>1289</sup> Voir la sous-partie 1.1.3.

<sup>1290</sup> Par exemple, l'église Sainte-Croix de Celleneuve est mentionnée en 799 (CA, p.52) mais le bâtiment en place est roman. Voir PINÈDE 2019.

<sup>1291</sup> Pour ne citer, une nouvelle fois, qu'un seul exemple, Prosper Mérimée date l'église Sainte-Croix de Celleneuve de l'époque carolingienne (MÉRIMÉE 1835, pp.383-384).

<sup>1292</sup> DAINVILLE 1935 b, p.16.

<sup>1293</sup> DAINVILLE 1935 b, p.17.

l'envie de reconstruire ; mais un chantier s'accompagne de contraintes matérielles et la question du financement devrait être approfondie. Force est de constater que plusieurs églises sont rebâties en conservant des éléments ou des espaces architecturaux appartenant à l'édifice antérieur. Le bâtiment d'époque carolingienne n'a donc pas toujours été totalement remplacé mais incorporé au nouveau chantier. En comparant les plans des temps carolingien et roman, Maurice Oudot de Dainville avance une autre hypothèse, celle d'édifices devenus trop étroits par rapport à l'afflux de fidèles<sup>1294</sup>. Son étude mériterait d'être approfondie. Enfin, les implantations humaines étant mobiles, il est possible qu'un déplacement, même à proximité du lieu d'origine, ait conduit à l'abandon progressif d'une ancienne église au profit d'une nouvelle. L'ancienne église pourrait alors être vue comme une chapelle champêtre et funéraire. Maurice Oudot de Dainville, qui est à l'origine de ce concept des « paroisses voyageuses », affirme en avoir relevé une soixantaine dans l'Hérault<sup>1295</sup> – sans malheureusement préciser ses dires par des données issues du terrain – de même qu'il constate que le déplacement s'effectue généralement de la plaine vers les hauteurs. Cette question pourrait également être soumise à l'investigation.

L'art roman a souvent été considéré sous un œil régionaliste, traduisant ainsi l'existence de tendances locales et de formes propres à certaines unités géographiques. Si cette vision de l'art roman se nourrit de grands édifices et fonctionne pour eux, ce n'est pas le cas de tous les autres<sup>1296</sup>. Comme le fait remarquer Eliane Vergnolle alors qu'elle regrette de ne pouvoir traiter par générations l'art roman, au contraire de l'art gothique, « les renseignements sur la construction des églises sont peu nombreux et d'interprétation souvent délicate »<sup>1297</sup>. Ces difficultés conduisent les auteurs à chercher le meilleur moyen de traiter l'art roman<sup>1298</sup>. Marc Déceneux propose une lecture thématique de l'art roman autour de tendances : tendance

---

<sup>1294</sup> DAINVILLE 1935 b, pp.18-21.

<sup>1295</sup> DAINVILLE 1935 b, p.23.

<sup>1296</sup> Ce constat a déjà été formulé par de nombreux chercheurs. Marc Déceneux est l'un d'entre eux ; il étaye son propos par une série de contre-exemples (DÉCENEUX 2000, pp.87-88).

<sup>1297</sup> VERGNOLLE 1994, p.11.

<sup>1298</sup> Devant l'impossibilité de préciser une chronologie, Maurice Oudot de Dainville décide de considérer « l'enfance » ; ce sont donc des caractères subjectifs mais qu'il peut expliciter (DAINVILLE 1935 b, pp.15-16).

historisante, tendance antiquisante, abstraction cistercienne, post-cistercien<sup>1299</sup>. Cependant, de nombreux problèmes sont rencontrés dans l'étude de l'architecture romane sacrée du diocèse de Maguelone<sup>1300</sup>. Il existe une grande variété dans cette architecture – variété qui a conduit Josep Puig i Cadafalch à considérer à part des édifices et à créer la notion de « premier art roman ». Mais au sein même des ensembles proposés, de grandes différences, une grande variabilité et une grande diversité sont présentes ; elles rendent le concept d'âges romans plus difficile à démontrer ou à définir exactement. Ce constat met en lumière le problème de la chronologie. Une chronologie peut se fonder sur les sources textuelles, l'archéologie du bâti et l'analyse stylistique. Même si les auteurs déplorent souvent un manque de sources, il en existe un certain nombre pour le diocèse de Maguelone<sup>1301</sup>. La grande variété des formes architecturales implique des difficultés pour fonder une chronologie sur les analyses stylistique et archéologique. Des phénomènes de conservatisme et d'innovations et de nombreux cas singuliers sont présents ; de fait, seule l'étude précise de tous ces cas pourrait renseigner au mieux l'architecture romane du diocèse de Maguelone.

Aussi, plusieurs objectifs peuvent être donnés. Un premier est de fournir une vision la plus claire possible de la composition du diocèse de Maguelone entre le début du XI<sup>e</sup> et le début du XIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de fournir une liste de tous les édifices sacrés mentionnés par les sources. Un deuxième objectif est de déterminer lesquels de ces édifices sont toujours en place et relèvent de l'art roman, par l'étude de leurs caractéristiques architecturales. Les édifices ainsi sélectionnés doivent permettre un examen global de l'architecture romane dans ce diocèse. Les résultats de cette étude, au regard de la distribution géographique des formes architecturales, permettraient de renseigner la question des « âges romans ». Cette étude doit être complétée par la recherche de transferts dans la comparaison avec l'art roman des diocèses voisins et régions voisines.

---

<sup>1299</sup> Pour une lecture thématique de l'art roman par Marc Déceneux, voir DÉCENEUX 2000, pp.98-101. L'auteur y décrit notamment « Le Languedoc dont le patrimoine éclectique concentre les apports de toutes les contrées voisines » (p.98).

<sup>1300</sup> Ces problèmes correspondent en partie à ceux déjà soulevés par Maurice Oudot de Dainville en 1935 (DAINVILLE 1935 b).

<sup>1301</sup> Voir la sous-partie 2.2.1 pour une présentation de ces sources.



## 2.2 Présentation des ressources documentaires

Afin de recenser les paroisses et édifices qui constituent les dépendances de l'évêché de Maguelone entre le début du XI<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs documents peuvent être utilisés. Des sources médiévales, produites par le pouvoir suzerain ou ecclésial, à l'usage des évêques, ont été conservées<sup>1302</sup>. Certaines ont fait l'objet d'édition et de publication. Par ailleurs, des documents, issus de l'activité de recherche d'érudits locaux, de membres de l'Église ou d'architectes, sont également conservés dans des fonds d'archives<sup>1303</sup>. Aux sources textuelles s'ajoute une importante documentation graphique – photographies, schémas, relevés, dessins et cartes anciennes<sup>1304</sup>. Plus ponctuellement, d'autres documents textuels renseignent des cas particuliers de paroisses ou d'édifices ; le choix a été fait de ne présenter que les plus utilisés<sup>1305</sup>. Ainsi, l'objectif de cette partie est de présenter tout le matériel qui constitue les différents corpus à partir desquels l'étude a été menée.

---

<sup>1302</sup> Voir la sous-partie 2.2.1.

<sup>1303</sup> Voir la sous-partie 2.2.2.

<sup>1304</sup> Voir la sous-partie 2.2.3.

<sup>1305</sup> Voir la sous-partie 2.2.1.3.

### 2.2.1 *Scripta manent* : sources textuelles

Entre le début du XI<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle, le chapitre cathédral de Maguelone a produit des documents légaux ayant trait à l'administration de son diocèse<sup>1306</sup>. Ces documents sont contenus dans deux registres principaux : le bullaire et le cartulaire dits de Maguelone. À ceux-ci s'ajoutent d'autres recueils concernant les villes et les chapitres voisins. Enfin, d'autres chartes sont reproduites dans la *Gallia Christiana*<sup>1307</sup> et l'*Histoire générale de Languedoc*<sup>1308</sup>. D'autres sources imprimées permettent de renseigner les diocèses voisins, leur étude conjointe aux premiers permet parfois de suivre les changements de statut canonique ou les échanges entre chapitres<sup>1309</sup>. Le parti pris est ici de présenter chacune d'entre elles sous ses diverses formes en précisant la manière dont elles ont été utilisées et quels biais elles présentent, ainsi que les autres éléments qu'elles pourraient renseigner, dans le cadre d'études ultérieures.

#### 2.2.1.1 *Le chapitre de Maguelone : principales sources manuscrites et imprimées*

Les principales sources sont le bullaire<sup>1310</sup> et le cartulaire<sup>1311</sup> de Maguelone. Sous sa forme manuscrite, le *Bullaire* semble avoir été extrait du *Cartulaire* à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Il était probablement à l'usage des évêques et se présente comme un manuscrit de 31cm de haut pour 21,5cm de large. Il compte 62 folios. Plusieurs entreprises de publication sont à mentionner, avec notamment l'édition ponctuelle de bulles et d'actes dans la *Revue historique du Diocèse de Montpellier*, publiée entre 1909 et 1915. Julien Rouquette et Augustin Villemagne éditent ensuite deux ouvrages, entre 1911 et 1927, désignés comme le cartulaire et le bullaire de Maguelone<sup>1312</sup>.

---

<sup>1306</sup> Voir la sous-partie 2.2.1.1.

<sup>1307</sup> Le tome 6, paru en 1739, concerne la province de Narbonne et les évêchés de Agde, Alais/Alès, Alet, Béziers, Carcassonne, Lodève, Montpellier, Nîmes, Saint-Pons et Uzès. Abrégé en GC.

<sup>1308</sup> Abrégé HGL.

<sup>1309</sup> Voir la sous-partie 2.2.1.2.

<sup>1310</sup> Le terme bullaire est ici utilisé afin de désigner tout recueil dans lequel ont été collationnées des bulles pontificales.

<sup>1311</sup> Le terme cartulaire est ici utilisé afin de désigner tout registre contenant les privilèges temporels et titres de propriétés d'une institution ecclésiastique.

<sup>1312</sup> Sur la contribution de ces deux personnes à l'étude du diocèse de Maguelone, voir la sous-partie 1.3.1.1.

Le *Bullaire de l'Église de Maguelone* est publié en deux tomes. Le premier, paru en 1911, concerne la période 1030-1216<sup>1313</sup>. Ces dates correspondent respectivement à la restauration de la cathédrale et à la mort du pape Innocent III, lorsque les évêques deviennent également comtes de Melgueil. Le deuxième tome, paru en 1914, concerne la période 1216-1303, soit de l'avènement du pape Honorius III à la mort du pape Boniface VIII. Dans la préface du premier tome, Augustin Villemagne espère pouvoir poursuivre la publication jusqu'en 1536<sup>1314</sup>, date du transfert de l'évêché à Montpellier. Ce volume comporte moins de bulles que le second. L'un et l'autre sont organisés de manière chronologique entre les bornes choisies.

Le recours à cette source s'accompagne de plusieurs limites. Au fil du temps, le phénomène du triage s'est opéré sur la source manuscrite : tous les parchemins n'ont pas été conservés, généralement par souci de place<sup>1315</sup>. Lorsqu'une information était déjà connue, dans le cas de la confirmation de privilèges accordés par exemple, il a pu paraître inutile de conserver des doublons. Des documents ont également pu disparaître des archives par négligence<sup>1316</sup> ou par intérêt<sup>1317</sup>. Dans ce dernier cas, d'autres partis peuvent alors les avoir récupérés<sup>1318</sup>. Conscients de ces biais, Julien Rouquette et Frédéric Fabrège collationnent des documents de provenances diverses. Pour les différencier, les bulles comportant un numéro en chiffre arabe sont issues des collections imprimées, celles présentant un nombre en chiffre romain, des sources manuscrites<sup>1319</sup>.

Le *Cartulaire de Maguelone*, sous sa forme manuscrite, est une collection de six volumes *in-folio*, enregistrés sous les lettres A à F aux Archives départementales de l'Hérault et mesurant en moyenne 37cm de haut pour 21cm de large. Le foliotage des volumes est postérieur<sup>1320</sup> ; les actes sont numérotés inclusivement et les bulles se trouvent en plusieurs exemplaires,

---

<sup>1313</sup> Cet ouvrage est abrégé BM, suivi du numéro, en chiffres romains, du tome puis de la page.

<sup>1314</sup> BM, I, p.IX.

<sup>1315</sup> BM, I, p.XIX.

<sup>1316</sup> BM, I, p.XX.

<sup>1317</sup> De fait, étudier la sélection qui s'est opérée dans les documents conservés, que ce soit au moment de la réception de ces bulles ou *a posteriori*, est un sujet à part entière.

<sup>1318</sup> Pour cette raison les « lettres sévères adressées par Alexandre III à Jean de Montlaur I, nous les trouverons dans le *Livre des Privilèges à l'usage du chapitre de Maguelone* » (BM, I, p.XX).

<sup>1319</sup> BM, I, p.XX.

<sup>1320</sup> Ces volumes contiennent respectivement 317, 298, 270, 345, 348 et 350 folios, auxquels il faut ajouter 5 folios supplémentaires.

disséminées dans les registres. Un projet de copie et d'édition du cartulaire complet, mené par Joseph Berthelé et Frédéric Fabrège, est également conservé aux Archives Départementales de l'Hérault<sup>1321</sup>. La compilation des actes ne suit pas d'ordre chronologique et a, *a priori*, été réalisée dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle.

Dans leur travail d'édition<sup>1322</sup>, Julien Rouquette et Augustin Villemagne affirment avoir parcouru la totalité du *Cartulaire de Maguelone* et pouvoir, de fait, assurer la pertinence de leur sélection<sup>1323</sup>. Ce choix présente des biais évidents. Il induit le risque que des informations, contenues dans le cartulaire, n'aient pas franchi cette barrière de sélection. Le commanditaire du cartulaire n'est pas connu ; l'évêque Gaucelm de Deaux, à Maguelone de 1367 à 1373, a été proposé, mais Julien Rouquette et Augustin Villemagne ne retiennent pas cette hypothèse<sup>1324</sup>. Ils en font revenir la paternité à l'évêque Arnaud de Verdale<sup>1325</sup>.

De fait, ce bullaire et ce cartulaire doivent être consultés simultanément ; l'un et l'autre renseignent les privilèges liés au chapitre de Maguelone et permettent de suivre, dans certains cas de manière précise, les changements de statut canonique, les échanges entre abbayes ou monastères et les donations<sup>1326</sup>. Ils sont la source textuelle principale pour l'étude et la reconstitution de l'évolution du maillage paroissial dans le diocèse de Maguelone<sup>1327</sup>. Le grand nombre de toponymes qu'ils contiennent en font également le point de départ des travaux d'identification toponymique<sup>1328</sup>.

---

<sup>1321</sup> Ce projet de cartulaire de Maguelone est présent dans le fonds Joseph Berthelé (ADH, 27 F 1 - 29). Le projet, non abouti, se compose de quinze tomes thématiques réalisés entre 1892 et 1924.

<sup>1322</sup> Afin de différencier la source de sa version imprimée, les références faites à l'édition de Julien Rouquette et Augustin Villemagne sont indiquées par les lettres CM, suivies du numéro, en chiffres romains, du tome concerné, puis de la page. *A contrario*, les références faites au manuscrit comportent la mention CARTULAIRE DE MAGUELONE, suivie du numéro du folio.

<sup>1323</sup> « Nous pouvons dire qu'aujourd'hui nous publions la partie la plus intéressante de cette compilation. [...] Est-ce à dire que la publication intégrale du *Cartulaire de Maguelone* serait utile pour les progrès de la science historique ? Ici, dussions-nous en surprendre, nous dirons : non » (BM, I, p.XXII).

<sup>1324</sup> Julien Rouquette et Augustin Villemagne affirment que cet évêque est sous-représenté dans le cartulaire et que les différences de graphie et d'orthographe soutiennent la thèse d'une écriture à mains multiples.

<sup>1325</sup> Arnaud de Verdale est évêque de Maguelone de 1339 à 1352. Ses actes ne sont pas éparpillés mais regroupés en début du registre B (BM, I, p.XXIV).

<sup>1326</sup> Cette approche est développée dans la sous-partie 3.1.1 ; en particulier pour l'érection d'une église en chef-lieu de paroisse, voir la sous-partie 3.1.1.1.

<sup>1327</sup> Voir la sous-partie 3.1.2.2.

<sup>1328</sup> Sur la méthode utilisée, voir la sous-partie 2.3.1. Pour une synthèse des identifications proposées, voir la sous-partie 2.3.2.

À ces sources s'ajoutent d'autres, qui ont un intérêt pour l'étude de l'histoire du diocèse en général : le *Livre des Privilèges de Maguelone*, le *Catalogus episcoporum magalonensium*, la *Vieille Chronique de Maguelone*, ainsi que le *Temporel des évêques de Maguelone et de Montpellier*. L'approche choisie a consisté à y recourir très ponctuellement ; toutefois, le souci de recensement pousse à les présenter ici, car elles pourraient nourrir des études ultérieures. Le *Livre des Privilèges de Maguelone*, manuscrit peut-être antérieur au *Cartulaire de Maguelone*, mesure 31cm de haut pour 21cm de large et comprend 79 folios ; sur les 36 folios en parchemin, seuls 32 sont écrits. Les folios suivants sont en papier et contiennent une lecture critique des bulles effectuées au moment de la compilation<sup>1329</sup>. Ce manuscrit conserve des bulles adressées au chapitre et a été utilisé comme source principale par Alexandre Germain dans ses travaux<sup>1330</sup>. Il n'a pas fait l'objet d'une consultation directe pour la présente étude du fait d'une apparente redondance avec le cartulaire et le bullaire, mais sa lecture doit pouvoir nourrir de plus amples recherches.

Arnaud de Verdale, évêque à Maguelone de 1339 à 1352, est l'auteur du *Catalogus episcoporum magalonensium*. Il s'agit d'un recueil de notices bibliographiques portant sur les évêques de Maguelone jusqu'à son propre épiscopat<sup>1331</sup>. Ce document fournit un cadre général à l'étude des évêques de Maguelone ; il peut permettre de dater indirectement des sources qui mentionnent tel ou tel épiscopat et a été utilisé en ce sens. L'édition critique proposée par Alexandre Germain<sup>1332</sup>, en plus de contenir le texte original et une traduction de l'auteur, publie plusieurs sources en rapport avec l'épiscopat et le travail de chroniqueur d'Arnaud de Verdale classées thématiquement<sup>1333</sup>. Cette édition comprend aussi toutes les pièces justificatives classées par ordre chronologique, comprenant tous les documents inventoriés par le chroniqueur.

---

<sup>1329</sup> BM, I, p.XXVI.

<sup>1330</sup> GERMAIN 1869.

<sup>1331</sup> Voir la sous-partie 1.3.1.1.

<sup>1332</sup> Au sujet d'Alexandre Germain et de son rôle dans l'étude de l'histoire ecclésiastique du diocèse de Maguelone, voir la sous-partie 1.3.1.1.

<sup>1333</sup> Partie 1 : « Arnaud de Verdale, évêque de Maguelone » (pp.2-17) ; partie 2 : « Arnaud de Verdale, seigneur temporel » (pp.18-29) ; partie 3 : « Arnaud de Verdale chroniqueur » (pp.30-39).

La *Vieille Chronique de Maguelone* est conservée dans le cartulaire de Maguelone<sup>1334</sup>. Elle a été éditée plusieurs fois, notamment par Alexandre Germain<sup>1335</sup> en 1853 et Joseph Berthélé<sup>1336</sup>. Ce dernier ajoute à l'édition du texte des remarques topographiques utiles. Il traite également la question de l'auteur de cette chronique et présente deux hypothèses ; il s'agirait d'un dignitaire de Maguelone, peut-être de Bernard de Tréviers. En ce qui concerne la date de la composition, Joseph Berthélé, suivi par Julien Rouquette et Augustin Villemagne, propose entre 1163 et 1167. Le *Catalogus episcoporum Magalonensium*, sous-titré *Chronique des évêques de Maguelone, établie d'après les documents originaux de leurs archives par Arnaud de Verdale*, est notamment publié en 1881<sup>1337</sup>.

Le *Temporel des évêques de Maguelone et de Montpellier*, publié par Alexandre Germain en 1879, semble collationner des sources déjà présentes dans les ouvrages publiés précédents.

### 2.2.1.2 Sources concernant la région et les diocèses voisins

Le diocèse de Maguelone comprenait notamment la ville de Montpellier. De fait, plusieurs sources se reportant à cette ville et ses seigneurs peuvent être utilisées, à l'instar du *Liber instrumentorum memorialis*, sous-titré *Cartulaire des Guilhems*. Il comprend 191 folios de 44cm de haut par 30cm de large. Tous les actes qu'il contient sont antérieurs à Guilhem VIII (1202) et se rapportent aux seigneurs de Montpellier. L'organisation interne du manuscrit est thématique et l'accès aux actes est facilité par une table présente sur les neuf premiers folios. Ce cartulaire est édité une première fois entre 1873 et 1874 dans la *Revue des langues romanes*<sup>1338</sup>. Il est de nouveau édité par Alexandre Germain et publié par la Société archéologique de Montpellier entre 1884 et 1886<sup>1339</sup>. Il s'agit d'une édition dépourvue de commentaire ou d'analyse historique qui se borne à présenter les textes de manière

---

<sup>1334</sup> CARTULAIRE DE MAGUELONE, registre B, f.257v° - 259v°.

<sup>1335</sup> GERMAIN (A.), « La Vieille chronique de Maguelone », *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, III, 1853, pp.357-370.

<sup>1336</sup> BERTHELÉ (J.), « La Vieille Chronique de Maguelone. *Chronicon Magalonense Vetus*. Nouvelle édition », *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 4, 1908-1911, pp.95-194. Abrégé VCM.

<sup>1337</sup> GERMAIN (A.), « Arnaud de Verdale, évêque et chroniqueur », *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 7, 1877, pp.441-852.

<sup>1338</sup> *Revue des Langues Romanes*, 4-6, 1873-1874.

<sup>1339</sup> GERMAIN 1884-1886. Ce recueil est également connu sous le nom de *Liber Instrumentorum Memorialium*. Toute référence à cette source est notée CGUI et précise le numéro de page dans cette édition.

chronologique<sup>1340</sup>. Elle n'a été utilisée que pour les jalons d'histoire montpelliéraine qu'elle renseigne.

Une autre source emblématique de l'histoire de Montpellier est le *Grand Thalamus*<sup>1341</sup>. Ce manuscrit regroupe des actes datés de 1204 à 1674. Il est composé de 387 folios de 54 par 37cm. Il présente l'intérêt de renseigner l'histoire de la ville de Montpellier entre le début du XIII<sup>e</sup> et la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Il n'a été utilisé que très ponctuellement afin de renseigner quelques toponymes de la région montpelliéraine<sup>1342</sup>. Le recours à l'inventaire des archives de la ville de Montpellier<sup>1343</sup> et au *Rôle des décimes de Montpellier*<sup>1344</sup> vient compléter ces données.

Le cartulaire d'Aniane, manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle, a été édité en 1898 par l'abbé Léon Cassan et par Edmond Meynial<sup>1345</sup>. Il mentionne certains des édifices du corpus. Il peut être utile de se référer aux cartulaires d'Agde publié en 1969<sup>1346</sup> et ceux de Valmagne<sup>1347</sup>, Gellone<sup>1348</sup>, Nîmes<sup>1349</sup> ou Marseille<sup>1350</sup>. Le cartulaire de l'église de Lodève, aussi appelé *Livre Vert*, a été publié par Julien Rouquette en 1923<sup>1351</sup>. Du manuscrit original, rédigé par Bernard Gui, est connu un résumé dressé par Guillaume Briçonnet en 1498 ; ce résumé lui a d'ailleurs donné

---

<sup>1340</sup> Au sujet de cette publication, Julien Rouquette et Augustin Villemagne déplorent « [...] l'absence de toute note [qui] rend aride une pareille publication. C'est d'autant plus regrettable que le savant historien aurait pu, à notre grand avantage, nous faire part de sa connaissance approfondie de notre histoire religieuse et civile » (BM, I, p.VII).

<sup>1341</sup> SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE MONTPELLIER (éd.), *Le Petit Thalamus de Montpellier, publié pour la première fois d'après les manuscrits originaux, par la Société archéologique de Montpellier*, Montpellier : Jean Martel aîné, 1840.

<sup>1342</sup> Sur l'approche choisie et la méthode qui en découle, voir la sous-partie 2.3.1.1.

<sup>1343</sup> Abrégé AVM 1895.

<sup>1344</sup> ADH, série G, 3467. Abrégé RDM.

<sup>1345</sup> CASSAN (L.), MEYNIAL (E.) (éd.), *Cartulaire des abbayes d'Aniane et de Gellone publiés d'après les manuscrits originaux. Cartulaire d'Aniane*, Montpellier : Société Archéologique de Montpellier, 1898. Les références à ce cartulaire sont abrégées CA et précisent le numéro de page concerné, dans cette édition.

<sup>1346</sup> FOREVILLE (R.) (éd.), *Cartulaire du chapitre cathédral Saint-Étienne d'Agde*, Paris : CNRS éd., 1995.

<sup>1347</sup> La version manuscrite du cartulaire, rédigée par Jean Segondy, est disponible sur le site du réseau des médiathèques de Montpellier 3M. Les références qui y sont faites sont notées CVal.

<sup>1348</sup> Noté CGELL suivi de la page.

<sup>1349</sup> Abrégé CNI.

<sup>1350</sup> Abrégé CVIMA.

<sup>1351</sup> Abrégé CL.

son nom, *l'Inventaire de Briçonnet*. Il a également servi de source à Plantavit de la Pause<sup>1352</sup> qui l'a partiellement annoté pour la rédaction de sa *Chronologia præsulum Lodovensium*. L'abbé Guichard a participé à l'identification des toponymes présents dans la source. Ponctuellement, les études étymologiques y font appel ; elles se nourrissent aussi de la *Notitia provinciarum et civitatum Galliae*<sup>1353</sup> pour fournir quelques informations complémentaires sur l'historique de l'implantation. Il s'agit d'un registre compilé à la fin du IV<sup>e</sup> siècle et au début du V<sup>e</sup> siècle des dix-sept provinces et cent quinze *civitates* de la Gaule. Pour la présente étude, les références à cette charte sont faites d'après l'ouvrage de Jean-Claude-Michel Richard, *La Région montpelliéraine à l'époque préromaine (750-121 avant J.-C.)*<sup>1354</sup>. Les travaux de ce dernier portent sur la bibliographie ancienne mais souffrent d'un délai de publication de six ans qui le prive de données archéologiques<sup>1355</sup>.

Enfin, pour renseigner l'histoire des églises et des paroisses sur des périodes plus récentes, il est aussi possible d'avoir recours aux chartriers : ils conservent des documents administratifs, tels que des pièces notariales, ainsi que des lettres ou des transactions. Ils renseignent donc sur l'évolution du statut de certains édifices. Consultés lors des recherches, ces chartriers n'ont pas apporté de nouvelles informations.

### *2.2.1.3 Autres documents*

À ces documents s'ajoutent divers écrits d'érudits, qui ont conservé la trace de documents aujourd'hui perdus ou inaccessibles, à l'instar des travaux des pères bénédictins dom Claude Devic (1670-1734) et dom Joseph Vaissète (1685-1756), publiés pour la première fois entre 1730 et 1745 sous le titre *Histoire générale de Languedoc*<sup>1356</sup>. L'ouvrage, complété ensuite dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, peut être consulté ponctuellement.

Charles d'Aigrefeuille (1668-1743), docteur en théologie et chanoine de la cathédrale de Montpellier, publie une étude historique de cette ville, en quatre volumes, intitulée *Histoire*

---

<sup>1352</sup> AZAIS 1881.

<sup>1353</sup> Abrégé en *NOTITIA GALLIARUM*.

<sup>1354</sup> RICHARD 1973.

<sup>1355</sup> Voir CHRISTOL 1976.

<sup>1356</sup> Abrégé HGL, suivi du numéro, en chiffres romains, du tome, puis du numéro de colonne.



de la ville de Montpellier, depuis son origine jusqu'à notre temps, avec un abrégé historique de tout ce qui précéda son établissement<sup>1357</sup>. Il apporte quelques éléments sur le diocèse de Maguelone<sup>1358</sup>.

Certains journaux de voyage conservent également des informations intéressantes sur l'état des églises. C'est notamment le cas de ceux de Félix et Thomas Platter, qui parcourent le bas Languedoc dans les années 1552-1559<sup>1359</sup> et 1595-1599<sup>1360</sup>. Renaud de Vilback publie en 1825 *Voyage dans les départements formés de l'ancienne province de Languedoc*<sup>1361</sup>. Jean-Marie Amelin (1785-1858), professeur de dessin de l'École Royale de Génie de Montpellier, parcourt l'Hérault<sup>1362</sup> et compile notes et lithographies<sup>1363</sup>. Les esquisses réalisées à ces occasions renseignent parfois des bâtiments disparus<sup>1364</sup>. Il convient cependant de noter que, si la plupart des voyageurs accordent de l'importance aux grands monuments, ils ne prêtent que peu, ou pas d'intérêt aux églises rurales<sup>1365</sup>.

À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, sont organisées des visites pastorales<sup>1366</sup> ; toutefois, la majorité du matériel conservé concerne les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. La mise en place de ces visites, définies par la session XXIV du Concile de Trente, s'inscrit dans un contexte de multiplication des unités paroissiales. En principe, l'évêque a alors pour obligation de visiter chaque année son diocèse, en tout ou en partie. Dans les faits, la visite est souvent déléguée à des commissaires, qui mènent alors une enquête directe et recueillent les témoignages des clercs, des laïcs et des fidèles<sup>1367</sup>. L'objectif de ces visites est également de promouvoir la doctrine et les pratiques

---

<sup>1357</sup> D'AIGREFEUILLE 1737.

<sup>1358</sup> Voir la sous-partie 1.3.1.1.

<sup>1359</sup> LE ROY LADURIE 1995.

<sup>1360</sup> LE ROY LADURIE 2000.

<sup>1361</sup> VILBACK 1825.

<sup>1362</sup> Voir la sous-partie 2.1.2.1.

<sup>1363</sup> AMELIN 1827.

<sup>1364</sup> L'église romane Saint-Jacques de Prades-le-Lez a été détruite au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, mais un dessin de Jean-Marie Amelin représente son chevet (Bibliothèque municipale de Montpellier, fonds Fages, 1652RES Vol8 055).

<sup>1365</sup> Johann Georg Fisch, installé pendant une dizaine de mois à Montpellier, visite la région, décrit les paysages et les habitants, mais ne mentionne aucune église. Dans son cas, faisant l'apologie du protestantisme, il s'agit peut-être d'un choix délibéré. Voir sur ce sujet PARISOT 2001.

<sup>1366</sup> Les visites pastorales sont aujourd'hui définies comme les « journées durant lesquelles l'évêque visite son diocèse ». Disponible en ligne. Url : <https://eglise.catholique.fr/glossaire/visite-pastorale/>

<sup>1367</sup> COULET 1977.

de la vie chrétienne, en exhortant les fidèles<sup>1368</sup>. À l'issue sont rédigés des procès-verbaux qui sont conservés aux Archives Départementales de l'Hérault. À l'étude des datations des rapports conservés, la fréquence paraît irrégulière<sup>1369</sup>, mais il convient de rappeler que la somme des documents conservés ne reflète pas l'intégralité de ceux produits. Quoiqu'il en soit, ils renseignent souvent sur des travaux envisagés ou réalisés<sup>1370</sup>.

---

<sup>1368</sup> Voir sur le sujet TURCHINI 2013, p.207.

<sup>1369</sup> À titre d'exemple, les archives du XVIII<sup>e</sup> siècle conservent, pour l'église de Saint-André-de-Buèges, la trace de visites en 1743, 1751, 1763, 1767, 1768 et 1778 (ADH, G 1368). *A contrario*, pour l'église paroissiale de Saint-Étienne de Montferrier, seuls deux documents sont conservés entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle : 1684 (ADH, G 1354) et 1739 (ADH, G 1361).

<sup>1370</sup> À cette occasion, il apparaît que la communauté villageoise est en charge de l'entretien du cimetière, de la cure et de la nef. Les prêtres effectuent les réparations et rénovations du chevet et du chœur, en plus achat et réfection ornements culte.

## 2.2.2 Documents d'archives d'institutions et d'érudits locaux

Le choix a été fait de présenter les documents issus des archives en deux catégories thématiques ; celles qui ont trait à des institutions du Languedoc et sont utiles à l'étude d'une part<sup>1371</sup>, les fonds personnels attachés à des érudits ayant étudié le diocèse de Maguelone d'autre part<sup>1372</sup>. Puisque cette étude se conçoit comme une aide pour les suivantes, le parti pris est de présenter une somme importante du matériel disponible, même s'il n'a pas pu être totalement exploité, afin qu'il soit connu.

### 2.2.2.1 Archives d'institutions du Languedoc utiles à l'étude

Les Archives Départementales de l'Hérault (ADH) sont en majeure partie consultables sur le domaine départemental de Pierresvives<sup>1373</sup> et recensées sur le portail internet correspondant<sup>1374</sup>. Les différentes séries regroupent des documents liés entre eux soit par leur contenu, soit par leurs conditions d'acquisition ; suivent celles qui se sont révélées utiles à la présente étude. La série A est composée d'actes du pouvoir souverain et concerne les périodes du XI<sup>e</sup> siècle à 1790<sup>1375</sup>. La série C concerne l'intendance du Languedoc, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces deux séries permettent de suivre l'évolution des implantations humaines et sont pertinentes pour l'étude globale de l'évolution du maillage urbain. La série H est dédiée au clergé régulier et la série G au clergé séculier<sup>1376</sup>. Conservé dans la série F se trouve le fonds de l'Évêché de Montpellier (8 F), qui contient quelques d'informations ayant trait au diocèse

---

<sup>1371</sup> Voir la sous-partie 2.2.2.1.

<sup>1372</sup> Voir la sous-partie 2.2.2.3.

<sup>1373</sup> Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le dépôt archivistique s'effectuait dans d'un hôtel particulier rue Fournarié, avant que les archives ne soient translattées en 1875 dans les jardins de la préfecture puis en 1910 dans l'église paroissiale Saint-François, devenue propriété du département de l'Hérault suite à la nationalisation des biens de l'Église. Un nouveau bâtiment a été inauguré sur le même site en 1980 et les Archives sont alors réorganisées sur six niveaux, chacun disposant de trois magasins. En 2012, les Archives sont déménagées au bâtiment Pierresvives, qui se trouve à Montpellier, 907 avenue du Professeur Blayac. Cette « Cité des savoirs et du sport pour tous », conçue par l'architecte Zaha Hadid, abrite aujourd'hui les Archives départementales, la Médiathèque départementale et Hérault Sport.

<sup>1374</sup> En ligne. Url : <http://pierresvives.herault.fr/>

<sup>1375</sup> La série A comprend notamment une collection (A 1 – 16) composée de copies, réalisées au XVIII<sup>e</sup> siècle, de lettres patentes et de titres de sénéchaussées divers de Toulouse et Nîmes entre le XII<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>1376</sup> Dans la série G se trouvent notamment des registres d'insinuation pour les évêchés d'Agde (G 9), de Béziers (G 143), de Lodève (G 1079 – 1100) et de Montpellier-Maguelone (G 1181 – 1232).

de Maguelone parmi les documents datés d'« avant 1790 »<sup>1377</sup>. Les archives d'origine privée obtenues par voie extraordinaire sont regroupées dans la série J, définie légalement en 1944<sup>1378</sup> et ouverte pour l'Hérault en 1965<sup>1379</sup>. Avant l'instauration des Comités Régionaux des Affaires Culturelles (CRAC) en 1963 par André Malraux, les préfetures avaient en charge la gestion du patrimoine culturel ; aussi, la sous-série 4T des Archives Départementales de l'Hérault conserve des dossiers de classement et d'inscription au titre des monuments historiques. Enfin, le fonds J couvre la période 1790-1952 et contient des registres de catholicité de l'Évêché de Montpellier ; il renseigne ainsi l'histoire récente des édifices et de leur communauté<sup>1380</sup>.

Le recours ponctuel à ces archives peut donc permettre de renseigner le cas particulier de telle ou telle paroisse, au travers de documents qui, s'ils ont fait l'objet de sondages pour les présentes recherches, devraient faire l'objet d'une étude à part entière. Elle fournira certainement de nombreuses précisions sur les micro-histoires du diocèse de Maguelone en particulier.

#### *2.2.2.2 Fonds personnels et issus de l'activité de recherche d'érudits locaux*

Des érudits locaux et des spécialistes du patrimoine se sont intéressés aux édifices dits « romans » du diocèse de Maguelone<sup>1381</sup>. Les travaux de plusieurs d'entre eux ont été déposés et constituent différents fonds. Ceux-ci sont présentés en suivant l'ordre alphabétique des noms, soit, dans l'ordre, les fonds de Gérard Alzieu, de Jean-Marie Amelin, de Frédéric Fabrège, de Roger Hyvert, des abbés Clément et Joseph Guichard, de Henri Nodet père et fils, de Jean Segondy, de Jean Vallery-Radot, de l'abbé Augustin Villemagne. Encore une fois, la

---

<sup>1377</sup> Le fonds 8 F est structuré en neuf parties : Clergé séculier avant 1790, Clergé régulier avant 1790, Clergé des périodes constitutionnelle et concordataire, Clergé de l'archidiocèse de Narbonne, Archives de l'Évêché de Montpellier, Fonds des Ursulines de la Présentation Notre-Dame de Montpellier, Fonds de paroisses, confréries et bureaux de charité, Fonds de prêtres, religieux et érudits, Autres fonds.

<sup>1378</sup> Création par la circulaire de la Direction des Archives de France du 15 avril 1944 ; modalités de classement de cotation définies par les circulaires du 15 décembre 1965 et du 18 décembre 1998.

<sup>1379</sup> La notice descriptive est disponible sur le portail internet de Pierresvives. Url : <https://archives-pierresvives.herault.fr/archive/egf/n:34>

<sup>1380</sup> Voir l'État général des fonds (819-2021). La notice descriptive est disponible sur le portail internet de Pierresvives. Url : [https://archives-pierresvives.herault.fr/archive/egf/FRAD034\\_000000014](https://archives-pierresvives.herault.fr/archive/egf/FRAD034_000000014)

<sup>1381</sup> Voir la sous-partie 2.1.2.

consultation de ces archives se limite à des sondages ponctuels ; elles ont été sélectionnées pour leur intérêt dans le cadre d'une étude des églises, en particulier romanes, du diocèse de Maguelone.

Le fonds du père Gérard Alzieu<sup>1382</sup> regroupe des notes de recherche, notamment en lien avec ses publications, datées entre 1954 et 2008. Ce fonds, déposé en 2012, est actuellement non classé et inaccessible à la recherche<sup>1383</sup>.

Celui de l'atelier de Jean-Marie Amelin contient de nombreux dessins, dont certains concernent la région montpelliéraine<sup>1384</sup>. Les édifices sont représentés d'après une observation directe, ce qui permet de renseigner, toutes précautions prises, leur état à un moment précis<sup>1385</sup>. Un bon exemple de cette utilisation du fond est celui de l'église disparue Saint-Jacques, dont le chevet est ainsi documenté<sup>1386</sup>.

Quant au fonds Frédéric Fabrège, il est constitué de deux dépôts effectués par l'Évêché de Montpellier, en 1979 et 1985<sup>1387</sup>. Les Archives domaniales comprennent divers documents légaux liés aux propriétés des familles Fabrège et Montaud, datés de 1635 à 1949. Ceux relatifs au domaine de Maguelone<sup>1388</sup> renseignent cet épisode de la vie de la presqu'île.

Les originaux des « dossiers Hyvert » ainsi que des archives personnelles nourrissent divers fonds, notamment le Dossier personnel Pierre Hyvert<sup>1389</sup>, le Fonds Planchenault<sup>1390</sup>, le Fonds

---

<sup>1382</sup> ADH, 213 J.

<sup>1383</sup> La notice descriptive est disponible sur le portail internet de Pierresvives. Url : <https://archives-pierresvives.herault.fr/ark:/37279/vta60d6e88650a8952c>

<sup>1384</sup> Médiathèque Émile Zola (Montpellier). Le fonds se compose de 11 grands albums de dessins, réalisés entre 1820 et 1849, ayant recours à différentes techniques (aquarelle, esquisse, mine de plomb, plume, lavis d'encre de chine, lavis de sépia).

<sup>1385</sup> BOUCHÉ, JOLY 2008.

<sup>1386</sup> Voir la sous-partie 3.2.1.2.

<sup>1387</sup> Le fonds de Frédéric Fabrège conserve des documents datés entre 1635 et 1966. Il est enregistré sous la cote 18 F 1-82. Ce fonds est divisé en deux parties thématiques : Archives domaniales et Archives familiales. La notice descriptive est disponible sur le portail internet de Pierresvives. Url : <https://archives-pierresvives.herault.fr/ark:/37279/vta60ddf5cb5dc0a7f5> Il est à noter que d'autres documents divers relatifs à la famille Fabrège sont conservés aux Archives municipales de la ville de Montpellier (6 S 1 – 22), ils n'ont pas été utiles à la présente étude.

<sup>1388</sup> 18 F 29, 39, 44 : titres de propriété ; 18 H 38 : travaux ; 18 F 30 – 37 : exploitation agricole et piscicole du domaine ; 18 F 40 – 43 : contentieux et procédures ; 18 F 45 – 48, 81 : documents relatifs aux autres propriétés des familles Fabrège et Montaud.

<sup>1389</sup> Archives nationales de France (BnF), F 21 7817.

<sup>1390</sup> Médiathèque du patrimoine et de la photographie (Charenton-le-Pont).

Roger Hyvert<sup>1391</sup>. Les photographies sont numérisées sur la base Mémoire. Créée en 1995, il s'agit d'une base de données photographiques mise en ligne par le ministère de la Culture, la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, les services régionaux de l'Inventaire général du patrimoine culturel ainsi que les services des DRAC

Le fonds des abbés Clément et Joseph Guichard conserve des documents datés entre 1197 et 1947<sup>1392</sup>. Les archives de l'abbé Clément Guichard<sup>1393</sup> sont essentiellement constituées de notes de recherche manuscrites concernant la région héraultaise organisées en dix ensembles<sup>1394</sup>. L'étude complète de cette documentation dense n'a pas semblé pertinente pour la présente recherche, l'approche choisie consistant en des sondages au sujet de paroisses ou d'édifices en particulier<sup>1395</sup>.

Les divers documents produits par Henri Nodet père et Henri Nodet fils se retrouvent dans plusieurs fonds<sup>1396</sup> mais ne concernent que peu les églises du diocèse de Maguelone<sup>1397</sup>.

---

<sup>1391</sup> Archives départementales de l'Aude, 58 J, 1 – 17.

<sup>1392</sup> Le fonds Guichard conserve des documents datés entre 1197 et 1947. Il est enregistré sous la cote 15 F 1 – 37. La notice descriptive est disponible sur le portail internet de Pierresvives. Url : <https://francearchives.gouv.fr/findingaid/dc4a58b8804a60354b6cdd8b9af0635a662e337a> À noter que le fonds contient les archives de Joseph Guichard, prêtre lazariste (15 F 1) ; il s'agit de recherches concernant Saint-Vincent-de-Paul, qui n'ont pas été utilisées pour la présente étude.

<sup>1393</sup> 15 F 2 – 37.

<sup>1394</sup> Ces archives contiennent notamment des recherches sur les paroisses (15 F 3 – 9), les anciens évêchés (15 F 10 – 13) et les abbayes de l'Hérault (15 F 14 – 16). Viennent ensuite des travaux hagiographiques concernant saint Benoît d'Aniane (15 F 17), puis des recherches historiques (15 F 18 – 23) et généalogiques (15 F 24 – 27). Le fonds conserve également les prédications et sermons prononcés par l'abbé (15 F 28 – 29) et la correspondance reçue par lui (15 F 30 – 31). Viennent ensuite les notes des campagnes de fouilles archéologiques, notamment sur le site de l'oppidum celte de Murviel-lès-Montpellier à partir de 1923 (15 F 32). Enfin se trouvent les archives privées collectées par l'abbé Guichard (156 F 33 – 37).

<sup>1395</sup> Le recours à ce fonds s'est limité à des sondages effectués dans les sous-séries 15 F 3 – 9 et 15 F 10 – 13.

<sup>1396</sup> ADH, 1 J 1413 : ce fonds conserve exclusivement des plans et calques de travaux de restauration en Haute-Loire. La notice descriptive est disponible sur le portail internet de Pierresvives. Url : <https://archives-pierresvives.herault.fr/ark:/37279/vta29a646ed960c6815> ADH, 26 F 1 – 21 : ce fonds concerne exclusivement la cathédrale de Saint-Pierre (Montpellier) et l'abbaye de Valmagne (Villeveyrac). La notice descriptive est disponible sur le portail internet de Pierresvives. Url : [https://archives-pierresvives.herault.fr/archive/fonds/FRAD034\\_000000650/n:34](https://archives-pierresvives.herault.fr/archive/fonds/FRAD034_000000650/n:34)

<sup>1397</sup> Ponctuellement, des photographies sont associées aux notices d'inscription ou de classement au titre des monuments historiques.

Le fonds du chanoine Jean Segondy<sup>1398</sup> contient des notes de recherche<sup>1399</sup>. Il n'a pas pu être dépouillé dans le cadre de la présente étude mais devrait renseigner quelques éléments de micro-histoire dans le diocèse de Maguelone, notamment au sujet de paroisses rurales.

Les archives personnelles de Jean Vallery-Radot<sup>1400</sup> concernent essentiellement la période romane et notamment le Languedoc<sup>1401</sup>. Divers thèmes connexes sont abordés : l'architecture, l'art, la sculpture et l'architecture militaire romanes ou l'architecture religieuse gothique. Ces documents n'ont pas été utilisés de manière systématique dans la présente étude mais sont donnés dans un souci d'exhaustivité.

Le fonds de l'abbé Augustin Villemagne<sup>1402</sup> renseigne en particulier l'histoire du territoire de Teyran<sup>1403</sup>.

---

<sup>1398</sup> Le fonds du chanoine Jean Segondy conserve des documents datés entre 1903 et 1976. Il est enregistré sous la cote 17 F 1 – 74. La notice descriptive est disponible sur le portail internet de Pierresvives : [https://archives-pierresvives.herault.fr/archives/archives/fonds/FRAD034\\_000000641/view:fonds](https://archives-pierresvives.herault.fr/archives/archives/fonds/FRAD034_000000641/view:fonds)

<sup>1399</sup> Notamment des notices bibliographiques et notes sur quelques lieux du diocèse (17 F 46 – 50), ainsi que des notes concernant l'histoire religieuse locale (17 F 1 – 74).

<sup>1400</sup> Médiathèque de l'architecture et du patrimoine. L'inventaire détaillé du fonds, rédigé en 1994 par Yves Gallet, est complété en 2005 par Solange Gauvin ; s'y reporter pour plus d'informations.

<sup>1401</sup> Le Languedoc et la Provence sont regroupés dans le carton n°2.

<sup>1402</sup> Le fonds de l'abbé Augustin Villemagne est enregistré sous la cote 19 F 1 – 7. La notice descriptive est disponible sur le portail internet de Pierresvives. Url : <https://archives-pierresvives.herault.fr/ark:/37279/vta5f3390f906660bab> Enregistré sous le nom de « journal personnel » (19 F 1) sont compilées diverses notes et réflexions, rédigées entre 1906 et 1915.

<sup>1403</sup> Le fonds compte des copies d'actes et un inventaire, utiles à l'étude de l'histoire paroissiale de Teyran, datés en 1900 et 1915 (19 F 6).

### 2.2.3 La carte et l'image<sup>1404</sup> : documenter et représenter le territoire

Parmi les différents auteurs s'intéressant à l'architecture romane du diocèse de Maguelone, plusieurs prennent comme ensemble géographique le « bas Languedoc »<sup>1405</sup>. Celui-ci provient d'une distinction avec le Haut-Languedoc. L'Édit donné à Blois en janvier 1551 par Henri II (1547-1559) a divisé le territoire français en dix-sept recettes générales ; à cette occasion, le Languedoc est alors partagé en deux généralités, celles de Toulouse et de Montpellier, respectivement désignées comme haut et bas Languedoc. Ces deux circonscriptions administratives se composent de diocèses civils et leur territoire correspond approximativement au Languedoc dit méditerranéen. À ces concepts s'ajoute, à partir XX<sup>e</sup> siècle, celui de l'Hérault<sup>1406</sup>, qui suit alors les limites administratives départementales<sup>1407</sup>. Dans tous les cas, il s'agit d'unités territoriales contemporaines des auteurs ne traduisant aucune réalité médiévale.

La zone d'étude est concernée par un grand nombre de cartes modernes et contemporaines ; en fonction des outils et des méthodes employés pour leur réalisation, elles présentent différents biais. Par souci d'intelligibilité, le choix a été fait de se limiter aux cartes ayant permis de renseigner un grand nombre de cas, en laissant de côté celles auxquelles le recours est plus ponctuel<sup>1408</sup>. Ainsi, les cartes les plus utilisées sont présentées de manière chronologique, pour la période entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle d'abord, puis celle du XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles ensuite<sup>1409</sup>. À cela s'ajoute les photographies aériennes et les images par satellites qui permettent la localisation de vestiges<sup>1410</sup>.

---

<sup>1404</sup> Ce titre reprend humblement celui de *La Géographie par l'image et la carte, à l'usage du cours élémentaire des écoles primaires et des classes élémentaires de l'enseignement secondaire*, ouvrage publié en 1923 par A. Mame et fils à Tours.

<sup>1405</sup> Maurice Oudot de Dainville utilise le diocèse de Montpellier comme ensemble territorial dans certaines de ses recherches (DAINVILLE 1935 b ; DAINVILLE 1937 ; DAINVILLE 1940).

<sup>1406</sup> Le choix de l'Hérault comme ensemble géographique est fréquent et se retrouve notamment chez Émile Bonnet (BONNET 1905 ; BONNET 1938), Maurice Oudot de Dainville (DAINVILLE 1935 a) et Jules Renouvier (RENOUVIER 1936 et RENOUVIER 1938).

<sup>1407</sup> Le département de l'Hérault comprend trois arrondissements (Béziers, Lodève, Montpellier) dont les limites ont été ajustées par l'arrêté préfectoral du préfet de la région, publié le 29 décembre 2016 et prenant effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

<sup>1408</sup> Voir les sous-parties 2.3.2 pour l'identification toponymique notamment sur les cartes anciennes et 2.3.3 pour la localisation sur les cartes historiques.

<sup>1409</sup> Voir la sous-partie 2.2.3.2.

<sup>1410</sup> Voir la sous-partie 2.2.3.3. Sur cette méthode de localisation, voir la sous-partie 2.3.3.2.



### 2.2.3.1 Cartes historiques (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)

Des cartes représentant une partie du territoire français métropolitain antérieures au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1411</sup>, à l'instar de la table de Peutinger<sup>1412</sup> ou de divers portulans<sup>1413</sup>, ont été conservées. Cependant, l'intérêt pour la cartographie du territoire semble puiser son origine dans la « redécouverte » du texte de la *Géographie* de Ptolémée<sup>1414</sup>. L'ouvrage est ensuite diffusé, dans des éditions comprenant souvent, mais pas systématiquement, les cartes<sup>1415</sup>. Les cartographes occidentaux s'approprient alors cette *Géographie* au travers des pratiques qui ont cours à cette période, à savoir les cartes marines<sup>1416</sup>. Dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle, la cartographie, domaine de la géographie, dépend de l'astronomie<sup>1417</sup> ; aussi, la carte considérée comme la première « carte moderne » de la France<sup>1418</sup> est attribuée au mathématicien et astronome Oronce Fine<sup>1419</sup> (1494-1555). Titrée *Nova totius Galliae descriptio*, elle éditée plusieurs fois entre 1525 et 1557 et a recours à la projection trapézoïdale définie par Ptolémée<sup>1420</sup>. Une version gravée sur bois est conservée à la

---

<sup>1411</sup> WOODWARD (D.) (dir.), « Medieval Mappaemundi », dans HARLEY, WOODWARD 1987, pp.286-370. Voir aussi l'inventaire proposé par Patrick Gautier Dalché (GAUTIER DALCHÉ 2012).

<sup>1412</sup> La *Tabula Peutingeriana* ou *Peutingeriana Tabula Itineraria* est une copie médiévale d'une carte romaine, sur laquelle figurent les villes et axes routiers constituant le *cursus publicum* (CHEVALLIER 1975).

<sup>1413</sup> Aussi désignés comme carte-portulan, il s'agit de cartes de navigation représentant les ports et les côtes, usitées entre le XIII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Voir CAMPBELL (T.), « Portolan Charts from the Late Thirteenth Century to 1500 », dans HARLEY, WOODWARD 1987, pp.371-463.

<sup>1414</sup> La *Géographie* de Ptolémée a été redécouverte par un érudit byzantin qui le fait illustrer et en offre une copie à Andronic II Paléologue. L'ouvrage parvient ensuite à Florence par le biais de Manuel Chrysoloras, qui détient chaire d'enseignement du grec à partir de 1397. Il en propose une traduction en langue latine, suivi par Jacopo d'Angelo de Scarperia (GENTILE 1992 a ; GENTILE 1992 b). Il est donc souvent considéré que ce texte est redécouvert en Occident dans ce qui peut être vu comme un transfert culturel diachronique et synchronique (ESPAGNE, WERNER 1987). Cependant, il ne s'agit pas d'une redécouverte *stricto sensu* : la réputation de la *Géographie* était connue dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (GAUTIER DALCHÉ 1999).

<sup>1415</sup> Sur le sujet, voir le recensement proposé par FISCHER 1932.

<sup>1416</sup> VAGNON 2003, §16.

<sup>1417</sup> GALLOIS 1918.

<sup>1418</sup> BROU 1983.

<sup>1419</sup> Oronce Fine ou Finé, qui signe parfois ses travaux en Latin Orontius Finaeus, est un mathématicien, astronome et cartographe français. Il enseigne les mathématiques au Collège royal, à Paris. Son nom est donné en 1935 au cratère lunaire Orontius, sur la face visible de la Lune.

<sup>1420</sup> D'après Ptolémée, la projection trapézoïdale permet d'approximer la projection conique simple. Elle est mise en œuvre par des parallèles incurvés et des méridiens qui convergent vers les pôles.

Bibliothèque nationale de France<sup>1421</sup>. Elle ne contient que les noms des grandes agglomérations et ne renseigne pas de manière suffisamment précise la zone étudiée<sup>1422</sup>.

En 1553 paraît pour la première fois<sup>1423</sup> *La guide des chemins de France*, ouvrage rédigé par Charles Estienne<sup>1424</sup> (1504-1564). Il comporte un grand nombre d'informations précises, à l'instar de toponymes, de cours d'eau, de descriptions des limites géographiques ainsi que de recensements, notamment le nombre de paroisses. Cet ouvrage renseigne donc la composition du diocèse de Maguelone au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle ; cependant, le corpus de sources n'est pas cité. Ce biais méthodologique, qui concerne la plupart des cartes produites à cette période, s'accompagne souvent d'un doute quant aux différents acteurs, qui ne sont pas toujours nommés<sup>1425</sup>.

Entre la fin du XVII<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la cartographie devient un outil étatique qui permet la gérance du territoire et la mise à jour du réseau viaire, avec une visée militaire. À partir de 1668, l'Académie des sciences participe activement à la cartographie de la France en apportant de nouvelles méthodes<sup>1426</sup> qui ne sont pas immédiatement employées<sup>1427</sup>. Pourtant, la méridienne pensée par l'abbé Picard est poursuivie, sous l'égide de l'Académie

---

<sup>1421</sup> La carte est numérisée en cinq fichiers distincts dont le listing est disponible en ligne. Url : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b72002306>

<sup>1422</sup> Cette carte fait l'objet de remarques et de critiques méthodologiques. Voir notamment GALLOIS 1935.

<sup>1423</sup> D'autres versions paraissent entre 1552 et 1553, revues et complétées. Pour une étude précise de ces différentes versions, voir HERRMANN 2011.

<sup>1424</sup> Charles Estienne, qui signait parfois ses écrits sous le nom latin de Carolus Stephanus, était notamment médecin et écrivain.

<sup>1425</sup> Plusieurs spécialistes sont nécessaires à la réalisation d'une carte : un auteur, un graveur, un promoteur et un éditeur. L'auteur de la carte peut l'avoir lui-même levée sur le terrain ou l'avoir établie à partir d'autres cartes (REVERDY 1986, p.31).

<sup>1426</sup> En 1669, un rapport présente la méthode de la triangulation, qui permet de déterminer la position d'un point à partir de deux autres points de référence, en connaissant la distance qui les sépare l'un de l'autre et les angles orientés formés avec le point à localiser. Jean-Baptiste Colbert (1619-1683), souhaitant réaliser une représentation cartographique précise du royaume, a recours à Jean Picard (1620-1682). Cet astronome et géodésien français est dit « abbé Picard » ; il débute l'établissement d'une méridienne qui reste inachevée (PICARD 1671).

<sup>1427</sup> En 1693 est imprimé le premier atlas de cartes nautiques ; aucune des vingt-neuf cartes ne sont levées au moyen de la triangulation. L'atlas est de nouveau publié dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle sans mise à jour ; les cartes sont alors présentées en projection de Mercator. Voir PELLETIER 2001, p.98.

des sciences, par Jean-Dominique Cassini<sup>1428</sup> (1625-1712) vers le sud et Philippe de La Hire<sup>1429</sup> (1640-1718) vers le nord. S'ajoutent notamment au projet Jacques Cassini (1677-1756) et César-François Cassini de Thury (1714-1784), pour aboutir en 1744 à un canevas géodésique qui recouvre intégralement le territoire<sup>1430</sup>. Une première publication est réalisée ; elle compte alors dix-huit planches à l'échelle 1 :1 000 000<sup>e</sup>. Ces planches ne comportent que peu d'informations géographiques – seulement quelques cours d'eau et ensembles forestiers. À partir des levés effectués entre 1750 et 1789 est produite en 1797 la *Carte générale de la France*<sup>1431</sup>. Communément désignée comme carte de Cassini, elle a en fait été complétée par quatre générations de Cassini<sup>1432</sup>. Elle est considérée comme la première carte géométrique et topographique du royaume de France au 1/86 400<sup>e</sup>, valeur correspondant à une ligne pour 100 toises. Elle est composée de 180 feuilles accolées et d'un tableau d'assemblage qui en donne les références. Le territoire cartographié suit les frontières du royaume entre 1756 et 1815. La version conservée au département des Cartes et plans de la Bibliothèque nationale de France et disponible à la consultation en ligne par régions actuelles<sup>1433</sup> a été mise en couleur dans les années 1980. Chacune des 180 feuilles est découpée en 21 rectangles encollés sur une toile de jute, séparés de quelques millimètres afin de pouvoir replier et transporter l'ensemble. Les tables ayant servi à son élaboration sont notamment compilées et publiées par François de Dainville<sup>1434</sup>, ce qui facilite leur consultation. Gallicarte, outil interne à la Bibliothèque nationale de France, permet la géolocalisation des documents

---

<sup>1428</sup> Giovanni Domenico Cassini était un astronome et ingénieur savoisien naturalisé français en 1673. Il a corrigé la méridienne inexacte de la basilique de San Petronio de Bologne, construite en 1575 par Egnatio Danti (1536-1586). Il a notamment déterminé la vitesse de rotation de Jupiter (1665), la distance Terre-Soleil (1673) et la parallaxe du Soleil (1683). Il fut le premier directeur de l'Observatoire de Paris (1671-1712).

<sup>1429</sup> Philippe de La Hire était notamment mathématicien et astronome. Il a apporté à la géométrie les propriétés des coniques. Devenu membre de l'Académie des sciences en 1678, il enseigna au Collège de France et à l'Académie royale d'architecture à partir de 1687. Il a apporté à l'architecture une dimension mathématique, de même qu'il s'est intéressé à la taille des pierres.

<sup>1430</sup> LEVALLOIS 1988, p.22.

<sup>1431</sup> HALAIS (J.), « La cartographie au service de la monarchie : la carte de Cassini » sur <https://www.histoire-image.org/f>

<sup>1432</sup> Gian Domenico Cassini (1625-1712), Jacques Cassini (1677-1756), César-François Cassini de Thury (1714-1784) et Jean-Dominique, comte de Cassini (1748-1845).

<sup>1433</sup> Url : <https://gallica.bnf.fr/html/und/cartes/france-en-cartes/cassini-acces-par-region?mode=desktop>

<sup>1434</sup> CAL, planche XXII.

disponibles à la consultation en ligne<sup>1435</sup>. À partir de cet outil a été mis au point un tableau d'assemblage dynamique qui permet un accès rapide aux feuilles de la carte de Cassini. Sur le Géoportail est consultable l'exemplaire dit de Marie-Antoinette, daté du XVIII<sup>e</sup> siècle, géoréférencé ; ce qui permet la superposition correcte de cette carte aux autres<sup>1436</sup>. Pour la présente étude, avoir recours à la carte dite de Cassini a permis de localiser des paroisses ou des hameaux à partir de leur forme toponymique moderne. Par superposition avec les cartes actuelles, il est alors possible de formuler des hypothèses quant à la localisation de ces lieux. Dans tous les cas, les références à la carte de Cassini sont faites en donnant le numéro de la feuille.

Des cartes anciennes du Languedoc, datées entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, ont été compilées par le Père François de Dainville<sup>1437</sup>. Si le rôle de ce dernier dans l'écriture de l'histoire religieuse languedocienne a bien été étudié<sup>1438</sup>, ses contributions à la cartographie ne semblent pas avoir fait l'objet d'un intérêt scientifique avant la publication des actes du colloque international qui lui a été dédié à Paris en 2002<sup>1439</sup>. Pourtant, François de Dainville se tourne vers l'étude de l'histoire de la cartographie dès le milieu des années 1950<sup>1440</sup> ; dans une tradition historiographique qui se développe depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, il s'évertue à retrouver dans les archives des cartes qu'il qualifie d'inconnues ou d'inédites<sup>1441</sup>. Contrairement à ses prédécesseurs, son intérêt n'est pas porté sur les cartes médiévales, sur lesquelles la documentation est devenue abondante<sup>1442</sup>, mais sur des cartes modernes. La démarche<sup>1443</sup> de François de Dainville consiste généralement à la description du document, la recherche de

---

<sup>1435</sup> Le projet Gallicarte est lauréat du hackathon organisé par les Archives nationales en 2018. Voir notamment BENEDETTI, PROFIZI JOUVE 2018.

<sup>1436</sup> BURSAUX 2019.

<sup>1437</sup> Abrégé en CAL.

<sup>1438</sup> PALSKEY 2004, §1.

<sup>1439</sup> *François de Dainville. Pionnier de l'histoire de la cartographie et de l'éducation*, Colloque international organisé par l'UMR 8586, Paris, 6 et 7 juin 2002. Les actes ont fait l'objet d'une publication en 2004, sous la direction de Catherine Bousquet-Bressolier (BOUSQUET-BRESSOLIER et al. 2004).

<sup>1440</sup> PALSKEY 2004, §12.

<sup>1441</sup> DAINVILLE 1957 ; DAINVILLE 1964 ; DAINVILLE 1969.

<sup>1442</sup> PALSKEY 2004, §13.

<sup>1443</sup> La méthode employée par François de Dainville peut être vue dans la plupart de ses ouvrages, mais son étude du *Théâtre géographique du Royaume de France* des Le Clerc en est un bon exemple (DAINVILLE 1963).

ses variantes et de ses sources probables, puis l'étude de son influence sur les cartes postérieures<sup>1444</sup>. En plus de cela, le géographe compile des cartes d'après les anciennes provinces administratives qui ont constitué le royaume de France, proposant ainsi des monographies régionales d'histoire de la cartographie, suivant une méthode prisée par ses prédécesseurs et contemporains<sup>1445</sup>. Pour le Languedoc, l'ouvrage de François de Dainville contient des cartes ponctuellement réalisées afin de servir dans un contexte militaire – notamment celui des campagnes des armées royales de 1620 à 1629, contre les Camisards<sup>1446</sup>, ou la défense du littoral et de la frontière espagnole au XVIII<sup>e</sup> siècle. D'autres cartes, dressées sous l'instigation de prélats, servent des objectifs administratifs. La carte de Charles de L'Écluse<sup>1447</sup> (1526-1609) au 1 : 700 000<sup>e</sup>, parue en 1570, concerne entre autres l'est de l'Hérault et montre une laïcisation des noms de lieux<sup>1448</sup>, préférant notamment « Sambres » à « Saint-Brès ». La *Carte du Bas Languedoc* du cartographe Jean de Beins<sup>1449</sup> (1577-1651), publiée en 1626, représente la topographie héraultaise<sup>1450</sup> et les agglomérations<sup>1451</sup>. Conservée à la Bibliothèque nationale de France<sup>1452</sup>, elle permet de localiser facilement les toponymes donnés par les sources, avec quelques variations orthographiques<sup>1453</sup>.

Le Père François de Dainville, en plus de compiler ces planches, explore l'évolution de la cartographie, des modes de représentation<sup>1454</sup>, des techniques et des méthodes employées.

---

<sup>1444</sup> Palsky 2004, §14.

<sup>1445</sup> Par exemple : Chanriot 1905 ; Vacher 1908.

<sup>1446</sup> François de Dainville choisit de reproduire la carte de H. Gautier, « Les Sévennes des Camisards », selon lui « la vraie carte d'état-Major de la campagne contre les Camisards » (CAL, p.81). Elle contient des informations particulièrement intéressantes concernant l'histoire militaire de la guerre des Cévennes, avec des noms de combattants et leur emplacement, offrant ainsi une illustration des poches de résistance et des dynamiques de développement des combats.

<sup>1447</sup> Jules Charles de L'Écluse, dit aussi Charles de l'Escluse, était un médecin et botaniste flamand ayant effectué une partie de ses études à l'Université de Montpellier.

<sup>1448</sup> Gaillard 1962, p.139.

<sup>1449</sup> Jean de Beins était un ingénieur géographe militaire français.

<sup>1450</sup> Pour François de Dainville, la carte de Jean De Beins est « la première et singulière esquisse d'une carte topographique, conçue un peu comme un grand bloc diagramme » (CAL, p.26).

<sup>1451</sup> CAL, planches IV et V.

<sup>1452</sup> La *Carte du Bas Languedoc* de Jean de Beins, datée de 1626 et appartenant à la collection d'Anville, est disponible à la consultation en ligne. Url : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b531882315/>

<sup>1453</sup> Par exemple, la carte porte le toponyme « Vailloques » pour Vailhauquès et « Agnane » pour Aniane.

<sup>1454</sup> François de Dainville commente d'ailleurs la représentation du relief des cartes du XVI<sup>e</sup> siècle à « des alignements de taupinières » (CAL, p.12).

Il propose une première étude sur l'évolution des paysages et les modifications de l'environnement sur ces trois siècles<sup>1455</sup>. Avoir recours à cet ouvrage permet d'effectuer des comparaisons entre les cartes, en particulier entre la carte générale de la France de Cassini et les cartes diocésaines, où les agglomérations peuvent présenter des différences notables<sup>1456</sup> (*Vol.2, Carte IV et Carte V*).

La carte des diocèses de Béziers et d'Agde<sup>1457</sup> de Guillaume Delisle<sup>1458</sup> (1675-1726) permettent d'étudier, en négatif, le « territoire » du diocèse de Maguelone.

Dans les faits, l'absence de mises à jour de la carte dite de Cassini l'a rapidement rendue caduque. Par une ordonnance royale datée de 1827, la réalisation d'une carte générale de la France est confiée au Dépôt de la Guerre<sup>1459</sup> ; elle prend ainsi le nom courant de carte d'état-major en référence aux officiers chargés des levés<sup>1460</sup>. Les levés sont réalisés au 1 :40 000<sup>e</sup> mais l'échelle des minutes manuscrites varie ; des calques viennent se superposer au fond de carte avec des courbes de niveau mais les équidistances varient en fonction du terrain<sup>1461</sup>. En 1875 est éditée une carte au 1 :80 000<sup>e</sup> pour la France continentale<sup>1462</sup>. Sur le Géoportail est consultable l'assemblage numérique des dessins-minutes originaux de l'état-major au 1 :40 000<sup>e</sup> ; les dalles carrées de 20km de côté ont été scannées avec une résolution de 40 microns. Elles ont été géoréférencés par l'IGN, en utilisant la projection Lambert-93, afin de permettre la superposition aux cartes modernes ayant recours à cette projection.

---

<sup>1455</sup> HIGOUNET 1962.

<sup>1456</sup> Comme le note François de Dainville au sujet de ces deux cartes, « bien que proches parentes, elles ne sont pas identiques » (CAL, p.137).

<sup>1457</sup> CAL, planche XIII.

<sup>1458</sup> Guillaume Delisle, ou Guillaume de L'Isle, élève de Jean-Dominique Cassini (1625-1712), était un cartographe et géographe français.

<sup>1459</sup> Voir l'étude du colonel Henri Marie Auguste Berthaut (BERTHAUT 1898).

<sup>1460</sup> Ils utilisent la projection de Bonne et a pour ellipsoïde de référence celui de Plessis (1817). Voir COLOMBÉ 1987.

<sup>1461</sup> Les courbes de niveau sont séparées de 40m en plain et de 10m en montagne. Ce mode de représentation rend impossible de déduire l'altitude exacte d'un point.

<sup>1462</sup> Voir HUGUENIN 1948.

Bien entendu, ce rapide point sur le matériel cartographique historique disponible ne constitue par un inventaire exhaustif<sup>1463</sup> mais une sélection des cartes exploitables pour la présente étude. Malgré des biais et des faiblesses méthodologiques inhérentes à leur contexte de réalisation, ces cartes ont été choisies parce que leur échelle permet de renseigner un grand nombre d'implantations et parce qu'elles peuvent être facilement superposées aux cartes actuelles. Elles constituent le matériel nécessaire à l'identification toponymique, suivant la méthode utilisée<sup>1464</sup>.

### *2.2.3.2 Renseigner le territoire : cadastres, cartes topographiques IGN et bases de données (XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*

À la suite des plans terriers, qui manquent d'homogénéité autant dans la représentation que dans les méthodes employées, la loi du 15 septembre 1807 a institué en France le cadastre parcellaire<sup>1465</sup>, qui sert un objectif à la fois juridique et fiscal. Ses planches sont dessinées d'après des relevés produits par la méthode de l'arpentage et sont organisées par un plan parcellaire communal, un état de section et une matrice cadastrale. Le cadastre napoléonien est fréquemment utilisé pour les témoignages intéressants de microtoponymie qu'il conserve<sup>1466</sup>. Cependant, il présente deux défauts : d'une part, la fixité des évaluations et, d'autre part, l'immutabilité du plan<sup>1467</sup>.

À partir de 1828, l'étalonnage préalable du théodolite et son emploi systématique permettent la réalisation de cartes précises<sup>1468</sup>. La rénovation du cadastre est autorisée par le ministre des

---

<sup>1463</sup> Pour une proposition d'inventaire des plans et cartes locales de la France médiévale, voir par exemple GAUTIER DALCHÉ 2012.

<sup>1464</sup> Cette méthode est présentée dans la sous-partie 2.3.1.1.

<sup>1465</sup> Aussi désigné comme cadastre napoléonien, le cadastre parcellaire est construit à partir du cadastre-type défini le 2 novembre 1802 et rassemble, de manière homogène, une centaine de millions de parcelles (CLERGEOT 2007).

<sup>1466</sup> Un bon exemple peut-être celui de l'étude menée dans la Marne : BRAIDY, TAMINE 2000.

<sup>1467</sup> Ces problèmes apparaissent dans des plaintes déposées les années qui suivent son instauration. Le Dépôt de la Guerre relance alors un projet de cartographie de la France en 1815, qui nécessite un accord avec le service du cadastre.

<sup>1468</sup> Règlement du 15 mars 1827 sur les opérations cadastrales.

Finances mais le coût revenant aux communes, peu d'entre elles les effectuent<sup>1469</sup>. Le cadastre napoléonien n'est réellement révisé que par les lois du 16 avril 1930 et du 18 juillet 1974, qui placent cette entreprise à la charge de l'État. Afin de limiter les coûts, il ne s'agit pas de produire un nouveau document mais seulement de modifier ponctuellement l'ancien – conserver les anciennes limites toujours existantes, supprimer les autres, y incorporer les nouvelles.

Le terme cadastre se définit aujourd'hui comme l'ensemble des « documents utilisés par l'administration pour connaître et maîtriser le territoire sur lequel elle exerce son autorité »<sup>1470</sup>. Dans son emploi actuel en France, il désigne l'ensemble des documents ainsi que le service de la Direction générale des finances publiques (DGFIP), qui a en charge leur gestion. Disponible à la consultation en ligne, le cadastre actuel peut être interrogé par département, commune, adresse ou références cadastrales<sup>1471</sup>. La parcelle désigne l'ensemble des terrains constitués d'un seul tenant, sur un seul lieu-dit et appartenant à un seul propriétaire. Afin d'y faire référence, il est nécessaire de préciser son numéro, la référence de la section qui la contient et son préfixe. Ce dernier est égal à 000 lorsqu'il désigne une commune absorbante. *A contrario*, lorsqu'il renvoie à une commune absorbée, il sera constitué du code de la commune absorbée. Cette nomenclature est utilisée dans l'inventaire.

Le principal outil est alors le Géoportail, mis en œuvre par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), accessible en ligne depuis 2006. Il recense toutes les informations géographiques de source officielle concernant le territoire national français, fournit des visuels 2D et 3D de fonds cartographiques et photographiques, ainsi que d'informations géolocalisées superposables à ces fonds de carte. S'y trouvent des données publiques – sites protégés, occupation du sol, géologie, littoral, zones urbaines, zones à risque, patrimoine naturel, etc. – ainsi que des données produites par l'IGN, qui permettent la

---

<sup>1469</sup> Les rénovations sont autorisées une première fois en 1841 puis déclarées nulles et non avenues par un arrêté du 15 mai 1848, avant d'être de nouveau autorisées avec plusieurs réserves par l'article 7 de la loi du 7 août 1850. En 1909, seulement 365 communes avaient exploité cette loi.

<sup>1470</sup> MARIACCI 2001, p.133.

<sup>1471</sup> Avec la mise en place de la norme EDIGEO à partir de 1995, la Direction des impôts a commandé la numérisation du plan cadastral. La base de données est interrogeable et consultable en ligne. Url : <https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do> Une nouvelle interface est disponible à l'adresse <https://cadastre.data.gouv.fr/map?style=ortho>



description et la compréhension du territoire, des parcellaires cadastraux aux photographies aériennes. Toutes ces données sont accessibles sur le site Géoportail et consultables sur divers supports<sup>1472</sup>.

Depuis la démocratisation de l'utilisation d'internet et de l'informatique, plusieurs projets de bases de données interrogeables ont vu le jour. En 2001, l'Institut géographique national<sup>1473</sup> débute la réalisation d'un Référenciel à Grande Échelle : il doit s'agir d'un plan cadastral numérisé, au format vectoriel ou au format image, utilisé comme fond de carte continu. Le travail de superposition des cadastres de la DGFIP et de l'IGN montre des différences. Le projet est rebaptisé Représentation parcellaire cadastrale unique (RPCU) et sa production débute de manière effective en 2015 ; elle est à ce jour pas terminée. Les données parcellaires mises à disposition tous les trois mois par la DGFIP sont consultables et téléchargeables sur le Géoportail.

Le fichier RIVOLI<sup>1474</sup> rebaptisé FANTOIR<sup>1475</sup> est accessible gratuitement<sup>1476</sup> depuis la mise en application de l'arrêté du 16 mai 2011 relatif aux conditions de rémunération des prestations cadastrales rendues par la Direction générale des Finances publiques<sup>1477</sup>. Ce fichier, mis à jour de manière trimestrielle, ouvre des perspectives de recherche quant à l'utilisation des odonymes et toponymes du territoire mais nécessite une prise en main préalable, comme le note Alain Guerreau dans un article paru en 2016<sup>1478</sup>. Une autre ressource pourrait être le projet OpenStreetMap (OSM) : lancé le 9 août 2004 par Steve Coast (University College, London), il consiste en une base de données géographiques qui peut être consultée et complétée de manière libre par tout utilisateur. La carte repose sur l'utilisation conjointe de

---

<sup>1472</sup> Géoportail, disponible en ligne. Url : [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

<sup>1473</sup> L'IGN est créé par décret du 26 juin 1940 et succède au Service géographique de l'armée. Les statuts de l'IGN sont signés le 8 avril 1941 ; ils prévoient notamment la mise en place de l'École nationale des sciences géographiques afin de former des ingénieurs cartographes.

<sup>1474</sup> Répertoire informatisé des voies et lieux-dits.

<sup>1475</sup> Fichier annuaire topographique initialisé réduit.

<sup>1476</sup> Fichier FANTOIR, sur le site du gouvernement. Url : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/fichier-fantoir-des-voies-et-lieux-dits/>

<sup>1477</sup> Loi 16 mai 2011. Contenu disponible à la consultation en ligne sur Legifrance. Url : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGIARTI000027691778/2013-06-20/> Cette loi est modifiée par celle du 24 juin 2013, également disponible sur Legifrance. Url : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000027689200>

<sup>1478</sup> GUERREAU 2016.

logiciels permettant la création de nouvelles couches cartographiques et la modification des couches existantes. Les données sont accessibles par l'intermédiaire de ces outils d'édition et sous forme de couches de données<sup>1479</sup>, ce qui confère à OpenStreetMap une meilleure ergonomie et en fait une ressource plus simple à prendre en main. Cependant, dans le cadre de la présente étude, le FANTOIR est plus exhaustif et pertinent que les couches cartographiques du projet OpenStreetMap, ce dernier se nourrissant de sa base de données. À ces diverses bases de données s'ajoutent, bien entendu, les cartes topographiques produites par l'IGN. Ces dernières présentent avec précision le relief et les détails du terrain. Puisqu'elles sont fréquemment mises à jour, consulter simultanément deux versions différentes permet, en particulier, de mettre en évidence des changements de noms de lieux, la disparition de ruines ou les variations d'odonymes ; tous ces phénomènes sont alors utiles dans la localisation d'anciennes églises<sup>1480</sup>.

Ces différentes représentations du territoire, ainsi que ces bases de données, permettent l'élaboration d'une méthode d'identification et de localisation<sup>1481</sup>. À ces documents s'ajoutent alors les prises de vue réelles.

### *2.2.3.3 Vu du ciel : images par satellite et photographies aériennes*

Aux cartes viennent se superposer deux types différents d'images : les prises de vue aériennes d'une part, les images par satellite d'autre part. La méthode employée emprunte alors à celle de la recherche de sites archéologiques<sup>1482</sup>, pour laquelle l'intérêt de ressources de ce type n'est plus à démontrer<sup>1483</sup>. En effet, comprendre un site implique d'étudier le lieu de l'implantation et le contexte ; de fait, recourir aux systèmes de représentation du territoire est systématique<sup>1484</sup>. Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, les photographies aériennes font partie

---

<sup>1479</sup> Consultable en ligne. Url : <https://www.openstreetmap.org/>

<sup>1480</sup> En particulier, voir la sous-partie 2.3.2.2.

<sup>1481</sup> Sur la présentation de cette méthode, ainsi que ses limites et biais, voir la sous-partie 2.3.1.

<sup>1482</sup> Au sujet de cette méthode, voir la sous-partie 2.3.1. Pour la localisation sur les images par satellite et les photographies aériennes, voir la sous-partie 2.3.3.2.

<sup>1483</sup> Sarah Parcak, l'une des pionnières de l'archéologie spatiale, expose ces méthodes et leur intérêt (Parcak, 2019).

<sup>1484</sup> Voir RODIER *et al.* 2011.

intégrante de l'étude de sites archéologiques. En témoignent les travaux d'Antoine Poidebard<sup>1485</sup> (1878-1955) qui, mandaté par l'État français pour des missions de cartographie, développe une méthode de reconnaissance aérienne adaptée à la documentation archéologique<sup>1486</sup>. Les premières campagnes de cartographie aérienne de la France se placent entre 1922 et 1939. S'il est possible de mener des travaux archéologiques à partir de photos provenant de projets de couverture aérienne du territoire qui ne sont pas destinés à cette fin<sup>1487</sup>, l'échelle pose souvent problème, trop grande lorsqu'il s'agit d'identifier des vestiges ténus. Pour pallier à ce problème, il est alors possible d'employer des ballons captifs et des cerfs-volants<sup>1488</sup>. Ces outils ne pouvant être utilisés pour la présente étude, les principales images utilisées sont issues de survols de la France aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècle. Le Géoportail conserve ainsi des photographies en noir et blanc provenant de la campagne 1955 pour l'Hérault. Sur le site Remonter le temps, également géré par l'IGN, toutes les photos aériennes des missions menées depuis 1919 sont consultables à partir d'une recherche cartographique. Ainsi, pour l'est de l'Hérault, un peu plus d'un millier de missions a ponctuellement produit des images. Les plus anciennes concernent essentiellement les grandes villes et les agglomérations littorales<sup>1489</sup>, quand celles qui renseignent les zones rurales sont à l'échelle 1/25693<sup>e</sup> et ne permettent pas de discerner tous les bâtiments<sup>1490</sup>. Elles permettent toutefois d'étudier le développement des implantations, l'évolution du réseau viaire et la répartition des zones de culture.

En 2018, le Fonds européen de développement régional cofinance un projet, qui a permis de nouvelles prises de vues actuellement disponibles à la consultation sur le Géoportail. Pour ce

---

<sup>1485</sup> Le Père Antoine Poidebard était un missionnaire jésuite et archéologue français connu pour ses prospections aériennes. Capitaine observateur de réserve au 39<sup>e</sup> régiment d'aviation, il est missionné par la Société de géographie pour rechercher des points d'eau en Syrie. En 1925, il a redécouvert et cartographié dans le désert syrien le *limes* romain. Antoine Poidebard a également survolé d'autres pays du Proche-Orient et l'Arménie, contribuant à la localisation de sites archéologiques. Il a ensuite été suivi par d'autres archéologues, à l'instar de Raymond Chevallier (1929-2004).

<sup>1486</sup> Les archives d'Antoine Poidebard sont conservées à la Bibliothèque orientale de Beyrouth, à l'Université Saint-Joseph. Une exposition virtuelle est consultable en ligne. Url : <https://www.usj.edu.lb/poidebard/>

<sup>1487</sup> Voir notamment JUNG 2006.

<sup>1488</sup> Pour un point récent sur ces outils, voir BARGE, RÉGAGNON 2017.

<sup>1489</sup> En 1919, seulement les villes de Aigues-Mortes, Candillargues, Montpellier et Sète sont concernées.

<sup>1490</sup> Par exemple, le 15 juin 1946 a été pris le cliché argentique d'Assas, à l'échelle 1/25693<sup>e</sup>. Identifiant de la mission : C2643-0031\_1946\_F2743-2643\_0302.

qui concerne l’Hérault, les photographies, d’une résolution de 20cm, ont été prises en 2021 au moyen d’appareils numériques. Les ortho-images ont été produites grâce à un cofinancement du Fonds européen de développement régional<sup>1491</sup>. Tous les jeux de données sont téléchargeables sur le site Géoservices<sup>1492</sup>.

Le recours aux images prises par satellite est de plus en plus présent dans les publications<sup>1493</sup> ; elles peuvent provenir de différents projets<sup>1494</sup>. Pour la présente étude, deux types d’images ont été utilisées. Les premières proviennent de SPOT-5, satellite du CNES qui embarque un capteur panchromatique, ce qui a permis la réalisation des cartes présentées en annexe<sup>1495</sup>. Les images produites, datées entre 1986 et 2015, ont été rendues disponibles par le CNES en 2021, sur un site dédié<sup>1496</sup>. Les autres images utilisées sont fournies par le logiciel Google Earth<sup>1497</sup>, qui permet la visualisation d’assemblages de photographies satellitaires et aériennes, ce qui rend la recherche plus aisée<sup>1498</sup>.

---

<sup>1491</sup> Disponible en ligne. Url : [https://www.geoportail.gouv.fr/depot/fiches/photographies-aeriennes-RVB/geoportail\\_liste\\_partenariats\\_prises\\_de\\_vues\\_aeriennes.pdf](https://www.geoportail.gouv.fr/depot/fiches/photographies-aeriennes-RVB/geoportail_liste_partenariats_prises_de_vues_aeriennes.pdf)

<sup>1492</sup> Téléchargement des données jeux BD TOPO, SCAN 25, SCAN 100, SCAN OACI disponible en ligne. Url : <https://geoservices.ign.fr/telechargement#les-ortho-images>

<sup>1493</sup> Sur le sujet, voir en particulier MASINI, LASAPONARA 2020 ; WILLIAMS, JOHNSON 2021 et PAPADOPOULOS, DUTTON 2022.

<sup>1494</sup> Plusieurs satellites de reconnaissance optique placés en orbite entre la fin du XX<sup>e</sup> siècle et le début du XXI<sup>e</sup> siècle ont fourni des clichés exploitables ; par exemple, les satellites Keyhole 7 Gambit (KH-7), entre 1963 et 1967, et Keyhole 9 Hexagon (KH-9), entre 1971 et 1986. Le programme Landsat, piloté par la NASA et dont les premiers satellites ont été lancés en 1972, est le premier programme civil.

<sup>1495</sup> Les satellites SPOT, dédiés à la télédétection civile, ont été successivement développés par le CNES et Airbus Defence and Space, pour un total de sept satellites lancés entre 1986 et 2014. Sur les sept satellites lancés, deux sont toujours en orbite et opérationnels : SPOT-6 et SPOT-7.

<sup>1496</sup> Cette mise à disposition sous licence libre des images fait partie du programme titré SPOT World Heritage, dont l’équipe travaille actuellement pour pouvoir proposer un service de traitement des images à la demande. Voir le site dédié, disponible en ligne. Url : <https://regards.cnes.fr/user/swh/modules/60>

<sup>1497</sup> Google Earth, logiciel développé par Google depuis 2001, existe sous la forme d’un gratuiciel disponible en ligne. Url : [www.google.com/earth](http://www.google.com/earth) Il est également disponible à l’installation pour sa version professionnelle.

<sup>1498</sup> Sur la méthode employée pour la localisation d’après les images satellite et les photographies aériennes, voir la sous-partie 2.3.3.2.

### 2.3 « Car je t'ai appelée par ton nom »<sup>1499</sup> : retrouver les églises de l'ancien diocèse de Maguelone

À présent que des remarques historiques, au sujet du diocèse de Maguelone<sup>1500</sup>, et historiographiques, concernant l'art et l'architecture romanes<sup>1501</sup>, ont été formulées, il convient d'étudier directement les sources<sup>1502</sup>.

Tout d'abord, il s'agit de présenter la méthode employée lors de la lecture des sources, en formulant quelques remarques sur leur étude et le cas particulier des listes d'édifices ou de paroisses<sup>1503</sup>. Ensuite sont proposées les identifications toponymiques<sup>1504</sup> ; ce travail n'étant pas celui d'un historien ou d'un spécialiste d'onomastique, il s'agit simplement d'hypothèses qui autorisent, dans certains cas, à la localisation sur les cartes actuelles<sup>1505</sup>.

---

<sup>1499</sup> Esaïe, 43:1.

<sup>1500</sup> Voir la sous-partie 1.3.

<sup>1501</sup> Voir la sous-partie 1.1.

<sup>1502</sup> Celles-ci sont présentées dans la sous-partie 2.2.1.

<sup>1503</sup> Pour cela, voir la sous-partie 2.3.1.

<sup>1504</sup> Voir la sous-partie 2.3.2.

<sup>1505</sup> Voir la sous-partie 2.3.3.

### 2.3.1 Préalable : recherche historique et toponymie

Un premier point concerne les méthodes et les outils utilisés ainsi que les limites et les biais qui leur sont inhérents<sup>1506</sup>. Puisque l'approche repose avant tout sur l'étude de sources textuelles, il a semblé utile de rappeler quels termes en langue latine peuvent être repérés, ainsi que de regrouper plusieurs remarques, formulées suite à leur lecture<sup>1507</sup>. De même, des réflexions concernant l'approche toponymique et les ressources utilisées dans ce cadre sont présentées<sup>1508</sup>. Un cas particulier rencontré pendant l'étude est également abordé : celui de l'existence de listes d'églises ou de paroisses, données pour le diocèse de Maguelone<sup>1509</sup>.

#### 2.3.1.1 Choix de l'approche, limites et biais

Afin de proposer une vision globale des églises romanes du diocèse de Maguelone pouvant faire l'objet d'études ultérieures, il a été nécessaire de définir les limites de la recherche. Recenser les sources textuelles et les travaux d'érudits<sup>1510</sup> ainsi que faire un point sur la définition de l'art et de l'architecture romans dans ce diocèse<sup>1511</sup> ont permis de renseigner sur les études précédentes et la tradition historiographique. Il en ressort une difficulté particulière. En effet, s'il faut avoir recours aux travaux antérieurs pour déterminer quels édifices sont romans, alors vouloir tirer de ces mêmes édifices une définition de l'architecture romane n'a pas de sens : cela reviendrait à questionner des postulats posés comme axiomes de départ. Le parti a donc été pris de procéder différemment. L'approche choisie est constituée de trois phases, les deux premières étant indépendantes l'une de l'autre. D'une part, il s'agit de renseigner, par les sources textuelles étudiées, les églises qui semblent exister sur la période qui s'étend entre le début du XI<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle dans le diocèse de Maguelone<sup>1512</sup>. Ceci ne fournit aucune certitude concernant la date de mise en chantier ou de la réfection des édifices en question mais autorise à quelques observations quant à la

---

<sup>1506</sup> Voir la sous-partie 2.3.1.1.

<sup>1507</sup> Voir la sous-partie 2.3.1.2.

<sup>1508</sup> Voir la sous-partie 2.3.1.3.

<sup>1509</sup> Voir la sous-partie 2.3.1.4.

<sup>1510</sup> Voir la sous-partie 2.2.

<sup>1511</sup> Voir la sous-partie 2.1. Pour une historiographie plus générale au sujet de l'art roman, voir la sous-partie 1.1.

<sup>1512</sup> Les résultats de cette phase sont présentés dans la sous-partie 3.1.

constitution du diocèse à cette période<sup>1513</sup>. D'autre part, cette approche consiste à lister les églises connues à l'heure actuelle dans la zone géographique concernée, puis à sélectionner celles qui sont dites romanes par l'historiographie. Enfin, la troisième phase réside dans le croisement des données obtenues et à discuter certains points précis<sup>1514</sup>. Ces trois phases comportent des biais et des limites qui leur sont propres.

Il est à noter que, dans les sources étudiées, aucune ne peut être assimilable à une liste à vocation exhaustive : il s'agit plutôt de témoignages ponctuels et non pas de recensement. Toutefois, quelques listes sont présentes et peuvent être exploitées<sup>1515</sup>. Pour ce qui concerne l'étude des sources, la démarche a consisté à, dans un premier lieu, effectuer le recensement complet de chaque implantation religieuse présente dans le corpus, sans distinction de statut canonique. Pour optimiser le temps passé dans cette étape du processus, quelques tests ont été ponctuellement effectués. Ceux-ci ont permis de recenser les termes latins qui peuvent être repérés facilement et indiquent la mention d'un lieu de culte ou d'une paroisse<sup>1516</sup>.

La méthode de lecture des sources présente plusieurs biais. Tout d'abord, il est évident que seules les archives conservées, référencées, consultables et exploitables composent ce corpus<sup>1517</sup>. Ensuite, le recensement effectué à partir des éditions des cartulaires, qui ne publient pas en totalité les sources, est limité par la sélection opérée par les éditeurs<sup>1518</sup>. Le regroupement des mentions et l'association de deux expressions à un même édifice ou une même paroisse est soumis à des études toponymiques et linguistiques ; dans ce cadre, il a donc été nécessaire d'avoir recours à des dictionnaires, qui ont leurs propres biais<sup>1519</sup>. Ce travail de recensement est également limité par la capacité intellectuelle à raisonner sur un très grand nombre de données ; aussi, il est probable que des erreurs ou des oublis se trouvent dans la table générale présente en annexe (*Vol.2, Tableau des mentions d'édifices recensés*). Cette recherche se conçoit comme un premier travail qui aspire à être poursuivi.

---

<sup>1513</sup> Voir en particulier la sous-partie 3.1.2.

<sup>1514</sup> Voir la sous-partie 3.3.

<sup>1515</sup> Ces listes sont présentées et étudiées dans la sous-partie 2.3.1.4.

<sup>1516</sup> Ces termes sont recensés dans la sous-partie 2.3.1.2.

<sup>1517</sup> Pour une présentation des documents d'archives utilisés, voir la sous-partie 2.2.2.

<sup>1518</sup> Sur ces choix d'édition, voir la sous-partie 2.2.1 ; en particulier les sous-parties 2.2.1.1 et 2.2.1.2 pour celles produites par les chapitres ou le pouvoir papal.

<sup>1519</sup> Voir la sous-partie 2.3.1.3.

Il est également nécessaire de rappeler que le repérage des édifices religieux dans des sources médiévales ne constitue pas une garantie sur leur état : en effet, la mention d'une paroisse semble indiquer qu'une église est présente, mais ne renseigne pas sur le nombre de fidèles ni l'habitat qu'elle dessert. De la même manière, une église peut sembler « apparaître » au XII<sup>e</sup> siècle, mais l'absence de sources antérieures ne prouve pas qu'elle vient d'être bâtie. Sans document écrit témoignant d'un début ou d'une fin de chantier, il n'est pas possible de dater par les textes. En résumé, la mention d'un édifice dans les sources ne suffit pas, à elle seule, pour prouver une construction ou une reconstruction. La démarche consiste donc à un recensement, suivi d'une phase d'identification toponymique<sup>1520</sup>. Celle-ci doit permettre d'associer des noms de lieux dont la forme est proche mais peut avoir évolué, que ce soit à cause d'une différence de rédacteur ou de contexte de rédaction, de langue ou de période. Ceci repose donc, en grande partie, sur les travaux d'onomastique, notamment ceux de Frank Hamlin. Une nouvelle fois, son dictionnaire est daté et ses interprétations parfois critiquables<sup>1521</sup> ; aussi, l'utilisation de cette ressource s'est limitée à la vérification des associations de formes toponymiques par une approche cartographique, sans interroger l'aspect linguistique<sup>1522</sup>.

Outre cela, le recours aux travaux antérieurs pour discuter le concept d'architecture romane dans le diocèse de Maguelone pose plusieurs problèmes. Avant tout, il convient de rappeler la variabilité des critères étudiés ou utilisés par les auteurs dans la définition de ce « style ». À cela s'ajoute le fait qu'il n'existe que peu d'études archéologiques, architecturales ou stylistiques, au regard du grand nombre d'édifices ; celles-ci ont été produites à des périodes différentes, par des spécialistes divers, en appliquant des méthodes qui peuvent être datées. Bien entendu, elles sont le reflet de changements épistémologiques et d'évolutions conceptuelles<sup>1523</sup>, en témoignent par exemple les problèmes de vocabulaire rencontrés<sup>1524</sup>. Le choix a alors été fait de questionner le concept d'architecture romane dans le diocèse de

---

<sup>1520</sup> La phase d'identification toponymique est présentée dans la sous-partie 2.3.2.

<sup>1521</sup> Voir la sous-partie 2.3.1.3.

<sup>1522</sup> Cette approche est détaillée dans la sous-partie 2.3.1.3. Diverses remarques et les résultats de ces identifications sont développés dans la sous-partie 2.3.2.

<sup>1523</sup> À ce sujet, voir la sous-partie 1.1 pour ce qui concerne l'architecture et l'art romans, à la sous-partie 1.2 pour ce qui est de l'archéologie du bâti.

<sup>1524</sup> Ceux-ci sont abordés en divers endroits ; voir en particulier la sous-partie 3.3.3.1.



Maguelone en suivant plusieurs observations et hypothèses formulées par les auteurs précédents<sup>1525</sup>.

### *2.3.1.2 Nommer la Domus Dei : quelques remarques au sujet de l'étude des sources*

Quelques constats peuvent être formulés au sujet du corpus de sources étudié. Puisque l'objectif est de lister les paroisses et les édifices mentionnés, une première remarque concernant ces derniers s'impose. Si ne sont souvent cités que des toponymes, les dédicaces d'églises et les noms de paroisses sont présents dès le IX<sup>e</sup> siècle, à partir de l'épiscopat d'Abbon (875-897). En effet, lors du concile provincial tenu en 897 dans l'église Sainte-Marie de Port, identifiable au Mas Desports, sur l'actuelle commune de Marsillargues, les églises Saint-Jean de Cocon et Saint-André de Maurin, sur la commune Lattes, sont déjà mentionnées<sup>1526</sup>.

Dans un premier temps, la lecture du corpus de sources a pour objectif de repérer les implantations religieuses chrétiennes mentionnées entre le XI<sup>e</sup> siècle et le XIII<sup>e</sup> siècle. Ceci implique donc de pouvoir reconnaître l'emploi de toponymes et de pouvoir les rapprocher de la mention d'un ou de plusieurs édifices. Aussi, divers termes présents dans les sources peuvent être repérés. Celui dont l'emploi est le plus fréquent est *ecclesia*. Il peut être compris comme le nom commun « église » qui, par métonymie, désigne l'édifice où les fidèles catholiques se réunissent pour l'exercice du culte public<sup>1527</sup>. Dans les sources, les édifices sont parfois donnés sous la forme de listes de possessions ; *ecclesia* est alors à l'accusatif : « [...] *ecclesiam Sancte Eulalie et Sancte Leocadie, ecclesiam de Frontiniano, ecclesiam Sancte Marie de Aquis, ecclesiam Sancti Andree de Maurino, [...] ecclesiam de Latis, ecclesiam Sancti Michaelis de Montilio, [...] ecclesiam Sancti Baudilii de Monte Scevo [...]* »<sup>1528</sup>. En utilisant l'accusatif pluriel *ecclesias* et un toponyme, le rédacteur peut faire référence à plusieurs églises regroupées dans une même zone, sans en préciser les dédicaces : « *ecclesias de*

---

<sup>1525</sup> Voir la sous-partie 3.3.

<sup>1526</sup> Cité par ALZIEU 2006, p.14.

<sup>1527</sup> Sur les différentes acceptions du mot église, voir notamment la définition donnée par le CNRTL, disponible en ligne. Url : <https://www.cnrtl.fr/definition/eglise>

<sup>1528</sup> Acte daté du 4 mars 1187 dans lequel le pape Urbain II confirme les possessions du chapitre (BM, I, pp.177-182, en particulier 179).

*Piniano* »<sup>1529</sup> désigne les églises de Pignan et « *ecclesias de Monte Pessulano* »<sup>1530</sup> celles de Montpellier. Il est donc nécessaire de croiser les sources afin de préciser celles dont il est question. De fait, lorsque plusieurs édifices sont donnés simultanément, cela peut être interprété comme une marque de la proximité géographique entre ces édifices : « *ecclesias Sanctarum Virginium Eulalie et Leocadie de Valle* »<sup>1531</sup> renvoie à deux églises différentes, l'une dédiée à sainte Eulalie et l'autre à sainte Léocadie, portant toutes les deux le toponyme *Valle*<sup>1532</sup>. D'autres termes en langue latine peuvent être employés, à l'instar de *parrochia*, paroisse et *prior*, prieuré.

Le niveau de précision varie dans le corpus de sources, en fonction de leur période de rédaction, leur objectif et leur rédacteur notamment. Les actes de donation contiennent souvent plus d'informations quant à la localisation des édifices, en précisant le saint titulaire et le lieu-dit<sup>1533</sup>. Dans de nombreux cas, les textes ne traitent pas directement de l'édifice : les rédacteurs donnent le nom de la paroisse afin de localiser un bien. Les documents légaux, tels que les testaments, témoignent souvent de cette pratique. Par exemple, celui de Pons de Pierre, seigneur de Ganges, conservé dans le cartulaire de Maguelone, précise que le défunt fait don à son fils Raymond des biens qu'il possédait « *in parrochia Sancti Baudilii* »<sup>1534</sup>, dans la paroisse de Saint-Bauzille-de-Putois. D'autres sources détaillent parfois les objets et accessoires qui constituent la paroisse. Dans un acte daté de 1088, Adhémar Guilhem, seigneur de Montarnaud et de Saint-Martin-de-Londres, ainsi que son épouse et ses enfants, donnent à l'abbaye de Gellone l'église Saint-Martin et toutes ses possessions, incluant le cimetière paroissial<sup>1535</sup>. Citer le nom de la paroisse permet également de désigner les revenus qui lui sont associés. À son départ pour la Terre Sainte, Elzéar de Montredon abandonne au chapitre de Maguelone et à l'évêque Galtier sa part des revenus de l'église de Saint-Gély-du-

---

<sup>1529</sup> CM, I, p.44.

<sup>1530</sup> BM, I, p.68.

<sup>1531</sup> CM, I, p.43.

<sup>1532</sup> Voir la sous-partie 2.3.2.3.

<sup>1533</sup> Par exemple : « [...] *donamus vobis ecclesia qui est fundata in honore Sancti Ylarii in terminium de Villa Follones* » (AVM, pp.453-455).

<sup>1534</sup> CM, II, p.187.

<sup>1535</sup> « *Ademarus Guilelmi [...] et uxor mea, Garsendis, et filii mei [...] donamus [...] ecclesiam Sancti Martini de Lundras cum decimis et primiciis et omni cimiterio et cum omnibus ad ecclesiam pertinentibus* » (CGELL, p.471).

Fesc<sup>1536</sup>. D'une manière similaire, la comtesse Béatrice de Melgueil donne en fief à Guillaume d'Assas ses possessions « *in parrochia Sancti Andree de Albaterra* »<sup>1537</sup>, sur la paroisse de Saint-André d'Aubeterre<sup>1538</sup>.

Entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIV<sup>e</sup> siècle, des pouillés permettent une vision globale du diocèse, en conservant la trace de bénéfices qui peuvent être assimilés à des entités paroissiales. Comme cela est également le cas pour d'autres diocèses à la même période, le terme généralement employé est celui d'« *ecclesia* »<sup>1539</sup>, bien que ceux d'« *ecclesia parochialis* » et de « *par(r)ochia* » se rencontrent<sup>1540</sup>. Ce problème de vocabulaire rend difficile de préciser plus avant le statut d'un édifice d'après ce type de documentation. Il peut toutefois être observé que l'*ecclesia parochialis* désigne généralement une église isolée associée à un décimaire. À cela s'ajoutent des prieurés-cures : désignés en tant que tels, il semble que la principale particularité de ce statut soit la division des revenus entre le prieur et la cure<sup>1541</sup>. Sont également à mentionner des prieurés réguliers rattachés à des établissements monastiques.

Aussi, la plupart des mentions d'édifices ou de paroisses peuvent être repérées lors de sondages dans les sources par des termes latins spécifiques : *ecclesia*, *par(r)ochia*, *prior*. Elles sont présentes de manière éparpillée dans le corpus de sources, parfois accompagnées de quelques précisions sur leur localisation.

### 2.3.1.3 L'apport de l'étude toponymique : ressources utilisées

La toponymie peut être définie comme une branche de l'onomastique, discipline étudiant les noms de lieux, mais également leur étymologie, leur formation et leur évolution linguistique,

---

<sup>1536</sup> « *Eleazar de Monte rotundo, quidquid in decimis Ecclesiae S. Aegidii de Fisco habebat [...] communia dicti Sedis voluntarie in manu Galteri episcopi solvit et dereliquit* » (*SERIES PRAESULUM MAGALONENSIVM*, 1, p.138).

<sup>1537</sup> CM, I, p.252.

<sup>1538</sup> L'église a disparu mais devait se situer sur la commune de Teyran. Voir la sous-partie 2.3.2.2.

<sup>1539</sup> Voir par exemple PERRIN, FONT RÉAULX 1972.

<sup>1540</sup> HAUTEFEUILLE 2005, p.73.

<sup>1541</sup> ALZIEU 2006, pp.37-38.

ainsi que leur contexte d'utilisation et l'impact produit sur les sociétés<sup>1542</sup>. Dans ce cadre, le terme « toponyme » est utilisé pour désigner un nom propre attribué à un lieu. Dans les faits, la toponymie se définit aujourd'hui comme un domaine de recherche pluridisciplinaire par essence<sup>1543</sup>. Les démarches d'étude toponymique sont fondées sur plusieurs principes, empruntant notamment à la linguistique. Les méthodes varient mais consistent généralement à effectuer un travail de recherche et de recensement dans les sources historiques<sup>1544</sup>.

Il convient toutefois de rappeler qu'il existe une variation importante entre la microtoponymie administrative et celle vécue par les usagers<sup>1545</sup>. Les toponymes recensés sur les cartes font l'objet d'un état justificatif des noms (EJN) ; ce document, interne à l'IGN, recense alors les différentes variantes pour un même lieu. Il permet alors l'établissement de cartes au 25 000<sup>e</sup>, sur lesquels la densité varie entre 3 à 5 noms au km<sup>2</sup>. L'IGN met aussi régulièrement à jour son *Glossaire des termes dialectaux*, qui recense plus de 20 000 toponymes dialectaux et en propose la signification<sup>1546</sup>. Pour la présente étude, le choix a été fait de compléter cette démarche par une approche plus ethnologique, en interrogeant ponctuellement la population autochtone. Les témoignages permettent de renseigner la toponymie vécue, parallèlement à celle présente sur les cartes ou les documents officiels<sup>1547</sup>, en révélant des noms vernaculaires. Cette enquête a par exemple permis d'associer à l'expression « Capelette » – littéralement, chapelle – un petit édifice votif du XVIII<sup>e</sup> siècle sur le domaine de Fondespierre, sur le territoire de Castries. Il semble que de nombreux édifices religieux soient désignés comme « chapelle » : « la chapelle d'Issensac » pour l'église Saint-Étienne d'Issensac (Brissac), « la chapelle de Laroque » pour l'église Saint-Jean (Laroque), « la chapelle Notre-Dame » pour l'église Notre-Dame d'Aleyrac (Sauteyrargues), etc. Cet usage se retrouve sur Google Maps, notamment pour l'église Saint-Gérard (Mas-de-Londres) désignée par « chapelle Saint-Gérard ». Pourtant, un habitant du Mas-de-Londres interrogé lors de cette étude explique qu'il s'agit bien d'une « église », car l'édifice se trouve « au cœur du village ».

---

<sup>1542</sup> HUBSCHMID 1970.

<sup>1543</sup> DUFOUR 1997.

<sup>1544</sup> Voir BILLY, CHAURAND 1998.

<sup>1545</sup> MARICHY 1998.

<sup>1546</sup> Ce glossaire est mis à disposition par le Conseil National de l'Information Géographique (CNIG) sur le site de l'IGN. Url : [http://www.ign.fr/sites/all/files/glossaire\\_noms\\_lieux.pdf](http://www.ign.fr/sites/all/files/glossaire_noms_lieux.pdf)

<sup>1547</sup> FABRE 1997.

En France métropolitaine, le premier projet de grande envergure visant l'établissement de dictionnaires toponymiques régionaux est daté de 1860. Placé sous la direction du Comité des travaux historiques et scientifiques, il aboutit à la production d'une collection de 35 volumes. Ces derniers font actuellement l'objet d'une édition électronique sous la forme d'une base de données interrogeable en ligne, hébergée par le CTHS sous le nom de Dictionnaire topographique de la France<sup>1548</sup>. Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, d'autres dictionnaires toponymiques sont établis pour la France et la Grande-Bretagne<sup>1549</sup> ; ils recensent les formes anciennes de toponymes présentes dans les sources historiques à disposition. La recherche se tourne ensuite vers l'étymologie de ces toponymes<sup>1550</sup> ; des thesaurus sont constitués et rendus accessibles via internet<sup>1551</sup>.

Les hypothèses liées à la toponymie présentées dans les sous-parties suivantes se fondent en grande partie sur les travaux de Frank Hamlin et de l'abbé Cabrol. Toutefois, un autre dictionnaire, qui constitue le premier jalon dans l'étude de la toponymie historique de l'Hérault, doit être mentionné. Publié en 1865 par Eugène Thomas<sup>1552</sup> (1796-1871), il recense des formes anciennes qui ont parfois échappé à Frank Hamlin. Rédigées d'une manière succincte, les différentes notices font de cet ouvrage le produit d'une étude plus historique que toponymique. Similairement, Frank Hamlin (1935-2000), spécialiste d'onomastique et de philologie romane, a tout d'abord proposé quelques études ponctuelles portant sur des noms de domaines de la période gallo-romaine<sup>1553</sup> ainsi qu'un article de méthode<sup>1554</sup>, dans lequel il explicite sa démarche. Avec l'abbé Cabrol, il publie en 1983 *Les noms de lieux du département de l'Hérault, Nouveau Dictionnaire Topographique et Étymologique*. L'ouvrage est diffusé par le Centre d'Études Occitanes de l'Université Paul-Valéry. Deux mises à jour paraissent sous la

---

<sup>1548</sup> *Dictionnaire topographique de la France, comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, disponible en ligne. Url : <https://dicotopo.cths.fr/>

<sup>1549</sup> DAUZAT, ROSTAING 1979.

<sup>1550</sup> ROSTAING 1969.

<sup>1551</sup> Le Getty Thesaurus of Geographic Names, qui recense les noms de lieux en lien avec l'histoire de l'art, en est un exemple. Disponible en ligne. Url : <http://www.getty.edu/research/tools/vocabularies/tgn/index.html>

<sup>1552</sup> Eugène Thomas a été archiviste du département de l'Hérault et membre de la Société archéologique de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier. Il était intéressé par la géographie et la linguistique.

<sup>1553</sup> HAMLIN 1959 ; HAMLIN 1971 ; HAMLIN 1972 ; HAMLIN 1977.

<sup>1554</sup> HAMLIN 1981.

forme d'articles, en 1986<sup>1555</sup> puis en 1995<sup>1556</sup>, publiés dans la Nouvelle Revue d'onomastique. Une deuxième édition revue et augmentée est ensuite publiée en 2000<sup>1557</sup>. L'ouvrage est alors qualifié de « meilleur travail mené à l'échelle départementale sur la toponymie du domaine linguistique occitan »<sup>1558</sup> par le linguiste Jean-Pierre Chambon<sup>1559</sup> et peut être considéré comme un véritable outil de référence<sup>1560</sup>. Devenu difficilement accessible, il a été mis en ligne par les membres de l'association Études sur l'Hérault, ce qui permet une consultation et une recherche plus aisées.

Toutefois, le dictionnaire proposé par Frank Hamlin présente quelques biais qui nécessitent de prendre quelque distance, en particulier en ce qui concerne les explications étymologiques. Effectivement, les fondements lexicologiques semblent insuffisants : l'auteur n'a que peu ou pas recours aux ouvrages considérés comme des références par les autres spécialistes et il se place dans tradition de Pierre Fouché<sup>1561</sup> (1891-1967) pour ce qui concerne les théories « pré-indo-européennes »<sup>1562</sup>. Le *Dictionnaire occitan-français* de Louis Alibert<sup>1563</sup> (1884-1959) semble être la principale source d'information utilisée pour le lexique occitan par Frank Hamlin ; si cet ouvrage a fait date, en contribuant à la finalisation de la norme dite classique de l'occitan adoptée en 1945 par l'Institut d'études occitanes, il ne revêt pas, pour Jean-Pierre Chambon, de valeur scientifique<sup>1564</sup>. Les associations toponymiques et évolutions proposées ne tiennent pas toujours suffisamment compte de la phonétique<sup>1565</sup>. Aussi, les travaux de

---

<sup>1555</sup> CABROL, HAMLIN 1986.

<sup>1556</sup> CABROL, HAMLIN 1995.

<sup>1557</sup> Cette deuxième édition prend un nouveau titre : *Toponymie de l'Hérault, Dictionnaire topographique et Étymologique*. Elle comporte 2500 corrections et mises à jour.

<sup>1558</sup> CHAMBON 2002, p.115.

<sup>1559</sup> Jean-Pierre Chambon est un linguiste et philologue français notamment spécialisé dans la langue occitane et la toponymie romane.

<sup>1560</sup> Le dictionnaire peut être vu comme « la base documentaire et le point de départ de toute recherche étymologique ultérieure : une véritable somme » (CHAMBON 2002, p.115).

<sup>1561</sup> Pierre Fouché était un linguiste et philologue français.

<sup>1562</sup> Cette remarque est formulée par Heinz-Jürgen Wolf, romaniste allemand, dès la première édition du dictionnaire (WOLF 1985, p.230). Pour un point sur l'étude des racines pré-indo-européennes en toponymie dans le même contexte, voir l'article de Claude P. Boisson (BOISSON 1990).

<sup>1563</sup> Adrien Louis Marie Alibert, dit Louis Alibert, était un linguiste intéressé par la langue et le parler occitans.

<sup>1564</sup> CHAMBON 2006, p.249.

<sup>1565</sup> Ce reproche a été fait lors de la première édition de l'ouvrage par Heinz-Jürgen Wolf (WOLF 1985, p.228) mais Jean-Pierre Chambon estime que la deuxième édition ne corrige pas ce problème (CHAMBON 2002, p.115).

Frank Hamlin s'inscrit dans une tradition méridionale<sup>1566</sup>. En témoignent les références faites aux auteurs tels que Charles Rostaing (1904-1999), Louis-Fernand Flutre (1892-1978) et Charles Camproux (1908-1994) notamment, plutôt qu'à des travaux plus spécifiques<sup>1567</sup>. Quelques faiblesses méthodologiques ont également été soulevées par Jean-Pierre Chambon<sup>1568</sup>, qui reproche notamment à Frank Hamlin de rechercher à systématiquement fournir une explication pour chaque toponyme<sup>1569</sup>. Pour conclure au sujet de ce dictionnaire, il paraît intéressant de s'y référer, pour le recensement de formes toponymiques qu'il propose, avec toutes les précautions nécessaires, s'agissant d'un ouvrage daté.

Ainsi, le recours à des dictionnaires toponymiques et des bases de données spécialisées apporte des éléments utiles à la présente étude. Cependant, les hypothèses qui en découlent ne doivent pas être considérées comme des certitudes. À ce titre, l'exemple du « *loco de Mutationibus* » semble tout indiqué : le toponyme a longtemps laissé supposer que Mudaison serait une *mutatio* ; des vestige gallo-romains étaient alors recherchés lors des fouilles sous la place de la République mais aucun n'a été mis au jour<sup>1570</sup>.

#### *2.3.1.4 Cas particulier des listes de paroisses et logique géographique*

Dans le corpus de sources étudié, certains documents présentent l'intérêt de conserver des listes de paroisses ou d'édifices. Trois cas intéressants peuvent être donnés : la liste dite de Godefroid, la bulle dite d'Urbain II et la liste dite des deux synodes.

Une copie de la liste des paroisses dont Godefroid (1080-1104) aurait doté le chapitre<sup>1571</sup> est conservée dans la *Vieille Chronique de Maguelone (Vol.2, Liste des paroisses dont Godefroid*

---

<sup>1566</sup> CHAMBON 2002, p.117.

<sup>1567</sup> Au sujet d'un autre ouvrage, se reporter au compte-rendu de Heinz-Jürgen Wolf (WOLF 1984).

<sup>1568</sup> CHAMBON 2002, pp.115-116.

<sup>1569</sup> « Il convient pourtant de se persuader que, dans l'état de la documentation et des connaissances, l'explication de bon nombre de toponymes demeure impossible. Vouloir tout expliquer est le plus sûr chemin vers l'erreur et il est important pour le développement de la recherche de circonscrire, par l'élimination des solutions inacceptables, le stock des noms de lieux d'origine inconnue ou incertaine » (CHAMBON 2006, p.249).

<sup>1570</sup> RAYNAUD 1998.

<sup>1571</sup> Cette liste est présente dans l'édition du cartulaire de Maguelone (CM, I, pp.43-45).

aurait doté le chapitre). Elle comporte quarante-six toponymes<sup>1572</sup> ; vingt-six sont accompagnés de la dédicace de l'édifice en place. Le manuscrit original est déchiré à partir de l'« *ecclesiam Sancti Romani de Melgorio* » et complété d'après Arnaud de Verdale dans l'édition du Cartulaire de Maguelone. Lorsque le saint titulaire est donné sans toponyme, la logique de rédaction de la liste permet de le supposer. En effet, il semble que les édifices soient donnés en fonction de groupes géographiques. De cette manière, « *S. Virginum Eulalie* » et « *S. Leocadie de Valle* » peuvent être identifiées comme deux églises se trouvant à Valle. Il en va de même pour les couples « *S. Petri* » et « *S. Johannis de Montearbedone* », « *S. Michaelis* » et « *S. Vincentii de Salviniaco* ». Ces identifications et associations toponymiques sont proposées par Julien Rouquette et Augustin Villemagne<sup>1573</sup> et suivies par les auteurs postérieurs.

Une deuxième liste intéressante se trouve dans une bulle attribuée à Urbain II (1088-1099), qui confère au chapitre son statut organique et en liste les possessions<sup>1574</sup> (*Vol.2, Bulle d'Urbain II*). Traditionnellement datée de 1095, il n'est pas certain qu'elle soit contemporaine d'Urbain II. Pour Julien Rouquette et Augustin Villemagne, elle semble appartenir au XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle<sup>1575</sup>. Dix-neuf expressions sont données dont trois sans mention de saint titulaire, deux titulaires ne comportent pas de toponyme. La mention « *S. Eulalie* », de nouveau faite à proximité de « *S. Leocadie de Valle* », peut être interprétée. Il en va de même pour « *S. Andree* » qui suit « *S. Johannis de Buia* », identifiables, respectivement, aux communes actuelles de Saint-André-de-Buèges et Saint-Jean-de-Buèges.

Des mentions d'autres paroisses, non présentes dans ces listes, à la même période, semblent indiquer que ces deux sources n'ont pas vocation à l'exhaustivité : il en est notamment le cas pour Saint-Michel de Mujolan.

---

<sup>1572</sup> Comme le précisent Julien Rouquette et Augustin Villemagne, le parchemin le plus ancien contient trente-trois noms d'églises. Il est déchiré mais peut être complété d'après la chronique d'Arnaud de Verdale, qui l'a utilisé en tant que source (CM, I, p.45).

<sup>1573</sup> Voir la sous-partie 2.3.2.3.

<sup>1574</sup> BM, I, pp.17-19.

<sup>1575</sup> *Ibid.*



Un troisième document intéressant, de par le nombre de mentions de paroisses qu'il contient, est conservé dans le Cartulaire de Maguelone (*Vol.2, Liste dite des synodes*). Il se compose de deux listes non datées contenant les redevances dues à l'évêque par les églises du diocèse de Maguelone aux synodes de la Saint-Luc et de Pâques<sup>1576</sup>. Ces deux listes ont été éditées par Julien Rouquette et Augustin Villemagne<sup>1577</sup>, qui les placent entre la Vieille Chronique de Maguelone<sup>1578</sup> et un accord de 1109<sup>1579</sup>. Cette position suit celle du document, qui est placé hors foliotage en tête du registre E. Toutefois, rien ne permet de confirmer que cette position puisse renseigner sur la datation de la source.

Les deux listes présentent une organisation interne analogue. Pour le synode de la Saint-Luc, un premier groupe de cinquante-quatre paroisses est donné, sans précision d'une quelconque division territoriale. Les cinquante-six suivantes sont désignées comme appartenant à l'archidiaconé de Ganges, « *de archidiaconatu Agantici* »<sup>1580</sup>. Les trente-six dernières sont précédées d'un blanc dans le manuscrit. Pour le synode de Pâques, le premier groupe contient cinquante-quatre paroisses et le deuxième cinquante-six. Un troisième groupe composé de trente-cinq églises est désigné comme l'archidiaconé de Lunel, « *de archidiaconu Lunelli* »<sup>1581</sup>. Deux autres distinctions sont présentes dans cette liste : les églises « *de Dabiano* »<sup>1582</sup> et les « *capitulum ecclesiarum debencium quartones bladi* »<sup>1583</sup>.

L'étude conjointe des deux listes permet de supposer que le groupe d'églises précédées d'un blanc dans le manuscrit dans la liste synodale de la Saint-Luc pourrait être complété d'après

---

<sup>1576</sup> Un synode est défini comme l'assemblée formée par les prêtres d'un diocèse autour de leur évêque. Sa mise en place répond à un contexte de multiplication d'églises rurales, dont l'une des conséquences est de disperser les membres du clergé. Le synode est modifié au XIII<sup>e</sup> siècle, en développant sa fonction pastorale, au détriment de l'aspect judiciaire. Il est défini par le canon 16 du IV<sup>e</sup> concile du Latran. Voir AVRIL 1986, AVRIL 1988 et PONTAL 1975.

<sup>1577</sup> CM, I, pp.50-64.

<sup>1578</sup> La Vieille Chronique de Maguelone est conservée dans le registre B, folios 257v<sup>o</sup> à 259v<sup>o</sup>.

<sup>1579</sup> Il s'agit d'un « accord entre Galtier, évêque de Maguelone, et Pierre, abbé d'Aniane » daté de 1109 et conservé dans le registre E, folio 343r<sup>o</sup>.

<sup>1580</sup> CM, I, p.53.

<sup>1581</sup> CM, I, p.60.

<sup>1582</sup> CM, I, p.61.

<sup>1583</sup> CM, I, p.63.

le texte du synode de Pâques, qui précise qu'il s'agit « *de archidiaconu Lunelli* »<sup>1584</sup>. Le diocèse de Maguelone a pu être subdivisé en trois archidiaconés, ceux d'Aniane, Ganges et Lunel<sup>1585</sup>. Il peut donc être supposé que la première partie de chacune des deux listes concerne l'archidiaconé d'Aniane mais il est intéressant de noter que les rédacteurs n'ont pas pris la peine de l'indiquer.

De fait, les paroisses ne sont pas données par ordre alphabétique mais en fonction de subdivisions géographiques. L'étude de la concordance entre les listes des deux synodes indique que, en-dehors de quelques édifices<sup>1586</sup>, l'ordre reste pratiquement le même. Deux hypothèses peuvent être formulées : soit une liste sert d'exemple à l'autre, soit elles sont rédigées suivant la même logique. Dans un cas comme dans l'autre, les paroisses ne sont pas données au hasard et relèvent probablement d'une lecture géographique (*Figure 30, p.239*). Les rédacteurs semblent avoir successivement listé les paroisses en suivant cinq pôles, d'abord dans la moitié ouest du diocèse et du nord au sud.

---

<sup>1584</sup> Julien Rouquette et Augustin Villemagne proposent de restituer de la même manière le blanc dans le manuscrit (CM, I, p.55).

<sup>1585</sup> Voir la sous-partie 1.3.3.5.

<sup>1586</sup> Dans la liste du synode de Pâques, « *S. Egidio de Fisco* » et « *Volio* » sont intervertis. Plusieurs noms sont déplacés : « *Magalonensis* », « *S. Sebastiano* », « *Valle redenensi* », « *S. Vincencio de Jonqueria* », « *Brissaco* », « *Fornesio* », « *Salarone* », « *Soregio* » et « *Montearbedone* ». « *Agusanicis* », « *Veyranicis* », « *Cabreriis* » et « *Montearbedone* » ne sont pas mentionnés mais l'« *ecclesia Sancti Baudilii de Montemelo* » et « *Salvaganeira alias de Magdalena* » sont ajoutés.

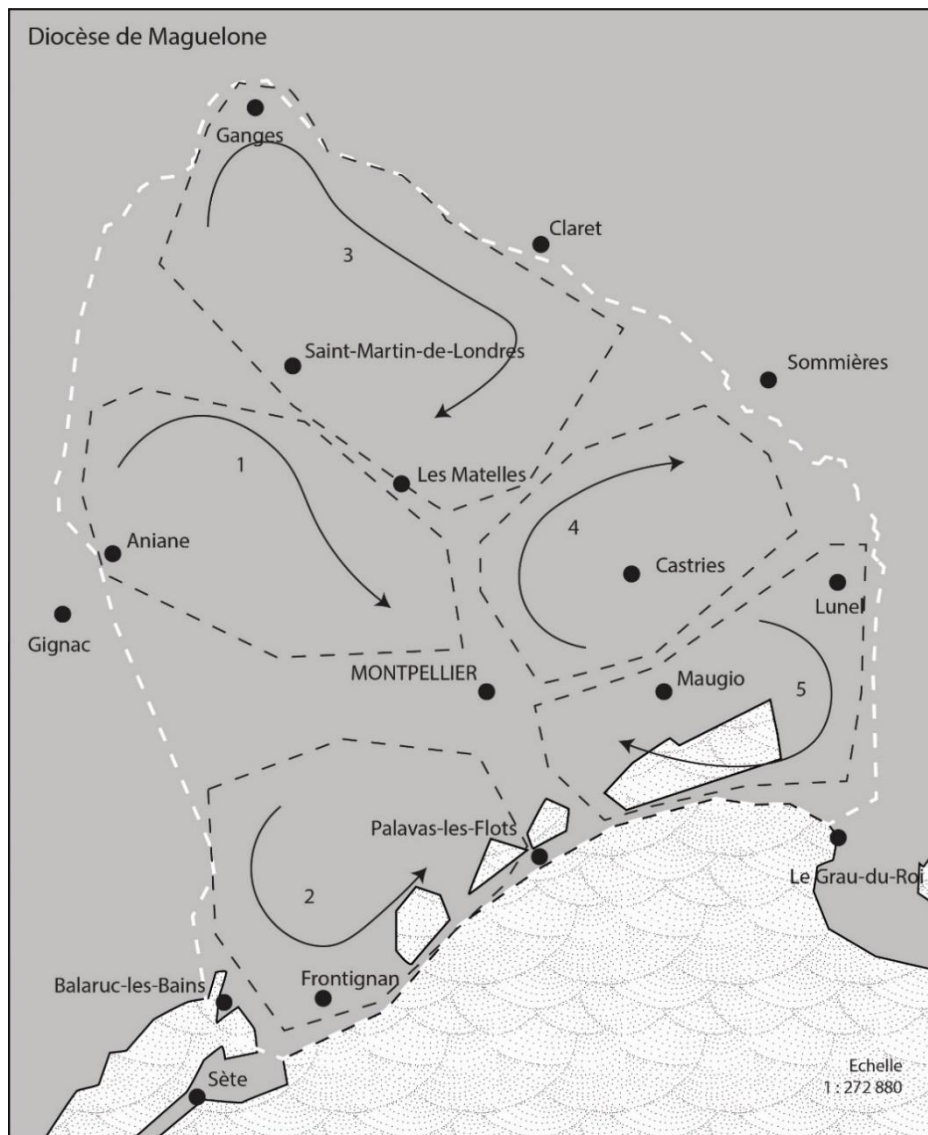


Figure 30. Carte schématique de l'ancien diocèse de Maguelone, avec mise en évidence de l'ordre de citation des paroisses dans les listes synodales.

Cependant, les listes dites des synodes ne sont pas datées. L'étude de l'évolution des toponymes mentionnés dans ces deux listes, connue par ailleurs, pourrait permettre d'étudier leur datation. L'allusion « *Montcalmesio* » provient du nom d'un *castrum* localisé à Puéchabon et mentionné dès le VIII<sup>e</sup> siècle<sup>1587</sup>. Il est ensuite associé à la paroisse Saint-Sylvestre, précédemment désignée comme Saint-Sylvestre-des-Brousses, qui est présente dans les sources vers 1100<sup>1588</sup>. Le glissement toponymique de Saint-Sylvestre-des-Brousses à Saint-Sylvestre de Montcalmès paraît avoir lieu entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup>

<sup>1587</sup> De nombreuses mentions de ce toponyme peuvent être données pour le VIII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle. Voir l'article « Can (III) » dans HAMLIN 2000, p.76.

<sup>1588</sup> CA, p.263.

siècle<sup>1589</sup>. Le tableau suivant compile les différentes formes toponymiques recensées dans le corpus de sources<sup>1590</sup>.

Allusion	Datation	Source
<i>Parrochia S. Silvestri</i>	1100	CA, p.263
<i>S. Silvestrum de Bruccias</i>	1108-1114 ou 1120-1140	CA, p.192
<i>Ecclesiam S. Silvestri de Brucis</i>	1109	CM, I, p.67
<i>S. Silvestrum de Bruciis</i>	1122	CGELL, p.297
<i>Parrochia S. Silvestri de Brucis,</i> <i>S. Silvestrum</i>	1125	CA, p.316
<i>Parrochiam S. Silvestri</i>	1187	CA, p.140
<i>Parrochia S. Silvestri de Monte Calmense</i>	1211	CA, p.155
<i>Parrochia S. Silvestri de Bruccis</i>	1213	CA, p.149
<i>Parrochia S. Silvestri de Monte Calmensi</i>	1215	CA, p.156
<i>Parroquia S. Silvestri de Bruccis</i>	1216	CA, p.380

L'emploi du déterminant « des Brousses » paraît stable tout au long du XII<sup>e</sup> siècle. Les allusions « Montcalmès » débutent au XIII<sup>e</sup> siècle et semblent remplacer l'ancien déterminant. Les listes synodales utilisant le toponyme « Montcalmès », il pourrait alors être supposé qu'elles n'auraient pas été antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle. De la même manière, le toponyme de l'église d'Aleyrac, à Sauteyargues, semble n'apparaître dans les sources qu'à partir du milieu du XIII<sup>e</sup>

---

<sup>1589</sup> Ce glissement toponymique traduit probablement le déplacement de l'église paroissiale de Saint-Hilaire de Montcalmès à Saint-Sylvestre-des-Brousses. Au sujet de cette itinérance paroissiale, voir la sous-partie 3.3.2.

<sup>1590</sup> Bien entendu, la mention faite dans la liste non datée du cartulaire de Maguelone n'est pas présente dans ce tableau.

siècle<sup>1591</sup>. La première mention bien attestée de Saint-Germain-des-Fournes, à Saint-Bauzille-de-Montmel, est datée en 1291<sup>1592</sup>. De la même façon, la paroisse Saint-Étienne de Cazevieille et son toponyme ne sont pas connus par ailleurs avant 1276<sup>1593</sup>.

Si dater les listes synodales à partir des formes toponymiques peut paraître séduisant, cette méthode présente de nombreux biais. Elle présuppose notamment que l'évolution d'un toponyme est linéaire et que l'ancienne forme s'efface toujours au profit de la nouvelle. De plus, cette démarche ne se fonde que sur peu de mentions, qui ne suffisent pas à renseigner de manière précise toute la période. Les sources écrites conservées ne sont pas révélatrices de la complexité toponymique vécue, ni de la latence qui peut exister entre l'emploi oral d'une forme et son apparition dans les sources textuelles. Il est donc difficile, au regard de ces considérations, de proposer une datation des listes des deux synodes. Les arguments toponymiques mettent seulement en évidence son caractère incertain et la nécessité d'avoir recours à d'autres sources.

Dans son travail de recherche, Gérard Alzieu ne détaille pas le cas de ces deux listes, auxquelles il renvoie pourtant en indiquant toujours la date 1331. Bien qu'il ne précise pas ce qui le pousse à utiliser cette datation, ceci constitue un élément supplémentaire invitant à la prudence quant à leur utilisation. Ainsi, lorsqu'il est fait référence à ces deux listes dans l'inventaire, le choix a été fait d'utiliser l'acronyme « s.d. » pour « sans date ».

Les listes synodales, bien que non datées, mentionnent de nombreuses paroisses sans pouvoir en attester l'existence sur la période étudiée. La logique géographique peut néanmoins permettre de déterminer une zone de recherche pour une paroisse connue par ailleurs.

---

<sup>1591</sup> HAMLIN 2000, p.8.

<sup>1592</sup> HAMLIN 2000, p.355.

<sup>1593</sup> CM, III, pp.236-237.

### 2.3.2 Identifications toponymiques

L'étude du corpus de sources permet ainsi le recensement de paroisses, d'églises et de divers établissements religieux, cités durant la période médiévale. L'objectif final étant la localisation de potentiels vestiges, il est nécessaire de pouvoir associer des formes latines anciennes à des toponymes historiques ou actuels. Cette démarche a été menée de manière systématique ; cependant, afin de rendre les résultats plus intelligibles, ces derniers sont classés en trois catégories.

Dans la première sous-partie, il est tout d'abord question des toponymes actuels dérivant, avec plus ou moins de transformations, de noms de lieux employés au Moyen Âge. Leur identification est généralement aisée, puisqu'il s'agit parfois seulement de la traduction du latin au français, avec quelques transformations phonétiques. Ces toponymes témoignent d'un phénomène déjà connu : les anciens noms d'implantations religieuses se retrouvent dans des noms de communes, de villes ou de lieux-dits.

Il existe toutefois des cas pour lesquels le souvenir semble plus ténu. L'identification se fonde alors sur des thésaurus de microtoponymie et d'odonymes. De manière très ponctuelle, interroger des locaux permet de renseigner sur des dénominations alternatives, constituant la toponymie vécue. Une synthèse de tous ces cas est proposée dans deuxième sous-partie.

Enfin, la troisième est consacrée à un cas de figure ambigu : la présence de plusieurs dédicaces, ou saints titulaires, à proximité d'un même toponyme. Ce phénomène, souvent rencontré lors de l'étude du corpus de sources, peut être révélateur de différentes réalités : paroisses ou églises différentes situées à proximité, même édifice ayant changé de dédicace ou bâtiment reconstruit.

#### *2.3.2.1 Des noms de paroisses médiévales aux communes héraultaises : phénomènes et limites de l'approche*

Parmi les toponymes conservés dans le corpus de sources, plusieurs sont facilement identifiables, soit parce qu'ils ont peu évolué depuis le moment de la rédaction, soit parce que leur évolution est bien renseignée. Un cas exemplaire peut être celui de « *Claperiis* », identifié

à Clapiers (34830)<sup>1594</sup> ; le lieu-dit « Clapiès », présent sur la carte de Cassini, atteste que le toponyme recouvre le même espace géographique<sup>1595</sup>. Plusieurs autres exemples témoignent d'évolutions toponymiques bien renseignées. Il est en le cas pour les toponymes « *Agonesio* », Agonès (34005), « *Cassiliaco* », Cazilhac (34067), « *Casa Veteri* », Cazevieille, « *Gigano* », Gigean (34770), « *Grabellis* », Grabels (34790), « *Jocone* », Jacou (34830), « *Valle Fennesia* », Valflaunès (34270). Outre l'étude de la toponymie héraultaise, il s'agit également de comprendre l'évolution des toponymes à valeur religieuse tout au long de la période médiévale. Trois grands axes peuvent structurer cette approche : l'étude de la période d'occurrence, la signification étymologique et les caractéristiques sémantiques<sup>1596</sup>. « *Sancto Egidio de Fisco* » trouve une traduction directe en français dans le toponyme Saint-Gély-du-Fesc (34980) ; de la même manière, plusieurs noms de paroisses sont devenus ceux d'agglomérations : « *Sancto Johanne de Bodia* », Saint-Jean-de-Buèges (34264) ou « *Sancto Martino de Lundris* », Saint-Martin-de-Londres (34380) en sont des exemples. Le toponyme « *Tribus Viis* », associé à la paroisse « *Sancti Martini* », attestée en 1229<sup>1597</sup>, a donné son nom au hameau de Trévières. Le même déterminant se retrouve dans l'actuelle commune de Saint-Mathieu-de-Trévières (34270). La première mention du toponyme recensée par Frank Hamlin remonte à 978<sup>1598</sup>, un lieu saint est signalé entre le XI<sup>e</sup> siècle et le XII<sup>e</sup> siècle dans le Cartulaire des Guilhems : « *ecclesia que est fundata in honore Sancti Martini de Tres Vias* »<sup>1599</sup>.

Certains cas d'identification toponymique sont moins évidents, le déterminant ayant évolué depuis la rédaction des sources médiévales en s'associant à un autre toponyme. Un acte de 1211 conservé dans le Cartulaire de Maguelone concerne l'église Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie de Beaulieu située dans la paroisse de « *Sancti Petri de Aissadaniers* »<sup>1600</sup>, Saint-Pierre d'Aissadanègues. Le Cartulaire conserve également la forme « *Aissadaneguez* » pour le

---

<sup>1594</sup> HAMLIN 2000, p.106. La mention d'une paroisse sur ce territoire est faite dès 1127, « *parochia S. Marie de Claperiis* » (CGUI, p.554) et dans le Cartulaire de Maguelone en 1144 (CM, I, p.141).

<sup>1595</sup> Carte de Cassini, n°092.

<sup>1596</sup> РАК (О.), « Еволюція латино-романських ойконімів на теренах сучасної Франції », Науковий вісник Чернівецького університету. Романо-слов'янський дискурс [en ligne], 537, 2011, pp.45-49. Url : [http://nbuv.gov.ua/UJRN/Nvchu\\_rsd\\_2011\\_537\\_12](http://nbuv.gov.ua/UJRN/Nvchu_rsd_2011_537_12)

<sup>1597</sup> CM, II, p.339.

<sup>1598</sup> HAMLIN 2000, p.406.

<sup>1599</sup> CGUI, p.541.

<sup>1600</sup> CM, II, pp.84, 85.

XII<sup>e</sup> siècle<sup>1601</sup>, qui peut lui être rapprochée. Ce lieu-dit est associé à un autre : « *id est Bello Loco* »<sup>1602</sup>, traduisible en français par « Beaulieu »<sup>1603</sup>. Comme l'indique une source de 1194 dans laquelle Raymond VI, comte de Toulouse et de Mauguio, donne aux seigneurs de Montlaur les fiefs de Beaulieu et d'Aissadanègues<sup>1604</sup>, ces deux localités doivent se trouver à proximité. Lorsque deux toponymes désignent des implantations proches, il arrive qu'ils soient réunis ; un exemple en est la commune Saint-Paul-et-Valmalle. Son nom est formé à partir de celui d'un alleu localisé dans la « *Vallis Mala* » et de la paroisse « *Sancti Pauli de Montibus Camelis* »<sup>1605</sup>, cette dernière étant également connue sous la forme Saint-Paul de Ornicio<sup>1606</sup>.

La connaissance des toponymes actuels de la zone étudiée, soit l'est de l'Hérault, ainsi que le contexte de la citation, permettent l'identification. En effet, « *Villanova* »<sup>1607</sup> doit être associée à Villeneuve-lès-Maguelone (34337), dans l'Hérault, plutôt qu'aux communes de Villeneuve dans les Alpes-de-Haute-Provence ou de Villanova en Corse-du-Sud. Toutefois, la forme latine de deux toponymes aujourd'hui différents peut être ambivalente : dans le Cartulaire de Maguelone, il est plusieurs fois fait mention de « *Muroveteri* », qui peut faire référence à deux communes héraultaises actuelles : celle de Murviel-lès-Béziers et celle de Murviel-lès-Montpellier. Dans ce cas, les sources fournissent des éléments permettant de supposer qu'il s'agit de la deuxième localité<sup>1608</sup>, en l'insérant notamment à proximité de « *Montecamelo* » dans les listes des synodes<sup>1609</sup>.

Puisqu'ils partagent le même toponyme, il semblerait séduisant de rapprocher « *Sancti Martini de Pruneto* », paroisse présente dans la bulle d'Urbain II<sup>1610</sup>, à Saint-Étienne de Prunet,

---

<sup>1601</sup> 1194 (CM, I, p.411).

<sup>1602</sup> CM, I, p.54.

<sup>1603</sup> Cette hypothèse est avancée par Frank Hamlin notamment (HAMLIN 2000, p.7).

<sup>1604</sup> « [...] *in villam Bello loco* [...] *et similiter villam de Aissadaneguez* [...] » (CM, I, p.411).

<sup>1605</sup> 1196 (CGUI, p.4665).

<sup>1606</sup> HAMLIN 2000, p.364.

<sup>1607</sup> HAMLIN 2000, p.429.

<sup>1608</sup> HAMLIN 2000, p.264.

<sup>1609</sup> CM, I, p.54.

<sup>1610</sup> BM, I, pp.17-19. Au sujet de la bulle d'Urbain II citée, probablement datée de 1095, voir la sous-partie 2.3.1.4.



connue par ailleurs dans les sources du XII<sup>e</sup> siècle<sup>1611</sup>. Prunet est alors un lieu-dit du Causse d'Aumelas<sup>1612</sup>. Toutefois, il paraît plus probable que la bulle d'Urbain II fasse référence à une ancienne église paroissiale de la banlieue sud de Montpellier, Saint-Martin de Prunet<sup>1613</sup>. Un autre cas exemplaire de ces difficultés d'associations toponymiques est celui de Sainte-Marie de « *Valle Crosa* »<sup>1614</sup>, toponyme également présent dans le cartulaire d'Aniane au début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>1615</sup> et qui renvoie à Valcrose, sur l'actuelle commune d'Aniane. Il ne doit pas être confondu avec « Valcrose », lieu-dit de la commune de Murviel-lès-Montpellier ni Valcrose, continué par « Bau Crose », sur celle de Joncels<sup>1616</sup>. Effectivement, il n'est pas rare qu'un toponyme identique soit porté par différentes localités, surtout lorsqu'il décrit un élément topographique<sup>1617</sup>.

Il convient également de rappeler que les identifications fondées sur la toponymie ne fournissent que rarement des certitudes. L'allusion « *S. Felicis de Veruna* », dans la bulle d'Urbain II<sup>1618</sup>, peut être rapprochée du « *castro de Veruna* » présent dans le cartulaire de Gellone<sup>1619</sup>. Le toponyme « *Veruna* » apparaît dans les sources dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle ; la première syllabe de l'article définitif s'est agglutinée dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle<sup>1620</sup> et deux dédicaces sont présentes : « *Sancti Felicis* » et « *Sancti Marie* »<sup>1621</sup>. Les listes non datées des synodes portent un toponyme supplémentaire : « *Sancti Felice de Palacio, alias de Veyruna* », également orthographié « *Veruna* »<sup>1622</sup>. Cet ajout du toponyme « *Palacio* » est étonnant,

---

<sup>1611</sup> Sur les formes toponymiques, voir l'article dédié dans HAMLIN 2000, p.317.

<sup>1612</sup> L'étude du prieuré et de l'église Saint-Étienne de Prunet, sur le causse d'Aumelas, est proposée dans SOUTOU 1987.

<sup>1613</sup> Saint-Martin de Prunet a apparemment été détruite pendant les guerres de religion (D'AIGREFEUILLE 1839, p.265).

<sup>1614</sup> « *S. Mariae de Valle Crosa* », 1163 (Cartulaire de Fontcaude, 1v°).

<sup>1615</sup> « *Valle que dicitur Crosa* », 1138 (CA, p.260).

<sup>1616</sup> Voir LEBEL 1956, pp.155-156, 288-289.

<sup>1617</sup> « Valcrose » serait formé de l'occitan « *val* » et du prélatin « *crosa* », signifiant ainsi « vallée profonde ». Voir HAMLIN 2000, p.414.

<sup>1618</sup> BM, I, pp.17-19. Au sujet de la bulle d'Urbain II citée, probablement datée de 1095, voir la sous-partie 2.3.1.4.

<sup>1619</sup> 1122 (CGELL, p.141).

<sup>1620</sup> Voir « Lavérune » dans HAMLIN 2000, pp.211-212.

<sup>1621</sup> Pour ce qui concerne l'association de différentes dédicaces à un même toponyme dans les sources, voir la sous-partie 2.3.2.3.

<sup>1622</sup> CM, I, pp.51, 57.

d'autant qu'il existe une église paroissiale Saint-Félix de Pallas, localisée à proximité des carrières de Pignan<sup>1623</sup> ; il est donc difficile de trancher cette question. Des transformations linguistiques et phonétiques ont aussi été opérées et ne sont pas toujours bien renseignées. Le Cartulaire de Maguelone conserve la trace du prieuré Saint-Vincentian, « *prior S. Vincenciani* », en 1230<sup>1624</sup>. Il est indiqué sur la carte de Cassini mais pas sur celles de l'état-major du XIX<sup>e</sup> siècle (*Vol.2, Figures 4 à 6*). La carte IGN de 1950 témoigne d'un lieu-dit « Saint-Micisse », forme qui résulte probablement du glissement de V- à B-. Un retour vers l'ancien nom semble s'être opéré puisque la version mise à jour en 2018 de la carte IGN porte une « église ruinée de Saint-Vincentian » (*Figure 31*).

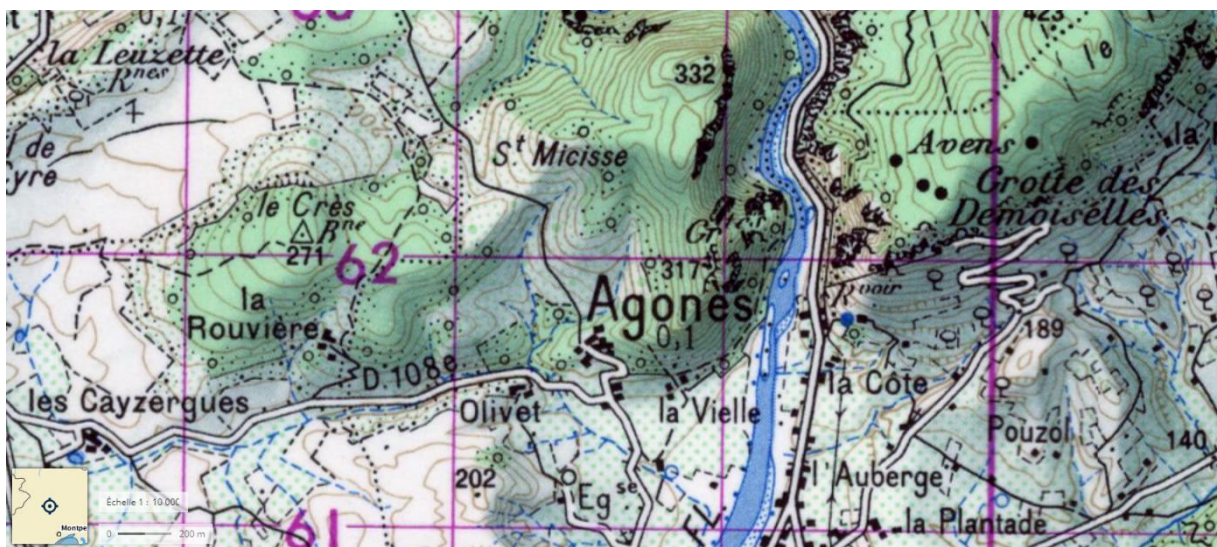


Figure 31. Extrait de la carte IGN de 1950.

Dans un autre cas, la dédicace de l'église, après avoir subi des transformations, devient le nouveau nom de lieu. L'église Sainte-Foy de Figuières, « *Sancte Fidis de Ficheiras* », est présente dans une bulle datée de 1154<sup>1625</sup>. Elle émane du pape Anastase III, qui y confirme les possessions de l'abbaye d'Aniane et indique que l'église Sainte-Foy de Figuières dépend de la paroisse de Saint-Étienne de Viols-le-Fort. Le toponyme Figuières est présent sur la carte de Cassini, continué par le « Moulin le Figuière ». À environ 1km au sud de cette localité se trouve Sainte-Foy. La carte de 1950 marque à cet emplacement un hameau Sainte-Foy alors que la

<sup>1623</sup> Voir l'article « Pallas » dans HAMLIN 2000, p.279.

<sup>1624</sup> CM, II, p.353.

<sup>1625</sup> CA, p.101.

carte de l'état-major datée de 1820 orthographe « Saintafé » (Vol.2, Figures 11 à 14). Sur la carte IGN actuelle, ce lieu-dit a pris le nom de Santafé (Figure 32).



Figure 32. Extrait de la carte de l'état-major, 1820.

Outre les transformations linguistiques, certains toponymes ont été totalement oubliés et remplacés, comme il en est le cas pour Layrargues. La paroisse « *Sancti Bartholomei de Alaranicis* » est présente en 1143 dans le Cartulaire de Maguelone<sup>1626</sup>. Le toponyme est renseigné sous la forme « *Alayranicis* » au début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1627</sup> et peut être associé à l'expression « l'église et le château d'Hairargues » au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1628</sup>. Sur l'actuelle commune de Baillargues, la carte de Cassini porte le lieu-dit « Hairargues », qui disparaît ensuite. Par superposition avec la carte de l'état-major du XIX<sup>e</sup> siècle, le nouveau toponyme semble être « Massane ». La carte IGN de 1950 comporte une croix à cet emplacement, qui est devenu l'actuel domaine de Massane (Vol.2, Figures 31 à 35).

Ainsi, les sondages effectués dans le corpus de sources permettent de lister de nombreux noms d'anciennes paroisses. Leur identification aux noms de communes, de villes ou de lieux-dits actuels permet une première compréhension de l'espace du diocèse de Maguelone entre le XII<sup>e</sup> siècle et le XIII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1626</sup> CM, I, p.138.

<sup>1627</sup> « *ecclesie Sancti Bartholomei de Alayranicis* », 1264 (CM, III, p.55).

<sup>1628</sup> Hypothèse déjà formulée par Frank Hamlin (HAMLIN 2000, p.212).

### 2.3.2.2 Cristalliser le souvenir : microtoponymie, odonymie, toponymie vécue

Identifier les toponymes présents dans les sources médiévales à leur forme actuelle révèle de nombreux cas de transformations phonétiques et linguistiques, quelques disparitions, ainsi que la cristallisation du souvenir d'une paroisse disparue. Dans ce contexte, l'étude de la microtoponymie paraît intéressante. Elle peut être renseignée par le FANTOIR<sup>1629</sup> ou les cartes anciennes et conserve souvent d'anciens noms de lieux<sup>1630</sup>. À titre d'exemple, le prieuré Saint-Jean de Fréjorgues<sup>1631</sup> est présent sur la carte de Cassini dans la localité qui en poursuit le nom<sup>1632</sup> : le domaine de Fréjorgues, au sud de Saint-Marcel-le-Vieux. La survivance du nom d'une implantation religieuse dans la dénomination de tènements est fréquente : le souvenir de l'église Saint-Michel de Villapaterne se retrouve au tènement « Saint-Michel », sur la commune de Gigean ; celui de l'église Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie de Sesteyrargues, au tènement « Notre-Dame », commune de Montarnaud. Dans ce dernier cas, le ruisseau a également pris pour hydronyme « Notre-Dame ». Un cas similaire est celui de l'église Saint-Romain, ou Saint-Rome, à Aniane : annexe de Saint-Saturnin, cette église mentionnée au XI<sup>e</sup> siècle<sup>1633</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1634</sup> est rappelée par le nom du tènement et de la source, ou « fontaine Saint-Rome » (*Figure 33, p.249*).

---

<sup>1629</sup> Le Fichier Annuaire Topographique Initialisé Réduit ou FANTOIR, anciennement fichier RIVOLI, répertorie les noms de voies et lieux-dits. Exhaustif, il est donc particulièrement utile. Sur ce document, voir la sous-partie 2.2.3.2.

<sup>1630</sup> Se reporter notamment à MARIACCI 2001.

<sup>1631</sup> HGL, V, c.2005.

<sup>1632</sup> Carte de Cassini, n°092.

<sup>1633</sup> « *ad Sanctum Romanum* », 1036-1060 (CA, p.197).

<sup>1634</sup> « *in cimiterio Sancti Romani* », 1203 (CA, p.302).





Figure 33. Extrait de la carte IGN de 1950. Au centre, la fontaine de Saint-Rome.

De la même manière, les odonymes sont utiles à l'étude<sup>1635</sup> : ils sont constitués d'un couple composé d'un nom individuel ou commun et d'un indicateur du type de voie. Ces voies ont parfois cristallisé des éléments de microtoponymie, permettant alors de restituer un contexte disparu<sup>1636</sup>. De cette manière, des implantations particulières et des bâtiments peuvent se retrouver dans d'actuels noms de rues<sup>1637</sup> : avenue des Moulins à Montpellier, rue de la Fontaine à Lunel, rue de l'Église au Mas-de-Londres, rue du Tour du Château à Entre-Vignes, etc. La paroisse Saint-Drézéri de Courbessac survit ainsi dans le « chemin du Courbessac », sur la commune de Saint-Drézéry. L'église paroissiale disparue Saint-Barthélémy, qui se trouvait au-delà du faubourg de la Saunerie à Montpellier, a donné son nom à la rue Saint-Barthélémy. Une autre église paroissiale, cette fois à l'intérieur de la commune clôture, dédiée à la sainte Croix, est rappelée par la rue Sainte-Croix qui dessert la place de la Canourgue. Une croix dressée sur cette place lui est dédiée.

Dans tous les cas, le croisement des données permet souvent de formuler des hypothèses. Les listes synodales associent deux toponymes dans l'expression « *Albaterra, id est de*

<sup>1635</sup> Les Actes du colloque tenu à Aix-en-Provence les 11 et 12 décembre 1998, bien qu'opposant de manière manichéenne la ville à la campagne, regroupent une série d'articles bien documentés qui abordent de nombreux points de microtoponymie (BOUVIER, GUILLON 2001).

<sup>1636</sup> BOUVIER 1999.

<sup>1637</sup> Voir également BARRAL 1989.

*Tairano* »<sup>1638</sup>. L'allusion « *Tairano* » peut être facilement rattachée à Teyran<sup>1639</sup> ; ce toponyme apparaît dans le corpus de sources vers 1200<sup>1640</sup>. Au XII<sup>e</sup> siècle sont documentées la paroisse Saint-André d'*Albaterra*<sup>1641</sup> et la chapelle Sainte-Colombe d'*Albaterra*<sup>1642</sup>. La première a disparu des cartes actuelles. À proximité de Teyran se trouve le lieu-dit « Saint-André », qui peut en être la survivance, de même que le « chemin de Saint-André » qui croise la « rue d'Aubeterre ». Des vestiges pourraient être recherchés dans cette zone<sup>1643</sup>.

La toponymie vécue, qui peut permettre de localiser des édifices disparus, a été utilisée afin de retrouver l'église disparue Saint-Denis de Ginestet. La carte de Cassini localise la circonscription au sud-est de Lansargues et au sud de Saint-Nazaire de Pesan mais les cartes postérieures n'en font plus mention. En 1657, « l'Évêque, se trouvant en visite à Lansargues, voulut aller voir Saint-Denis : on lui montra l'endroit où furent l'église et le cimetière, séparés par un chemin »<sup>1644</sup>. Un témoin natif de Lansargues, interrogé dans le cadre d'une étude d'onomastique, propose la dénomination orale de « Saint-Denis » pour un hameau près du Mas Saint-Jean<sup>1645</sup>. Celui-ci pourrait correspondre à la Métairie de Saint-Jean donnée par la carte de Cassini. À proximité se trouve le lieu-dit Clausade Saint-Denis, qui conserve peut-être le déterminant de l'ancienne église (*Vol.2, Figures 80 à 82*).

De même, des constructions récentes peuvent continuer d'anciens noms de lieux. La paroisse « *Sancti Johannis de Cucone* » est formée sur le toponyme « *Cucone* », également orthographié « *Caucone* » en 1116<sup>1646</sup> et « *Cocon* » en 1146<sup>1647</sup>. Elle donne son nom à une

---

<sup>1638</sup> CM, I, p.55.

<sup>1639</sup> Cette hypothèse est formulée par Frank Hamlin (HAMLIN 2000, p.396).

<sup>1640</sup> CM, I, p.449.

<sup>1641</sup> « *parrochia S. Andree de Albaterra* », 1167 (CM, I, p.252).

<sup>1642</sup> « *capelle S. Colombe de Albaterra* », 1114 (CM, I, p.142).

<sup>1643</sup> La carte IGN actuelle marque la présence de ruines au pied de la colline de Cabimont, entre le Salaison et Massillon.

<sup>1644</sup> Voir GRASSET-MOREL 1907.

<sup>1645</sup> MARICHY 1998.

<sup>1646</sup> CM, I, p.84.

<sup>1647</sup> CGUI, p.391.

décimarie<sup>1648</sup>. Le toponyme se retrouve encore en 1577, où existe un lieu appelé « Mas de Cocou »<sup>1649</sup>. En 1252, le toponyme est précisé « *de Cocone ad Latas* »<sup>1650</sup>, indiquant qu'il faut rechercher cette ancienne paroisse dans les environs immédiats de la ville de Lattes. La carte de Cassini et le plan cadastral de 1819 ne semblent recenser aucun toponyme qui pourrait y correspondre. La lecture des cartes actuelles renseigne sur l'existence d'un lotissement, Plan du Mas de Cocon, au nord de Maurin, quartier de la commune de Lattes. Il est envisageable que le nom de ce lotissement, qui se trouve dans la continuité de celui du mas, ait ainsi cristallisé le souvenir de la paroisse Saint-Jean de Cocon – mais pas nécessairement son emplacement historique.

Effectivement, le souvenir d'un toponyme ou sa continuation sous une forme similaire ne signifie pas qu'il s'agit de son emplacement exact. La paroisse de Notre-Dame de Nieut, dite aussi Saint-Sauveur ou Sainte-Marie, est présente dans les sources médiévales<sup>1651</sup>. Son souvenir se retrouve dans le tènement de Nieux, à l'est de Balaruc-les-Bains. Toutefois, l'église est mentionnée en compagnie de « l'île sur laquelle elle est située »<sup>1652</sup>. Il s'agit probablement de l'île Saint-Sauveur, sur l'étang de Thau<sup>1653</sup>. Cette hypothèse peut être confirmée par la carte d'état-major du XIX<sup>e</sup> siècle (*Vol.2, Figures 43 à 45*).

Ainsi, l'étude microtoponymique peut permettre de formuler des hypothèses quant à la localisation de lieux aujourd'hui disparus ; toutefois, il ne faut pas considérer qu'une rue portant le nom d'un édifice en continue, outre le souvenir, un emplacement exact. Cette approche vise uniquement à nourrir une vision globale du diocèse de Maguelone, dans lequel l'échelle ne demande pas autant de précision<sup>1654</sup>.

---

<sup>1648</sup> « *Parrochia S. Johannis de Cocone, feudum de Cocone, feudi de Cocono, villam de Cocone* » (CM, I, pp.213-214, 217-218, 222) ; « *decimaria S. Johannis de Cocone* », 1171 (CGUI, p.395).

<sup>1649</sup> HGL, XII, c.1234

<sup>1650</sup> CM, II, p.704.

<sup>1651</sup> Par exemple : « *locum qui vocatur Neut* » (CGUI, p.178).

<sup>1652</sup> « *ecclesiam Sancte Marie de Niout, cum insula in quo sita est* » (BM, II, p.129).

<sup>1653</sup> FABRE 1892, p.79.

<sup>1654</sup> Voir la sous-partie 3.1.2.

### 2.3.2.3 Un cas particulier : l'association de plusieurs dédicaces au même toponyme

Comme il a été précisé précédemment, un même toponyme peut être adjoint à différents saints titulaires. Par exemple, le toponyme « *Vendranicis* », qui a évolué jusqu'à la forme Vendargues connue aujourd'hui<sup>1655</sup>, est associé à deux dédicaces : Saint-Michel<sup>1656</sup> et Saint-Théodorit<sup>1657</sup>. La deuxième forme est bien datée de 1144 tandis que la première appartient probablement au début du XII<sup>e</sup> siècle. Deux hypothèses peuvent être formulées. Tout d'abord, les sources pourraient faire référence à deux édifices différents, l'un dédié au saint Michel et l'autre au saint Théodorit. Dans ce cas, ils ont pu être en usage simultanément, ou l'un a pu remplacer l'autre. *A contrario*, il pourrait aussi s'agir du même édifice dont la dédicace a changé entre la rédaction des deux documents.

Le cas des deux églises de *Valle*<sup>1658</sup> est un bon exemple de la première hypothèse. Dans un acte conservé dans le Cartulaire de Maguelone qui peut être daté entre 1080 et 1104, l'évêque Godefroid (1080-1104) fait don au chapitre cathédral de deux églises : « *ecclesias Sanctarum Virginium Eulalie et Leocadie de Valle* »<sup>1659</sup>. Le toponyme « *Valle* » est attesté dans ce Cartulaire en 1095<sup>1660</sup> et par ailleurs tout au long des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles<sup>1661</sup>, durant lesquels la forme « *Miravalle* » apparaît<sup>1662</sup>. En effet, l'expression « *staris quod est in Valle et vulgo nominatur Forcia* » attestée en 1164 est réduite à « *la forsa de la Val* » en 1196. En 1213, Sainte-Eulalie de « *Miravalle* » est une paroisse<sup>1663</sup> ; « *Miravalle* » peut être identifié à l'actuelle ville de Mireval<sup>1664</sup>. Celle-ci est distante de Vic-la-Gardiole d'environ 2km. Dans les

---

<sup>1655</sup> Voir notamment HAMLIN 2000, p.419.

<sup>1656</sup> CM, I, p.98.

<sup>1657</sup> CM, I, p.142.

<sup>1658</sup> Pour Frank Hamlin, le toponyme *Valle* est formé sur le substantif *val*, qui peut signifier deux concepts différents en fonction de son genre ; le substantif occitan masculin est dérivé du latin *vallum*, dont une traduction proposée par Frank Hamlin est « fossé ». Il s'applique aux petits cours d'eau. La version féminine de ce terme provient du latin *vallem* et désigne plutôt une « vallée ». Pour le problème de confusion entre ces deux mots, voir les rubriques (1) Val et (2) Val dans HAMLIN 2000, p.412.

<sup>1659</sup> CM, I, p.43.

<sup>1660</sup> Voir l'article « Mireval » dans HAMLIN 2000, p.247.

<sup>1661</sup> « *de forcia et de honore Valle* », 1155 (HGL, V, c.1176) ; « *staris quod est in Valle, et vulgo nominatur Forcia* », 1164 (CM, I, p.237) ; « *la forsa de la Val* », 1196 (CGUI, p.539).

<sup>1662</sup> « *castro de Miravalle* », 1213 (CM, II, p.113).

<sup>1663</sup> « *in parochia Sancta Eulalie de Miravalle* », 1213 (CM, II, p.112).

<sup>1664</sup> HAMLIN 2000, p.247.



listes synodales, il est question du « prier de Sainte-Eulalie et Léocadie de Vic »<sup>1665</sup>. Pour Gérard Alzieu, les deux églises sont réunies à cette période<sup>1666</sup>. L'église Sainte-Eulalie de Mireval a disparu mais son nom est continué dans le tènement « Sainte-Eulalie », à 1km au nord-ouest. Le service paroissial semble avoir été transféré à l'église du *castrum*, initialement dédiée à saint Louis et prenant le titre de Sainte-Eulalie après les guerres de religion<sup>1667</sup>. L'église Sainte-Léocadie de Vic-la-Gardiole, quant à elle, est l'église du *castrum* dont la construction est autorisée par l'évêque Jean de Montlaur<sup>1668</sup>. Ainsi, dans ce cas, le même toponyme « Valle » a pu être associé à deux dédicaces différentes, s'agissant de deux églises. D'autres cas peuvent être donnés, comme celui de « Porsano », Poussan<sup>1669</sup>, nom de lieu pour lequel les sources donnent deux saints titulaires : saint Pierre au X<sup>e</sup> siècle<sup>1670</sup> puis saint Vincent à partir de 1330<sup>1671</sup>. Le premier renvoie à l'église paroissiale connue sous la dédicace Saint-Pierre et Saint-Paul, prieuré-cure dépendant du monastère de Montmajour<sup>1672</sup> puis de l'abbaye de la Chaise-Dieu (Haute-Loire) à partir de 1116<sup>1673</sup>. La dédicace « *Sancti Vincentii* » concerne l'église Saint-Vincent de Jonquières, dépendant également de cette abbaye<sup>1674</sup>. Les sources renseignent également deux églises sur le territoire de Montaubérou : « *ecclesias S. Petri et S. Johannis de Montarbidone* »<sup>1675</sup> ; la première est conservée en élévation.

Le recensement de plusieurs saints titulaires en lien avec le même toponyme peut également indiquer un changement de dédicace. Cette hypothèse se fonde généralement sur la disparition de l'ancienne forme au profit de la nouvelle dans les sources. Le cas de

---

<sup>1665</sup> « *prior de Sancta Eulalia et Leocadia de Vico* », s.d. (CM, I, p.52).

<sup>1666</sup> ALZIEU 2006, p.149.

<sup>1667</sup> Cette église est abandonnée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour un nouvel édifice inauguré en 1901 (ALZIEU 2006, p.149).

<sup>1668</sup> CM, I, p.211.

<sup>1669</sup> HAMLIN 2000, p.312.

<sup>1670</sup> HGL, V, c.234.

<sup>1671</sup> CM, V, p.125.

<sup>1672</sup> Berthe, vicomtesse de Melgueil, fait don de l'église Saint-Pierre de Poussan au monastère de Montmajour en 960 (HGL, V, c.234).

<sup>1673</sup> L'évêque Galtier fait don de l'église Saint-Pierre de Poussan à l'abbé de la Chaise-Dieu en 1116 (CM, I, p.84).

<sup>1674</sup> L'évêque Galtier fait don de l'église Saint-Vincent de Jonquières à l'abbé de la Chaise-Dieu en 1116 (CM, I, p.84).

<sup>1675</sup> 1165-7 (HGL, V, c.57).

« *Veyranicis* »<sup>1676</sup> en est peut-être un exemple : ce toponyme est d'abord associé à l'église « *Sancti Agathe* »<sup>1677</sup> puis à « *Sancti Andree* » à partir de 1303<sup>1678</sup>. La disparition de la première dédicace après cette date pourrait témoigner d'une modification du saint titulaire de l'église. Un phénomène semblable peut être observé sur la commune de Balaruc-le-Vieux : le toponyme « *Bazaluco* », ou « *Balasuco* »<sup>1679</sup>, se trouve mentionné en compagnie de deux dédicaces, « *Sancti Martini* »<sup>1680</sup> puis « *Sancti Mauricii* »<sup>1681</sup>. La paroisse Saint-Maurice de Balaruc-le-Vieux est par la suite bien attestée dans les sources ; l'édifice a été reconstruit au début du XIV<sup>e</sup> siècle. À Ferrières-Poussarou, une église est mentionnée dès le X<sup>e</sup> siècle, dédiée à Sainte-Marie<sup>1682</sup>. « *Sancti Petri de Ferreriis* », Saint-Pierre de Ferrières, apparaît en 1102<sup>1683</sup> ; elle est église paroissiale à partir de 1262<sup>1684</sup>. Si la disparition d'une dédicace semble se faire au profit d'une autre forme, il convient néanmoins de rappeler qu'il s'agit uniquement d'hypothèses fondées sur un corpus de sources réduit ne fournissant que peu de certitudes. Effectivement, les documents étudiés ne permettent pas de lever le doute quant à l'existence d'un ou de plusieurs édifices partageant le même toponyme, en particulier lorsqu'ils sont peu mentionnés, à l'exemple de la paroisse « *Sancti Marcelli de Fratibus* », Saint-Marcel des Frères<sup>1685</sup>. Son église est mentionnée en 1536<sup>1686</sup> en compagnie de celle de Fréjorgues et la carte de Cassini conserve une localité « Saint-Marcel » au nord de cette ville. Les cartes d'état-major du XVIII<sup>e</sup> siècle montrent deux lieux différents : Saint-Marcel et Saint-Marcel-Neuf. Ces localités prennent ensuite les noms de Saint-Marcel le Vieux et Saint-Marcel le Neuf. Pour Joseph Berthelé, Saint-Marcel le Vieux témoigne peut-être de la survivance du nom de la

---

<sup>1676</sup> « *Veyranicis* » est la forme médiévale du toponyme Vérargues. La commune porte aujourd'hui le nom d'Entre-Vignes.

<sup>1677</sup> CM, I, p.39.

<sup>1678</sup> CM, III, p.999.

<sup>1679</sup> Pour le recensement des différentes formes, voir l'article dédié dans HAMLIN 2000, pp.26-27.

<sup>1680</sup> 1083 (HGL, V, c.678).

<sup>1681</sup> 1120 (CM, I, p.88).

<sup>1682</sup> HGL, V, c.186.

<sup>1683</sup> HGL, V, c.773.

<sup>1684</sup> HGL, VII, c.243, 245.

<sup>1685</sup> HAMLIN 2000, p.171.

<sup>1686</sup> « *S. Marcelli de Fraires sive de Frejorgues* » (GC, VI, inst., c.391).

paroisse<sup>1687</sup>. Dans le Cartulaire de Maguelone est également mentionnée la paroisse Saint-Égide des Frères, « *parrochia Sancti Egidii de Fratibus* »<sup>1688</sup>. Il pourrait s'agir de la même paroisse ou d'un lieu différent (*Vol.2, Figures 70 à 72*).

Pour revenir au cas de Vendargues, toponyme associé à la fois aux dédicaces Saint-Michel et Saint-Théodorit, le peu de mentions recensées dans le corpus étudié ne permet pas de rendre une hypothèse plus probable qu'une autre.

Suite au recensement des toponymes, il est possible de fournir une première vision du diocèse de Maguelone. À cela doit désormais faire suite, lorsque cela est possible, la localisation.

---

<sup>1687</sup> VCM, pp.177-178.

<sup>1688</sup> 1158, CGUI, p.579.

### 2.3.3 Localisation

Théoriquement, identifier un toponyme et recenser ses formes dans un corpus de sources, tout comme avoir recours aux dictionnaires toponymiques régionaux, en permet *in fine* sa localisation sur les cartes historiques. Cette démarche peut être réalisée à différentes échelles et avec différents degrés de précision en fonction du cadre de l'étude qu'elle sert. Des travaux de localisation à partir de la compilation de sources ont été réalisés ponctuellement, à l'instar de l'étude menée par Pascale Gracias pour l'église Saint-Hilaire de Centrayrargues<sup>1689</sup>. Présent dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle dans le Cartulaire de Maguelone<sup>1690</sup>, cet édifice a disparu du paysage. Toutefois, en ayant recours aux cadastres historiques et à la lecture d'actes de vente de terrains, il a été possible de localiser précisément le champ dit « terre de l'église Saint-Hilaire » sur le cadastre actuel. L'objectif était de pouvoir mener un travail similaire pour les églises listées d'après les sources. Néanmoins, pour la présente étude, le souci de précision n'a pas été poussé jusqu'à la recherche systématique de vestiges, dans les cas où seuls des sondages archéologiques pourraient les déceler. Lorsque l'édifice a disparu, cette phase de localisation s'est donc arrêtée à l'échelle du lieu-dit. Ce choix méthodologique autorise une vision globale du diocèse de Maguelone<sup>1691</sup> tout en permettant la mise en évidence de tous les cas qui nécessitent de plus amples recherches.

Dans quelques cas, avoir recours aux listes des deux synodes a pu permettre la localisation de lieux ; il a semblé utile de traiter de ce point en particulier<sup>1692</sup>. À la suite de cela est détaillée la méthode de localisation d'édifices et de ruines en ayant recours aux photographies aériennes et aux images par satellite du sol métropolitain français<sup>1693</sup>. Enfin sont données les paroisses et les églises qui n'ont pas pu être localisées, en développant quelques cas précis<sup>1694</sup>.

---

<sup>1689</sup> GARCIAS 2005.

<sup>1690</sup> CM, I, p.18.

<sup>1691</sup> Voir la sous-partie 3.1.2.

<sup>1692</sup> Voir la sous-partie 2.3.3.1.

<sup>1693</sup> Voir la sous-partie 2.3.3.2.

<sup>1694</sup> Voir la sous-partie 2.3.3.3.

### 2.3.3.1 Utilisation de la logique géographique des listes synodales à des fins de localisation : plusieurs tests

L'église disparue Saint-Nicolas de Montpellier est un exemple de cas dans lequel la localisation de l'édifice est bien renseignée : dans un acte daté de 1103, il est précisé qu'elle se trouvait exactement au-dessus de l'arc de l'un des accès au *castrum*<sup>1695</sup>. Cependant, le corpus de sources étudié est rarement aussi précis et il faut avoir recours à d'autres méthodes de localisation.

Plusieurs des édifices connus pour la période sont mentionnés dans les listes dites des synodes. L'ordre de citation des édifices semble suivre une logique géographique<sup>1696</sup> ; aussi, la position d'un toponyme au sein de ces listes peut laisser supposer son emplacement géographique. Par exemple, « Saint-Géniès » peut renvoyer à différents lieux, notamment une localité sur la commune de Saint-Jean-de-Fos, mais sa position dans les listes des synodes entre Castries et Vérargues laisse supposer qu'il s'agit plus probablement de Saint-Géniès des Mourgues, entre ces deux localités. « *Brugueriis* », présent dans la liste des synodes, est d'identification obscure, plusieurs toponymes étant formés sur ce mot<sup>1697</sup>. Cette allusion se trouve entre « *Saduranicis* », Saturargues et « *Restencleriis* », Restinclières. En étudiant la position des trois toponymes qui précèdent et suivent ces derniers, il ressort que la zone de recherche de « *Brugueriis* » se situe autour de Saint-Christol<sup>1698</sup>. L'identification la plus probable est alors « la Bruyère », dont l'église disparue, qui dépendait de l'Ordre du Temple, était dédiée à Saint-Michel<sup>1699</sup> (Figure 34, p.258).

---

<sup>1695</sup> « *dono etiam ego Guillelmus Montispessulani [...] castellum quod est situm juxta portam Sancti Nichoali in Montepessulano [...] et illud spatium terre quod est sui ecclesia Sancti Nicholai ad uraque parte vie publice* » 1103 (CGui, p.209).

<sup>1696</sup> Sur le sujet, voir la sous-partie qui est consacrée à cette liste (2.3.1.3).

<sup>1697</sup> HAMLIN 2000, p.61.

<sup>1698</sup> Le lieu-dit « Bannière » est toujours présent sur les cartes IGN, à proximité de cette localité.

<sup>1699</sup> ALZIEU 2006, p.162.



Figure 34. Restinclières (à gauche), Saint-Christol (au centre), la Bruyère (en bas), extrait de la carte de Cassini.

La consultation des listes des synodes permet également de savoir où rechercher des éléments de microtoponymie et de survivance d'anciens toponymes dans les lieux-dits. L'allusion « *Sauzeto* » en est un bon exemple : elle est précédée de « *S. Dyonisio de Montepessulano* » et « *S. Firmino de Montepessulano* » et suivie de « *Beata Maria de Tabulis* ». Ces trois églises sont localisées à Montpellier. Aussi, il est fort probable que « *Sauzeto* » se trouve dans cette zone. À proximité de Montpellier, le Moulin de Sauret pourrait alors marquer la survivance de cette ancienne paroisse.

L'église « *S. Salvatoris de Pino* » est mentionnée dans le cartulaire en 1109<sup>1700</sup> ; dans les listes synodales, elle est suivie par « *Sancto Clemente* », *alias* Saint-Clément-de-Rivière<sup>1701</sup>. La zone de recherche de l'ancienne église Saint-Sauveur du Pin peut être limitée à cette commune, qui présente un domaine anciennement dit du Bois du Saint-Sauveur. Il est possible que ce toponyme soit dans la continuité de celui de l'église paroissiale.

Le recours à la logique géographique des listes des synodes peut autoriser à démontrer des suppositions et permettre d'interroger d'une meilleure manière les associations

<sup>1700</sup> CM, I, p.67.

<sup>1701</sup> HAMLIN 2000, p.351.

toponymiques. L'allusion Saint-Sébastien est associée par Julien Rouquette et Augustin Villemagne à un prieuré près d'Aniane, sans justification. L'ordre logique des listes des synodes laisse supposer une localité proche d'Aniane. Les sources contiennent « *ecclesiam S. Sebastiani de Maroilo* » en 1109<sup>1702</sup> ; il s'agit effectivement du site Saint-Sébastien-de-Maroiol<sup>1703</sup>.

Le cas de « *Cucullo* » en est un autre exemple ; de par sa proximité linguistique avec l'actuelle commune de Saint-Jean-de-Cuculles, il serait séduisant de l'y associer. Cependant, dans les deux listes synodales, « *S. Martino de Columbis* »<sup>1704</sup>, « *Fabricis* »<sup>1705</sup>, « *Mujolano* »<sup>1706</sup> et « *Cucullo* » se suivent. Les trois premières allusions font référence à des localités de la commune de Fabrègues. La mention suivante, « *Gijano* », concerne Gigean, 7km au sud-ouest. Saint-Jean-de-Cuculles est situé plus d'une vingtaine de kilomètres au nord, ce qui rend cette identification improbable. Une autre hypothèse concernant « *Cucullo* » serait de l'associer à la paroisse « *S. Andree de Coguoil* »<sup>1707</sup>. L'évolution de ce toponyme<sup>1708</sup> conduit au lieu-dit « Saint-André de Cuculles » présent sur la carte de Cassini ; par superposition avec la carte IGN actuelle, la zone de recherche se situe aux alentours de Launac Saint-André<sup>1709</sup>.

Cependant, utiliser la logique géographique des listes synodales pour identifier et localiser les toponymes présente des limites, qu'il s'agisse de localités proches ou de plusieurs bâtiments très concentrés dans une même zone. Le cas de Cournonsec en est assez révélateur, avec un total de cinq églises mentionnées dans les sources pour ce territoire : Saint-Martin de Scaffiac, Saint-Pierre de Cournonsec, Saint-Michel de Grémian, Saint-Christophe et Saint-Georges de Cournonsec. Les listes synodales mentionnent trois églises sur le territoire de Cournonsec :

---

<sup>1702</sup> CM, I, p.68.

<sup>1703</sup> SCHNEIDER 1995.

<sup>1704</sup> Au sujet de Saint-Martin de Colombis, voir le paragraphe qui lui est dédié dans la sous-partie 3.1.3.2.

<sup>1705</sup> Le toponyme *Fabricis* se rapporte à Fabrègues (HAMLIN 2000, p.151) mais les sources font état de deux dédicaces : « *S. Marie de Fabricis* » en 1109 (CM, I, p.68) et « *S. Jacobi de Fabregas* » en 1183 (CVal, n°210).

<sup>1706</sup> « *Mujolano* » se comprend facilement comme une forme abrégée de « *S. Michaelis de Mejolano* », paroisse présente dans le Cartulaire de Maguelone (CM, I, p.241). Elle peut être associée à l'ancien prieuré de Mujolan, qui se trouve sur le domaine dit du Château du Vieux Mujolan, propriété privée dans la commune de Fabrègues.

<sup>1707</sup> CM, I, pp.213-214.

<sup>1708</sup> HAMLIN 2000, p.348.

<sup>1709</sup> Carte de Cassini, n°092.



« *Cornone Sicco* », « *Gremiano* », « *Scafiaco* ». Dans ce cas, « *Gremiano* » peut être identifié à Saint-Michel de Grémian. « *Scafiaco* » est déterminant pour deux noms de paroisses connues dans les sources, Saint-Martin de Cournonsec et Saint-Julien de Cournonterral. L'argument géographique ne peut permettre de trancher cette question, du fait de la proximité géographique entre Cournonsec et Cournonterral. La liste fait également allusion à « *Cazaligiis* » ou « *Gazaligigiis* », « *id est Cornone Terralli* » ; Cazaligues est effectivement un ancien toponyme désignant une partie de la ville de Cournonterral<sup>1710</sup>. À son sujet, Julien Rouquette et Augustin Villemagne proposent l'identification à l'église Saint-Julien de Cazaligis et l'associent à Saint-Julien de Scafiac, malheureusement sans plus d'arguments. Si cette identification est juste, alors « *Scafiaco* » désigne Saint-Martin de Scafiac. Ainsi, il ne reste plus que trois possibilités pour la mention « *Cornone Sicco* » : les églises Saint-Pierre, Saint-Christophe ou Saint-Georges. Malheureusement, sans plus d'informations, il n'est pas possible de trancher ce point.

De cette manière, quelques toponymes peuvent être localisés plus rapidement. Suite à l'utilisation de documents décrivant le territoire, il s'agit à présent d'avoir recours aux photographies.

### *2.3.3.2 Localisation sur images par satellite et photographies aériennes*

Après avoir eu recours aux cartes anciennes et aux cartes actuelles, l'utilisation des images transmises par satellite et des photographies aériennes complète la démarche. Contrairement à une représentation raisonnée du territoire, ces documents sont des prises de vue réelles qui peuvent permettre de repérer, avec plus de certitudes, un édifice en place ou ruiné. En effet, avoir recours à de telles images autorise quelques réflexions, notamment sur l'état du bâtiment. Enfin, cette approche permet d'optimiser les déplacements physiques sur le terrain. Mener la présente étude a révélé divers cas de figure qui peuvent être classés en deux catégories : soit un édifice est en place, soit il a disparu. Dans le premier cas, les images aériennes peuvent révéler sa présence. Elles sont de lecture aisée lorsque le bâtiment est imposant, comme l'abbaye Notre-Dame de Vignogoul (Pignan), ou lorsqu'il est isolé, à l'instar

---

<sup>1710</sup> HAMLIN 2000, p.98.



de l'église Saint-Sylvestre-des-Brousses, dite de Montcalmès, à Puéchabon. L'ombre portée du bâtiment le rend facilement repérable (*Figure 35*). Sur l'ortho-image, la végétation, qui se compose essentiellement d'oliviers et de chênes, est moins haute que la couverture du bâtiment. La toiture qui couvre la nef et l'avant-nef, à deux pans et faîtière, est clairement visible, de même que celle qui recouvre le chevet semi-circulaire.



Figure 35. Photographie aérienne de l'église Saint-Sylvestre-des-Brousses, Puéchabon (2018, Géoportail).

D'après les travaux au sujet de l'art roman héraultais<sup>1711</sup>, le plan d'édifice le plus fréquent se compose d'une nef à vaisseau unique et d'une abside<sup>1712</sup>. Ces éléments sont responsables de la forme générale du bâtiment qui peut être repérer sur les ortho-images : un rectangle terminé par un demi-cercle. De nombreux exemples peuvent être données, notamment l'église isolée de Valcrose, à Aniane ; celle dédiée à saint Étienne à Argelliers ou celle Saint-Nazaire de Saint-Nazaire-de-Pézan. Il se retrouve également sur la commune de Saint-Sébastien d'Aigrefeuille, pour l'église ruinée de Saint-Sébastien de Malenque, dite d'Aigrefeuille (*Figure 36, p.262*).

---

<sup>1711</sup> Sur le sujet, voir la sous-partie 2.1.3.

<sup>1712</sup> Voir la sous-partie 3.2.2.1.

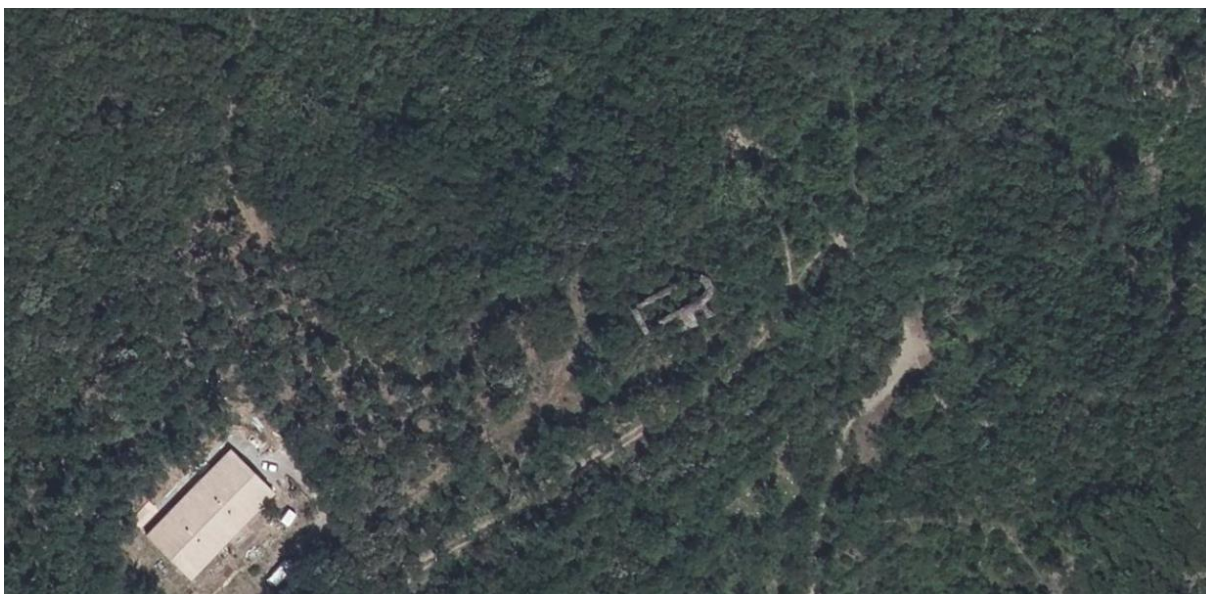


Figure 36. Photographie aérienne de l'église Saint-Sébastien de Malenque, dite d'Aigrefeuille (2018, Géoportail).

Bien entendu, il ne s'agit pas du seul type de plan qui peut être observé et la lecture des ortho-images implique également de pouvoir repérer des chevets à plan tréflé, comme l'église Saint-Martin, à Saint-Martin-de-Londres.

D'autres éléments peuvent permettre de confirmer les hypothèses, comme la présence d'un clocher. Celui de l'église Saint-Étienne de la Figarède, à Cazevieille, n'est que difficilement décelable sur les images aériennes disponibles à la consultation sur Géoportail, mais clairement visible sur les images par satellite fournies par Google, dont le redressement est différent (Figure 37).



Figure 37. Saint-Étienne de la Figarède (Cazevieille), image satellite (à gauche, 2023, © Google) et photographie aérienne (à droite, 2018, Géoportail).



L'ortho-image ne rend généralement pas compte des hauteurs mais l'ombre d'éléments construits portée directement sur le sol peut être interprétée. Outre le clocher, les tour-porches peuvent généralement être vues sur les images par satellite, comme pour l'église de la Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste à Saussan.

En ce qui concerne l'église Sainte-Marie, dite chapelle Notre-Dame d'Aleyrac, à Sauteyrargues, un enclos au sud-est de l'édifice indique la présence d'un cimetière ; il en va de même pour l'église Saint-Saturnin d'Agonès (*Figure 38*).



Figure 38. Photographie aérienne de l'église Saint-Saturnin d'Agonès (2018, Géoportail).

En effet, l'intérêt de telles images est de documenter le contexte du monument, comme pour l'église dite chapelle Saint-Étienne d'Issensac (Brissac), qui présente des ruines à proximité (*Vol.2, Figure 52*). Ces dernières sont souvent facilement repérables sur des clichés, comme l'est Saint-Germain des Fournes (*Figure 39, p.264*). « *S. Germano de Fornesio* »<sup>1713</sup>, sur la commune de Saint-Bauzille-de-Montmel, a donné son nom à l'actuel domaine « Saint Germain ». Plusieurs photographies la renseignent, prises en 1952 par Roger Hyver<sup>1714</sup>.

---

<sup>1713</sup> Voir l'article « Saint Germain » dans HAMLIN 2000, p.355.

<sup>1714</sup> Ces clichés sont conservés dans la base Mémoire, disponibles en ligne sous les cotes MHR91\_20133401411 à MHR91\_20133401425.



Figure 39. Photographie aérienne, Saint-Germain des Fournes (Saint-Bauzille-de-Montmel) (2021, Géoportail).

Dans le cas de l'église Saint-Jean-Baptiste de Combajagues (Argelliers), la comparaison des clichés permet de renseigner des travaux récents. Cette annexe de Saint-Étienne de Viols-le-Fort est présente sur la carte de Cassini et sur l'actuelle carte IGN sous le nom de « Chapelle St-Jean ». Sur les photos aériennes prises en 1965, le bâtiment rectangulaire, terminé à l'est par une partie quadrangulaire, n'est pas couvert (*Vol.2, Figure 17*). La couverture semble être faite de tôles grises, installées après cette date et visibles actuellement (*Vol.2, Figure 18*).

Lorsque le bâtiment n'est pas isolé, repérer la forme de la nef et de l'abside permet souvent d'identifier rapidement l'église, à l'exemple de Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie, à Pégairolles-de-Buèges. La même démarche peut être effectuée dans un tissu urbain plus dense, comme pour l'église Sainte-Croix-de-Celleneuve (Montpellier).

Malgré l'utilisation conjointe des cartes anciennes et récentes ainsi que des images par satellite et des photographies aériennes, tous les chefs-lieux de paroisse n'ont pas pu encore être localisés.

### *2.3.3.3 Paroisses et toponymes non localisés*

Le travail d'identification toponymique puis de localisation a nécessité la formulation de nombreuses hypothèses, conduisant parfois seulement à des lieux-dits ayant cristallisé le souvenir d'une implantation religieuse mais sans pouvoir conduire jusqu'à d'éventuels

vestiges. Malgré ces concessions, quelques noms de paroisses et quelques églises repérées dans le corpus de sources n'ont pas pu être placées sur une carte, à l'instar du prieuré « *Salvaganeira, alias de Magdalena* »<sup>1715</sup>. Pour le synode de la Saint-Luc, il se place entre « *Montemelo, S. Baudilii* », Saint-Bauzille de Montmel et « *Novicio* », proche de Lunel<sup>1716</sup>. Pour le synode de Pâques, le prieuré se trouve entre « *Saduranicis* », Saturargues et « *Brugueriis* », la Bruyère, à Saint-Christol<sup>1717</sup>. Dans cette zone, la carte de Cassini ne semble pas porter ces formes toponymiques. Aucune autre occurrence n'a pu être recensée dans le corpus des sources étudiées. Par proximité linguistique, « *Salvaganeira* » pourrait être rapprochée de formes telles que Salvagnac ou Sauvagnac ; pour l'Hérault, il existe un hameau de Salvagnac, sur la commune de Ceilhes-et-Rocozeles (Hérault), également nommé *Sauvagnac* sur la carte de Cassini, mais la distance qui le sépare des autres communes rend improbable l'identification. « *Magdalena* » pourrait être rapproché de « La Magdelaine », lieu-dit de la carte de Cassini et de la carte du diocèse de Béziers, connu sous la forme « *S. Magdalena demonis* » à Vieussan<sup>1718</sup>. Les sources étudiées ne comportant pas plus d'informations, il est difficile de trancher cette question.

De même, Saint-Jean de Felinis et l'église du *fisc* de « *Avena* » sont mentionnés conjointement<sup>1719</sup>. Une hypothèse pourrait être l'association possible à la « *villa Feniles* »<sup>1720</sup>. Frank Hamlin la désigne comme une localité perdue aux environs de Lunel<sup>1721</sup>. L'église Saint-Jean de Ferlet présente dans le Cartulaire de Maguelone<sup>1722</sup> pourrait être rapprochée de la mention « *Mansis de Ferleto* »<sup>1723</sup>. Pour Gérard Alzieu, la paroisse est à rechercher sur la commune de Valflaunès<sup>1724</sup> ; pour Frank Hamlin, aux environs de Montaud<sup>1725</sup>. Des

---

<sup>1715</sup> CM, I, p.60.

<sup>1716</sup> Voir la sous-partie 3.1.1.1.

<sup>1717</sup> Voir la sous-partie 2.3.2.1.

<sup>1718</sup> Consulter la fiche dédiée sur le site du dictionnaire topographique du CTHS : <https://dicotopo.cths.fr/places/P40366603>

<sup>1719</sup> CM, I, p.68.

<sup>1720</sup> CGELL, p.6 ; HGL, II, c.69.

<sup>1721</sup> HAMLIN 2000, p.156.

<sup>1722</sup> CM, II, p.805 et CM, III, p.37.

<sup>1723</sup> 1267 (CM, III, p.888).

<sup>1724</sup> ALZIEU 2006, p.184.

<sup>1725</sup> HAMLIN 2000, p.153.

incertitudes portent également sur deux édifices donnés par Julien Rouquette : Saint-Victor, qui serait à rechercher sur la commune de Saussines, et Saint-Laurent de Leuse, sur la commune de Fontanès<sup>1726</sup>. Ils ne sont pas présents dans les sources étudiées. L'identification du toponyme « leuse » est rendue difficile, plusieurs noms de lieux étant formés à partir de ce mot, qui renverrait au « chêne vert » d'après Frank Hamlin<sup>1727</sup>.

Le cartulaire de Maguelone conserve un acte de vente datée de 1096 et passé entre l'évêque Godefroid (1080-1104) et Dalmace de Castries<sup>1728</sup>. Raymond Alméra de Saint-Léonard est cité comme témoin. Une hypothèse consiste alors à supposer que « Saint-Léonard » est un lieu, qui pourrait alors être rapproché de l'ermitage « Saint-Léonard » porté par la carte IGN sur la commune de Castries. Cet emplacement renvoie au « bois de Fontmagne », dans lequel se trouve une chapelle funéraire servant de lieu de sépulture à la famille Fontmagne.

Suite à une phase de recensement de noms de paroisses et d'églises d'après le corpus de sources étudié, des identifications toponymiques ont pu être menées. La localisation sur les cartes historiques, puis les cartes actuelles, autorise une vision plus précise du diocèse de Maguelone, entre le début du XI<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1726</sup> ROUQUETTE 1927, p.89.

<sup>1727</sup> HAMLIN 2000, p.149.

<sup>1728</sup> CM, I, p.28.

## Partie 3. À l'ombre des églises romanes

Cette partie est consacrée aux résultats des recherches menées. Tout d'abord, il s'agit de dresser le bilan de l'étude de la constitution du diocèse de Maguelone, entre le début du XI<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1729</sup>. Vient ensuite la synthèse des observations formulées concernant les édifices romans<sup>1730</sup>. Enfin, ces observations sont confrontées aux hypothèses fournies par les auteurs antérieurs, dans l'objectif de mise en évidence de futures pistes de recherche<sup>1731</sup>.

---

« Et on ne devra jamais oublier que nous ne travaillons que sur des épaves, les monuments détruits étant singulièrement plus nombreux que ceux qui sont conservés »<sup>1732</sup>.

---

---

<sup>1729</sup> Voir la sous-partie 3.1.

<sup>1730</sup> Voir la sous-partie 3.2.

<sup>1731</sup> Voir la sous-partie 3.3.

<sup>1732</sup> Citation attribuée à René Crozet par Francis Salet (SALET 1957, p.137).

### 3.1 Le diocèse de Maguelone, au Moyen Âge et au XXI<sup>e</sup> siècle

L'étude du corpus de sources textuelles<sup>1733</sup> et les travaux d'identification toponymique<sup>1734</sup>, de localisation et d'association à d'éventuels vestiges a conduit au dégagement de nombreuses données<sup>1735</sup>. Celles-ci ont été exploitées afin de pouvoir fournir, *in fine*, un premier support de recherche, renseignant les édifices conservés et exploitables, notamment dans un contexte de valorisation du patrimoine. En outre, les informations recueillies conduisent à plusieurs constats. Ainsi et en premier lieu sont proposées quelques remarques au sujet de phénomènes d'implantation observés dans le diocèse de Maguelone<sup>1736</sup>. S'ajoutent des propositions de « reconstruction » de son territoire<sup>1737</sup>. Enfin, il s'agit de poser quelques constats au sujet des états de conservation des édifices qui le composent, qu'ils soient ruinés ou conservés en élévation, qu'ils aient fait l'objet de réfections ou de restaurations<sup>1738</sup>.

---

<sup>1733</sup> Sur le corpus de sources étudiées, voir la sous-partie 2.2.

<sup>1734</sup> Concernant cette approche et, plus généralement, les méthodes employées, voir la sous-partie 2.3.

<sup>1735</sup> Voir les tableaux présents dans le deuxième volume.

<sup>1736</sup> Voir la sous-partie 3.1.1.

<sup>1737</sup> Sur ces questions, voir la sous-partie 3.1.2.

<sup>1738</sup> Voir la sous-partie 3.1.1.



### 3.1.1 Les « paroisses voyageuses »<sup>1739</sup> : quelques remarques sur l'implantation

L'étude de l'habitat rural languedocien se concentre essentiellement sur la formation de bourgs castraux<sup>1740</sup> mais les données archéologiques manquent souvent pour renseigner précisément les implantations à trame relâchée, en-dehors de celles fournies par des sondages ou des opérations ponctuelles<sup>1741</sup>. L'habitat se rencontre à proximité d'églises paroissiales, indiquant qu'une codépendance peut être envisagée ; le déplacement de la population entraîne alors l'abandon de la précédente église au profit d'une nouvelle<sup>1742</sup>. La lecture du corpus de sources a eu pour effet de fournir un grand nombre de données renseignant les liens ou les changements de statut canonique de paroisses et d'églises. Lire ces données en lien avec l'emploi de cartes nourrit une première approche spatiale. Outre de permettre l'étude de la répartition de critères sur une zone donnée<sup>1743</sup>, elle autorise également la mise en évidence de plusieurs phénomènes de création, de réunion ou de suppressions de paroisses<sup>1744</sup>, de permanence de l'occupation<sup>1745</sup> et de déplacement de la population jusqu'à, dans certains cas, l'abandon du lieu<sup>1746</sup>.

Les remarques suivantes sont donc formulées d'après la lecture des documents du corpus, en tenant compte de la bibliographie disponible sur le sujet, mais elles ne constituent en aucun cas les certitudes que seules des études archéologiques pourraient éventuellement fournir.

#### *3.1.1.1 Petite église deviendra grande : églises érigées en chef-lieu de paroisse, translations, réunions et disparitions*

Les sources renseignent plusieurs phénomènes. Dans certains cas, il s'agit d'un changement de statut canonique. L'église de Saint-Jean-Baptiste, sur la commune d'Aniane, est citée une première fois comme accompagnée d'un lieu d'inhumations<sup>1747</sup>. En 1114, elle est désignée

---

<sup>1739</sup> Cette expression est proposée par Maurice Oudot de Dainville (DAINVILLE 1935 b, p.23).

<sup>1740</sup> BOURIN-DERRUAU 1987.

<sup>1741</sup> Voir la sous-partie 3.1.1.2.

<sup>1742</sup> Cette théorie est formulée, entre autres, par Maurice Oudot de Dainville (DAINVILLE 1935 b, p.23).

<sup>1743</sup> Sur l'emploi de cette démarche, voir la sous-partie 3.2.2.

<sup>1744</sup> Voir la sous-partie 3.1.1.1.

<sup>1745</sup> Voir la sous-partie 3.1.1.2.

<sup>1746</sup> Voir la sous-partie 3.1.1.3.

<sup>1747</sup> CA, p.13, 21.

comme paroissiale<sup>1748</sup>, fonction qui peut être cumulée avec la précédente<sup>1749</sup>. Une première hypothèse consiste alors à supposer que cette église n'était pas chargée du service paroissial à l'origine et l'a obtenu au début du XII<sup>e</sup> siècle. Suivant cette hypothèse, il semble que de nombreuses églises soient érigées en paroissiales tout au long de la période étudiée, à l'exemple de celles d'Aissadanègues (Saint-Pierre aux Liens, Beaulieu) et de Restinclières<sup>1750</sup>. Toutefois, il peut s'agir d'un effet de sources<sup>1751</sup>. En effet, le transfert du service paroissial n'est pas renseigné en tant que tel par les documents datables entre le début du XI<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle. Il peut néanmoins l'être ultérieurement. Sur la commune de Lunel, les offices de l'église de Dassargues<sup>1752</sup> ne sont plus assurés et l'édifice est déjà ruiné au XVIII<sup>e</sup> siècle. À cette période, le prieur de Dassargues finançait la reconstruction de l'église Notre-Dame-du-Lac, à Lunel, qui recevait les fidèles<sup>1753</sup>. Lors du deuxième concile provincial du Port<sup>1754</sup> (897), l'église Saint-Jean de Cocon est dite paroissiale depuis « cent ans au moins »<sup>1755</sup>. Elle est donnée au chapitre cathédral<sup>1756</sup> par l'évêque Godefroid (1080-1104). Le transfert du service paroissial à une autre église n'est pas documenté, mais Saint-Jean de Cocon semble être désignée comme une annexe de Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie de Lattes dans les listes synodales<sup>1757</sup>. L'expression « cent ans au moins » ne doit probablement pas être comprise comme une valeur calendaire mais peut traduire l'idée d'une certaine pérennité. Cependant, le phénomène qui semble être le plus observé est celui de la réunion de deux paroisses, géographiquement proches l'une de l'autre. La paroisse Saint-Étienne de

---

<sup>1748</sup> CA, p.264.

<sup>1749</sup> Ceci se rencontre notamment pour l'église Saint-Nicolas de Gérone, à proximité du monastère bénédictin de Sant Pere de Galligants, à Gérone (Catalogne). Elle a fait l'objet de fouilles archéologiques qui ont mis au jour des vestiges paléochrétiens. Consulter PLADEVALL 1999.

<sup>1750</sup> 1211 (CM, II, pp.84-85).

<sup>1751</sup> Voir aussi TARBOURIECH 1929.

<sup>1752</sup> Concernant l'implantation dans ce lieu, voir la sous-partie 3.1.1.2.

<sup>1753</sup> MILLEROT 1880, p.365.

<sup>1754</sup> Voir VIDAL 1994.

<sup>1755</sup> ROUQUETTE 1925, p.61.

<sup>1756</sup> CM, I, pp.43-44.

<sup>1757</sup> CM, I, p.52.

*Novicio*<sup>1758</sup>, qui pourrait être identifiée comme étant Saint-Étienne de Noix<sup>1759</sup>, a été réunie à la paroisse de « *Lunello Novo* », Lunel, après le XII<sup>e</sup> siècle. La paroisse rurale Saint-Thomas de « *Medio Campo* »<sup>1760</sup>, à Mauguio, ainsi que celle de Saint-Paul de Cavoys, sont réunies à Saint-Martin de Caveyrac. La paroisse Saint-Étienne d'Argelliers, qui dépendait de celle de Saint-Étienne de Viols-le-Fort jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, a regroupé celles de Saint-Jean de Combajagues et de Sainte-Foy de Figuières<sup>1761</sup>. L'abandon définitif de la première est daté à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par Émile Bougette<sup>1762</sup>. Ces deux cas illustrent ainsi des phénomènes survenant après la fin du XIII<sup>e</sup> siècle qui pourraient faire l'objet d'une étude à part entière, la documentation fournie par les visites paroissiales étant importante. Effectivement, d'après les sources étudiées, il peut être observé que de nombreuses réunions de paroisses ont lieu entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, dans un phénomène connu par ailleurs<sup>1763</sup>. À l'échelle de tout le territoire métropolitain français, la documentation pour cette période est plus abondante, par rapport à celles des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles<sup>1764</sup>. Les principales sources sont conservées aux Archives départementales dans les séries H et G, comprenant notamment des pouillés dont la publication, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a été réalisée au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>1765</sup>. À ceci s'ajoutent les statuts, documents rédigés par les évêques pour chaque diocèse, ainsi que les procès-verbaux de visites paroissiales<sup>1766</sup>. Ces documents traduisent le rôle grandissant des laïques dans l'administration de la paroisse, situation qui conduit à la création de l'institution de la fabrique<sup>1767</sup>.

---

<sup>1758</sup> « *villa Novicius* », 813 (HGL, II, c.77) ; « *sancti Stephani de Novicio* », 1109 (CM, I, p.68).

<sup>1759</sup> Cette hypothèse est formulée par Frank Hamlin (HAMLIN 2000, p.272).

<sup>1760</sup> Notamment CM, I, pp.97-100.

<sup>1761</sup> Voir DAVID *et al.* 1986, en particulier p.98.

<sup>1762</sup> BOUGETTE 1911.

<sup>1763</sup> Voir GAUDEMET 1973 et BONZON, VENARD 2008, pp.29-44.

<sup>1764</sup> Ce constat est notamment avancé dans HUARD 1938, p.11. Pour des travaux plus récents, voir CEVINS 2014.

<sup>1765</sup> *Recueil des historiens de la France. Pouillés*, 9 tomes sont publiés entre 1903 et 1942.

<sup>1766</sup> Certains de ces procès-verbaux peuvent être datés du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, à l'instar de ceux rédigés par l'archevêque de Rouen Eudes Rigaud (1248-1275) ou de l'archevêque de Bourges Jean de Sully (1261-1271).

<sup>1767</sup> Les journées d'études *La fabrique des archives et des institutions (du Moyen Âge à 1870)*, organisées par les membres du laboratoire ARCHE à l'Université de Strasbourg, sont programmées pour novembre 2023. Elles doivent justement traiter certaines de ces questions. Consulter NOIZET, MAZEL 2021.

Un autre phénomène observé dans l'ancien diocèse de Maguelone relatif à la période étudiée est celui dit des « itinérances paroissiales », pour lequel Maurice Oudot de Dainville a émis plusieurs hypothèses<sup>1768</sup>. L'une d'entre elles concerne le choix de l'altitude pour des implantations ecclésiales. En effet, l'auteur observe un déplacement des édifices de la plaine vers les hauteurs, affirmant que les implantations postérieures sont toujours réalisées dans des lieux plus élevés. Le cas du Bois des Brousses et de Montcalmès illustre cette hypothèse (Figure 40, p.273). Sur la rive gauche de l'Hérault, entre Saint-Guilhem-le-Désert et le Pont du Diable, se situent les ruines de l'église Saint-Hilaire de Montcalmès. « *Sancti Hylarii de Monte Calmense* » est mentionnée dans le Cartulaire d'Aniane au IX<sup>e</sup> siècle en compagnie du *castrum* de Montcalmès<sup>1769</sup> ; sa fondation remonte probablement à la période carolingienne<sup>1770</sup> et aucune allusion postérieure n'est faite à cette église dans le corpus de sources étudié. Toutefois, le déterminant « Montcalmès » est attesté dès le VIII<sup>e</sup> siècle dans le Cartulaire d'Aniane<sup>1771</sup>. Dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1772</sup>, il est également associé à l'église Saint-Sylvestre-des-Brousses, édifice toujours en place sur la commune de Puéchabon et distant de Saint-Hilaire d'un peu plus de 3km. L'église Saint-Sylvestre de Montcalmès est présente dans les sources étudiées à partir du début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>1773</sup> ; il s'agit alors du chef-lieu de sa paroisse<sup>1774</sup>. Elle est donnée en 1109 par l'évêque Galtier (1104-1129) à l'abbaye d'Aniane<sup>1775</sup>. Le transfert du service paroissial de l'église Saint-Hilaire à l'église Saint-Sylvestre peut être supposé<sup>1776</sup>. Dans ce cas, le déplacement s'est bien effectué vers les hauteurs : l'église Saint-Hilaire est placée à approximativement 70m d'altitude et l'église Saint-Sylvestre à 142m. Plusieurs raisons à cela peuvent être avancées, en particulier le déplacement de la population en rive droite de l'Hérault ; dans ce cas, l'église Saint-Laurent de Saint-Guilhem-le-Désert a pu

---

<sup>1768</sup> DAINVILLE 1935 b, pp.23-24.

<sup>1769</sup> « *castrum quod dicitur Monte Calmense, situm juxta fluvium Eraur, cum ecclesia Sancti Hylarii* », 814-840 (CA, p.53, 55, 58, 62).

<sup>1770</sup> CASSAN 1901.

<sup>1771</sup> « *Castro Monte-calmense* », 777 ou 787 (CA, p.41).

<sup>1772</sup> Voir la sous-partie 2.3.2.3.

<sup>1773</sup> « *Sancti Silvestrum de Bruccias* », 1108-1114 (CA, p.192).

<sup>1774</sup> « [...] *in parrochia Sancti Silvestri* », dans un acte de donation à l'abbaye d'Aniane d'une vigne située sur le territoire de cette paroisse, 1100 (CA, p.263).

<sup>1775</sup> 1109 (CM, I, pp.66-67).

<sup>1776</sup> DAINVILLE 1935 b, p.23.

remplir le rôle de paroissiale à la place de Saint-Hilaire. Une autre hypothèse quant aux raisons de son abandon repose sur l'hydrographie : l'édifice aurait pu avoir été victime des crues saisonnières de l'Hérault<sup>1777</sup>. Dans les faits, rien ne prouve que l'église Saint-Hilaire a bien été remplacée par celle de Saint-Sylvestre-des-Brousses.

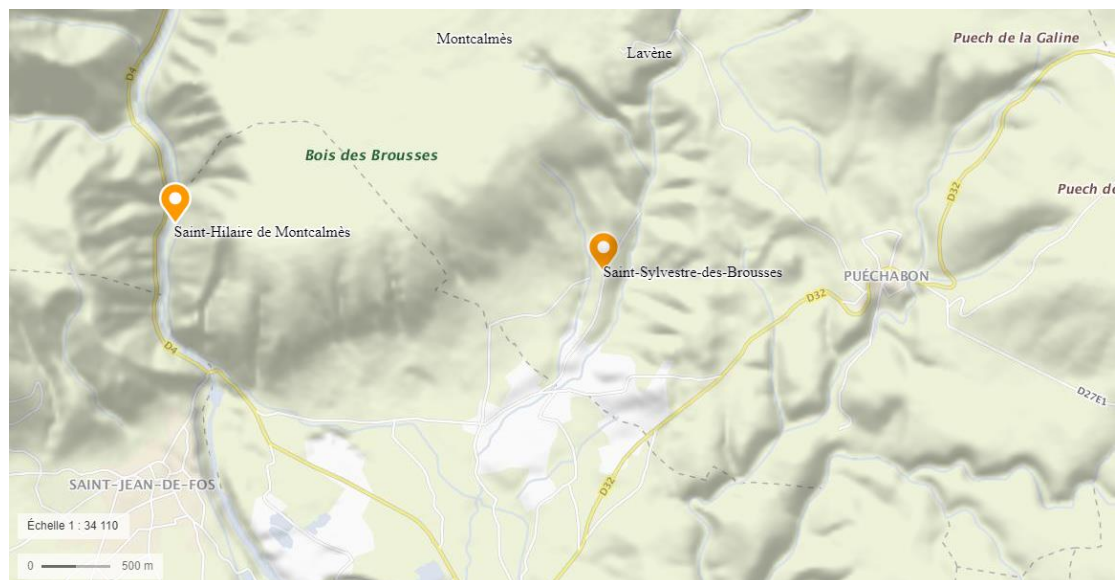


Figure 40. Bois des Brousses, extrait du plan IGN actuel.

Proposer un exemple qui illustre une hypothèse n'est pas suffisant pour la valider ; Maurice Oudot de Dainville ne précise malheureusement pas quelles églises sont concernées par ce phénomène. Trouver un contre-exemple est aisé : le Roc de Pampelune, sur la commune d'Argelliers, abrite dès le début du VI<sup>e</sup> siècle un sanctuaire et un *oppidum*, abandonnés vers le milieu du VII<sup>e</sup> siècle<sup>1778</sup>. Les sources mentionnent une *cella* établie par les moines de Benoît d'Aniane, la chapelle Saint-André de Saugras ; elle se trouve au nord-ouest de la cuvette de Saugras, au lieu-dit « le Prieuré ». Cette deuxième station est située à 167m d'altitude, légèrement plus bas que l'*oppidum*, qui culmine à 191m. Ce cas peut s'expliquer simplement par la topographie : l'implantation s'est réalisée là où les courbes de niveau le permettaient. De la même manière, l'hypothèse de Maurice Oudot de Dainville constitue plus une observation générale que la qualification d'un phénomène qui peut être étudié.

<sup>1777</sup> Voir GUIRAUD 2009.

<sup>1778</sup> Les fouilles menées sur le Roc de Pampelune ont permis de renseigner un sanctuaire de hauteur, construit entre la fin du V<sup>e</sup> siècle et le début du VI<sup>e</sup> siècle, abandonné vers 650. Ce sanctuaire dominait une agglomération contemporaine, abandonnée à la même période (SCHNEIDER 2003). Sur cette implantation, voir SOUTOU 1982.

La question spécifique des églises des *castra* doit également être abordée. Dans le cadre de la présente recherche, l'étude du corpus a permis de confirmer un problème de vocabulaire, connu par ailleurs : les termes latins *castrum* et *castellum* sont souvent considérés comme synonymes l'un de l'autre<sup>1779</sup>. Ce constat pousse toutefois Pierre-Albert Clément à désigner les églises des châteaux comme des églises « castellanes »<sup>1780</sup>. S'il a été écrit que l'église « castellane » est abandonnée au profit d'une église romane plus grande, les sources témoignent également du cas contraire. L'église Saint-Laurent de « Stampucio », probablement localisée entre Boisseron et Saussines, a été abandonnée au profit de l'église Saint-Pierre du *castrum*<sup>1781</sup>. Dans d'autres cas, comme pour l'église Saint-Jean-Baptiste de Laroque-Aynier, l'église du *castrum* est érigée en paroissiale dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle<sup>1782</sup>. Les sources étudiées ne permettent que rarement de proposer ce constat et, souvent, le *castrum* est mentionné, mais non son église<sup>1783</sup>. En se fondant uniquement sur les sources étudiées, il paraît difficile d'avancer une raison à cela<sup>1784</sup>.

À ces phénomènes s'ajoute celui de la disparition d'édifices paroissiaux, comme l'église Notre-Dame de Sesteyrargues, sur la commune Montarnaud. Dans un acte de donation d'un alleu daté entre 1061 et 1108 est utilisé le nom de l'église Sainte-Marie de Sestayrargues pour désigner la paroisse<sup>1785</sup>. Il peut alors être supposé que l'église de Sesteyrargues fût l'église paroissiale à cette période. En 1202, une sentence arbitrale localise des biens sur le territoire de la paroisse de Sainte-Marie de Montarnaud<sup>1786</sup>. Celle-ci peut être identifiée à l'église Notre-Dame de l'Assomption, dépendant du *castrum* de Montarnaud. L'histoire des deux églises sur

---

<sup>1779</sup> VERBRUGGEN 1950.

<sup>1780</sup> CLÉMENT 1989, p.375.

<sup>1781</sup> L'identification au tènement dit « lous Estampus » est proposée par Gérard Alzieu (ALZIEU 2006, p.117).

<sup>1782</sup> « [...] *ut ecclesia de Roca, que usque ad hace tempora ecclesie de Agantico cappella fuerat, parrochiam faceret [...]* », 1155 (CM, I, p.182).

<sup>1783</sup> À titre d'exemple, se reporter au cas de Saint-Martial d'Assas. Le *castrum* est présent dans les sources du corpus dès 1103 mais l'église n'est pas mentionnée avant 1239 : « *in tota parrochia Sancti Marcialis de Arsacio* », 1239 (CM, II, pp.550-551).

<sup>1784</sup> Voir ROBARDET-CAFFIN 2021.

<sup>1785</sup> « *in parrochia Sancte Marie de Sesteiranegues* », 1061-1108 (CA, p.194). L'association de la dédicace « Sainte-Marie » à « Notre-Dame » semble probable, ce phénomène étant connu par ailleurs.

<sup>1786</sup> « *in tota parrochia Sancte Marie de Monte Arnaldo* », 1202 (CM, I, p.480).

le territoire de Montbazin est peut-être similaire, mais moins bien renseignée. Gérard Alzieu, à la suite de Julien Rouquette et Jean Segondy, note l'existence de Saint-Étienne de Montbazin<sup>1787</sup>, une église peu renseignée aujourd'hui disparue<sup>1788</sup>. En 1144, les chanoines abandonnent à l'évêque l'église dite de Montbazin<sup>1789</sup>, expression qui peut être rapportée à l'église du *castrum* mais sans certitude. En 1181, la dédicace Saint-Pierre est précisée, sans plus d'informations<sup>1790</sup>. Dans le corpus d'édifices est également présent le *castrum* de Pégairolles-de-Buèges, mais les sources étudiées ne traitent pas de son église, dédiée à la Vierge Marie.

La disparition de paroisses se poursuit après la période étudiée et en particulier au XIX<sup>e</sup> siècle. À titre d'exemple, l'église Saint-André de Saugras, à Argelliers, dépend d'abord de Saint-Étienne de Viols-le-Fort<sup>1791</sup> et voit sa paroisse supprimée en 1803<sup>1792</sup>. L'édifice est par la suite désigné comme « chapelle ». Il ne s'agit pas d'un cas isolé. Entre 1789 et 1794, les paroisses donnent les limites des communes, qui déterminent la circonscription des cures et des succursales entre 1802 et 1803<sup>1793</sup>. Dans ce contexte, les sources font état d'une ambiguïté vécue entre les « réunions de communes » et les « réunions de paroisses », obligeant les autorités à produire une documentation à ce sujet<sup>1794</sup>. Le premier projet de réduction du nombre de paroisses est envisagé dès 1785<sup>1795</sup>. La *Constitution civile du clergé* de juillet 1790, qui prévoyait de nouvelles circonscriptions, n'est pas intégralement réalisée<sup>1796</sup>, conduisant localement à des contestations, notamment dans l'ouest de la France<sup>1797</sup>. À partir du

---

<sup>1787</sup> ALZIEU 2006, p.151.

<sup>1788</sup> Il ne semble qu'aucun nom de voie ou de lieu-dit localisé sur cette commune ou dans ses environs ne puisse continuer le souvenir de cette ancienne église, en-dehors de « Cure-grenier » qui rappelle peut-être une implantation religieuse.

<sup>1789</sup> « *ecclesiam [...] de Montebaseno* », 1144 (CM, I, p.142).

<sup>1790</sup> « *ecclesie Sancti Petri de Montebaseno* », 1181 (CM, I, p.322).

<sup>1791</sup> 1146 (CA, p.101).

<sup>1792</sup> ALZIEU 2006, p.112.

<sup>1793</sup> FOLLAIN 1997, p.48.

<sup>1794</sup> Voir NOLENT 1904 et DELPAL 1989.

<sup>1795</sup> Voir GODECHOT 1951.

<sup>1796</sup> Voir MARTIN 1994.

<sup>1797</sup> DUPUY 1989.

Concordat de 1801, un cadre législatif définit les relations entre les Églises et l'État<sup>1798</sup>. Les autorités sont chargées de la réorganisation du territoire, entreprise consistant souvent en des réunions de communes que la population n'approuve pas<sup>1799</sup>. Dans les faits, cette politique controversée s'accompagne donc d'une modification du maillage paroissial, en partie due au manque de prêtres assermentés, rendant le rassemblement de paroisses obligatoire<sup>1800</sup>. La reconstruction religieuse qui a lieu dans le cadre du Concordat nourrit ainsi l'institution de la fabrique. Elle gère les affaires temporelles de l'église paroissiale, réglementée par décret en 1809 et dont l'établissement régulier se place plutôt dans les années 1830<sup>1801</sup>.

Ainsi, les modifications du réseau paroissial ont lieu autant au cours de la période étudiée que dans les siècles qui suivent. La documentation inégale ne permet pas de préciser chaque cas.

### *3.1.1.2 Documenter la permanence de l'occupation, un effet de sources ?*

Le corpus de sources a été conçu avec l'objectif de fournir des informations à l'échelle de tout le diocèse. Il ne convient donc pas à une étude ponctuelle et individuelle de chaque paroisse ou de chaque édifice, pas plus qu'il ne suffit à raisonner au sujet de l'évolution de l'implantation humaine. Toutefois, la lecture de ces documents et leur traitement permet quelques observations sur ce sujet. Parallèlement aux phénomènes précédemment évoqués, la permanence dans l'implantation humaine peut être notée, que ce soit au travers de sources textuelles et cartographiques, ou grâce à des recherches archéologiques. En témoigne l'ensemble ecclésial de Saint-Martin-de-Castries, à La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries (Hérault), qui s'est implanté au sein d'un habitat rural du haut Moyen Âge<sup>1802</sup>. L'idée d'un établissement précédant une autre peut se retrouver dans la construction même du toponyme. En effet, le nom du village « Miraval » pourrait être compris comme « qui regarde

---

<sup>1798</sup> Sur ces questions, voir DELACROIX 1962.

<sup>1799</sup> Sur le rôle des paysans pour cette question, voir notamment TUDESQ 1982.

<sup>1800</sup> FOLLAIN 1997, p.42.

<sup>1801</sup> GUILBAUD 2007, p.68.

<sup>1802</sup> Voir également BERGERET 2010.



Val »<sup>1803</sup>. Ce « Val », s'il peut désigner un élément naturel, peut aussi être rapproché du toponyme « Valle ». De fait, le village de Miraval présent sur les cartes actuelles semble s'être constitué à proximité d'un autre, aujourd'hui disparu. Mais en l'absence d'autres sources, il est difficile de préciser ce cas plus avant. Deux hypothèses peuvent être données : soit « Valle » et « Mireval » ont été deux villages voisins habités sur un laps de temps commun, soit « Valle » a été abandonné à la création de « Mireval ». Ces suppositions permettent d'introduire à la question de l'évolution du peuplement<sup>1804</sup>.



Figure 41. Celleneuve, dessin de Jean-Marie Amelin, [s.d., début du XIX<sup>e</sup> s. ?], Bibliothèque municipale de Montpellier.

Des implantations ecclésiales présentes dans les sources des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles ont conditionné les implantations actuelles ; ce constat, qui peut être formulé à partir de la superposition des cartes historiques aux cartes actuelles, permet la mise en évidence de cas plus anciens. À ce titre, l'exemple du quartier de Celleneuve (Montpellier) paraît tout indiqué

<sup>1803</sup> HAMLIN 2000, p.247.

<sup>1804</sup> Voir la sous-partie 3.1.2.

(Figure 41, p.277). La première apparition du toponyme dans les sources textuelles remonte à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>1805</sup>, dans un diplôme émanant de Charlemagne (768-814) :

« [...] *Notum sit qualiter vir venerabilis, Benedictus, abba ex monasterio sancta Dei Genitricis semperque Virginis Marie, quod est constructum in loco nuncupante Aniano, in pago cujus vocabulum est Magdalonense, Serenitati nostre surgessit eo quod ipse, una cum monachis suis, loca aliqua erema infra fiscum nostrum nuncupante Juviniacum, antiquo vocabulo vocatur Fonte Agricolae, nunc autem Nova Cella appellatur, quam ipsi proprio opere edificaverunt* ».

Un soin particulier est apporté à la localisation du lieu, en utilisant une hiérarchisation des espaces : le lieu se trouve dans le *pagus* de Maguelone, au *fisc* de Juvignac. La construction phrastique, entre « *antiquo vocabulo* » et « *nunc autem [...] appellatur* », semble indiquer que la nouvelle *cella* est fondée à l'emplacement de la « Fontaine d'Agricole ». Cette *cella* est remplacée par l'église Sainte-Croix vers le XII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit alors d'un prieuré, qui participe au développement du site de Celleneuve indépendamment de la ville de Montpellier. Les plus anciennes maisons se trouvent sur la rue de la Croix et présentent un type précis – escalier d'accès en façade et espace de vie à l'étage, correspondant à un habitat paysan. Le toponyme reste présent dans le corpus de sources, ce qui traduit peut-être une occupation continue du site, qui se développe autour de l'église Sainte-Croix. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la paroisse de Celleneuve est unie à celle de Juvignac<sup>1806</sup> ; en 1803, elle est citée comme succursale de la ville de Montpellier. À cette période, elle compte trois paroisses – celles de Notre-Dame-des-Tables, de Saint-Denis, de Saint-Pierre – ainsi que cinq succursales, à savoir Celleneuve, Sainte-Anne, Sainte-Eulalie, Saint-Mathieu et Saint-Roch<sup>1807</sup>. L'église reçoit la visite de Prosper Mérimée en 1834, qui en décrit l'église et, ayant connaissance du diplôme de Charlemagne, la considère comme carolingienne<sup>1808</sup>. La planimétrie urbaine est alors renseignée par le cadastre<sup>1809</sup> et les transformations peuvent être suivies lorsque Celleneuve est rattaché à

---

<sup>1805</sup> CA, pp.51-53.

<sup>1806</sup> Cette réunion est confirmée en 1791. *Archives parlementaires*, t.30, séance du 9 septembre 1791, art.3, p.303. Disponible en ligne. Url : [https://frda.stanford.edu/fr/catalog/mh338cj3700\\_00\\_0308](https://frda.stanford.edu/fr/catalog/mh338cj3700_00_0308)

<sup>1807</sup> ADH : 2 V 12 – Cultes catholiques, circonscriptions des paroisses (26 mars 1803) et 2 V 18 – État des paroisses et succursales (17 mai 1811).

<sup>1808</sup> MÉRIMÉE 1835, pp.383-384.

<sup>1809</sup> ADH : CN, section I1 de Celleneuve, 1818, 125<sup>e</sup>.

Montpellier après la réorganisation du territoire français des années 1789-1790. Cette dépendance est controversée dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, les habitants du bourg de Celleneuve souhaitent soit leur indépendance, soit rejoindre Juvignac<sup>1810</sup>. Bien que ces deux demandes soient rejetées, Celleneuve se dote de ses propres aménagements. En 1900, le tramway finit par relier les stations Comédie – Octroi de Lodève – Celleneuve, incluant peu à peu Celleneuve en tant que faubourg de la ville. L'évolution démographique de Montpellier explose en 1960 et des aménagements urbains remplacent les domaines viticoles et les champs jusqu'à ce que la ville rejoigne physiquement Celleneuve<sup>1811</sup>.

Toutefois, il est nécessaire d'étayer ces observations par de nouvelles études, qui doivent renseigner individuellement ces cas de permanence de l'occupation – ou, *a contrario*, d'abandon du lieu.

### *3.1.1.3 Abandon de l'église, abandon du lieu : les zones d'ombre*

Les sources ne renseignent pas sur l'interrelation entre le transfert d'un service paroissial et l'abandon d'un lieu. Il peut être supposé que le nombre de fidèles fréquentant un édifice contribue à son éléction en tant que chef-lieu de paroisse, de même que la diminution des paroissiens peut conduire au transfert du service dans un autre édifice. Dans ce cas, le transfert peut également être considéré comme l'une des causes de la désertion de l'habitat et du déplacement de la population. Au Bois des Brousses, à Puéchabon, l'église Saint-Sylvestre de Montcalmès semble avoir le statut de paroissiale<sup>1812</sup>. Le service est transféré au XVI<sup>e</sup> siècle à Saint-Pierre aux Liens (Puéchabon). Le Bois des Brousses conserve plusieurs vestiges d'occupations successives<sup>1813</sup>, mais rechercher l'habitat desservi par l'église Saint-Sylvestre nécessiterait des sondages archéologiques. Il se trouve toutefois à proximité du Causse de Montcalmès dont le dernier hameau habité est probablement celui de Lavène. En 1901, l'abbé Cassan témoigne qu'il est « entièrement abandonné depuis une douzaine

---

<sup>1810</sup> En 1836, les porte-paroles des habitants de Celleneuve font cette demande. Voir le compte-rendu de février-mars 1836, Conseil Municipal de Montpellier.

<sup>1811</sup> PINÈDE 2019, vol.1, pp.80-81.

<sup>1812</sup> S.d. (CM, I, p.50).

<sup>1813</sup> Le Bois des Brousses comporte au moins un abri du Paléolithique supérieur. Voir BAZILE 1986.

d'années »<sup>1814</sup>. Pour Christian Pioch, cet abandon s'explique par l'isolement du lieu et le manque d'eau<sup>1815</sup>. Cette zone illustre donc un déplacement de la population qui intervient plus tardivement que la perte du service paroissial. Toutefois, cet abandon n'est pas définitif : depuis une quinzaine d'années, le bâti du hameau de Lavène est progressivement restauré. Par ailleurs, si le service paroissial est transféré et que l'édifice finit par être vidé de ses fidèles, le lieu perdure dans la mémoire collective. En témoigne le cas de l'église Saint-Barthélémy-de-Baillarguet (Montferrier-sur-Lez). Des visites pastorales renseignent la démolition de l'édifice en 1699 ; pourtant, d'après les sources textuelles, son emplacement continue à servir de lieu d'inhumation jusqu'en 1741<sup>1816</sup>. Les sondages archéologiques réalisés sur le site ne comprennent pas la fouille des tombes mais permettent une datation fondée sur leur typologie, confirmant une période qui s'étend du X<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1817</sup>. Ce phénomène paraît d'ailleurs fréquent, *a minima* dans le sud de la France<sup>1818</sup>. Lorsque les inhumations cessent, le lieu peut aussi rester ancré dans la mémoire. L'église clunisienne de Saint-Jean-de-Todon, à Laudun-L'Ardoise (Gard), est abandonnée en tant que lieu de culte dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle. Les fouilles menées sur le site, en particulier dans les zones d'inhumation, n'ont pas révélé de matériel postérieur à cette date ; toutefois, il semble que l'édifice soit resté un lieu « de mémoire et de piété populaire » au moins jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1819</sup>. Enfin, le cas le plus emblématique d'un abandon total du lieu renseigné par les sources étudiées est celui de l'ancienne paroisse Saint-Pierre d'Obilione. Le toponyme pourrait être rapproché de la forme « *Ubilionicas* », attestée à la fin du IX<sup>e</sup> siècle<sup>1820</sup>, sans certitude<sup>1821</sup>. Le

---

<sup>1814</sup> CASSAN 1901.

<sup>1815</sup> PIOCH 1999.

<sup>1816</sup> RAUX 1997, p.199.

<sup>1817</sup> RAUX 1997, p.200.

<sup>1818</sup> À titre d'exemple, voir celui de l'église Saint-Martin de Corsavy (Pyrénées-Orientales) dans MALLET 2003, pp.295-296. Voir aussi le cas du village déserté de Vilarnau, Perpignan (Pyrénées-Orientales) : PASSARIUS, DONAT, CATAFAU 2010.

<sup>1819</sup> ARDAGNA *et al.* 2010, p.179. Voir aussi le dossier spécial dédié aux actes du séminaire *Archéologie des églises et des cimetières ruraux. Les apports récents de la documentation languedocienne*, coordonné par Laurent Schneider, dans *Archéologie du Midi médiéval*, 28, 2010, pp.129-247.

<sup>1820</sup> CNI, p.15.

<sup>1821</sup> L'hypothèse semble avoir été proposée pour la première fois par Frank Hamlin (HAMLIN 2000, p.272).

lieu est ensuite mentionné au XII<sup>e</sup> siècle<sup>1822</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1823</sup>. La carte de Cassini légende une paroisse ruinée nommée « Saint-Pierre d'Aubillon » (Figure 42).



Figure 42. Saint-Pierre d'Obilione, extrait de la carte de Cassini.

Ces observations, en se fondant uniquement sur les sources étudiées et des rapports archéologiques, lorsque ceux-ci existent, ne suffisent pas à tirer de conclusions. Il semble toutefois pertinent de les mentionner, afin d'insister sur la nécessité de mener des études systématiques.

Outre ces constats portant sur les phénomènes liés à l'implantation et le transfert du service paroissial, l'étude des sources a permis de dégager suffisamment de données pour proposer une approche globale du diocèse de Maguelone.

---

<sup>1822</sup> « *ecclesiam de Obilione* », 1168 (CM, I, p.257).

<sup>1823</sup> CM, III, p.288.



### 3.1.2 Schématiser l'ancien diocèse de Maguelone d'après les sources étudiées

Entre le début du XI<sup>e</sup> et le début du XIII<sup>e</sup> siècle, les sources étudiées ne conservent aucune liste de paroisses à vocation exhaustive, pas plus qu'elles ne situent les limites de l'emprise territoriale du diocèse de Maguelone. Les auteurs qui se sont intéressés à son histoire ont alors eu recours à des sources postérieures et ponctuelles, à l'instar d'un document daté de 1303 qui précise les limites entre les diocèses d'Agde et de Maguelone<sup>1824</sup>. De fait, le « diocèse de Maguelone » tel que défini par l'historiographie est une fiction commode : le territoire du diocèse de Montpellier, privé « des anciens diocèses de Béziers, d'Agde et de Lodève »<sup>1825</sup>, puisqu'il provient de leur réunion en 1536<sup>1826</sup>. En premier lieu, il s'agit alors d'étudier cette définition, en interrogeant la pertinence d'une « reconstruction » de ce territoire, les méthodes possibles et les biais inhérents<sup>1827</sup>. Le choix a été fait de considérer cet ancien diocèse, non pas avec l'objectif d'en définir les limites géographiques, mais celui d'en définir la substance ; ainsi, il peut être intéressant d'étudier sa composition, son maillage paroissial ou sa topographie religieuse<sup>1828</sup>. Ces points sont abordés avec la volonté de proposer quelques perspectives de recherche. Enfin, pour compléter cette définition du diocèse, sont proposées quelques remarques concernant les caractéristiques topographiques et pédrographiques de la zone concernée<sup>1829</sup>. Celles-ci sont utiles à l'étude des édifices, bâtis en pierre locale.

#### 3.1.2.1 Construire ou reconstruire l'ancien diocèse de Maguelone : choix de l'approche, limites et biais méthodologiques

Afin de proposer une vision la plus exhaustive possible du diocèse de Maguelone, plusieurs choix doivent être faits. Tout d'abord, il s'agit de définir les bornes chronologiques de l'étude. Le diocèse de Maguelone existe entre le VIII<sup>e</sup> siècle et 1536<sup>1830</sup> ; à partir du corpus de sources

---

<sup>1824</sup> « [...] *subitus Claperium vocatum de Mala Vetula, ex parte ecclesie Sancti Cléophe* », 1303 (CM, III, p.976).

<sup>1825</sup> POCQUET DU HAUT-JUSSÉ 1926, p.472.

<sup>1826</sup> Voir la sous-partie 1.3.2.3.

<sup>1827</sup> Voir la sous-partie 3.1.2.1.

<sup>1828</sup> Voir la sous-partie 3.1.2.2.

<sup>1829</sup> Pour cette question, voir la sous-partie 3.1.2.3.

<sup>1830</sup> Pour l'histoire du diocèse de Maguelone, voir la sous-partie 1.3.

sont recensées toutes les mentions de lieux ayant un lien avec le chapitre ou l'évêque de Maguelone (*Vol.2, Tableau des mentions d'édifices recensés*). Souvent, le nom d'une paroisse est utilisé afin de localiser la manse ou le bien foncier faisant l'objet de l'acte ; des actes de donation conservent la trace de dons ou d'échanges d'édifices. Théoriquement, le recensement exhaustif de tous ces toponymes, puis leur identification et leur localisation peut permettre de deviner l'emprise territoriale du diocèse de Maguelone. Néanmoins, de nombreuses limites sont inhérentes à la méthode et au matériel historique utilisé. La première porte sur les sources choisies, du fait de la sélection qui s'est opérée jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle, qu'elle soit consciente et volontaire ou simplement liée au hasard<sup>1831</sup>. L'absence de mention, dans le corpus de sources, d'un nom de lieu ou d'édifice ne doit pas être interprétée comme une preuve de son inexistence. Enfin, le projet même de modélisation de cet ancien diocèse fait de tout résultat une fiction commode et didactique, plutôt qu'une réalité médiévale restituée<sup>1832</sup>.

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les études toponymiques sont employées en France dans les recherches visant à établir l'historique de l'occupation du sol<sup>1833</sup>. De la tradition historiographique qui en découle se dessine le parallèle qui peut être observé entre la toponymie et l'archéologie : la première est vue comme une succession de couches, à l'exemple de la seconde<sup>1834</sup>. Employer les méthodes toponymiques afin de reconstituer le peuplement présente pourtant de nombreuses limites<sup>1835</sup> qui portent essentiellement sur la fiabilité des restitutions. Effectivement, le matériel étudié est toujours postérieur à la formation primitive des

---

<sup>1831</sup> Voir la sous-partie 2.2.1.

<sup>1832</sup> Sur toutes ces questions, voir la sous-partie 1.3.3.1.

<sup>1833</sup> À titre d'exemple, Henri D'Arbois de Jubainville (1827-1910) a notamment émis l'hypothèse selon laquelle le suffixe *-acus* indiquerait « domaine de » et serait associé à un nom de personne ; ainsi, il a théorisé que tous les villages dont le nom est formé de cette manière auraient pour origine l'implantation d'une villa gallo-romaine (ARBOIS DE JUBAINVILLE 1890). De son côté, Auguste Longnon (1844-1911) a enseigné la toponymie à l'École Pratique des Hautes Études puis au Collège de France jusqu'en 1911 ; il a publié à titre posthume un ouvrage sur les noms de lieux 1920-1929 (LONGNON 1920). À sa suite apparaissent des « classes de toponymes » : prélatins, gallo-romains, germaniques et « romans ». Cette dernière classe concerne tous les toponymes précédés d'un article et tous ceux n'entrant pas dans les autres catégories.

<sup>1834</sup> DAUZAT 1946, p.13.

<sup>1835</sup> Voir par exemple ZADORA-RIO 2001.

toponymes, dater un nom de lieu est hasardeux<sup>1836</sup>. Souvent, la restitution d'une évolution phonétique est le résultat de phénomènes de rationalisation, créant ainsi de « fausses étymologies », et de contaminations. À cela s'ajoutent les possibles biais et erreurs de transcription. Il convient de rappeler que la démarche régressive ne fait que fournir des hypothèses : si elles sont présentées comme telles par les auteurs qui les formulent<sup>1837</sup>, elles ne le sont pas suffisamment lorsqu'elles servent l'étude de l'occupation des sols. Cette démarche est d'ailleurs critiquée dès le début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>1838</sup>. Malgré cela, elle est fréquemment utilisée dans l'étude du peuplement jusque dans les années 1970. Pour la présente étude, il est donc considéré que la toponymie permet davantage d'étudier la diffusion linguistique que la chronologie du peuplement.

Lorsqu'il s'agit de modéliser le diocèse de Maguelone, plusieurs phénomènes complexifient la lecture des sources. Les changements de statut canonique en sont un bon exemple : entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, des dons ou des échanges entre monastères, abbayes et évêchés modifient la substance du diocèse. L'église Saint-Michel de Villapaterne, localisée sur le territoire de la commune de Gigean, est donnée par le pape Urbain II (1088-1099) au chapitre de l'église Saint-Géniès de Gigean en 1095<sup>1839</sup>. En 1161, le prévôt du chapitre abandonne cette église, ainsi que ses dépendances, à l'évêque de Maguelone<sup>1840</sup>. À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, l'évêque Bérenger Frédol (1263-1296) en fait don au monastère de Saint-Félix de Montceau<sup>1841</sup>. L'église Sainte-Christine, également localisée sur le territoire de Mauguio, dépend de l'abbaye de Saint-Félix de Montceau jusqu'à son échange en 1282, revenant ainsi à l'évêque de Maguelone<sup>1842</sup>. Dans tous ces cas, la documentation disponible permet de suivre les vicissitudes de la vie de ces églises, mais elle peut parfois sembler contradictoire. L'église Sainte-Croix, sur le territoire de Mauguio, est donnée par le comte Bernard de Melgueil au monastère de Saint-Michel de Cluse en 1010<sup>1843</sup> ; cependant, elle est présente dans les listes

---

<sup>1836</sup> Par exemple, voir ROBLIN 1951.

<sup>1837</sup> Sur les hypothèses toponymiques proposées par Frank Hamlin pour l'Hérault, voir la sous-partie 2.3.1.3.

<sup>1838</sup> Voir BLOCH 1934 ; BLOCH 1939 ; BLOCH 1940.

<sup>1839</sup> BM, I, p.18.

<sup>1840</sup> CM, I, p.209.

<sup>1841</sup> Acte de donation daté de 1282 (CM, III, pp.298-305).

<sup>1842</sup> CM, III, pp.298, 301.

<sup>1843</sup> CM, I, p.6.



synodales<sup>1844</sup>. Des incertitudes subsistent quant au changement de statut canonique de l'église dédiée aux saints Julien et Basilisse, localisée à Baillargues. En 1109, elle est citée comme un prieuré-cure de l'abbaye d'Aniane<sup>1845</sup>. Ce statut est confirmé successivement en 1146<sup>1846</sup> et 1154<sup>1847</sup>, mais elle est présentée comme une dépendance du chapitre de Maguelone au synode de la Saint-Luc<sup>1848</sup>, source malheureusement non datée<sup>1849</sup>. En 1414, un chanoine de Maguelone et prieur de Baillargues révoque son procureur<sup>1850</sup>. Il peut alors être supposé que ce prieuré-cure, dépendant d'abord de l'abbaye d'Aniane, est devenu une possession du chapitre de Maguelone entre le milieu du XII<sup>e</sup> siècle et le début du XV<sup>e</sup> siècle.

Les sources conservent également la trace d'échanges entre chapitres, comme il en est le cas pour l'église Saint-Paul de Cabrières, sur la commune de Lattes. En 1161, l'évêque Jean de Montlaur (1158/1160-1190) la donne au prévôt du chapitre en échange de l'église Saint-Géniès d'Arles et Saint-Géniès de Rome, à Gigean<sup>1851</sup>.

Enfin, comme le note Gérard Alzieu, plusieurs églises ne peuvent pas, à partir des sources utilisées, être situées canoniquement<sup>1852</sup>. L'église Saint-Cléophas des Mouillères, située sur la commune de Poussan, est seulement citée dans un acte de 1303, qui place la limite géographique entre le diocèse de Maguelone et celui d'Agde<sup>1853</sup>. Gérard Alzieu suppose qu'il a pu s'agir d'une chapelle de dévotion<sup>1854</sup> et note que le culte de saint Cléophas peut être lié aux reliques de ce saint, rapportées de Terre Sainte par Guilhem V de Montpellier en 1103<sup>1855</sup>.

---

<sup>1844</sup> CM, I, p.56.

<sup>1845</sup> CM, I, p.66.

<sup>1846</sup> CA, p.98.

<sup>1847</sup> CA, p.103.

<sup>1848</sup> CM, I, p.55.

<sup>1849</sup> Gérard Alzieu la date de 1331. Voir la sous-partie 2.3.1.4.

<sup>1850</sup> CM, III, pp.22-23.

<sup>1851</sup> CM, I, p.209. La possession de l'église de Gigean ainsi que de ses dépendances est confirmée par le pape Lucius III en 1183 (BM, I, p.161).

<sup>1852</sup> ALZIEU 2006, p.185.

<sup>1853</sup> CM, III, p.976.

<sup>1854</sup> ALZIEU 2006, p.185.

<sup>1855</sup> À cette date, Guilhem V de Montpellier dépose les reliques de saint Cléophas dans l'église Saint-Firmin de Montpellier. Voir ALZIEU 2006, p.156.

L'utilisation de la topographie pour délimiter le diocèse permet la formulation d'une observation avec l'exemple de la paroisse de Notre-Dame de Gornières. Cette commune se situe dans le nord-est du département, dans la vallée de la Vis, au sud-ouest de Ganges. À l'ouest se trouve le causse de Blandas et au sud le massif de la Séranne. La commune de Gornières est limitrophe avec celles de Rogues, de Montdardier et de Saint-Laurent-le-Minier, qui appartiennent toutes trois au département du Gard. L'église Notre-Dame de l'Assomption, anciennement Sainte-Marie, est un prieuré-cure à la collation du chapitre cathédral de Maguelone, mentionnée sous l'épiscopat de Godefroid<sup>1856</sup> (1080-1104). Jusqu'à la Révolution, cette paroisse se place uniquement en rive droite de la Vis. La rive gauche dépend alors du diocèse de Nîmes<sup>1857</sup>. Dans ce cas, le cours de la Vis forme une limite naturelle.

Concernant la subdivision du diocèse de Maguelone, des archidiaconés sont attestés pour le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1858</sup>. Les sources étudiées et datées entre le début du XI<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle ne les mentionnent pas. Les listes synodales semblent y faire référence mais ne sont pas datées avec certitude<sup>1859</sup>. La citation des paroisses en fonction de ces subdivisions révèle un problème, comme l'illustre le cas de l'église Saint-Michel de Montels, « *Sancti Michaeli de Montillis* ». La liste du synode de Pâques la place dans l'archidiaconés d'Aniane<sup>1860</sup>, celle du synode de la Saint-Luc l'indique dans l'archidiaconé de Lunel<sup>1861</sup>. Plusieurs interprétations sont possibles. Tout d'abord, il pourrait s'agir d'une erreur de recensement. Ensuite, il peut y avoir une confusion dans les sources entre l'église Saint-Michel de Montels, située à Montpellier et l'église Saint-Sauveur de Montel, à Lunel-Vieil. Toutes deux partagent le déterminant *Montillis*. Enfin, cet exemple pourrait être considéré comme une preuve que les limites territoriales des archidiaconés sont mouvantes.

---

<sup>1856</sup> Acte de donation de l'évêque Godefroid, qui dote le chapitre de l'église Sainte-Marie de Gornières, daté vers 1080-1104 (CM, I, p.45).

<sup>1857</sup> ALZIEU 2006, p.133. Voir aussi OCTOBON, CAYZAC 1994.

<sup>1858</sup> GRIFFE 1936.

<sup>1859</sup> Au sujet des listes synodales, voir la sous-partie 2.3.1.3.

<sup>1860</sup> CM, I, p.52.

<sup>1861</sup> CM, I, p.60.

Ainsi, il semble intéressant de pouvoir définir un diocèse à cette période plus par l'ensemble des paroisses qui le composent que par des limites géographiques. Il convient de rappeler qu'au sein du diocèse de Maguelone, entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, se trouvent des dépendances d'autres abbayes, notamment celles d'Aniane<sup>1862</sup>, de Gellone<sup>1863</sup> et de Psalmodi<sup>1864</sup>. Certains des échanges et dons entre établissements religieux sont documentés mais il paraît vain, à partir du corpus de sources choisi, de chercher à définir avec plus de précision l'emprise territoriale du pouvoir de l'évêque de Maguelone pour cette période.

### *3.1.2.2 La chair de l'ancien diocèse de Maguelone : maillage paroissial et topographie religieuse*

À partir du corpus des paroisses du diocèse de Maguelone, plusieurs approches peuvent être mises en œuvre et diverses observations peuvent être formulées. Un premier constat concerne la densité des églises au sein d'une même zone. Celles-ci peuvent être soit repérées dans les sources, par leur citation simultanée ou par le toponyme qu'elles partagent, soit directement sur la carte générale qui découle de l'étude textuelle. L'actuelle commune de Lansargues, qui s'étend sur une surface d'environ 18km<sup>2</sup>, regroupe au minimum quatre églises présentes dans les sources étudiées : Saint-Pierre d'Obilion, Saint-Genis de Ginestet, Saint-André de Moulines et Saint-Martin de Lansargues. Les trois premiers édifices ont toutefois disparu. À Montepessulano, sur un territoire aujourd'hui assimilable à une partie de la ville de Montpellier, au moins cinq églises sont citées : Saint-Denis, Saint-Firmin, Sauzet, Sainte-Marie des Tables et Saint-Côme. Tout autour se trouve la « chaîne de chapelles romanes autour de Montpellier »<sup>1865</sup> mentionnée par Pierre-Albert Clément, dont huit ont disparu<sup>1866</sup>. Si ces

---

<sup>1862</sup> Notamment Saint-André de Saugras (Argelliers), Saint-Étienne (Argelliers), Saint-Jean de Combajargues (Argelliers), Saint-Julien et Sainte-Basilisse (Baillargues), Saint-Nazaire et Saint-Celse (Brissac), Sainte-Croix de Celleneuve (Montpellier), Notre-Dame (Puéchabon), Exaltation-de-la-Sainte-Croix (Sainte-Croix-de-Quintillargues), Saint-Pierre (Valflaunès), Saint-Jean (Vic-la-Gardiole).

<sup>1863</sup> Notamment Saint-Martin (Campagne), Saint-Gérard (Mas-de-Londres), Saint-Martin (Saint-Martin-de-Londres).

<sup>1864</sup> Notamment Saint-Saint-Étienne (Saussines), Sainte-Colombe de Missargues (Saint-Géniès-des-Mourgues), Saint-Géniès (Saint-Géniès-des-Mourgues), Sainte-Agathe (Valergues).

<sup>1865</sup> CLÉMENT 1989, p.318.

<sup>1866</sup> Les églises Saint-André de Maurin (Lattes), Saint-Étienne de Soriech (Lattes), Saint-Jean de Cocon (Lattes), Saint-Jean de Fréjorgues (Mauguio), Saint-André de Novigens (Montpellier), Sainte-Marie de Chalet (Montpellier), Saint-Hilaire de Centrayargues (Montpellier) et Saint-Maurice de Sauret (Montpellier) ont disparu.

édifices ont été en usage en même temps, ce que laissent penser les sources, alors il peut être supposé qu'un grand nombre de paroissiens était à accueillir.

Une remarque semblable peut être formulée au sujet d'une zone supposément moins peuplée comportant deux églises rurales placées à proximité l'une de l'autre : Saint-Julien d'Escafiac, ou de « *Cazaligiis* » (Cournonterral) et Saint-Martin d'Escafiac (Cournonsec). La plus ancienne mention recensée pour la deuxième est datée du début du XII<sup>e</sup> siècle : l'église est alors concédée par l'évêque Galtier (1104-1129) à l'abbaye d'Aniane<sup>1867</sup>. Le cartulaire de Gellone conserve, pour la même époque, la mention d'une église « *Sancti Juliani d'Escafiac* »<sup>1868</sup>. En 1182, l'évêque Jean de Montlaur obtient l'église Saint-Martin d'Escafiac de la part de l'abbaye d'Aniane<sup>1869</sup>. D'autres traces de ces deux églises se trouvent dans le corpus de sources<sup>1870</sup>, ce qui laisse penser qu'il ne s'agit pas d'une erreur mais bien de deux églises différentes partageant le même déterminant<sup>1871</sup>. Les deux édifices ont disparu. Néanmoins, la carte IGN conserve un tènement « Saint-Martin » sur la commune de Cournonsec, au nord de l'ancienne Voie romaine, dite « chemin des Romains ». Sur le territoire de Cournonterral se trouve le lieu-dit de « la Croix de Fer », qui peut éventuellement rappeler le souvenir de Saint-Julien d'Escafiac. D'après ces deux hypothèses, les deux églises auraient été distantes de moins de 2km l'une de l'autre (*Figure 43, p.289*).

---

<sup>1867</sup> CM, I, p.66.

<sup>1868</sup> « *subtus ecclesiam Sancti Juliani d'Escafiac* », 1122-1134 (CGELL, p.272).

<sup>1869</sup> L'acte indique qu'en contrepartie, l'évêque Jean de Montlaur concède l'église Saint-Sébastien de Marou, Aniane, à l'abbaye (CM, I, p.331).

<sup>1870</sup> CM, I, p.66 ; CGELL, p.272 ; CA, p.103 ; CM, I, p.331 ; CA, p.210 ; CM, II, p.301 ; CM, III, p.853 ; CM, IV, p.93 ; CM, V, p.90.

<sup>1871</sup> *Scafiasco* pourrait provenir d'un nom propre grec. Voir « Scafiasco » dans HAMLIN 2000, pp.378-379.

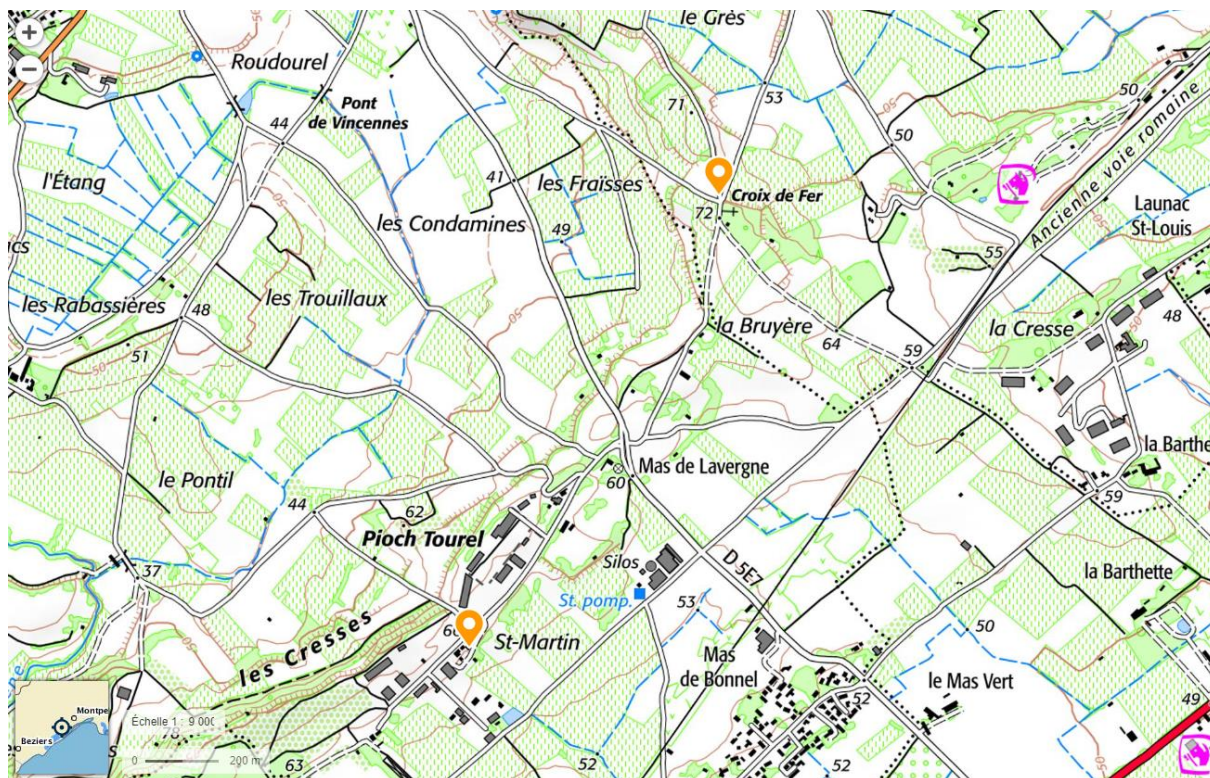


Figure 43. Mise en évidence de la localisation de la Croix de Fer (Cournonterral) et du lieu-dit Saint-Martin (Cournonsec), sur fond de carte IGN actuelle.

Si les deux édifices ont été utilisés de concert, au moins deux hypothèses peuvent être proposées : soit ils desservait des habitats dispersés conduisant à un grand nombre de paroissiens, soit la topographie rendait nécessaire la construction d'un deuxième édifice. Cette hypothèse paraît moins probable : la carte du relief montre qu'il s'agit d'une plaine actuellement sans cours d'eau à franchir, ce qui n'implique donc *a priori* pas de difficulté de déplacement. Les cartes historiques étudiées confirment cette observation<sup>1872</sup>. Il convient de rappeler que, bien entendu, la topographie a pu changer depuis le XIII<sup>e</sup> siècle.

Similairement, l'église Saint-Étienne de Gabriac (Rouet) illustre le cas d'une église rurale desservant une population espacée. L'église est listée dans les possessions du chapitre de Maguelone confirmées par le pape Urbain III en 1187<sup>1873</sup> ; sa paroisse semble avoir recouvert les communes actuelles du Mas-de-Londres, de Notre-Dame-de-Londres et de Rouet<sup>1874</sup>. Les dynamiques d'implantation ne sont pas connues dans ce cas, mais elles sont mieux

<sup>1872</sup> Pour une présentation des cartes utilisées, voir la sous-partie 2.2.3.1.

<sup>1873</sup> BM, I, p.179.

<sup>1874</sup> ALZIEU 2006, p.157.



renseignées pour Dassargues. Ce tènement est localisé<sup>1875</sup> à deux kilomètres à l'est de Lunel, entre Camargue et Garrigues, en rive droite du Vidourle. Le site a fait l'objet de prospections méthodiques en 1987<sup>1876</sup>. Son étude a été réalisée dans le cadre de fouilles de sauvetage, en trois campagnes successives (janvier-avril 1992, juillet-octobre 1992, janvier 1993), pour un total de 2 hectares fouillés. De nombreuses publications thématiques en découlent, traitant notamment de la morphologie agraire ou de l'architecture vernaculaire<sup>1877</sup>. Le choix du lieu de l'implantation peut en partie s'expliquer par la topographie. En effet, le tènement se place au contact de deux unités géomorphologiques : d'une part, un proche arrière-pays vallonné, constitué par la Costière lunelloise et, d'autre part, la plaine littorale<sup>1878</sup>. L'une et l'autre sont traversées par la vallée du Vidourle, fleuve côtier qui connaît des crues importantes<sup>1879</sup>. L'implantation se trouve en zone inondable. La plus ancienne source recensée la concernant est conservée dans le cartulaire de Psalmodi<sup>1880</sup> : le terme « villa » peut alors être compris comme faisant référence à un habitat et au territoire qui l'accompagne, comprenant des maisons groupées autour de l'église et des terres agricoles<sup>1881</sup>. Dassargues est désigné comme le chef-lieu de sa paroisse en 1096<sup>1882</sup>. En 1125, une chapelle Saint-André dépend de l'église Sainte-Marie<sup>1883</sup> ; la chapelle est de nouveau mentionnée en 1266<sup>1884</sup>. Au XVII<sup>e</sup> siècle, une chapelle Saint-André d'Entrevignes est documentée pour la première fois dans l'évêché de Montpellier. La « chapelle » n'a pas pu être localisée. Son souvenir pourrait être rappelé par

---

<sup>1875</sup> Sur les travaux de localisation, voir FLORENÇON 1983, pp.67-69.

<sup>1876</sup> RAYNAUD 1989.

<sup>1877</sup> Voir notamment FAVORY *et al.* 1993 ; MERCIER 1993 ; MERCIER 1994 ; MERCIER, RAYNAUD 1995.

<sup>1878</sup> La Costière du Gard comporte des collines-terrasses, dessinées par les rivières littorales. Les sols sont fersiallitiques et caillouteux. La plaine de Lunel est constituée par une alternance de glacis alluvio-colluviaux et d'épandages, les sols sont fersiallitiques (calcaires et alluviaux). Voir ARNAL 1984.

<sup>1879</sup> Les sols y sont limoneux et appréciés en culture. Le Vidourle est un fleuve côtier long de 95,03km. Il prend sa source au sud des Cévennes sur la commune de Saint-Roman-de-Codières. La majeure partie de son bassin se trouve dans le département du Gard. Son tracé est utilisé comme délimitation naturelle entre les départements du Gard et de l'Hérault. Il rejoint la mer Méditerranée par le chenal maritime du Grau-du-Roi et part l'étang du Ponant, à la Grande-Motte. Pour plus d'informations, voir la fiche dédiée sur le site du Sandre : [http://www.sandre.eaufrance.fr/geo/CoursEau\\_Carthage2017/Y34-0400](http://www.sandre.eaufrance.fr/geo/CoursEau_Carthage2017/Y34-0400)

<sup>1880</sup> « villa Adacianicus », 789 (Cartulaire de Psalmodi).

<sup>1881</sup> « *casas coopertas [...] terras et vineas* » (PARODI 1989, p.124).

<sup>1882</sup> CA, p.122.

<sup>1883</sup> Cartulaire de Psalmodi, H 106, f°24.

<sup>1884</sup> Cartulaire de Psalmodi, H 106, f°47.

le quartier « Saint-Andrieux », au nord-est de Lunel, ou par une croix sur le chemin « Saint-Andrieux ». À proximité de cette dernière, au bord du ruisseau Laune, se trouvait un petit ensemble bâti désigné par le nom vernaculaire « la Liquine »<sup>1885</sup>. Il a été renseigné par des prospections archéologiques<sup>1886</sup> et pourrait avoir été desservi par la « chapelle »<sup>1887</sup>.

Les fouilles du site de Dassargues renseignent pour le XI<sup>e</sup> siècle un ensemble à trame relâchée, formé d'un village et de manses<sup>1888</sup>. Les prospections ont mis au jour de rares céramiques postérieures au XII<sup>e</sup> siècle<sup>1889</sup>, interprétées comme un signe de l'abandon du lieu. Il pourrait être dû à l'émergence de Lunel, qui aurait alors provoqué une restructuration du maillage et une désertion des villages alentours. En effet, en 1252, la dîmerie de Dassargues est englobée dans celle de Lunel<sup>1890</sup>. Une dynamique semblable peut être observée à Saint-Jean-de-Nozet (Lunel), site déserté entre le XII<sup>e</sup> siècle et le XIII<sup>e</sup> siècle dont le territoire est annexé à Lunel<sup>1891</sup>. Une autre hypothèse qui pourrait expliquer l'abandon du site de Dassargues serait liée à l'apparition de crues sur le Vidourle<sup>1892</sup>. Quoi qu'il en soit, Dassargues témoigne d'une transformation d'un habitat rural dispersé en un village ; abandonné par la suite, son église est déjà ruinée au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1893</sup>.

Ponctuellement, des recherches archéologiques ont permis de renseigner sur l'implantation. Les fouilles du site de Saint-Martin-de-Colombs (Fabrègues), dirigées par Didier Paya en 1994, indiquent que l'habitat est organisé à proximité immédiate de l'église<sup>1894</sup>. Si cette disposition semble être la plus fréquente, elle n'est pas systématique. À Saint-Barthélémy-de-Baillarguet (Montferrier-sur-Lez), l'opération d'évaluation archéologique menée sous la direction de

---

<sup>1885</sup> Concernant l'étymologie de ce terme, Frank Hamlin ne propose malheureusement pas d'hypothèse (HAMLIN 2000, p.218).

<sup>1886</sup> MALVIS 1988, p.25.

<sup>1887</sup> Cette hypothèse est présentée dans GARNIER *et al.* 1995, en particulier p.4.

<sup>1888</sup> GARNIER *et al.* 1995, pour les remarques concernant la hiérarchie dans l'occupation des sols sur le site de Dassargues.

<sup>1889</sup> GARNIER *et al.* 1995, p.5.

<sup>1890</sup> Cartulaire de Franquevaux, ADG, H 33, f°94.

<sup>1891</sup> MALVIS 1988, pp.24-25.

<sup>1892</sup> GARNIER *et al.* 1995, p.6. Voir également MERCIER, RAYNAUD 1999.

<sup>1893</sup> MILLEROT 1880, p.365.

<sup>1894</sup> « Aucun silo ou reste potentiel d'habitat n'est éloigné de plus d'une quinzaine de mètres de l'église » (PAYA 1994, p.534).

Stéphanie Raux n'a pas permis la mise au jour de structures d'habitat<sup>1895</sup>, mais celle d'un cimetière. Cet exemple rappelle que le rôle polarisant des édifices chrétiens peut également être perçu au travers de la création de lieux d'inhumation<sup>1896</sup>. S'ajoutent les inhumations au sein même des édifices, comme en témoignent celles des seigneurs du *castrum* de Castries à l'église Saint-Étienne<sup>1897</sup>. Effectivement, l'étude archéologique de l'espace sépulcral permet souvent de préciser la datation des différentes étapes de l'histoire de l'édifice<sup>1898</sup>.

Ainsi, l'étude du corpus de sources a permis de mettre en lumière des questionnements, ainsi que de proposer une vision globale du diocèse de Maguelone entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle. Ceci permet de renseigner la zone dans laquelle se trouvent les édifices qui peuvent être étudiés.

### *3.1.2.3 Caractéristiques topographiques et pédologiques du territoire de l'ancien diocèse de Maguelone*

Les églises dites romanes du diocèse de Maguelone sont bâties en pierre ; de ce fait, il paraît utile de proposer un point sur les caractéristiques pédologiques de cette zone. À l'échelle du Languedoc, la formation des chaînes montagneuses a fracturé et métamorphisé les terrains. Exception faite de quelques failles, les roches calcaires ne sont restées en couches horizontales, depuis leur dépôt, que dans le bassin rhodanien ainsi que ses bassins satellites<sup>1899</sup>.

L'actuel département de l'Hérault se définit par trois ensembles dans lequel le peuplement actuel peut être étudié. La zone la plus au sud, constituée du littoral et de la plaine rétro-littorale et représentant 30% de la surface de l'Hérault, contient près de 80% de la population totale du département. La zone intermédiaire, constituée de piémonts, de garrigues et de coteaux agricoles et représentant 33% de la surface totale, contient 14% de la population. Enfin, la troisième zone, essentiellement faite de contreforts montagneux, recouvre 37% de

---

<sup>1895</sup> RAUX 1997, p.200.

<sup>1896</sup> Voir également GARNOTEL, RAYNAUD 1994.

<sup>1897</sup> JANDOT 1995, p.226.

<sup>1898</sup> À titre d'exemple, voir l'article consacré aux fouilles programmées dans l'église de Saint-Jean-de-Todon, à Laudun-L'Ardoise (Gard) : ARDAGNA *et al.* 2010, en particulier pp.173-179.

<sup>1899</sup> BLANC 2002.



la surface totale pour seulement 6% de la population. Bien entendu, il s'agit là du peuplement actuel dans le département, et non celui des périodes historiques. Toutefois, les paroisses se situant dans les deuxième et troisième zones sont généralement décrites dans les publications comme « rurales », les auteurs des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ayant tendance à considérer que la répartition de l'occupation des sols qu'ils observent reflète celle du Moyen Âge.

En reprenant la modélisation du diocèse de Maguelone et en retirant les autres diocèses<sup>1900</sup>, le territoire correspond approximativement à l'est de l'Hérault. Trois unités paysagères et géologiques principales peuvent être schématisées pour celui-ci. Au sud se place le littoral méditerranéen, constitué d'étangs ouverts entre les terres et le cordon littoral dunaire. Ce paysage subit de fortes transformations sous l'effet des courants, des vents et des tempêtes, qui peuvent aboutir à la formation de lidos. Ces derniers, en créant des lagunes, finissent par fermer des baies ; en témoignent la lagune de Thau ou les étangs dits palavasiens. Cette première zone est donc fortement soumise aux influences maritimes, *a contrario* de la deuxième. Celle-ci est un proche arrière-pays vallonné dont le paysage associe des vallées au littoral, formée au début du Quaternaire, il y a environ 2,58 Millions d'années. Des volcans, épanchés en coulées basaltiques, sont à l'origine de basaltes noirs. Ceux-ci sont employés comme pierre à bâtir, le cas le plus emblématique est alors la cathédrale d'Agde. Ils sont également utilisés en incrustation, en particulier dans le Minervois, le Biterrois, ainsi que les vallées de l'Orb et de l'Aude<sup>1901</sup>. Enfin, une troisième zone, qui se trouve au nord, est constituée de moyenne montagne et de causses. Ces derniers sont produits par la dissolution en surface de la roche-mère calcaire, ce qui conduit au creusement de dolines, qui deviennent ensuite des plaines. Le climat méditerranéen contribue alors à la formation de garrigues. L'accumulation de sédiments au cours du Mésozoïque (252Ma – 66Ma) est responsable de la formation de pierres calcaires abondantes. Plusieurs types peuvent être repérés. Des calcaires du jurassique, plus durs, se rencontrent dans les gorges du fleuve Hérault, sur les causses de la Selle, autour de Viols-le-Fort et dans les garrigues avoisinant Aumelas. Des calcaires crétacés sont localisés autour de Ganges et dans les garrigues de Saint-Mathieu-de-Trévières. Des bancs

---

<sup>1900</sup> Voir la sous-partie 1.3.3.2.

<sup>1901</sup> BOUQUET 1993.

calcaires du Paléogène (66Ma – 23Ma), redressés par la surrection de la chaîne pyrénéo-provençale, sont visibles aux alentours du Pic Saint-Loup<sup>1902</sup>.

Les carrières regroupées dans cette zone permettent ainsi l'extraction de plusieurs types de pierres différentes<sup>1903</sup>, à l'instar du marbre de la région de Saint-Pons-de-Thomières<sup>1904</sup>. Des dépôts calcaires de l'éocène se trouvent en bordure de bassins sédimentaires, notamment sur les communes de Saint-Martin-de-Londres et d'Aniane<sup>1905</sup>. Parmi eux se placent les gisements produisant la « pierre du Midi »<sup>1906</sup>, localisés autour de Beaulieu, de Castries, de Montpellier,



Figure 44. Inclusions de macrofossiles, Sainte-Croix de Celleneuve, façade méridionale.

de Pignan, de Saint-Jean-de-Védas et de Vendargues. Il s'agit de différents calcaires coquilliers tendres, présentant une grande diversité de couleurs et de propriétés physiques<sup>1907</sup>. En fonction de ces dernières, les pierres sont sélectionnées et appareillées en différents endroits des constructions<sup>1908</sup>. Si ce calcaire coquillier est la pierre la plus fréquemment employée dans les

édifices du corpus, il faut également noter la présence de basalte, roche

volcanique issue de volcans quaternaires dont les cônes sont visibles sur la commune de Saint-

---

<sup>1902</sup> Pour une vision plus détaillée, voir la Carte géologique de l'Hérault (Rossi *et al.* 2003).

<sup>1903</sup> Sur la question des carrières et de l'emploi de la pierre dans les églises romanes du diocèse de Maguelone, voir la sous-partie 3.2.2.2.

<sup>1904</sup> BLANC 2002, p.48.

<sup>1905</sup> Une variante jaune et fine est notamment utilisée pour les sculptures de l'église d'Aniane et du cloître de l'abbaye de Gellone, à Saint-Guilhem-le-Désert.

<sup>1906</sup> Cette pierre se retrouve sur des terrains burdigaliens et helvétien, déposés dans le bassin rhodanien à l'ère tertiaire.

<sup>1907</sup> Il est à noter que la pierre calcaire absorbe l'eau ; plutôt gélive, elle est donc fragilisée par le froid.

<sup>1908</sup> Voir la sous-partie 3.2.2.2.

Thibéry. À ces pierres s'ajoute ponctuellement et à proximité des sources, des rivières et des étangs, un travertin ou tuf calcaire<sup>1909</sup>.

En résumé, le diocèse de Maguelone présente des paysages différents, qui varient du littoral et de ses plaines aux vallées et aux causses. La pierre la plus présente est le calcaire, sous différentes formes.

---

<sup>1909</sup> Voir également Pomerol 1992, pp.330-339.

### 3.1.3 Pierres perdues, pierres trouvées : notes sur les états de conservation des édifices

L'étude du corpus de sources a permis de recenser des paroisses et des édifices pour la période dite romane. La plupart d'entre eux a pu être identifiée et localisée. Il est donc possible de proposer une vision globale de l'état de conservation des églises mentionnées dans le corpus de sources. Les résultats de la démarche utilisée concernant les édifices qui ont pu être localisés sont présentés dans la table générale (*Vol.2, Localisation des principaux édifices*). Afin de pouvoir proposer une vision simplifiée du paysage monumental du diocèse de Maguelone et de fournir quelques éclaircissements concernant des cas particuliers, une classification est proposée. Le choix a été fait de s'astreindre à trois catégories afin de rendre la lecture des résultats plus aisée.

La première concerne tous les édifices dont la localisation approximative est connue par l'étude de la toponymie mais qui ont entièrement disparu, leur disparition étant renseignée ou non<sup>1910</sup>. Ce cas de figure concerne donc les lieux de culte dont le souvenir est continué dans la toponymie mais dont l'emplacement exact ne peut pas être établi avec certitude. Parfois, l'abandon ou la destruction sont renseignés par les sources. La deuxième catégorie porte sur les édifices dont la localisation est connue et qui sont réduits à l'état de ruines<sup>1911</sup>. Ce concept n'est pas défini par un nombre d'assises précis et les édifices présentés dans cette catégorie peuvent, ou non, avoir fait l'objet d'études archéologiques. Dans ce contexte, le terme « ruine » doit être entendu dans son acception courante : il s'agit de bâtiments partiellement ou totalement effondrés, désignés comme tels par les habitants et dans la langue courante. Enfin, la troisième catégorie contient les édifices en place qui sont associables aux mentions faites dans les sources<sup>1912</sup> ; certains relèvent alors de reconstructions, parfois renseignées par les textes. À cela s'ajoute un autre cas de figure soulevé par la présente étude : celui des édifices en place, connus des différents auteurs et définis comme « romans », mais dont aucune mention n'a été trouvée dans le corpus de sources<sup>1913</sup>.

---

<sup>1910</sup> Voir la sous-partie 3.1.1.1.

<sup>1911</sup> Ces cas sont réunis et présentés dans la sous-partie 3.1.1.2.

<sup>1912</sup> Voir la sous-partie 3.1.1.3.

<sup>1913</sup> Voir la sous-partie 3.1.3.3.

### 3.1.3.1 Catégorie 1 : localisation approximative connue, pas de vestiges en place connus

Parmi les édifices qui ont disparu entre la période médiévale et le XXI<sup>e</sup> siècle, beaucoup peuvent être localisés sur le territoire d'une agglomération qui, en grandissant, a fini par les recouvrir. Le fort accroissement démographique et géographique des villes est alors peut-être le phénomène le plus responsable de la disparition des paroisses. Plusieurs exemples illustrent ce phénomène ; ceux de Mauguio, de Montpellier et de Lattes sont les plus marquants en nombre d'édifices disparus.

D'après le recensement effectué à partir du corpus de sources, au moins quinze édifices<sup>1914</sup> se trouvaient sur le territoire de l'actuelle commune de Mauguio. L'agglomération de Melgueil, de son ancien nom, semble s'être développée entre le X<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle à partir d'un *castrum*<sup>1915</sup>. À la suite d'un fort accroissement démographique, les communes voisines sont progressivement absorbées, à l'instar de Saint-Marcel et de Leyrargues au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1916</sup>. Parmi les édifices disparus de l'ancien territoire de Melgueil, plusieurs peuvent être localisés en-dehors de l'agglomération. L'église Sainte-Croix est mentionnée en 1010<sup>1917</sup>, dans un acte émanant du comte Bernard de Melgueil, qui en fait don à l'abbaye Saint-Michel-de-la-Cluse (Piémont, Italie). Son statut canonique est mal renseigné, puisqu'elle est présente dans les listes synodales<sup>1918</sup>. Elle n'est pas localisée sur la carte de Cassini ; Gérard Alzieu indique que la carte IGN qu'il consulte porte la mention « Sainte-Croix, ancienne ferme » le long de la D172, entre Mauguio et le pont des Aiguerelles<sup>1919</sup>. La carte IGN actuelle conserve seulement un chemin dit « de Sainte-Croix », entre le Salaison et la Roubine (*Figure 45, p.298*).

---

<sup>1914</sup> Notre-Dame d'Auroux, Notre-Dame de Melgueil dite aussi Notre-Dame de la Chandeleur, Saint-André de Granoleries, Saint-Barthélémy de Layrargues, Sainte-Christine, Sainte-Croix, Saint-Gély des Frères, Saint-Jacques de Melgueil, Saint-Jean-Baptiste de Fréjorgues, Saint-Marcel des Frères, Saint-Martin de Caveirac, Saint-Nazaire de Mézouls, Saint-Romain de Melgueil, Saint-Thomas de Medio Campo dite aussi Saint-Thome de Mudaison, Saint-Paul de Cavoys.

<sup>1915</sup> RAYNAUD 2019.

<sup>1916</sup> « Des villages de Cassini aux communes d'aujourd'hui », École des hautes études en sciences sociales [url : [http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select\\_resultat=21607](http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=21607)]

<sup>1917</sup> CM, I, p.9.

<sup>1918</sup> CM, I, p.56.

<sup>1919</sup> ALZIEU 2006, p.148.



Figure 45. Extrait du plan IGN actuel, chemin de Sainte-Croix du nord-est au sud-ouest (Mauguio).

L'église Sainte-Christine est présente dans un acte de 1173, dans lequel elle est utilisée pour localiser des biens situés à proximité<sup>1920</sup>. Dans la liste des synodes, elle est citée conjointement à Sainte-Croix, ce qui laisse supposer une certaine proximité géographique. Elle n'est pas présente sur la carte de Cassini ni sur les cartes d'état-major, mais un tènement porte le déterminant Sainte-Christine, le long de la D172, à l'est du Vieux Salaison (Figure 46).



Figure 46. Extrait de la carte IGN actuelle, tènement Sainte-Christine (Mauguio), au centre.

<sup>1920</sup> « Et VIII sextariatas que sunt juxta viam que discurrit a Melgorio versus Sanctam Cristinam », 1173 (CM, I, p.291).



L'église Notre-Dame d'Auroux mentionnée dans le Cartulaire de Maguelone<sup>1921</sup> a également disparu dans la campagne entre Saint-Aunès et Mauguio. Le toponyme est modifié en Lauroux sur les cartes d'état-major. La carte IGN actuelle montre la survivance du toponyme Auroux, également décliné en Petit Auroux, entre ces deux localités (Figure 47).

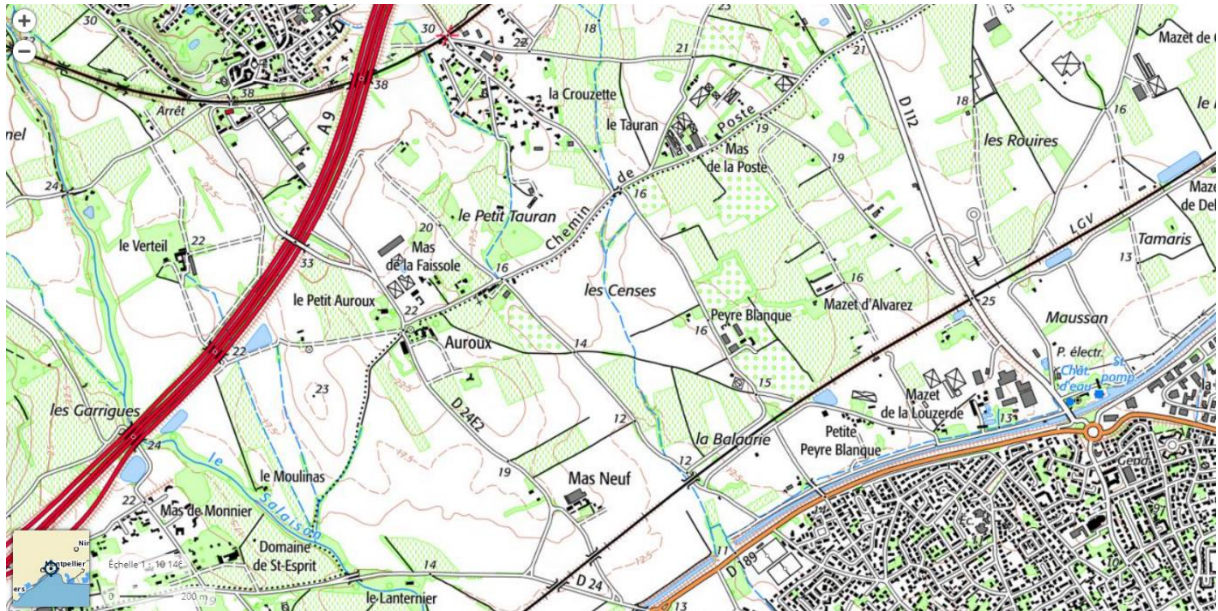


Figure 47. Extrait de la carte IGN actuelle, Auroux et Petit Auroux de part et d'autre de la D24E2 (Mauguio).

Le cas de Saint-Nazaire de Mézouls est similaire : attesté dans le Cartulaire de Maguelone, son nom est continué dans le lieu-dit « Mézouls », à l'ouest de Mauguio, le long de la D24. La carte du diocèse la montre toujours en place (Figure 48, p.300).

---

<sup>1921</sup> « *ecclesiam Sancte Marie de Ozorio* », 1080-1104 (CM, I, p.45).

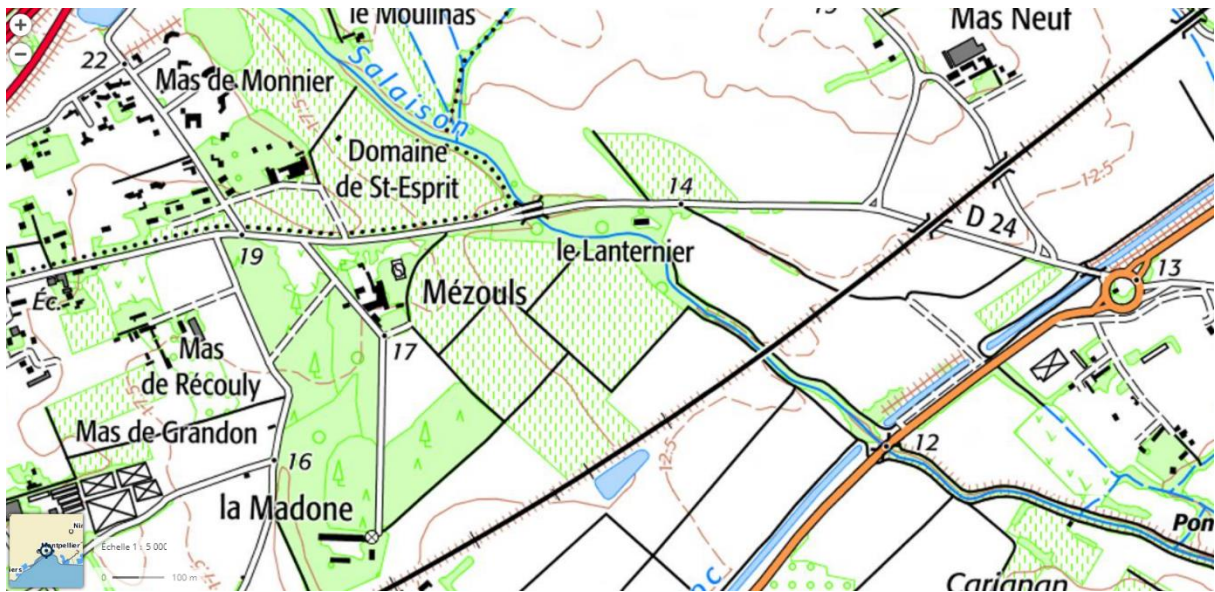


Figure 48. Extrait de la carte IGN actuelle, Mézouls (Mauguio).

L'église Saint-Marcel des Frères, aussi connue sous le nom de Saint-Gély des Frères, n'a pas pu être localisée avec certitude, même si des hypothèses sont permises<sup>1922</sup>. Le toponyme de l'église Saint-Jean-Baptiste de Fréjorgues<sup>1923</sup> est continué dans celui de la « métairie de Fréjorgues », présente sur la carte de l'état-major, à l'emplacement de l'actuel aéroport international de Montpellier-Méditerranée (Figure 49).



Figure 49. Extrait de la carte d'état-major, v.1880, métairie de Fréjorgues (Mauguio).

<sup>1922</sup> Ce cas est traité dans la sous-partie 2.3.2.3.

<sup>1923</sup> 1080-1104 (CM, I, p.44).



Pour la ville de Montpellier, Gérard Alzieu recense trente-trois églises paroissiales, dont treize se trouvaient dans la commune clôturée, sept dans les faubourgs et treize dans l'espace rural<sup>1924</sup>. Seules trois d'entre elles sont toujours debout, à savoir Sainte-Croix de Celleneuve, Saint-Michel de Montels et Saint-Pierre de Montaubérou<sup>1925</sup>. La plupart des destructions est attribuée par les auteurs aux guerres de religion. Ils suivent en cela les sources de la ville<sup>1926</sup>. D'autres causes doivent toutefois être données : la nationalisation des biens de l'Église et la vente des biens nationaux d'une part<sup>1927</sup>, l'accroissement démographique d'autre part. D'autres raisons, plus ponctuelles, peuvent être avancées, comme la volonté de remplacer l'édifice<sup>1928</sup>. Enfin, sur le territoire de l'actuelle commune de Lattes, au moins deux églises ont disparu : Saint-Jean de Cocon<sup>1929</sup>, dont le souvenir est continué par le nom du lotissement du Plan du Mas de Cocon et Saint-Jean de Maurin<sup>1930</sup>, qui donne son déterminant au quartier dit de la Jasse de Maurin<sup>1931</sup>.

Outre l'agrandissement des agglomérations, des aménagements industriels peuvent également être responsables de la disparition d'édifices. L'église Notre-Dame de Nieut, dite aussi Saint-Sauveur ou Sainte-Marie, peut être localisée sur le territoire de la commune de Balaruc-les-Bains ; elle est présente dans un acte datant de 1228 et émanant du pape Grégoire IX (1227-1241), qui renouvelle les privilèges en faveur du chapitre de Maguelone. L'acte précise que les possessions concernent à la fois l'église Sainte-Marie de Nieux et l'île sur laquelle elle se situe<sup>1932</sup>. Il s'agit probablement de l'île Saint-Sauveur<sup>1933</sup>, présente sur la carte d'état-major. L'île est remplacée par des aménagements portuaires et industriels sur la carte IGN de 1950, mais l'église avait été abandonnée avant cette date. Albert Fabre écrit en 1892

---

<sup>1924</sup> Alzieu 2006, pp.78-79.

<sup>1925</sup> Voir aussi CRUBÉZY, DUCHESNE, ARLAUD 2006.

<sup>1926</sup> Voir la sous-partie 2.2.1.2.

<sup>1927</sup> Voir la sous-partie 2.1.1.1.

<sup>1928</sup> Voir la sous-partie 3.1.1.3.

<sup>1929</sup> « *ecclesiam de Cocone* », 1080-1104 (CM, I, pp.43-44).

<sup>1930</sup> « *ecclesiam de Maurino* », 1080-1104 (CM, I, p.43).

<sup>1931</sup> Voir la sous-partie 3.1.3.3 à ce sujet.

<sup>1932</sup> « *ecclesiam Sancta Marie de Niout, cum insula in quo sita est* » (BM, II, p.129).

<sup>1933</sup> FABRE 1892, p.79.

que des ruines sont encore visibles, sans les décrire de manière précise<sup>1934</sup>. Toutefois, l'église Sainte-Marie de Nieut n'est pas présente sur la carte de Cassini. Son absence pourrait être interprétée comme une preuve de sa disparition, les ruines étant généralement présentes et légendées. Le souvenir de sa dédicace est conservé dans le lieu-dit « les Nieux » (*Vol.2, Figures 43 à 45*).

Aussi, les cas d'édifices ayant disparu sans que des ruines ou des vestiges puissent leur être associés sont nombreux. Pour la chapelle Notre-Dame de la Délivrance, bâtie au XIV<sup>e</sup> siècle sur la commune d'Aniane et détruite deux siècles plus tard, le souvenir peut être rappelé par une croix à son emplacement<sup>1935</sup> ; aussi, une étude conjointe des édifices disparus et des croix de chemin pourrait faire ressortir quelques liens entre ces emplacements.

### *3.1.3.2 Catégorie 2 : édifices ruinés connus et visibles ou renseignés par des fouilles archéologiques*

Plusieurs édifices recensés sont associés à des ruines connues et certaines sont visibles dans l'espace rural héraultais. Les vestiges du prieuré Saint-Vincentian, sur la commune d'Agonès, en sont un exemple. Cette église est donnée par l'évêque Godefroid (1080-1104) au chapitre cathédral à la fin du XI<sup>e</sup> siècle<sup>1936</sup> ; la déformation de la dédicace a donné son nom au tènement de « Saint-Micisse » (*Figure 50, p.303*), présent sur les cartes jusqu'à la version de 2018 de la carte IGN (*Vol.2, Figures 4 à 6*). Elle porte alors une « église ruinée de Saint-Vincentian ».

---

<sup>1934</sup> *Ibid.*

<sup>1935</sup> Dans le cas de la chapelle Notre-Dame de la Délivrance, son souvenir est rappelé par une croix de chemin dite « la croix blanche » (ALZIEU 2006, p.110).

<sup>1936</sup> « *ecclesiam Sancti Vincentiano* », 1080-1104 (CM, I, p.45).



Figure 50. Extrait de la carte IGN datée de 1950, Agonès.

Plus rarement, les ensembles ruinés ont fait l'objet d'études et sont bien renseignés. C'est le cas du site de Saint-Félix-de-Montceau (Gigean) : après des études historiques et stylistiques proposées par des érudits locaux aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle<sup>1937</sup>, les ruines de l'église sont inscrites et protégées au titre des monuments historiques. Celles de Saint-Barthélémy-de-Baillarguet, situées au lieu-dit « La Gleizasse » sur la commune de Montferrier-sur-Lez, se trouvent aujourd'hui prises dans le lotissement « Le Félibre ». Elles ont fait l'objet d'une opération d'évaluation archéologique sous la direction de Stéphanie Raux, préalable à la construction du lotissement<sup>1938</sup>. La plus ancienne mention de cet édifice repérée dans le corpus de sources apparaît sous l'épiscopat de Godelin (1080-1102) ; Saint-Bartholomei-de-Albannicis donne alors son nom à sa paroisse, distincte de Montferrier-sur-Lez. En 1144, elle est donnée par l'évêque Raymond (1129-1158) au chapitre de Maguelone. Il reste aujourd'hui le fragment d'un mur dans une cour du lotissement, rendu inaccessible par un cadenas apposé sur le portail devant y conduire. Dans un cas similaire, l'église Saint-Étienne, à Castries, s'est effondrée en 1870. Des fragments des murs nord et ouest, partiellement conservés en élévation, sont classés au titre des monuments historiques en 1960. En janvier 1995 sont

<sup>1937</sup> Par exemple, voir l'ouvrage de Jules Renouvier (RENOUVIER 1838 a) et celui de l'abbé Émile Hollier, curé de Sainte-Ursule-de-Pézénas (HOLLIER 1925).

<sup>1938</sup> Deux parcelles encadrent, au nord et au sud, les vestiges conservés en élévation.

menés sur le site, transformé en square, des sondages mécaniques sous la direction de Céline Jandot ; les objectifs étaient alors d'évaluer et de mettre en valeur les vestiges<sup>1939</sup>.

D'autres édifices ruinés sont présents dans le corpus, tels que Saint-Germain des Fournes



Figure 51. Vue d'ensemble des ruines de Saint-Sébastien de Malenque ou d'Aigrefeuille. © Cévennes Tourisme.

(Saint-Bauzille-de-Montmel), Saint-Vincent de Jonquières (Poussan) ou encore Saint-Michel de Bannières (Castries), commanderie de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem<sup>1940</sup> dont le nom est continué par le lieu-dit « Plaine de Bannières ». Force est de constater que le plus souvent, les édifices ruinés sont « oubliés », à l'image de l'église Saint-Sébastien de Malenque ou d'Aigrefeuille, qui se trouve sur un terrain privé de la commune de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille (Gard) (Figure 51).

Des opérations de prospection systématique et de fouille préventive permettent de renseigner plusieurs édifices présents dans le corpus de sources aujourd'hui disparus. L'église Saint-Martin de Colombis, « *S. Martino de Columbis* », est mentionnée au XII<sup>e</sup> siècle<sup>1941</sup>. Son toponyme désigne probablement un ancien hameau situé au confluent du Coulazou et de la Mosson<sup>1942</sup>. L'église est supposée détruite en 1893<sup>1943</sup>. Les fouilles menées entre 1992 et 1994 par Didier Paya dans la zone d'activité économique des Trois Ponts ont mis au jour des tombes ainsi que des inhumations en pleine terre datées entre le VIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle. Des éléments de l'église ont également été documentés, en particulier le mur occidental et un fragment du

---

<sup>1939</sup> Voir JANDOT 1995 et JANDOT 1996.

<sup>1940</sup> « *ecclesie S. Michaelis de Banheriis* », 1252 (CM, II, p.700).

<sup>1941</sup> CVal, n°22.

<sup>1942</sup> HAMLIN 2000, p.111.

<sup>1943</sup> LECUYER *et al.* 1992.

mur nord<sup>1944</sup>. L'édifice daterait au plus tôt du XII<sup>e</sup> siècle. Une particularité est à noter : son sous-sol conserve un silo, comblé lors du réaménagement du dallage de la nef et dont le creusement a détruit deux tombes<sup>1945</sup>.

L'église Saint-Félix de Sinistrargues, à laquelle fait référence le Cartulaire de Maguelone au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1946</sup>, a disparu. Le lieu-dit Saint-Félix, à Saint-Sériès, en perpétue peut-être le nom. Lors d'une opération d'archéologie préventive sur le tracé de la RD34 et menée sous la direction de Catherine Mercier, quelques sondages ont permis de repérer au moins deux phases d'occupation. La première est datable à la période gallo-romaine, entre le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> siècle, correspondant au toponyme *Sinistranicis*. La deuxième concerne les X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, avec les vestiges d'un habitat en matériaux périssable et d'un autre, probablement plus tardif, en dur. Des sépultures ont été repérées à proximité mais les sondages ne permettent pas de renseigner directement l'église disparue<sup>1947</sup>.

Plus rarement, des fouilles programmées peuvent être organisées. L'église Saint-Martin-de-Castries, prieuré-cure dépendant de l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert, en a fait l'objet. Une campagne de sauvetage en 2001<sup>1948</sup> a permis la restauration de l'édifice l'année suivante<sup>1949</sup>, puis l'organisation de six campagnes de fouilles programmées entre 2002 et 2006<sup>1950</sup>. L'objectif des recherches était notamment de renseigner la mise en place, le fonctionnement et l'évolution du pôle ecclésial du haut Moyen Âge jusqu'à son abandon<sup>1951</sup>.

---

<sup>1944</sup> Voir PAYA 1992 a ; PAYA 1992 b et PAYA 1994.

<sup>1945</sup> PAYA 1994, p.534.

<sup>1946</sup> « *Sinistranicis* », s.d. (CM, I, p.54).

<sup>1947</sup> MERCIER 1996.

<sup>1948</sup> BERGERET, GUILLOT 2001.

<sup>1949</sup> FIORE 2002.

<sup>1950</sup> Initialement prévue entre 2002 et 2005, une campagne est ajoutée en 2006. Voir BERGERET 2004.

<sup>1951</sup> BERGERET, DONAT, GUIONOVA 2006, p.4.



### 3.1.3.3 Catégorie 3 : bâtiments en place associables aux mentions trouvées dans les sources, cas des reconstructions renseignées

L'église de « Villanova », mentionnée à partir de 1095<sup>1952</sup> dans le corpus de sources, dont le vocable Saint-Stéphane, ou Saint-Étienne, est donné en 1152<sup>1953</sup>, fait référence à un édifice toujours en place à Villeneuve-lès-Maguelone. Elle illustre le cas d'un monument bien conservé pouvant être associé aux mentions. En témoignent également les exemples de l'église Saint-Julien à Grabels et de Saint-André à Saint-André-de-Buèges (*Vol.2, Localisation des principaux édifices*). Ces édifices sont souvent connus des auteurs : généralement présents dans les ouvrages qui visent un recensement du patrimoine bâti héraultais<sup>1954</sup>, ils ont souvent fait l'objet de notices<sup>1955</sup>, parfois d'articles ou de monographies<sup>1956</sup>. Suivant la tradition historiographique développée jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, la présentation de l'édifice s'accompagne souvent d'une rapide étude historique, indiquant souvent les plus anciennes mentions du toponyme dans les sources. Lorsque l'archéologie ou les observations stylistiques ne sont pas utilisées à des fins de critique « d'authenticité », les différents auteurs ont fréquemment tendance à antidater les constructions. Par exemple, sous prétexte que le vocable « *Cella Nova* », forme latine de « Celleneuve », est présent dans une source du VIII<sup>e</sup> siècle, Prosper Mérimée indique que l'édifice en place correspond à une « église carolingienne »<sup>1957</sup>. Affirmer qu'une église est carolingienne parce qu'elle est présente dans les sources de cette période est un biais méthodologique particulièrement présent dans les travaux du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1958</sup>, les auteurs ne considérant alors pas la possibilité d'une reconstruction de l'édifice entre-temps. C'est le cas de l'église Saint-Sauveur à Aniane : mentionnée en 782<sup>1959</sup>, elle est détruite puis

---

<sup>1952</sup> « [ecclesia] de Villanova », 1095 (GC, VI, c.353).

<sup>1953</sup> « *parrochia S. Stephani de Villanova* », 1152 (GC, VI, instr. c.356).

<sup>1954</sup> Par exemple : BONNET 1905.

<sup>1955</sup> Par exemple, l'église Saint-Michel, à Guzargues, est présentée en quelques phrases dans l'ouvrage de François Leriche-Andrieu (LERICHE-ANDRIEU 1982, p.101).

<sup>1956</sup> Pour l'église Notre-Dame à Notre-Dame-de-Londres, un article a été publié en 2012 par S. L'Hostis et D. Royer (L'HOSTIS, ROYER 2012).

<sup>1957</sup> MÉRIMÉE 1835, pp.383.

<sup>1958</sup> Voir la sous-partie 1.2.1.

<sup>1959</sup> CA, p.12.

rebâtie entre 1679 et 1714<sup>1960</sup>. Les reconstructions récentes peuvent souvent être renseignées par l'étude des Archives départementales.

Il existe également des édifices ayant la même dédicace que celle donnée par les sources, mais relevant de reconstruction. En effet, l'église « *Sancti Andree de Maurone* », qualifiée de paroisse en 1146<sup>1961</sup>, était un prieuré-cure dépendant du chapitre cathédral. Il n'est pas représenté sur la carte de Cassini (*Figure 52*). D'après la carte d'état-major du XIX<sup>e</sup> siècle, les lieux-dits « la Jasse » et « Maurin », distants de 1,3km, sont ensuite réunis en « la Jasse de Maurin ». Toutefois, lors de la fondation d'une église en ce lieu à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le vocable « Saint-André » est repris. Dans cet exemple précis, la nouvelle église ne se trouve *a priori* pas à l'emplacement de la précédente.



Figure 52. Extrait de la carte de Cassini, Maurin (Lattes).

Outre ces cas, il serait illusoire de penser que tous les édifices romans nous sont parvenus sans subir de réparations ou d'adaptations, rendant nécessaire l'étude des remaniements. L'église Saint-Étienne (Montferrier-sur-Lez), associable à « *Sancti Stephano de Insula* » et au « *prior*

---

<sup>1960</sup> ALZIEU 2006, p.109.

<sup>1961</sup> CGUI, p.391.

*Montisferrarii* »<sup>1962</sup>, a été remaniée au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1963</sup>. Le chevet polygonal et le clocher sont les deux seuls vestiges d'un chantier roman.

Ainsi, la lecture du corpus de sources permet de dresser une liste de paroisses et de lieux de culte qui, après traitement, autorise plusieurs hypothèses, en particulier la mise en évidence de transformations dans les modes d'occupation. Outre cela, l'association de ces mentions, lorsque cela est possible, à des édifices toujours visibles permet d'offrir une meilleure vision du patrimoine bâti roman dans l'est de l'Hérault. À partir de cela, il s'agit à présent de repérer ceux qui peuvent être exploités dans le cadre d'une étude historique, architecturale ou archéologique.

---

<sup>1962</sup> 1230 (CM, II, p.353).

<sup>1963</sup> HAMLIN 2000, p.253.



### 3.2 « Tout autre chose qu'un local liturgique »<sup>1964</sup> : s'atteler à l'étude des églises romanes de l'ancien diocèse de Maguelone

Dès lors que la liste des édifices existant entre le début du XI<sup>e</sup> et le début du XIII<sup>e</sup> est connue (*Vol.2, Tableau des mentions d'édifices recensés*) et que l'état de ceux qui nous sont parvenus est établi<sup>1965</sup>, il convient de proposer un corpus d'édifices exploitables dans le cadre d'une étude plus individuelle<sup>1966</sup>. De fait, la présente étude ne se conçoit pas comme une approche individuelle et systématique de chacun des édifices, qui nécessite la réalisation de travaux récents par des équipes pluridisciplinaires, mais comme une mise en évidence d'éléments qui devront être interrogés ultérieurement. Les monuments sélectionnés nourrissent alors une première synthèse, centrée autour d'éléments choisis pour la place importante qu'ils occupent dans l'historiographie<sup>1967</sup>. L'objectif est de pouvoir ensuite confronter ces observations aux hypothèses proposées par les différents érudits et spécialistes de l'architecture romane du diocèse de Maguelone<sup>1968</sup>.

---

<sup>1964</sup> « L'église romane, elle, est tout autre chose qu'un local liturgique [...]. Plus que le cadre d'un discours religieux, elle est elle-même ce discours où chaque pierre, chaque forme, chaque élément de structure ou de décor devient vocabulaire, grammaire, syntaxe et prosodie » (DÉCENEUX 2000, p.8).

<sup>1965</sup> Voir la sous-partie 3.1.3.

<sup>1966</sup> Pour la réduction du corpus des édifices exploitables, voir la sous-partie 3.2.1.3.

<sup>1967</sup> Voir la sous-partie 3.2.2.

<sup>1968</sup> Voir la sous-partie 3.3.

### 3.2.1 Témoins en pierre d'âges de foi : sélectionner des édifices exploitables ?

L'étude du corpus de sources a permis de fournir une liste des édifices mentionnés entre le début du XI<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle. Certains d'entre eux sont conservés en élévation<sup>1969</sup> (*Vol.2, Localisation des principaux édifices*). Ce travail propose un point sur la datation de ces édifices<sup>1970</sup>, afin de mettre en évidence la difficulté quant au choix d'édifices supposément « romans ». Toutefois, puisque l'un des objectifs de cette étude est de proposer une vision globale de cette architecture, la méthode de sélection des édifices exploitables dans ce cadre<sup>1971</sup> permet de présenter un premier corpus<sup>1972</sup>.

#### 3.2.1.1 Pour les siècles des siècles : la question de la datation des édifices

Définir et caractériser une architecture romane serait plus aisé s'il était possible de dater, de manière suffisamment précise, les édifices étudiés. La question de la datation est ainsi l'un des aspects les plus importants et peut se nourrir de différents documents, à commencer par les sources textuelles. Malheureusement, le corpus de sources étudié ne conserve pas de dates précises quant à la mise en chantier des édifices et impose la formulation d'hypothèses. Ce constat n'est pas propre au diocèse de Maguelone ; il met en exergue la rareté des églises dites « romanes » pour lesquelles des dédicaces datées avec précision sont conservées. Quelques exceptions existent toutefois, la plus emblématique étant peut-être l'église Sainte-Marie de Quarante (Hérault). À son sujet, deux dédicaces sont connues : la première est datée de 982 et émane de l'archevêque Ermengaud ; la seconde, en 1053, est attribuée à l'archevêque Guifred<sup>1973</sup>. L'église de Quarante est présente dans des sources antérieures<sup>1974</sup> et a fait l'objet de quelques notices au XX<sup>e</sup> siècle<sup>1975</sup>. S'il est possible de formuler quelques remarques concernant la construction<sup>1976</sup>, le statut d'église abbatiale rend difficile de transposer ces conclusions à des édifices plus modestes. D'une manière générale, les érudits

---

<sup>1969</sup> Voir la sous-partie 3.1.3, en particulier 3.1.3.3.

<sup>1970</sup> Voir la sous-partie 3.1.1.1.

<sup>1971</sup> Voir la sous-partie 3.1.3.2.

<sup>1972</sup> Voir la sous-partie 3.1.3.3.

<sup>1973</sup> Voir notamment VALLERY-RADOT 1951 et NOGARET *et al.* 1975, pp.59-73.

<sup>1974</sup> Voir THOMAS 1865, p.157.

<sup>1975</sup> Notamment VALLERY-RADOT 1951 ; NOUGARET *et al.* 1975, pp.59-73 ; CLÉMENT 1989, pp.360-364.

<sup>1976</sup> Voir GARLAND (E.), « L'église Sainte-Marie de Quarante (Hérault) », dans VERGNOLLE, BULLY 2012, pp.379-390.

et spécialistes qui se sont intéressés à la question de l'architecture romane héraultaise ont souvent étudié des monuments emblématiques et laissé de côté les édifices ruraux<sup>1977</sup>. Il convient également de rappeler qu'un acte de consécration ne peut pas pour autant constituer une preuve quant à la datation du chantier. En effet, la « consécration écrite », qui s'apparente à une procédure juridique définissant le statut du bâtiment ecclésial, peut être répétée et n'est pas nécessairement la manifestation d'une église nouvellement construite<sup>1978</sup>. Malgré tout, les auteurs qui se sont intéressés au diocèse de Maguelone du XVIII<sup>e</sup> siècle et au moins jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle ont utilisé ces actes de consécration comme un moyen fiable de datation de l'édifice<sup>1979</sup>.



Figure 53. Façade principale, Saint-Nazaire-et-Saint-Celse (Brissac).

Comme il a déjà été mentionné dans cette étude, les sources peuvent renseigner sur les implantations précédentes<sup>1980</sup>. Ceci se traduit généralement par l'emploi d'une forme ancienne du toponyme dans des documents antérieurs à ceux du corpus de sources étudié. De nombreux exemples sont notables ; l'un des plus intéressants est celui de l'église Saint-Nazaire-et-Saint-Celse, localisée à Brissac (Figure 53). Elle est nommée « *Sancti*

<sup>1977</sup> Deux exceptions notables peuvent être cités : Maurice Oudot de Dainville d'une part, qui fonde justement son approche sur quelques églises rurales du diocèse de Maguelone ; Pierre Albert Clément d'autre part, qui tente de mettre en valeur ces édifices. Voir la sous-partie 2.1.3.

<sup>1978</sup> Voir ZIMMERMANN 2003.

<sup>1979</sup> Voir la sous-partie 2.1.2.

<sup>1980</sup> Voir la sous-partie 3.1.1.2.

*Nazari de Centum Fontibus* »<sup>1981</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, le lieu est déjà utilisé en 1073 et une église y est présente, puisqu'il est fait mention de son enceinte<sup>1982</sup>. Cependant, aucune information ne peut être livrée quant à la date de la mise en chantier de l'édifice toujours en place. Toutefois, dans certains cas, la formulation permet de supposer que la construction est récente, par rapport à la date de rédaction. L'église Sainte-Marie de Valcrose est citée en 1138 dans le Cartulaire d'Aniane<sup>1983</sup> ; il s'agit d'un accord entre Pierre, abbé d'Aniane et Pierre Raymond, fondateur de la communauté des chanoines réguliers de Sainte-Marie de Valcrose. Ce dernier serait à l'origine de l'édification de l'église : « [...] *ecclesia Sancte Marie, quam idem Petrus Raimundi in valle qui dicitur Crosa edificaverat* [...] ». Les sources étudiées ne semblent pas comporter de mention plus ancienne de la « *valle Crosa* », qui est documentée tout au long du XII<sup>e</sup> siècle<sup>1984</sup>. L'église devient par la suite prieuré simple de l'abbaye d'Aniane<sup>1985</sup>. La formulation « *Petrus Raimundi* [...] *edificaverat* » pourrait être interprétée comme la marque d'une édification récente de l'église Sainte-Marie de Valcrose, qui serait alors être placée au début du XII<sup>e</sup> siècle. Pour l'église Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie de Lattes, les sources donnent un *terminus post quem* en 1140. À cette date, un accord est passé entre l'évêque de Maguelone Raimond (1129-1158) et Guilhem VI, seigneur de Montpellier. Si ce dernier souhaite faire construire une église dans le *castrum* de Lattes, il doit la faire consacrer par l'évêque et créer un logement pour le prêtre qui en aura la charge<sup>1986</sup>. Ainsi, en prenant le postulat que cet acte n'est pas un faux et qu'il n'a pas été rédigé *a posteriori*, il renseigne la période qui précède la mise en chantier, soit le début du XII<sup>e</sup> siècle. Un autre exemple concerne une église disparue de la ville de Montpellier. En 1146, par voie testamentaire,

---

<sup>1981</sup> 1270 (CM, III, p.124).

<sup>1982</sup> « *in stari claustris ecclesiae* », 1073 (CM, I, pp.10-12).

<sup>1983</sup> « *Eapropter, karissimi, per hujus nostre diffinitionis paginam posterorum memorie tradere satagentes, universitati vestre insinuando, duximus quod inter Petrum, Anianensem abbatem, et Petrum Raimundi, super ecclesia Sancte Marie, quam idem Petrus Raimundi in valle qui dicitur Crosa edificaverat, controversia gravis dudum emersit, que et per omnipotentis Dei gratiam nostra prout decuit instancia, fine tandem debito conquievit* [...] », Cartulaire d'Aniane, folio 83r° (CA, p.260).

<sup>1984</sup> HAMLIN 2000, p.414.

<sup>1985</sup> « *prioris Vallis crose* », 1192 (CV, n°350) d'après « (XVII) Valcrose » dans HAMLIN 2000, p.414.

<sup>1986</sup> « *Si vero Guillelmus, dominus Montispessulani [...] in eodem castro capellam fabricare voluerit* [...] », 1140 (CGui, p.76).

Guilhem VI, seigneur de la ville, fait don d'une relique de la Croix à l'église Sainte-Croix<sup>1987</sup>. Il rappelle à cette occasion qu'il a fait construire cette église à son retour de Terre Sainte, daté en 1128. Malheureusement, l'édifice a été détruit au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1988</sup>.

De la même manière, la formulation de certaines sources laisse supposer que l'édification a lieu après la période choisie pour la présente étude. C'est le cas de l'église Saint-Blaise, à Combaillaux : le toponyme du *castrum* est attesté dès XII<sup>e</sup> siècle<sup>1989</sup> et la construction d'une nouvelle église est renseignée au début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1990</sup>.

Dans de rares cas, les sources médiévales ou les documents d'archives postérieurs témoignent de démolitions et de reconstructions. À ce titre, l'exemple de l'église Saint-Martin de Saint-Martin-de-Londres est bien renseigné. L'évêque de Maguelone Jean II de Montlaur (1232/1234-1247) avait ordonné la destruction de la tour de l'église ; cette action a causé des dégâts sur l'édifice. En réparation, l'évêque s'engage en 1247 à financer sa reconstruction<sup>1991</sup>. Toutefois, des démolitions complètes d'églises renseignées par le corpus de sources se produisent généralement après la période étudiée, comme l'illustre celle de Dassargues. En 1714, à l'occasion de la construction de la route royale, le conseil de Lunel demande l'autorisation de démolir l'église. Elle est accordée par l'évêque le 27 juin de la même année<sup>1992</sup>.

Ainsi, il n'est que rarement possible de dater avec certitude un chantier et donc, de pouvoir justifier qu'un édifice a été bâti pendant les âges romans. Les différents auteurs de l'historiographie utilisent alors des critères stylistiques mais ces concepts méritent d'être renouvelés, à l'aide de nouvelles études recourant aux différentes disciplines qui peuvent notamment entrer dans le cadre d'une étude de bâti.

---

<sup>1987</sup> « *in primis [...] cuidam ecclesie, quam ego, a Iherosolimis rediens, in honorem Dei et Sancte Crucis [...] juxta domum meam edificavi et vere Dominicum lignum [...] dono et concedo* », 1146 (CGUI, p.177).

<sup>1988</sup> ALZIEU 2006, p.82.

<sup>1989</sup> « *mansum de Combalols* » 1155 (CGUI, p.425).

<sup>1990</sup> « *erexerant in castro Combalious Episcopi Magalonenses ecclesiam [...]* » (*SERIES PRAESULUM MAGALONENSIIUM*, 2, p.12).

<sup>1991</sup> L'évêque s'engage à verser dix livres melgoriennes par an sur les revenus du péage des Matelles et vingt sous melgoriens par semaine sur le péage de Sainte-Croix-de-Quintillargues, jusqu'à remise en l'état de l'édifice (CM, II, pp.633-634).

<sup>1992</sup> ADH, G 1359, n°13, 14.

### *3.2.1.2 Vers la construction d'un corpus d'édifices étudiables : méthodes et critères*

Le recensement et la localisation des édifices mentionnés dans le corpus de sources a permis de formuler une synthèse sur les états de conservation de ces derniers<sup>1993</sup>. Désormais, le parti pris est de traiter ce corpus afin de le réduire à ceux dont l'étude semble pouvoir renseigner le concept d'architecture romane dans le diocèse de Maguelone. Une première manipulation consiste alors à retirer les édifices pour lesquels le chantier peut être daté en-dehors de la période concernée par cette recherche<sup>1994</sup>. Plusieurs monuments antérieurs aux âges romans ont fait l'objet d'études ponctuelles, à l'instar de l'église ruinée Saint-Hilaire de Montcalmès<sup>1995</sup> ou de l'église Saint-Sébastien-de-Maroiol, sur la commune d'Aniane<sup>1996</sup>. Des édifices postérieurs sont aussi renseignés par les sources, comme la chapelle de dévotion Notre-Dame de Gau ou Notre-Dame de Joie, à Lunel, fondée au XIV<sup>e</sup> siècle par Raymond de Montady, prieur de Notre-Dame du Lac<sup>1997</sup>. Un cas limite est illustré par l'église Saint-Vincentian d'Agonès, qui présente deux chœurs, l'un étant carolingien et l'autre roman<sup>1998</sup>. Cet édifice n'est donc ni strictement antérieur ni strictement postérieur à la période dite romane. Malheureusement, les sources ne fournissent pas de date de construction, ni pour cet édifice ni pour la plupart de ceux recensés<sup>1999</sup>. Il est donc nécessaire d'avoir recours à d'autres documents. Ainsi, ce sont les études antérieures, proposées par différents érudits et spécialistes, qui doivent être utilisées. Il est alors nécessaire de recourir aux « critères de l'architecture romane » définis par l'historiographie<sup>2000</sup>. Ce faisant, il devient impossible de questionner ces mêmes critères, puisqu'ils sont pris comme axiome de départ<sup>2001</sup>.

---

<sup>1993</sup> Voir la sous-partie 3.1.3.

<sup>1994</sup> Au sujet de la datation, voir la sous-partie 3.1.1.1.

<sup>1995</sup> DURAND 2009.

<sup>1996</sup> SCHNEIDER 1995.

<sup>1997</sup> Cette remarque est formulée par l'abbé Guichard (GUICHARD 1935, p.326) et reprise par Gérard Alzieu (ALZIEU 2006, p.142).

<sup>1998</sup> ASTRUC 2016, pp.211-214.

<sup>1999</sup> Voir la sous-partie 3.1.1.1.

<sup>2000</sup> Concernant l'architecture romane du diocèse de Maguelone en particulier, voir la sous-partie 2.1.3.

<sup>2001</sup> Cette idée est présentée dans la sous-partie 2.3.1.1.



Cette approche met toutefois en évidence au moins un édifice qui n'est pas présent dans les sources étudiées mais peut être défini comme « roman » d'après l'historiographie : l'église Saint-Martin de Campagne, absente du corpus étudié mais présente sur la carte dite de Cassini.

Une autre manipulation du corpus d'édifices pourrait consister à retirer ceux qui semblent avoir subi trop de remaniements. Toutefois, il est difficile de définir, sans avoir mené une étude architecturale ou archéologique complète de chaque monument, lesquels entrent dans ce cas. Les modifications apportées au bâti en sont partie intégrante et doivent également être étudiées. De même, des remaniements peuvent avoir été réalisés pendant les âges romans, sur un édifice de la même période. À titre d'exemple, l'église Saint-Saturnin d'Agonès semble présenter de nombreuses modifications qui ont succédé au chantier roman, mais celles-ci ne sont que des suppositions fondées sur l'observation directe<sup>2002</sup>.

Cette réduction du corpus est purement théorique et ne signifie pas que les autres édifices ne peuvent pas être étudiés. Le choix a été fait d'écarter d'emblée ceux aujourd'hui disparus, même s'ils peuvent être renseignés par des documents d'archive, à l'instar de l'ancienne église « *Sancti Jacobi de Pratis* »<sup>2003</sup>, détruite lors de la construction de Saint-Jacques le Majeur à Prades-le-Lez et pour laquelle Frank Amelin a dessiné le chevet<sup>2004</sup>.

De plus, des contraintes matérielles peuvent limiter l'étude et doivent être prises en compte, notamment en ce qui concerne l'accès à l'édifice. L'église paroissiale Saint-Michel de Montels mentionnée en 1132<sup>2005</sup> et située dans le « *montilium fiscum* » déjà attesté en 899<sup>2006</sup> est aujourd'hui propriété privée<sup>2007</sup>. Une autre contrainte importante est imposée par le choix d'un outil particulier : l'utilisation d'un drone pour réaliser le survol d'un site et la

---

<sup>2002</sup> L'observation directe, si elle a constitué l'une des méthodes les plus usitées, doit aujourd'hui être appuyée sur une démarche protocolaire et scientifique. Voir la sous-partie 1.2.

<sup>2003</sup> CM, I, p.141.

<sup>2004</sup> Ce croquis est conservé dans le fonds Fages, cote 1652RES Vol8 055.

<sup>2005</sup> CGUI, p.372.

<sup>2006</sup> HGL, V, c.105.

<sup>2007</sup> Dans ce cas précis, il n'a pas été possible de négocier l'accès à l'édifice.

photogrammétrie. Des zones d'interdiction de vol sont d'ailleurs définies par les restrictions UAS (*Unmanned Aircraft System*) au-dessus du territoire national français<sup>2008</sup>.

### *3.2.1.3 Proposition de corpus d'édifices*

Il apparaît ainsi que la sélection des édifices exploitables peut être menée d'au moins deux manières différentes, en fonction de l'objectif visé. Le premier consiste à sélectionner des monuments pouvant faire l'objet d'une étude complète : l'accessibilité aux maçonneries, la possibilité d'effectuer des sondages ou la présence de badigeon en sont alors les conditions déterminantes. Bien entendu, l'étude monographique de l'église Saint-Barthélémy-de-Baillarguet (Montferrier-sur-Lez) ne sera pas la même que celle de Saint-Laurent (Lattes), la première étant totalement arrasée. Le deuxième objectif est celui d'une étude thématique, dans laquelle il est pertinent de retenir les édifices en fonction de leur capacité à renseigner tel ou tel élément. Par exemple, une recherche centrée sur le décor monumental exclura les bâtiments qui n'en présentent pas.

Pour la présente étude, il ne s'agit pas d'interroger de manière précise et exhaustive chaque édifice du corpus. Cette approche devrait être menée par une équipe pluridisciplinaire, qui serait alors en mesure de questionner chaque aspect de ces chantiers dits romans – de la taille de la pierre et son appareillage à la symbolique du décor. Seule la compilation de toutes ces études monographiques pourrait aboutir à une connaissance exhaustive des églises romanes du diocèse de Maguelone. Aussi, il s'agit plutôt ici de mettre en exergue des questionnements, en proposant différentes méthodes et en formulant différentes hypothèses. De fait, toute l'adresse réside dans la sélection d'édifices bien conservés et peu remaniés, pouvant renseigner toutes les thématiques. Ils sont alors considérés comme des édifices majeurs dans la formulation d'hypothèses, sans que celles-ci ne s'y limitent.

---

<sup>2008</sup> Restrictions UAS, catégorie Ouverte et aéromodélisme (ancienne dénomination : Restrictions pour drones de loisirs). Ces restrictions sont gérées et imposées par la Direction générale de l'Aviation civile, la Direction de la sécurité de l'Aviation civile et la Direction de programme drones. Le guide mis à jour en février 2023 (version 1.5) prend en compte l'abrogation de la loi d'obligation de déclaration d'une activité de photographie et de cinématographie aérienne. Il peut être consulté en ligne.

Url : [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide\\_categorie\\_Ouverte.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide_categorie_Ouverte.pdf)



	<b>Vocable</b>	<b>Commune</b>
1	Saint-Étienne	Agde
2	Saint-Vincentian	Agonès
3	Saint-Étienne	Argelliers
4	Saint-Martial	Assas
5	Saint-Martin-du-Cardonnet	Aumelas
6	Saint-Julien-et-Sainte-Basilisse	Baillargues
7	Saint-Antoine-de-la-Cadoule	Baillargues
8	Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie d'Aix	Balaruc-les-Bains
9	Saint-Vincent	Barbeyrargues
10	Notre-Dame-de-la-Pitié, anciennement Sainte-Marie	Beaulieu
11	Saint-Etienne d'Issensac	Brissac
12	Saint-Nazaire-et-Saint-Celse	Brissac
13	Saint-Nazaire-et-Saint-Celse	Buzignargues
14	Saint-Martin	Campagne
15	Saint-Jean-Baptiste	Castelnau-le-Lez
16	Saint-Paul	Frontignan
17	Saint-Étienne	Gabriac
18	Saint-Barthélémy	Garrigues
19	Saint-Michel	Guzargues
20	Saint-Jean	Laroque
21	Saint-Gérard	Mas-de-Londres
22	Notre-Dame du Fort	Montarnaud
23	Saint-Pierre	Montbazin
24	Saint-Julien d'Antonègre	Montbazin
25	Saint-Étienne	Montferrier-sur-Lez
26	Sainte-Croix de Celleneuve	Montpellier
27	Saint-Michel de Montels	Montpellier

	<b>Vocabulaire</b>	<b>Commune</b>
28	Saint-Jean-Baptiste	Murviel-lès-Montpellier
29	Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie	Notre-Dame-de-Londres
30	Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie	Pégairolles-de-Buèges
31	Saint-Sylvestre-des-Brousses	Puéchabon
32	Saint-André	Saint-André-de-Buèges
33	Saint-Bauzille	Saint-Bauzille-de-Montmel
34	Exaltation-de-la-Sainte-Croix	Sainte-Croix-de-Quintillargues
35	Saint-Hilaire	Saint-Hilaire-de-Beauvoir
36	Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-de-Buèges
37	Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-de-Cuculles
38	Saint-Martin	Saint-Martin-de-Londres
39	Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie	Saturargues
40	Saint-Étienne	Saussines
41	Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie d'Aleyrac	Sauteyrargues
42	Saint-Martin	Sauteyrargues
43	Sainte-Agathe	Valergues
44	Saint-Pierre	Valflaunès
45	Sainte-Léocadie	Vic-la-Gardiole
46	Saint-Étienne	Villeneuve-lès-Maguelone
47	Saint-Pierre-et-Saint-Paul	Villeneuve-lès-Maguelone

Toutefois, réduire le corpus ne signifie pas que les raisonnements doivent s'y limiter ; il sera donc fait référence aux autres édifices (*Vol.2, Localisation des principaux édifices*).

### 3.2.2 Entre simplicité et spécificités : décrire les édifices

L'objectif est de rassembler ici quelques remarques issues d'observations et d'études antérieures, afin de fournir une base utile pour les recherches qui auront lieu dans les prochaines années. Le propos est donc volontairement non exhaustif. Il se concentre autour de thématiques, choisies pour la place importante qu'elles occupent dans les travaux des érudits et spécialistes qui se sont intéressés à l'architecture du diocèse de Maguelone<sup>2009</sup>. Ce choix impose alors de mettre l'accent sur quelques aspects au détriment de tous les autres mais s'inscrit dans la visée générale de la présente étude, qui invite à mener de futures recherches.

Les thèmes sélectionnés concernent tout d'abord le plan général des édifices, en interrogeant plus particulièrement la typologie du chevet et les modes de rattachement du chœur à la nef, ainsi que l'accès aux édifices<sup>2010</sup>. À cela s'ajoute l'étude d'un matériau en particulier : la pierre<sup>2011</sup>. Il ne s'agit pas du seul matériau employé dans les chantiers médiévaux mais il a semblé être le plus caractéristique, en raison de l'intérêt que les auteurs antérieurs lui ont porté. Ce thème permet d'également approcher celui de l'économie du chantier, en questionnant le choix et la provenance des pierres. À la suite de cela, un point sur le décor roman et la modénature est proposé, domaines particulièrement étudiés<sup>2012</sup>.

#### 3.2.2.1 De l'organisation des espaces et de la circulation

Afin de proposer quelques remarques concernant les plans des édifices, il convient de sélectionner ceux qui peuvent en renseigner un maximum d'aspects. Ces réflexions portent sur les édifices bien conservés pour lesquels une critique d'authenticité a été établie. L'étude est donc conditionnée par les travaux antérieurs, ainsi que par les observations effectuées sur le terrain. En ce qui concerne les édifices faisant l'objet d'une protection ou d'une inscription au titre des monuments historiques, la documentation peut être un peu plus abondante. Dans certains cas, il est également possible d'avoir recours à des monuments ruinés pour nourrir cette recherche : en effet, des sondages archéologiques peuvent permettre de restituer le

---

<sup>2009</sup> Voir aussi la sous-partie 2.1.

<sup>2010</sup> Voir la sous-partie 3.2.2.1.

<sup>2011</sup> Voir la sous-partie 3.2.2.2.

<sup>2012</sup> Voir la sous-partie 3.2.2.3.

plan d'anciennes églises, en totalité ou partiellement. À Montferrier-sur-Lez, une partie de l'église Saint-Barthélémy-de-Baillarguet se trouve sur des parcelles qui ne sont pas concernées par l'étude ; dans ce cas, il est possible de formuler des hypothèses<sup>2013</sup>. Enfin, les documents d'archives peuvent être utilisés, dans une démarche semblable à celle mise en pratique à l'église Saint-Étienne à Castries, pour laquelle est conservé un plan dressé au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2014</sup>. Dans ces derniers cas, s'il n'est pas possible d'étudier avec précision chaque élément de la construction, il reste une approche dimensionnelle : l'église Saint-Barthélémy-de-Baillarguet mesurait au moins 24m de long *extra muros*, l'église Saint-Julien-et-Sainte-Basilisse de Baillargues 28m.

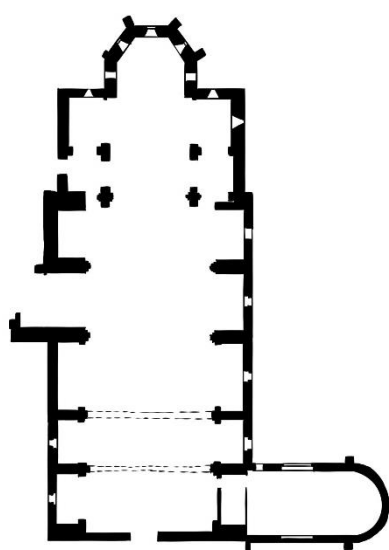


Figure 54. Plan schématique de Saint-Jacques (Béziers), d'après le plan de restauration, base POP culture, PA00103378.

Lorsqu'il s'agit d'observer les plans de ces édifices, un premier élément auquel il est généralement fait référence dans les publications est la typologie du chevet. La forme la plus répandue semble être le plan semi-circulaire, qui permet d'abriter une abside<sup>2015</sup>. Le tracé n'est pas toujours un arc de cercle parfait : il peut être légèrement amorti, comme à Saint-Étienne, à Argelliers (*Vol.2, Figure 9*). Cet ordonnancement semble être le plus fréquent dans l'architecture romane du sud de la France mais également dans d'autres zones géographiques<sup>2016</sup>, à l'instar de l'église Sainte-Marie ou Saint-Jean de Nastringues (Dordogne). À Saint-Vincentian d'Agonès, le tracé prend une forme d'arc

<sup>2013</sup> RAUX 1997, p.200.

<sup>2014</sup> Voir JANDOT 1995.

<sup>2015</sup> Les églises suivantes présentent une abside et un chevet semi-circulaire : Saint-Étienne (Argelliers), Saint-Martial (Assas), Saint-Martin-du-Cardonnet (Aumelas), Saint-Antoine-de-la-Cadoule (Baillargues), Saint-Julien-et-Sainte-Basilisse (Baillargues), Saint-Vincent (Barbeyrargues), Notre-Dame-de-la-Pitié (Beaulieu), Saint-Étienne d'Issensac (Brissac), Saint-Nazaire-et-Saint-Celse (Brissac), Saint-Nazaire-et-Saint-Celse (Buzignargues), Saint-Martin (Campagne), Saint-Étienne (Gabriac), Saint-Barthélémy (Garrigues), Saint-Michel (Guzargues), Saint-Jean (Laroque), Notre-Dame-du-Fort (Montarnaud), Saint-Julien d'Antonègre (Montbazin), Saint-Michel (Montels), Sainte-Croix de Celleneuve (Montpellier), Notre-Dame (Notre-Dame-de-Londres), Notre-Dame (Pégairolles-de-Buèges), Saint-Sylvestre-des-brousses (Puéchabon), Saint-André (Saint-André-de-Buèges), Exaltation-de-la-Sainte-Croix (Sainte-Croix-de-Quintillargues), Saint-Hilaire (Saint-Hilaire-de-Beauvoir), Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste (Saint-Jean-de-Buèges), Nativité de Saint-Jean-Baptiste (Saint-Jean-de-Cuculles), Notre-Dame (Saturargues), Saint-Étienne (Saussines), Notre-Dame d'Aleyrac (Sauteyrargues), Saint-Martin (Sauteyrargues), Sainte-Agathe (Valergues), Saint-Pierre (Valflaunès).

<sup>2016</sup> SECRET 1966.

brisé, contraint par la topographie (*Vol.2, Figure 7*). Dans quelques plus rares cas, le chevet est polygonal. L'église Notre-Dame d'Aix, anciennement Sainte-Marie des Eaux de Balaruc-les-Bains, dispose d'un chevet à sept pans (*Vol.2, Figure 38*). Cette forme se retrouve également à l'église Saint-Jean-Baptiste de Murviel-lès-Montpellier (*Vol.2, Figure 99*). Il ne s'agit pas d'une particularité littorale : en effet, un exemple se rencontre plus en avant dans les terres, à Saint-Gérard du Mas-de-Londres (*Vol.2, Figure 86*). Le chevet de l'église Saint-Jacques de Béziers (Hérault), quant à lui, est pentagonal (*Figure 54*). Cette disposition pourrait être interprétée, de la même manière que pour l'église de Sainte-Marie d'Alet-les-Bains (Aude), comme une volonté de créer un chevet « à l'antique »<sup>2017</sup>. À Saint-Bauzille de Saint-Bauzille-de-Montmel, le chevet polygonal habille une abside semi-circulaire ; d'autres cas semblables peuvent être vus dans le Gard, comme à l'église de Saint-Siffret<sup>2018</sup>. L'église Sainte-Léocadie de Vic-la-Gardirole présente un chœur quadrangulaire plus étroit que la nef ainsi qu'un chevet plat (*Vol.2, Figure 130*), qui pourrait constituer le souvenir d'un chevet plus ancien<sup>2019</sup>.

De même, la cathédrale Saint-Étienne d'Agde dispose d'un chœur quadrangulaire et d'un chevet plat (*Vol.2, Figure 1*) : une abside primitive a été mise au jour lors de la campagne de fouilles de 1847, suivant peut-être le tracé d'un édifice antérieur<sup>2020</sup>. Elle a été remplacée par un chevet plat, qui a pu être conditionné par le tracé d'une rue<sup>2021</sup>. L'église Saint-Paul de

---

<sup>2017</sup> NOUGARET *et al.* 1975, pp.155-160.

<sup>2018</sup> CLÉMENT 1989, pp.277-278.

<sup>2019</sup> VALLERY-RADOT 1950 a.

<sup>2020</sup> VALLERY-RADOT 1950 b.

<sup>2021</sup> En particulier, voir GORSSE 1922.

Frontignan présente également un chevet plat (*Figure 55*), conditionné au nord-est par le voisinage avec le rempart bâti en *opus monspeliensium*<sup>2022</sup>. L'abside pentagonale est ainsi incluse dans l'édifice et décelable depuis l'extérieur uniquement dans sa partie haute, qui présente une surélévation. Le chevet de l'église de Saint-Martin-de-Londres, quant à lui, semble être un *unicum* dans le diocèse de Maguelone (*Vol.2, Figure 120*). Située dans un vallon placé sous l'autorité du comté de Montferrand, l'église est donnée en 1088 à l'abbaye de Gellone<sup>2023</sup>. Vers 1090, l'évêque Godefroid autorise la constitution d'un prieuré, ce qui nourrit l'hypothèse selon laquelle la construction de l'édifice débute après cette date<sup>2024</sup>. L'une des particularités architecturales réside dans le plan de son chevet, identifié comme « tréflé » par Émile Bonnet<sup>2025</sup>. Effectivement, l'édifice présente une nef, constituée de deux travées, ainsi



que trois espaces de plan semi-circulaire tournés vers le nord, l'est et l'ouest. Jacques Lugand, Jean Nougaret et Robert Saint-Jean voient un précédent sur le sol français à l'église Saint-Pierre-de-Rhèdes de Lamalou-les-Bains<sup>2026</sup> (Hérault) (*Figure 56, p.323*). Prieuré de l'abbaye de Villemagne-l'Argentière, l'édifice, accompagné de son cimetière, présente une nef

Figure 55. Photographie aérienne, avec mise en évidence de l'église Saint-Paul (Frontignan) (2023, © Google).

<sup>2022</sup> Voir la sous-partie 3.3.1.2.

<sup>2023</sup> En 1088, Adhémar Guilhem, seigneur de Montarnaud et de Saint-Martin-de-Londres, fait don à l'abbaye de Gellone de l'église paroissiale ainsi que ses possessions : « *ecclesiam Sancti Martini de Lundras, cum decimis et primiciis et omni cimiterio, et cum omnibus ad ecclesiam pertinentibus* » (CGELL, p.471).

<sup>2024</sup> NOUGARET *et al.* 1975, pp.133-134. La date de la consécration n'est pas contenue dans le corpus de sources étudié. La « fête de la dédicace » était encore célébrée au XVIII<sup>e</sup> siècle le 3 octobre, mais rien n'indique que cet usage remonte effectivement au Moyen Âge.

<sup>2025</sup> BONNET 1905, pp.433-435, partiellement repris dans VALLERY-RADOT 1950 c.

<sup>2026</sup> NOUGARET *et al.* 1975, p.135.

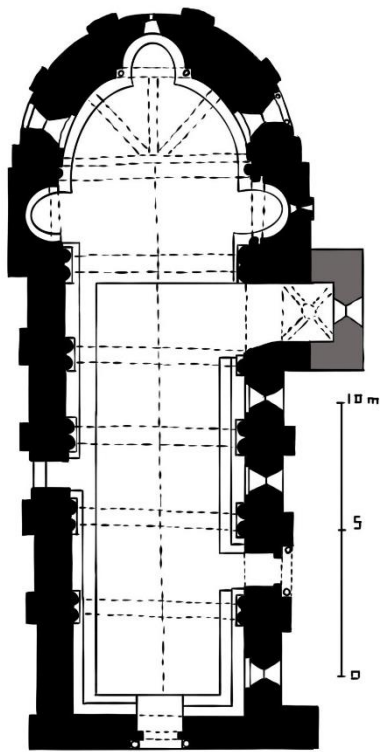


Figure 56. Plan schématique, Saint-Pierre-de-Rhèdes (Lamalou-les-Bains), d'après le plan de NOUGARET *et al.* 1975.

découpée en cinq travées et se termine à l'est par une abside semi-circulaire<sup>2027</sup>. Deux absidioles sont creusées dans l'épaisseur des murs latéraux dans une disposition qui semble rappeler celle de la cathédrale Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie du Puy-en-Velay (Auvergne-Rhône-Alpes), ou celle de Sainte-Marie de Brouilla<sup>2028</sup> (Pyrénées-Orientales). En ce qui concerne l'église de Saint-Martin-de-Londres, une proximité typologique peut être observée avec des églises lombardes ou catalanes<sup>2029</sup>, notamment celle dite chapelle de Saint-Nicolas de Gérone (Catalogne) dont le chevet tréflé (*Figure 57, p.324*) suit le plan d'un mausolée antique quadrilobé<sup>2030</sup>. Cependant, dans le cas de l'église de Saint-Martin-de-Londres, les sources étudiées ne permettent pas d'établir s'il s'agit réellement d'un chevet tréflé, auquel cas trois autels devaient être présents, ou d'un transept dont les bras ont été traités comme des absides. Ce choix, s'il peut paraître étonnant, a pu être contraint par la topographie. Enfin, cette disposition pourrait être interprétée comme une recherche architecturale sur ces formes, *a priori* non réutilisées par la suite.

<sup>2027</sup> Saint-Pierre-de-Rhèdes a fait l'objet de plusieurs notices. La plus ancienne description est celle de Jules Renouvier, datée du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (RENOUVIER 1840, pp.19-22). Elle est reprise et complétée par l'article de Marc Thibout (THIBOUT 1950) puis par l'ouvrage d'André Burgos et de Jean Nougaret (BURGOS, NOUGARET 1969). Jacques Lugand, Jean Nougaret et Robert Saint-Jean y consacrent quelques pages dans le *Languedoc roman* en condensant ces informations (NOUGARET *et al.* 1975, pp.141-151). Les mêmes éléments sont repris dans *Le guide du patrimoine Languedoc Roussillon* publié en 1996.

<sup>2028</sup> MALLET 2003, pp.148-149.

<sup>2029</sup> En particulier San Pietro di Civate, Côme (Italie) ou Saint-Saturnin de Tabérnolas (Catalogne). Ces exemples, donnés par Jacques Lugand, Jean Nougaret et Robert Saint-Jean (NOUGARET *et al.* 1975, p.134), sont repris par Pierre Albert Clément (CLÉMENT 1989, p.54).

<sup>2030</sup> NADAL 2012, pp.15-54.





Figure 57. Chevet, Saint-Nicolas de Gérone (Catalogne) (2010, photo : Maria R. Ferre).

Lorsque le chevet est semi-circulaire, deux solutions architecturales sont mises en œuvre pour le rattacher à la nef : il s'agit soit d'accoler l'abside au chœur, soit d'insérer une travée de chœur. Dans le premier cas, le diamètre de l'abside est alors légèrement inférieur à la largeur de la nef, comme à l'église Notre-Dame-de-la-Pitié, anciennement Sainte-Marie de Beaulieu (Vol.2, Figure 49), de même qu'à Saint-Bauzille-de-Montmel<sup>2031</sup>. Il existe aussi des chevets plus

---

<sup>2031</sup> D'autres exemples peuvent être donnés, parmi lesquels Saint-Étienne (Argelliers), Saint-Jean (Laroque), Saint-Michel (Montels), Notre-Dame (Saturargues), Sainte-Croix (Sainte-Croix-de-Quintillargues), Sainte-Agathe (Valergues), Sainte-Léocadie (Vic-la-Gardiole).





Figure 58. Intérieur de la nef, vu depuis l'ouest, Saint-Michel de Grandmont (2019).

larges que la nef, comme à Saint-Pierre de Montaubérou<sup>2032</sup> (Vol.2, Figure 97). Il semble qu'il s'agisse d'une spécificité des églises de l'ordre de Grandmont ; en effet, elle se retrouve notamment au prieuré Saint-Michel de Grandmont<sup>2033</sup> (Figure 58). Dans le deuxième cas de figure, la travée de chœur qui précède l'abside est généralement moins longue que les travées de la nef ; le plan de l'église Notre-Dame-du-Fort, anciennement Sainte-Marie-du-Fort, à Montarnaud, en est un exemple.

L'étude des plans des édifices conservés dans le diocèse de Maguelone renseigne sur un autre point : une porte est généralement située sur la façade méridionale<sup>2034</sup>. Cette disposition est fréquente, y compris dans l'Hérault<sup>2035</sup>, et peut trouver une explication pratique. Effectivement, la façade méridionale est la mieux exposée et la plus protégée contre les vents dominants<sup>2036</sup>, orientés nord-ouest et nord-est<sup>2037</sup>. Si la plupart des édifices semble indubitablement suivre cette règle, d'autres

<sup>2032</sup> NOUGARET 1992. Maurice Oudot de Dainville liste quelques exemples dans d'autres anciens diocèses de l'Hérault (DAINVILLE 1940, pp.392-393).

<sup>2033</sup> DURAND, NOUGARET 1992.

<sup>2034</sup> Plusieurs églises présentant un portail sur la façade méridionale peuvent être citées : Saint-Étienne (Argelliers), Saint-Martin-du-Cardonnet (Aumelas), Saint-Martial (Assas), Notre-Dame d'Aix (Balaruc-les-Bains), Saint-Nazaire-et-Saint-Celse (Buzignargues), Saint-Martin (Campagne), Saint-Paul (Frontignan), Saint-Barthélémy (Garrigues), Saint-Jean (Laroque), Saint-Gérard (Mas-de-Londres), Notre-Dame-du-Fort (Montarnaud), Saint-Pierre (Montbazin), Saint-Michel (Montels), Notre-Dame (Pégairolles-de-Buèges), Saint-Sylvestre-des-Brousses (Puéchabon), Saint-Hilaire (Saint-Hilaire-de-Beauvoir), Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste (Saint-Jean-de-Cuculles), Notre-Dame d'Aleyrac (Sauteyrargues), Sainte-Agathe (Valergues).

<sup>2035</sup> ROUX 2004, p.16.

<sup>2036</sup> Cette hypothèse est déjà proposée dans BONNET 1905, p.361.

<sup>2037</sup> Le zonage climatique découpe le diocèse de Maguelone en deux zones principales : au nord, la zone cévenole et au sud, la zone dite est-Languedoc. Les vents dominants sont la tramontane (secteur nord-ouest) et le mistral (secteur nord-est).

présentent un portail sur la façade ouest, dans l'axe de la nef<sup>2038</sup>. Finalement, la façade septentrionale étant la moins bien exposée, y situer un portail peut paraître étonnant. Maurice Oudot de Dainville a supposé que les églises faisant état de cette disposition étaient toutes des prieurés<sup>2039</sup>. Dans les faits, au moins sept édifices du diocèse de Maguelone semblent disposer d'un portail septentrional dès l'origine<sup>2040</sup>. D'après les sources étudiées, cinq de ces églises sont effectivement des prieurés-cures<sup>2041</sup>. Le statut canonique de l'église Saint-Sylvestre-des-Brousses, dite aussi de Montcalmès, à Puéchabon, est différent : il s'agit tout d'abord d'une église paroissiale, désignée comme un prieuré de l'abbaye Saint-Sauveur d'Aniane uniquement dans la liste, non datée, des synodes<sup>2042</sup>. Il paraît probable que la porte ouverte au nord, sur la première travée, desservait un cimetière (*Vol.2, Figure 106*) ; il serait intéressant d'y mener une prospection archéologique. Effectivement, la présence d'un « cimetière-enclos » conditionne les accès et l'ouverture de portes dans l'édifice : un exemple peut être vu à l'église Saint-Christophe de Vilarnau d'Amont<sup>2043</sup>. Dans ce cas, un enclos fortifié

---

<sup>2038</sup> Les églises suivantes présentent au moins une porte, *a priori* prévue dès l'origine, sur la façade ouest : Saint-Julien-et-Sainte-Basilisse (Baillargues), Notre-Dame d'Aix, anciennement Sainte-Marie des Eaux (Balaruc-les-Bains), Notre-Dame-de-la-Pitié (Beaulieu), Saint-Étienne d'Issensac (Brissac), Saint-Nazaire-et-Saint-Celse (Brissac), Notre-Dame (Notre-Dame-de-Londres), Saint-Sylvestre-des-Brousses ou de Montcalmès (Puéchabon), Saint-André (Saint-André-de-Buèges), Notre-Dame (Saturargues), Saint-Étienne (Saussines), Sainte-Agathe (Valergues), Sainte-Léocadie (Vic-la-Gardiole).

<sup>2039</sup> DAINVILLE 1940, p.418.

<sup>2040</sup> Quelques églises ont une porte ouverte sur la façade nord, à l'instar des suivantes : Notre-Dame d'Aix (Balaruc-les-Bains), Sainte-Croix de Celleneuve (Montpellier), Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste (Saint-Jean-de-Buèges), Exaltation-de-la-Sainte-Croix (Sainte-Croix-de-Quintillargues), Saint-Étienne (Villeneuve-lès-Maguelone).

<sup>2041</sup> Les églises de Notre-Dame d'Aix (Balaruc-les-Bains) et de la Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste (Saint-Jean-de-Buèges) sont des prieurés-cures à la collation du chapitre. Les églises Saint-Julien-et-Sainte-Basilisse (Baillargues), Sainte-Croix de Celleneuve (Montpellier) et Exaltation-de-la-Sainte-Croix (Sainte-Croix-de-Quintillargues), quant à elles, dépendent de l'abbaye Saint-Sauveur d'Aniane. L'église Saint-Étienne (Villeneuve-lès-Maguelone) est un prieuré-cure uni à la mense capitulaire en 1152.

<sup>2042</sup> CM, I, p.50.

<sup>2043</sup> Le village déserté de Vilarnau se trouve à proximité de Perpignan, dans les Pyrénées-Orientales. Occupé au X<sup>e</sup> siècle, il est probablement abandonné dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle. Voir CATAFAU, COUPEAU, PASSARIUS 1997.

de 600m<sup>2</sup> est accolé au sud du sanctuaire, probablement aménagé au début du XIII<sup>e</sup> siècle (*Figure 59*). L'accès à l'enclos s'effectue par l'ouest et conduit à une porte, située dans les deux-tiers ouest du mur méridional de la nef<sup>2044</sup>.

La présence d'un accès au nord d'un édifice peut également s'expliquer par des raisons topographiques, comme, par exemple, la déclivité naturelle du terrain ou la proximité d'un ruisseau. Il est alors nécessaire

d'étudier de manière précise le contexte et les structures voisines, à l'instar du pont muletier de Balaruc-les-Bains, qui conduisait à l'ouest, en direction de Bouzigues, et desservait probablement l'église Notre-Dame d'Aix, anciennement Sainte-Marie des Eaux<sup>2045</sup>. Aussi, ces questionnements ne rendent pas correctement compte de la réalité puisque dans ce cas, deux portes sont ouvertes dès la construction. Il en est de même à l'église de l'Exaltation-de-la-Sainte-Croix, à Sainte-Croix-de-Quintillargues : la porte méridionale se place dans l'axe de l'actuelle Route d'Assas, à l'emplacement d'un chemin déjà présent sur le cadastre napoléonien ; parallèle à l'axe de la rivière de la Bénovie, il permet de rallier Assas, qui se trouve à 8,5km au sud. Il semble probable qu'il s'agisse d'un tracé ancien, expliquant l'ouverture d'une porte sur la façade méridionale de l'église. Le cadastre napoléonien conserve aussi la trace d'un bâtiment aujourd'hui disparu. Placé au voisinage immédiat de l'édifice (parcelle 54), sa construction a probablement nécessité la condamnation de la porte méridionale (*Figure 60, p.328*).

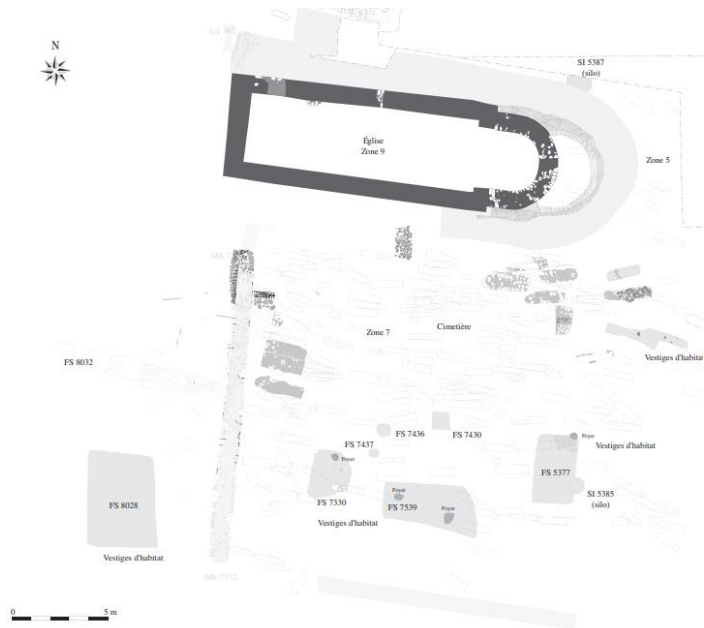


Figure 59. Plan de la partie sud (habitat, enclos et cimetière), Saint-Christophe de Vilarnau d'Amont. D'après PASSARIUS, DONAT, CATAFAU 2010.

<sup>2044</sup> PASSARIUS, DONAT, CATAFAU 2010, p.224.

<sup>2045</sup> SOUTOU 1996.



sud, dans de plus rares cas probablement contraints par la topographie<sup>2050</sup>. Une porte est alors pratiquée dans le mur nord, ouvrant sur la première travée ; elle se place souvent en correspondance avec un accès ménagé dans le premier enclos. Un exemple évocateur peut être vu au prieuré de Comberoumal (Aveyron) (Figure 61).

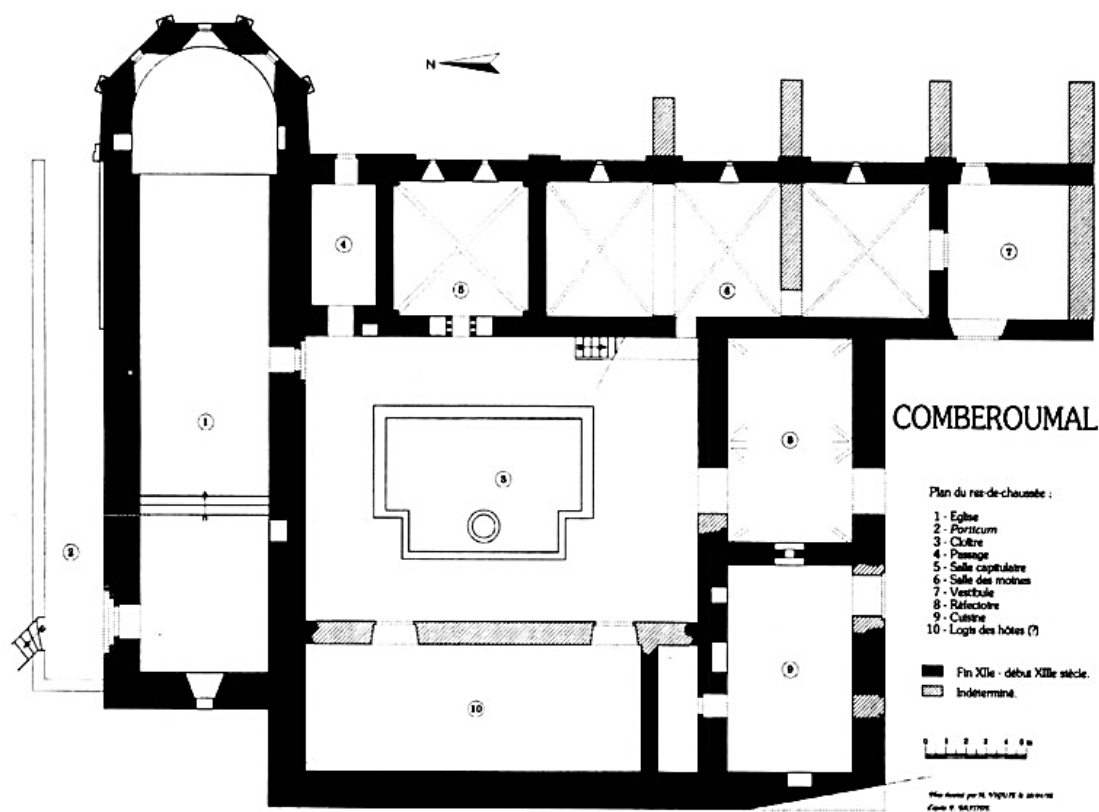


Figure 61. Plan du prieuré de Comberoumal (Aveyron), d'après DURAND 1995.

Bien entendu, les accès et le sens de circulation à l'extérieur des édifices ont évolué au gré des réaménagements du réseau viaire, en particulier dans le milieu urbain. Ceux-ci laissent souvent des traces archéologiques qui peuvent être interprétées ; lorsque l'édifice est pris dans le tissu urbain, le moindre aménagement impacte alors les bâtiments qui l'avoisinent. En ce qui concerne l'église Saint-Pierre de Montbazin, renseignée dans le corpus de sources à la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>2051</sup>, l'adjonction d'un bâtiment a modifié l'accès au village (Figure 62, p.330). En effet, le noyau primitif de l'agglomération occupe un éperon rocheux, où est construit un

<sup>2050</sup> Pour le Languedoc méditerranéen, six églises grandmontaines forment le côté nord et deux se trouvent au sud. Voir DURAND 1995, p.11, note 12.

<sup>2051</sup> « *ecclesie Sancti Petri de Montebaseno* », 1181 (CM, I, p.322).



*castrum* auquel s'ajoute l'église<sup>2052</sup>. Une porte villageoise et un passage voûté sont aménagés sous le chœur, desservis par un chemin partiellement conservé. À une période indéterminée est ajouté, contre le mur sud de l'église, à l'intérieur du village, un nouveau bâtiment. Désigné comme « chapelle » ou comme « sacristie », il est renseigné par des sondages effectués sous la direction de Marc Lugand en 1997<sup>2053</sup>. À la même occasion, un mur formant chicane a pu être construit, permettant une meilleure défense de l'accès au village<sup>2054</sup>. Celui-ci a été ultérieurement élargi. Le dernier aménagement, non daté, consiste en la destruction de la façade de cette « chapelle », dans l'alignement de maisons datables des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

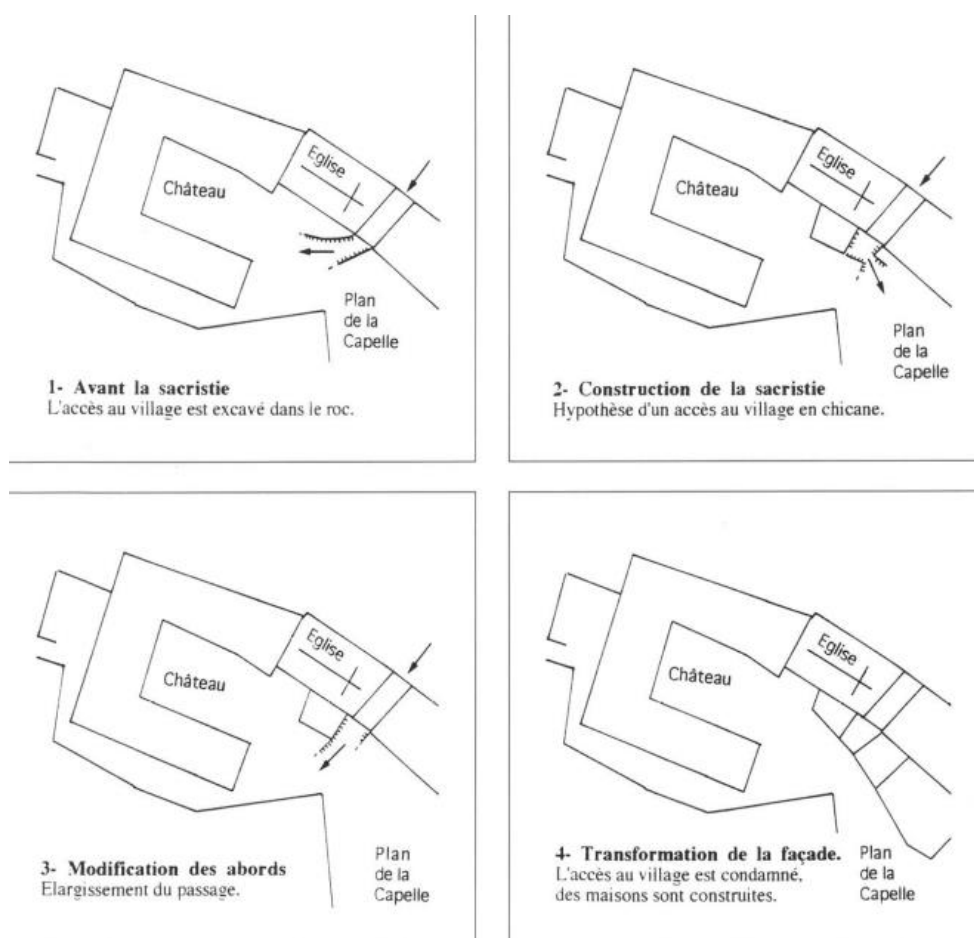


Figure 62. Quatre états de fonctionnement, Saint-Pierre (Montbazin), d'après LUGAND 1997.

<sup>2052</sup> Sur le bassin de Montbazin et le choix des lieux d'implantation sur le territoire de Murviel-lès-Montpellier, voir FAVORY 1991.

<sup>2053</sup> LUGAND 1997.

<sup>2054</sup> Au sujet de la mise en défense des édifices religieux eux-mêmes, voir la sous-partie 3.3.1.3.

Ces éléments ainsi résumés ne rendent pas correctement compte de la grande variabilité qui peut être observé d'un édifice à l'autre. En effet, les adaptations au terrain, au contexte de l'implantation et à l'histoire du lieu ne peuvent être renseignés que par des approches individuelles précises. De fait, cette synthèse permet d'en dégager des observations générales.

### *3.2.2.2 La main et la pierre : choix du matériau, carrières et modules*

L'étude des matériaux employés dans les chantiers de construction médiévaux s'est développée à partir des années 1980 au travers de la tenue d'événements scientifiques spécialisés, portant par exemple sur les mines et les carrières<sup>2055</sup>, l'emploi du bois<sup>2056</sup> ou celui de la terre cuite architecturale<sup>2057</sup>. La multiplicité des approches et des acteurs pousse à la transdisciplinarité tandis que la tradition historiographique tend à produire une documentation plus importante au sujet de la pierre<sup>2058</sup>, cette dernière étant mieux conservée et donc mieux étudiée que les matériaux périssables par exemple. L'hypothèse de la reconstruction systématique du bois vers la pierre est ainsi documenté. Elle repose sur des sources médiévales<sup>2059</sup>, à l'instar de la vie de Gauzlin, abbé de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire) de 1005 à 1029, vantant la reconstruction en pierre de monuments d'abord édifiés en bois<sup>2060</sup>. Néanmoins, généraliser cette hypothèse à tous les édifices semble être exagéré<sup>2061</sup> et il paraît plus pertinent de considérer que les chantiers se nourrissent tout d'abord de ressources essentiellement locales<sup>2062</sup>. Ils sont limités par les ressources financières des commanditaires<sup>2063</sup>. Il convient aussi de rappeler que le choix des matériaux, en particulier celui de la pierre, répond à des critères précis, établis à l'avance dans le cadre du projet de construction. Bien entendu, la sélection d'une pierre plutôt qu'une autre est conditionnée par

---

<sup>2055</sup> BENOIT, BRAUNSTEIN 1980.

<sup>2056</sup> BIGET, BOISSIÈRE, HERVÉ 1991.

<sup>2057</sup> DEROEUX 1986.

<sup>2058</sup> BERNARDI *et al.* 2011, p.130.

<sup>2059</sup> ERLANDE-BRANDEBURG 1989, p.274.

<sup>2060</sup> « *primo ligneo, deinde tabulatu construxit lapideo* » (BAUTIER, LABORY 1969, p.42).

<sup>2061</sup> BERNARDI *et al.* 2011, p.130.

<sup>2062</sup> Au sujet de la pierre disponible dans le diocèse de Maguelone, voir la sous-partie 3.1.2.3.

<sup>2063</sup> Voir AUBERT 1961.

l'offre disponible et le coût, mais également par son adaptation au projet. Au sein d'un même niveau géologique, les carrières différencient plusieurs faciès, qui présentent des propriétés différentes<sup>2064</sup> ; leur sélection correspond donc à des choix techniques réfléchis<sup>2065</sup>. Aussi, une étude ne peut se contenter de la description de la couleur d'une pierre de parement et il est nécessaire de faire appel à une équipe transdisciplinaire<sup>2066</sup> ; de fait, les observations formulées au sujet du diocèse de Maguelone dans le présent travail doivent être approfondies par des recherches ultérieures.

Concernant le choix de la pierre, une observation peut être formulée à partir de l'église Saint-Nazaire-et-Saint-Celse de Brissac, pour laquelle deux calcaires différents sont utilisés dans la mise en œuvre des arcatures de l'abside (*Vol.2, Figure 58*). L'un, gris blanc et l'autre, bleu, permettent un jeu de polychromie<sup>2067</sup>. Cet emploi différencié se retrouve aussi à l'église Saint-Pierre de Valflaunès<sup>2068</sup> (*Vol.2, Figure 129*). Pour l'église Sainte-Croix, à Sainte-Croix-de-Quintillargues, une assise de moellons de couleur plus foncée décore le chevet et les murs latéraux (*Vol.2, Figure 111*). Ceci pourrait indiquer que les parements n'étaient pas intégralement recouverts d'enduit à l'origine. Ces dispositions ne sont pas pour autant propres au diocèse de Maguelone<sup>2069</sup>. Elles se retrouvent au chevet de Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie de Thines<sup>2070</sup> à Malarce-sur-la-Thines (Ardèche) (*Figure 63, p.333*) et aux églises Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie et Saint-Michel de Goudargues (Gard), sur les arcatures aveugles à l'intérieur de l'abside et les festons d'arcatures aveugles, groupées par deux, sur le chevet<sup>2071</sup>. À Saint-Sever de Causses-et-Veyran (Hérault), un cordon souligne

---

<sup>2064</sup> Voir notamment les différentes dénominations pour plusieurs faciès de pierre calcaire, connus des carrières, données en exemple par Jean-Claude Bessac (BESSAC 1987, p.135) : le « Maravel », la « pierre fine des Près », la « pierre fine des Vierges », la « pierre sculpturale », etc.

<sup>2065</sup> BERNARDI *et al.* 2011, p.134.

<sup>2066</sup> Voir les sous-parties 3.1.2.3 et 1.2.3.3.

<sup>2067</sup> Cette observation a déjà été formulée, notamment par CLÉMENT 1989, p.40.

<sup>2068</sup> Le décor polychrome de l'église Saint-Pierre de Valflaunès a été mise au jour en 1986 (CLÉMENT 1989, p.38).

<sup>2069</sup> BONNERY 1995.

<sup>2070</sup> L'abside de Notre-Dame de Thines illustre également le choix du matériau et de sa provenance. En effet, le soubassement est réalisé en schistes locaux, les parements et les contreforts en granit gris clair qui rappellent ceux de Montselgues. L'édifice compte également des moellons de grès rouge brun et gris beige qui, d'après la carte géologique de la région, pourraient provenir d'une zone entre Brès et Faugères. La toiture en lauzes n'est peut-être pas d'origine. Un jeu de polychromie est présent à l'intérieur de l'abside.

<sup>2071</sup> CLÉMENT 1989, p.103.



les arcs du chevet, d'une manière semblable à celui présent sur l'église Notre-Dame d'Aix, anciennement Sainte-Marie, à Balaruc-les-Bains (*Vol.2, Figure 39*). Un autre exemple se trouve également sur le littoral : l'église Saint-Laurent de Lattes. Ainsi, le choix de la pierre peut reposer sur des critères physiques autant qu'esthétiques.



Figure 63. Chevet de l'église Notre-Dame de Thines (Malarce-sur-la-Thines) (2011, photo : Patrice).

Étudier la pierre employée dans les chantiers médiévaux consiste également à établir son lieu de provenance et à étudier conjointement les voies de transport. Les recherches concernant les carrières en Gaule à l'époque gallo-romaine sont nombreuses, avec une première synthèse en 1908<sup>2072</sup> et une réduction progressive de l'échelle<sup>2073</sup>, mais la démarche présente parfois le biais de ne pas reposer sur des travaux archéologiques<sup>2074</sup>. Dans l'est de l'Hérault, quelques lieux d'extraction sont connus pour être restés en activité entre la période antique et l'époque

---

<sup>2072</sup> DUBOIS 1908.

<sup>2073</sup> Pour une étude à grande échelle : WARD-PERKINS 1933-1981. Pour une synthèse très renseignée : DWORAKOWSKA 1983.

<sup>2074</sup> Notamment BEDON 1984.

médiévale, comme à Castries<sup>2075</sup>. Ces carrières fournissent un calcaire coquillier tendre du miocène, selon un gisement qui traverse également le territoire des communes de Beaulieu,



Figure 64. Détail, passage sous le chœur, Saint-Pierre (Montbazin).

Lunel-Vieil, Restinclières, Saint-Geniès-des-Mourgues et Sussargues<sup>2076</sup>. La pierre extraite est employée pendant la période gallo-romaine<sup>2077</sup> et la carrière de Castries était toujours en activité à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Dans une enquête ethnographique menée dès 1975, Jean-Claude Bessac et Patrick Sauzet

étudient son mode de fonctionnement et le rôle des habitants, qui prennent part à tous les niveaux du travail de la pierre – production, transport, commercialisation, façonnage, mise en œuvre<sup>2078</sup>. Ponctuellement, d'autres carrières ont été découvertes lors de campagnes de prospections archéologiques, à l'instar de celle qui se trouve au lieu-dit les Cresses, sur la commune de Montbazin<sup>2079</sup>. Elle a fourni des pierres dont le module varie de 0,35x0,60m à 0,50x0,70m et qui se retrouvent notamment sur l'église Saint-Pierre de Montbazin (Figure 64), à environ 2km, ainsi qu'à l'abbaye Saint-Félix de Montceau, à environ 5km.

Des enquêtes à la recherche de carrières héraultaises sont menées depuis une trentaine d'années. La méthode consiste généralement en un repérage de sites, une analyse de l'organisation du travail, une étude sur les rapports entretenus entre les différentes carrières, ainsi qu'un point sur les principales techniques d'extraction et leur évolution<sup>2080</sup>. Ceci permet

---

<sup>2075</sup> Voir notamment BESSAC 1987.

<sup>2076</sup> BESSAC 1987, p.135.

<sup>2077</sup> BESSAC 1978 ; BESSAC, FICHES 1979.

<sup>2078</sup> L'enquête concerne également le recensement de termes techniques en langue occitane. Elle ne semble pas avoir été publiée de manière exhaustive. Toutefois, certaines observations sont mentionnées dans BESSAC 1987.

<sup>2079</sup> La campagne s'est déroulée en 1994 sous la direction de Marc Lugand. Voir LUGAND 1996.

<sup>2080</sup> Cette méthode a été développée par Patrick Piboule, dans le cadre de sa thèse concernant les souterrains médiévaux entre Loire et Garonne (PIBOULE 1985). Voir aussi la méthode développée par Laurent Dujardin, au sujet de carrières souterraines en Normandie (DUJARDIN 1991).

de renseigner le fonctionnement du chantier et d'étudier des voies de communication ; toutefois, ces données demeurent parcellaires. Le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), le Centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine (CICRP) et les DRAC d'Occitanie et de Provence-Alpes-Côte-d'Azur sont associés dans le développement de l'observatoire PierreSud. Celui-ci, outre de rendre les informations recueillies plus accessibles<sup>2081</sup>, vise notamment à faciliter le remplacement des pierres de parement sur les édifices conservés en élévation<sup>2082</sup>.

Dans le cas présent, les sources étudiées ne fournissent pas d'informations quant au mode d'extraction et d'acheminement sur le chantier des blocs. Il est difficile, toutes périodes confondues, de correctement identifier<sup>2083</sup> et dater la mise en œuvre<sup>2084</sup>. Pour cela, il faut avoir recours à l'histoire des techniques, en identifiant par exemple les traces d'outils. Ces dernières sont qualifiées de « clef technique, chronologique et anthropologique »<sup>2085</sup> par Jean-Claude Bessac et Robert Sablayrolles. Sur le parement extérieur du mur septentrional de l'église Saint-Étienne de Castries sont visibles des traces de tailles layées et de chevrons obliques, qui peuvent résulter de l'utilisation d'un marteau taillant<sup>2086</sup>. Les mêmes marques s'observent aux églises Saint-Barthélémy-de-Baillarguet, à Montferrier-sur-Lez (*Figure 65*) et Saint-Pierre de Montaubérou, construite entre 1180 et 1225<sup>2087</sup>. La constitution d'un corpus d'édifices du sud de la France et le recensement minutieux de ces

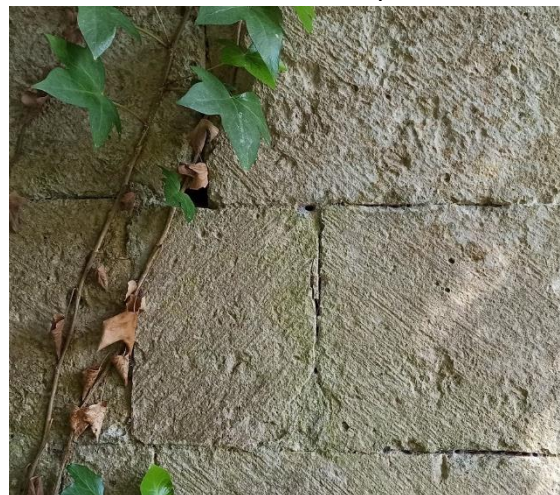


Figure 65. Détail du mur méridional, Saint-Barthélémy-de-Baillarguet (Montferrier-sur-Lez).

---

<sup>2081</sup> Le portail internet permet la consultation de ces données. Url : <http://pierresud.brgm.fr/Pierre2/Accueil.jsp>  
D'après la page d'accueil du site, au moins 1109 carrières étaient renseignées dans le Languedoc-Roussillon en juin 2010.

<sup>2082</sup> Au sujet de l'archéologie des carrières, voir par exemple BESSAC (J.-C.), « L'archéologie des carrières de pierre de taille en France méditerranéenne », dans LORENZ, MISKOVSKY 2002, pp.15-44.

<sup>2083</sup> BESSAC, SABLAYROLLES 2002, p.5.

<sup>2084</sup> Contrairement au bois ou à la terre cuite architecturale, dater la formation d'une roche ne donne aucune information quant au moment de son extraction.

<sup>2085</sup> BESSAC, SABLAYROLLES 2002, p.6.

<sup>2086</sup> Voir BESSAC 1986.

<sup>2087</sup> NOUGARET 1992.



différentes traces d'outils pourrait, en lien avec des recherches dans les sources historiques, permettre de proposer de meilleures datations.

À ces questions s'ajoute celle de la dimension des pierres utilisées en parement. À l'église Sainte-Croix de Sainte-Croix-de-Quintillargues, comme à Saint-Pierre de Montaubérou, elles mesurent en moyenne entre 15 et 30cm de haut, pour seulement 8 à 14cm à Saint-Pierre de Valflaunès. De plus et sur un même édifice, les modules peuvent varier. Dans le cas de Saint-Barthélémy-de-Baillarguet, à Montferrier-sur-Lez, trois différents modules peuvent être cités. Les blocs brettelés sont taillés dans un calcaire dur à grain fin ; disposés en boutisses ou en panneresses, ils mesurent entre 30 et 35cm de long pour 20 à 25cm de haut. Dans les parties inférieures, ils sont associés à des blocs disposés en boutisses uniquement, de 50 à 60cm de long pour une hauteur de 15 à 20cm. Ils semblent alors être appareillés en *opus monspeliensium* ; les blocs du premier module forment les assises hautes et ceux du deuxième, les assises minces<sup>2088</sup>. Dans la partie supérieure, les blocs sont plus petits, entre 20 et 25cm de long et de haut. Outre les parements, le blocage intérieur a pu être étudié ; il est constitué de mortier de chaux et de blocs équarris dont les dimensions sont similaires, avec l'ajout de blocs grossièrement taillés issus de conglomérats naturels de galets de substrat géologique<sup>2089</sup>.

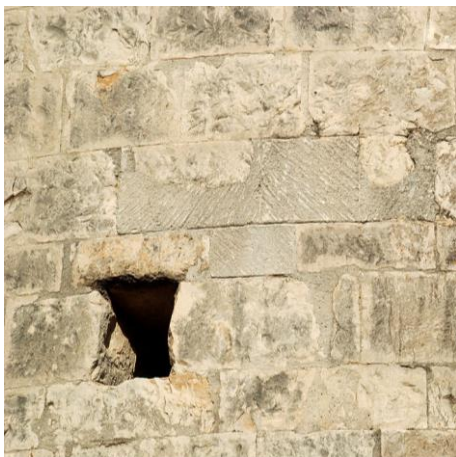


Figure 66. Trou de boulin, détail du chevet, Saint-Martin (Campagne).

L'étude des parements renseigne également le chantier médiéval par les trous de boulin qui peuvent être conservés (Figure 66). Ceux-ci correspondent à l'installation d'échafaudages, généralement retirés une fois le chantier terminé<sup>2090</sup>. Les trous conservés dans la maçonnerie peuvent être laissés apparents ou rebouchés. Toutefois, ils ne sont pas à associer directement au premier chantier d'un édifice. En effet, s'ils peuvent avoir été réutilisés, pour de l'entretien courant ou lors de réfections par exemple, ils ont

---

<sup>2088</sup> Au sujet de l'*opus monspeliensium*, voir en particulier la sous-partie 3.3.1.2.

<sup>2089</sup> RAUX 1997, p.199.

<sup>2090</sup> Voir BAUD *et al.* 1996.

également pu être créés *a posteriori*<sup>2091</sup>. Il est alors nécessaire de leur porter une attention particulière. Dans un article paru en 1994, Nicolas Reveyron propose une méthode d'étude, qui interroge leur typologie et le rapport entretenu avec le reste de la construction<sup>2092</sup>. Toutefois, les trous de boulin ne constituent pas un marqueur chronologique : s'ils sont présents sur un grand nombre d'édifices médiévaux, quel que soit le module employé, ils sont mis en œuvre de la période antique au XX<sup>e</sup> siècle dans de nombreuses régions<sup>2093</sup>.

Toutefois, lorsque l'approvisionnement du chantier en pierre de taille d'extraction locale n'est pas possible, le recours à la brique s'observe. Deux de ces grandmontaines illustrent ce cas : pour l'église Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie-de-Pinel, à Villariès (Haute-Garonne), une briqueterie a pu être identifiée, à environ 200 mètres de la construction<sup>2094</sup>. Au prieuré de Francour (Tarn-et-Garonne), également désigné sous le nom d'abbaye de Francour, la brique utilisée est de grandes dimensions : entre 30 et 50cm de long et 25cm de large, pour une épaisseur de 10cm<sup>2095</sup>. Ce choix n'est pas étonnant : le recours à cette « brique anglaise »<sup>2096</sup> est également observé dans des abbayes cisterciennes<sup>2097</sup>, comme à Grandselve<sup>2098</sup> (Tarn-et-Garonne), fondée en 1144, ou Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie de Berdoues (Gers) fondée en 1134<sup>2099</sup>.

### 3.2.2.3 Le décor roman, sculpté ou en relief

Le développement de nouvelles méthodes en histoire de l'art ainsi que la définition épistémologique de l'archéologie du bâti ont débouché sur de nouveaux questionnements,

---

<sup>2091</sup> REVEYRON 1994, p.80.

<sup>2092</sup> *Ibid.*

<sup>2093</sup> REVEYRON 1994, p.79.

<sup>2094</sup> Des sondages ont été réalisés au prieuré Notre-Dame-de-Pinel entre 1979 et 1980, suivis par une fouille programmée (1981-1990), sous la direction de Joseph Falco. Voir FALCO 1987, FALCO 1990 et FALCO 1991.

<sup>2095</sup> GALLEY, GAYET 2020.

<sup>2096</sup> GAYNE 1962.

<sup>2097</sup> DURAND 1995, p.14.

<sup>2098</sup> Voir notamment MOUSNIER 2003.

<sup>2099</sup> CAZAURAN (J.-M.) (éd.), *Cartulaire de Berdoues*, t.1, Nîmes : C. Lacour, 2003. Voir aussi BERGANTON 1974.

notamment au sujet du décor roman<sup>2100</sup>. Son étude concerne autant l'iconographie que la formation et la production des éléments de décor<sup>2101</sup> ou son insertion dans l'espace architectural<sup>2102</sup>. Le travail de recherche d'Estelle Chargé illustre l'application d'une méthode d'analyse micro-topographique<sup>2103</sup>, qui peut permettre de renseigner les motifs employés et leur correspondance avec l'espace fonctionnel auquel ils appartiennent. Une telle étude devrait être menée dans le diocèse de Maguelone, où le décor se déploie tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des monuments.



Figure 67. Modillons sculptés, détail du chevet, Saint-Laurent (Lattes).

Un cas particulier de décor monumental, constitué d'arcatures aveugles et de lésènes, est d'ailleurs le principal argument quant à la définition de différentes sous-périodes dans l'architecture romane de ce diocèse<sup>2104</sup>. Présent sur les chevets ou les murs extérieurs de la

---

<sup>2100</sup> Voir, parmi d'autres, l'article de synthèse CHARGÉ 2022.

<sup>2101</sup> Voir notamment JOCKEY 2007, SARRADE 2013 et TOMASI 2011.

<sup>2102</sup> TARDY 2010.

<sup>2103</sup> Estelle Chargé prépare une thèse en histoire à l'université Toulouse 2, sous la direction de Quitterie Cazes et de Christian Gensbeitel.

<sup>2104</sup> Voir notamment la sous-partie 2.1.3.

nef, parfois d'emploi simultané avec des ressauts verticaux de faible saillie, ce décor doit être étudié de concert avec le concept de « bandes lombardes »<sup>2105</sup>. Lorsque le chevet ne présente pas ce décor, il peut porter des modillons. Au chevet de l'église Saint-Laurent de Lattes, ces derniers sont sculptés de visages et soutiennent la corniche (Figure 67, p.338). En cela, ils sont à rapprocher de ceux de l'église Saint-Martin de Courry (Gard) (Figure 68), à la différence que, dans ce dernier cas, le cavet de la corniche était décoré de « boules »<sup>2106</sup> dont certaines sont conservées. Sur le chevet de l'église Saint-Julien d'Antonègre, certains des modillons sont simplement épannelés, tandis que d'autres semblent être sculptés de têtes d'animaux (Figure 69) ; dans certains cas, un lien avec l'art antique peut être établi<sup>2107</sup>.



Figure 68. Chevet, Saint-Martin (Courry) (2016, photo : Norbert Breton et Alain Le Stang).



Figure 69. Modillons épannelés, chevet, Saint-Julien d'Antonègre (Montbazin) (2018).

Outre cela, plusieurs observations sont notables, à commencer par des cas de modénatures apparemment simples. Il est difficile d'affirmer que l'église Sainte-Croix de Celleneuve, à Montpellier, reflète celles prévues à l'origine, les remaniements et restaurations étant nombreux.

À l'église ruinée Saint-Barthélémy-de-Baillarguet, sur la commune de Montferrier-sur-Lez, les bases de deux colonnes sont conservées : l'une est moulurée, au contraire de l'autre. Ceci peut laisser supposer une alternance de ces formes dans la nef<sup>2109</sup>. En ce qui concerne, plus largement, les églises ruinées, il peut être observé que les remblaiements ne conservent souvent que peu de corniches, de chapiteaux ou de fragments

<sup>2105</sup> Sur ce sujet, voir la sous-partie 3.3.3.

<sup>2106</sup> CLÉMENT 1989, p.269.

<sup>2107</sup> Voir WEISING 2008.

<sup>2108</sup> PINÈDE 2019.

<sup>2109</sup> RAUX 1997, p.199.



de colonnes<sup>2110</sup>, ce qui n'indique pas que ces éléments n'étaient pas présents à l'origine mais rappelle qu'ils ont pu être pillés.

Outre les bases des colonnes, certains chapiteaux présentent un décor. À l'église Saint-Étienne de Castries, le parement intérieur du mur nord conserve trois colonnes engagées qui matérialisent les trois travées de la nef, chacune coiffée par un chapiteau sculpté (*Figure 97, p.382*). Ces colonnes soutiennent alors les arcs doubleaux et sont flanquées de piles rectangulaires sur lesquelles reposent des arcs formerets<sup>2111</sup>, dans une disposition fréquemment observée. Les chapiteaux sculptés héraultais en particulier nourrissent une étude à part entière, que de nombreux édifices du corpus peuvent renseigner<sup>2112</sup>. Si certains sont toujours en place, comme à l'église Saint-Étienne de Saussines, d'autres ont été déposés. Des similitudes sont observées<sup>2113</sup>, comme le motif des entrelacs à trois brins, visible dans cette église, qui se retrouve à Saint-André-de-Souvignargues (Gard).

---

<sup>2110</sup> JANDOT 1995, p.226.

<sup>2111</sup> Voir JANDOT 1995.

<sup>2112</sup> Saint-Étienne (Agde), Saint-Martial (Assas), Saint-Antoine de la Cadoule (Baillargues), Saint-Julien (Baillargues), Saint-Pierre (Bessan), Saint-Félix de Baïssan (Béziers), Saint-Nazaire (Béziers), Saint-Nazaire-et-Saint-Celse (Brissac), Sainte-Marie (Campagne), Notre-Dame (Castelnau-le-Lez), Saint-Étienne (Castries), Sainte-Marie de Fontcaude (Cazedarnes), Roquezeles (Ceilhes-et-Roquezeles), Saint-Géniès (Gigean), Saint-Pierre (Joncels), Saint-Jean des Pleus (La Blaquièrre), Saint-Pierre de Rhèdes (Lamalou-les-Bains), Saint-Jacques (Le Pouget), Saint-Hippolyte (Loupian), Saint-Christophe (Margon), Saint-Gérard (Mas-de-Londres), Saint-Michel de Montels (Montpellier), Saint-Jean (Murviel-lès-Montpellier), Sainte-Marie-Madeleine (Nézignan-l'Évêque), Notre-Dame de Roubignac (Octon), Saint-Amans (Pouzols), Saint-Sylvestre-des-Brousses (Puéchabon), Notre-Dame de Cassan (Roujan), Saint-Étienne d'Aubaigues (Saint-Étienne de Gourgas), Saint-Guilhem (Saint-Guilhem-le-Désert), Saint-Martin (Saint-Martin-de-Londres), Sainte-Marie (Saint-Pons-de-Mauchiens), Saint-Pons (Saint-Pons-de-Thomières), Notre-Dame des Salces (Saint-Privat-des-Salces), Saint-Vincent (Saint-Vincent-de-Barbeyrargues), Notre-Dame (Saturargues), Saint-Étienne (Saussines), Saint-Baudile (Soumont), Saint-Michel de Grandmont (Soumont), Saint-Grégoire (Villemagne), Saint-Pierre de Maguelone (Villeneuve-lès-Maguelone), Notre-Dame de Valmagne (Villeveyrac).

<sup>2113</sup> À titre d'exemple, quelques formes recensées pour le diocèse de Maguelone et l'Hérault se retrouvent dans le département voisin du Gard : Saint-Martin (Alzon), Saint-Martin (Cendras), Saint-Pierre (Goudargues), Notre-Dame (Laval-Pradel), Saint-André (Saint-André-de-Roquepertuis), Saint-Laurent (Saint-Laurent-des-Arbres), Saint-André (Souvignargues), Saint-Privat (Saint-Privat-des-Vieux), Saint-Amand (Théziers).



Figure 70. Décor du portail, Saint-Hippolyte (Loupian) (2011, photo : EmDee).

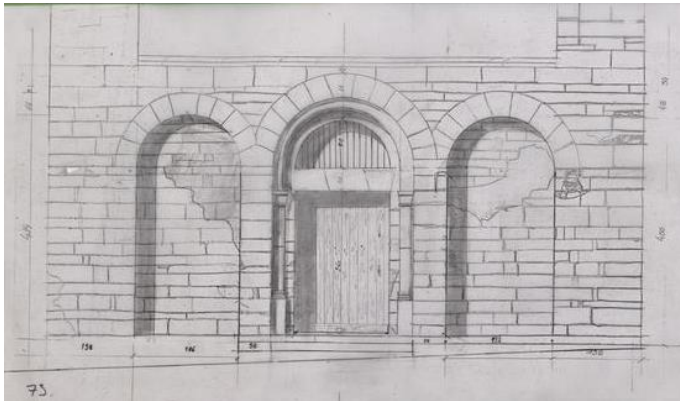


Figure 71. Élévation de la façade principale, Saint-Étienne (Saussines), d'après le dossier de protection, PA00103720.

Le mur méridional de l'église Saint-Étienne de Saussines est percé de deux ouvertures, dont la typologie rappelle celle de la façade, ouverte à l'ouest (Figure 71) : les baies sont à triple ressaut et l'arc médian repose sur deux colonnettes surmontées de chapiteaux décorés de feuillages. Celle ouverte au sud de la première travée diffère : le chapiteau de droite est décoré de feuilles d'acanthes recourbées en crosse aux angles et de marguerites, tandis que celui de gauche présente des têtes humaines stylisées<sup>2114</sup>. Les marguerites s'observent également à l'église, dite chapelle, Saint-Hippolyte de Loupian (Hérault), au diocèse d'Agde. Dépendance de l'abbaye de Psalmodi à partir de 1086, elle

présente plusieurs éléments propres à l'architecture psalmodienne, en particulier l'agencement et le décor du portail dont l'arc intérieur retombe sur deux chapiteaux à feuillages et à têtes d'animaux (Figure 70). Le voûtement de l'abside repose sur des tores incisés de stries en chevrons, qui se retrouvent également à Saint-Pierre de Montaubérou et à l'église Sainte-Agathe de Valergues<sup>2115</sup>. Cette dernière, également dépendance de l'abbaye de Psalmodi, a été convoitée par les évêques de Maguelone au XI<sup>e</sup> siècle, dans le contexte d'émulation entre cette abbaye et celle de Saint-Victor de Marseille<sup>2116</sup>. Le portail méridional a été restauré au XIX<sup>e</sup> siècle et ses chapiteaux sont néo-romans ; toutefois, le reste de l'édifice

<sup>2114</sup> CLÉMENT 1989, p.73.

<sup>2115</sup> LERICHE-ANDRIEU 1982, p.102.

<sup>2116</sup> Un accord passé entre l'évêque Godefroid (1080-1104) et l'abbé Foulque (1049-1097) confirme la dépendance de Sainte-Agathe de Valergues à l'abbaye de Psalmodi (CM, pp.39-40).

semble relever d'un chantier datable du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, avec peut-être des reprises – en témoigne la discontinuité entre les lésènes et les arcatures<sup>2117</sup> (*Vol.2, Figures 126 à 128*). Le tore de la baie absidale est traité comme un « câble torsadé »<sup>2118</sup> (*Vol.2, Figure 127*), comme à l'église Saint-Nazaire-et-Saint-Celse de Brissac. L'absence de chapiteaux sculptés est peut-être due à des problèmes financiers rencontrés par l'abbaye de Psalmodi à la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>2119</sup>. Autre dépendance de cette abbaye<sup>2120</sup>, Saint-Géniès-des-Mourgues est fondée en 1019 par Godran, seigneur du comté de Substantion<sup>2121</sup> et destinée aux filles du fondateur<sup>2122</sup>. Cette pratique est également observée à Saint-Maurice-la-Fougereuse<sup>2123</sup>, Saint-Sauveur de Narbonne<sup>2124</sup> et Sarrazac<sup>2125</sup>.

De fait, l'influence de l'abbaye bénédictine de Psalmodi se fait effectivement ressentir dans le diocèse de Maguelone. Située à Saint-Laurent-d'Aigouze (Gard), elle est notamment renseignée par son cartulaire, reconstitué au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2126</sup>, contenant malheureusement de nombreux faux<sup>2127</sup>. L'abbaye de Psalmodi a été fondée dans le courant du VII<sup>e</sup> siècle par des moines provenant de Saint-Victor de Marseille (Bouches-du-Rhône), dont elle dépend au XI<sup>e</sup> siècle<sup>2128</sup>. Sécularisée en 1537, l'abbaye de Psalmodi est progressivement abandonnée, avant d'être vendue parmi les biens nationaux<sup>2129</sup>. À proximité immédiate se trouvent plusieurs

---

<sup>2117</sup> Voir la sous-partie dédiée à ce décor (3.3.2).

<sup>2118</sup> CLÉMENT 1989, p.45.

<sup>2119</sup> Voir BOUDET 2017.

<sup>2120</sup> HGL, V, 176.

<sup>2121</sup> HGL, V, 176, c.368-369. Voir HOLLIER 1926.

<sup>2122</sup> HGL, V, 176, 183.

<sup>2123</sup> MICHAUD 1900.

<sup>2124</sup> HGL, V, 130.

<sup>2125</sup> Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu, n°XXXIV, pp.66-68.

<sup>2126</sup> BOEKHOLT 2012, p.73.

<sup>2127</sup> BOEKHOLT 2012, p.74.

<sup>2128</sup> BARATIER 1966.

<sup>2129</sup> SCHAFFER 2009.

dépendances<sup>2130</sup>, notamment dans le diocèse de Maguelone : Saint-Étienne de Saussines<sup>2131</sup>, Sainte-Colombe de Missargues à Saint-Géniès-des-Mourgues<sup>2132</sup> et Sainte-Agathe de Valergues<sup>2133</sup>.

De nombreux éléments ponctuels de décor doivent également être pris en compte. Dans l'abside de l'église Saint-Nazaire-et-Saint-Celse de Brissac est présente une corniche décorée de damiers<sup>2134</sup>. À l'église Saint-Julien-et-Sainte-Basilisse de Baillargues, la baie axiale est surplombée d'un motif de spirales symétriques et présente une corniche portant des rinceaux constitués de palmettes et de feuilles d'acanthes<sup>2135</sup>. Tout ceci forme autant d'arguments quant à la nécessité de réaliser de nouvelles études, afin de pouvoir peut-être dégager des traditions ou des transferts de modèles.

---

<sup>2130</sup> Notamment Saint-Laurent-d'Aigouze, ainsi que Saint-André-de-Souviagnargues et son annexe Saint-Étienne d'Escattes. D'autres dépendances peuvent être citées, notamment dans le Gard (Saint-Julien de Montredon, à Salinelles, l'église ruinée de Saint-Pierre d'Aspères, Saint-Brice de Combas, Saint-Bonnet à Saint-Bonnet-du-Gard, Saint-Laurent de Jonquières-Saint-Vincent) et dans l'Hérault (Saint-Hippolyte de Loupian, Saint-Pierre-aux-Liens de Joncels, Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie-de-Nize à Lunas, Saint-Étienne de Dio à Dio-et-Valquières).

<sup>2131</sup> L'église Saint-Étienne de Saussines est mentionnée dans une bulle émanant de Charles II le Chauve (843-877), qui liste les dépendances de l'abbaye de Psalmodi (HGL, II, col.252). La possession est confirmée en 1099 par le pape Urbain II (1088-1099) (CM, I, p.39).

<sup>2132</sup> Confirmation de la dépendance de l'église Sainte-Colombe de Missargues à l'abbaye de Psalmodi en 1099 (GC, VI, col.187).

<sup>2133</sup> La possession de l'église Sainte-Agathe de Valergues est confirmée par l'évêque Godefroid (1080-1104) (CM, I, p.39).

<sup>2134</sup> CLÉMENT 1989, p.40.

<sup>2135</sup> CLÉMENT 1989, p.41.

### 3.3 « Âges » et « types » romans : de l'interrogation intellectualisée des édifices à la portée réelle des recherches

L'architecture dite « romane » du diocèse de Maguelone a fait l'objet de quelques études ponctuelles qui, en se plaçant dans celles de l'art roman en général, ont conduit à en déterminer les caractéristiques<sup>2136</sup>. Les différents auteurs qui s'y sont attelés ont développé des questionnements propres à l'Hérault ou à la campagne montpelliéraine, en observant plusieurs phénomènes. Le choix a été fait de sélectionner ceux qui peuvent être renseignés par la présente étude, et de discuter ces observations<sup>2137</sup>. Outre cela, la question qui semble être la plus importante dans les travaux antérieurs est celle de la datation, par l'analyse de l'évolution stylistique d'un type de décor en particulier<sup>2138</sup>. Le parti pris est donc de tirer de l'historiographie des questionnements et des hypothèses, afin de les confronter aux observations permises par la présente recherche. Enfin, une dernière sous-partie est consacrée au développement d'une méthode de photogrammétrie<sup>2139</sup>, employée dans la présente recherche, ainsi qu'aux questions de valorisation du patrimoine bâti<sup>2140</sup> et d'appropriation réelle des édifices<sup>2141</sup>.

---

<sup>2136</sup> Voir la sous-partie 2.1.3.

<sup>2137</sup> Voir la sous-partie 3.3.1.

<sup>2138</sup> Voir la sous-partie 3.3.2.

<sup>2139</sup> Voir la sous-partie 3.3.3.1.

<sup>2140</sup> Voir la sous-partie 3.3.3.2.

<sup>2141</sup> Voir la sous-partie 3.3.3.3.

### 3.3.1 Questionner l'historiographie

Quatre questionnements ont été sélectionnés, soit parce qu'ils occupent une grande place dans les travaux antérieurs, soit parce qu'ils pourraient constituer de nouvelles pistes de recherche. Le premier concerne l'affirmation selon laquelle les églises romanes remplaceraient des édifices antérieurs plus étroits<sup>2142</sup>. Le deuxième s'intéresse à un appareil particulier, souvent défini comme emblématique de la région montpelliéraine, l'*opus monspeliensium*<sup>2143</sup>. Le troisième aborde, en lien avec celui-ci, le rôle des contreforts dans quelques cas particuliers d'édifices<sup>2144</sup>. Enfin, le quatrième questionnement traite de la fortification des églises romanes<sup>2145</sup>.

#### 3.3.1.1 L'architecture romane ou comment agrandir les édifices

Maurice Oudot de Dainville avance en 1935 l'hypothèse suivante : l'architecture romane héraultaise correspondrait à une nécessité d'agrandir les églises. Il s'appuie pour cela sur un

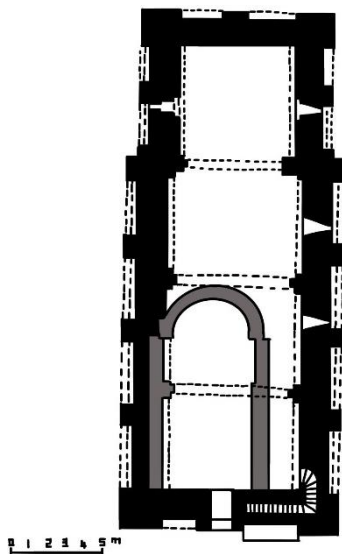


Figure 72. Plan restitué de l'église antérieure à Sainte-Léocadie (Vic-la-Gardiole), d'après DAINVILLE 1935 b.

acte de donation, conservé dans le Cartulaire de Gellone et daté de 1029, dans lequel les dimensions de l'église Saint-Pierre de Sauve sont dites équivalentes à celle d'une habitation<sup>2146</sup>. Cette théorie est fondée sur quatre exemples : l'église Sainte-Léocadie de Vic-la-Gardiole, les vestiges de celle présente sous l'église de Saint-Thibéry, l'église de Colombiers et l'église primitive de l'abbaye Saint-Félix-de-Montceau. Cependant, au moins deux de ces cas posent question. D'une part, la démonstration qui concerne l'église

<sup>2142</sup> Voir la sous-partie 3.3.1.1.

<sup>2143</sup> Voir la sous-partie 3.3.1.2.

<sup>2144</sup> Voir la sous-partie 3.3.1.3.

<sup>2145</sup> Voir la sous-partie 3.3.1.4.

<sup>2146</sup> « [...] *meccientes ecclesie latitudinem, altitudinem, longitudinem et invenerunt eam parvam velut tugurium...* », 1029 (CGELL, p.315).

Sainte-Léocadie de Vic-la-Gardiole prend pour postulat qu'un fragment de l'un des murs de la nef de l'église antérieure est conservé dans le mur nord de la première travée. À partir de ce fragment, Maurice Oudot de Dainville restitue le plan de l'église antérieure et le compare à celui de l'église romane<sup>2147</sup>. Ce plan restitué (*Figure 72, p.345*) est donc purement spéculatif, puisque aucun sondage archéologique ne vient appuyer son tracé. D'autre part, le deuxième exemple, qui consiste à comparer le plan de l'église abbatiale de Saint-Thibéry avec celui d'une chapelle souterraine, en partie localisée sous la première travée, présente également plusieurs biais. Aussi appelée « grotte de Saint-Thibéry »<sup>2148</sup>, cette « chapelle » a été particulièrement remaniée<sup>2149</sup> ; il est alors difficile de déterminer si elle est effectivement un vestige d'une église antérieure<sup>2150</sup>.

Pour pouvoir prouver que les « reconstructions romanes » visent à remplacer une église plus petite, il faudrait pouvoir renseigner les dimensions de chacun de ces édifices antérieurs. Or peu de cas peuvent être aussi bien renseignés, souvent à cause de lacunes dans les données archéologiques. À défaut de pouvoir proposer une étude individuelle, le recours à des dimensions moyennes peut être évoqué. Les travaux d'Élisabeth Astruc, qui portent sur les édifices ruraux de la période carolingienne, renseignent sur ce point. Les édifices étudiés mesurent généralement entre 10 et 18m de long hors-œuvre<sup>2151</sup> ; la largeur de la nef varie entre 4 et 6m hors-œuvre. Le chevet est généralement plus étroit, entre 2 et 5m hors-œuvre<sup>2152</sup>. Dans le cadre de la présente étude, la longueur hors-œuvre se situe aux alentours de 18m. Il convient également de rappeler que, dans plusieurs cas, il a fallu non pas construire une nouvelle église en remplacement d'une autre, mais adapter le bâtiment précédent. En effet, l'ajout d'espaces à un édifice toujours en usage, lorsque cela est possible, pourrait permettre un agrandissement à moindre coût. Les vestiges de l'église du prieuré Saint-Vincentian d'Agonès, localisés au-dessus des gorges de l'Hérault, sont construits directement

---

<sup>2147</sup> Maurice Oudot de Dainville superpose le plan supposé de l'église antérieure au plan de l'église actuelle (DAINVILLE 1935 b, p.18).

<sup>2148</sup> DURAND 2004, p.142.

<sup>2149</sup> Des travaux y ont été menés au XX<sup>e</sup> siècle, les voûtes ont été remontées. Un enduit recouvre les murs. Il est difficile de proposer une datation pour ce bâtiment. Sur le sujet, voir DURAND 2004, p.161.

<sup>2150</sup> DURAND 2004, p.148.

<sup>2151</sup> Dans le cas d'édifices dont la longueur totale hors-œuvre dépasse 15m, Elisabeth Astruc indique qu'ils sont généralement amputés d'une partie de leur nef par l'érection d'un mur entre le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>2152</sup> ASTRUC 2016, p.111.



sur la falaise et accompagnés de ceux de bâtiments d'habitation. Seuls les deux chevets sont conservés<sup>2153</sup>. Tous les deux sont orientés ; le chevet nord est quadrangulaire et le chevet sud, semi-circulaire. Des différences sont visibles dans la maçonnerie : le premier présente des assises irrégulières faites de moellons disparates mêlés à des pierres de taille, les claveaux de la baie méridionale et les chaînes d'angle sont en tuf. Le deuxième, quant à lui, est bâti en petit appareil ; son plan est celui d'un arc légèrement outrepassé. Ces différences de maçonnerie peuvent laisser supposer que le chevet quadrangulaire date de la période carolingienne et que le second chevet a été ajouté au cours du XI<sup>e</sup> siècle<sup>2154</sup>. Dans ce cas, le chœur roman est plus étroit que le chevet quadrangulaire. Malheureusement, l'absence de données sur le reste de l'édifice ne permet pas de déterminer si un deuxième vaisseau de nef a été construit à la même période.

### 3.3.1.2 Formuler des hypothèses de datation d'après l'étude des parements : le cas de l'opus monspeliensium

Avoir recourt à une typologie des parements pour proposer une datation est un procédé qui s'observe notamment dans l'historiographie de l'architecture romane, en particulier pour le sud de la France. Un exemple est celui de l'*opus spicatum* : généralement placé en partie basse des parements extérieurs des édifices, il est complété dans les parties hautes par un appareil formé de moellons de dimensions inégales suivant des assises irrégulières. Le mortier alors employé est constitué de chaux et de sable à gros éléments. Cette mise en œuvre se retrouve dans divers édifices gardois, comme les églises de Saint-Victor-de-Castel à Bagnols-sur-Cèze<sup>2155</sup>, de Saint-Laurent à Jonquières-et-Saint-Vincent<sup>2156</sup>, de Saint-Jean de Todon, *alias* Saint-Jean-de-Rousigue à Laudun-l'Ardoise<sup>2157</sup> ou de Saint-Laurent-des-Arbres<sup>2158</sup>. Cet usage

---

<sup>2153</sup> Il est, de fait, difficile de déterminer le plan du reste de l'édifice.

<sup>2154</sup> Cette hypothèse est avancée par Elisabeth Astruc dans sa thèse (ASTRUC 2016, t.2, n°23). La première mention connue de ce prieuré, en 1080 (CM, I, p.45), correspondrait alors à la période d'édification du second chevet.

<sup>2155</sup> LABANDE 1902, pp.4-10.

<sup>2156</sup> MICHELOZZI 2004, p.36.

<sup>2157</sup> LABANDE 1902, pp.91-97.

<sup>2158</sup> NOUGARET *et al.* 1975, p.45.

de l'*opus spicatum* a été défini comme un marqueur chronologique du XI<sup>e</sup> siècle, vision aujourd'hui nuancée, notamment par l'étude archéologique<sup>2159</sup>.

D'une manière similaire, l'emploi de l'*opus monspeliensium*<sup>2160</sup> serait une marque d'un « deuxième âge roman », qui apparaîtrait dans la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Cette hypothèse semble avoir été d'abord formulée par Maurice Oudot de Dainville<sup>2161</sup>, puis reprise, notamment par Robert Saint-Jean<sup>2162</sup>. Cet appareil, aussi dit « de Montpellier », se définit comme une alternance d'assises hautes et d'assises étroites. Contrairement à l'affirmation de Pierre Clément, il n'est pas « caractéristique de la région de Montpellier »<sup>2163</sup>. Parfois désigné dans l'historiographie comme un « appareil rectangulaire pseudo-isodome à orthostates »<sup>2164</sup>, il se retrouve notamment en France continentale<sup>2165</sup> dans des constructions d'époque antique<sup>2166</sup>, qu'elles soient civiles<sup>2167</sup> ou funéraires<sup>2168</sup>. Comme le note Jean-Claude Bessac, la principale différence entre cet appareil et celui qui est connu pour la période médiévale réside dans le module des pierres – « grand appareil » pour les périodes antique et tardo-antique, « moyen appareil » pour la période médiévale<sup>2169</sup>.

---

<sup>2159</sup> Pour l'exemple cité de l'église du prieuré clunisien de Saint-Jean de Todon, à Laudun-l'Ardoise, voir ARDAGNA *et al.* 2010.

<sup>2160</sup> Cet appareil peut également être désigné dans les publications comme « *opus monspeliensis* » ou « appareil alterné de Montpellier ».

<sup>2161</sup> Cette hypothèse est formulée par Maurice Oudot de Dainville (DAINVILLE 1940, p.415).

<sup>2162</sup> NOUGARET *et al.* 1975, p.23.

<sup>2163</sup> CLÉMENT 1989, p.439.

<sup>2164</sup> Par exemple : MARTIN 1965, p.396. Le terme « orthostates » a ensuite été réservé aux pierres dressées, disposition ne correspondant pas à celles de l'*opus monspeliensium*, défini par une alternance d'assises hautes et d'assises basses.

<sup>2165</sup> D'autres exemples sont connus, notamment en Suisse. Voir MEIER *et al.* 1996.

<sup>2166</sup> BESSAC 1995.

<sup>2167</sup> La tour de Mauressip à Saint-Côme (Gard) présente cet appareil alterné dit de Montpellier.

<sup>2168</sup> Au sujet des nécropoles grecques à Marseille, voir BERTUCCHI 1992.

<sup>2169</sup> BESSAC 1995, p.107. Les expressions « grand appareil » et « moyen appareil », du fait de leur imprécision, sont aujourd'hui délaissées au profit des dimensions des modules.

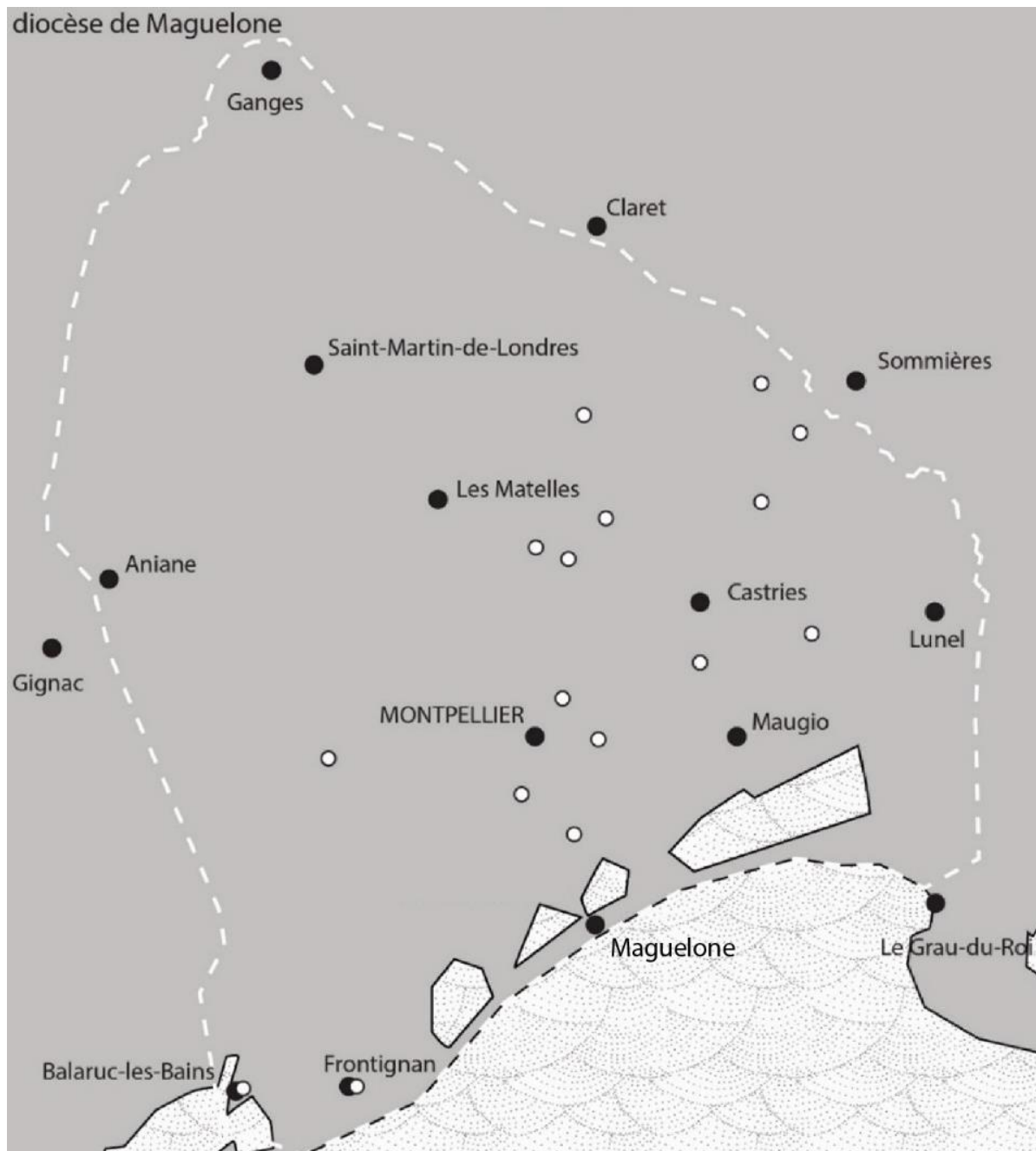


Figure 73. Carte schématique de l'ancien diocèse de Maguelone, avec mise en évidence des édifices du corpus présentant l'*opus monspeliensium*.

L'observation montre que cet appareil se retrouve dans de nombreux édifices du corpus, souvent réservé aux parements extérieurs et parfois restreint à des zones plus ou moins étendues de la maçonnerie<sup>2170</sup>. Au regard de la distribution géographique de ce critère (*Figure 73, p.349*), il peut être noté que l'*opus monspeliensium* est essentiellement présent sur le littoral et à l'est, dans le proche arrière-pays du diocèse de Maguelone. Il semble relativement absent au nord et au nord-ouest. Cependant, des nuances s'imposent. Ce constat est bien trop ponctuel pour autoriser à une interprétation. Celle-ci nécessiterait, d'une part, un recensement exhaustif des édifices présentant ce type d'appareil et, d'autre part, une étude de ses différentes formes. Effectivement, étudier la répartition géographique de ce critère uniquement sur le territoire du diocèse de Maguelone ne reflète pas la réalité, puisque cet appareil n'est pas propre à cette zone, comme en témoignent le chevet de l'église Saint-Baudile de Tornac (Gard) et l'église Saint-Sébastien de Malenque ou d'Aigrefeuille, commune de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille (Gard).

Par ailleurs, les bâtiments recensés laissent voir de nombreuses variations dans la réalisation

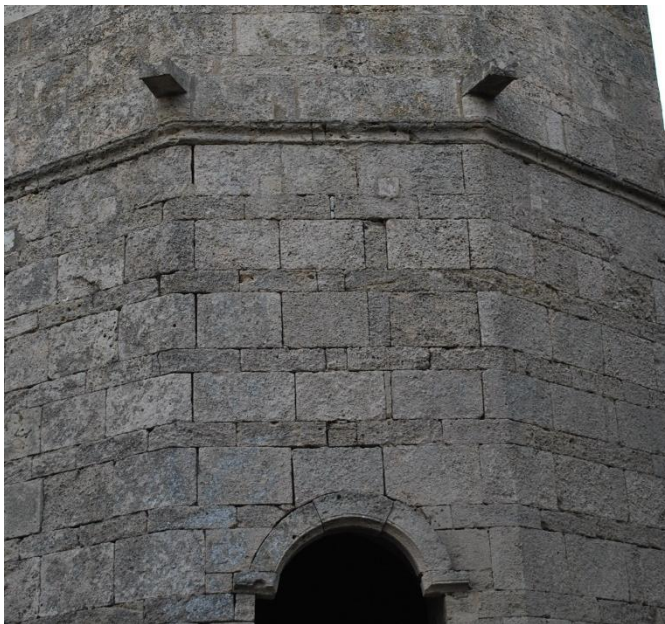


Figure 74. Détail du chevet, Notre-Dame d'Aix, anciennement Sainte-Marie (Balaruc-les-Bains).

de cet appareil. Certains d'entre eux présentent l'*opus monspeliensium* sur tous leurs parements extérieurs dans une alternance très régulière sur toute leur hauteur, comme à Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie d'Aix de Balaruc-les-Bains. Le chevet y est polygonal, les pierres qui forment les arêtes ont donc été taillées dans cet objectif. Il en est de même pour le chevet de l'église Saint-Jean-Baptiste de Murviel-lès-Montpellier. Cette forme

---

<sup>2170</sup> Saint-Martial (Assas), Saint-Antoine-de-la-Cadoule (Baillargues), Notre-Dame d'Aix (Balaruc-les-Bains), Saint-Vincent (Barbeyrargues), Notre-Dame-de-la-Pitié (Beaulieu), Saint-Martin (Campagne), Saint-Jean-Baptiste (Castelnau-le-Lez), Saint-Paul (Frontignan), Saint-Michel (Guzargues), Saint-Laurent (Lattes), Saint-Michel (Montels), Saint-Barthélémy-de-Baillarguet (Montferrier-sur-Lez), Saint-Pierre de Montaubérou (Montpellier), Saint-Jean-Baptiste (Murviel-lès-Montpellier), Exaltation-de-la-Sainte-Croix (Sainte-Croix-de-Quintillargues), Saint-Étienne (Saussines), Sainte-Agathe (Valergues).

particulière de chevet semble avoir ajouté la contrainte d'un placement précis des pierres et donc induit cette régularité. Cette hypothèse pourrait être confortée par un élément : l'une des faces du chevet de Sainte-Marie d'Aix présente des pierres qui semblent avoir été posées en dernier lieu afin de compléter les assises (*Figure 74, p.350*).

Pourtant, le plan polygonal n'est pas la condition *sine qua non* à la régularité de l'appareil, qui se rencontre à l'église Saint-Jean-Baptiste de Castelnau-le-Lez, qui dispose d'un chevet semi-circulaire. Dans le cas de l'église Saint-Laurent (Lattes), de nombreuses boutisses sont intercalées dans les assises hautes (*Vol.2, Figure 85*). Toutefois, la forme la plus fréquemment rencontrée d'*opus monspeliensium* est bien moins régulière, avec des assises hautes regroupées par deux ou par trois, disposition notamment visible au chevet de l'église Saint-Pierre de Valflaunès (*Figure 75*). À l'exemple du parement extérieur de la nef de la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Maguelone, il semble que le nombre d'assises hautes augmente au fur et à mesure que la construction s'élève.

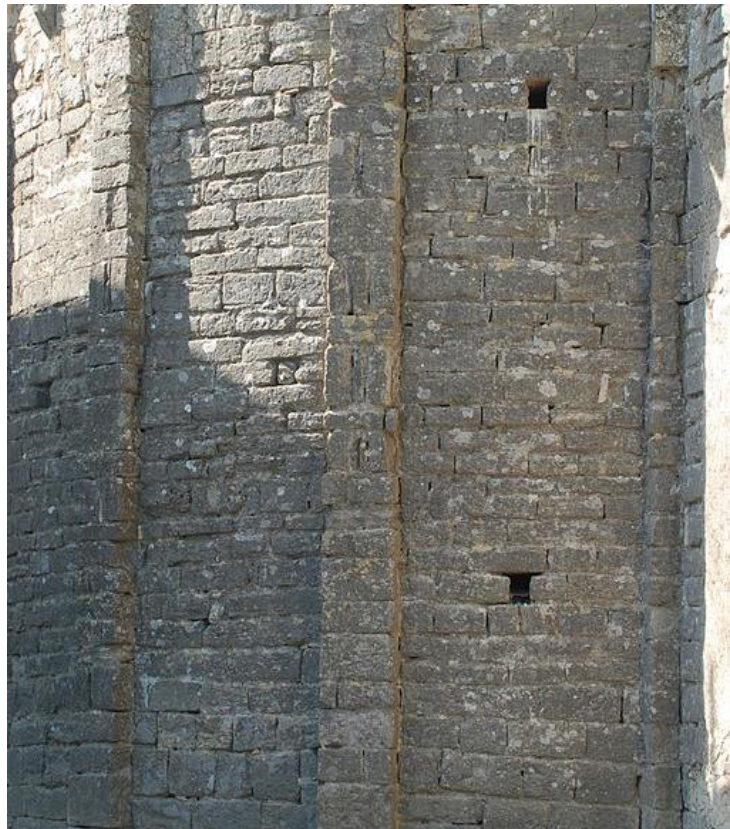


Figure 75. Détail du chevet, Saint-Pierre (Valflaunès).

Dans un article publié en 1995, Jean-Claude Bessac et Jacques Pécourt indiquent que la principale raison pouvant expliquer l'emploi de l'*opus monspeliensium* repose en partie sur l'analogie entre celui-ci et l'appareil rectangulaire pseudo-isodome antique. De plus, l'appareil alterné médiéval permettrait une meilleure économie de chantier en réduisant le temps d'extraction des blocs à la carrière<sup>2171</sup>. En effet, cet appareil autorise le placement des pierres

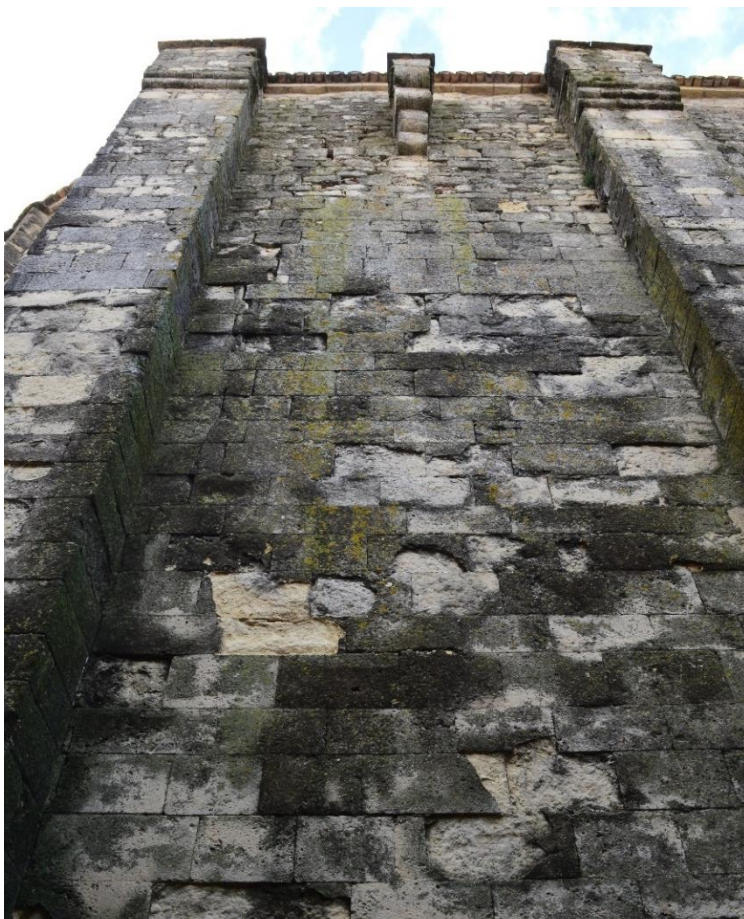
---

<sup>2171</sup> BESSAC, PÉCOURT 1995, p.108.



en lit et en délit ; il n'est alors pas nécessaire de tailler deux modules de blocs différents. Aussi, construire un bâtiment avec plus de pierres en délit permet de limiter la hauteur des blocs en position géologique ; de cette manière, les tranchées verticales qui servent à cerner un bloc avant son extraction sont moins profondes. Puisqu'il s'agit d'une roche sédimentaire, tailler le calcaire coquiller dans le sens de la stratification permet d'obtenir des pierres plus harmonieuses. Les assises hautes sont ainsi plus faciles à produire, ce qui peut expliquer que celles-ci soient plus nombreuses que les assises courtes au fil de la construction. D'après cette hypothèse, le temps de construction est alors optimisé.

D'après les auteurs, une autre raison de l'emploi de cet appareil concerne l'esthétisme. En effet, les assises étroites sont mises en œuvre au moyen de pierres placées selon leur lit de carrière. Dans ces cas-là, il s'agit de calcaire coquillier, roche sédimentaire comprenant des inclusions d'organismes ; ainsi placées dans le parement, ces pierres rendent visibles des



coquilles vues en coupe. Elles forment alors des vacuoles qui, en plus de retenir plus facilement l'eau, produisent un jeu d'ombre et de lumière, contribuant au léger assombrissement de la pierre. *A contrario*, les pierres qui constituent les assises hautes sont placées en délit ; les fossiles sont alors visibles à plat. L'aspect général de la pierre est alors éclairci par les coquilles blanchâtres<sup>2172</sup>. Ce phénomène peut notamment être observé aux parements extérieurs de l'église Sainte-Croix de Celleneuve, à

Figure 76. Faciès de délitage et colonisation biologique, Sainte-Croix de Celleneuve (Montpellier), façade septentrionale.

<sup>2172</sup> Sur cette hypothèse, voir BESSAC, PÉCOURT 1995, en particulier p.108.

Montpellier ; la pose en délit y est alors responsable de faciès de délitage (*Figure 76, p.352*). Ces remarques, initialement formulées au sujet de l'église Saint-André de Souvignargues<sup>2173</sup>, ne peuvent pas être généralisées à tous les édifices. En effet, elles prennent pour postulat que la qualité de la pierre permet de supporter une pose en délit. Dans les faits, ce mode de construction conduit aux faciès de délitages visibles sur de nombreux édifices, à l'instar de Sainte-Croix de Celleneuve (Montpellier) (*Figure 76*) ou de Saint-Laurent de Lattes. Pour cette dernière, l'action des sels marins aggrave les pathologies de la pierre. Par ailleurs, si cette mise en œuvre peut permettre de diminuer le temps de construction, l'*opus monspeliensium* présente une fragilité aux angles des constructions : il devient facile de desceller et d'extraire le parement, de manière volontaire ou accidentelle<sup>2174</sup>. Pour pallier à ce problème, il est possible d'ajouter des éléments tels que des contreforts<sup>2175</sup>.

Ainsi, l'appareillage en *opus monspeliensium* ne semble pas strictement être un marqueur chronologique, contrairement à ce qui a été ponctuellement avancé par certains auteurs<sup>2176</sup>. Afin de préciser ce point et comme l'a déjà annoncé Céline Jandot, il pourrait être intéressant de mener une étude sur le spectre typologique technique de l'*opus monspeliensium* et son évolution<sup>2177</sup>. Cette question semble être, comme avancé par Jean-Claude Bessac et Jacques Pécourt, liée à celle des contreforts.

### 3.3.1.3 Question des contreforts

Un point particulier dans l'étude des églises romanes est celui des contreforts. Leur rôle architectural est double : il s'agit d'équilibrer des poussées, en résistant aux pressions exercées sur le mur, ainsi que de rigidifier le mur<sup>2178</sup>. Par définition, le contrefort s'accompagne, à l'intérieur de l'édifice, par un support engagé<sup>2179</sup>. Le couple ainsi formé

---

<sup>2173</sup> BESSAC, PÉCOURT 1995.

<sup>2174</sup> Cette remarque est notamment formulée par BESSAC, PÉCOURT 1995, p.111.

<sup>2175</sup> Voir la sous-partie 3.3.1.3.

<sup>2176</sup> Voir la sous-partie 2.1.3.

<sup>2177</sup> JANDOT 1995, p.26.

<sup>2178</sup> REVEYRON 1998, pp.211-212.

<sup>2179</sup> BAUD 1997.



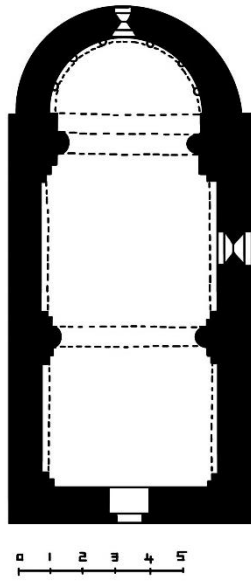


Figure 77. Plan, Notre-Dame (Saturargues). D'après DAINVILLE 1940.

résiste aux poussées par sa construction perpendiculaire au mur et une importante surface au sol, garantissant sa stabilité<sup>2180</sup>. Dans l'architecture romane, les contreforts sont alors disposés en correspondance avec les arcs doubleaux qui soutiennent le couvrement de la nef. Des exemples de cette disposition, la plus fréquente, se rencontrent à Saint-Étienne d'Agde ou à Saint-Martin de Campagne. Il existe toutefois des édifices sans contreforts et les raisons varient. Dans le cas de l'église Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie de Saturargues (Figure 77), la voûte est en arc brisé, diminuant ainsi les poussées latérales. Pour la cathédrale de Maguelone, l'épaisseur des murs comparée à la faible saillie des supports pourrait expliquer qu'il ne soit pas nécessaire de les contrebuter par des contreforts<sup>2181</sup>. Cette disposition se retrouve à l'église Sainte-Léocadie de Vic-la-Gardiole. À l'église Saint-Laurent de Jonquières-et-Saint-Vincent, le contrefort médian du mur gouttereau nord est appuyé sur un massif de maçonnerie non parementé<sup>2182</sup> ; cet exemple peut alors illustrer le cas d'une structure antérieure utilisée en guise d'organe de contrebutement. En effet, les structures au voisinage immédiat de l'édifice rendent la présence de contreforts inutile, comme l'illustre l'église clunisienne de Saint-Jean de Todon à Laudun-l'Ardoise<sup>2183</sup> (Gard).

Alors qu'ils étudient l'église Saint-André de Souvignargues (Gard), Jean-Claude Bessac et Jacques Pécourt notent que les contreforts ne présentent pas de correspondance avec les arcs doubleaux intérieurs<sup>2184</sup>. L'édifice est appareillé selon l'*opus monspeliensium*. Ce parement pouvant être descellé par les angles, les auteurs émettent l'hypothèse selon laquelle les contreforts placés en ces lieux auraient pour rôle de bloquer les pierres qui se trouvent aux

<sup>2180</sup> REVEYRON 1998, p.211.

<sup>2181</sup> Cette hypothèse est avancée par Jean-Claude Bessac (BESSAC, PÉCOURT 1995, p.95).

<sup>2182</sup> MICHELOZZI 2004, p.31.

<sup>2183</sup> ARDAGNA *et al.* 2010, pp.170-172.

<sup>2184</sup> BESSAC, PÉCOURT 1995, p.111.

angles de la construction. Cette hypothèse peut se confirmer avec les églises Saint-Martial d'Assas et Notre-Dame-de-la-Pitié, anciennement Sainte-Marie de Beaulieu : toutes deux construites en *opus monspeliensium*, les contreforts sont présents uniquement aux angles de la nef. Toutefois, plusieurs édifices sont bâtis en *opus monspeliensium* et ne comprennent pas de contreforts, comme l'église de Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie d'Aix de Balaruc-les-Bains, de l'Exaltation-de-la-Sainte-Croix à Saint-Croix-de-Quintillargues et de Sainte-Agathe à Valergues (Figure 78).



Figure 78. Façade sud, Sainte-Agathe (Valergues).

Pour Nicolas Reveyron, lorsqu'il est utilisé pour rigidifier le mur, le contrefort peut être localisé avec une marge d'imprécision, ce qui explique alors l'absence de correspondance avec les supports à l'intérieur de l'édifice<sup>2185</sup>. Pour l'auteur, les contreforts peuvent se distinguer en deux types. S'agissant du premier, que Nicolas Reveyron définit comme un contrefort « en continuité de parement », la mise en œuvre consiste en un noyau de blocage enveloppé d'un parement formant un U. Les assises consistent alors en une alternance entre le « bloc butant », c'est-à-dire celui qui bute contre l'assise murale, et le « bloc pénétrant », à savoir celui qui pénètre dans la maçonnerie<sup>2186</sup>. Le deuxième type de contrefort identifié par Nicolas Reveyron présente des « assises spécialisées » où des blocs différenciés assurent des

---

<sup>2185</sup> REVEYRON 1998, p.212.

<sup>2186</sup> REVEYRON 1998, pp.212-213.

fonctions particulières : liaison avec la façade, liaison dans la profondeur du contrefort et ancrage dans le mur<sup>2187</sup>. Ce type s'observe dans des édifices présentant l'*opus monspeliensium*, comme à Saint-André de Souvignargues (Gard).

La forme même des contreforts peut varier, notamment en présentant une retraite intermédiaire, coiffée d'un deuxième talus, comme ceux du mur oriental de l'église Saint-Laurent de Jonquières-et-Saint-Vincent par exemple<sup>2188</sup>. Dans le cas des églises fortifiées, que ce soit dès l'origine ou *a posteriori*, les contreforts sont souvent prolongés afin de servir de support à des formes architecturales défensives<sup>2189</sup>, comme un système parfois continu de mâchicoulis.

#### **3.3.1.4 Une forteresse qui demeure église<sup>2190</sup> : la mise en défense des édifices sacrés**

Plusieurs édifices du corpus présentent des éléments de fortification, comme l'église Saint-Julien-et-Sainte-Basilisse de Baillargues qui dispose de tourelles et celle de Saint-Jean-Baptiste, à Castelnaud-le-Lez, dont les contreforts portent, alternativement avec des consoles, des mâchicoulis. Souvent, ces éléments architecturaux sont ajoutés au bâtiment dans le cadre d'un nouveau chantier. Ce dernier est alors repérable au parement des murs extérieurs, comme à l'église Sainte-Croix de Celleneuve de Montpellier<sup>2191</sup>.

La question de la fortification des édifices sacrés est déjà présente dans les sources romanes. Un canon du premier concile de Latran, en 1123<sup>2192</sup>, interdit aux laïcs la fortification des églises<sup>2193</sup> mais les évêques peuvent en obtenir le droit sur décret royal<sup>2194</sup>. Dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle, différentes localités du Languedoc décident de réaménager d'anciens *castra* et

---

<sup>2187</sup> REVEYRON 1998, pp.214-215.

<sup>2188</sup> MICHELOZZI 2004.

<sup>2189</sup> Voir la sous-partie 3.3.1.4.

<sup>2190</sup> « [...] faire d'une église, construite à d'autres fins, une forteresse qui demeure une église » (DAINVILLE 1935, p.659).

<sup>2191</sup> PINÈDE 2019.

<sup>2192</sup> Voir l'article dédié dans BOUTRY (P.), LEVILLAIN (P.) (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris : Fayard, 2003.

<sup>2193</sup> CROZIER 2007, p.136.

<sup>2194</sup> Le roi donne aux évêques d'Agde (CAG, n°4, p.99) et de Lodève (CL, n°22, p.26) l'autorisation de fortifier sur le territoire de leur diocèse.

de fortifier les édifices religieux<sup>2195</sup>. Elles participent ainsi à la mise en défense globale du territoire, décision officielle répondant à un contexte nourri par la guerre de Cent ans. Ce cadre historique explique la présence d'édifices romans fortifiés au XIV<sup>e</sup> siècle. Dans tous ces cas, le chantier initial ne prévoit pas de fortification et le bâtiment est modifié pour intégrer des éléments défensifs<sup>2196</sup>.

De fait, le phénomène de fortification n'est pas endémique au diocèse de Maguelone<sup>2197</sup>, qui compte toutefois neuf églises fortifiées<sup>2198</sup>. La forme architecturale la plus emblématique d'une mise en défense semble être le mâchicoulis. Conçu comme une galerie en avant du nu du mur, il est généralement soutenu par des consoles et son plancher ajouré permet la défense par flanquement vertical<sup>2199</sup>. En conséquence, le mâchicoulis peut défendre une seule ouverture, qu'il s'agisse d'une baie ou d'un accès, mais son prolongement, que ce soit sur une façade ou un bâtiment, facilite le déplacement et permet l'ouverture d'un chemin de ronde sans interruption. La création d'un mâchicoulis continu sur un édifice antérieur nécessite alors d'exhausser le chevet, afin qu'il atteigne la même hauteur que la nef. Cette mise en œuvre se retrouve à l'église Sainte-Croix de Celleneuve, à Montpellier, qui présente une nef à vaisseau unique terminée par un chevet semi-circulaire. Lors de l'exhaussement préalable à la mise en défense, le plan devient souvent polygonal ; les pierres utilisées lors de ce chantier sont de module inférieur. La même solution se retrouve au chevet de l'église Saint-Étienne de Saussines (*Figure 79, p.358*), ainsi qu'à celui de Saint-Jean-de-Crieulon (Gard). Dans ce cas précis, le chevet primitif conserve des festons d'arcatures en-dessous de la surélévation sur plan polygonal. Pour Maurice Oudot de Dainville, cette solution permet un gain de temps lors de la construction<sup>2200</sup>, mais elle n'est pas toujours mise en œuvre : au chevet de l'église Sainte-Eulalie de Montblanc, l'exhaussement suit aussi un plan semi-circulaire. De plus, la

---

<sup>2195</sup> Voir notamment à BAUDREU, LOPPE 2004.

<sup>2196</sup> PINÈDE 2020.

<sup>2197</sup> De nombreuses églises fortifiées dès l'origine sont conservées dans les Landes. La rareté des châteaux dans cette région pourrait expliquer cette nécessité. Voir RATTO 2014.

<sup>2198</sup> Saint-Etienne (Agde), Saint-Julien-et-Sainte-Basilisse (Baillargues), Saint-Jean-Baptiste (Castelnau-le-Lez), Saint-Paul (Frontignan), Saint-Pierre (Montbazin), Sainte-Croix de Celleneuve (Montpellier), Exaltation-de-la-Sainte-Croix (Sainte-Croix-de-Quintillargues), Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste (Saint-Jean-de-Cuculles), Sainte-Léocadie (Vic-la-Gardiolo).

<sup>2199</sup> Cette forme permet alors à un défenseur de lâcher un projectile sur un attaquant.

<sup>2200</sup> DAINVILLE 1935 a, pp.663-664.



surélévation des murs de la nef peut permettre, comme à l'église Sainte-Croix de Celleneuve, la création d'une salle au-dessus des voûtes dont la fonction est difficile à déterminer.

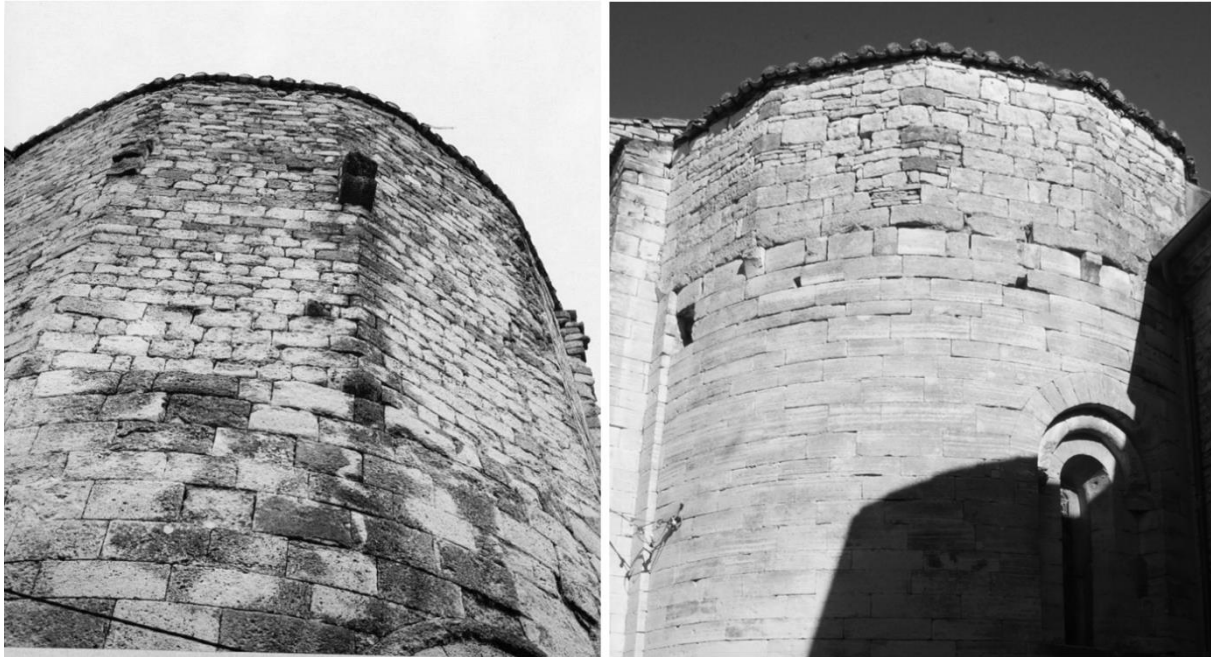


Figure 79. À gauche, détail du chevet de Sainte-Croix de Celleneuve (Montpellier). À droite, détail du chevet de Saint-Étienne (Saussines).

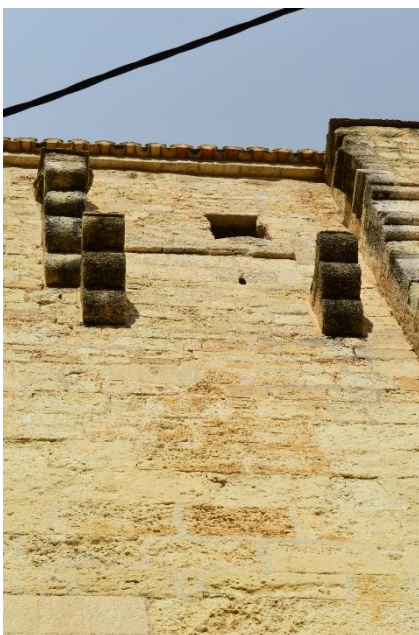


Figure 80. Faciès d'alvéolisation, mur sud, deuxième travée, Sainte-Croix de Celleneuve (Montpellier).

D'autres éléments sont notables, à l'instar de l'assommoir présent au-dessus de la porte principale à la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Maguelone<sup>2201</sup>. Outre les mâchicoulis, des tourelles peuvent être ajoutées. Elles permettent de contrôler les accès, comme le portail principal<sup>2202</sup> ; celui de l'église Saint-Julien-et-Sainte-Basilisse de Baillargues en est un exemple pertinent. L'église de l'Exaltation-de-la-Sainte-Croix, à Sainte-Croix-de-Quintillargues, compte deux tourelles aux angles sud-est et nord-ouest de la nef. Enfin, la construction d'un petit édicule en avant du nu du mur et permettant de flanquer verticalement une ouverture s'observe à l'église Sainte-Croix de Celleneuve, où deux consoles, placées au-dessus

<sup>2201</sup> MÉHU 2010.

<sup>2202</sup> Cette hypothèse est mise en avant par Maurice Oudot de Dainville (DAINVILLE 1935 a, pp.660-663).

de l'ancien portail méridional, sont conservées (*Figure 81*). Une alvéolisation de la pierre du parement en-dessous des consoles montre l'existence d'une bretèche (*Figure 80, p.358*), aujourd'hui disparue. Cette hypothèse est étoffée par un dessin de Jean-Marie Amelin qui la représente (*Figure 82, p.360*).



Figure 81. Mur méridional, deuxième travée, Sainte-Croix de Celleneuve (Montpellier). Mise en évidence des deux consoles conservées, correspondant probablement à l'emplacement d'une bretèche.



Figure 82. Vue de Sainte-Croix de Celleneuve vue depuis le sud. Dessin de Jean-Marie Amelin [s.d., début du XIX<sup>e</sup> siècle ?]. Une bretèche est visible sur la deuxième travée, de même que des vestiges d'arcs correspondant aux mâchicoulis.

Les formes architecturales ainsi mises en œuvre proviennent de l'architecture militaire appliquée, *a posteriori*, à des édifices romans. Ce faisant, elles contribuent à une symbolique forte qui peut être source de conflit<sup>2203</sup>. Un exemple pour le diocèse de Maguelone est le cas de l'église Saint-Martin de Saint-Martin-de-Londres<sup>2204</sup>.

D'abord propriété de la famille du castrum de Montarnaud, elle

devient un prieuré dépendant de l'abbaye Saint-Sauveur de Gellone en 1088<sup>2205</sup>, possession confirmée en 1110 par l'évêque Galtier<sup>2206</sup> (1104-1129). D'après le corpus de sources, la même église est de nouveau donnée par Raimond Guilhem, qui conserve toutefois « *stare ad ecclesiam* »<sup>2207</sup>. D'après le cadastre napoléonien, le village est constitué de deux enceintes (Figure 83, p.361). La plus grande concerne une bonne partie de l'agglomération. Elle est flanquée de deux tours d'angle, au sud-est et au sud. Une autre enceinte contient l'église, qui

<sup>2203</sup> Voir CROZIER 2007.

<sup>2204</sup> Au XII<sup>e</sup> siècle, la question de la fortification de l'église Saint-Martin de Saint-Martin-de-Londres est source de conflit avec le seigneur, qui l'interdit.

<sup>2205</sup> L'acte de donation émane d'Adhémar Guilhem, seigneur de Montarnaud et de Saint-Martin-de-Londres ; il concerne l'église paroissiale du lieu ainsi que ses possessions, incluant notamment un cimetière (CGELL, pp.470-471).

<sup>2206</sup> CM, I, p.71.

<sup>2207</sup> CGELL, p.279.



dispose d'un porche et d'une tour-clocher<sup>2208</sup>. Ces éléments peuvent être étudiés dans le cadre d'un litige survenu en 1162<sup>2209</sup>. En effet et d'après les sources textuelles, le prieur de l'église Saint-Martin a interdiction d'exhausser le clocher ou de fortifier l'édifice, sans l'accord préalable de Bertrand Guilhem<sup>2210</sup>, de la famille des seigneurs de Montpellier ; en outre, la propriété de la tour est conservée par Bertrand Guilhem.



Figure 83. Village de Saint-Martin-de-Londres, extrait du plan cadastral napoléonien. ADH, 3 P 3702.

Rechercher des édifices des âges romans fortifiés dès l'origine soulève la question de la nécessité des fortifications et celle de la composition géographique du diocèse de

<sup>2208</sup> NOUGARET *et al.* 1985, pp.133-140.

<sup>2209</sup> Voir CROZIER 2007.

<sup>2210</sup> « *prior non faciat ammodo municionem in ecclesia, nec in clocherio, sine consilio Bertrandi Guilelmi, nec clocherius exaltetur* » (CGELL, pp.468-469).

Maguelone<sup>2211</sup>. Ce dernier se déploie sur le littoral qui, en tant qu'interface, peut nécessiter une mise en défense. Il semble alors pertinent de rechercher parmi les édifices de cette zone des fortifications plus anciennes. Le cas de la cathédrale Saint-Étienne d'Agde pourrait fournir des éléments supplémentaires. Chef-lieu de son diocèse jusqu'en 1790, lors de son rattachement à celui de Montpellier, l'édifice présente des éléments de fortification, en particulier un système de mâchicoulis bandés sur les contreforts<sup>2212</sup>. Concernant la cathédrale de Maguelone, il est admis que la construction a débuté dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle<sup>2213</sup>. Le bâtiment présente des vestiges d'éléments de fortification qui semblent appartenir à un projet d'origine réalisé plus tardivement<sup>2214</sup>. Le portail, ouvert sur la façade occidentale, est flanqué de deux tours – la tour Saint-Jean et la tour dite de l'Évêque, la première ayant disparu. Les vestiges de la seconde, en calcaire coquillier jaunâtre, laissent cependant supposer qu'il s'agit d'une reprise, peut-être du XIII<sup>e</sup> siècle. Le cas de l'église Sainte-Léocadie de Vic-la-Gardiole est lui aussi intéressant. Bâtie en calcaire coquillier assemblé en grand appareil, elle présente des vestiges de mâchicoulis bandés entre les contreforts, ainsi que des créneaux sur la façade ouest et sur les murs gouttereaux des deux premières travées. L'authenticité des crénelages qui surmontent le parapet des mâchicoulis doit être interrogée : ils peuvent avoir été ajoutés plus tardivement pour leur fonction symbolique et dissuasive<sup>2215</sup>. En effet, l'utilité même de la mise en défense d'une église, en cas de guerre ou d'invasion, est à étudier<sup>2216</sup>. N'étant pas *stricto sensu* une forteresse militaire, elle n'est pas défendue par une garnison. Les sources du diocèse de Maguelone ne renseignent pas sur la population qui pourrait éventuellement se charger de sa défense ; des locaux, réfugiés dans ses murs, pourraient en assurer la mission. Aussi, la mise en défense d'une église semble plutôt servir une forme de dissuasion.

---

<sup>2211</sup> Voir la sous-partie 3.1.2.3.

<sup>2212</sup> Une première monographie, réalisée par Pierre de Gorsse, paraît au début du XX<sup>e</sup> siècle (GORSSE 1922). La plupart des éléments sont repris dans un article de Jean Vallery-Radot (VALLERY-RADOT 1950 b). Une nouvelle étude est proposée en 1970 (CASTALDO 1970). Plus récemment, un mémoire de master, réalisé par Coralie Duvot, a permis de renouveler les questionnements au sujet de l'édifice (DUVOT 2021).

<sup>2213</sup> Entre autres éléments de datation, le transept fortifié a été achevé en 1150.

<sup>2214</sup> NOUGARET *et al.* 1975, pp.226-244.

<sup>2215</sup> PAGNOTTA 2000, p.18.

<sup>2216</sup> SALAMAGNE 2001, p.81 et PAGNOTTA 2000, p.18.

Ainsi, afin de déterminer si les fortifications d'une église, lorsqu'elles ont été mises en place lors du premier chantier, sont utiles, une piste pourrait être l'étude des risques réels encourus par cette dernière. Seul le contexte précis et la micro-histoire peuvent renseigner sur ce point. Une observation peut toutefois être formulée : la plupart des édifices fortifiés sont modestes et dédiés à la défense de la population rurale<sup>2217</sup>.

---

<sup>2217</sup> Voir également JAHANNAULT 2010.

### 3.3.2 Festons d'arcatures aveugles et frises à dents d'engrenage

Seulement deux éléments de décor monumental ont poussé certains auteurs à définir deux « âges romans »<sup>2218</sup> : les festons d'arcatures aveugles et les frises à dents d'engrenage. Présents sur certains chevets, ils le sont parfois également sur les murs gouttereaux de la nef<sup>2219</sup>. Ces éléments sont caractéristiques de ce qui a été tour à tour défini comme « premier âge roman » ou art d'« influence lombarde ». Le choix a alors été fait de revenir sur la définition de ces éléments, en soulevant le problème de vocabulaire qui lui est inhérent<sup>2220</sup>. Dans le corpus étudié, au moins quinze édifices présentent des décors d'arcatures aveugles répartis sur le chevet ou les murs gouttereaux de la nef, parfois accompagnés d'une frise dite à dents d'engrenage<sup>2221</sup>. Le schéma de répartition spatiale de ces éléments semble faire état d'une plus grande densité autour du causse de la Selle (*Figure 84, p.365*). Aussi, la comparaison de ces édifices entre eux paraît pertinente<sup>2222</sup>. À la suite de cela, l'étude est étendue à tout le diocèse de Maguelone, afin de proposer une typologie de ces éléments<sup>2223</sup>. Enfin, ces observations sont confrontées aux hypothèses formulées, notamment par Maurice Oudot de Dainville, quant à leur datation<sup>2224</sup>.

---

<sup>2218</sup> Sur la création du concept de deux âges romans, voir la sous-partie 1.1.2.

<sup>2219</sup> Voir les caractéristiques données pour le premier âge roman, voir la sous-partie 2.1.3.3.

<sup>2220</sup> Voir la sous-partie 3.3.2.1.

<sup>2221</sup> Les églises bien conservées qui présentent un décor de festons d'arcatures aveugles sont les suivantes : Saint-Étienne (Argelliers), Saint-Antoine-de-la-Cadoule (Baillargues), Saint-Étienne d'Issensac (Brissac), Saint-Nazaire-et-Saint-Celse (Brissac), Saint-Jean-Baptiste (Castelnau-le-Lez), Saint-Jean (Laroque), Saint-Étienne (Montferrier-sur-Lez), Notre-Dame (Notre-Dame-de-Londres), Saint-Sylvestre de Montcalmès (Puéchabon), Saint-André (Saint-André-de-Buèges), Saint-Hilaire (Saint-Hilaire-de-Beauvoir), Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste (Saint-Jean-de-Buèges), Saint-Martin (Saint-Martin-de-Londres), Sainte-Agathe (Valergues), Saint-Pierre (Valflaunès).

<sup>2222</sup> Voir la sous-partie 3.3.2.2.

<sup>2223</sup> Voir la sous-partie 3.3.2.3.

<sup>2224</sup> Voir la sous-partie 3.3.2.4.

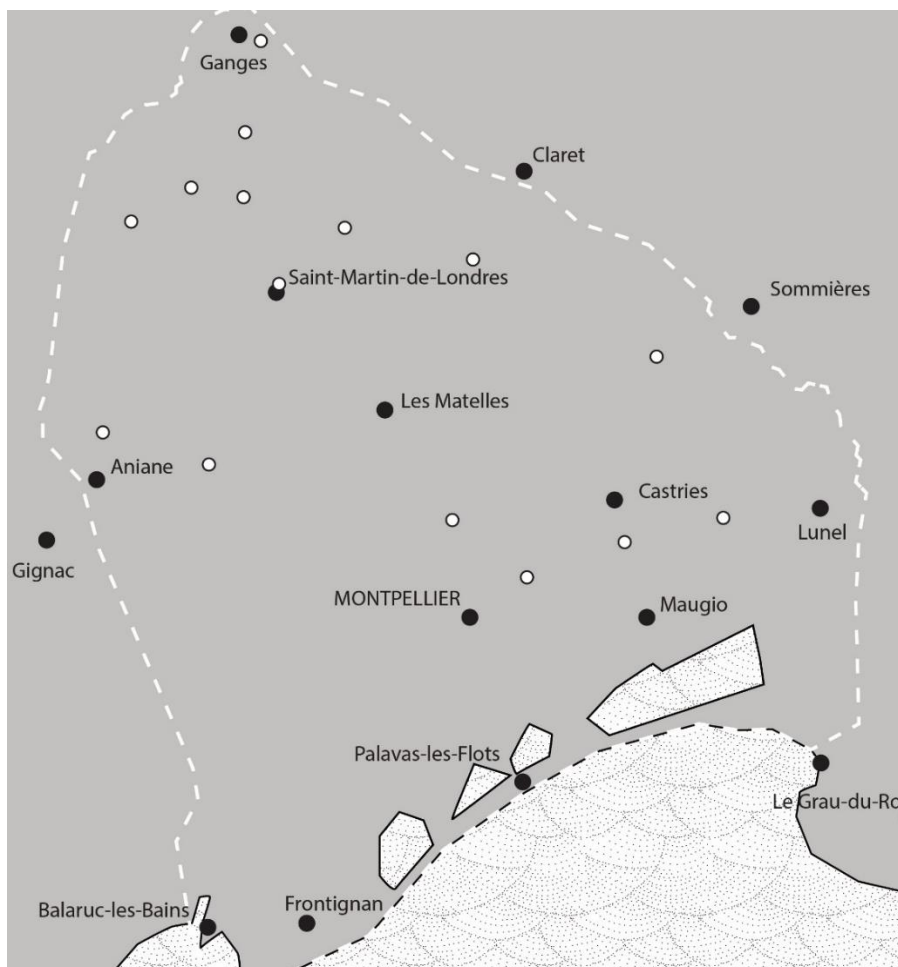


Figure 84. Carte schématique de l'ancien diocèse de Maguelone, avec villes actuelles et mise en évidence des édifices présentant un décor d'arcatures aveugles ou de frises à dents d'engrenage, sur leur chevet ou les murs gouttereaux de la nef.

### 3.3.2.1 « Bandes lombardes » et « lésènes », de l'évolution des concepts au problème de vocabulaire

Afin d'étudier l'évolution des concepts recouverts par les expressions « bande lombarde » et « lésènes », le choix a été fait d'avoir recours à des ouvrages parus sous le titre de dictionnaire, de glossaire ou de lexique d'architecture, entre 1690 et 2023. En effet, l'objectif étant de déterminer le moment où l'usage de ces termes s'étend au-delà de travaux traitant en particulier de l'architecture romane<sup>2225</sup>, il a semblé intéressant de consulter des ouvrages plus généraux<sup>2226</sup>.

<sup>2225</sup> Pour une historiographie propre à ce sujet, voir la sous-partie 1.1.3.

<sup>2226</sup> Les ouvrages consultés sont les suivants : FÉLIBIEN DES AVAUX 1676 ; AVILER 1710 ; QUATREMÈRE DE QUINCY 1832 ; CAUMONT 1869 ; GAY, STEIN 1887 ; CABROL, LECLERCQ 1907-1953 ; BRUTAIS 1936 ; MONTCLOS 2011.

D'après les documents étudiés, la première référence faite à un type de décor comprenant des arcs aveugles se rencontre dans le Dictionnaire de l'architecture d'Eugène Viollet-le-Duc. Ces « arcatures de couronnement » proviendraient alors de la forme des colonnades formant galeries percées d'ouvertures sur combles et serviraient un objectif double ; d'une part, il s'agirait d'aérer la charpente au-dessus du cul-de-four, d'autre part, d'alléger la construction<sup>2227</sup>. Toutefois, ces arcatures étant aveugles, la première hypothèse paraît peu probable. Josep Puig i Cadafalch est le premier auteur à étudier cette question en fournissant plusieurs exemples<sup>2228</sup>. Les « bandes lombardes » seraient ainsi nées de la transformation de niches sous les combles des chevets, devenant successivement des arcades ou des baies aveugles, des corniches pourvues de niches et des tablettes en forme d'arc sur consoles<sup>2229</sup>. Les « bandes lombardes » seraient alors la traduction décorative en pierre d'un motif structural dans la construction en briques<sup>2230</sup>. Ces hypothèses sont reprises par les contemporains et successeurs de Puig i Cadafalch<sup>2231</sup>. L'un d'entre eux, Louis Bréhier, décrit les « arcatures lombardes » comme un ensemble formé « d'arcs aveugles, de niches creusées dans les murs, de corniches soutenues par des corbeaux que relie de petits arcs en plein cintre », en relevant que ce type de décor n'est pas propre à la Lombardie<sup>2232</sup>. Cette idée est ensuite reprise, notamment par François Deshoulières<sup>2233</sup>. Maurice Oudot de Dainville, qui publie de nombreux travaux en rapport avec l'art roman languedocien, ne mentionne pas les expressions de « bandes lombardes » ou de « lésènes » en 1935<sup>2234</sup>. Elles apparaissent dans son article de 1937<sup>2235</sup>. L'auteur y décrit « des pilastres, qualifiés de lesenes par les

---

<sup>2227</sup> VIOLLET-LE-DUC 1854, p.98.

<sup>2228</sup> PUIG I CADAVALCH 1928, p.52.

<sup>2229</sup> DESHOULIÈRES 1927.

<sup>2230</sup> DESHOULIÈRES 1927, p.383.

<sup>2231</sup> Concernant cette question, voir la sous-partie 1.1.

<sup>2232</sup> BRÉHIER 1929, p.198.

<sup>2233</sup> « On les a nommées « bandes lombardes », improprement d'ailleurs ; car la Lombardie n'est pas leur pays d'origine » (DESHOULIÈRES 1948, p.147).

<sup>2234</sup> Cette année, Maurice Oudot de Dainville publia deux articles ; le premier, qui parut dans les *Cahiers d'histoire et d'archéologie*, traite des églises de l'Hérault fortifiées au XIV<sup>e</sup> siècle. Le second, dans *Monspeliensia*, concerne directement les églises romanes du diocèse de Montpellier.

<sup>2235</sup> DAINVILLE 1937.

archéologues, [qui] séparent en groupe de 3 arcs l'arcature qui règne sur ce flanc »<sup>2236</sup>. Le terme « lesenes », toujours écrit sans accentuation, n'est pas défini ; l'auteur l'oppose à celui de « vrai contrefort »<sup>2237</sup> mais semble y faire référence comme à un type particulier de contrefort<sup>2238</sup>. Pour Maurice Oudot de Dainville, ces « lesenes » constituent, avec les « arcs décoratifs »<sup>2239</sup>, la « bande lombarde »<sup>2240</sup>. Si l'auteur a souvent recours à l'adjectif « lombard » pour décrire les arcatures ou ces éléments de décor<sup>2241</sup>, il n'a pas utilisé l'expression de « bandes lombardes » dans ses travaux postérieurs. Dans le *Précis d'archéologie du Moyen Âge* de Jean-Auguste Brutails, paru une première fois en 1908 puis en 1936, ces « lesenes » sont absentes. L'expression « bandes lombardes » désigne alors une « galerie extérieure ceignant le haut de l'abside, extradados non concentrique à l'intrados, mais tracé d'un centre plus élevé »<sup>2242</sup>.

Dans une communication effectuée en 1945 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, François Deshoulières traite des « arcatures de couronnement des absides », qui trouvent selon lui leur origine en Italie du Nord au IX<sup>e</sup> siècle<sup>2243</sup>. Il suit en cela les travaux de Josep Puig i Cadafalch et de Maurice Oudot de Dainville<sup>2244</sup>. François Deshoulières remarque aussi que les « arcatures » sont présentes où les « bandes lombardes » sont absentes<sup>2245</sup>. Dans ce cas, le terme « arcatures » fait référence aux « façades à arcatures », objet d'étude qui se

---

<sup>2236</sup> DAINVILLE 1937, p.208.

<sup>2237</sup> « Les lesenes alternent avec un vrai contrefort beaucoup plus saillant » (DAINVILLE 1937, p.209).

<sup>2238</sup> Maurice Oudot de Dainville décrit « un contrefort plat, véritable lesene » (DAINVILLE 1940, p.356).

<sup>2239</sup> Les « lesenes » sont associées avec des « arcs décoratifs simples ou doubles » (DAINVILLE 1937, p.218).

<sup>2240</sup> « Sur les murs de la nef court une décoration de lesenes et d'arcs géminés, ce que mes maîtres de l'École des Chartres appelaient une bande lombarde » (DAINVILLE 1937, pp.220-221).

<sup>2241</sup> Par exemple, dans son article daté de 1940, Maurice Oudot de Dainville utilise les expressions « procédés lombards » (p.313), « style lombard » (pp.316, 344), « art lombard » (pp.347, 357), « équipe lombarde » (p.316), « formule lombarde » (p.316), « arc franchement lombard » (p.322), « inspiration lombarde » (p.331), « ogive lombarde » (pp.345, 350), tracé lombard (p.349), « sous le signe lombard » (p.358), « arcature lombarde » (p.406, 409), « marques lombardes » (p.410), « influence lombarde » (p.410).

<sup>2242</sup> BRUTAILS (J.-A.), *Précis d'archéologie du Moyen Âge*, Paris : H. Didier, 1936, p.101. L'auteur utilise conjointement le terme « bande » à celui d'« arcatures » (notamment pp.117, 119, 128).

<sup>2243</sup> DESHOULIÈRES 1945, p.164.

<sup>2244</sup> Pour François Deshoulières, « il paraît donc acquis que le réseau d'arcatures de couronnement que les architectes romans attachèrent au sommet des absides, a pour prototype les arcatures creusées en niche qu'on rencontre dans l'Italie du Nord, dès le IX<sup>e</sup> siècle » (DESHOULIÈRES 1945, p.171).

<sup>2245</sup> DESHOULIÈRES 1945, pp.170-171.



développe dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>2246</sup> et concerne les zones où le « premier art roman » ne se serait pas diffusé<sup>2247</sup>. Ces « arcatures décoratives sur les murs des églises romanes »<sup>2248</sup> se développent d’abord sur la façade occidentale puis le reste de l’édifice, dans ce qui semble être une « volonté bien arrêtée d’unifier la parure extérieure »<sup>2249</sup>. François Deshoulières utilise les expressions « bandes lombardes » et « arcatures » de manière interchangeable, tandis qu’il désigne les « lesenes » comme des « bandes plates »<sup>2250</sup>.

Si les « bandes lombardes » et les « lesenes » semblent importantes dans la description de l’architecture romane languedocienne, elles ne sont pas définies dans les publications<sup>2251</sup>. En 1989, Pierre-Albert Clément propose de fixer quelques-uns des termes qu’il emploie dans le cadre de ses descriptions architecturales<sup>2252</sup>. L’entrée « Bande lombarde » renvoie à « lésène », qu’il définit comme une « Bande verticale en relief obtenue en empilant des pierres plus larges. A uniquement une fonction décorative »<sup>2253</sup>.

Les « lesenes » ne sont pas présentes dans les dictionnaires et lexiques d’architecture étudiés (renvoi). Elles apparaissent dans le dictionnaire de Jean-Marie Pérouse de Montclos, qui tire sa définition<sup>2254</sup> de l’ouvrage de Louis Grodecki consacré à l’architecture dite ottonienne<sup>2255</sup>.

Ainsi, il apparaît que les concepts recouverts par ces différents termes, s’ils ont évolué jusqu’au XXI<sup>e</sup> siècle, n’ont pas été définis correctement. Aussi, pour la présente étude, le choix a été fait de ne pas avoir recours à l’expression « bandes lombardes », trop connotée. Afin

---

<sup>2246</sup> Au sujet du Périgord, voir par exemple SECRET 1960.

<sup>2247</sup> SALET 1946, p.284.

<sup>2248</sup> Cette expression est employée dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, notamment par P. Héliot au sujet de quelques églises romanes de Normandie (HÉLIOT 1967).

<sup>2249</sup> HÉLIOT 1967, p.188.

<sup>2250</sup> DESHOULIÈRES 1948, p.149.

<sup>2251</sup> Notamment NOUGARET *et al* 1975. Pour une liste exhaustive, voir la sous-partie 2.1.2.

<sup>2252</sup> D’après lui, « ce glossaire définit le sens dans lequel les termes sont pris dans cet ouvrage. Ce sens peut, bien entendu, être différent des définitions données dans certains dictionnaires d’architecture ou d’histoire de l’art » (CLÉMENT 1989, p.435).

<sup>2253</sup> CLÉMENT 1989, p.438.

<sup>2254</sup> « Jambes saillantes servant de raidisseur, en répétition sur un mur, réunies à leur sommet par une frise d’arceaux [...] Comme une jambe, elle n’a pour fonction que de raidir le mur » (p.264).

<sup>2255</sup> Voir le chapitre 3 dans GRODECKI 1958.

d'employer un vocabulaire descriptif neutre, l'expression « feston d'arcatures aveugles » est proposée. Le terme « lésène » est utilisé suivant la définition donnée par Louis Grodecki.

À présent qu'un point sur ce vocabulaire a été proposé, il est judicieux d'étudier les édifices qui présentent ces éléments de décor monumental.

### *3.3.2.2 Le cas du causse de la Selle et de la vallée de la Buèges*

L'étude de la répartition des édifices présentant un décor de festons d'arcatures aveugles (*Figure 84, p.365*) en montre une concentration dans un espace géographique bien défini : le causse de la Selle, où les contraintes topographiques et la proximité entre les implantations ont produit un effet qui peut être étudié. Il s'agit d'un territoire délimité à l'est par la vallée du fleuve Hérault et au nord-ouest par la vallée de la Buèges<sup>2256</sup>, rivière qui concède son hydronyme à trois communes limitrophes<sup>2257</sup>. Au nord se trouve le Caussonel, dont le point le plus haut est le roc de Tras Castel, culminant à 371 mètres ; il porte, à la pointe nord-est, le village de Saint-André-de-Buèges et au sud-ouest, celui de Saint-Jean-de-Buèges. Cette zone est fermée au nord et à l'ouest par la montagne de la Séranne<sup>2258</sup>, dont le découpage morphologique définit six contextes naturels différents, notamment ceux du bois de Montmal sur la commune de Brissac et des massifs du Roc-Blanc pour Saint-André-de-Buèges, de Sauvie – roc du Midi à Saint-Jean-de-Buèges, de la Sarpaillède – La Verrerie à Pégairolles-de-Buèges (*Figure 85, p.370*). La roche y est calcaire et présente des inclusions de nombreux macrofossiles de coraux<sup>2259</sup> (*Figure 44, p.294*).

---

<sup>2256</sup> La Buèges est un cours d'eau de l'Hérault. Elle provient de la confluence de plusieurs résurgences mitoyennes au hameau de Méjanel, à 1km de Pégairolles-de-Buèges. Son parcours, de 12,2km, lui fait traverser cinq communes (Pégairolles-de-Buèges, Saint-Jean-de-Buèges, Saint-André-de-Buèges, Causse-de-la-Selle, Brissac). Elle se jette dans l'Hérault sur cette dernière commune. Son code Sandre est Y2110520. L'hydronyme évolue de « Boia » et « Bodia » vers « Buejous », « Biaujols » puis « Buejes ». À ce sujet, voir HAMLIN 2000, p.357.

<sup>2257</sup> Les communes de Saint-Jean-de-Buèges, Saint-André-de-Buèges, Pégairolles-de-Buèges et Causse-de-la-Selle.

<sup>2258</sup> Ce massif, long d'environ 25km, forme le bourrelet de la limite sud du causse du Larzac. Il culmine au roc Blanc à 942m d'altitude.

<sup>2259</sup> Roche calcaire formée sur une barrière corallienne, responsable d'inclusions de nombreux macrofossiles de coraux, notamment dans la région du mont Saint-Baudile.

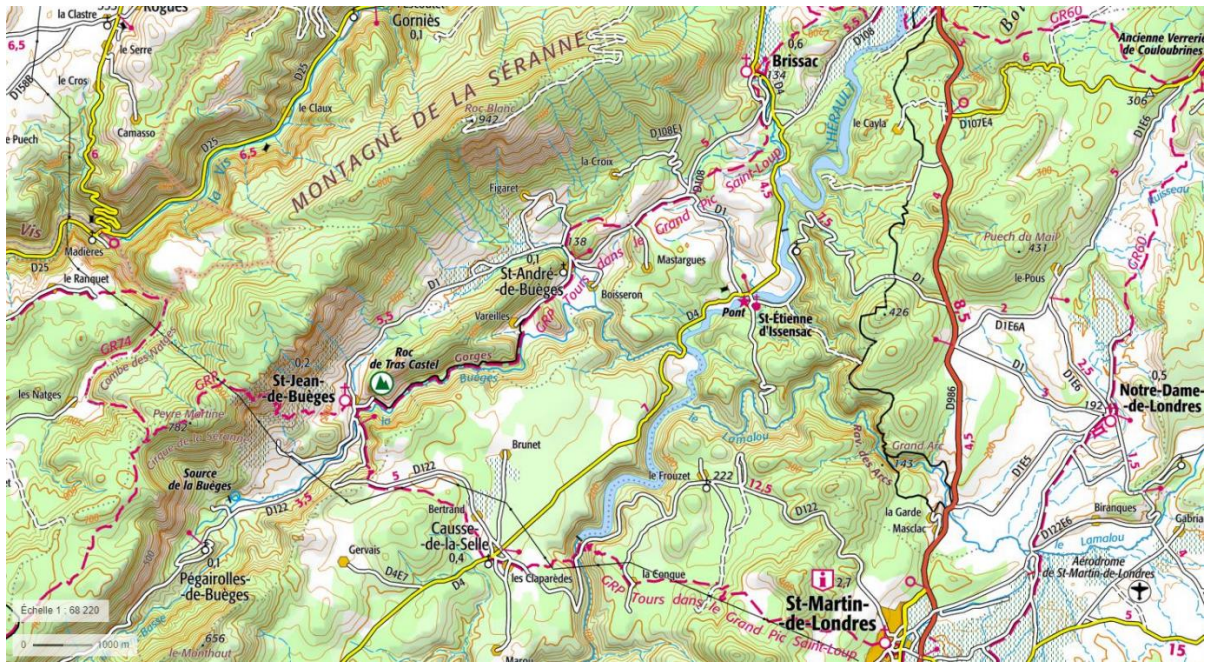


Figure 85. Région de la montagne de la Séranne et du Causse-de-la-Selle, extrait de la carte IGN actuelle.

Dans cette zone, cinq édifices connus des sources textuelles sont conservés en élévation. Du nord-est au sud-ouest, il s'agit des églises Saint-Nazaire-et-Saint-Celse et Saint-Étienne d'Issensac sur la commune de Brissac ; celle de Saint-André à Saint-André-de-Buèges, de la Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste à Saint-Jean-de-Buèges et de Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie à Pégaïrolles-de-Buèges (Figure 86, p.371). Un autre édifice, l'église Saint-Laurent, à Boisseron, se trouvait à proximité ; il a été démolé en 1912 et rebâti sous le même vocable<sup>2260</sup>.

<sup>2260</sup> Quatre chapiteaux sont remployés à l'intérieur et constituent peut-être des vestiges du bâtiment roman. Voir ALZIEU 2006, p.117.



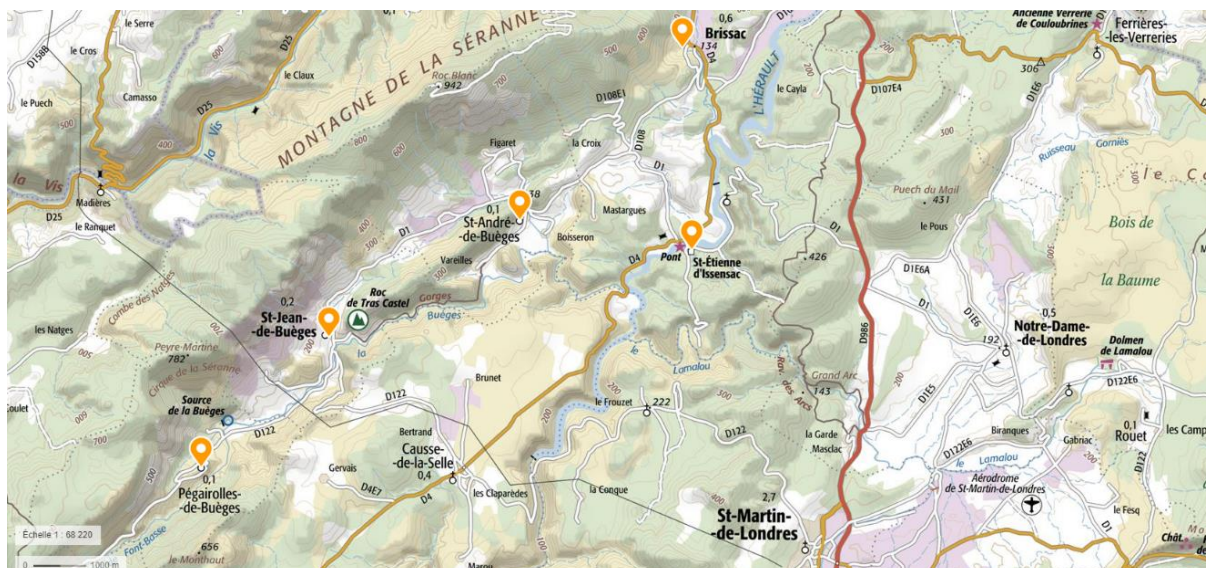


Figure 86. Région de la montagne de la Séranne et du Causse-de-la-Selle, mise en évidence des cinq édifices cités, fond de carte extrait de la carte IGN actuelle.

Les deux églises « *Sancti Johannis de Buia et Sancti Andree* » sont mentionnées simultanément dans la bulle d’Urbain II<sup>2261</sup>. La première a donné son nom à l’actuelle commune de Saint-Jean-de-Buèges. Elle tient son toponyme d’une *villa* mentionnée dès le début du XI<sup>e</sup> siècle<sup>2262</sup> et localisée à l’extrême sud du Caussonel, sous le roc de « Tras Castel ». Son église paroissiale est attestée dans le corpus de sources dès 1122<sup>2263</sup>. La deuxième mention, « *Sancti Andree [de Bodia]* » est à l’origine du toponyme de Saint-André-de-Buèges, à l’extrême nord du Caussonel, dont la paroisse est attestée à la même période<sup>2264</sup>. Les deux églises mentionnées dans les sources sont identifiables à deux édifices conservés en élévation : la Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste à Saint-Jean-de-Buèges et l’église Saint-André, dite de l’Elzière, à Saint-André-de-Buèges. Ces deux bâtiments culturels sont distants de moins de 5km.

L’église de la Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste a fait l’objet d’au moins deux chantiers de construction, repérables aux parements des murs extérieurs. L’un est caractérisé par l’emploi de calcaire gris, le second par du tuf jaune vacuolaire. Le premier provient des éboulis qui forment un liseré au pied du Caussonel, dont le sol est constitué de calcaire dur en bancs

<sup>2261</sup> BM, I, pp.17-19. L’allusion « *parrochia S. Andree et S. Johannis de Bodia* », en 1288, associe également les deux églises (CM, III, p.386). Au sujet de la bulle d’Urbain II citée, probablement datée de 1095, voir la sous-partie 2.3.1.4.

<sup>2262</sup> « *villa qui vocatur Boia* », vers 1070 (CGELL, p.58).

<sup>2263</sup> « *parrochia S. Johannis de Buia* », 1122 (CGELL, p.294).

<sup>2264</sup> CGELL, p.294.

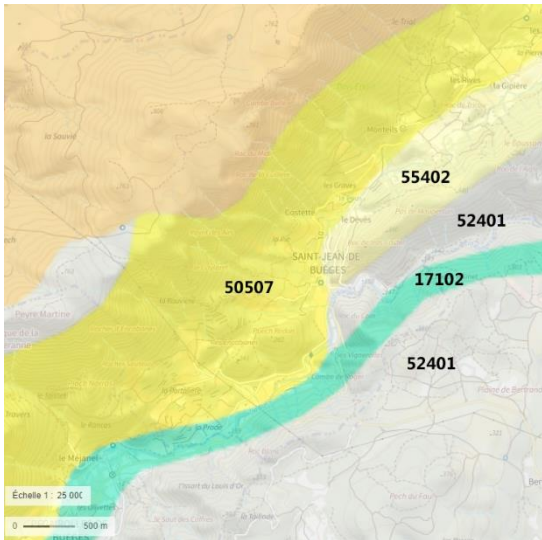


Figure 87. Environs de Saint-Jean-de-Buèges, mise en évidence des principales UCS, fond de carte plan IGN actuel.

épais<sup>2265</sup>. En effet, Saint-Jean-de-Buèges se situe à la coïncidence de quatre unités cartographiques de sol, dites UCS (Figure 87). Aux éboulis, sans colmatage ou stabilisés, et aux grèzes structurées portant des vergers et des vignes (UCS n°50507), s’ajoutent les marnes calcaires (UCS n°55402), des plaquettes de calcaire faiblement karstifié (UCS n°52401) et des alluvions et colluvions à dominante calcaire, comprenant quelques apports siliceux (UCS n°17102).

Le tuf jaune vacuolaire semble avoir été utilisé dans le cadre de réfections, qui touchent essentiellement le chevet ainsi que le décor de la première travée. L’église de la Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste est orientée et présente une nef à vaisseau unique divisée en trois travées (Vol.2, Figure 114). Une travée de chœur effectue la jonction avec l’abside.



Figure 88. Détail du décor du chevet, Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste (Saint-Jean-de-Buèges).

<sup>2265</sup> FALIPOU, BORNAND, BARTHES, BONFILS 1999.



Saint-André-de-Buèges se trouve entre le Caussonel et le Serre de Roque Airole, dans une vallée creusée par le Boisseron, formée de colluvions épaisses, de grèzes et de conglomérats ; le sol, argileux, est soumis à un fort aléa de retrait-gonflement. L'église Saint-André est bâtie en petits moellons soigneusement appareillés ; quelques réfections sont visibles sur les parements extérieurs du fait de l'emploi d'une autre pierre, orangée et vacuolaire (*Vol.2, Figures 108 et 109*). Le mur triomphal, percé d'un oculus, paraît avoir été refait. Trois arcatures du chevet semblent également appartenir à des restaurations, tout comme celles, aveugles, qui courent sur les murs gouttereaux des deux premières travées, côté sud. Le chevet présente un fruit qui ne se poursuit pas pour le reste de l'édifice. Le plan est orienté et comporte une nef à vaisseau unique divisée en trois travées, une travée de chœur précédant l'abside semi-circulaire.



Figure 89. Détail du décor du chevet, Saint-André (Saint-André-de-Buèges).

Aussi, ces deux édifices disposent d'un plan relativement similaire, mais il ne s'agit pas d'une spécificité propre à cette zone<sup>2266</sup>. Les deux chevets présentent un décor analogue, constitué d'arcatures aveugles reposant sur des modillons non sculptés et compris entre des pilastres. Les arcs sont regroupés par cinq à l'église Saint-André (*Figure 89*), par trois à l'église de la Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste (*Figure 88, p.372*). Dans un cas comme dans l'autre, la « lésène » située à la jonction entre le chevet et la travée de chœur est de largeur différente. En outre, les arcatures aveugles de l'église de Saint-Jean-de-Buèges sont surmontées d'une frise à dents d'engrenage. Une frise semblable est également conservée à l'église Saint-André,

---

<sup>2266</sup> Voir la sous-partie 3.2.2.1.

non pas sur le chevet, mais au-dessus du portail. Enfin, dans ces deux églises, les arcatures aveugles se poursuivent au moins sur les murs gouttereaux de la travée de chœur.

La chapelle Saint-Étienne d'Issensac, sur la commune de Brissac, est localisée à environ 3km à l'est de Saint-André-de-Buèges. Dans le corpus de sources, elle est mentionnée au cours du XII<sup>e</sup> siècle<sup>2267</sup>. Qualifiée d'église paroissiale au début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>2268</sup>, elle est bâtie en pierres de taille assemblées en grand appareil ; le soubassement paraît être réalisé dans une pierre d'une couleur différente (*Vol.2, Figures 53 et 54*). Les réfections sont visibles, effectuées en petits moellons ; elles concernent essentiellement les parties hautes du chevet et des murs gouttereaux de la nef. La nef est à vaisseau unique et présente une travée de chœur et une abside semi-circulaire orientée. Malgré la restauration du chevet subsiste la trace d'un arc aveugle et d'un modillon (*Figure 90*).



Figure 90. Détail du chevet, Saint-Étienne d'Issensac (Brissac).

---

<sup>2267</sup> « *ecclesia S. Stephani de Eisalchac* », 1140 (VCM, p.152).

<sup>2268</sup> « *parrochia S. Stephani de Issanzac* », 1218 (CM, II, p.187). Pour les autres mentions dans les sources, voir HAMLIN 2000, p.198.



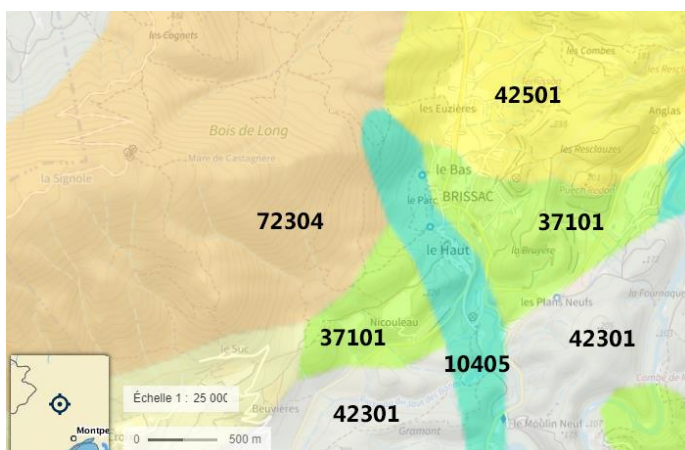


Figure 91. Environs de Brissac, mise en évidence des principales UCS, fond de carte plan IGN actuel.

À quatre kilomètres de cette chapelle se trouve l'église Saint-Nazaire-et-Saint-Celse de Brissac. Localisé au nord-est du causse de la Selle (Figure 91), cette commune contient des collines et des plateaux tabulaires plus ou moins karstifiés sur calcaire lacustre au nord (UCS n°42501) et des sols formés de glacis colluviaux au sud (UCS n°37101), en relation avec les alluvions

de l'Avèze et de l'Hérault (UCS n°10405). L'église Saint-Nazaire-et-Saint-Celse présente également un décor de festons d'arcatures aveugles entre des lésènes sur son chevet. Les arcs sont groupés par quatre et ce décor est surmonté d'une frise à dents d'engrenage (Figure 92).



Figure 92. Détail du chevet, Saint-Nazaire-et-Saint-Celse (Brissac).

La dernière église de cette zone, Sainte-Marie devenue Notre-Dame de Pégairolles-de-Buèges, ne semble pas présenter un tel décor sur le chevet. Contrairement aux édifices précédents, il s'agit d'une chapelle castrale (Vol.2, Figures 104 et 105).

Ainsi, sur le causse de la Selle et dans la vallée de la Buèges, quatre édifices sur cinq présentent un système de décor monumental analogue. Ce constat invite à questionner les raisons de son emploi, ainsi qu'à rechercher d'autres monuments en faisant usage<sup>2269</sup>. La lecture

<sup>2269</sup> Sur le cas de ce décor particulier, voir la sous-partie 3.3.2.3.

cartographique est intéressante, puisqu'elle permet de repérer des caractéristiques analogues ; de fait, d'autres ensembles pourraient être étudiés, en particulier les églises romanes autour de Montpellier ou celles présentes dans la zone de Londres<sup>2270</sup>. Comparer des édifices construits durant la même période et dans le même espace géographique peut nourrir une réflexion intéressante, bien que limitée aux vestiges conservés<sup>2271</sup>.

### *3.3.2.3 Formes en usage et usage de formes : remarques typologiques*

Comme le montre la carte de répartition, ce décor monumental est présent en divers lieux du diocèse de Maguelone (*Figure 84, p.365*). Comparer les variantes typologiques peut fournir quelques éléments. Dans un premier temps, les festons d'arcatures aveugles sont étudiés, en partant de la variation dans le nombre de ces petits arcs présents sur le chevet pour aller aux différents modes d'appareillage. Ensuite quelques remarques concernant la frise à dents d'engrenage et les lésènes sont proposées.

---

<sup>2270</sup> Au moins quatre églises se trouvent sur les communes qui partagent le déterminant *Londres* : Saint-Gérard (Mas-de-Londres), Notre-Dame (Notre-Dame-de-Londres), Saint-Étienne de Gabriac (Rouet), Saint-Martin (Saint-Martin-de-Londres).

<sup>2271</sup> Voir PINÈDE 2020.



Figure 93. Chevet, Saint-André (Saint-André-de-Buèges).

Effectivement, dans le corpus étudié, une variation dans le nombre d'arcatures aveugles par feston portées sur les chevets peut être observée (*Vol.2, Planches III et IV*). Dans les églises Sainte-Agathe de Valergues et Saint-Pierre de Valflaunès, les festons regroupent deux arcs. Le chevet de l'église de Saint-Jean-de-Buèges possédait probablement des festons de trois arcs<sup>2272</sup>. À Saint-Jean de Laroque et Saint-Antoine de la Cadoule, les arcs sont groupés par quatre ; l'église de Saint-André-de-Buèges présente des groupes de cinq (*Figure 93*). Enfin, les chevets des églises Saint-Sylvestre-des-Brousses à Puéchabon, Saint-Jean-Baptiste de Castelnau-le-Lez, Saint-Hilaire à Saint-Hilaire-de-Beauvoir et Saint-

Étienne à Montferrier-sur-Lez disposent d'une couronne continue d'arcs aveugles. Il est difficile de préciser le cas de Saint-Étienne d'Issensac à Brissac<sup>2273</sup>, l'absence de vestiges de lésènes n'étant pas une preuve en soi. Il en est de même pour l'église de Notre-Dame-de-Londres, bien que des lésènes soient conservées tout autour du chevet (*Figure 94, p.378*).

---

<sup>2272</sup> Le chevet a été remanié. Les modifications sont observables dans la maçonnerie, caractérisées par l'emploi d'un tuf jaune et vacuolaire. Néanmoins, des vestiges de « lésènes » sont conservés.

<sup>2273</sup> Les parties hautes de l'édifice ont été refaites. Les réfections ne semblent pas avoir concerné les parties basses du chevet.





Figure 94. Détail du chevet, Notre-Dame anciennement Sainte-Marie (Notre-Dame-de-Londres).

Dans la réalisation même des arcatures aveugles, trois groupes peuvent être repérés. Certaines sont appareillées comme des arcs réels, à Saint-Jean de Laroque, Saint-Sylvestre de Montcalmès à Puéchabon, Saint-André de Saint-André-de-Buèges, Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste à Saint-Jean-de-Buèges, Saint-Martin à Saint-Martin-de-Londres, Saint-Pierre de

Valflaunès par exemple. Pour d'autres, un claveau commun est posé sur le modillon et sert simultanément de départ à deux arcs ; ce cas de figure est présent à l'église Sainte-Agathe de Valergues. Il se retrouve également mis en œuvre au chevet de l'église Saint-Michel de Montignargues (Gard), possession du chapitre de Notre-Dame de Nîmes située dans le diocèse d'Uzès<sup>2274</sup>. Enfin, ces petits arcs aveugles peuvent être figurés par des pierres évidées, comme en témoignent les églises Saint-Antoine-de-la-Cadoule à Baillargues, Saint-Jean-Baptiste de Castelnaud-le-Lez, Saint-Étienne de Montferrier-sur-Lez, Saint-Hilaire à Saint-Hilaire-de-Beauvoir. D'autres variations, plus ponctuelles, sont à noter. L'église Saint-Étienne d'Argelliers ne présente pas d'arcatures aveugles autour du chevet : elles décorent les murs gouttereaux de la nef et de la travée de chœur. Pour mimer les arcs, chaque pierre est évidée. Enfin, pour ce qui est des églises Saint-Étienne d'Issensac et Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie de Notre-Dame-de-Londres (Figure 94), trop peu de vestiges sont conservés.

La frise à dents d'engrenage, quant à elle, existe sous différentes formes (Vol.2, Planches III et IV). À l'église Saint-Saturnin de Vailhauquès, les faces visibles des pierres formant la frise semblent égales. Ce n'est pas le cas à Saint-Hilaire de Saint-Hilaire-de-Beauvoir ni à Saint-Étienne d'Argelliers. À Saint-Martin-du-Cardonnet, les pierres sont groupées deux à deux et

<sup>2274</sup> CLÉMENT 1989, pp.286-289.

présentent un vide entre elles. Enfin, à l'église Saint-Jean-Baptiste de Murviel-lès-Montpellier, cette frise habille les arcs qui surmontent les baies du chevet.

Pour Maurice Oudot de Dainville, trois phases successives, définies par des variations dans l'exécution, peuvent être déterminées. Selon lui, les plus anciennes ont des faces égales et sont orientées à 45°, comme l'illustre Vailhauquès. Ensuite, « on eut [...] l'idée d'augmenter une des faces en variant son inclinaison »<sup>2275</sup>. Cette deuxième disposition est qualifiée par l'auteur de « crémaillère » ; il prend alors les exemples des églises de Saint-Hilaire-de-Beauvoir et de Saint-Étienne d'Argelliers. Outre cela, Maurice Oudot de Dainville donne le cas de l'église Saint-Martin du Cardonnet, à Aumelas, pour laquelle les « dents de crémaillère opposées deux à deux sont interrompues par un vide »<sup>2276</sup>. Enfin, d'après lui, une troisième phase consiste en l'emploi d'une frise à dents d'engrenage comme seul décor. Dans ce cas, elle peut être présente sur le portail, comme à Saint-André à Saint-André-de-Buèges, Claret ou Saint-Guilhem-le-Désert. Elle peut également se placer à d'autres endroits de l'édifice, sur la nef de Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie de Vailhauquès par exemple.

Si une frise à dents d'engrenage vient parfois compléter les arcatures aveugles, elle peut aussi être présente seule sur le chevet, en témoignent les églises Saint-Étienne d'Argelliers et Saint-Martin de Campagne.

Les variations de forme des arcs s'accompagnent de celles concernant les modillons et les lésènes. En effet, ces dernières sont parfois des pilastres à section rectangulaire, comme en témoignent celles du chevet de l'église Sainte-Agathe de Valergues. Elles peuvent également prendre la forme de colonnes engagées, en particulier dans la maçonnerie à Saint-Antoine-de-la-Cadoule de Baillargues. Enfin, les festons d'arcatures aveugles sont portés par des colonnettes sur le chevet de l'église de la Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste à Saint-Jean-de-Buèges. Concernant les lésènes, Maurice Oudot de Dainville y voit d'abord un « simple pilastre rectangulaire », ensuite remplacé par une « colonnette engagée »<sup>2277</sup>. Un exemple s'observe au chevet de l'église Saint-Antoine-de-la-Cadoule, qui comporte des groupes de quatre arcs

---

<sup>2275</sup> DAINVILLE 1937, p.280.

<sup>2276</sup> *Ibid.*

<sup>2277</sup> DAINVILLE 1937, p.281.

figurés par une pierre évidée, mais également sur les murs de la nef de l'église Sainte-Agathe de Valergues. Cette dernière ne suit pas les catégories et l'évolution linéaire proposées par Maurice Oudot de Dainville, mais associe une abside de premier type à cette forme, plus récente, des colonnettes<sup>2278</sup>.



Figure 95. Chevet, Saint-Sylvestre-et-Sainte-Colombe (Colombiers).

Comme cela a déjà été annoncé, ce type de décor monumental n'est effectivement pas propre au diocèse de Maguelone. En témoigne par exemple l'église Saint-Pierre de Blannaves, dépendance de Saint-Victor de Marseille, au chevet de laquelle les arcatures sont groupées par trois. Le corpus de sources étudié ne permet pas de dater la construction des édifices et ne peut donc pas proposer de fixer ces éléments de décor dans le temps<sup>2279</sup>. Le cas de l'église Saint-Étienne de Tornac peut toutefois apporter quelques éléments : la cérémonie de dédicace de l'église par le pape Gélase II serait datée du 8 décembre 1118<sup>2280</sup>. Le chevet porte des festons d'arcatures à double ressaut, des lésènes ainsi qu'une frise à dent d'engrenage sous la corniche sommitale. Le chevet de l'église Sainte-Colombe-et-Saint-Sylvestre de Colombiers (Hérault) présente des festons de deux arcs (*Figure 95*), de même que celui de Saint-Martin de Sossenac (Gard). L'église champêtre dite chapelle Saint-Germain de Cesseras

---

<sup>2278</sup> Ce point est abordé, en particulier, dans la sous-partie 3.3.2.4.

<sup>2279</sup> Voir la sous-partie 3.2.1.1.

<sup>2280</sup> CLÉMENT 1989, p.201.

(Hérault) comporte un décor de festons d'arcatures aveugles groupées par deux sur le chevet et dont les modillons sont sculptés. Le chevet de l'église Saint-Baudile de Tornac<sup>2281</sup> (Gard) est édifié en pierre de taille sur un soubassement de moellons ; il présente un décor d'arcatures aveugles reposant sur des modillons géométriques surmonté d'une frise à dents d'engrenage. Un cas intéressant qui mérite d'être mentionné est celui de l'église de la Décollation-de-Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-de-la-Blaquière (Hérault) dont le chevet présente deux frises à dents d'engrenage surmontant le décor de festons de cinq arcatures aveugles. Un décor de festons de deux arcatures aveugles se retrouve au chevet de l'église Saint-André-de-Sorède de Saint-André (Pyrénées-Orientales) consacrée en 1121<sup>2282</sup>. Ce décor est également présent, modifié et agrémenté de sculptures, au chevet de l'ancienne église abbatiale Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie de Lahonce (Pyrénées-Atlantiques), consacrée à la même période.

Par proximité typologique, ces festons d'arcatures pourraient être rapprochés d'un décor ponctuellement dit « en échelle », ou « en échelle double »<sup>2283</sup>, comme en témoigne la façade occidentale de l'église Saint-André à Saint-André-de-Cruzières (Ardèche). Il se rencontre également sur l'église Saint-Saturnin, à Boisset-et-Gaujac (Gard). Dans le diocèse de Maguelone, des vestiges de ce décor « en échelle » sont visibles sur la façade ouest de

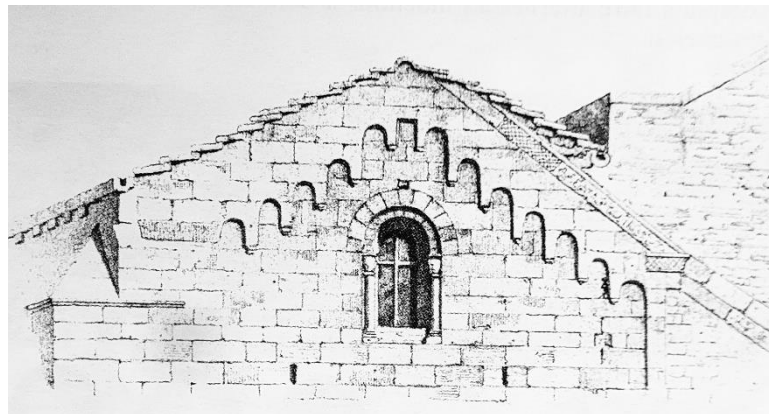


Figure 96. Façade ouest, Saint-Étienne (Castries). Dessin d'Isidore Taylor et de Charles Nodier, d'après la reproduction dans CLÉMENT 1989, p.319.

l'église Saint-Jean-Baptiste de Castelnau-le-Lez (*Vol.2, Figure 67*). L'église Saint-Étienne de Castries disposait d'un décor semblable (*Figure 97, p.382*) ; sa façade a été détruite en 1870 mais elle est renseignée par un dessin d'Isidore Taylor et Charles Nodier (*Figure 96*). Un rappel

<sup>2281</sup> L'église Saint-Baudile de Tornac est classée aux monuments Historiques depuis 1911. Voir la notice sur la base Mérimée, n°PA00103245. Url : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00103245>

<sup>2282</sup> MALLET 2003.

<sup>2283</sup> THIRION 1970.



est fait à ce type de décor lors de la reconstruction de la façade de l'église Saint-Nazaire-et-Saint-Celse à Buzignargues (Vol.2, Figure 60).



Figure 97. Parement intérieur du mur nord, Saint-Étienne (Castries).

L'étude de ces types de décor monumental a nourri des hypothèses au sujet d'un « premier art roman », en particulier celles de Maurice Oudot de Dainville, qui les formule pour l'Hérault.

#### *3.3.2.4 Pour une typologie des arcs : des hypothèses de Maurice Oudot de Dainville à de nouveaux questionnements*

Depuis l'apparition du terme « roman » dans l'historiographie, plusieurs auteurs ont proposé différentes phases dans le développement de cet art<sup>2284</sup> en ayant souvent recours au décor monumental comme marqueur chronologique. Dans ce cadre, les éléments dits « lombards » sont utilisés<sup>2285</sup>. En 1937, Maurice Oudot de Dainville formule quelques remarques à leur sujet. Pour lui, l'évolution des festons d'arcatures aveugles se manifeste par l'augmentation

---

<sup>2284</sup> Concernant l'historiographie, voir la sous-partie 1.1.3.

<sup>2285</sup> Voir également la sous-partie 3.2.3.2.

progressive du nombre d'arcs entre les lésènes, en même temps que son développement du chevet vers le reste de l'édifice. Dans une troisième remarque, il note une « simplification » des éléments de ce décor. Il s'agit d'observations générales peu détaillées. Dans cette publication, Maurice Oudot de Dainville a toutefois abandonné les concepts de deux « âges romans », pour y préférer l'existence de « types »<sup>2286</sup>. C'est uniquement en se fondant sur le nombre d'arcs aveugles par feston que Maurice Oudot de Dainville a défini quatre types<sup>2287</sup>. Le premier est caractérisé par un décor d'arcatures aveugles groupées par deux entre des lésènes, localisé uniquement sur le chevet. Le nombre d'arcatures augmente dans le deuxième type mais les lésènes sont toujours présentes. Pour le troisième type, les lésènes disparaissent, le décor est toujours concentré sur le chevet. Il s'agit, d'après Maurice Oudot de Dainville, du type le plus représenté. Enfin, la dernière catégorie se compose d'édifices pour lesquels le décor s'étend à la fois sur le chevet, les murs gouttereaux de la nef et la façade occidentale.

Bien entendu, ces catégories sont critiquables. Maurice Oudot de Dainville les qualifie de « fiction commode »<sup>2288</sup>, conception utile dans un contexte didactique mais ne reflétant pas de manière scientifique la complexité des phénomènes étudiés. De fait, plusieurs limites sont à rappeler, la première étant intrinsèque : ces catégories ne portent que sur les monuments qui comportent ce décor monumental fait d'arcatures aveugles. Tous les monuments de la période concernée n'en présentent pas<sup>2289</sup>. Puisqu'il caractérise les types 2, 3 et 4 comme « ne comprenant plus que des vestiges de décoration lombarde »<sup>2290</sup>, Maurice Oudot de Dainville prend pour axiome celui d'une l'évolution linéaire des formes. Celle-ci puise alors son origine dans une influence dite « lombarde », avant de s'en détacher. Afin de prouver ce parti pris, il faudrait disposer d'une bonne datation des édifices concernés. Sans cela, l'hypothèse demeure indémontrable. Par ailleurs, en tronçonnant le monument entre un « chevet » et

---

<sup>2286</sup> Maurice Oudot de Dainville reprend la question de ces « types » dans une publication datée de 1940 (DAINVILLE 1940).

<sup>2287</sup> D'après l'auteur, ces quatre types sont « le témoignage d'un apport ininterrompu, d'une pression constante exercée sur notre région par l'art de l'Italie du Nord » (DAINVILLE 1937, p.236). Maurice Oudot de Dainville définit ces types dans le même article (DAINVILLE 1937, pp.237-277).

<sup>2288</sup> DAINVILLE 1937, p.276.

<sup>2289</sup> Pour exemples : Sainte-Léocadie de Vic-la-Gardirole et Saint-Michel de Montels ne présentent ni festons d'arcatures aveugles ni frise à dents d'engrenage.

<sup>2290</sup> DAINVILLE 1937, p.253.

une « nef », la typologie de Maurice Oudot de Dainville n'étudie par la travée de chœur. Pourtant, au moins trois édifices présentent la poursuite du décor sur cette travée et non sur les murs gouttereaux de la nef, à savoir Saint-Étienne d'Issensac sur la commune de Brissac, Saint-Sylvestre-des-Brousses à Puéchabon et Saint-Martin de Saint-Martin-de-Londres.

Maurice Oudot de Dainville propose d'ajouter à cela l'étude de l'évolution des « éléments décoratifs lombards »<sup>2291</sup>. Il observe les variations dans l'exécution des frises à dents d'engrenage<sup>2292</sup> et des lésènes<sup>2293</sup>.

Afin de vérifier l'inter-compatibilité de ces catégories, un test simple peut être réalisé<sup>2294</sup>. En effet, tout édifice qui présente simultanément le premier type et la forme la plus « ancienne » d'arc – d'après les catégories définies par Maurice Oudot de Dainville – vérifie cette compatibilité. De même, tout édifice présentant le quatrième type et la forme la plus « récente » d'arc la vérifie également. La question se pose sur tous les édifices pour lesquels un argument « récent » est associé à un argument « ancien ». Afin de modéliser ce test, les types définis par Maurice Oudot de Dainville sont ramenés aux codes T1, T2, et T3 et les formes d'arcs à A1, A2 et A3. Dans ce cadre, l'argument T1 correspond à un décor de festons de deux arcs localisés sur le chevet, T2 renvoie aux cas dans lesquels les arcs sont groupés par plus de deux, localisés sur le chevet, tandis que T3 signifie que les lésènes ne sont pas présentes sur le chevet. Concernant les arcs, l'argument A1 signifie qu'il est appareillé et ressemble à un arc « réel », A2 traduit la présence d'un claveau commun et A3 concerne les pierres évidées simulant des arcs. L'auteur considérant que l'évolution des formes et de la typologie est linéaire, les édifices présentant un couple (T1 ; A1), (T2 ; A2), (T3 ; A3) sont donc logiques, d'après cette modélisation. Les églises Sainte-Agathe de Valergues et Saint-Pierre de Valflaunès correspondent au couple d'arguments (T1 ; A1). Les édifices présentant le couple (T3 ; A3) sont les églises Saint-Jean-Baptiste de Castelnau-le-Lez, Saint-Étienne de Montferrier-sur-Lez et Saint-Hilaire de Saint-Hilaire-de-Beauvoir. Dans le corpus étudié, aucun édifice ne présente le couple (T2 ; A2)<sup>2295</sup>.

---

<sup>2291</sup> DAINVILLE 1937, pp.276-290.

<sup>2292</sup> DAINVILLE 1937, pp.279-281.

<sup>2293</sup> DAINVILLE 1937, pp.281-290.

<sup>2294</sup> PINÈDE 2020.

<sup>2295</sup> Voir la sous-partie 3.2.1.3.

Seulement deux critères sont étudiés, il est donc possible de classer les édifices d'après leur couple d'arguments, en fonction du critère T ou en fonction du critère A.

Classement en fonction T			Classement en fonction A		
Saint-Pierre	Valflaunès	T1 ; A1	Saint-Pierre	Valflaunès	T1 ; A1
Saint-Sylvestre-et-Sainte-Colombe	Colombiers	T1 ; A1	Saint-Sylvestre-et-Sainte-Colombe	Colombiers	T1 ; A1
Sainte-Agathe	Valergues	T1 ; A2	Saint-André	Saint-André-de-Buèges	T2 ; A1
Saint-André	Saint-André-de-Buèges	T2 ; A1	Saint-Jean	Laroque	T2 ; A1
Saint-Jean	Laroque	T2 ; A1	Décollation-de-Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-de-la-Blaquière	T2 ; A1
Décollation-de-Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-de-la-Blaquière	T2 ; A1	Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-de-Buèges	T2 ; A1
Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-de-Buèges	T2 ; A1	Saint-Martin	Saint-Martin-de-Londres	T2 ; A1
Saint-Martin	Saint-Martin-de-Londres	T2 ; A1	Saint-Sylvestre-des-Brousses	Puéchabon	T3 ; A1
Saint-Antoine-de-la-Cadoule	Baillargues	T2 ; A3	Sainte-Agathe	Valergues	T1 ; A2
Saint-Sylvestre-des-Brousses	Puéchabon	T3 ; A1	Saint-Antoine-de-la-Cadoule	Baillargues	T2 ; A3
Saint-Jean-Baptiste	Castelnau-le-Lez	T3 ; A3	Saint-Jean-Baptiste	Castelnau-le-Lez	T3 ; A3
Saint-Étienne	Montferrier-sur-Lez	T3 ; A3	Saint-Étienne	Montferrier-sur-Lez	T3 ; A3
Saint-Hilaire	Saint-Hilaire-de-Beauvoir	T3 ; A3	Saint-Hilaire	Saint-Hilaire-de-Beauvoir	T3 ; A3

Cette modélisation met en évidence au moins une anomalie : le cas de l'église Saint-Sylvestre-des-Brousses, qui présente un couple d'arguments (T3 ; A1), c'est-à-dire un chevet dépourvu de lésènes mais des arcs « réels ». Un exemple semblable peut être donné pour le Gard : l'église Saint-Sébastien de Malenque, à Saint-Sébastien d'Aigrefeuille, qui présente le même

couple d'arguments. Comme à Saint-Laurent de Jonquières-et-Saint-Vincent (Gard), il n'est pas rare que des éléments *a priori* plus « archaïques » se trouvent accompagnés d'autres, plus récents<sup>2296</sup>. À cela s'ajoute la question de l'*opus monspeliensium* qui, d'après Maurice Oudot de Dainville et ses successeurs, apparaîtrait dans la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle<sup>2297</sup> ; il ferait donc partie d'un « deuxième âge roman » – il est, du moins, postérieur aux décors d'arcatures aveugles. Le cas de l'église Sainte-Agathe à Valergues est d'autant plus intéressant qu'elle présente à la fois et ce décor – les festons étant formés de deux arcs appareillés – et cet appareil.

L'étude de cas limites pourrait être profitable, à l'instar de l'église Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie de Thines, dépendance de l'abbaye Saint-Chaffre du Monastier<sup>2298</sup>. Son chevet porte une double frise à dents d'engrenage ainsi qu'un cordon de losanges, les arcatures aveugles reposent sur des modillons sculptés de têtes. Ainsi, ces quelques observations, si elles n'apportent pas de certitude quant à la définition de deux « âges romans », permettent d'insister sur la nécessité de mener de nouvelles recherches.

---

<sup>2296</sup> BUHOLZER 1962.

<sup>2297</sup> DAINVILLE 1940, p.415.

<sup>2298</sup> ROBERT, NOUGARET 1991, pp.239-251.

### 3.3.3 Faut-il sauver les églises romanes ?

L'étude scientifique des édifices romans conservés dans le diocèse de Maguelone est la condition *sine qua non* à leur valorisation. De fait, construire un projet de recherche, mener des investigations archéologiques, décrire et analyser les constructions remplit un double objectif : tout d'abord, ajouter à la somme des connaissances puis, proposer une sauvegarde par l'étude<sup>2299</sup>. La portée réelle de la recherche peut généralement consister à fournir les renseignements nécessaires à la réalisation de travaux de restauration, mais également à la mise en valeur du patrimoine<sup>2300</sup>. En effet, après avoir posé des constats sur les états de conservation<sup>2301</sup>, le parti pris est de questionner la valorisation du patrimoine bâti chrétien, en particulier roman, dans le diocèse de Maguelone<sup>2302</sup>.

#### 3.3.3.1 Sauvegarde par l'étude : l'exemple de la photogrammétrie

Dans le cadre de la présente étude, une méthode adaptée à la sauvegarde a été recherchée<sup>2303</sup>. Le choix s'est porté sur la photogrammétrie, technique de mesure permettant de déterminer les dimensions, la volumétrie et la position dans l'espace d'un objet à partir de plusieurs prises de vues photographiques<sup>2304</sup>.

---

<sup>2299</sup> Voir la sous-partie 3.3.3.1.

<sup>2300</sup> Voir la sous-partie 3.3.3.2.

<sup>2301</sup> Voir la sous-partie 3.1.3.

<sup>2302</sup> Voir la sous-partie 3.3.3.3.

<sup>2303</sup> L'objectif n'étant pas ici de détailler le protocole technique utilisé, consulter, pour un guide opérationnel, BEDFORD 2017.

<sup>2304</sup> Sur l'emploi de la photogrammétrie, voir la sous-partie 1.2.2.6.





Figure 98. Capture d'écran extraite du survol en drone de l'église Saint-Étienne d'Issensac (Brissac) (2021). © G. Pinède / IAtrimoine.

La première phase se déroule donc sur le terrain et consiste en l'acquisition des données. Les tests réalisés sur l'église Saint-Sylvestre-des-Brousses (Puéchabon) consistaient d'abord en l'utilisation d'un appareil photo Canon 1200D monté sur un trépied. Les photographies obtenues étaient de bonne qualité mais l'emploi d'une perche pour atteindre les parties hautes conduisait à des déformations optiques. Aussi, une deuxième phase de test a été réalisée, cette fois en utilisant un drone DJI Mavic Pro 3. Les tests réalisés montrent un meilleur niveau de détail en ayant recours à cet outil (*Figure 99, p.389*). Le survol en UAV du territoire français étant soumis à une législation précise<sup>2305</sup>, seuls deux édifices ont pu être sélectionnés : l'église Saint-Sylvestre-des-Brousses (Puéchabon) et l'église Saint-Étienne d'Issensac (Brissac) (*Figure 98*).

---

<sup>2305</sup> Voir la note 2008, p.302.





Figure 99. Comparaison des textures, niveau de détail à 50cm du mur, Saint-Sylvestre-des-Brousses (Puéchabon). Premier test avec un appareil photo (à gauche), quatrième test en drone (à droite).

Ce recueillement de données nécessite ensuite un stockage sur des supports d'enregistrement fiables, permettant une bonne réactivité<sup>2306</sup>. À partir de ces informations, la deuxième phase consiste en la génération d'orthomosaïques et d'orthophotographies (*Figure 102, p.392*). Celles-ci permettent de fournir notamment un support à l'étude ou à la communication des résultats, en rendant facilement appréciable une grande étendue de la maçonnerie par exemple. Produire de telles images est particulièrement utile lorsque le bâtiment est pris dans un tissu urbain dense et qu'il n'est pas possible de prendre suffisamment de recul sur le terrain. Ces images peuvent ensuite servir de support pour la réalisation d'un relevé, avec un meilleur délai d'obtention que le relevé manuel<sup>2307</sup>.

---

<sup>2306</sup> Dans le cas de la présente étude, les serveurs de l'association IAtrimoine, de la pierre au pixel, ont rempli ce rôle.

<sup>2307</sup> Voir aussi ESNALD (E.), « Les nouvelles techniques de relevés appliquées à l'archéologie du bâti et à l'archéologie urbaine », dans EUSÈBE, NICOLAS, GOURANTON, GAUGNE 2018.

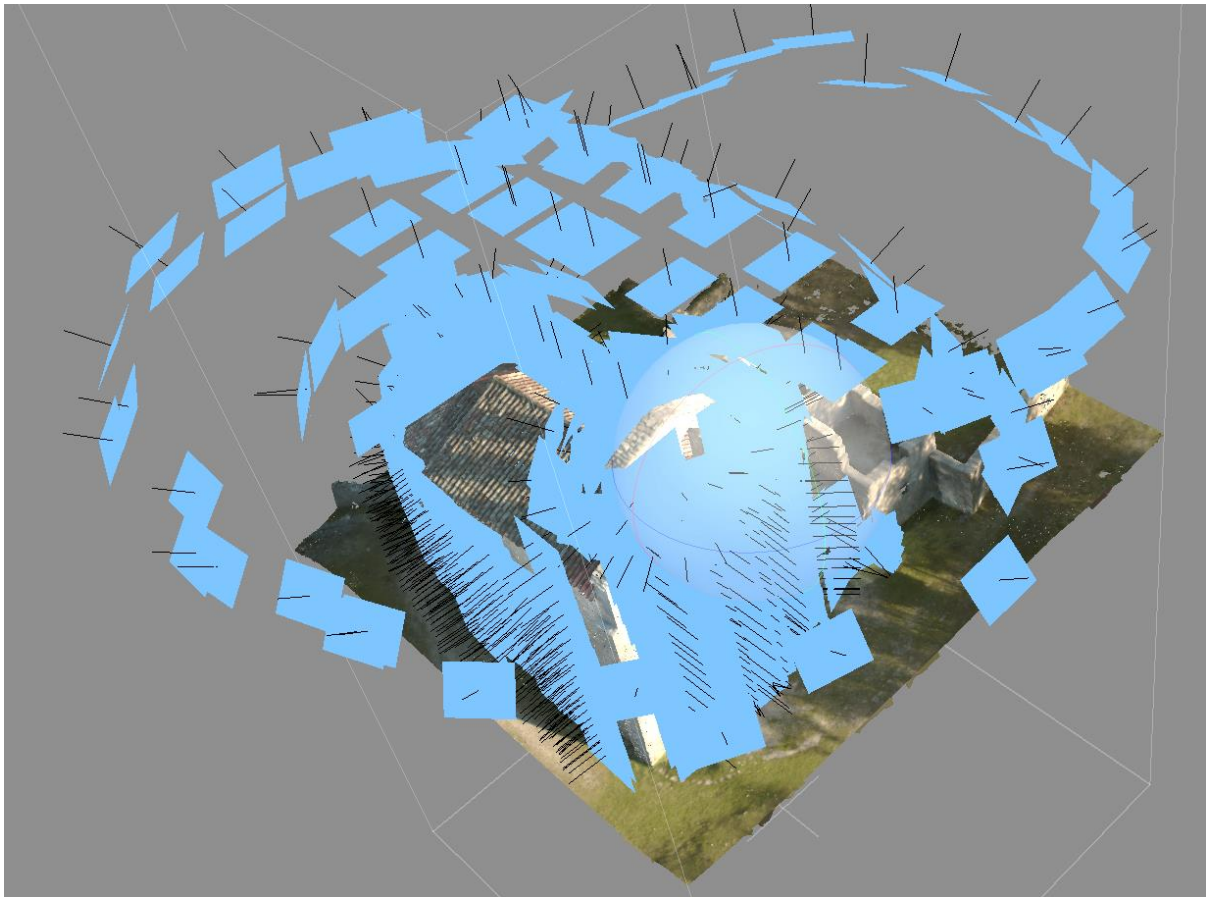


Figure 100. Modèle tridimensionnel de Saint-Étienne d'Issensac (Brissac), avec mise en évidence des prises de vue (en bleu).

À la suite de cela, il s'agit d'avoir recours à un logiciel spécialisé, afin d'assembler les images pour produire un nuage de points. Si cet assemblage est effectué d'une manière automatique, il est nécessaire d'effectuer une vérification de l'alignement des clichés (Figure 100), en supprimant certains éléments pour améliorer la lisibilité – s'agissant généralement d'éléments naturels appartenant au contexte de l'édifice, tels que des branches d'arbres, ou d'objets divers propres à l'occupation du lieu, comme des véhicules stationnés à proximité ou des câbles électriques.

Enfin, il s'agit de restituer la volumétrie de l'édifice. Deux objectifs peuvent être ainsi remplis : d'une part, celui de produire une copie conforme et manipulable de l'édifice pour en faciliter l'étude ; d'autre part, de créer un support de communication à l'intention du public. Effectivement, les images qui sont obtenues en modélisation 3D d'après les données de terrain sont attractives et peuvent faciliter la mise en avant d'un patrimoine bâti, au-delà d'en

permettre l'étude ou la conservation (*Figure 101*). À cette fin, des tests d'intégration du modèle 3D obtenu dans le moteur Unreal Engine 4 ont été réalisés.



Figure 101. Modèle tridimensionnel de Saint-Étienne d'Issac (Brissac). © G. Pinède / IAtrimoine.

Aussi, dans le cadre de la présente recherche, des modèles tridimensionnels issus de survols en drone ont pu être produits. Cependant, la principale difficulté rencontrée concerne la pérennité du support, ainsi que la mise à disposition de telles modélisations.



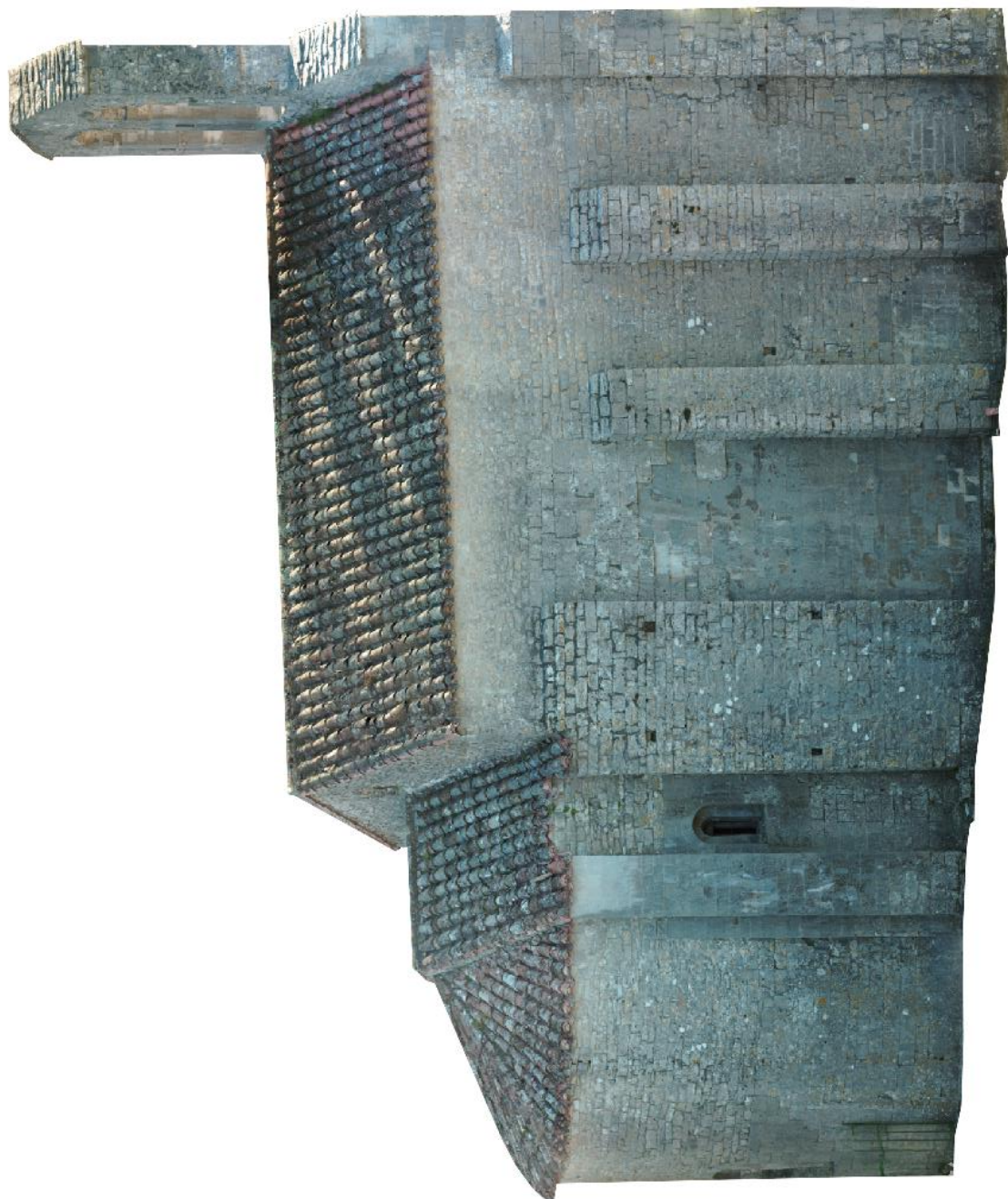


Figure 102. Orthophotographie, extraite du modèle tridimensionnel obtenu par photogrammétrie, mur septentrional, Saint-Étienne d'Issensac (Brissac). © G. Pinède / IAtrimoine.

### 3.3.3.2 Valorisation et médiation, à la recherche d'un souffle nouveau

Comme évoqué précédemment, de nombreux édifices constituant le patrimoine français peuvent être classés, inscrits ou protégés par un cadre législatif bien défini<sup>2308</sup>. Si la question de leur restauration est un sujet à part entière, celle de leur valorisation a également fait l'objet de nombreuses études<sup>2309</sup>. Elles reviennent à questionner les pratiques professionnelles des métiers de la culture et de la conservation notamment, en interrogeant la place qu'occupent la valorisation et la médiation au sein des missions qui sont confiées aux différents acteurs<sup>2310</sup>. Un constat ressort de ces travaux : la valorisation est à la fois une finalité et un complément, mené à bien uniquement lorsque les autres fonctions sont remplies<sup>2311</sup>. Dans le cas particulier du patrimoine bâti, deux principaux problèmes sont rencontrés. Le premier, bien prosaïque, concerne la multiplicité des propriétaires induite notamment par la vente des biens nationaux<sup>2312</sup>. Le deuxième, plus intellectuel, porte sur la « valeur » qui peut être représentée par un monument. Celle-ci ne peut être pleinement évaluée à partir d'outils économiques : en effet, la « valeur d'usage »<sup>2313</sup> d'un monument historique n'est pas seulement la somme du prix d'acquisition du terrain et du coût de la restauration ou de l'entretien. Elle prend également en compte la « valeur de mémoire » ou la « valeur de modèle », qui sont, entre autres, dépendantes de l'état de conservation de l'édifice. Le monument historique n'est pas toujours apprécié en tant que tel, en fonction du champ social auquel il appartient et contribue<sup>2314</sup>. En effet, il peut participer au développement d'un territoire ou faire l'objet d'un engagement citoyen et associatif. Parfois source de création d'emplois, ce monument ne peut donc être considéré sans une prise en compte de la dimension anthropologique qu'il recouvre. Ainsi, le concept de monument historique, protéiforme, porte de manière intrinsèque les germes de sa sauvegarde : étant donné son impact sur les individus et les territoires, il est l'instigateur d'un phénomène d'appropriation

---

<sup>2308</sup> Voir la sous-partie 1.2.1.3.

<sup>2309</sup> Voir la sous-partie 2.1.1.3.

<sup>2310</sup> Sur la place de la médiation culturelle, voir SERAIN *et al.* 2016. Concernant le rôle particulier de l'enseignant dans ce contexte, voir ZAKHARTCHOUK 2014.

<sup>2311</sup> MARIN 2017, p.145.

<sup>2312</sup> Voir la sous-partie 2.1.1.1.

<sup>2313</sup> Sur la définition de la « valeur d'usage », voir HOLBROOK 2006.

<sup>2314</sup> Voir SCHMUCKLE-MOLLARD, MITROFANOFF, 2012.

qui conduit à une volonté de conservation. Pourtant, dans les faits, le simple entretien des façades peut ne pas être réalisé de manière suffisamment efficace pour éviter des dégradations : en témoigne le chevet de l'église Sainte-Marie de Beaulieu, actuellement désignée comme chapelle Notre-Dame-de-la-Pitié (*Vol.2, Figure 50*).

La valorisation du patrimoine bâti consiste souvent, en France, à l'implantation d'équipements touristiques marchands adaptés au contexte<sup>2315</sup>. Les offres peuvent être variées – hébergement, restauration, location d'espaces, en plus de manifestations culturelles – mais le principal écueil rencontré est la méconnaissance du public de ces dernières<sup>2316</sup>. Face à ce constat, plusieurs raisons peuvent être avancées, qui peuvent être données en fonction de deux catégories. D'une part, il s'agit surtout de problèmes de communication autour des objets culturels et patrimoniaux ; d'autre part, se posent les questions de la visibilité, de la pertinence et de l'adéquation par rapport au public visé.

Pourtant, la tenue d'événements à caractère culturel est l'un des moteurs de la médiation<sup>2317</sup>. À l'échelle de toute la France sont à mentionner, en particulier, les Journées européennes du patrimoine<sup>2318</sup>. Cette manifestation est souvent l'occasion pour des associations de sauvegarde de proposer des visites commentées<sup>2319</sup>. Les « fêtes médiévales » locales sont également l'occasion d'allier histoire vivante et visites de monuments. Elles permettent alors d'offrir un support humain, interactif et participatif afin de réduire l'écart entre le voir et le savoir du visiteur<sup>2320</sup>. Si l'impact de ces événements peut être observé, notamment par le taux d'adhésion du public, il reste ponctuel et diffère de l'attitude quotidienne face au patrimoine bâti, ici désignée comme appropriation concrète. Deux cas peuvent être cités pour l'ancien

---

<sup>2315</sup> Sur l'intégration du marketing à la médiation culturelle, voir CARDIN, DESÎLETS 2018.

<sup>2316</sup> « Étude de faisabilité relative au développement d'équipements touristiques marchands au sein des sites patrimoniaux en France, valorisation touristique des monuments historiques », Direction Générale des Patrimoines, Ministère de la culture, mai 2018.

<sup>2317</sup> La « médiation » est ici employée dans son acception la plus large et désigne le processus par lequel, au moyen de l'intervention d'un tiers, peut être facilitée la transition d'informations.

<sup>2318</sup> Les Journées européennes du patrimoine, créées en 2000, proviennent des « Journées Portes ouvertes des monuments historiques » instaurées en 1984 par le ministère de la Culture. L'objectif est de permettre à un public large d'accéder à des lieux culturels. Ces journées ont lieu le troisième week-end du mois de septembre et sont thématiques depuis 1995.

<sup>2319</sup> À titre d'exemple, l'association Sauvegarde de Saint-Étienne organise des visites de l'église Saint-Étienne de Viols-le-Fort.

<sup>2320</sup> Consulter la section dédiée à la médiation culturelle dans DESVALLÉES (A.), MAIRESSE (F.) (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris : Armand Colin, 2011, pp.226-229.

diocèse de Maguelone : les ruines de l'église Saint-Étienne de Castries qui, après étude et stabilisation, ont été incluses dans un square aménagé, comprenant des bancs (*Figure 97, p.382*). Un panneau explicatif titré « Ancienne église romane Saint-Étienne » donne quelques éléments, en incluant l'édifice dans le cadre d'un « circuit patrimonial » de la ville, qui comprend également un ancien moulin à huile, des halles et le château. Le deuxième cas concerne les ruines de Saint-Barthélémy-de-Baillarguet, à Montferrier-sur-Lez : la parcelle sur laquelle elles se trouvent n'est pas toujours dévégétalisée et aucun aménagement particulier n'est prévu, en-dehors d'un portillon aujourd'hui cadencé. Un écriteau apposé à l'extérieur de la parcelle, sur le demi-mur, précise le nom du monument et quelques remarques historiques<sup>2321</sup> (*Vol.2, Entretien avec un habitant de Montferrier-sur-lez*).

### *3.3.3.3 Le cas de l'église Sainte-Croix de Celleneuve (Montpellier) : constats*

La question de l'appropriation concrète du patrimoine consiste à mesurer l'attachement individuel, plus particulièrement au patrimoine bâti médiéval et « roman ». À cette fin, une enquête a été menée en 2019 auprès de 52 habitants du quartier de Celleneuve, à Montpellier<sup>2322</sup>. Son église romane, Sainte-Croix dite de Celleneuve, est ouverte à la visite deux demi-journées par semaine<sup>2323</sup>. La visite est libre et des bénévoles du comité de quartier sont présents sur les lieux. Ponctuellement, ceux-ci participent à l'organisation de la venue de scolaires ou la tenue de projets pédagogiques<sup>2324</sup>. Fondée au IX<sup>e</sup> siècle et reconstruite au XII<sup>e</sup> siècle, l'église Sainte-Croix est aujourd'hui une paroisse orthodoxe ; la liturgie y est célébrée tous les dimanches. Les dons des croyants ont d'ailleurs permis l'achat des icônes qui se trouvent aujourd'hui dans l'église. Concernant l'enquête, le choix a été fait de limiter le nombre de questions au maximum, afin de rendre le sondage rapide à effectuer et moins rebutant pour les potentiels sondés. Bien que cet échantillonnage soit relativement réduit, plusieurs classes d'âge, révélées par la première question, sont représentées. Il apparaît que

---

<sup>2321</sup> Informations qui semblent être tirées essentiellement de RAUX 1997.

<sup>2322</sup> Cette enquête a été menée dans le cadre de l'élaboration du mémoire de Master (PINÈDE 2019).

<sup>2323</sup> En 2019, l'église était ouverte les jeudis et samedis après-midi. Après une période de fermeture due à la pandémie de Covid-19, l'église est désormais ouverte les samedis et dimanches après-midi.

<sup>2324</sup> En 2011, une classe de CM1 de l'école Léo Malet participe à la rédaction d'une nouvelle mettant en scène l'église Sainte-Croix de Celleneuve : *Les mystères de Montpellier*, t.2, Montpellier : Centre Départemental Pédagogique de l'Hérault, 2011, pp.85-116.



la majorité des sondés se situe entre 18 et 29 ans. La deuxième question indique que la grande majorité des sondés (68%) fréquente le quartier de Celleneuve depuis moins de 10 ans. La troisième étudie la connaissance de l'expression « Sainte-Croix de Celleneuve ». La réponse négative signifie que les sondés n'ont pas souvenir d'avoir entendu ou lu ce nom, qu'ils ne connaissent pas cette église, ou qu'ils la connaissent mais n'y ont pas associé ce nom. Environ un quart des sondés se trouve dans ce cas. La quatrième question s'intéresse au nombre de sondés étant déjà entrés dans l'église. Il est à noter que des personnes n'en connaissant pas le nom y sont toutefois entrées par curiosité (5% des sondés). Cette question établit que 39% des sondés sont entrés au moins une fois dans l'église, certains d'entre eux de manière plus régulière. Les deux seules raisons étudiées par cette question sont la curiosité ou l'attrait culturel et les raisons religieuses. Les données issues de la cinquième question montrent que les trois quarts des sondés ignoraient que l'église était classée aux titre des monuments historiques.

L'avant-dernière question porte plus sur l'avis personnel des sondés. La plupart de ceux qui connaissent déjà l'église et savaient qu'elle était classée aux MH (75%) pensent qu'elle représente un intérêt culturel. Certains des sondés (10%) proposent une distinction entre l'intérêt « culturel » et l'intérêt « historique » : le premier est alors vu comme un intérêt « en tant que lieu de culture ; là où des choses culturelles se produisent » et le second comme « lieu chargé d'histoire », « qui a un intérêt dans l'histoire », « qui est un témoin d'une époque ». 60% des sondés qui affirment trouver un intérêt à Sainte-Croix de Celleneuve le définissent plus comme un intérêt « culturel » que « historique », considérant par exemple que « c'est un lieu intéressant, parce qu'il est ancien et qu'on peut y faire des activités culturelles [...] mais ce n'est pas une église exceptionnelle, juste une église de quartier et [elle n'a] pas vraiment d'intérêt dans l'histoire ». Cette distinction est intéressante, car elle montre une certaine banalisation de l'objet culturel. L'indécision est également très présente sur cette question : un sondé sur deux ne sait pas si l'église présente ou non un intérêt, quel qu'il soit. Souvent, les sondés pensent ne pas être « capable[s] de juger ». Plusieurs d'entre eux ont eu recours à une analogie avec la cathédrale Notre-Dame de Paris<sup>2325</sup>, en affirmant que son

---

<sup>2325</sup> Cette analogie est probablement dépendante de son contexte. En effet, l'incendie de Notre-Dame de Paris est survenu le 15 avril 2019, durant l'enquête ; la médiatisation de cet événement peut expliquer que 75% des interrogés aient évoqué la cathédrale durant le sondage.

rayonnement est plus grand, contribuant à un plus grand intérêt. Enfin, un faible pourcentage (9%) est certain de l'inintérêt de l'église. Les raisons avancées sont l'inutilité de conserver un bâtiment qui « ne sert pas », une « architecture médiocre » en « [l']absence d'œuvres à l'intérieur ».

La dernière question posée a reçu un accueil très franc de la part de la majorité des sondés. Un sondé sur deux a affirmé de manière franche que l'église « méritait » d'être mieux mise en valeur. La plupart des indécis ignoraient si l'église faisait déjà l'objet de visites guidées ou non et si elle était ouverte. 15% des sondés considèrent cependant qu'il n'est pas nécessaire de mieux mettre en valeur l'église, soit par analogie avec leur réponse à la question 6, soit parce qu'ils considèrent que l'association gère correctement ce patrimoine. Il convient toutefois de noter que la manière dont la question a été posée présente un biais, non relevé au moment de l'enquête<sup>2326</sup>.

De cette étude, différents constats s'imposent. D'une part, peu de celleneuvois connaissent l'église Sainte-Croix de Celleneuve en tant que lieu d'histoire et de culture ; d'autre part, peu sont d'entre eux sont capables d'en estimer la « valeur ». Ces remarques vont à l'encontre de l'idée d'un patrimoine approprié par les locaux.

---

<sup>2326</sup> La formulation de cette question semble sous-entendre qu'il « faut mieux faire » et peut avoir influencé certains des sondés.



## Conclusion et perspectives

« Les cathédrales d'Agde, de Béziers et de Maguelone, l'abbatiale de Saint-Guilhem gardent le souvenir d'événements dramatiques. Mais dans les plus modestes chapelles se peuvent évoquer les générations qui y ont mis à l'abri leur idéal. Dans le silence et la pénombre de leurs voûtes, les morts se lèvent souvent de leur tombeau »<sup>2327</sup>.

La présente étude avait pour intention le renouvellement d'une bibliographie ancienne concernant les édifices sacrés romans de l'ancien diocèse de Maguelone. L'objectif était d'apporter une meilleure connaissance du patrimoine médiéval local et l'enjeu d'indiquer des éléments pour sa valorisation prochaine. Effectivement, en-dehors de quelques ouvrages, la plupart des travaux, jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, se concentraient autour de « grands édifices ». Le parti pris de la présente recherche était alors de porter un intérêt scientifique aux paroisses rurales, aux églises ruinées et disparues. Cette volonté a permis de proposer une somme des connaissances qui peuvent être exploitées afin de renseigner, en particulier, le maillage paroissial et la topographie religieuse du diocèse de Maguelone. En effet, le protocole utilisé a résidé en partie en une recherche documentaire, avec croisement des sources textuelles, en recourant à un crible précis : la recherche de mentions de lieux de culte. Leur identification et leur localisation, sur les cartes historiques puis sur les cartes actuelles, ont été les préalables à une synthèse des états de conservation.

Tout ceci a permis de fournir les données nécessaires à la mise en évidence de plusieurs questionnements. Ceux-ci trouvent un écho dans les travaux antérieurs, en interrogeant des thématiques telles que celle des églises fortifiées ou de l'emploi et de la mise en œuvre de la pierre dans les constructions médiévales. Au regard du grand nombre d'édifices conservés et de la documentation disponible, il a paru pertinent de proposer plusieurs réflexions quant à la datation de ces constructions. Le choix d'aborder ce point au-travers des recherches de spécialistes et d'érudits ayant étudié le diocèse de Maguelone a offert l'opportunité de pouvoir mettre en question des hypothèses et des théories formulées au XX<sup>e</sup> siècle. Au-travers

---

<sup>2327</sup> DAINVILLE 1937, p.178.

de l'étude de la typologie d'éléments de décor ou de l'emploi d'un appareil plutôt qu'un autre, cette démarche, qui s'inscrit dans un renouvellement historiographique amorcé depuis plusieurs années, a été pensée comme une réflexion sur la conception de l'architecture romane, en particulier dans cet ancien diocèse. Aussi ressort-il de tout ceci que les distinctions strictes de « phases », de « styles » ou d'« âges » romans, si elles revêtent un intérêt pédagogique dans le contexte de la transmission des connaissances, ne permettent pas d'appréhender la complexité observée sur le terrain. Il serait alors intéressant de poursuivre ces observations pour les diocèses voisins.

Par ailleurs, il convient de rappeler que ces recherches sont limitées par la documentation disponible, ainsi que par les outils et par les méthodes choisis. Elles constituent un nouveau maillon qui vient humblement s'ajouter aux précédents, en espérant être suivi de nombreux autres. Elles devront être complétées par les travaux d'équipes pluridisciplinaires, par la réalisation de diagnostics et de fouilles archéologiques, ainsi que par l'élaboration d'études monographiques, en vue d'une synthèse régionale qui ne peut être établie sans le concours de spécialistes.

Outre l'intérêt purement intellectuel de renseigner des constructions médiévales, la présente étude s'inscrit dans une volonté de prise de conscience du potentiel, en particulier touristique, que portent ces églises. Certaines d'entre elles, éloignées des villes, peuvent se placer sur des chemins de randonnée, comme l'église Saint-Sylvestre-des-Brousses, sur la commune de Puéchabon, ou l'église Sainte-Marie, dite chapelle Notre-Dame d'Aleyrac, sur la commune de Sauteyrargues. L'installation de bancs ou de tables, ainsi que l'entretien des végétaux environnants, contribuent à leur attrait. De même, le terrassement et l'ouverture d'un parking, comme à proximité de l'église Saint-Étienne d'Issensac, sur la commune de Brissac, aide à l'accessibilité du lieu. Pourtant, ces aménagements sont ponctuels, soumis à des autorités différentes, et les projets de valorisation ne sont pas toujours pérennisés. Enfin, ces édifices sont généralement fermés à la visite, ou ne disposent pas des éléments nécessaires à l'accueil de personnes à mobilité réduite. D'autres églises, placées au centre des villages, peuvent être intégrées à des circuits de visite ; celles de la Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-de-Cuculles et de Sainte-Croix, à Sainte-Croix-de-Quintillargues, en sont deux exemples. Des panneaux explicatifs sporadiques sont à noter mais ne sont pas adaptés à tous les publics, en particulier aux personnes en situation de handicap.

Toutes ces démarches et toutes ces interrogations ne doivent pas faire oublier que ces églises, qu'elles soient ruinées, isolées dans un désert biblique ou écrasées par le tissu urbain dense d'une ville moderne, ont été bien plus qu'une allusion dans un texte et un bâtiment de pierre. Si notre regard s'est bien habitué à leur présence au point de ne plus s'y attarder, alors il est temps de rappeler que le bruit assourdissant d'une cathédrale qui brûle n'est qu'un infime fragment de ce patrimoine qui disparaît en silence.







Figure 103. Schéma représentant les communes actuelles de l'est de l'Hérault.



# Sources

## Fonds d'archives, sources manuscrites et iconographiques

### ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AUDE (ADA)

58 J 1 – 17, Fonds Roger Hyvert

### ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'HÉRAULT (ADH)

8 F, Fonds de l'évêché de Montpellier, 1277-1954

15 F 1 – 37, Fonds Clément et Joseph Guichard, 1197-1947

17 F 1 – 74, Fonds Jean Segondy, 1903-1976

18 F 1 – 82, Fonds Frédéric Fabrège, 1635-1966

19 F 1 – 7, Fonds Augustin Villemagne, 1772-1915

26 Fi 1 – 21, Fonds Henri Nodet père et Henri Nodet fils, 1920-1926

27 F 1 – 29, Fonds Joseph Berthelé, 1892-1924

G 91 – 3640, Diocèse d'Agde, 1618-1790

G 54 – 70, Diocèse de Béziers, X<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle

G 1079 – 1100, Diocèse de Lodève, X<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle

G 1181 – 1232, Diocèse de Montpellier-Maguelone. Notamment :

G 1123 – 1128, Cartulaire de Maguelone. En particulier :

G 1123, Cartulaire de l'évêché de Maguelone, Registre A, 1339-1373 (Actes n°1-356)

G 1124, Cartulaire de l'évêché de Maguelone, Registre B, 1339-1373 (Actes n°357-716)

G 1126, Cartulaire de l'évêché de Maguelone, Registre D, 1339-1373 (Actes n°1070-1424)

G 1125, Cartulaire de l'évêché de Maguelone, Registre C, 1339-1373 (Actes n°717-1069)

G 1127, Cartulaire de l'évêché de Maguelone, Registre E, 1339-1402 (Actes n°1425-1842)

G 1128, Cartulaire de l'évêché de Maguelone, Registre F, 1339-1404 (Actes n°1843-2406)

1 H 1 – 56, Abbaye Saint-Sauveur d'Aniane, VIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle. En particulier :

1 H 1, Cartulaire de l'abbaye d'Aniane, comprenant des copies d'actes de 787 à 1216, 1131-1735

1 H 2, Privilèges royaux et impériaux, 804-1604

1 H 3, Privilèges apostoliques, 992-1254

1 H 4, Privilèges seigneuriaux, 986-1661

- 2 H 1, Privilèges de l'abbaye Saint-Pierre de Joncels, 937-1788
- 3 H 1, Privilèges de l'abbaye du Saint-Sauveur de Lodève, 1123-1772
- 4 H 1-19, Abbaye de Saint-Chinian, 1559-1775
- 5 H 1-58, Abbaye du Saint-Sauveur de Gellone ou de Saint-Guilhem-le-Désert, 804-1793. En particulier :
- 5 H 1, Inventaire des archives du chapitre, 1783
  - 5 H 8, Cartulaire de l'abbaye de Gellone, XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle
  - 5 H 9, Copie du cartulaire de Gellone, avec notes et rubrique finale par dom Jean Magnan, 1690
  - 5 H 10, Analyses d'actes du cartulaire de Gellone, par dom Jean Magnan, XVII<sup>e</sup> siècle
  - 5 H 11, Privilèges royaux et impériaux, 804-1162
  - 5 H 12, Privilèges apostoliques, 1066-1281
- 6 H 1-2, Abbaye Saint-Pons-de-Thomières, 1286-XVII<sup>e</sup> siècle
- 7 H 1-39, Abbaye Saint-Thibéry, 1273-1791
- 8 H 1-61, Archives de l'abbaye Saint-Martin et Saint-Majan de Villemagne, 1195-1791
- 9 H 1-40, Abbaye Notre-Dame de Valmagne, 1138-1791. En particulier :
- 9 H 37, Cartulaire de l'abbaye de Valmagne (cartulaire original), t.1, 1138-1195
  - 9 H 38, Cartulaire de l'abbaye de Valmagne (cartulaire original), t.2, 1192-1225
  - 9 H 1 – 7, Transcription du cartulaire de l'abbaye de Valmagne, t.1, 2<sup>e</sup> moitié XIX<sup>e</sup> siècle
  - 9 H 8 – 10, Transcription du cartulaire de l'abbaye de Valmagne, t.2, 2<sup>e</sup> moitié XIX<sup>e</sup> siècle
- 10 H 1 – 24, Abbaye Saint-Jacques de Béziers, 1535-1791
- 11 H 1 – 11, Abbaye Notre-Dame de Quarante, XIV<sup>e</sup> s.-1791
- 13 H 1 – 245, Abbaye Notre-Dame de Fontcaude, 1154-1791. En particulier :
- 13 H 1, Cartulaire de l'abbaye de Fontcaude, 1604-1680
  - 13 H 2, Copies sans ordre d'actes concernant les territoires de Puisserguier et Cessenon, Campagnoles, le moulin de Réals, l'église Saint-Étienne de Capestan, 1200-1636
  - 13 H 3, Analyses d'actes figurant au cartulaire avec renvoi au folio, [s.d.]
- 35 H 1 – 48 Carmes de Montpellier, 1247-1791
- 58 H 1 – 66, Abbaye Saint-Félix-de-Montceau, 1025-1792
- 59 H 1 – 56, Abbaye Notre-Dame-de-Bonlieu, dite du Vignogoul, 1150-1791
- 60 H 1 – 2, Abbaye Saint-Nazaire et Saint-Celse ou du Saint-Esprit de Béziers, 1374-XVII<sup>e</sup> siècle
- 62 H 1 – 51, Dominicaines de Montpellier, 1196-1791
- 213 J, Fonds Gérard Alzieu, 1954-2008

## Bibliothèque nationale de France (BnF)

F 21 7817, Dossier personnel Pierre Hyvert

GE DD-2987(351), Diocèse de Montpellier, par J. Cavalier, [s.d., XVII<sup>e</sup> siècle]

## Médiathèque Émile Zola

01823RES-12, Carte du diocèse de Montpellier (extraite de ALDRING (C.), BOURGOUIN, *Diocèses de la province de Languedoc*, 1781)

EstL0067, JAILLOT (A.-H.) (éd.), *Le diocèse de Montpellier divisé en neuf Archiprétrez*, 1706

## Sources imprimées

AVILER 1710

AVILER (A.-C. d'), *Cours d'architecture qui comprend les ordres de Vignole, avec des commentaires, les figures et descriptions de ses plus beaux bâtimens, et de ceux de Michel-Ange...*, Paris : J. Mariette, 1710.

AVM

BERTHELÉ (J.), CASTETS (F.), *Archives de la ville de Montpellier, inventaire et documents*, Montpellier : impr. Serre et Roumégous, 1895.

BLONDEL 1751

BLONDEL (J.-F.), « Architecture », *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*, t.I, Paris : Biasson, 1751, pp.617-618.

BLONDEL 1752

BLONDEL (J.-F.), *Architecture française, ou Recueil des plans, élévations, coupes et profils [...]*, t.1, Paris : D. Thierry, 1752.

BOILEAU-DESPRÉAUX 1674

BOILEAU-DESPRÉAUX (N.), *Œuvres diverses du sieur Despréaux avec le Traité du Sublime ou du merveilleux dans le Discours traduit du grec de Longin*, Paris : D. Thierry, 1674.

BM

ROUQUETTE (J.), VILLEMAGNE (A.), *Bullaire de l'Église de Maguelone*, Montpellier : éd. L. Valat, 1911-1914.

CA

CASSAN (L.), MEYNIAL (E.) (éd.), *Cartulaire des abbayes d'Aniane et de Gellone publiés d'après les manuscrits originaux. Cartulaire d'Aniane*, Montpellier : Société Archéologique de Montpellier, 1898.

CAG

FOREVILLE (R.) (éd.), *Cartulaire du chapitre cathédral Saint-Etienne d'Agde*, Paris : CNRS éd., 1995.

CGELL

ALAUZ (P.), CASSAN (L.), MEYNIAL (E.) (éd.), *Cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gellone publiés d'après les manuscrits*

*originaux. Cartulaire de Gellone*, Montpellier : J. Martel, 1898.

CGUI

GERMAIN (A.) (éd.), *Cartulaire des Guilhems*, Montpellier : J. Martel, 1884-1886. Recueil également connu sous le nom de *Liber Instrumentorum Memorialium*.

CL

ROUQUETTE (J.), GUICHARD (C.) (éd.), *Cartulaire de l'Église de Lodève. Livre Vert*, Montpellier : chez l'auteur, 1923.

CM

ROUQUETTE (J.), VILLEMAGNE (A.) (éd.), *Cartulaire de Maguelone*, fasc.1-23, Montpellier : Librairie L. Valat, 1912-1927.

CNI

GERMER-DURAND (E.) (éd.), *Cartulaire de l'église cathédrale Notre-Dame de Nîmes*, Nîmes : A. Catélan, 1874.

CViMA

GUÉRARD (B.), DELISLE (L.), WAILLY (N.) (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, Paris : C. Lahure, 1857.

*CATALOGUS EPISCOPORUM MAGALONENSIIUM*

GERMAIN (A.), *Arnaud de Verdale : Catalogus episcoporum magalonensium*, Montpellier : J. Martel aîné, 1881.

D'AIGREFEUILLE 1737-1739

D'AIGREFEUILLE (C.), *Histoire ecclésiastique de la ville de Montpellier, depuis son origine jusqu'à notre temps*, t.I, Montpellier : J. Martel, 1737 ; t.II, Montpellier : C. Coulet, 1739.

FÉLIBIEN DES AVAUX 1676

FÉLIBIEN DES AVAUX (J.-F.), *Des Principes de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des autres arts qui en dépendent, avec un dictionnaire des termes propres à chacun de ces arts*, Paris : D. Mortier, 1676.

FÉLIBIEN DES AVAUX 1687

FÉLIBIEN DES AVAUX (J.-F.), *Recueil historique de la vie et des ouvrages des plus célèbres architectes*, Paris : D. Mortier, 1687.

FÉLIBIEN DES AVAUX 1699

FÉLIBIEN DES AVAUX (J.-F.), *Les plans et les descriptions des deux plus belles maisons de campagne de Pline le Consul avec des remarques sur tous leurs bâtiments et une Dissertation touchant l'architecture antique et l'architecture gothique*, Paris : Florentin & Delaulne, 1699.

FURETIÈRE 1690

FURETIÈRE (A.), *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye : A. et R. Leers, 1690.

GC

*Gallia christiana, in provincias ecclesiasticas distributa ; in qua series et historia archiepiscoporum, episcoporum et abbatum redionum omnium quas vetus Gallia [...]*, t.6, *Ubi de Provincia Narbonensi*, Paris : impr. royale, 1739.

HGL

DEVIC (C.), VAISSÈTE (J.), *Histoire générale de Languedoc, avec des notes et les pièces justificatives, composée sur les auteurs et les titres originaux et enrichie de divers monuments*, t.2, 5, V7, 12, Toulouse : É. Privat, 1730-1745.

LACOMBE 1753

LACOMBE (J.), *Dictionnaire portatif des Beaux-Arts, ou Abrégé de ce qui concerne l'architecture, la sculpture, la peinture, la gravure, la poésie et la musique*, Paris : Veuve Estienne & Fils, 1753.

MABILLON 1681

MABILLON (J.), *De re diplomatica*, t.1-6, Paris : L. Billaine, 1681.

MABILLON 1703-1707

MABILLON (J.), *Annales ordinis Sancti Benedicti occidentalium monachorum patriarchæ : in quibus non modo res monasticæ, sed etiam ecclesiasticæ historiæ non minima pars continetur*, t.1-4, Paris : C. Robustel, 1703-1707.

MABILLON 1704

MABILLON (J.), *Librorum de re diplomatica supplementum*, Paris : C. Robustel, 1704.

MARTIN 1547

MARTIN (J.), *Architecture ou Art de bien bastir, de Marc Vitruve Pollion auteur romain antique mis de latin en francoys [...]*, Paris : J. Gazeau, 1547.

NOTITIA GALLIARUM

MOMMSEN (T.) (éd.), *Monumenta Germaniæ Historica* (MGH), *Scriptores, Auctores antiquissimi*, t.9, München : Weidmann.

PERRIN, FONT RÉAULX 1972

PERRIN (C.-E.), FONT RÉAULX (J. de) (dir.), *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse*, Paris : impr. nationale, 1972.

PETIT THALAMUS

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE MONTPELLIER, *Le Petit Thalamus de Montpellier, publié pour la première fois d'après les manuscrits originaux, par la Société archéologique de*

Montpellier, Montpellier : J. Martel aîné, 1840.

PICARD 1671

PICARD (J.), *Mesure de la Terre*, Paris : J. Picard, 1671.

SERIES PRAESULUM MAGALONENSIIUM

GARIEL (P.), *Series praesulum Magalonensium et Monspeliensium, variis Guillelmorum, Monspeli dominorum, comitum Melgoriensium, Majoricensium, Aragoniorum et Gothorum regum historiis locupletata...*, t.1, Toulouse : F. Boude, 1652.

THUILLIER 1724

THUILLIER (V.), *Ouvrages posthumes de Dom Jean Mabillon et de Dom Thierry Ruinart, bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, t.2, Paris : F. Babuty, 1724.

VCM

BERTHELÉ (J.), « La Vieille Chronique de Maguelone. *Chronicon Magalonense Vetus*. Nouvelle édition », *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 4, 1908-1911, pp.95-194.

VITA BENEDICTI ANIANENSIS

KETTEMANN (W.), *Subsidia Anianensia. Überlieferungs- und textgeschichtliche Untersuchungen zur Geschichte Witiza-Benedikts, seines Klosters Aniane und zur sogenannten 'anianischen Reform'. Mit kommentierenden Editionen der Vita Benedicti Anianensis, Notitia de servitio monasteriorum, des Chronicon Moissiacense. Anianense sowie zweier Lokaltraditionen aus Aniane*, Duisburg, 2000, pp.139-222.



*VITA LUDOVICI GROSSI REGIS*

SUGER, *Vie de Louis VI le Gros*, Paris : éd. H. Waquet, 1964.

## Bibliographie

ACETO *et al.* 1996

ACETO (F.), ANDALORO (M.), CASSANELLI (R.) (dir.), *Chantiers médiévaux*, Paris : Desclée de Brouwer, 1996.

ADHÉMAR 1996

ADHÉMAR (J.), *Influences antiques dans l'art du Moyen Âge français*, Paris : éd. du CTHS, 1996 (1<sup>e</sup> éd. 1939).

ALAUZIER *et al.* 1966

ALAUZIER (L.), ANFRAY (M.), AUBERT (J.-M.), BROSE (J.) (dir.), *Dictionnaire des églises de France*, t.2, Paris : Robert Laffont, 1966.

ALZIEU 1998

ALZIEU (G.), « Un épisode oublié de l'histoire de Saint-Martin-de-Londres : la démolition de la tour construite contre l'église (1247) », *Études héraultaises*, 28-29, 1998, pp.17-19.

ALZIEU 2006

ALZIEU (G.), *Les églises de l'ancien diocèse de Maguelone-Montpellier*, Montpellier : Pierre Clerc, 2006.

ALZIEU, SAINT-JEAN 1973

ALZIEU (G.), SAINT-JEAN (R.), *Saint-Guilhem-le-Désert, la sculpture du cloître de l'Abbaye de Gellone*, Saint-Léger-Vauban : Zodiaque, 1973.

AMBERT 1986

AMBERT (M.) (dir.), *Les étangs à l'époque médiévale d'Aigues-Mortes à Maguelone : exposition été – automne 1986*, cat. expo., Musée archéologique de Lattes, Lattes : Musée archéologique, 1986.

AMBERT 1999

AMBERT (P.), « Les composantes géologiques de l'île de Maguelone », *Archéologie en Languedoc*, 23, 1999, pp.186-191.

AMBERT 2003

AMBERT (P.), « Le volcanisme Pliocène inférieur de Maguelone (région de Montpellier, Hérault) », *Science Direct*, 24 avril 2003, mis en ligne le 22 septembre 2003. Url : <http://www.gm.univ-montp2.fr/IMG/pdf/AMBERT2003.pdf>

AMBERT 2005

AMBERT (M.), « L'île de Maguelone : environnement et contraintes à l'époque médiévale » dans LE BLÉVEC (D.), GRANIER (T.) (dir.), *L'évêché de Maguelone au Moyen Âge, Actes de la journée d'études du 13 décembre 2001*, Université Paul-Valéry – Montpellier III, Centre Historique de recherches et d'études médiévales sur la Méditerranée occidentale (EA 3764), Montpellier : Université Paul-Valéry, 2005, pp.11-26.

AMBERT, ARTHUIS 1995

AMBERT (M.), ARTHUIS (R.), « L'évolution sédimentaire holocène de la basse vallée du Lez à l'aval de la cluse de Castelnau (Hérault) », *Archéologie en Languedoc*, 19, 1995, pp.21-28.

AMELIN 1827

AMELIN (J.-M.), *Guide du voyageur dans le département de l'Hérault, ou Esquisse d'un tableau historique, pittoresque, statistique et commercial de ce département, orné de douze vues et d'une carte générale*, Montpellier : Gabon & Cie Libraires, 1827.

ANTAL 1966

ANTAL (F.), *Classicism and Romanticism, with other studies in art history*, Londres : Routledge & Kegan Paul, 1966.

AOUALLAH 2010

AOUALLAH (S.), « Le pagus, subdivision de cité. Origines, naissance et typologie », dans AOUNALLAH (S.) (dir.), *Pagus, castellum et civitas. Études d'épigraphie et d'histoire sur le village et la cité en Afrique romaine*, Bordeaux : Ausonius éd., pp.59-118.

ARBOIS DE JUBAINVILLE 1890

ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'), *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*, Paris : E. Thorin éd., 1890.

ARDAGNA *et al.* 2010

ARDAGNA (Y.), BLANCHARD (D.), PÉLAQUIER (E.), VIDAL (L.), SEGUIN (M.), « Aux marges de l'ancienne agglomération antique du Camp de César : Saint-Jean-de-Todon alias Saint-Jean-de-Rousigue (Laudun-L'Ardoise, Gard) », *Archéologie du Midi médiéval*, 28, 2010, pp.161-180.

ARLAUD, BURNOUF 1993

ARLAUD (C.), BURNOUF (J.), « L'archéologie du bâti médiéval urbain », *Les nouvelles de l'archéologie*, 53-54, 1993, pp.5-69.

ARLAUD, BURNOUF, MIARE 1999

ARLAUD (C.), BURNOUF (J.), MIARE (J.), « Le patriciat en représentation : archéologie du bâti des maisons patriciennes à Lyon et Strasbourg à la fin du Moyen Âge », dans PETITFRERE (C.) (dir.), *Construction, reproduction et représentation des Patriciats urbains. De l'Antiquité au XX<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque des 7, 8, et 9 septembre 1998 tenu à Tours dans les locaux du Conseil Général d'Indre-et-Loire*, Tours : CEHVI, 1999, pp.447-468.

ARNAL 1984

ARNAL (H.), *Carte pédologique de la France*, Montpellier : INRA, 1984.

ARNHEIM 1969

ARNHEIM (R.), *Visual Thinking*, Los Angeles : University of California Press, 1969.

ARNHEIM 1982

ARNHEIM (R.), *The power of the center. A study of composition in the visual arts*, Los Angeles : University of California Press, 1982.

ASSIÉ 2014

ASSIÉ (M.), *La chapelle de las Planques : témoignage du premier art roman méridional*, Albi : éd. Grand Sud, 2014.

ASTRUC 2016

ASTRUC (É.), *L'architecture religieuse rurale en Languedoc méditerranéen entre la fin du VIII<sup>e</sup> siècle et le début du XI<sup>e</sup> siècle (diocèses d'Agde, Béziers, Lodève, Maguelone et Narbonne)*, thèse de doctorat, sous la dir. de Mallet (G.), Université Paul-Valéry – Montpellier III, 2016.

AUBER 1861

AUBER (C.-A.), « De l'an mille et de son influence prétendue sur l'architecture religieuse », *Revue de l'art chrétien. Recueil mensuel d'archéologie religieuse*, t.5, 1861, pp.48-56.

AUBERT 1934

AUBERT (M.), *L'architecture cistercienne en France*, t.1, Paris : éd. d'art et d'histoire, 1934.

AUBERT 1961

AUBERT (M.), « La construction au Moyen Âge », *Bulletin Monumental*, 119 (4), 1961, pp.297-323.

AUBRUN 2008

AUBRUN (M.), *La paroisse en France des origines au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris : J. Picard, 2008 (1<sup>e</sup> éd. 1986).

AVRIL 1986

AVRIL (J.), « Naissance et évolution des législations synodales dans les diocèses du nord et de l'ouest de la France (1200-1250) », *Zeitschrift der Savigny-Stiftung*, 72, 1986, pp.152-249.

AVRIL 1988

AVRIL (J.), « L'évolution du synode diocésain, principalement dans la France du Nord, du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle », *Proceedings of the Seventh International Congress of Medieval Canon Law (Cambridge, 23-27 July 1984)*, Cité du Vatican : Bibliothèque apostolique, 1988, pp.305-325.

AVRIL *et al.* 1982

AVRIL (F.) (dir.), *Le monde roman (1060-1220), Le temps des croisades*, Paris : Gallimard, 1982.

AVRIL *et al.* 1983

AVRIL (F.) (dir.), *Le monde roman (1060-1220), Les royaumes d'Occident*, Paris : Gallimard, 1983.

AZAIS 1881

AZAIS (P.), « Un ancien maître du Collège des arts de Nîmes devenu évêque de Lodève », *Bulletin du Comité de l'art chrétien, diocèse de Nîmes*, 2 (9), 1881, pp.14-22.

AZOULAY 2023

AZOULAY (A.) (dir.), *In the Face of War, UNESCO's action in Ukraine*, Paris : UNESCO, 2023.

BACKOUCHE 2008

BACKOUCHE (I.), « Expertiser la rénovation urbaine : le cas de la France dans les années 1960 », *Genèses*, n°70, 2008, pp.45-65.

BAEUMLER 1981

BAEUMLER (A.), *Das Irrationalitätsproblem in der Ästhetik und Logik des 18. Jahrhunderts bis zur Kritik der Urteilskraft*, Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1981.

BAILLIE, PILCHER 1973

BAILLIE (M.), PILCHER (J.), « A simple crossdating program for tree-ring research », *Tree Ring Bulletin*, 33, 1973, pp.7-14.

BALCON-BERRY *et al.* 2016

BALCON-BERRY (S.), BOISSAVIT-CAMUS (B.), CHEVALIER (P.) (dir.), *La mémoire des pierres. Mélanges d'archéologie, d'art et d'histoire en l'honneur de Christian Sapin*, Turnhout : Brepols, 2016.

BALTMIGÈRE 1971

BALTMIGÈRE (J.), « Églises et chapelles romanes autour de Narbonne », *Bulletin de la Commission Archéologique et Littéraire de Narbonne*, 33, 1971, pp.77-113.

BARATIER 1966

BARATIER (E.), « La fondation et l'étendue du temporel de l'abbaye de Saint-Victor », *Provence historique*, 16 (64), 1966, pp.395-441.

BARBIER-BOUVET 2003

BARBIER-BOUVET (J.-F.), « Connaissances, méconnaissances et ignorances religieuses aujourd'hui », *Bulletin des bibliothèques de France*, 48 (6), 2003, pp.13-19.

BARBIER-MULLER 2006

BARBIER-MULLER (J.-P.), *La parole et les armes : chronique des guerres de Religion en France, 1562-1598*, Genève : Hazan, 2006.

BARGE, RÉGAGNON 2017

BARGE (O.), RÉGAGNON (E.), « Vol au-dessus d'un tas de cailloux : l'usage en archéologie de photographies réalisées avec un cerf-volant », *Revue française de Photogrammétrie et de Télédétection*, 2013-2014, 2017, pp.95-104.

BARRAL 1989

BARRAL (M.), *Les noms de rues à Montpellier, du Moyen Âge à nos jours*, Montpellier : P. Cler, 1989.

BARRAL I ALTET 1986

BARRAL I ALTET (X.) (dir.), *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge*, t.1 : *Les hommes. Colloque international, Centre national de la recherche scientifique, Université de Rennes II – Haute Bretagne, 2-6 mai 1983*, Paris : Picard, 1986.

BARRAL I ALTET 1988

BARRAL I ALTET (X.) (dir.), *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge*, t.2 : *Commande et travail. Colloque international, Centre national de la recherche scientifique, Université de Rennes II – Haute Bretagne, 2-6 mai 1983*, Paris : Picard, 1988.

BARRAL I ALTET 1990

BARRAL I ALTET (X.) (dir.), *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge*, t.3 : *Fabrication et consommation de l'œuvre. Colloque international, Centre national de la recherche scientifique, Université de Rennes II – Haute Bretagne, 2-6 mai 1983*, Paris : Picard, 1990.

BARRAL I ALTET 1991

BARRAL I ALTET (X.), « Les étapes de la recherche au XIX<sup>e</sup> siècle et les personnalités », dans *Naissance des arts chrétiens. Atlas des monuments paléochrétiens de la France*, Paris : impr. nationale, 1991, pp.348-367.

BARRAL I ALTET 1996

BARRAL I ALTET (X.), « Georges Duby et l'art médiéval », dans DUHAMEL (C.), LOBRICHON (A.), LOBRICHON (G.) (éd.), *Georges Duby. L'écriture de l'histoire*, Bruxelles : De Boeck Université, 1996, pp.51-76.

BARRAL I ALTET 2003

BARRAL I ALTET (X.), *Josep Puig i Cadafalch : Escrits d'arquitectura, art i política*, Barcelone : Institut d'Estudis Catalans, 2003.

BARRAL I ALTET 2006 a

BARRAL I ALTET (X.), « Tra vecchio e nuovo : la disfatta europea del romanico francese », dans QUINTAVALLE (A.), *Il Medioevo delle Cattedrali, Chiesa e Impero, la lotta delle immagini, secoli XI e XII*, Milan : Skira, 2006, pp.335-344.

BARRAL I ALTET 2006 b

BARRAL I ALTET (X.), *Contre l'art roman ? Essai sur un passé réinventé*, Paris : Fayard, 2006.

BARRUOL 1974

BARRUOL (G.), « Un témoin du premier art roman méridional : le prieuré clunisien de Sarriens », dans BARRUOL (G.), CAILLE (J.), CHALON (M.), COMBES (J.) (dir.), *Hommage à André Dupont (1897-1972). Études médiévales languedociennes offertes en hommage par ses anciens collègues, élèves et amis*, Montpellier : Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, 1974, pp.13-24.

BARRUOL, RAYNAUD 2002

BARRUOL (G.), RAYNAUD (C.), « Magalona/Maguelone », dans FICHES (J.-L.) (dir.), *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, t.1, Lattes : publication de l'UMR 154 du CNRS, 2002, pp.506-518.

BARRUOL *et al.* 2004

BARRUOL (G.), RAYNAUD (C.), GARNOTEL (A.), « Villeneuve-lès-Maguelone – La basilique funéraire de Maguelonne », *Archéologie de la France – Informations* [en ligne]. Url : <http://journals.openedition.org/adlfi/12053>

BARRUOL, GARNOTEL 2005

BARRUOL (G.), GARNOTEL (A.), « Une église funéraire paléochrétienne à Maguelone », dans LE BLÉVEC (D.), GRANIER (T.) (dir.), *L'évêché de Maguelone au Moyen Âge, Actes de la journée d'études du 13 décembre 2001*, Université Paul-Valéry – Montpellier III, Centre Historique de recherches et d'études médiévales sur la Méditerranée occidentale (EA 3764), Montpellier : Université Paul-Valéry, 2005, pp.27-34.

BARTHES 1964

BARTHES (R.), « Rhétorique de l'image », *Communications*, 4, 1964, pp.40-51.

BARY, TOBELEM 1998

BARY (M.-O.), TOBELEM (J.-M.) (dir.), *Manuel de muséographie, petit guide à l'usage des responsables de musée*, Biarritz : Séguier, 1998.

BASDEVANT-GAUDEMET, CORNU, FROMAGEAU 2006

BASDEVANT-GAUDEMET (B.), CORNU (M.), FROMAGEAU (J.) (dir.), *Le patrimoine culturel religieux. Enjeux juridiques et pratiques cultuelles*, Paris : L'Harmattan, 2006.

BASLEZ, 2008

BASLEZ (M.-F.), *Comment notre monde est devenu chrétien*, Tours : CLD éd., 2008.

BAUD 1997

BAUD (A.), « Le rôle des fondations dans l'abbatiale de Cluny », dans REVEYRON (N.), BAUD (I.), PARRON (I.) (dir.), *Au fil du chantier. Archéologie de la construction au Moyen Âge*, cat. expo., Lyon : Bibliothèque municipale de Lyon, 1997.

BAUD *et al.* 1996

BAUD (A.), BERNARDI (P.), HARTMANN-VIRNICH (A.), HUSSON (E.), LE BARRIER (C.), PARRON-KONTIS (I.), REVEYRON (N.), TARDIEU (J.), *L'échafaudage dans le chantier médiéval*, Lyon : Alpara, 1996.

BAUD, PARRON-KONTIS 1999

BAUD (A.), PARRON-KONTIS (I.) (éd.), *Les techniques du relevé d'élévation. Table-ronde du 27 mai 1997 organisée par le CÉRIAH et la Bibliothèque Municipale de Lyon*, Tournus : Centre International d'Études Romanes, 1999.

BAUD, TARDIEU 2014

BAUD (A.) (dir.), TARDIEU (J.) (coord.), *Organiser l'espace sacré au Moyen Âge. Topographie, architecture et liturgie (Rhône-Alpes – Auvergne)*, DARA, Lyon : ALPARA, 2014.

BAUDEZ *et al.* 2008

BAUDEZ (B.) (dir.), « Ouverture d'un grand chantier », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, 16, 2008, pp.11-18.

BAUDREU, LOPPE 2004

BAUDREU (D.), LOPPE (F.), « Types de forts villageois dans le bassin moyen de l'Aude durant la guerre de Cent ans », *Archéologie du Midi médiéval*, 22, 2004, pp.103-140.

BAUTIER, LABORY 1969

BAUTIER (R.-H.), LABORY (G.) (éd.), *Vie de Gauzlin, Abbé de Fleury. Vita Gauzlini Abbatis floriacensis monasterii*, Paris : CNRS éd., 1969.

BAZILE 1986

BAZILE (F.), « Le niveau 2B du Bois des Brousses, Aniane, Hérault. Données préliminaires », *Études Quaternaires Languedociennes*, 5, 1986, pp.35-46.

BAZIOU 2014

BAZIOU (J.), « Visiteurs et visites d'églises. Le style d'accueil de la Pastorale des Réalités du Tourisme et des Loisirs », *Revue Lumen Vitae*, 64, 2014, pp.335-350.

BEAUNIER, BESSE 1905-1920

BEAUNIER (D.), BESSE (J.-M.), *Abbayes et prieurés de l'ancienne France. Recueil historique des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de France*, Ligugé : Abbaye de Saint-Martin, 1905-1920.

BECQ 1994

BECQ (A.), *Genèse de l'esthétique française moderne : de la raison classique à l'imagination créatrice, 1680-1814*, Paris : A. Michel, 1994.

BEDFORD 2017

BEDFORD (J.) (éd.), *Photogrammetric Applications for Cultural Heritage. Guidance for Good Practice*, Swindon : Historic England, 2017.

BEKAERT *et al.* 2020

BEKAERT (D.), HANDWERGER (A.), AGRAM (P.), KIRSCHBAUM (D.), « InSAR-based detection method for mapping and monitoring slow-moving landslides in remote regions with steep and mountainous terrain : an application to Nepal », *Remote Sensing of*

*Environment* [en ligne], 249, 2020. Url : <https://doi.org/10.1016/j.rse.2020.111983>

BENEDETTI, PROFIZI JOUVE 2018

BENEDETTI (J.), PROFIZI JOUVE (M.), « L'archiviste, médiateur de la donnée ? », *Gazette des archives*, 251, 2018, pp.153-166.

BENELBAZ 2011

BENELBAZ (C.), *Le principe de laïcité en droit public français*, Paris : L'Harmattan, 2011.

BENOIT, BRAUNSTEIN 1980

BENOIT (P.), BRAUNSTEIN (P.) (dir.), *Mines, carrières et métallurgie de la France médiévale*, Paris : éd. du CNRS, 1980.

BERGASSE 1978

BERGASSE (J.-D.), « Le chanoine Jean Segondy (1888-1976), historien de l'église en Bas-Languedoc », dans BERGASSE (J.-D.) (éd.), *Hommage à Jacques Fabre de Morlhon, mélanges historiques et généalogiques Rouergue - Bas-Languedoc*, Albi : Ateliers Professionnels de l'Orphelinat Saint-Jean, 1978, pp.461-468.

BERGANTON 1974

BERGANTON (M.), « Des Lourdaux à l'abbaye de Berdoues au XII<sup>e</sup> siècle », *Revue internationale d'onomastique*, 26 (4), 1974, pp.258-268.

BERGDOLL 2000

BERGDOLL (B.), *European Architecture : 1750-1890*, Oxford : Oxford university Press, 2000.

BERGERET 2004

BERGERET (A.), « L'église Saint-Martin-de-Castries : 2001-2004, bref bilan des campagnes de fouille », *Bulletin de liaison de l'Association de Restauration et de*



*Sauvegarde du Patrimoine : Les Restancaires*, 1, 2004, pp.6-7.

BERGERET 2010

BERGERET (A.), « L'église Saint-Martin-de-Castries, dépendance de l'abbaye de Gellone sur le Larzac (La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries, Hérault) », *Archéologie du Midi médiéval*, 28, 2010, pp.193-207.

BERGERET, DONAT, GUIONOVA 2006

BERGERET (A.), DONAT (R.), GUIONOVA (G.), « L'église Saint-Martin-de-Castries : premier bilan d'une fouille programmée (La Vacquerie et Saint-Martin-de-Castries, Hérault) », *Études héraultaises*, 36, 2006, pp.5-19.

BERGERET, GUILLOT 2001

BERGERET (A.), GUILLOT (M.), « Saint-Martin-de-Castries. Entretien avec une archéologue », *Lo miralhet del platèu. Bulletin de liaison de l'Office de Tourisme du Larzac Méridional*, 36, 2001, pp.10-11.

BERNARDI 2011

BERNARDI (P.), *Bâtir au Moyen Âge (XIII<sup>e</sup> – milieu XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris : CNRS éd., 2011.

BERNARDI, HARTMANN-VIRNICH, VINGTAIN 2005

BERNARDI (P.), HARTMANN-VIRNICH (A.), VINGTAIN (D.) (dir.), *Texte et archéologie monumentale. Approches de l'architecture médiévale. Actes du Colloque d'Avignon, 30 nov.-2 déc.2000*, Montagnac : éd. M. Mergoïl, 2005.

BERTHAUT 1898

BERTHAUT (H.M.A.), *La carte de France, 1750-1898 : études historiques*, Paris : impr. du Service géographique de l'armée, 1898.

BERTUCCHI 1992

BERTUCCHI (G.), « Nécropoles et terrasses funéraires à l'époque grecque : bilan sommaire des recherches », *Marseille grecque et la Gaule. Études massaliètes*, 3, 1992, pp.128-131.

BESSAC 1978

BESSAC (J.-C.), « Trois dépôts d'objets votifs du 1<sup>e</sup> siècle de notre ère dans la région nîmoise, II, Analyse technique des autels votifs en pierre », *Documents d'Archéologie méridionale*, 1, 1978, pp.155-182.

BESSAC 1986

BESSAC (J.-C.), *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre : de l'Antiquité à nos jours*, Paris : CNRS éd., 1986.

BESSAC 1987

BESSAC (J.-C.), « Notes et réflexions sur le travail traditionnel de la pierre tendre dans la région de Castries », *Études sur l'Hérault*, 2-3, 1987, pp.135-140.

BESSAC 1995

BESSAC (J.-C.), « Questions esthétiques, économiques et techniques dans les constructions hellénistiques de Gaule méditerranéenne », dans ARCELLIN (P.), BATS (M.), GARCIA (D.), *Sur les pas des Grecs en Occident. Hommages à André Nickels*, Lattes/Aix-en-Provence : Association pour la diffusion de l'archéologie méridionale, 1995, pp.394-397.

BESSAC 1999

BESSAC (J.-C.) (dir.), *La construction en pierre*, Paris : éd. Errance, 1999.

BESSAC 2005

BESSAC (J.-C.), « Anthropologie de la construction : de la trace d'outil au

chantier », dans PARRON-KONTIS (I.), REVEYRON (N.) (éd.), *Archéologie du bâti. Pour une harmonisation des méthodes, Actes de la table ronde 9-10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, Paris : éd. Errance, pp.53-61.

BESSAC, CHAPELOT, FILIPPO 2004

BESSAC (J.-C.), CHAPELOT (O.), FILIPPO (R.), *La construction. Les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Paris : éd. Errance, 2004.

BESSAC, FICHES 1979

BESSAC (J.-C.), FICHES (J.-L.), « Étude des matériaux en pierre découverts à Ambrussum (Villetelle, Hérault) », *Archéologie en Languedoc*, 2, 1979, pp.135-154.

BESSAC, PÉCOURT 1995

BESSAC (J.-C.), PÉCOURT (J.), « Remarques sur les techniques de construction du second art roman à propos de Saint-André-de-Souviagnargues (Gard) », *Archéologie du Midi médiéval*, 13, 1995, pp.91-122.

BESSAC, SABLAYROLLES 2002

BESSAC (J.-C.), SABLAYROLLES (R.), « Problématique archéologique des carrières antiques en Gaule », *Gallia*, 59, 2002, pp.3-9.

BIGET, BOISSIÈRE, HERVÉ 1991

BIGET (J.-L.), BOISSIÈRE (J.), HERVÉ (J.-C.), *Le bois et la ville du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle*, Saint-Cloud : ENS éd., 1991.

BILLY, CHAURAND 1998

BILLY (P.-H.), CHAURAND (J.) (dir.), *Onomastique et histoire, onomastique littéraire, actes du VIII<sup>e</sup> colloque de la société d'onomastique d'Aix-en-Provence (octobre 1994)*, Aix-en-Provence :

publications de l'Université de Provence, 1998.

BILODEAU 2001

BILODEAU (D.), « Type et historicisme : l'école de chirurgie de Jacques Gondouin et l'émergence d'une conception généalogique de l'architecture au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *L'Architecture, les sciences et la culture de l'histoire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Saint-Étienne : publications de l'Université de Saint-Étienne, 2001, pp.131-144.

BLANC 2002

BLANC (A.), « Les principales carrières de pierre à bâtir du Languedoc et leur utilisation dans les monuments », dans LORENZ (J.), MISKOVSKY (J.-C.) (dir.), *Pierre et archéologie*, Perpignan : Presses universitaires de Perpignan, 2002, pp.45-54.

BLOCH 1934

BLOCH (M.), « Réflexions d'un historien sur quelques travaux de toponymie », *Annales ESC*, 1934, pp.252-260.

BLOCH 1939

BLOCH (M.), « Les problèmes du peuplement beauceron », *Revue de synthèse historique*, 59, 1939, pp.62-74.

BLOCH 1940

BLOCH (M.), « Toponymie et peuplement », *Annales ESC*, 1940, pp.43-45.

BLOCH *et al.* 1961

BLOCH (R.), LEROI-GOURHAN (A.), DUVAL (P.-M.), HUBERT (J.), « L'archéologie médiévale », dans SAMARAN (C.) (dir.), *L'histoire et ses méthodes*, Paris : Gallimard, 1961, pp.187-328.

BOCHERENS *et al.* 1999

BOCHERENS (H.), MARIOTTI (A.), LÉVÊQUE (F.), VANDERMEERSCH (B.), GUADELLI (J.-L.), « Conservation des signatures isotopiques du collagène d'os et de dents du pléistocène supérieur (Saint-Césaire, France) : implications pour les reconstitutions des régimes alimentaires des néandertaliens », *Bulletins et mémoires de la société anthropologique de Paris*, 11 (3-4), 1999, pp.289-305.

BODINIER 1997

BODINIER (B.), « Profils et tactiques de spéculateurs en biens nationaux », dans BERTAUD (J.-P.), BRUNEL (F.), DUPRAT (C.) (dir.), *Mélanges Michel Vovelle : sur la Révolution, approches plurielles*, Paris : Société des Études Robespierriennes, 1997, pp.371-379.

BODINIER 1999

BODINIER (B.), « La vente des biens nationaux : essai de synthèse », *Annales historiques de la Révolution française*, 315, 1999, pp.7-19.

BODINIER, TEYSSIER 2000

BODINIER (B.), TEYSSIER (É.) (dir.), *L'évènement le plus important de la révolution française, la vente des biens nationaux*, Paris : éd. du CTHS, 2000.

BOEKHOLT 2012

BOEKHOLT (C.), « Les prieurés de Psalmody en Provence », *Chroniques de Haute-Provence. Revue de la Société scientifique et littéraire des Alpes-de-Haute-Provence*, 369, 2012, pp.79-86.

BOILEAU-DESPRÉAUX 1879

BOILEAU-DESPRÉAUX (N.), *L'art poétique*, Paris : éd. A. Delalain, 1879.

BOINET 1913

BOINET (A.), « Anthyme Saint-Paul. Histoire monumentale de la France, nouv. édit., Paris, Hachette, 1911 », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 74, 1913, pp.160-161.

BOISSARD 2020

BOISSARD (E.), « Conservation-restauration et archéologie du bâti », *Les nouvelles de l'archéologie*, 162, 2020, pp.53-58.

BOISSAVIT-CAMUS *et al.* 2003

BOISSAVIT-CAMUS (B.), DARRAUD (D.), BONNET (C.), FABIoux (M.), GUYON (J.), HÉBER-SUFFRIN (F.), PRIGENT (D.), PULGA (S.), REYNAUD (J.-F.), SAPIN (C.), VERGAIN (P.), « Archéologie et restauration des monuments : instaurer de véritables études archéologiques préalables », *Bulletin Monumental*, 161 (3), 2003, pp.195-222.

BOISSAVIT-CAMUS 2005

BOISSAVIT-CAMUS (B.), « Un projet collectif de recherche interrégional : les édifices religieux du haut Moyen Âge en Aquitaine », dans PARRON-KONTIS (I.), REVEYRON (N.) (éd.), *Archéologie du bâti. Pour une harmonisation des méthodes, Actes de la table ronde 9-10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, Paris : éd. Errance, pp.71-75.

BOISSON 1990

BOISSON (C.), « Notes méthodologiques sur les racines pré-indo-européennes en toponymie », *Nouvelle revue d'onomastique*, 15-16, 1990, pp.25-38.

BOLLE, COURA, LÉOTARD 2014

BOLLE (C.), COURA (G.), LÉOTARD (J.-M.), *L'archéologie des bâtiments en question : un outil pour les connaître, les recenser, les*

*conserver et les restaurer*, Namur : Institut du Patrimoine wallon, 2014.

BONNE 1970

BONNE (J.-C.), « La pensée figurative selon Pierre Francastel », *Revue d'esthétique*, 23, 1970, pp.113-130.

BONNE 1985

BONNE (J.-C.), *L'Art roman de face et de profil : le tympan de Conques*, Paris : Le Sycomore, 1985.

BONNERY 1995

BONNERY (A.), « Matériaux et couleurs dans les églises romanes du Languedoc », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 26, 1995, pp.109-123.

BONNET 1905

BONNET (É.), *Antiquités et monuments du département de l'Hérault*, Montpellier : Ricard Frères, 1905.

BONNET 1938

BONNET (É.), *Répertoire archéologique du département de l'Hérault, périodes wisigothique, carolingienne et romane*, Montpellier : impr. de la manufacture de la Charité, 1938.

BONNET 1946

BONNET (É.), *Carte archéologique de la Gaule romaine*, t.10, Paris : PUF, 1946, pp.13-14.

BONNET 1985

BONNET (C.), « Les relevés archéologiques, l'enregistrement des données », dans PELLETIER (dir.), *L'archéologie et ses méthodes, prospection, fouille, analyse, restauration*, Roanne : éd. Horvath, pp.159-170.

BONNET *et al.* 1981

BONNET (C.), JACCOTTET (C.), HERMANES (T.-A.), WYSS (A.), « L'architecte et les artisans de la restauration des monuments : mission et collaboration », dans *Nessun futuro senza passato*, ICOMOS, *Sesta Assemblea generale, Roma 25-31 Maggio 1981*, Naples : Arte tipografica, 1981, pp.111-133.

BONNET, GAILLARD 2016

BONNET (C.), GAILLARD (M.), « Autour de l'organisation du baptistère de Genève au début du VI<sup>e</sup> siècle : réflexions et hypothèses à propos de la liturgie du baptême », dans BALCON-BERRY (S.), BOISSAVIT-CAMUS (B.), CHEVALIER (P.) (dir.), *La mémoire des pierres. Mélanges d'archéologie, d'art et d'histoire en l'honneur de Christian Sapin*, Turnhout : Brepols, 2016, pp.231-240.

BONZON, VENARD 2008

BONZON (A.), VENARD (M.) (dir.), *La religion dans la France moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Vanves : Hachette éducation, 2008.

BORDONE 1993

BORDONE (R.), *Lo specchio di Shalott : l'invenzione del Medioevo nella cultura dell'Ottocento*, Naples : Liguori, 1993.

BORNE 2014

BORNE (D.), *Quelle histoire pour la France ?*, Paris : Gallimard, 2014.

BOSCHETTI-MARADI 2007

BOSCHETTI-MARADI (A.), « Bauforschung und Archäologie in der Schweiz », *Jahrbuch Archäologie Schweiz*, 90, 2007, pp.103-115.

BOTTON 2004

BOTTON (F.), « La loi de 1913 et les architectes en chef des monuments historiques : actualité de la loi, actualité du statut d'ACMH », dans PRIEUR (M.), AUDRERIE (D.) (dir.), *Les monuments historiques, un nouvel enjeu ? Actes du colloque international de Limoges des 29 et 30 octobre 2003*, vol.1, Paris : L'Harmattan, 2004, pp.111-122.

BOUÄRD 1975

BOUÄRD (M. de), *Manuel d'archéologie médiévale. De la fouille à l'histoire*, Paris : SEDES, 1975.

BOUÄRD *et al.* 1973

BOUÄRD (M.), BUR (M.), CHAPELOT (O.) (dir.), *La construction au Moyen Âge : histoire et archéologie. Actes du congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Besançon, 2-4 juin 1972*, Paris : Les Belles-Lettres, 1973.

BOUDET 2017

BOUDET (G.), « Les abbayes du sel en Languedoc au Moyen Âge », *Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, 48, 2017, pp.1-10.

BOUGETTE 1909

BOUGETTE (É.), *Histoire de Saint-Martin-de-Londres*, Montpellier : impr. Serre et Roumégous, 1909.

BOUGETTE 1911

BOUGETTE (É.), « Combajagues », *Revue historique du Diocèse de Montpellier*, 3, 1911, pp.210-224.

BOUQUET 1993

BOUQUET (G.), « L'emploi du basalte en incrustation dans les édifices romans du

bas Languedoc », *Archéologie du Midi médiéval*, 11, 1993, pp.229-234.

BOURIN-DERRUAU 1987

BOURIN-DERRUAU (M.), *Villages médiévaux en Bas-Languedoc : genèse d'une sociabilité (X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, t.1 : *Du château au village*, t.2 : *La démocratie au village (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, Paris : L'Harmattan, 1987.

BOUSQUET *et al.* 2004

BOUSQUET-BRESSOLIER (C.) (dir.), *François de Dainville : Pionnier de l'histoire de la cartographie et de l'éducation*, Paris : Publications de l'École nationale des chartes, 2004.

BOUVIER 1999

BOUVIER (J.-C.), « Odonymes d'agglomération entre l'écrit et l'oral », *Nouvelle revue d'onomastique*, 33-34, 1999, pp.303-310.

BOUVIER, GUILLON 2001

BOUVIER (J.-C.), GUILLON (J.-M.), *La toponymie urbaine, signification et enjeux*, actes du colloque, Aix-en-Provence, décembre 1998, Paris : L'Harmattan, 2001.

BOYET 1941

BOYET (C.), *Répertoire archéologique du département de l'Aude. Périodes wisigothique, carolingienne, romane*, Montpellier : impr. de la manufacture de la Charité, 1941.

BOWEN 2010

BOWEN (G.), « Isoscapes : Spatial pattern in isotopic biogeochemistry », *Annual Review of Earth and Planetary Sciences*, 38, 2010, pp.161-187.

BRAIDY, TAMINE 2000

BRAIDY (E.), TAMINE (M.), *Corpus microtoponymique de la Marne : cadastre « napoléonien »*, Pourcy : Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims, 2000.

BRÉHIER 1929

BRÉHIER (L.), « Le premier art roman », *Journal des savants*, 1929, pp.193-208.

BRIEND, THOMINE 2004

BRIEND (C.), THOMINE (A.) (éd.), *La vie des formes : Henri Focillon et les arts*, cat. expo., Lyon : Gand, 2004.

BROC 1983

BROC (N.), « Quelle est la plus ancienne carte "moderne" de la France ? », *Annales de géographie*, 513, 1983, pp.513-530.

BROGIOLO *et al.* 2012

BROGIOLO (G.), « Archeologia pubblica in Italia: quale future ? », *Post-Classical Archaeologies*, 2, 2012, pp.269-278.

BROOKE 2000

BROOKE (C.), *Safe sanctuaries. Security and defense in Anglo-scottish border churches, 1290-1690*, Edinburgh : John Donald, 2000.

BROTHWELL, POLLARD 2005

BROTHWELL (D.), POLLARD (A.) (éd.), *Handbook of Archaeological Sciences*, Hoboken : John Wiley & Sons, 2005.

BRUTAILS 1900

BRUTAILS (J.-A.), *L'archéologie du Moyen Âge et ses méthodes*, Paris : Picard, 1900.

BRUTAILS 1903

BRUTAILS (J.-A.), « Camille Enlart : Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance »,

*Bibliothèque de l'École de Chartes*, 64, 1903, pp.125-140.

BRUTAILS 1923

BRUTAILS (J.-A.), *Robert de Lasteyrie*, Paris : E. Ledoux, 1923.

BRUTAILS 1936

BRUTAILS (J.-A.), *Précis d'archéologie du Moyen Âge*, Paris : H. Didier, 1936.

BUCHSENSCHUTZ 2009

BUCHSENSCHUTZ (O.) (éd.), *Images et relevés archéologiques, de la preuve à la démonstration*, Paris : éd. du CTHS, 2009.

BUHOLZER 1962

BUHOLZER (J.-F.), « Notes sur quelques églises romanes du Gard », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 74 (58), 1962, pp.121-137.

BUJARD 2022

BUJARD (J.), « Recht und Praxis. Aperçu des statuts légaux et des pratiques de l'archéologie du bâti en Suisse et dans les pays limitrophes de langue allemande », dans SAPIN (C.), BULLY (S.), BIZRI (M.), HENRION (F.), *Archéologie du bâti. Aujourd'hui et demain*, Dijon : ARTEHIS éd., 2022, pp.501-506.

BULLY *et al.* 2007

BULLY (S.), FIOCCHI (L.), ČAUŠEVIĆ-BULLY (M.), BULLY (A.), « Saint-Lupicin (Jura) : étude de bâti de l'église Notre-Dame », *Bulletin du Centre d'Études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)*, 11.

Url : <http://cem.revues.org/1262>

BURGOS, NOUGARET 1967

BURGOS (A.), NOUGARET (J.), *Un prieuré, Saint-Pierre-de-Rhèdes (près Lamalou)*, Béziers : chez l'auteur, 1967.

BURNOUF 2005

BURNOUF (J.), « Discours d'introduction », dans PARRON-KONTIS (I.), REVEYRON (N.) (éd.), *Archéologie du bâti. Pour une harmonisation des méthodes, Actes de la table ronde 9-10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, Paris : éd. Errance, 2005, pp.9-12.

BURNOUF *et al.* 2009

BURNOUF (J.), ARRIBET-DEROIN (D.), DESACHY (B.), JOURNOT (F.), NISSEN-JAUBERT (A.), *Manuel d'archéologie médiévale et moderne*, Paris : Armand Colin, 2009.

BURSAUX 2019

BURSAUX (D.), « De la carte de Cassini à la Géoplateforme de l'État », *Annales des Mines. Responsabilité et environnement*, 94 (2), 2019, pp.4-5.

BUSEN *et al.* 2016

BUSEN (T.), KNECHTEL (M.), KNOBLING (C.), NAGEL (E.), SCHULLER (M.), TODT (B.), *Bauaufnahme*, Münche : TUM University Press, 2016.

CABANOT 1986

CABANOT (J.) (dir.), *Saint-Sever. Millénaire de l'abbaye, colloque international*, mai 1985, Mont-de-Marsan : Centre d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne, 1986.

CABROL, HAMLIN 1986

CABROL (A.), HAMLIN (F.), « Les Noms de lieux de l'Hérault : une première mise à jour », *Nouvelle Revue d'onomastique*, 7-8, 1986, pp.134-138.

CABROL, HAMLIN 1995

CABROL (A.), HAMLIN (F.), « Les Noms de lieux de l'Hérault : une deuxième mise à jour », *Nouvelle Revue d'onomastique*, 25-26, 1995, pp.165-188.

CABROL, LECLERCQ 1907-1953

CABROL (F.), LECLERCQ (H.), *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris : Letouzey, 1907-1953.

CAHIER 1874

CAHIER (C.), *Nouveaux mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le Moyen Âge*, Paris : impr. de J. Didot, 1874.

CAILLET 2005

CAILLET (J.-P.), *L'art carolingien*, Paris : Flammarion, 2005.

CALDANO, ARNAULD, VERGNOLLE 2016

CALDANO (S.), ARNAULD (F.), VERGNOLLE (É.), « L'architecture romane en Ligurie. État des questions », *Bulletin Monumental*, 174 (1), 2016, pp.35-46.

CAMARA, NÉGRI 2016

CAMARA (A.), NÉGRI (V.) (dir.), *La Protection du patrimoine archéologique. Fondements sociaux et enjeux juridiques*, Paris : L'Harmattan, 2016.

CARDAILLAC 1926

CARDAILLAC (X. de), *Les églises fortifiées landaises*, Dax : impr. Ducasse & Duhon, 1926.

CARDIN, DESÎLETS 2018

CARDIN (M.), DESÎLETS (C.), « Intégrer le marketing à la médiation culturelle : un modèle d'archivistique ouvert », *Gazette des archives*, 251, 2018, pp.141-152.



CARVER 1990

CARVER (M.), « Digging for data : archaeological approaches to data definition, acquisition and analysis », dans FRANCOVICH (R.), MANACORDA (D.) (dir.), *Lo Scavo Archeologico : dalla Diagnosi all-Edizione*, Florence : All'insigna del Giglio, pp.45-120.

CASSAN 1901

CASSAN (L.), « Saint-Silvestre de Montcalmès ou des Brousses », *Mélanges d'histoire locale*, 1, 1901, pp.7-14.

CASSIRER 1932

CASSIRER (E.), *Die Philosophie der Aufklärung*, Tübingen : Mohr, 1932.

CASTALDO 1970

CASTALDO (A.), *L'église d'Agde (X<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris : Presses universitaires de France, 1970.

CATAFAU, COUPEAU, PASSARIUS 1997

CATAFAU (A.), COUPEAU (C.), PASSARIUS (O.), « Vilarnau, un village médiéval déserté de la plaine du Roussillon », *Études Roussillonnaises*, 15, 1997, pp.149-167.

CAU 2017

CAU (E.), *Le style troubadour, l'autre Romantisme*, Paris : Gourcuff Gradenigo, 2017.

CAUMONT 1825

CAUMONT (A. de), « Essai sur l'architecture religieuse du Moyen Âge particulièrement en Normandie, communiqué à la Société d'Émulation de Caen en décembre 1823, lu à la Société des Antiquaires de la Normandie », *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Normandie*, 1, 1825, pp.535-677.

CAUMONT 1869

CAUMONT (A. de), *Abécédaire ou rudiment d'archéologie*, Caen : F. le Blanc-Hardel, 1869.

CAYLUS 1752

CAYLUS (A.-C.), *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines*, t.1, Paris : Desaint & Saillant.

CEVINS 2014

CEVINS (M.-M. de), « La paroisse, communauté et territoire », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 121 (1), 2014, pp.193-194.

CHAMBON 2000

CHAMBON (J.-P.), « Albert Dauzat et la toponymie de l'Auvergne et du Velay : style de recherche et postérité. Pour un bilan critique », dans *Colloque Albert Dauzat et le patrimoine linguistique auvergnat*, Saint-Gervais-sous-Meymont : Parc naturel régional Livradois-Forez, 2000, pp.166-183.

CHAMBON 2002

CHAMBON (J.-P.), « Notes étymologiques et philologiques », *Archéologie en Languedoc*, 26, 2002, pp.115-158.

CHAMBON 2006

CHAMBON (J.-P.), « Nouvelles observations sur la *Toponymie de l'hérault* de Frank R. Hamlin », *Archéologie en Languedoc*, 30, 2006, pp.249-286.

CHANTRIOT 1905

CHANTRIOT (E.), *Les Cartes anciennes de la Champagne. Catalogue et observations critiques*, Nancy : Berger-Levrault, 1905.

CHAPELOT 1994

CHAPELOT (J.), « Vincennes (Val-de-Marne). Le château », *Archéologie médiévale*, 23, 1993, p.452.

CHAPELOT 2010

CHAPELOT (O.), « Retour critique sur l'évolution de l'archéologie médiévale depuis dix ans », *L'Atelier du Centre de recherches historiques, Revue électronique du CRH* [en ligne], 6, 2010, pp.1-49.

Url : <http://acrh.revues.org/2734>

CHAPELOT, BENOIT 1985

CHAPELOT (J.), BENOIT (P.) (éd.), *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Âge*, Paris : éd. de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1985.

CHASE *et al.* 2012

CHASE (A.), CHASE (D.), FISHER (C.), LEISZ (S.), WEISHAMPEL (J.), « Geospatial revolution and remote sensing LiDAR in Mesoamerican archaeology », *PNAS*, 109 (32), 2012, pp.12916-12921.

CHATZĒNIKOLAU 1973

CHATZĒNIKOLAU (N.), *Histoire de l'art et lutte des classes*, Paris : Maspero, 1973.

CHAUME 1937

CHAUME (M.), « Le mode de constitution et de délimitation des paroisses rurales aux temps mérovingiens et carolingiens », *Revue Mabillon* 27, 106, 1937, pp.61-73.

CHAUVEL 1934

CHAUVEL (M.A.), « Étude sur la taille des pierres au Moyen Âge », *Bulletin Monumental*, 93 (4), 1934, pp.435-450.

CHEVALIER 2008

CHEVALIER (D.), « Un territoire de cospatialités en recomposition. La plage de

Maguelone », *Entrechocs culturels*, 68, 2008, pp.21-42.

CHEVALIER, RAUWEL 2013

CHEVALIER (P.), RAUWEL (A.), « Architecture, liturgie et idéologie de la réforme en France méridionale », *Cahiers de Fanjeaux*, 48, 2013, pp.157-180.

CHEVALLIER 1975

CHEVALLIER (R.) (éd.), *Table de Peutinger : Tabula imperii romanii, Lutetia, Atuatuca, Ulpia, Noviomagus*, Paris : A. et J. Picard, 1975.

CHIFFOLEAU 2000

CHIFFOLEAU (J.), « Note sur le polycentrisme religieux urbain à la fin du Moyen Âge », dans BOUCHERON (P.), CHIFFOLEAU (J.) (dir.), *Religion et société urbaine au Moyen Âge. Études offertes à Jean-Louis Biget par ses anciens élèves*, Paris : Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2000, pp.227-252.

CHOAY 1992

CHOAY (F.), *L'allégorie du patrimoine*, Paris : éd. du Seuil, 1992.

CHOISY 1899

CHOISY (A.), *Histoire de l'architecture*, Paris : Gauthier-Villars, 1899.

CHOLVY 1976

CHOLVY (G.) (dir.), *Montpellier. Histoire des diocèses de France*, t.4., Paris : Beauchesne, 1976.

CHOLVY 2015

CHOLVY (G.), « Frédéric Fabrège (1842-1915) : de Montpellier à Maguelone », *Bulletin de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier*, 2015, pp.377-395.

CHOLVY 2016

CHOLVY (G.) (dir.), *Le diocèse de Montpellier*, Paris : Beauchesne, 2016 (1<sup>e</sup> éd. 1976).

CHOLVY, HILAIRE 1985

CHOLVY (G.), HILAIRE (Y.-M.) (dir.), *Histoire religieuse de la France contemporaine*, t.1., Toulouse : Privat, 1985.

CHOLVY, HILAIRE 1986

CHOLVY (G.), HILAIRE (Y.-M.) (dir.), *Histoire religieuse de la France contemporaine*, t.2., Toulouse : Privat, 1986.

CHOLVY, HILAIRE 1988

CHOLVY (G.), HILAIRE (Y.-M.) (dir.), *Histoire religieuse de la France contemporaine*, t.1., Toulouse : Privat, 1988.

CHRISTE 1991

CHRISTE (Y.), « Aux origines du grand portail à figures : les précédents picturaux », *Cahiers de civilisation médiévale*, 34, 1991, pp.255-265.

CHRISTOL 1976

CHRISTOL (M.), « Jean-Claude-Michel Richard, La région montpelliéraine à l'époque préromaine (750-121 avant J.-C.), 1973 », *Revue des Études Anciennes*, 78-79 (1-4), 1976, pp.326-327

CLARKE 1968

CLARKE (D.), *Analytical Archaeology*, New York : Columbia University Press, 1968.

CLÉMENT 1989

CLÉMENT (P.-A.), *Églises romanes oubliées du Bas Languedoc*, Montpellier : Presses du Languedoc, 1989.

CLERGEOT 2007

CLERGEOT (P.) (dir.), *Cent millions de parcelles en France : 1807, un cadastre pour l'Empire*, Paris : éd. Publi-Topex, 2007.

COCHERIS 1863

COCHERIS (H.), *Lebeuf, sa vie et ses œuvres*, Paris : Auguste Durand, 1863.

COCKE 1984

COCKE (T.), « Rediscovery of the Romanesque », dans DANN (P.) (dir.), *English Romanesque Art 1066-1200*, Londres : Weidenfeld & Nicolson, pp.360-366.

COHEN *et al.* 2020

COHEN (A.), KLASSEN (S.), EVANS (D.), « Ethics in Archaeological Lidar », *Journal of Computer Applications in Archaeology*, 3, 2020, pp.76-97.

COING 1973

COING (H.), *Rénovation urbaine et changement social : l'îlot n°4 (Paris 13<sup>e</sup>)*, Paris : Les éd. ouvrières, 1973.

COLOMBÉ 1987

COLOMBÉ (P.), « La carte dite « Carte d'état-major » à 1/80.000. Les travaux en Périgord », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 114 (2), 1987, pp.135-143.

CORBLET 1859

CORBLET (J.), *L'architecture au Moyen Âge jugée par les écrivains des deux derniers siècles*, Paris : Libraire archéologique d'Alphonse Pringuet, 1859.

COULET 1977

COULET (N.), *Les visites pastorales*, Turnhout : Brepols, 1977.

COUTIEZ, OVERSTRAETEN 1998

COUTIEZ (Y.), OVERSTRAETEN (D. von), *La Paroisse en questions. Des origines à la fin de l'Ancien Régime. Actes du colloque de Saint-Ghislain*, Saint-Ghislain : Athis-Mons, 1998.

CROZIER 2007

CROZIER (J.), « La mise en défense d'un lieu-refuge spécifique : l'exemple des églises fortifiées en Rouergue et en Languedoc », *Archéologie du Midi médiéval*, 25, 2007, pp.135-140.

CRUBÉZY, DUCHESNE, ARLAUD 2006

CRUBÉZY (É.), DUCHESNE (S.), ARLAUD (C.), *La mort, les morts et la ville : Saints Côme et Damien, Montpellier, X<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris : éd. Errance, 2006.

CUCHET 2018

CUCHET (G.), *Comment notre monde a cessé d'être chrétien. Anatomie d'un effondrement*, Paris : éd. du Seuil, 2018 (2<sup>e</sup> éd. 2020).

CURSENTE, MOUSNIER 2005

CURSENTE (B.), MOUSNIER (M.) (dir.), *Les territoires du médiéviste*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2005.

D'AGOSTINO *et al.* 2013

D'AGOSTINO (L.), GUFFOND (C.), SARTORIO (G.), VEISSIERE (O.), BRYER (A.), « Lasergrammétrie et photogrammétrie appliquées à l'étude des châteaux médiévaux : le programme franco-italien AVER – des montagnes de châteaux », *Revue Française de Photogrammétrie et de Télédétection*, 2013, pp.13-26.

DAINVILLE 1933

DAINVILLE (M.), *Monuments historiques de l'Hérault inscrits à la première partie de*

*l'inventaire dressé par la direction des beaux-arts*, Montpellier : Lafitte-Lauriol, 1933.

DAINVILLE 1935 a

DAINVILLE (M.), « Les églises de l'Hérault fortifiées au XIV<sup>e</sup> siècle », *Cahiers d'histoire et d'archéologie : revue méridionale d'histoire locale, de géographie humaine, d'archéologie [...]*, 1935, pp.659-667.

DAINVILLE 1935 b

DAINVILLE (M.), « L'enfance des églises du diocèse de Montpellier », *Monspeliensia : mémoires et documents relatifs à Montpellier et à la région montpelliéraine*, t.2, fasc.1, 1935, pp.7-61.

DAINVILLE 1936

DAINVILLE (M.), « Compte-rendu. J. Puig i Cadafalch, La géographie et les origines du premier art roman, [...] », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 1936, t.48, n°191, pp.308-312.

DAINVILLE 1937

DAINVILLE (M.), « Les églises romanes du diocèse de Montpellier », *Monspeliensia : mémoires et documents relatifs à Montpellier et à la région montpelliéraine*, t.2, fasc.2, 1937, pp.177-290.

DAINVILLE 1940

DAINVILLE (M.), « Les églises romanes du diocèse de Montpellier », *Monspeliensia : mémoires et documents relatifs à Montpellier et à la région montpelliéraine*, t.2, fasc.3, 1940, pp.177-197.

DAINVILLE 1956

DAINVILLE (F. de), *Cartes anciennes de l'Église de France : historique, répertoire, guide d'usage*, Paris : J. Vrin, 1956.

DAINVILLE 1957

DAINVILLE (F. de), « Une carte mauriste de 1678 inconnue », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 43, 1957, pp.343-347.

DAINVILLE 1961 a

DAINVILLE (F. de), *Cartes anciennes de Languedoc (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Montpellier : Société Languedocienne de Géographie, 1961.

DAINVILLE 1961 b

DAINVILLE (F. de), « Un 'pourtraict' inédit de Marseille à la fin du 16<sup>e</sup> siècle », *Provence historique*, 78, 1969, pp.366-368.

DAINVILLE 1963

DAINVILLE (F. de), « L'évolution de l'atlas de France sous Louis XIII. Théâtre géographique du Royaume de France des Le Clerc, 1619-1632 », *Actes du 87<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes, Poitiers, 1962*, Paris : impr. nationale, 1963, pp.2-51.

DAINVILLE 1964

DAINVILLE (F. de), « Deux cartes inconnues du Lyonnais, Forez et Beaujolais 1596-1623(?) », *Cahiers d'Histoire*, 9, 1964, pp.121-135.

DANIEL 1952

DANIEL (G. E.), *A hundred and fifty years of archaeology*, Londres : Duckworth, 1952.

DARWIN 1859

DARWIN (C.), *On the Origin of Species by means of natural selection, or the Preservation of favoured races in the struggle for life*, Londres : John Murray, 1859.

DAUPHANT, OBRY 2009

DAUPHANT (C.), OBRY (V.) (dir.), *Rêves de pierre et de bois. Imaginer la construction au Moyen Âge*, Paris : Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2009.

DAUX 1958

DAUX (G.), *Les étapes de l'archéologie*, Paris : Presses universitaires de France, 1958 (3<sup>e</sup> éd.).

DAUZAT 1946

DAUZAT (A.), *La toponymie française, buts et méthodes, questions de peuplement*, Paris : Payot, 1946.

DAUZAT, ROSTAING 1979

DAUZAT (A.), ROSTAING (C.), *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France : 2<sup>e</sup> édition revue et complétée*, Paris : librairie Guénégaud, 1979.

DAVID *et al.* 1986

DAVID (P.), JOLY (M.), KUENTZ (C.), LORMY (P.), RICHARD (J.-C.), « Le moulin de Figuières », *Les moulins de l'Hérault. Arts et traditions rurales*, dossier 5, 1986, pp.87-112.

DEBAX 2003

DEBAX (H.), *La féodalité languedocienne, XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. Serments, hommages et fiefs dans le Languedoc des Trencavel*, Toulouse : PUM, 2003.

DEBORD 1989

DEBORD (A.), « L'archéologie médiévale », dans SOCIÉTÉ DES HISTORIENS MÉDIÉVISTES, *L'histoire médiévale en France. Bilan et perspectives, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, Paris : Les Belles Lettres, 1989, pp.219-245.

DÉCENEUX 2000

DÉCENEUX (M.), *La France romane, une architecture éternelle*, Rennes : éd. Ouest-France, 2000.

DE CEVINS, MATZ 2010

DE CEVINS (M.-M.), MATZ (J.-M.) (dir.) (2010). *Structures et dynamiques religieuses dans les sociétés de l'occident latin (1179-1449)*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010.

DE CRAZANNES 1848

DE CRAZANNES (C.), « De la monnaie arabe frappée dans le Moyen Âge, par les évêques de Maguelone », *Revue Archéologique*, vol.5, n°2, 1848, pp.400-404.

DE CRAZANNES 1849

DE CRAZANNES (C.), « De la monnaie melgorienne ou frappée par les évêques de Maguelone aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », *Revue Archéologique*, vol.6, n°2, 1849, pp.642-645.

DÉCULTOT 1998

DÉCULTOT (É.), « Éléments d'une histoire interculturelle de l'esthétique. L'exemple des travaux de Johann Georg Sulzer », *Revue Germanique Internationale*, n°10, 1998, pp.141-160.

DEFLOU-LECA, GAILLARD 2016

DEFLOU-LECA (N.), GAILLARD (M.), « Sources narratives et archéologie : quelques réflexions sur la topographie religieuse du haut Moyen Âge », dans BALCON-BERRY (S.), BOISSAVIT-CAMUS (B.), CHEVALIER (P.) (dir.), *La mémoire des pierres. Mélanges d'archéologie, d'art et d'histoire en l'honneur de Christian Sapin*, Turnhout : Brepols, 2016, pp.21-32.

DELACROIX 1962

DELACROIX (S.), *La réorganisation de l'Église de France après la Révolution (1801-1806)*, Paris : éd. du Vitrail, 1962.

DELAPLACE 2002

DELAPLACE (C.), « Les origines des églises rurales (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles) ; à propos d'une formule de Grégoire de Tours », *Histoire et Sociétés Rurales*, 18, 2002, pp.11-40.

DELAPLACE 2005

DELAPLACE (C.) (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale, IV<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles. Actes du Colloque de Toulouse, 21-23 mars 2003*, Paris : éd. Errance, 2005.

DELEVOIE *et al.* 2012

DELEVOIE (C.), DUTAILLY (B.), MORA (P.), VERGNIEUX (R.), « Un point sur la photogrammétrie », *Archéopages. Archéologie et société*, 34, 2012, pp.86-89.

DELOMIER 2005

DELOMIER (C.), « Enregistrement et restitution des données dans les espaces bâtis », dans PARRON-KONTIS (I.), REVEYRON (N.) (éd.), *Archéologie du bâti. Pour une harmonisation des méthodes, Actes de la table ronde 9-10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, Paris : éd. Errance, 2005, pp.27-32.

DELORT, IOGNA-PRAT 1990

DELORT (R.), IOGNA-PRAT (D.) (dir.), *La France de l'an mil*, Paris : éd. du Seuil, 1990.

DELPAL 1989

DELPAL (B.), *Entre paroisses et communes, les catholiques de la Drôme au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Valence : Peuple Libre, 1989.

DELOMIER 2005

DELOMIER (C.), « Enregistrement et restitution des données dans les espaces bâtis », dans PARRON-KONTIS (I.), REVEYRON (N.) (éd.), *Archéologie du bâti. Pour une harmonisation des méthodes, Actes de la table ronde 9-10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, Paris : éd. Errance, 2005, pp.27-32.

DELORT, LOGNA-PRAT, 1990

DELORT (R.), LOGNA-PRAT (D.) (dir.), *La France de l'an mil*, Paris : éd. du Seuil, 1990.

DEMETER 2016

DEMETER (F.), « L'utilisation des isotopes en archéologie et en anthropologie », *Techne*, n°44, 2016, pp.71-73.

DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 1973

DÉMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), « L'habitation rurale en Provence occidentale : techniques de construction et d'aménagement d'après des fouilles récentes », dans BOUÄRD (M.), BUR (M.), CHAPELOT (O.) (dir.), *La construction au Moyen Âge : histoire et archéologie. Actes du congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Besançon, 2-4 juin 1972*, Paris : Les Belles-Lettres, 1973, pp.59-110.

DEMOULE *et al.* 2009

DEMOULE (J.-P.), GILIGNY (F.), LEHOËRHH (A.), SCHNAPP (A.), *Guide des méthodes de l'archéologie*, Paris : La Découverte, 2009.

DEMOULE *et al.* 2018

DEMOULE (J.-P.), GARCIA (D.), SCHNAPP (A.) (dir.), *Une histoire des civilisations. Comment l'archéologie bouleverse nos connaissances*, Paris : La Découverte et Inrap, 2018.

DEMOULE, LANDES 2009

DEMOULE (J.-P.), LANDES (C.) (dir.), *La Fabrique de l'archéologie en France*, Paris : La Découverte et Inrap, 2009.

DEPREUX, TREFFORT 2005

DEPREUX (P.), TREFFORT (C.), « La paroisse dans le *De ecclesiis et capellis* d'Hincmar de Reims. L'énonciation d'une norme à partir de la pratique ? », *Médiévales*, 48, 2005, pp.141-148.

DERIEUX 2004

DERIEUX (D.), « L'archéologie du bâti en Europe : comparaison entre la France et la Suisse », *Nouvelles de l'archéologie*, 95, 2004, pp.47-50.

DEROEUX 1986

DEROEUX (D.) (dir.), *Terres cuites architecturales au Moyen Âge. Actes du colloque de Saint-Omer, juin 1985*, Saint-Omer : Musée de Saint-Omer, 1986.

DESACHY 2012

DESACHY (B.), « Formaliser le raisonnement chronologique et son incertitude en archéologie de terrain », *Cybergeog : European Journal of Geography, Systèmes, Modélisation, Géostatiques* [en ligne], 597. Url : <http://journals.openedition.org/cybergeog/25233>

DESACHY, DJINDJIAN 1990

DESACHY (B.), DJINDJIAN (F.), « Sur l'aide au traitement des données stratigraphiques des sites archéologiques », *Histoire & Mesure*, 5 (1-2), 1990, pp.51-88.

DESBOIS 2015

DESBOIS (H.), *Les mesures du territoire - Aspects techniques, politiques et culturels*



*des mutations de la carte topographique*,  
Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2015.

DESHOULIÈRES 1925

DESHOULIÈRES (F.), « La théorie d'Eugène Lefèvre-Pontalis sur les écoles romanes », *Bulletin Monumental*, 84, 1925, pp.197-252.

DESHOULIÈRES 1927

DESHOULIÈRES (F.), « Les formes décoratives du premier style roman », *Bulletin Monumental*, 86, 1927, pp.382-383.

DESHOULIÈRES 1937

DESHOULIÈRES (F.), « Compte-rendu. Les églises romanes du diocèse de Montpellier », *Bulletin Monumental*, 96 (4), 1937, pp.510-511.

DESHOULIÈRES 1945

DESHOULIÈRES (F.), « Arcatures de couronnement des absides », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 89 (1), 1945, pp.164-171.

DESHOULIÈRES 1948

DESHOULIÈRES (F.), « Le premier art roman », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1948, pp.146-150.

DONOGUE 2010

DONOGUE (D.), « Sarah H. Parcak, Satellite remote sensing for archaeology [...] », *Antiquity*, 84 (325), 2010, pp.915-916.

DORVAL 1988

DORVAL (M.), « Frédéric Fabrège 1841-1915, historien, mécène, homme de bien », *Cahier de la Grand-Rue*, 5, 1988, pp.20-26.

DUBOIS 1965

DUBOIS (J.), « La carte des diocèses de France avant la Révolution », *Annales*.

*Économies, sociétés, civilisations*, 4, 1965, pp.680-691.

DUBY 1966-1967

DUBY (G.), *Le Moyen Âge*, vol.1-3, Paris : Flammarion, 1966-1967.

DUBY 1980

DUBY (G.), *L'an mil*, Paris : Gallimard, 1980.

DUFOUR 1997

DUFOUR (A.-H.), « Domestiquer l'espace. Quelques jalons et un exemple pour une approche ethnologique de la toponymie », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 2 (4), 1997, pp.187-200.

DUFOUR *et al.* 2014

DUFOUR (E.), GOEPFERT (N.), GUTIÉRREZ LÉON (B.), CHAUCHAT (C.), FRANCO JORDÁN (R.), « Pastoralism in Northern Peru during Pre-Hispanic Times : Insights from the Mochica Period (100–800 AD) based on Stable Isotopic Analysis of Domestic Camelids », *PLoS* [en ligne], 9, 1, 2014. Url: <https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0087559>

DUHAMEL *et al.* 1996

DUHAMEL (C.), LOBRICHON (A.), LOBRICHON (G.) (éd.), *Georges Duby. L'écriture de l'histoire*, Bruxelles : De Boeck Université, 1996.

DUJARDIN 1991

DUJARDIN (L.), « Proposition d'une méthode d'étude archéologique des carrières souterraines en Normandie », *Revue archéologique de l'Ouest*, 8, 1991, pp.159-167.

DUPUY 1989

DUPUY (R.), « L'Ouest dans la Révolution », *ABPO*, 4, 1989, pp.371-379.

DURAND 1809

DURAND (J.-N.-L.), *Précis des leçons d'architecture données à l'École Polytechnique*, t.2, Paris : chez l'auteur, 1809.

DURAND 1813

DURAND (J.-N.-L.), *Nouveau précis des leçons d'architecture : données à l'École impériale polytechnique*, Paris : Bernard, 1813.

DURAND 1989

DURAND (G.), « Les églises rurales du premier âge roman dans le Rouergue méridional », *Archéologie du Midi Médiéval*, 7, 1989, pp.3-42.

DURAND 1995

DURAND (G.), « L'architecture grandmontaine dans le Midi languedocien entre 1150 et 1250 », *Annales du Midi*, 107 (209), 1995, pp.5-34.

DURAND 2004

DURAND (G.), « L'abbaye bénédictine de Saint-Thibéry (Hérault) », *Archéologie du Midi Médiéval*, 22, 2004, pp.141-198.

DURAND 2009

DURAND (G.), « Un bâtiment de l'Antiquité tardive dans les gorges de l'Hérault à Aniane », *Archéologie du Midi médiéval*, 27, pp.9-17.

DURAND, NOUGARET 1992

DURAND (G.), NOUGARET (J.) (dir.), *L'ordre de Grandmont. Art et histoire, actes des journées d'études de Montpellier, octobre 1989*, Carcassonne : Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, 1992.

DURLIAT 1973

DURLIAT (M.), « L'architecture gothique méridionale au XIII<sup>e</sup> siècle », *École antique*

*de Nîmes, Bulletin annuel*, Nouvelle série, 8-9, 1973, pp.63-132.

DURLIAT 1982

DURLIAT (M.), *L'art roman*, Paris : éd. L. Mazenod, 1982.

DURLIAT 1989

DURLIAT (M.), « La Catalogne et le premier art roman », *Bulletin Monumental*, 147 (3), 1989, pp.209-238.

DURLIAT 1995

DURLIAT (M.), « Compte-rendu de Pierre A. Clément, Églises romanes oubliées du bas Languedoc [...] », *Cahiers de civilisation médiévale*, 38 (152), 1995, pp.371-372.

DURLIAT 1996

DURLIAT (M.), « Réflexions sur l'art roman en France », *Cahiers de civilisation médiévale*, 39 (153-154), 1996, pp.41-65.

DUCHESNE 1907

DUCHESNE (L.), *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule : Provinces du Sud-Est*, t.1, Paris : A. Fontemoing, 1907.

DUVOT 2021

DUVOT (C.), *L'ancienne cathédrale Saint-Étienne d'Agde. Essai d'approche archéologique d'une église-forteresse*, mémoire de master, sous la dir. de Demarthe (S.) et Mallet (G.), Université Paul Valéry – Montpellier III, 2019.

ECKSTEIN 2003

ECKSTEIN (G.), *Empfehlungen für Baudokumentationen. Bauaufnahme – Bauuntersuchung*, Landesamt Baden-Württemberg, Stuttgart : 2003.

ECO 1986

ECO (U.), *Art and beauty in the Middle Ages*, New Haven : Yale University Press, 1986.

EHRINGHAUS 1996

EHRINGHAUS (S.), *Germanenmythos und deutsche Identität : Frühmittelalter-Rezeption in Deutschland, 1842-1933*, Weimar : VDG, 1996.

ÉMERIC-DAVID 1842

ÉMERIC-DAVID (T.-B.), *Histoire de la peinture au Moyen Âge, suivie de l'histoire de la gravure, du discours sur l'influence des arts du dessin et du Musée olympique*, Paris : C. Gosselin, 1842.

ÉMERIC-DAVID 1853

ÉMERIC-DAVID (T.-B.), *Histoire de la sculpture française*, Paris : Charpentier, 1853.

ENLART 1902

ENLART (C.), *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance*, Paris : A. Picard et fils, 1902.

ENSERGUEIX-LUTHEREAU 1995

ENSERGUEIX-LUTHEREAU (N.), *Recherches sur l'iconographie du chantier de construction du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat, sous la dir. de Braunstein (P.), École des hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 1995.

ERLANDE-BRANDENBURG 1938

ERLANDE-BRANDENBURG (A.), *L'art gothique*, Paris : éd. d'art L. Mazenod, 1938.

ERLANDE-BRANDENBURG 1989

ERLANDE-BRANDENBURG (A.), *La cathédrale*, Paris : Fayard, 1989.

ERLANDE-BRANDENBURG 1999

ERLANDE-BRANDENBURG (A.), « L'église grégorienne », *Hortus artium medievalium*, 5, 1999, pp.147-166.

ERMINI PANI 2011

ERMINI PANI (L.), « Archeologia cristiana e archeologia medieval tra retaggio storico ed interrelazione », *Riccardo Francovich e I grandi temi del dibattito europeo : archeologia, storia, tutela, valorizzazione, innovazione, Atti del convegno, Siena, Santa Maria della Scala*, Florence : All'Insegna del Giglio, 2011, pp.41-45.

ESPAGNE, WERNER 1987

ESPAGNE (M.), WERNER (M.), « La construction d'une référence culturelle allemande en France : genèse et histoire (150-1914) », *Annales ESC*, 4, 1987, pp.969-992.

ESQUIEU 1992

ESQUIEU (Y.), *Autour de nos cathédrales. Quartiers canoniaux du sillon rhodanien et du littoral méditerranéen*, Paris : CNRS éd., 1992.

EUSÈBE, NICOLAS, GOURANTON, GAUGNE 2018

EUSÈBE (S.), NICOLAS (T.), GOURANTON (V.), GAUGNE (R.), *Archéologie : imagerie numérique et 3D. Actes du 3<sup>e</sup> séminaire scientifique et technique de l'Inrap, 26 et 27 juin 2018*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2018.

FABRE 1892

FABRE (A.), *Histoire de Balaruc-les-Bains*, Nîmes : C. Lacour, 1892.

FABRE 1997

FABRE (P.), « Ce que la toponymie peut apporter à la...toponymie », *Le Monde*

*alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 25 (2-4), 1997, pp.13-20.

FABRE 2001

FABRE (G.), « Identification d'une vue gravée de Montpellier au XVI<sup>e</sup> siècle », dans BARRUCAND (M.) (éd.), *Arts et culture : une vision méridionale. Actes du IV<sup>e</sup> congrès national d'archéologie et d'histoire de l'art, Montpellier, 7-10 novembre 1996*, Paris : Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2001, pp.67-79.

FABRÈGE 1863

FABRÈGE (F.), *Conférence Ozanam : rapport sur l'architecture religieuse au Moyen Âge*, Paris : impr. de Divry, 1863.

FABRÈGE 1875

FABRÈGE (F.), *Lettre à Mgr l'Évêque de Montpellier à l'occasion de la Réconciliation de l'Église de Maguelone*, Paris : impr. J. Martel, 1875.

FABRÈGE 1894

FABRÈGE (F.), *Histoire de Maguelone*, t.1, *La Cité. Les Évêques. Les Comtes*, Paris : A. Picard et fils, 1894.

FABRÈGE 1897

FABRÈGE (F.), *L'église Saint-Etienne et Sainte-Amélie de Grandmont*, Paris : impr. J. Martel aîné, 1897.

FABRÈGE 1898

FABRÈGE (F.), *Grandmont de Montaubéroux aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris : impr. J. Martel, 1898.

FABRÈGE 1900

FABRÈGE (F.), *Histoire de Maguelone*, t.2, *Les Évêques. Les Papes. Les Rois*, Paris : A. Picard et fils, 1900.

FABRÈGE 1901

FABRÈGE (F.), *Institut Bouisson-Bertrand*, Paris : impr. J. Martel, 1901.

FABRÈGE 1911

FABRÈGE (F.), *Histoire de Maguelone*, t.3, *Réunion de Montpellier à la France. Les Écoles et l'Université de Montpellier*, Paris : A. Picard et fils, 1911.

FALCO 1987

FALCO (J.), « Le prieuré Notre-Dame-de-Pinel (ordre de Grandmont à Villariès », *Dossiers histoire et archéologie*, 120, 1987, pp.101-103.

FALCO 1990

FALCO (J.), « Un prieuré de l'ordre de Grandmont : Notre-Dame-de-Pinel », dans *Archéologie et vie quotidienne aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles en Midi-Pyrénées*, Toulouse : Musée des Augustins, 1990, pp.111-114.

FALCO 1997

FALCO (J.), « Villariès – Prieuré Notre-Dame-de-Pinel. Notice archéologique », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [en ligne]. Url : [http://journals.openedition.org/adlfi/1092\\_1](http://journals.openedition.org/adlfi/1092_1)

FALIPOU *et al.* 1999

FALIPOU (P.), BORNAND (M.), BARTHES (J.-P.), BONFILS (P.), *Carte des pédopaysages du Languedoc-Roussillon : départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales* (Étude n°2166).

FARAVEL 2009

FARAVEL (S.), « Un premier jalon pour le renouvellement de l'histoire du diocèse de Maguelone. Le Blévec (Daniel) et Granier (Thomas) (dir.), *L'évêché de Maguelone au Moyen Âge*, Actes de la journée d'études

du 13 décembre 2001, [...] », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 121 (268), 2009, pp.569-570.

FAVIER 1993

FAVIER (J.), *Dictionnaire de la France médiévale*, Paris : Fayard, 1993.

FAVORY 1991

FAVORY (F.), « Le territoire de Murviel-lès-Montpellier dans l'Antiquité et le Moyen Âge », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 24, 1991, pp.63-109.

FAVORY *et al.* 1993

FAVORY (F.), MALVIS (J.-M.), MERCIER (C.), RAYNAUD (C.), ROGER (K.), « Limitations antiques et morphologie parcellaire dans le Lunellois (Hérault) : données de fouilles récentes », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 26, 1993, pp.139-170.

FERDIÈRE, ZADORA-RIO 1986

FERDIÈRE (A.), ZADORA-RIO (É.), *La prospection archéologique : paysage et peuplement. Actes de la table ronde des 14 et 15 mai 1983*, Paris : éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1986.

FERDINAND 1934

FERDINAND (G.), « L'invention de l'expression architecture romane par Gerville (1818) d'après quelques lettres de Gerville à Le Prévost », *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, 42, 1934, pp.268-288.

FIJALKOV, PRÉTECEILLE 2006

FIJALKOV (Y.), PRÉTECEILLE (E.), « Introduction. Gentrification : discours et politiques urbaines (France, Royaume-Uni, Canada) », *Sociétés contemporaines*, 63 (6), 2006, pp.5-13.

FIORE 2002

FIORE (F.), *La Vacquerie et Saint-Michel-de-Castries. Église Saint-Martin-de-Castries. Restauration des vestiges. Avant-projet sommaire*, Montpellier : [s.éd.], 2002.

FIORINI, ARCHETTI 2011

FIORINI (A.), ARCHETTI (V.), « Fotomodellazione e stereofotogrammetria per la creazione di modelli stratigrafici in archeologia dell'architettura », *Archéologia e calcolatori*, 22, 2011, pp.199-216.

FISCHER 1932

FISCHER (J.), *Claudii Ptolemaei Cosmographia*, New York : New York Public Library, 1932.

FLORENÇON 1983

FLORENÇON (P.), *Occupation du sol et églises rurales entre Rhône et Vidourle*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université Paul-Valéry – Montpellier III, 1983.

FOCILLON 1934

FOCILLON (H.), *La vie des formes*, Paris : E. Leroux, 1934.

FOCILLON 1938 a

FOCILLON (H.), *Art d'Occident. Le Moyen Âge roman et gothique*, Paris : A. Colin, 1938.

FOCILLON 1938 b

FOCILLON (H.), « Recherches récentes sur la sculpture monumentale en France au XI<sup>e</sup> siècle », *Bulletin Monumental*, 97, 1938, pp.49-72.

FOCILLON 1952

FOCILLON (H.), *L'an mil*, Paris : A. Colin, 1952.

FOLLAIN 1997

FOLLAIN (A.), « Des communautés paroissiales aux communes en Bretagne et en Normandie. Un conflit pour l'identité communautaire », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 104 (1), 1997, pp.33-66.

FORNEROD 2013

FORNEROD (A.), *Le régime juridique du patrimoine religieux*, Paris : L'Harmattan, 2013.

FOURQUET, CASSELY 2021

FOURQUET (J.), CASSELY (J.-L.), *La France sous nos yeux. Économie, paysages, nouveaux modes de vie*, Paris : éd. du Seuil, 2021.

FRANCASTEL 1942

FRANCASTEL (P.), *L'humanisme roman. Critique des théories sur l'art du XI<sup>e</sup> siècle en France*, Rodez : P. Carrère, 1942.

FRANCOVITCH 1982

FRANCOVICH (R.), « Restauro architettonico e archeologia stratigrafica », dans MARINO (L.), PIETRAMELLARA (C.) (dir.), *Contributi sur restauro archeologico*, Florence / Alinea, 1982, pp.59-68.

FRANKL 1960

FRANKL (P.), *The Gothic : Literary Sources and Interpretations through Eight Centuries*, Princeton : Princeton University Press, 1960.

FRONZA et al. 2009

FRONZA (V.), NARDINI (A.), VALENTI (M.), *Informatica e archeologia medievale : l'esperienza senese*, Florence : All'Insegna del Giglio, 2009.

GAILLARD 1938

GAILLARD (G.), *Premiers essais de sculpture monumentale en Catalogne aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles*, Paris : P. Hartmann, 1938.

GAILLARD 1962

GAILLARD (L.), « François de Dainville. Cartes anciennes du Languedoc, XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 48 (145), 1962, pp.139-141.

GAILLARD 2020

GAILLARD (M.), « L'apport de l'archéologie à une approche renouvelée de l'histoire du fait religieux. L'exemple du premier Moyen Âge en Gaule », *Les nouvelles de l'archéologie* [en ligne], 160. Url : <http://journals.openedition.org/nda/9942>

GALLET 2011

GALLET (Y.) (éd.), *Ex quadris lapidibus : la pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval. Mélanges d'histoire de l'art offerts à Éliane Vergnolle*, Turnhout : Brepols, 2011.

GALLEY, GAYET 2020

GALLEY (A.-L.), GAYET (C.), *Le prieuré collégial grandmontain de Francour*, Angeville : éd. la Brochure, 2020.

GALLIA CHRISTIANA

FISQUET (M.H.), *La France pontificale (Gallia christiana). Histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France*, t.4, *Maguelone, Montpellier, Agde*, Paris : É. Repos, 1868.

GALLOIS 1918

GALLOIS (L.), « Un géographe dauphinois : Oronce Fine et le Dauphiné sur sa carte de France de 1525 », *Recueil des travaux de*

*l'institut de géographie alpine*, 6 (1), 1918, pp.1-25.

GALLOIS 1935

GALLOIS (L.), « La grande carte de France d'Oronce Fine », *Annales de Géographie*, 44 (250), 1935, pp.337-348.

GANTIER 1963

GANTIER (O.), « Recherches sur les possessions et les prieurés de Marmoutier du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle », *Revue Mabillon*, 53, 1963, pp.161-167.

GANTIER 1964

GANTIER (O.), « Recherches sur les possessions et les prieurés de Marmoutier du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle », *Revue Mabillon*, 54, 1964, pp.15-24.

GARCIAS 2005

GARCIAS (P.), « Localisation de l'église Saint-Hilaire de Centrayrargues », *Études héraultaises*, 35, 2005, pp.37-44.

GARDELLES 1986

GARDELLES (J.), « Le chevet de l'abbatiale Saint-Sever. Sa place dans l'histoire de l'architecture romane », dans CABANOT (J.) (dir.), *Saint-Sever. Millénaire de l'abbaye, colloque international*, mai 1985, Mont-de-Marsan : Centre d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne, 1986, pp.167-182.

GARMY 1995

GARMY (P.), « État de la recherche française en archéologie urbaine : éléments pour un bilan 1986-1993 », *Les nouvelles de l'archéologie*, 59, 1995, pp.47-52.

GARNIER *et al.* 1995

GARNIER (B.), GARNOTEL (A.), MERCIER (C.), RAYNAUD (C.), « De la ferme au village : Dassargues du V<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle (Lunel,

Hérault) », *Archéologie du Midi Médiéval*, 13, 1995, pp.1-78.

GARNOTEL 2004

GARNOTEL (A.), *L'île de Maguelone du III<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat, sous la dir. de Fixot (M.), Université d'Aix-Marseille, 2004.

GARNOTEL 2010

GARNOTEL (A.), « Maguelone, archéologie d'une île de la lagune languedocienne », dans DELESTRE (X.), MARCHESI (F.) (dir.), *Archéologie des rivages méditerranéens, 50 ans de recherches, Actes du colloque d'Arles*, Paris : Actes Sud, 2010, pp.95-98.

GARNOTEL *et al.* 2019

GARNOTEL (A.), LEGRAND (A.), BARRUOL (G.), RAYNAUD (C.), HERNANDEZ (J.), DUCOMET (G.), PLANCHAIS (N.), (dir.), *Maguelone. Archéologie d'une île de la lagune languedocienne*, Lattes : éd. De l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2019.

GARNOTEL, RAYNAUD 1994

GARNOTEL (A.), RAYNAUD (C.), « Groupés ou dispersés ? Les morts et la société rurale en Languedoc oriental (IV<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) », dans GALINIÉ (H.), ZADORA-RIO (É.) (dir.), *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du 2<sup>e</sup> Colloque d'Orléans, octobre 1994*, Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, pp.139-152.

GARNOTEL, RAYNAUD 2014

GARNOTEL (A.), RAYNAUD (C.), « Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault) : Maguelone », *Archéologie du Midi médiéval*, 32, 2014, pp.52-57.



GARRIGOU GRANDCHAMP 2001

GARRIGOU GRANDCHAMP (P.), « Jean-Claude Bessac et al., *La construction en pierre*, Paris, Errance, 1999 », *Bulletin Monumental*, 159 (3), 2001, p.270.

GAUDEMET 1958

GAUDEMET (J.), « L'Église dans l'Empire romain aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles », dans LE BRAS (G.) (dir.), *Histoire du droit et des institutions de l'Église en Occident*, t.3, Paris : Sirey, 1958, pp.330-341.

GAUDEMET 1973

GAUDEMET (J.), « La paroisse au Moyen Âge », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 59 (162), 1973, pp.5-21.

GAUTIER DALCHÉ 1999

GAUTIER DALCHÉ (P.), « Le souvenir de la Géographie de Ptolémée dans le monde latin médiéval (VI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.) », *Euphrosyne*, 27, 1999, pp.79-106.

GAUTIER DALCHÉ 2012

GAUTIER DALCHÉ (P.), « Essai d'un inventaire des plans et cartes locales de la France médiévale (jusque vers 1530) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 170, 2012, pp.421-471.

GAY, STEIN 1887

GAY (V.), STEIN (H.), *Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance*, Paris : libr. De la société bibliographique, 1887.

GAYNE 1962

GAYNE (C.), « Le prieuré grandmontain de Francou », *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, 1962, pp.17-25.

GELICHUI 2014

GELICHI (S.), « I quarant'anni di Archeologia Medievale et l'archéologia in Italia negli ultimi quartant'anni », *Archeologia Medievale*, numéro spécial, 2014, pp.11-20.

GENTILE 1992 a

GENTILE (S.), *Firenze e la scoperta delle Americhe*, Florence : Olschki, 1992.

GENTILE 1992 b

GENTILE (S.), « Emanuele Crisolora e la 'Geografia' di Tolomeo », dans CORTESI (M.), MALTESE (E.) (dir.), *Dotti bizantini e libri greci nell'Italia del secolo XV. Atti del Convegno internazionale, Trento, 22-23 ottobre 1990*, Naples : D'Auria M., 1992, pp.291-308.

GERKAN 1924

GERKAN (A. von), « Die gegenwärtige Lage der archäologischen Bauforschung in Deutschland », *Zentralblatt der Bauverwaltung*, 44, 1924, pp.375-377.

GERKAN 1959

GERKAN (A. von), *Von antiker Architektur und Topographie*, Stuttgart : Kohlhammer, 1959.

GERMAIN 1838

GERMAIN (A.), *Histoire de l'Église de Nîmes*, t.1, Paris : Giraud, 1838.

GERMAIN 1842

GERMAIN (A.), *Histoire de l'Église de Nîmes*, t.2, Paris : Giraud, 1842.

GERMAIN 1851

GERMAIN (A.), *Histoire de la commune de Montpellier, depuis ses origines jusqu'à son incorporation définitive à la monarchie française*, Montpellier : J. Martel aîné, 1851.

GERMAIN 1854

GERMAIN (A.), *Étude historique sur les comtes de Maguelone, de Substantion et de Melgueil.*, Montpellier : J. Martel aîné, 1854.

GERMAIN 1869

GERMAIN (A.), *Maguelone sous ses évêques et ses chanoines*, Montpellier : J. Martel aîné, 1869.

GERMAIN 1874

GERMAIN (A.), *Pierre Gariel, sa vie et ses travaux 1584-1674*, Montpellier : J. Martel aîné, 1874.

GERMAIN 1879

GERMAIN (A.), *Le Temporel des évêques de Maguelone et de Montpellier*, Montpellier : J. Martel aîné, 1879.

GERMAIN 1881

GERMAIN (A.), « Arnaud de Verdale, évêque et chroniqueur », *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 7, 1881, pp.441-852.

GERVILLE 1824

GERVILLE (C.), « Lettre adressée à M. de Vanssay, préfet du département de la Manche, en janvier 1820 », *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Normandie*, 1, 1824, p.103.

GILPIN 1792

GILPIN (W.), *Three essays on the Picturesque beauty, the picturesque travel and on sketching landscapes*, Londres : R. Blamire, 1792.

GIRY 1983

GIRY (J.), *Les vieilles églises à chevet carré de l'Hérault*, Rodez : Coopim, 1983.

GLASS 1964

GLASS (R.), *London : aspects of change*, Londres : MacGibbon & Kee, 1964.

GODECHOT 1951

GODECHOT (J.), *Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, Paris : PUF, 1951.

GOMBRICH 2018

GOMBRICH (E.), *The story of art*, New York : Phaidon, 2018 (1<sup>e</sup> éd. 1950).

GORSSE 1922

GORSSE (P. de), *Monographie de la cathédrale Saint-Etienne d'Agde*, Toulouse : impr. Vialette et Perry, 1922.

GOUGUENHEIM 1999

GOUGUENHEIM (S.), *Les Fausses Terreurs de l'an mille. Attente de la fin des temps ou approfondissement de la foi ?*, Paris : Picard, 1999.

GRAN-AYMERIC 1998

GRAN-AYMERIC (É.), *Naissance de l'archéologie moderne : 1798-1945*, Paris : CNRS éd., 1998.

GRANGEZ 1855

GRANGEZ (E.), *Précis historique et statistique des voies navigables de France*, Paris : éd. Chaix, 1855.

GRASSET-MOREL 1899

GRASSET-MOREL (L.), « Les Consuls et l'Hôtel de Ville de Montpellier », *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, 1, 1899, pp.17-76.

GRASSET-MOREL 1907

GRASSET-MOREL (L.), « Une villette de la baronnie de Lunel : Lansargues »,

*Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 3, 1907, pp.5-168.

GREGORY 2017

GREGORY (M.-A.), *Les départements, une controverse française*, Boulogne-Billancourt : Berger-Levrault, 2017.

GRELLOIS 2004

GRELLOIS (C.), « La réglementation d'urbanisme, instrument de protection des monuments historiques », dans PRIEUR (M.), AUDRERIE (M.) (dir.), *Les monuments historiques, un nouvel enjeu ? Actes du colloque international de Limoges des 29 et 30 octobre 2003*, vol.2, Paris : L'Harmattan, 2004, pp.77-122.

GRÉLOIS 2003

GRÉLOIS (E.), *Territorium civitatis, l'Emprise de l'église sur l'espace d'une cité et de ses environs : Clermont au XIII<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat (dactyl.), sous la dir. de Bourin (M.), Université Panthéon-Sorbonne – Paris I, 2003.

GREZILLIER 1963

GREZILLIER (D.), « L'architecture grandmontaine », *Bulletin monumental*, 121, 1963, p.333.

GRIFFE 1936

GRIFFE (É.), « Géographie ecclésiastique de la Province de Narbonne au Moyen Âge », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 48 (192), 1936, pp.363-382.

GRIFFE 1964 a

GRIFFE (É.), *La Gaule chrétienne à l'époque romaine*, t. 1, Paris : Letouzey et Ané, 1964.

GRIFFE 1964 b

GRIFFE (É.), *La Gaule chrétienne à l'époque romaine*, t. 2, Paris : Letouzey et Ané, 1964.

GRODECKI 1958

GRODECKI (L.), *L'architecture ottonienne : au seuil de l'art roman*, Paris : A. Collin, 1958.

GRODECKI *et al.* 1973

GRODECKI (L.), MÜTHERICH (F.), TARALON (J.), WORMALD (F.), *Le siècle de l'an mil*, Paris : Gallimard, 1973.

GUÉRARD 1832

GUÉRARD (B.), *Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule*, Paris : impr. royale, 1832.

GUERREAU 2016

GUERREAU (A.), « FANTOIR géolocalisé : mode d'emploi simplifié. Les possibilités du fichier national Fantoir des voies et lieux-dits », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* [en ligne], h-s 9, [non paginé].

Url :

<https://journals.openedition.org/cem/13835>

GUICHARD, BLAQUIÈRE 1935

GUICHARD (C.), BLAQUIÈRE (C.), *Nos Madones*, Montpellier : chez l'auteur, 1935.

GUICHARD, ROUQUETTE 1913

GUICHARD (C.), ROUQUETTE (J.), « Fouilles à Maguelone », *Revue historique du diocèse de Montpellier*, 5, 1913, pp.298-300.

GUILBAUD 2007

GUILBAUD (M.), « Les fabriques paroissiales rurales au XIX<sup>e</sup> siècle. L'exemple des campagnes de Seine-et-Marne », *Histoire et Sociétés Rurales*, 28 (2), 2007, pp.67-88.

GUILD 2005

GUILD (R.), « Le dessin en archéologie monumentale : une conception méthodologique », dans PARRON-KONTIS (I.),

REVEYRON (N.) (éd.), *Archéologie du bâti. Pour une harmonisation des méthodes, Actes de la table ronde 9-10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, Paris : éd. Errance, 2005, pp.19-26.

GUIRAUD 1889

GUIRAUD (L.), *Les fondations du pape Urbain V à Montpellier*, t.1, *Le collège des douze médecins ou collège de Mende (1369-1561)*, Montpellier : J. Martel aîné, 1889.

GUIRAUD 1890

GUIRAUD (L.), *Les fondations du pape Urbain V à Montpellier*, t.2, *Le collège Saint-Benoît [...]*, Montpellier : J. Martel aîné, 1890.

GUIRAUD 1891

GUIRAUD (L.), *Les fondations du pape Urbain V à Montpellier*, t.3, *Le monastère Saint-Benoît et ses diverses transformations depuis son érection en cathédrale en 1536 : étude archéologique accompagnée d'un plan du monastère au XVI<sup>e</sup> siècle*, Montpellier : J. Martel aîné, 1891.

GUIRAUD 1895

GUIRAUD (L.), « Recherches topographiques sur Montpellier au Moyen Âge : formation de la ville, ses enceintes successives, ses rues, ses monuments [...] », *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 1, 1895, pp.89-337.

GUIRAUD 1899

GUIRAUD (L.), « Note sur la disposition singulière de certaines baies pratiquées dans un mur de l'ancien monastère Saint-Benoît », *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 1, 1899, pp.1-7.

GUIRAUD 1902

GUIRAUD (L.), « Jacques Cœur », *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 2, 1902, pp.1-169.

GUIRAUD 1906

GUIRAUD (L.), *Nos églises, leurs histoires, leurs épreuves : les inventaires, les spoliations*, Montpellier : impr. Serre et Roumégous, 1906.

GUIRAUD 1907 a

GUIRAUD (L.), *Le procès de Guillaume Pellicier, évêque de Maguelone-Montpellier de 1527 à 1567 : étude historique*, Paris : Picard, 1907.

GUIRAUD 1907 b

GUIRAUD (L.), « Le palais des Rois d'Aragon et de Majorque à Montpellier », *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 3, 1907, pp.171-194.

GUIRAUD 1909

GUIRAUD (L.), « La reconstruction des églises du diocèse de Montpellier après les guerres de religion. Documents inédits », *Revue historique du diocèse de Montpellier. Études et documents*, 1, 1909, pp.38-44.

GUIRAUD 1918

GUIRAUD (L.), *La Réforme à Montpellier*, t.1, *Les origines et l'établissement du protestantisme à Montpellier, les guerres de religion, la Réforme catholique* ; t.2, *Preuves, chroniques, documents*, Montpellier : L. Valat, 1918.

GUYON, HEIJMANS 2006-2007

GUYON (J.), HEIJMANS (M.) (dir.), « Antiquité tardive, haut Moyen Âge et premiers temps chrétiens en Gaule méridionale », *Gallia, dossiers*, 63, 2006, pp.1-170 ; 64, 2007, pp.1-189.

GUYON, HEIJMANS 2013

GUYON (J.), HEIJMANS (M.) (dir.), *L'Antiquité tardive en Provence (IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle) : naissance d'une chrétienté*, Paris : Actes Sud, 2013.

HAMLIN 1959

HAMLIN (F.R.), *Le suffixe -acum dans la toponymie de l'hérault. Contribution à l'étude des noms de lieux du Languedoc*, Cambridge : Cambridge University Press, 1959.

HAMLIN 1971

HAMLIN (F.R.), « Les noms de domaines en -*anum* dans le département de l'Hérault », *Revue internationale d'onomastique*, 23, 1971, pp.241-256.

HAMLIN 1972

HAMLIN (F.R.), « Les noms de domaines en -*anum* dans le département de l'Hérault », *Revue internationale d'onomastique*, 24, pp.15-32, 81-97, 161-179.

HAMLIN 1977

HAMLIN (F.R.), « Les toponymes gallo-romains en -*anicum* dans le département de l'Hérault », *Revue internationale d'onomastique*, 29, 1977, pp.3-35.

HAMLIN 1981

HAMLIN (F.R.), « Sur l'utilisation des formes anciennes dans les études de toponymie », dans *Mélanges de philologie et de toponymie romanes offerts à Henri Guiter*, Perpignan : impr. catalane, 1981, pp.279-289.

HAMLIN 1983

HAMLIN (F.R.), *Les Noms de lieux du département de l'Hérault. Nouveau*

*Dictionnaire topographique et étymologique*, Poussan : Cabrol, 1983.

HAMLIN 2000

HAMLIN (F.R.), *Toponymie de l'Hérault : dictionnaire topographique et étymologique*, Millau : éd. du Beffroi, 2000.

HARLEY, WOODWARD 1987

HARLEY (J.), WOODWARD (D.) (éd.), *Cartography in Prehistoric, Ancient, and Medieval Europe and the Mediterranean*, vol.1, Chicago : The University of Chicago Press, 1987.

HARRIS 1979 a

HARRIS (E.), « The Laws of Archaeological Stratigraphy », *World Archaeology*, 11 (1), 1979, pp.109-121.

HARRIS 1979 b

HARRIS (E.), *Principles of Archaeological Stratigraphy*, New York : Academic Press, 1979.

HARTMANN-VIRNICH 2011

HARTMANN-VIRNICH (H.), « Transcrire l'analyse fine du bâti : un plaidoyer pour le relevé manuel dans l'archéologie monumentale », dans GALLET (Y.) (éd.), *Ex quadris lapidibus : la pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval. Mélanges d'histoire de l'art offerts à Éliane Vergnolle*, Turnhout : Brepols, 2011, pp.191-202.

HAUTEFEUILLE 2005

HAUTEFEUILLE (F.), « La délimitation des territoires paroissiaux dans les pays de moyenne Garonne (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) », *Médiévales*, 49, 2005, pp.73-88.

HAYEZ 2005

HAYEZ (A.-M.), « Le diocèse de Maguelone au temps des papes d'Avignon (1309-

1378) », dans LE BLÉVEC (D.), GRANIER (T.) (dir.), *L'évêché de Maguelone au Moyen Âge, Actes de la journée d'études du 13 décembre 2001*, Université Paul-Valéry – Montpellier III, Centre Historique de recherches et d'études médiévales sur la Méditerranée occidentale (EA 3764), Montpellier : Université Paul-Valéry, 2005, pp.63-90.

HEIJMANS 2001

HEIJMANS (M.), « Une cité, une Église et leurs évêques : Arles de Trophime à Virgile », dans GUYON (J.), HEIJMANS (M.) (dir.), *D'un monde à l'autre. Naissance d'une Chrétienté en Provence, IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle*, Arles : Musée de l'Arles antique, 2001, pp.102-103.

HEINE, RHEIDT 2011

HEINE (K.), RHEIDT (K.) (éd.), *Von Handaufmass bis High Tech III : Erfassen, Modellieren, Visualisieren : 3D in der historischen Bauforschung*, Darmstadt : P. von Zabern, 2011.

HEING 2018

HEING (B.), *Cultural Destruction by ISIS*, New York : Enslow Publ., 2018.

HEINICH 2001

HEINICH (N.), *La sociologie de l'art*, Paris : éd. La Découverte, 2001.

HEITZ 1987

HEITZ (C.), « Eucharistie, Synaxe et espace liturgique », dans Fondazione Centro italiano di studi sull'alto medioevo, *Segni e riti nella chiesa altomedievale occidentale, 11-17 aprile 1985*, Spolète : Presso la sede del Centro, 1987, pp.609-638.

HÉLIOT 1943

HÉLIOT (P.), « Remarques sur les survivances médiévales dans l'architecture française des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest de la France*, 13 (3), 1943, pp.287-301.

HÉLIOT 1954

HÉLIOT (P.), « Églises française de l'Est et du Midi influencées par l'art médiéval aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Bulletin archéologique des travaux historiques et scientifiques*, 1954, pp.207-231.

HÉLIOT 1967

HÉLIOT (P.), « Les arcatures décoratives sur les murs des églises romanes en Normandie et leur influence », *Annales de Normandie*, 17 (3), 1967, pp.187-222.

HÉLIOT 1973

HÉLIOT (P.), « Jean Vallery-Radot (1890-1971) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 131, 1973, pp.690-695.

HERDER 1827

HERDER (J.), *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, Paris : F. G. Levrault, 1827.

HERDER 1964

HERDER (J.), *Une autre philosophie de l'histoire : pour contribuer à l'histoire de l'humanité*, Paris : Aubier, 1964.

HERDER 2000

HERDER (J.), *Histoire et cultures, une autre philosophie de l'histoire*, Paris : Flammarion, 2000.

HERDER 2021

HERDER (J.), *Auch eine Philosophie der Geschichte zur Bildung der Menschheit*, Ditzingen : P. Reclam, 2021.

HERRMANN 2011

HERRMAN (P.), « Genèse de "La guide des chemins de France" », *Journal des savants*, 2, 2011, pp.195-219.

HIGOUNET 1962

HIGOUNET (C.), « Cartographie historique : Dainville (F. de), Cartes anciennes du Languedoc (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle). Montpellier, Société languedocienne de Géographie, 1961 », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 74 (57), 1962, pp.84-85.

HOLBROOK 2016

HOLBROOK (M.), « Consumption experience, customer value and subjective personal introspection : an illustrative photographic essay », *Journal of Business Research*, 59 (6), 2016, pp.714-725.

HOLLIER 1925

HOLLIER (É.), *Histoire de l'abbaye de Gigean (Saint-Félix-de-Montceau)*, Pézenas : chez l'auteur, 1925.

HOLLIER 1926

HOLLIER (É.), *Abbaye de Saint-Géniès-des-Mourgues (essai historique)*, Avignon : éd. Aubanel fils aîné, 1926.

HUANG 2015

HUANG (L.), « L'invention de l'expression "architecture romane" et ses traductions : réception d'un terme architectural et stylistique dans l'historiographie du XIX<sup>e</sup> siècle », dans CARVAIS (R.), NÈGRE (V.), CLUZEL (J.-S.), HERNU-BÉLAUD (J.) (dir.), *Traduire l'architecture*, Paris : Picard, 2015, pp.102-103.

HUARD 1938

HUARD (G.), « Considérations sur l'histoire de la paroisse rurale, des origines à la fin du Moyen Âge », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 24 (102), 1938, pp.5-22.

HUARD 1975

HUARD (R.), « Religion et société au XIX<sup>e</sup> siècle, le diocèse de Montpellier », *Études sur Pézenas et sa région*, 2, 1975, pp.31-36.

HUBERT 1977

HUBERT (J.), « La place faite aux laïcs dans les églises monastiques et dans les cathédrales aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », dans HUBERT (J.), *Arts et vie sociale de la fin du monde antique au Moyen Âge. Recueil offert à l'auteur par ses élèves et ses amis*, Genève : impr. Droz, 1977, pp.87-96.

HUBSCHMID 1970

HUBSCHMID (J.), « Toponymie », *Annales de l'École pratique des hautes études, 4<sup>e</sup> section, Sciences historiques et philologiques*, 1969-1970, pp.517-521.

HUGUENIN 1948

HUGUENIN (M.), *Historique de la cartographie de la nouvelle carte de France*, Paris : impr. de l'institut géographique national, 1948.

HUSER 1995

HUSER (A.), « Montpellier (Hérault). L'église romane Notre-Dame des Tables », *Archéologie médiévale*, 25, 1995, p.251.

IMBART DE LA TOUR 1900

IMBART DE LA TOUR (P.), *Les origines religieuses de la France. Les paroisses rurales du IV<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle*, Paris : A. Picard et fils, 1900.



LOGNA-PRAT 2017

LOGNA-PRAT (D.), « Sens et usages du territoire médiéval », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 72, 2017, pp.99-107.

IPPOLITI, MESCHINI 2010

IPPOLITI (E.), MESCHINI (A.), « Dal 'modello 3D' alla 'scena 3D': prospettive e opportunità per la valorizzazione del patrimonio culturale architettonico e urbano », *Disegnarecon*, 6 (3), 2010, pp.77-91.

JACOB 2018

JACOB (N.), « La carte topographique en courbes de niveau : une difficile genèse au XIX<sup>e</sup> siècle », *Comité français de cartographie*, 238, 2018, pp.59-68.

JAHANNAULT 2010

JAHANNAULT (J.), *Une alchimie des styles pour une église gothique fortifiée : Saint-Paul de Frontignan en bas Languedoc*, mémoire de Master sous la dir. de Robin (F.), Mallet (G.), Piazza (S.), Université Paul-Valéry – Montpellier III, 2010.

JANDOT 1995

JANDOT (C.), « Sondages d'évaluation dans l'ancienne église romane Saint-Étienne à Castries », *Archéologie du Midi médiéval*, 13, 1995, pp.221-227.

JANDOT 1996

JANDOT (C.), « Castries (Hérault). Ancienne église Saint-Étienne », *Archéologie médiévale*, 26, 1996, p.240.

JARRY, PALANQUE 1959

JARRY (E.), PALANQUE (J.-R.), « Une nouvelle collection : Histoire des diocèses de France », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 142, 1959, pp.5-24.

JEAN, CALENGE 2002

JEAN (Y.), CALENGE (C.) (dir.), *Lire les territoires*, Paris : Presses Universitaires de François-Rabelais, 2002.

JEANJEAN-BECKER 2002

JEANJEAN-BECKER (C.), « Les récits illustrés de voyages pittoresques : une mode éditoriale », dans LENIAUD (J.-M.), BOUVIER (B.) (dir.), *Le livre d'architecture, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Publications de l'École nationale des chartes, 2002, pp.23-51.

JOCKEY 2007

JOCKEY (P.), « La sculpture antique, entre histoire de l'art et histoire des techniques : vers un renouveau historiographique et thématique », *Perspective*, 1, 2007, pp.19-44.

JOURNOT 1999

JOURNOT (F.), « Archéologie du bâti », dans BESSAC (J.-C.) (dir.), *La construction en pierre*, Paris : éd. Errance, 1999, pp.133-162.

JULIEN, ROSSELIN 2005

JULIEN (M.-P.), ROSSELIN (C.), *La culture matérielle*, Paris : éd. La Découverte, 2005.

JUNG 2006

JUNG (C.), *La photo- et la carto-interprétation*, Paris : éd. Errance, 2006.

KEAY *et al.* 2014

KEAY (S.), PARCAK (S.), STRUTT (K.), « High resolution space and ground-based remote sensing and implications for landscape archaeology : the case from Portus, Italy », *Journal of Archaeological Science*, 52, 2014, pp.277-292.

KINGSLEY PORTER 1915-1917

KINGSLEY PORTER (A.), *Lombard Architecture*, vol.1-4, New Haven : Yale University Press, 1915-1917.

KLEIN 2001

KLEIN (U.), *Bauaufnahme und Baudokumentation*, Berlin : Thomas Haker GmbH & Co, 2001.

KLINKENBERG 1999

KLINKENBERG (J.-M.), *Des langues romanes : introduction aux études de linguistique romane*, Bruxelles : De Boeck Université, 1999.

KOYRÉ 2016

KOYRÉ (A.), *From the closed world to the infinite universe*, New York : Angelico Press (1<sup>e</sup> éd. 1957).

KRAUSS 1961

KRAUSS (W.), « Zur Periodisierung Aufklärung », *Sinn und Form*, 1-2, 1961, pp.376-399.

LABANDE 1902

LABANDE (L.-H.), *Études d'histoire et d'archéologie romanes, Provence et Bas-Languedoc*, t.1, *Églises et chapelles de la région de Bagnols-sur-Cèze*, Paris : Picard, 1902.

LABORDE 1816-1836

LABORDE (A. de), *Les monuments de la France classés chronologiquement et considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts*, t.1-2, Paris : impr. P. Didot l'aîné, 1816-1836.

LABORIE *et al.* 1985

LABORIE (J.-P.), LANGUMIER (J.-F.), DE ROO (P.), *La politique française d'aménagement du*

*territoire de 1950 à 1985*, Paris : La Documentation française, 1985.

LASALLE 1970

LASALLE (V.), *L'influence antique dans l'art roman provençal*, Paris : de Boccard, 1970.

LASAPONARA *et al.* 2014

LASAPONARA (R.), LEUCCI (G.), MASINI (N.), PERSICO (R.), « Investigating archaeological looting using satellite images and GEORADAR: the experience in Lambayeque in North Peru », *Journal of Archaeological Science*, 42, 2014, pp.216-230.

LASSALLE 2005

LASSALLE (V.), « Les chapiteaux romans de l'ancien prieuré de Cassan à Roujan (Hérault) », *Archéologie du Midi médiéval*, 23-24, 2005, pp.207-219.

LASTEYRIE 1912

LASTEYRIE (R.), *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, Paris : Picard, 1912.

LAUMONIER 2014

LAUMONIER (L.), « L'histoire religieuse de Montpellier. Charles d'Aigrefeuille et son Histoire de la ville, 1737-1739 », dans FOURNIÉ (M.), HUEL (D.-O.), LE BLÉVEC (D.), *Historiens modernes et Moyen Âge méridional. 49<sup>e</sup> colloque de Fanjeaux, juillet 2013*, Toulouse : éd. Privat, 2014, pp.173-189.

LAURENT 1986

LAURENT (P.), « Dessin et archéologie », *Revue archéologique du Centre de la France*, 25 (1), 1986, pp.87-98.

LAURENT, LENIAUD 2003

LAURENT (X.), LENIAUD (J.-M.), *Grandeur et misère du patrimoine : d'André Malraux à*

Jacques Duhamel (1959-1973), Paris : publ. de l'École des Chartes, 2003.

LAURES 1984

LAURES (R.), *Une famille de notables de Montpellier sous le Second Empire : les Fabrège*, mémoire de maîtrise sous la dir. de Cholvy (G.), Université Paul-Valéry – Montpellier III, 1984.

LAUWERS 2005 a

LAUWERS (M.), « Paroisse, paroissiens et territoire. Remarques sur *parochia* dans les textes latins du Moyen Âge », *Médiévales*, 49, 2005, pp.11-32.

LAUWERS 2005 b

LAUWERS (M.), *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris : Aubier, 2005.

LAUWERS 2008

LAUWERS (M.), « *Territorium non facere diocesim*. Conflits, limites et représentations territoriales du diocèse (V<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle) », dans MAZEL (F.) (dir.), *L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval (V<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008, pp.23-68.

LAUWERS 2013

LAUWERS (M.), « De *l'incastellamento* à *l'inecclesiamento*. Monachisme et logiques spatiales du féodalisme », dans LOGNA-PRAT (D.) (dir.), *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp.315-338.

LAUWERS, RIPART 2007

LAUWERS (M.), RIPART (L.), « Représentation et gestion de l'espace dans l'Occident médiéval », dans GENET (J.-P.) (dir.), *Rome et l'État moderne européen. Actes du*

*colloque international tenu à Rome, les 31 janvier, 1er et 2 février 2002*, Rome : École française de Rome, 2007, pp.115-171.

LEBEL 1956

LEBEL (P.), *Principes et méthodes d'hydronymie française*, Paris : éd. Les Belles Lettres, 1956.

LEBEUF 1989

LEBEUF (J.), « Réflexions sur les Tombeaux de Civaux (près Poitiers) & sur un prétendu Temple des Gaulois à Montmorillon (en Poitou) », *Histoire de l'Académie des Belles-Lettres*, 25, 1989, pp.129-132.

LEBLANC 1973

LEBLANC (G.), « L'ancienne cathédrale d'Alet », *Congrès archéologique de France*, 131, 1973, pp.254-290.

LE BLÉVEC 2020

LE BLÉVEC (D.), « Maguelone et ses chanoines au XIV<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, 51, 2020, pp.149-163.

LE BLÉVEC, GRANIER 2005

LE BLÉVEC (D.), GRANIER (T.) (dir.), *L'évêché de Maguelone au Moyen Âge. Actes de la journée d'études du 13 décembre 2001*, Montpellier : Université Paul-Valéry, 2005.

LECUYER *et al.* 1993

LECUYER (N.), GARDIA (D.), PAYA (D.), « Fabrègues, Saint-Martin-de-Colomb », *Gallia Informations*, 1, 1993, p.133.

LEFÈVRE-PONTALIS 1905

LEFÈVRE-PONTALIS (E.), « Les Écoles romanes », *Congrès archéologique de France*, 70, 1905, pp.149-152.

LEFÈVRE-PONTALIS 1906

LEFÈVRE-PONTALIS (E.), « Comment doit-on rédiger la monographie d'une église ? », *Bulletin Monumental*, 70, 1906, pp.453-482.

LEFÈVRE-PONTALIS 1912

LEFÈVRE-PONTALIS (E.), « Le prétendu style de transition », *Bulletin Monumental*, 76, 1912, pp.242-252.

LE GOFF 1972

LE GOFF (J.), *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris : éd. Arthaud, 1972.

LEGRAND 1809

LEGRAND (J.-G.), *Essai sur l'histoire générale de l'architecture pour servir de texte explicatif au Recueil et parallèle des édifices de tout genre, anciens et modernes [...]*, Paris : impr. Gillé fils, 1809.

LEHOËRFF 2020

LEHOËRFF (A.), *L'archéologie*, Paris : Presses universitaires de France, 2020.

LEMAITRE 1995

LEMAITRE (J.-L.), « Une cathédrale en son île : Maguelone », dans *La cathédrale (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle). 30<sup>e</sup> colloque de Fanjeaux, 1994*, Toulouse : éd. Privat, 1995, pp.79-95.

LÉON 1905

LÉON (N.), « Le principe du déterminisme », *Revue néo-scholastique*, 12 (45), 1905, pp.5-26.

LERICHE-ANDRIEU 1982

LERICHE-ANDRIEU (F.), *Itinéraires romans en Languedoc*, Saint-Léger-Vauban : Zodiaque, 1982.

LERICHE-ANDRIEU 1991

LERICHE-ANDRIEU (F.), *Initiation à l'art roman*, Saint-Léger-Vauban : Zodiaque, 1991.

LERICHE-ANDRIEU 2002

LERICHE-ANDRIEU (F.), *Promenades en Languedoc roman. Itinéraires culturels*, Saint-Léger-Vauban : Zodiaque, 2002.

LE ROY LADURIE 1995

LE ROY LADURIE (E.), *Le siècle des Platter*, t.1, *Le mendiant et le professeur*, Paris : Fayard, 1995.

LE ROY LADURIE 2000

LE ROY LADURIE (E.), *Le siècle des Platter*, t.2, *Le voyage de Thomas Platter. 1595-1599*, Paris : Fayard, 2000.

LESEC 2007

LESEC (C.), « Zodiaque est une grande chose maintenant... », *Revue de l'art*, 157, 2007, pp.39-46.

LESEC et al. 2012

LESEC (C.), DELOIGNON (O.), PLAGNIEUX (P.), SURCHAMP (A.), RECHT (R.), *Zodiaque : le monument livre*, Lyon : éd. Stéphane Bachès, 2012.

LEVALLOIS 1988

LEVALLOIS (J.-J.), *Mesurer la Terre : 300 ans de géodésie française, de la toise du Châtelet au satellite*, Paris : Presses de l'École nationale des ponts et chaussées, 1988.

L'HOSTIE, ROYER 2012

L'HOSTIS (S.), ROYER (D.), « L'église oubliée de Notre-Dame-de-Londres dans son environnement de manges (Hérault) », *Cahiers d'Arts et traditions rurales*, 23-24, 2012-2013, pp.69-96.

L'HUILLIER 2003

L'HUILLIER (M.-C.), *Les églises fortifiées du Bas-Languedoc entre le XII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle. Étude particulière des tours et des clochers*, mémoire de maîtrise sous la dir. de Mallet (G.) et Robin (F.), Montpellier, Université Paul-Valéry – Montpellier III, 2003.

LOADER *et al.* 2021

LOADER (N.), MCCARROLL (D.), MILES (D.), YOUNG (G.), DAVIES (D.), BRONK RAMSEY (C.), WILLIAMS (M.), FUDGE (M.), « Dating of non-oak species in the United Kingdom historical buildings archive using stable oxygen isotopes », *Dendrochronologia*, 2021, p.69. Url :

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1125786521000588>

LONGNON 1920

LONGNON (A.), *Noms de lieux de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations, publiés par Paul Marichal et Léon Mirot*, Paris : Champion, 1920.

LORENZ, MISKOVSKY 2002

LORENZ (J.), MISKOVSKY (J.-C.) (dir.), *Pierre et archéologie*, Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan, 2002.

LOZIĆ, ŠTULAR 2021

LOZIĆ (E.), ŠTULAR (B.), « Documentation of Archaeology-Specific Workflow for Airborne LiDAR Data Processing », *Geosciences*, 11, 2021, pp.26.

LUGAND 1996

LUGAND (M.), « Montbazin (Hérault). Les Cresses », *Archéologie médiévale*, 26, 1996, p.362.

LUGAND 1997

LUGAND (M.), « Montbazin (Hérault). Église Saint-Pierre », *Archéologie médiévale*, 26, 1996, pp.249-250.

MADÉLINE *et al.* 2007

MADÉLINE (P.), MORICEAU (J.-M.) (dir.), *Bâtir dans les campagnes. Les enjeux de la construction de la Protohistoire au XXI<sup>e</sup> siècle*, Caen : Presses universitaires de Caen, 2007.

MALLET 2003

MALLET (G.), *Églises romanes oubliées du Roussillon*, Montpellier : Presses du Languedoc, 2003.

MALVIS 1988

MALVIS (J.-M.), « Anthropisation de l'espace lunellois (communes de Lunel et de Marsillargues, périodes romaine et médiévale », *Études héraultaises*, 4, 1988, pp.15-36.

MARC 2022

MARC (J.-Y.), « L'archéologie classique et l'archéologie du bâti », dans SAPIN (C.), BULLY (S.), BIZRI (M.), HENRION (F.), *Archéologie du bâti. Aujourd'hui et demain*, Dijon : ARTEHIS éd., 2022, pp.53-70.

MARCHAND 2001

MARCHAND (B.), « La haine de la ville : "Paris et le désert français" de Jean-François Gravier », *L'information géographique*, 65 (3), 2001, pp.234-253.

MARIACCI 2001

MARIACCI (C.), « Mutations et permanences de la microtoponymie cadastrale depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle : l'exemple des communes de Mons et de Callian (Var) », *Nouvelle revue d'onomastique*, 37-38, 2001, pp.133-141.

MARICHY 1998

MARICHY (C.), « Toponymie vécue et cadastre : l'exemple de l'Hérault », *Nouvelle revue d'onomastique*, n°31-32, 1998, pp.61-82.

MARIN 2017

MARIN (A.-C.), « Archivistes, tous médiateurs ? Petites réflexions sur les pratiques professionnelles », *Gazette des archives*, 247, 2017, pp.145-152.

MARQUARDT 2015

MARQUARDT (J.), *Zodiaque : Making Medieval Modern (1951-2001)*, Pennsylvania : The Pennsylvania State University Press, 2015.

MARRA 2019

MARRA (J.), *Hot Carbon : Carbon-14 and a Revolution in Science*, New York : Columbia University Press, 2019.

MARROU 1977

MARROU (H.-I.), *Décadence romaine ou Antiquité tardive ?*, Paris : éd. du Seuil, 1977.

MARTIN 1965

MARTIN (R.), *Manuel d'architecture grecque, matériaux et techniques*, Paris : éd. A. et J. Picard, 1965.

MARTIN 1994

MARTIN (J.-C.) (dir.), *Religion et révolution. Actes du colloque de Saint-Florent-le-Vieil*, Paris : Anthropos-Economica, 1994.

MARTIN GALIANO 2002

MARTIN GALIANO (V.), *L'église de Saint-Martin-de-Londres (Hérault), étude historique et archéologique d'un édifice roman dans le Bas-Languedoc*, mémoire sous la dir. de Robin (F.), Mallet (G.) et Suau

(J.-P.), Université Paul-Valéry – Montpellier III, 2002.

MASINI, LASAPONARA 2020

MASINI (N.), LASAPONARA (R.), « Satellite Remote Sensing in Archaeology : Recent Advances and Future Challenges », *Archaeological Prospection*, 27 (3), 2020, pp.233-239.

MATAOUCHEK, MIGNOT 2009

MATAOUCHEK (V.), MIGNOT (P.), « Archéologie du bâti : une démarche scientifique à part entière en butte à des enjeux antagonistes », *Archéopages*, 24, 2009, pp.66-73.

MATAOUCHEK 2012

MATAOUCHEK (V.), « Des murs muets...aux stratifications maçonnées : derrière l'apparente homogénéité des maçonneries », *Archéopages* [en ligne], h-s 3, 2012. Url : <http://journals.openedition.org/archeopages/726>

MATHIAN 2001

MATHIAN (N.), « L'archéologie monumentale, prémices d'une histoire de l'architecture française et régionale dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle », *L'architecture, les sciences et la culture de l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, Saint-Étienne : publ. de l'Université de Saint-Étienne, 2001, pp.205-227.

MAUREY 2015

MAUREY (H.), *Les collectivités territoriales et le financement des lieux de culte, rapport d'information*, n°345, 2015.

MAXWELL 2007

MAXWELL (R.), « En quête de l'art roman », *Perspective*, 1, 2007, pp.165-170. Url :

<https://journals.openedition.org/perspective/3791#quotation>

MAZEL 2008

MAZEL (F.) (dir.), *L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval (V<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008.

MAZEL 2010

MAZEL (F.), *Féodalités, 888-1180*, Paris : Belin, 2010.

MAZEL 2013

MAZEL (F.) (dir.), *La réforme « grégorienne » dans le Midi (milieu XI<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> siècle)*, Toulouse : éd. Privat, 2013.

MAZEL 2016

MAZEL (F.), *L'évêque et le territoire. L'invention médiévale de l'espace*, Paris : éd. du Seuil, 2016.

MAZEL, FOURNIÉ, LE BLÉVEC 2013

MAZEL (F.), FOURNIÉ (M.), LE BLÉVEC (D.) (dir.), *La réforme « grégorienne » dans le Midi (milieu XI<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> siècle)*, Toulouse : éd. Privat, 2013.

MÉHU 2010

MÉHU (D.), « Au-delà de l'archéologie, de l'histoire des textes et de l'histoire de l'art. Les discours des "monuments" de la cathédrale de Maguelone du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, 53 (1), 2010, pp.23-52.

MEIER *et al.* 1996

MEIER (H.R.), SURCHAMP (A.), LEBLANC (R.), VAILLANT (N.), *Suisse romane*, Saint-Léger-Vaubam : Zodiaque, 1996 (1<sup>e</sup> éd.1958).

MELISSINOS 1976

MELISSINOS (A.), « Une méthode d'approche pour la protection du patrimoine architectural urbain », *Les monuments historiques de la France*, 6, 1976, pp.25-28.

MERCIER 1993

MERCIER (C.), *Aspects de l'architecture vernaculaire méridionale de la fin du V<sup>e</sup> au début du VII<sup>e</sup> s. : les cabanes de Dassargues (Lunel, Hérault)*, mémoire de maîtrise, Aix-en-Provence, 1993.

MERCIER 1994

MERCIER (C.), « Lunel (Hérault), Dassargues », *Formes de l'habitat rural en Gaule Narbonnaise*, 2, 1994, pp.1-11.

MERCIER 1996

MERCIER (C.), « Saint-Sériès (Hérault). Saint-Félix de Sinistrargues », *Archéologie médiévale*, 26, 1996, p.228.

MERCIER, RAYNAUD 1995

MERCIER (C.), RAYNAUD (C.), « L'habitat rural en Gaule méditerranéenne du VI<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle. Approche régionale et étude de cas », dans LORREN (C.), PÉRIN (P.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne)*, Rouen : Association française d'archéologie mérovingienne, 1995, pp.193-206.

MERCIER, RAYNAUD 1999

MERCIER (C.), RAYNAUD (C.), « Genèse d'un terroir en Languedoc oriental. Dassargues du IV<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle », dans BAZZANA (A.) (dir.), *Castrum 5. Archéologie des espaces agraires méditerranéens au Moyen Âge. Actes du colloque de Murcie, 8-12 mai 1992*, Rome : École française de Rome, 1999, pp.185-199.



MÉRIMÉE 1835

MÉRIMÉE (P.), *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, Paris : Fournier, 1835.

MICHAUD 1900

MICHAUD (G.), *Saint-Maurice-la-Fougereuse et son prieuré millénaire*, Parthenay : impr. de A. Cante, 1900.

MICHELET 1862

MICHELET (J.), *La sorcière*, Paris : L. Hachette, 1862.

MICHELOZZI 2004

MICHELOZZI (A.), « L'église romane Saint-Laurent à Jonquières-et-Saint-Vincent (Gard) », *Archéologie du Midi médiéval*, 22, 2004, pp.27-44.

MICHELOZZI 2008

MICHELOZZI (A.), « L'église romane Saint-Jacques-de-Saujan », *Archéologie du Midi médiéval*, 26, 2008, pp.225-230.

MIGNOT 2022

MIGNOT (P.), « La nouvelle archéologie du bâti ou la contemplation des monuments avec assistance numérique (impressions belges) », dans SAPIN (C.), BULLY (S.), BIZRI (M.), HENRION (F.), *Archéologie du bâti. Aujourd'hui et demain*, Dijon : ARTEHIS éd., 2022, pp.105-106.

MILLIN 1807-1811

MILLIN (A.-L.), *Voyage dans les départements du midi de la France*, vol.1-4, Paris : impr. Impériale, 1807-1811.

MILLS *et al.* 2018

MILLS (J. P.), BRASINGTON (J.), WESTOBY (M.), GLASSER (N.), HAMBREY (M.), REYNOLDS (J.), « Structure-from-Motion photogrammetry in low light. A reliable, accurate, and cost-effective method for documenting

archaeological excavations », *Journal of Archaeological Science : Reports*, 17, 2018, pp.491-498.

MIQUEL 1980

MIQUEL (P.), *Les guerres de Religion*, Paris : Fayard, 1980.

MIROT, MIROT, 1950

MIROT (L.), MIROT (A.) (éd.), *Manuel de géographie historique de la France*, t.2, Paris : éd. A. et J. Picard et Cie, 1950.

MITCHELL 1997

MITCHELL (W.), *Iconology : image, text, ideology*, Chicago : University of Chicago Press, 1997.

MONTCLOS 2011

MONTCLOS (P.) (dir.), *Architecture : description et vocabulaire méthodiques*, Paris : éd. du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2011.

MONTFAUCON 1729-1733

MONTFAUCON (B. DE), *Les Monuments de la Monarchie française, qui comprennent l'Histoire de France, avec les figures de chaque règne que l'injure du temps a épargnées*, Paris : Gandouin & Giffart, 1729-1733.

MORACCHINI-MAZEL 1967

MORACCHINI-MAZEL (G.), *Les églises romanes de Corse*, Paris : Klincksieck, 1967.

MOREAU 1988

MOREAU (M.), *L'âge d'or des religieuses ; Monastères féminins du Languedoc méditerranéen au Moyen Âge*, Montpellier : Presses du Languedoc, 1988.

MOREL 2009

MOREL (D.), *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif central. Le monument et le chantier médiéval dans l'ancien diocèse de Clermont et les diocèses limitrophes (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de doctorat (dactyl.), sous la dir. de Phalip (B.), Université Blaise Pascal – Clermont II, 2009.

MOUSNIER 2003

MOUSNIER (M.), *L'abbaye cistercienne de Grandselve*, Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2003.

NADAL 2012

NADAL (J.), « Sant Nicolau, serradures del temps », *Girona a l'abast, XIV: Retalls d'història de Girona*, pp.15-54.

NAYROLLES 2001

NAYROLLES (J.), « Sciences naturelles et archéologie médiévale au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *L'architecture, les sciences et la culture de l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, Saint-Étienne : publ. de l'Université de Saint-Étienne, 2001, pp.25-50.

NAYROLLES 2005

NAYROLLES (J.), *L'invention de l'art roman à l'époque moderne (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005.

NAYROLLES 2006

NAYROLLES (J.), « Un *Rundbogenstil* français ? », dans FOUCART (B.), HAMON (F.) (dir.), *L'architecture religieuse au XIX<sup>e</sup> siècle : entre éclectisme et rationalisme*, Paris : Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2006, pp.13-33.

NAGY 1977

NAGY (E.), « La datation des pierres sculptées d'après les traces d'outils », dans

SALAMON (A.), GEREVICH (L.), *La formation et le développement des métiers au Moyen Âge (V<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècles)*, Budapest : Akadémia Kiado, 1977.

NÉGRI 1993

NÉGRI (V.), « L'archéologie des élévations en marge du droit », *Les nouvelles de l'archéologie*, 53-54, 1993, pp.57-60.

NEVEU, FUMAROLI 1994

NEVEU (B.), FUMAROLI (M.) (éd.), *Érudition et religion aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris : A. Michel, 1994.

NOELL 2001

NOELL (M.), « Coryphée des archéologues français : Arcisse de Caumont et l'Allemagne », dans JUHEL (V.) (dir.), *Arcisse de Caumont (1801-1873) : érudit normand et fondateur de l'archéologie française, Actes du colloque international de Caen, 14-16 juin 2001*, Caen : Société des Antiquaires de Normandie, 2001, pp.253-271.

NOIZET, MAZEL 2021

NOIZET (H.), MAZEL (F.), *L'inventaire de la chrétienté. La fabrique épiscopale du territoire au Moyen Âge*, Paris : éd. B2, 2021.

NOLENT 1904

NOLENT (E.), « La commune rurale et la paroisse », *La réforme sociale*, 1904, pp.469-482.

NOUGARET 1992

NOUGARET (J.), « Le prieuré grandmontain de Notre-Dame de Montaubérou », *L'ordre de Grandmont. Art et histoire. Actes des journées d'études de Montpellier, 7-8 octobre 1989*, 1992, pp.197-207.

NOUGARET *et al.* 1975

NOUGARET (J.), LUGAND (J.), SAINT-JEAN (R.), *Languedoc roman : le Languedoc méditerranéen*, Saint-Léger-Vauban : Zodiaque, 1975.

NOUGARET 2011

NOUGARET (J.), « Jules Renouvier (1804-1860), archéologue et académicien », *Bulletin de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier*, 42, 2011, pp.277-294.

OCTOBON, CAYZAC 1994

OCTOBON (L.), CAYZAC (O.), *Et si Gornières m'était conté*, [s.l.] : Patrimoine des Cévennes, 1994.

OZOULIAS, TRANOY 2010

Pierre Ouzoulias et Laurence Tranoy (dir.), *Comment les Gaules devinrent romaines*, Paris : La Découverte, 2010.

PAGNOTTA 2000

PAGNOTTA (P.), *Les églises fortifiées de la Meuse : au cœur de la mémoire des terroirs*, Charenton-le-Pont : Citédiss, 2000.

PALACIOS 1997

PALACIOS (V.), « Balaruc-les-Bains (Hérault). Notre-Dame d'Aix », *Archéologie médiévale*, 27, 1997, pp.186-187.

PALAZZO 2000 a

PALAZZO (É.), *Liturgie et société au Moyen Âge*, Paris : Aubier, 2000.

PALAZZO 2000 b

PALAZZO (É.), « La liturgie de l'Occident médiéval autour de l'an mil. État de la question », *Cahiers de civilisation médiévale*, 43 (172), 2000, pp.371-394.

PALSKY 2004

PALSKY (G.), « François de Dainville et l'histoire de la cartographie : orientations traditionnelles et thématiques nouvelles », dans *François de Dainville : Pionnier de l'histoire de la cartographie et de l'éducation*, Paris : publ. de l'École des chartes, 2004.

PANOFSKY 1976

PANOFSKY (E.), *La Renaissance et ses avant-courriers dans l'art d'Occident*, Paris : Flammarion, 1976.

PAPADOPOULOS, DUTTON 2022

PAPADOPOULOS (N.), DUTTON (T.), « Satellite Imagery and Ancient Landscapes. Detecting Archaeological Features using Remote Sensing Technologies », *Journal of Archaeological Science*, 140, 105397.

PARCAK 2009

PARCAK (S.), *Satellite remote sensing for archaeology*, Londres : Routledge & Kegan Paul, 2009.

PARCAK 2019

PARCAK (S.), *Archaeology from space. How the future shapes our past*, Londres : Henry Holt and co., 2019.

PARISOT 2001

PARISOT (R.), « Montpellier et sa région au XVIII<sup>e</sup> siècle, à travers les récits de voyageurs germanophones », *Études héraultaises*, 32, 2001, pp.147-161.

PARISSE 1993

PARISSE (M.), « L'Église en Empire (vers 900 – 1054) », dans MAYEUR (J.-M.), PIETRI (C.), PIETRI (L.), VAUCHEZ (A.), VENARD (M.) (dir.), *Histoire du christianisme*, t.4, *Évêques, moines et empereurs*, Paris : Desclee, 1993.

PARODI 1989

PARODI (A.), « Dassargues (Hérault). L'église, le terroir », FIXOT (M.), ZADORA-RIO (E.), *Monographies du C.R.A.*, 1, Paris : éd. du CNRS, 1989, p.124.

PARRON-KONTIS 2005

PARRON-KONTIS (I.), « Unités de construction et objets archéologiques », dans PARRON-KONTIS (I.), REVEYRON (N.) (éd.), *Archéologie du bâti. Pour une harmonisation des méthodes, Actes de la table ronde 9-10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, Paris : éd. Errance, 2005, pp.13-18.

PARRON-KONTIS, REVEYRON 2005

PARRON-KONTIS (I.), REVEYRON (N.) (éd.), *Archéologie du bâti. Pour une harmonisation des méthodes, Actes de la table ronde 9-10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, Paris : éd. Errance, 2005.

PASKOFF 1993

PASKOFF (R.), *Côtes en danger*, Paris : Masson, 1993.

PASKOFF 1998

PASKOFF (R.), *Les littoraux. Impacts des aménagements sur leur évolution*, Paris : Masson, 1998.

PASSARIUS, DONAT, CATAFAU 2010

PASSARIUS (O.), DONAT (R.), CATAFAU (A.), « L'église et le cimetière du village déserté de Vilarnau à Perpignan (Pyrénées-Orientales) », *Archéologie du Midi médiéval*, 28, 2010, pp.219-237.

PAYA 1992 a

PAYA (D.), « Le cimetière médiéval de Saint-Martin-de-Colombs à Fabrègues »,

*Archéologie en Languedoc*, 16, 1992, pp.10-117.

PAYA 1992 b

PAYA (D.), « Fabrègues – Saint-Martin-de-Colombs », *ADLFI. Archéologie de la France – Informations, Languedoc-Roussillon*, [en ligne]. Url : <http://journals.openedition.org/adlfi/11898>

PAYA 1994

PAYA (D.), « Fabrègues (Hérault). Saint-Martin de Colombes, actuelle ZAE des Trois Ponts », *Archéologie médiévale*, 24, 533-534.

PAYA 1996

PAYA (D.), « Autour des recherches de Frédéric Fabrège, des découvertes archéologiques restées inédites à Maguelone », *Archéologie du Midi Médiéval*, 14, 1996, pp.69-95.

PELAQUIER *et al.* 2009

PELAQUIER (E.) (dir.), *Atlas historique de la province de Languedoc*, Montpellier : Centre de Recherches Interdisciplinaires en Sciences humaines et Sociales (CRISES), Université Paul-Valéry – Montpellier III, 2009.

PELLETIER 1985

PELLETIER (A.) (dir.), *L'archéologie et ses méthodes, prospection, fouille, analyse, restauration*, Roanne : éd. Horvath, 1985.

PELLETIER 2001

PELLETIER (M.), *Cartographie de la France et du monde de la Renaissance au Siècle des lumières*, Paris : éd. de la bibliothèque nationale de France, 2001.

PERGOLA, BARBINI 1999

PERGOLA (P.), BARBINI (P.) (éd.), *Alle origini della parrocchia rurale (IV-VIII sec.)*. *Atti della giornata tematica dei seminari di Archeologia Cristiana*, Vatican : Pontificio istituto di archeologia cristiana, 1999.

PERIPIMENO 2009

PERIPIMENO (M.), « Rilievo di monumenti e stratigrafie : l'uso del Laser Scanner », dans FRONZA (A.), NARDINI (A.), VALENTI (M.) (dir.), *Informatica e Archeologia Medievale : l'esperienza senese*, Florence : All'Insegna del Giglio, 2009, pp.111-129.

PERRAULT 1687

PERRAULT (C.), *Le siècle de Louis le Grand : poème*, Paris : J.-B. Coignard, 1687.

PESEZ 1972

PESEZ (J.-M.), « L'habitation paysanne en Bourgogne médiévale », dans BOUÄRD (M.), BUR (M.), CHAPELOT (O.) (dir.), *La construction au Moyen Âge : histoire et archéologie. Actes du 3<sup>ème</sup> congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Besançon, 2-4 juin 1972*, Paris : Les Belles Lettres, pp.219-237.

PESEZ, POISSON 1998

PESEZ (J.-M.), POISSON (J.-M.), *Archéologie du village et de la maison rurale au Moyen Âge : vingt études sur l'habitat paysan dans la France médiévale*, Lyon : Presses universitaires, 1998.

PEYRE 2003

PEYRE (S.), « Le micocoulier de Provence et la cravache », *Forêt Méditerranéenne*, 24 (2), 2003, pp.189-193.

PEYRON 1975

PEYRON (J.), « L'église Saint-Julien-de-Montredon à Salinelles (Gard) », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 87 (121), 1975, pp.1-13.

PHALIP 2001

PHALIP (B.), *Des terres médiévales en friche. Pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes, l'exemple du diocèse de Clermont*, HDR (dactyl.) en Histoire de l'art médiéval, Université Blaise Pascal – Clermont II, 2001.

PIBOULE 1985

PIBOULE (P.), « Les carrières du nord de l'Aquitaine au Moyen Âge », *Aquitania : une revue inter-régionale d'archéologie*, 3, 1985, pp.173-186.

PIERMATTEI, BRUMANA, ORENI 2016

PIERMATTEI (L.), BRUMANA (R.), ORENI (D.), « Photogrammetry and archaeology : Advancement for cultural heritage », *Journal of Archaeological Science*, 75, 2016, pp.20-28.

PIETRI 1976

PIETRI (C.), *Roma christiana. Recherches sur l'Église de Rome, son organisation, sa politique, son idéologie de Miltiade à Sixte III (311-440)*, Rome : École française de Rome, 1976.

PIETRI 1980

PIETRI (C.), « L'espace chrétien dans la cité. Le vicus christianorum et l'espace chrétien de la cité arverne (Clermont) », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 66 (177), 1980, pp.177-209.

PINEAU 1961

PINEAU (H.), « La cartographie moderne et les photographies aériennes verticales appliquées à l'étude du littoral du Languedoc de l'Agly au Rhône à l'époque antique », *Actes du 86<sup>e</sup> Congrès des Sociétés Savantes (Archéologie)*, Paris : impr. Nationale, 1961, pp.139-168.

PINÈDE 2019

PINÈDE (G.), *De Nova Cella à l'église Sainte-Croix de Celleneuve (diocèse de Montpellier). Essai d'approche pluridisciplinaire d'un bâti médiéval*, mémoire de master, sous la dir. de Mallet (G.), Université Paul-Valéry – Montpellier III, 2019.

PINÈDE 2020

PINÈDE (G.), *L'architecture religieuse romane dans l'ancien diocèse de Maguelone (début du XI<sup>e</sup> siècle – début du XIII<sup>e</sup> siècle). Éléments et méthodes pour une approche historique, archéologique et artistique*, mémoire de master, sous la dir. de Mallet (G.), Université Paul-Valéry – Montpellier III, 2020.

PIOCH 1999

PIOCH (C.), *La Septimanie carolingienne et les abbayes bénédictines d'Aniane et de Gellone*. Carcassonne : chez l'auteur, 1999.

PLADEVALL 1999

PLADEVALL (A.), *Guies Catalunya Romànica*, Barcelone : El Gironès, 1999.

POCIUS 1993

POCIUS (L.) (dir.), *Living in a Material World. Canadian and American Approaches to Material Culture*, St John's : Institute of Social Economic Research (ISER) Books, 1993.

POCQUET DU HAUT-JUSSÉ 1926

POCQUET DU HAUT-JUSSÉ (B.-A.), « Comptendu de Julien Rouquette, Histoire du diocèse de Maguelone », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 12 (57), 1926, pp.472-473.

PODRO 1982

PODRO (M.), *Les historiens de l'art*, New Haven : Gérard Monfort, 1982.

POMEROL 1992

POMEROL (C.) (dir.), *Terroirs et Monuments*, Orléans : éd. du BRGM, 1992, pp.330-339.

PONTAL 1975

PONTAL (O.), *Les statuts synodaux*, Turnhout : Brepols, 1975.

PONTAL 1995

PONTAL (O.), *Les conciles de la France capétienne jusqu'en 1215*, Paris : Cerf/IRHT, 1995.

PORCER 2014

PORCER (D.), « L'abbé Gérard Alzieu, prêtre érudit du diocèse de Montpellier au XX<sup>e</sup> siècle », *Études héraultaises*, 44 (1), 2014, pp.107-117.

PORTER 1909

PORTER (A.), *Medieval architecture: its origins and development, with lists of monuments and bibliographies*, New York : The Baker & Taylor Company, 1909.

PORTER 1911

PORTER (A.), *The construction of Lombard and Gothic vaults*, New Haven : Yale University Press, 1911.

PORTER 1923

PORTER (A.), *Romanesque sculpture of the pilgrimage roads*, Boston : M. Jones Company, 1923.

POTTS 1991

POTTS (A.), « Vie et mort de l'art antique : historicité et beau idéal chez Winckelmann », dans POMMIER (É.), POTTS (A.), ESPAGNE (M.), HASKELL (F.), *Winckelmann : la naissance de l'histoire de l'art à l'époque des Lumières. Actes du cycle de conférences prononcées à l'Auditorium du Louvre du 11 décembre 1989 au 12 février 1990*, Paris : La Documentation française, 1991, pp.11-38.

POTTS 1994

POTTS (A.), *Flesh and the Ideal. Winckelmann and the origins of Art History*, New Haven : Yale University Press, 1994.

POUSSOU 2007

POUSSOU (J.-P.), *Les sociétés urbaines au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris : Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2007.

PRACHE, AVRIL, BAUDRY 1979

PRACHE (A.), AVRIL (F.), BAUDRY (J.), *La peinture monumentale en Europe hors d'Italie aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. L'enluminure à l'époque gothique (1200-1420)*, Genève : C. Famot éd./F. Beauval, 1979.

PRACHE *et al.* 2002

PRACHE (A.), PLAGNIEUX (P.), REVEYRON (N.), VALIN-JOHNSON (D.), *Initiation à l'art roman : architecture et sculpture*, Saint-Léger-en-Vauban : éd. Zodiaque, 2002.

PRADALIER 1991

PRADALIER (H.), « Les rapports entre l'architecture civile et religieuse de

Languedoc et d'Avignon sous les pontificats de Jean XXII et Benoît XII », *Cahiers de Fanjeaux*, 1991, pp.385-403.

PRÉLOT 2006

PRÉLOT (P.-H.), « Affectation culturelle et usage religieux : le cas de l'abbaye de Mont-Saint-Michel », dans BASDEVANT-GAUDEMET (B.), CORNU (M.), FROMAGEAU (J.) (dir.), *Le patrimoine culturel religieux. Enjeux juridiques et pratiques culturelles*, Paris : L'Harmattan, 2006, pp.259-276.

PRÉLOT 2017

PRÉLOT (P.-H.), « La valorisation patrimoniale des édifices religieux entre affectation culturelle exclusive et contractualisation », *Revue du droit des religions* [en ligne], 3, 2017. Url : <https://journals.openedition.org/rdr/816>

PRESCHEZ 1976

PRESCHEZ (P.), « Planification urbaine et sauvegarde des centres anciens », *Les monuments historiques de la France*, 6, 1976, pp.2-15.

PRIEUR, AUDRERIE 2004

PRIEUR (M.), AUDRERIE (D.) (dir.), *Les monuments historiques, un nouvel enjeu ? Actes du colloque international de Limoges des 29 et 30 octobre 2003*, Paris : L'Harmattan, 2004.

PRIGENT 1994-1996

PRIGENT (D.), « Méthodes d'investigations archéologiques utilisées à l'abbaye de Fontevraud », dans *Archéologie, archéologie des élévations dans les études et les travaux de restauration des monuments historiques : journées d'études, Fontevraud, nov. 1995, Fontevraud, Histoire – Archéologie*, 4, 1995-1996, pp.17-38.



PRIGENT, SAPIN 1999

PRIGENT (D.), SAPIN (C.), « La construction en pierre au Moyen Âge », dans BESSAC (J.-C.) (dir.), *La construction en pierre*, Paris : éd. Errance, 1999, pp.101-132.

PUIG I CADAVALCH 1928

PUIG I CADAVALCH (J.), *Le Premier art roman : l'architecture en Catalogne et dans l'Occident méditerranéen aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles*, Paris : H. Laurens, 1928.

PUIG I CADAVALCH 1930

PUIG I CADAVALCH (J.), *La geografia i els orogens del primer art romànic*, Barcelone : Institut d'Estudis Catalans, 1930.

PUIG I CADAVALCH 1935

PUIG I CADAVALCH (J.), *La géographie et les origines du premier art roman*, Paris : H. Laurens, 1935 (1<sup>e</sup> éd. 1930).

PUPIL 1985

PUPIL (F.), *Le style troubadour ou la nostalgie du bon vieux temps*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 1985.

QUATREMÈRE DE QUINCY 1823

QUATREMÈRE DE QUINCY (A.-C.), *Essai sur la nature, le but et les moyens de l'imitation dans les Beaux-Arts*, Paris : impr. de J. Didot, 1823.

QUATREMÈRE DE QUINCY 1832

QUATREMÈRE DE QUINCY (A.-C.), *Dictionnaire historique d'architecture : comprenant dans son plan les notions historiques, descriptives, archéologiques, biographiques, théoriques, didactiques et pratiques de cet art*, Paris : Librairie d'A. le Clere, 1832.

QUICHERAT 1851

QUICHERAT (J.), « De l'architecture romane », *Revue Archéologique*, 8, 1851, pp.145-158.

QUICHERAT 1852

QUICHERAT (J.), « De l'architecture romane », *Revue Archéologique*, 9, 1852, pp.525-540.

QUICHERAT 1853

QUICHERAT (J.), « De l'architecture romane », *Revue Archéologique*, 10, 1853, pp.65-81.

QUICHERAT 1854

QUICHERAT (J.), « De l'architecture romane », *Revue Archéologique*, 11, 1854, pp.668-690.

QUINTAVALLE 2006

QUINTAVALLE (A.), *Il Medioevo delle Cattedrali, Chiesa e Impero, la lotta delle immagini, secoli XI e XII*, cat. d'expo., Milan : Skira, 2006.

RACANIÉ 1915

RACANIÉ-LAURENS (P.), « Allocution de M. le Président Racanié-Laurens à l'occasion de la mort de Frédéric Fabrège », *Bulletin mensuel de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier*, 4 (6), 1915, pp.57-69.

RATTO 2014

RATTO (J.-B.), *Les églises fortifiées du département des Landes*, thèse de doctorat, sous la dir. de Lacoste (J.), Université de Bordeaux-Montaigne – Bordeaux III, 2014.

RAUX 1997

RAUX (S.), « Montferrier-sur-Lez (Hérault). Église Saint-Barthélémy-de-Baillarguet »,

*Archéologie médiévale*, 27, 1997, pp.199-200.

RAYNAUD 1989

RAYNAUD (C.), « Archéologie du paysage autour de l'étang de l'Or. Choix, contraintes et méthode de prospection », *Archéologie en Languedoc*, 2-3, 1989, pp.59-83.

RAYNAUD 1998

RAYNAUD (C.), « Mudaison (Hérault). Place de la République », *Archéologie médiévale*, 28, 1998, p.197.

RAYNAUD 2017

RAYNAUD (C.), « Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault). Siège épiscopal de Maguelone », *Archéologie médiévale*, 47, 2017, pp.177-178.

RAYNAUD 2019

RAYNAUD (C.), « Une fortification de terre languedocienne d'ampleur exceptionnelle, la motte du castrum de Mauguio (Hérault) », *Patrimoines du Sud* [en ligne], 10, 2019. Url : <http://journals.openedition.org/pds/2918>

REMONDINO 2017

REMONDINO (F.), « Fotogrammetria per l'archeologia: breve storia, metodi e prospettive future », *Archeologia e Calcolatori*, 28, 2017, pp.271-282.

RENOUVIER 1835-1841

RENOUVIER (J.), *Monuments de quelques anciens diocèses du Bas-Languedoc expliqués dans leur histoire et leur architecture*, t.1-3, Montpellier : Picot, 1835-1838 ; t.4-6, Montpellier : impr. de Boehm, 1838-1841.

RENOUVIER 1836

RENOUVIER (J.), « Anciennes églises du département de l'Hérault », *Mémoire de la Société archéologique de Montpellier*, 2, 1836, pp.83-118.

RENOUVIER 1838 a

RENOUVIER (J.), « Anciennes églises du département de l'Hérault », *Mémoire de la Société archéologique de Montpellier*, 7, 1838, pp.321-348.

RENOUVIER 1938 b

RENOUVIER (J.), *Histoire, antiquités et architecture de deux monastères de femmes : Le Vignogoul, et Saint-Félix du Montseau*, Montpellier : impr. de Boehm, 1938.

RENOUVIER 1847

RENOUVIER (J.), *Idées pour une classification générale des monuments*, Montpellier : impr. de Boehm, 1847.

RENOUVIER, RICARD 1844

RENOUVIER (J.), RICARD (A.), *Des maîtres de pierre et des autres artistes gothiques de Montpellier*, Montpellier : impr. de la Société archéologique de Montpellier, 1844.

REVERDY 1986

REVERDY (G.), *Atlas historique des routes de France*, Paris : Presses de l'École nationale des Ponts et chaussées, 1986.

REVEYRON 1994

REVEYRON (N.), « Typologie, structure et implantation du trou de boulin dans son rapport à l'échafaudage médiéval », *Archéologie du Midi Médiéval*, 12, 1994, pp.79-98.

REVEYRON 1998

REVEYRON (N.), « Culture technique et architecture monumentale : analyse structurale des types de contrefort dans l'architecture romane », *L'innovation technique au Moyen Âge. Actes du VI<sup>e</sup> Congrès international d'Archéologie Médiévale (1-5 Octobre 1996, Dijon - Mont Beuvray - Chenôve - Le Creusot - Montbard)*, Caen : Société d'Archéologie Médiévale, 1998, pp.211-218.

REVEYRON 2012

REVEYRON (N.), « L'apport de l'archéologie du bâti dans la monographie d'architecture », *In situ* [en ligne], 2, [non paginé]. Url : <https://doi.org/10.4000/insitu.1200>

REVEYRON 2005

REVEYRON (N.), « L'analyse modulaire des parements dans l'architecture médiévale. L'exemple de la tour nord de Saint-Nizier (Lyon XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.) », dans PARRON-KONTIS (I.), REVEYRON (N.) (éd.), *Archéologie du bâti. Pour une harmonisation des méthodes, Actes de la table ronde 9-10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, Paris : éd. Errance, pp.35-43.

REVEYRON *et al.* 2013

REVEYRON (N.), GAILLARD (C.), PUEL (O.), *Architecture, décor, organisation de l'espace. Les enjeux de l'archéologie médiévale*, Lyon : ALPARA, MOM éd., 2013.

RÉVOIL 1873

RÉVOIL (H.), *Architecture romane du Midi de la France. Dessinée, mesurée et décrite par Henri Révoil architecture du gouvernement*, Paris : A. Morel et Cie, Libraires-Éditeurs, 1873 (1<sup>e</sup> éd. 1867).

RICHARD 1968

RICHARD (J.-C.), « Maguelone, petite île, grand passé », *Archeologia*, 23, 1968, pp.50-55.

RICHARD 1973

RICHARD (J.-C.), *La région montpelliéraine à l'époque pré-romaine (750-121 avant J.-C.)*, Bruxelles : Latomus, 1973.

RICHARD 1995

RICHARD (J.-C.), « Présentation », dans D'AIGREFEUILLE (C.), *Histoire de la ville de Montpellier*, Nîmes : éd. Lacour, 1995, pp.5-9.

RICHARD 1999

RICHARD (J.-C.) (dir.), « Maguelone, grand passé, petite île (1967-1973) », *Archéologie en Languedoc*, 23, 1999, pp.179-211.

RICHARD 2004

RICHARD (J.-C.) (dir.), « Maguelone, grand passé, petite île (1967-1973) », *Archéologie en Languedoc*, 28, 2004, pp.13-48.

RICHARD 2005

RICHARD (J.-C.) (dir.), « Maguelone, grand passé, petite île (1967-1973) », *Archéologie en Languedoc*, 29, 2005, pp.135-158.

RICHARD 2015

RICHARD (J.-C.) (dir.), « Maguelone, grand passé, petite île (1967-1973) », *Archéologie en Languedoc*, 45, 2015, pp.5-13.

RICHÉ 1998

RICHÉ (P.), « Après l'an mille un soleil radieux éclairera-t-il l'Occident ? », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1998, pp.47-53.

RICHÉ 1999

RICHÉ (P.), *Les Grandeurs de l'an mille*, Paris : Bartillat, 1999.

RIEDEL *et al.* 2006

RIEDEL (A.), HEINE (K.), HENZE (F.), *Von Handaufmass bis High Tech II. Modellieren, strukturierten, präsentieren. Informationssysteme in der historischen Bauforschung. Interdisziplinäres Kolloquium vom 23.-26. Februar 2005 veranstaltet von den Lehrstühlen für Baugeschichte und ihre Vermessungskunde der Brandenburgischen Technischen Universität Cottbus*, Darmstadt : P. von Zabern, 2006.

RIHET-BOISMERY 1993

RIHET-BOISMERY (J.-B.), *Maguelone la prisonnière des sables*, Paris : Arnaud éd., 1993.

RIPOLL, VESCHAMBRE 2002

RIPOLL (F.), VESCHAMBRE (V.), « Face à l'hégémonie du territoire : éléments pour une réflexion critique », dans JEAN (Y.), CALENGE (C.) (dir.), *Lire les territoires*, Paris : Presses Universitaires de François-Rabelais, 2002, pp.261-288.

RIPOLL, VESCHAMBRE 2005

RIPOLL (F.), VESCHAMBRE (V.), « Le territoire des géographes. Quelques points de repère sur ses usages contemporaines », dans CURSENTE (B.), MOUSNIER (M.) (dir.), *Les territoires du médiéviste*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2005, pp.275-291.

RITZ-GUILBERT 2016

RITZ-GUILBERT (A.), *La collection Gaignières. Un inventaire du royaume au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris : CNRS éd., 2016.

RIVIÈRE 1911

RIVIÈRE (E.), Un problème bibliographique. *Revue d'histoire de l'Église de France*, 2 (8), 1911, pp.217-219.

ROBARDET-CAFFIN 2021

ROBARDET-CAFFIN (T.), *Du manse à la place-forte, ou de l'architecture d'origine féodale dans la région du Pic-Saint-Loup, du XII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat sous la dir. de Mallet (G.) et Titeux (C.), Université Paul-Valéry Montpellier 3, 2021.

ROBINSON 2017

ROBINSON (T.), *Who Were the First Christians ? Dismantling the Urban Thesis*, Londres : Oxford University Press, 2017.

ROBLIN 1951

ROBLIN (M.), *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque*, Paris : éd. A. et J. Picard, 1951.

RODIER *et al.* 2011

RODIER (X.), BARGE (O.), SALIGNY (L.), NUNINGER (L.), BERTONCELLO (F.), *Information spatiale et archéologie*, Paris : éd. Errance, 2011.

ROISET DE SAUCLÈRES 1845

ROISET DE SAUCLÈRES (H.), *Histoire chronologique et dogmatique des conciles de la chrétienté, depuis le concile de Jérusalem, tenu par les apôtres en l'an 50, jusqu'au dernier concile tenu de nos jours*, t.2, Paris : Paul Mellier, libraire-éditeur, 1845.

ROSKAM 2000

ROSKAM (S.) (éd.), *Interpreting Stratigraphy: Site Evaluation, Recording Procedures and Stratigraphic Analysis*, Oxford : Archaeopress, 2000.

ROSKAM 2001

ROSKAM (S.), *Excavation*, Cambridge : Cambridge University Press, 2001.

ROSSI, LE STRAT 2003

ROSSI (F.), LE STRAT (P.) (dir.), *Carte géologique harmonisée du département de l'Hérault*, Paris : BRGM, 2003.

ROSTAING 1969

ROSTAING (C.), *Les noms de lieux*, Paris : Presses Universitaires de France, 1969.

ROUQUETTE 1925

ROUQUETTE (J.), *Histoire du diocèse de Maguelone*, t.1, Montpellier : chez l'auteur, 1925.

ROUQUETTE 1927

ROUQUETTE (J.), *Histoire du diocèse de Maguelone*, t.2, Montpellier : chez l'auteur, 1927.

ROUX 2004

ROUX (C.), *La pierre et le seuil : portails romans en Haute-Auvergne*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise-Pascal, 2004.

RUSKIN 1867

RUSKIN (J.), *The stones of Venice, 2, The sea stories*, Londres : J. Wiley & sons, 1867.

SAGAZAN 2005

SAGAZAN (B. DE), « Présentation des résultats », dans SAGAZAN (B. DE) (coord.), *Des églises pour qui ? Pour quoi ?*, Valence, 2005, pp.9-11.

SAINT-JEAN 1988

SAINT-JEAN (R.), *Maguelone. Guide du visiteur*, Maguelone : Association Les Compagnons de Maguelone, 1988.

SAINT-JEAN, NOUGARET 1991

SAINT-JEAN (R.), NOUGARET (J.), *Vivarais-Gévaudan romans*, Saint-Léger-en-Vauban : Zodiaque, 1991.

SAINT-GIRONS 1990

SAINT-GIRONS (B.), *Esthétiques du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le modèle français*, Paris : Philippe Ser, 1990.

SAINT-PAUL 1911

SAINT-PAUL (A.), *Histoire monumentale de la France. Nouvelle édition, entièrement refondue*, Paris : Hachette, 1911.

SALAMAGNE 2001

SALAMAGNE (A.), « Archères, mâchicoulis et tours dans l'architecture militaire du Moyen Âge (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) : éléments fonctionnels ou symboliques ? », *Actes des congrès de la Société d'Archéologie Médiévale*, 7, 2001, pp.77-85.

SALET 1946

SALET (F.), « Arcatures de couronnement des absides », *Bulletin Monumental*, 104 (2), 1946, pp.283-284.

SALET 1957

SALET (F.), « Théories des écoles romanes », *Bulletin Monumental*, 115 (2), 1957, pp.136-137.

SAMARAN 1961

SAMARAN (C.) (dir.), *L'histoire et ses méthodes*, Paris : Gallimard, 1961.

SAPIN 2000

SAPIN (C.), *Archéologie et architecture d'un site monastique (V<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) : 10 ans de recherches à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre*, Paris : éd. du CTHS, 2000.

SAPIN 2002

SAPIN (C.) (dir.), *Avants-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque d'Auxerre 17-20 juin 1999*, Paris : éd. du CTHS, 2002.

SAPIN 2005

SAPIN (C.), « D'une surface à l'autre, archéologie des revêtements », dans PARRON-KONTIS (I.), REVEYRON (N.) (éd.), *Archéologie du bâti. Pour une harmonisation des méthodes, Actes de la table ronde 9-10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, Paris : éd. Errance, 2005, pp.80-86.

SAPIN 2014 a

SAPIN (C.), « L'archéologue dans le monument historique (1913-2013) », *Monumental. Revue scientifique et technique des Monuments historiques*, 1, 2014, pp.6-11.

SAPIN 2014 b

SAPIN (C.), « Les murs ont aussi la parole. 30 ans d'archéologie du bâti en France », dans BOLLE (C.), COURTA (G.), LÉOTARD (J.-M.) (dir.), *L'archéologie des bâtiments en question. Un outil pour les connaître, les conserver et les restaurer*, Namur : Institut du Patrimoine wallon, 2014, pp.248-258.

SAPIN 2015

SAPIN (C.), « La crypte de Vézelay (Yonne) : quelle place pour les reliques de Marie-Madeleine et la statue de la Vierge ? L'apport de l'archéologie du bâti et des sources textuelles », *Bulletin du Centre d'Études médiévales d'Auxerre – BUCEMA* [en ligne], 19 (1), 2015, [non paginé]. Url : <http://cem.revues.org/13945>

SAPIN 2018

SAPIN (C.), « Le baptistère et la cathédrale du Puy, architecture et liturgie », dans MÉRÉL-BRANDENBURG (A.-M.) (dir.), *Le baptistère Saint-Jean au sein du groupe épiscopal du Puy-en-Velay*, Turnhout : Brepols, pp.175-191.

SAPIN, BULLY, BIZRI, HENRION 2022

SAPIN (C.), BULLY (S.), BIZRI (M.), HENRION (F.) (dir.), *Archéologie du bâti. Aujourd'hui et demain*, Dijon : ARTEHIS éd., 2022.

SAPIN, BULLY, HENRION 2022

SAPIN (C.), BULLY (S.), HENRION (F.), « L'archéologie du bâti. Aujourd'hui et demain. Déconstruire sans détruire », dans SAPIN (C.), BULLY (S.), BIZRI (M.), HENRION (F.), *Archéologie du bâti. Aujourd'hui et demain*, Dijon : ARTEHIS éd., 2022, pp.5-7.

SARRADE 2013

SARRADE (C.), « Comprendre la technique des peintures romanes par le relevé stratigraphique », *In Situ* [en ligne], 22, 2013, [non paginé]. Url : <https://journals.openedition.org/insitu/10641?lang=en>

SAXER 1999

SAXER (V.), « Les paroisses rurales de France avant le IX<sup>e</sup> siècle : peuplement, évangélisation, organisation », *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuixà*, 30, 1999, pp.13-14.

SCHAFFER 2009

SCHAFFER (J.), « Une église du haut Moyen Âge à Psalmodi (Saint-Laurent-d'Aigouze, Gard) », *Études héraultaises*, 39, 2009, pp.5-19

SCHLERETH 1993

SCHLERETH (J.), « Material culture or material life. Discipline or field ? Theory or method ? », dans POCIUS (L.) (dir.), *Living in a Material World. Canadian and American Approaches to Material Culture*, St John's : Institute of Social Economic Research (ISER) Books, 1993.

SCHMALE 1978

SCHMALE (F.-J.), *Quellen rum investiturstreit*, I, Darmstadt : WBG academic, 1978.

SCHMUCKLE-MOLLARD, MITROFANOFF 2012

SCHMUCKLE-MOLLARD (C.), MITROFANOFF (W.), « Valoriser les monuments historiques : de nouvelles stratégies », *Innovation politique*, 2012, pp.239-254.

SCHNAPP 1993

SCHNAPP (A.), *La conquête du passé : aux origines de l'archéologie*, Paris : éd. Carré, 1993.

SCHNEIDER 2001

SCHNEIDER (L.), « Habitat, pouvoirs et peuplement en Agadès durant le Haut Moyen Âge (VII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles) », *Carte archéologique de la Gaule. Agde et le Bassin de Thau*, 34 (2), Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2001, pp.105-118.

SCHNEIDER 2003

SCHNEIDER (L.), « Nouvelles recherches sur les habitats de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Gaule du Sud-Est : le cas du Roc de Pampelune (Hérault) », *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 92, 2003, pp.9-16.

SCHNEIDER 2010

SCHNEIDER (L.), « De l'archéologie du monument chrétien à l'archéologie des

lieux de culte. Propos d'introduction et repères historiographiques », *Archéologie du Midi médiéval*, 28, 2010, pp.131-146.

SCHULLER 2002

SCHULLER (M.), *Building Archaeology*, Naples : ICOMOS, 2002.

SCHULZE 2004

SCHULZE (H.) (coord.), *Von der Spurensuche zur praktischen Anwendung. Historische Bauforschung in der Denkmalpflege*, Wiesbaden : Vereinigung der Landesdenkmalpfleger in der Bundesrepublik Deutschland, 2004.

SCHWEINGRUBER 1990

SCHWEINGRUBER (F.), *Microscopic wood anatomy: structural variability of stems and twigs in recent and Subfossil Woods from Central Europe*, Birmensdorf : Swiss Federal Institute for Forest, Snow and Landscape Research, 1990.

SCHWEITZ 2001

SCHWEITZ (D.), *Histoire des identités de pays en Touraine (XVI<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris : L'Harmattan, 2001.

SCOBELTZINE 1973

SCOBELTZINE (A.), *L'art féodal et son enjeu social*, Paris : Gallimard, 1973.

SECRET 1960

SECRET (J.), « Les façades à arcatures dans les églises romanes du Périgord », *Bulletin Monumental*, 118 (2), 1960, pp.89-109.

SECRET 1966

SECRET (J.), « L'église romane de Nastringues », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 15 (2), 1966, pp.77-82.



SEGONDY 1937

SEGONDY (J.), *L'abbaye de Vignogoul*, Montpellier : impr. de la manufacture de la Charité, 1937.

SEGONDY 1994

SEGONDY (J.), « Moulins à blé et à huile de Cessenon (Hérault) », *Les moulins de l'Hérault. Arts et traditions rurales*, 14, 1994, pp.105-113.

SERAIN *et al.* 2016

SERAIN (F.), VAYSSE (F.), CHAZOTTES (P.), CAILLET (É.), *La médiation culturelle : cinquième roue du carrosse ?*, Paris : L'Harmattan, 2016.

SÉROUX D'AGINCOURT 1810

SÉROUX D'AGINCOURT (J.-B.), *Histoire de l'art par les monuments depuis sa décadence au IV<sup>e</sup> siècle jusqu'à son renouvellement au XV<sup>e</sup> siècle*, 1, Paris : Treuttel de Würtz, 1810.

SIGNOLES 1982 a

SIGNOLES (A.), « L'ancienne chapelle Saint-Georges de Lunas », *Bulletin de la Société archéologique et historique des Hauts Cantons de l'Hérault*, 5, 1982, pp.30-41.

SIGNOLES 1982 b

SIGNOLES (A.), « Les cabanes de pêcheurs », dans GIGOU (L.), BASTIDE (R.), *Ils ont bâti...en Languedoc, ou l'architecture de la région du Bas-Languedoc des origines à nos jours. Catalogue d'exposition, juillet-septembre 1982*, Pèzenas : impr. Domens, 1982.

SIGNOLES 1984

SIGNOLES (A.), « Une chapelle préromane méconnue : Saint-Sauveur de Palagret », *Bulletin de la Société archéologique et historique des Hauts Cantons de l'Hérault*, 7, 1984, pp.71-78.

SIGNOLES 1992

SIGNOLES (A.), *Maguelone. Ancienne cité épiscopale*, Montpellier : Espace Sud, 1992.

SOCHOVÁ, KOLÁŘ, RYBNÍČEK 2021

SOCHOVÁ (I.), KOLÁŘ (T.), RYBNÍČEK (M.), « The dendrochronological proof of origin of oak churches located in the Czech Republic », *Dendrochronologia*, 70, 2021, [non paginé]. Url :

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1125786521000886>

SOUTOU 1982

SOUTOU (A.), « Le roc de Pampelune et son rempart (Argelliers, Hérault) », *Archéologie en Languedoc*, 1, 1982, pp.11-12.

SOUTOU 1996

SOUTOU (A.), « Le pont muletier de Balaruc-le-Vieux (Hérault) au XIII<sup>e</sup> siècle », *Annales du Midi*, 108 (214), 1996, pp.245-246.

STEINAUER 2012

STEINAUER (P.-H.), *Les droits réels : Introduction à l'étude des droits réels. Possession et registre foncier. Dispositions générales sur la propriété. Propriété par étages*, t.1, Berne : Stämpfli, 2012 (1<sup>e</sup> éd. 1985).

SULZER 1771-1774

SULZER (J.), *Allgemeine Theorie des schönen Künste*, vol.1-2, Leipzig : Weidmann, 1771-1774.

SURLE 2012

SURLE (S.), *Manifestation du premier âge roman en Languedoc méditerranéen : l'exemple de l'ancienne abbatale Sainte-Marie de Quarante (Hérault) au XI<sup>e</sup> siècle*, mémoire sous la dir. de Mallet (G.) et Demarthe (S.), Université Paul-Valéry – Montpellier III, 2012.

TARBOURIECH 1929

TARBOURIECH (S.), *Notice sur Beaulieu : 1194-1918*, Montpellier : impr. de la manufacture de la Charité, 1929.

TARDY 2010

TARDY (D.), « L'ornementation architecturale dans les provinces occidentales de l'Empire romain, une approche renouvelée », *Perspective*, 2, 2010, pp.257-263.

TARPIN 2002

TARPIN (M.), *Vici et pagi dans l'Occident romain.*, Paris : De Boccard, 2002.

TAYLOR *et al.* 1834

TAYLOR (I.), NODIER (C.), CAILLEUX (A.), *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, Languedoc*, vol.1, Paris : impr. de F. Didot frères, 1834.

TAYLOR *et al.* 1834

TAYLOR (I.), NODIER (C.), CAILLEUX (A.), *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, Languedoc*, vol.2, Paris : impr. de F. Didot frères, 1834.

TAYLOR *et al.* 1835

TAYLOR (I.), NODIER (C.), CAILLEUX (A.), *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, Languedoc*, vol.3, Paris : impr. de F. Didot frères, 1835.

TAYLOR *et al.* 1837

TAYLOR (I.), NODIER (C.), CAILLEUX (A.), *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, Languedoc*, vol.4, Paris : impr. de F. Didot frères, 1837.

THERRIEN 1998

THERRIEN (L.), *L'histoire de l'art en France : genèse d'une discipline universitaire*, Paris : éd. du CTHS, 1998.

THIBOUT 1950

THIBOUT (M.), « Saint-Pierre-de-Rèdes », *Congrès archéologique de France*, 108, 1950, pp.261-270.

THIRION 1970

THIRION (J.), « L'influence lombarde dans les Alpes françaises du Sud », *Bulletin Monumental*, 128 (1), 1970, pp.7-40.

THIRION 1976

THIRION (J.), « Saint-Trophime d'Arles », *Congrès archéologique de France, Pays d'Arles*, 134, 1976, pp.360-479.

THIRION 1991

THIRION (J.), « Les façades romanes de Provence », *Cahiers de civilisation médiévale*, 34, 1991, pp.385-392.

THOMAS 1865

THOMAS (E.), *Dictionnaire topographique de la France*, 14, *Dictionnaire topographique du département de l'Hérault : comprenant les noms de lieu anciens et modernes, publiés par ordre du ministre de l'Instruction publique et sous la dir. du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes*, Paris : impr. impériale, 1865.

TIMBERT 2007

TIMBERT (A.), « Isabelle Parron-Kontis et Nicolas Reveyron (éd.), Archéologie du bâti. Pour une harmonisation des méthodes. Actes de la table ronde des 9 et 10 novembre 2001 au musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal. Paris, Errance, 2005. Compte-rendu », *Bulletin Monumental*, 165 (3), 2007, pp.306-307.

TIMBERT 2013

TIMBERT (A.), *Restaurer et bâtir : Viollet-le-Duc en Bourgogne*, Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 2013.

TIMBERT 2020

TIMBERT (A.) (éd.), *Louis Grodecki. Correspondance choisie (1933-1982)*, Paris : INHA, 2020.

TOMASI, UTZ 2011

TOMASI (M.), UTZ (S.), *L'art multiplié : production de masse, en série, pour le marché dans les arts entre Moyen Âge et Renaissance*, Rome : Viella, 2011.

TOUBERT 1990

TOUBERT (H.), *Un art dirigé. Réforme grégorienne et iconographie*, Paris : éd. du Cerf, 1990.

TROTOT 2009

TROTOT (C.), *L'Humanisme et la Renaissance : anthologie*, Paris : Flammarion, 2009.

TUDESQ 1982

TUDESQ (A.-J.), « Le monde paysan dans le système politique censitaire, un absent ou enjeu ? », *ABPO*, 2, 1982, pp.215-228.

TUSSENBROEK 2000

TUSSENBROEK (G. van), *Bouwhistorie in Nederland. Kennis en bescherming van gebouwen*, Utrecht : Matrijs, 2000.

VACHER 1908

VACHER (A.), *Le Berry. Contribution à l'étude géographique d'une région française*, Paris : A. Colin, 1908.

VAGNON 2003

VAGNON (E.), « La réception de la Géographie de Ptolémée en Occident au XV<sup>e</sup> siècle. Un exemple de transfert culturel », *Hypothèses*, 1 (6), 2003, pp.201-211.

VALLERY-RADOT 1940

VALLERY-RADOT (J.), « Les églises romanes du Rouergue », *Bulletin Monumental*, 99 (1), 1940, pp.5-68.

VALLERY-RADOT 1945

VALLERY-RADOT (J.), « Le domaine de l'école romane de Provence », *Bulletin Monumental*, 103 (1), 1945, pp.5-63.

VALLERY-RADOT 1950 a

VALLERY-RADOT (J.), « L'église de Vic-la-Gardiole », *Congrès archéologique de France*, 108, 1950, pp.186-190.

VALLERY-RADOT 1950 b

VALLERY-RADOT (J.), « L'ancienne cathédrale Saint-Étienne d'Agde », dans *Congrès archéologique de France*, 108, 1950, pp.201-218.

VALLERY-RADOT 1950 c

VALLERY-RADOT (J.), « L'église de Saint-Martin de Londres », *Congrès archéologique de France*, 108, 1950, pp.146-155.

VALLERY-RADOT 1951

VALLERY-RADOT (J.), « L'église Sainte-Marie de Quarante », *Congrès archéologique de France*, 108, 1951, pp.307-322.

VANETTI 2019

VANETTI (A.), « Archeologia dell'architettura o archeologie dell'architettura ? Archéologie du bâti, archeologia dell'architettura e Bauarchäologie a

confronto », *Archeologia dell'architettura*, 24, 2019, pp.233-246.

VANETTI 2020

VANETTI (A.), « L'archéologie du bâti en Suisse. Histoire et perspectives. Les cas du Canton de Vaud », *Annual review of Swiss Archaeology*, 103, 2020, pp.31-50.

VANETTI 2021

VANETTI (A.), *Archéologie du bâti. Histoire et épistémologie des origines à nos jours (France, Italie et Suisse)*, Dijon : éd. Universitaires de Dijon, 2021.

VANETTI 2022

VANETTI (A.), « Archéologie du bâti, méthode ou discipline ? Histoire et épistémologie d'un domaine scientifique controversé », dans PARRON-KONTIS (I.), REVEYRON (N.) (éd.), *Archéologie du bâti. Pour une harmonisation des méthodes, Actes de la table ronde 9-10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, Paris : éd. Errance, 2005, pp.81-92.

VERBRUGGEN 1950

VERBRUGGEN (J. F.), « Note sur le sens des mots castrum, castellum et quelques autres expressions qui désignent des fortifications », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 1950, pp.147-155.

VERDON 1976

VERDON (J.), « Recherches sur les monastères féminins dans la France du Sud aux IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles », *Annales du Midi*, 88 (127), 1976, pp.117-138.

VERGNOLLE 1994

VERGNOLLE (E.), *L'art roman en France : architecture, sculpture, peinture*, Paris : Flammarion, 1994.

VERGNOLLE *et al.* 2011

VERGNOLLE (E.), PRADALIER (H.), POUSTHOMIS-DALLE (N.), « Conques, Sainte-Foy. L'abbatiale romane », dans *Congrès archéologique de France*, 167, 2011, pp.71-160.

VERGNOLLE, BULLY 2012

VERGNOLLE (É.), BULLY (S.), *Le « premier art roman » cent ans après. La construction entre Saône et Pô autour de l'an mil. Études comparatives. Actes du colloque international de Baume-les-Messieurs et Saint-Claude, 17-21 juin 2009*, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2012.

VEYNE 2007

VEYNE (P.), *Quand notre monde est devenu chrétien (312-394)*, Paris : A. Michel, 2007.

VIDAL 1994

VIDAL (H.), « Les conciles méridionaux aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », *L'Église et le droit dans le Midi*, Toulouse : éd. Privat, 1994, pp.147-180.

VILBACK 1825

VILBACK (R. de), *Voyage dans les départements formés de l'ancienne province de Languedoc*, Paris : Delaunay, 1825.

VINAS 1875

VINAS (L.), *Visite rétrospective à Saint-Guilhem-du-Désert*, Montpellier : F. Seguin, 1875.

VINGTAIN 1998

VINGTAIN (D.), *L'abbaye de Cluny*, Paris : CNRS éd., 1998.

VITET, RAMÉE 1845

VITET (L.), RAMÉE (D.), *Monographie de l'église Notre-Dame de Noyon*, Paris : impr. royale, 1845.

VIOLLET-LE-DUC 1854

VIOLLET-LE-DUC (E.), *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, t.1, Paris : A. Morel, 1854.

VOLDMAN 1997

VOLDMAN (D.), *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954*, Paris : L'Harmattan, 1997.

VRAY 1999

VRAY (N.), *La Rochelle et les protestants : du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, La Crèche : Geste éd., 1999.

WALDEIER BIZZARRO 1992

WALDEIER BIZZARRO (T.), *Romanesque Architectural Criticism : A Prehistory*, Cambridge : Cambridge University Press, 1992.

WAT 2007

WAT (P.) (éd.), *Henri Focillon. Actes du colloque organisé par l'INHA et l'Université Lumière Lyon 2 en mars 2004*, Paris : éd. Kimé, 2007.

WEBER 1995

WEBER (M.), *Économie et société*, t.1, *Les catégories de la sociologie*, Paris : Pocket, 1995.

WEFERLING *et al.* 2001

WEFERLING (U.), HEINE (K.), WULF-RHEIDT (U.) (éd.), *Von Handaufmass bis High Tech : Messen, Modellieren, Darstellen ; Aufnahmeverfahren in der historischen Bauforschung ; interdisziplinäres Kolloquium vom 23.-26. Februar 2000*,

*veranstaltet von den Lehrstühlen für Baugeschichte und für Vermessungskunde der Brandenburgischen Technischen Universität Cottbus*, Mainz : Ph. Von Zabern, 2001.

WEISING 2008

WEISING (C.), « Les corbels du midi, miroir de l'art antique », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa. Actualité de l'art antique dans l'art roman*, 39, 2008, pp.105-114.

WENZEL 1986

WENZEL (F.) (éd.), *Erhalten historisch bedeutsamer Bauwerke. Bauefüge, Konstruktionen, Werkstoffe*, Berlin : Ernst & Sohn, 1986.

WESTFALL 2010

WESTFALL (R.), *Never at rest. A biography of Isaac Newton*, Cambridge : Cambridge University Press, 2010 (1<sup>e</sup> éd. 1980).

WESTOBY *et al.* 2012

WESTOBY (M. J.), BRASINGTON (J.), GLASSER (N. F.), HAMBREY (M. J.), REYNOLDS (J. M.), « Structure-from-Motion<sup>1</sup> photogrammetry. A low-cost, effective tool for geoscience applications », *Geomorphology*, 179, 2012, pp.300-314.

WHEELER *et al.* 1989

WHEELER (E.), BAAS (P.), GASSON (P.) (éd.), *IAWA list of microscopic features for hardwood identification with an appendix on non-anatomical information*, Leiden : International Association of Wood Anatomists, 1989.

WHEWELL 1830

WHEWELL (W.), *Architectural Notes on German Churches*, Cambridge : Cambridge University Press, 1830.

WIEDLER 2019

WIEDLER (A.), *La protection du patrimoine bâti. Étude de droit fédéral et cantonal*, Berne : Stämpfli Verlag, 2019.

WILLEMIN 1806-1839

WILLEMIN (N.-X.), *Monuments français inédits pour servir à l'histoire des arts : depuis le VI<sup>e</sup> siècle jusqu'au commencement du XVII<sup>e</sup> [...]*, t.1-2, Paris : Tilliard Frères, 1806-1839.

WILLIAMS, JOHNSON 2021

WILLIAMS (T. E.), JOHNSON (M. A.), « High-Resolution Satellite Imagery in Archaeology. Advances and Challenges », *Journal of Field Archaeology*, 46(7), 2021, pp.601-616.

WINCKELMANN 1755

WINCKELMANN (J.), *Gedanken über die Nachahmung des griechischen Werke in der Malerei und Bildhauerkunst*, Freiburg : Friedrichstadt Hagenmüller, 1755.

WINCKELMANN 1802

WINCKELMANN (J.), *Histoire de l'art chez les anciens*, t.1, Paris : Bossange, Masson et Besson, 1802.

WINCKELMANN 2016

WINCKELMANN (J.), *Gedanken über die Nachahmung der griechischen Werke in der Malerei und Bildhauerkunst*. Hansebooks GmbH, 2016 (1<sup>e</sup> éd. 1885).

WOLF 1984

WOLF (H.-J.), « Christian Baylon, Paul Fabre : Les noms de lieux et de personnes [...] », *Romanische Forschungen* 96, 1984, pp.114-119.

WOLF 1985

WOLF (H.-J.), « Compte rendu de Hamlin 1983 », *Revue de linguistique romane*, 49, 1985, pp.228-232

WOOD 1994

WOOD (J.) (dir.), *Building Archaeology. Applications in Practice*, Londres : Oxbow Books Ltd., 1994.

YANNI 1997

YANNI (C.), « On nature and nomenclature : William Whewell and the production of architectural knowledge in early Victorian Britain », *Architectural History*, 40, 1997, pp.204-221.

ZAKHARTCHOUK 2014

ZAKHARTCHOUK (J.-M.), « L'enseignant "passeur culturel", un médiateur... », *Diversité*, 175, 2014, pp.134-138.

ZIMMERMANN 2003

ZIMMERMANN (M.), « Les actes de consécration d'églises. Construction d'un espace et d'un temps chrétiens dans la Catalogne médiévale (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) », *Annexes des Cahiers de linguistique et de civilisation hispaniques médiévales*, 15, 2003, pp.29-52.





## Table des illustrations

Figure 1. Église Saint-Sylvestre-des-Brousses (Puéchabon), façade méridionale. Au pied de la croix, Henri Nodet. Réf. AP060L04188, © Ministère de la Culture, Médiathèque du patrimoine et de la photographie. ....	18
Figure 2. Anne-Claude de Caylus. D’après le portrait réalisé par Alexander Roslin, v.1752-1753, huile sur toile, conservé au National Museum, Warsaw. ....	31
Figure 3. Johann Joachim Winckelmann. D’après le portrait réalisé par Angelica Kauffmann, 1764, huile sur toile, conservé au Kunsthaus, Zürich.....	32
Figure 4. Johann Gottfried von Herder. D’après le portrait réalisé par Anton Graff, 1785, huile sur toile, conservé au Gleimhaus Museum der deutschen Aufklärung, Halberstadt.....	33
Figure 5. Georg W. F. Hegel. D’après le portrait réalisé par Jakob Schlesinger, 1831, huile sur toile, Alte Nationalgalerie, Berlin.....	34
Figure 6. Première de couverture, <i>Gesta</i> , 1, 1963. ....	36
Figure 7. Jean Mabillon. D’après le portrait de Charles Simonneau, 1707, gravure, Österreichische Nationalbibliothek, Austrian National Library, Vienne.....	40
Figure 8. Jean-Baptiste Louis Georges Séroux d’Agincourt. D’après le portrait réalisé par Simon C. Miger, [s.d., XVIII <sup>e</sup> siècle], Musée Carnavalet, Paris.....	43
Figure 9. Arcisse de Caumont. D’après le portrait conservé à la Société des antiquaires de Normandie, [c.1860], Caen.....	48
Figure 10. Henri Focillon. D’après le portrait conservé à la Dumbarton Oaks Research Library, Washington. ....	50
Figure 11. Page de faux-titre, <i>Histoire monumentale de la France</i> , première édition (1883). 55	
Figure 12. Josep Puig i Cadafalch. D’après le portrait de Pau Audouard, [s.d., XIX <sup>e</sup> siècle], photographie, conservé au Caixaforum, Barcelone.....	57
Figure 13. Eugène Lefèvre-Pontalis. D’après le portrait présent dans <i>Congrès archéologique de France</i> , 1921.....	58
Figure 14. Louise Guiraud. D’après le portrait photographique conservé aux Archives municipales de Montpellier, 4BIB131.....	107
Figure 15. Robert Saint-Jean. D’après le portrait figurant dans <i>Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier</i> , t.21. ....	108
Figure 16. Gérard Cholvy. D’après le portrait transmis par P. Barral. ....	109

Figure 17. André Signoles. D'après le portrait de J. Jacques, extrait de ESTIMBRE (J.), « André Signoles », <i>Archéologie en Languedoc</i> , 28, 2004, pp.147-150. ....	110
Figure 18. Schéma des diocèses de Septimanie vers 700, d'après PELAQUIER et al. 2009. ....	118
Figure 19. Schéma des anciens diocèses. ....	140
Figure 20. Schéma des anciens diocèses, d'après CHOLVY 1976. ....	141
Figure 21. Étangs du Repausset Couchant et du Repausset Levant, carte IGN (v.1950). ....	144
Figure 22. Carte schématique de l'ancien diocèse de Maguelone, avec indication des principales villes actuelles. En pointillés, mise en évidence de l'aire d'influence de l'évêque de Maguelone estimée. ....	145
Figure 23. Carte schématique des archidiaconés, d'après GRIFFE 1936. ....	148
Figure 24. Schéma des systèmes composant les sociétés anciennes, d'après CLARKE 1968. .	158
Figure 25. Église Notre-Dame d'Aix (Balaruc-les-Bains). Aquarelle de Jean-Marie Amelin, [s.d., XIX <sup>e</sup> s.], Médiathèque Émile Zola, 1652(VI.49)RES. ....	167
Figure 26. Saint-Sylvestre-des-Brousses ou de Montcalmès (Puéchabon). Gravats provenant de la charpente et de la couverture, intérieur de la nef, vus depuis l'ouest (1916, photo : Henri Nodet). ....	186
Figure 27. Festons d'arcatures aveugles et "lésènes", détail du chevet de la Nativité-de-Saint-jean-Baptiste (Saint-Jean-de-Buèges) (2021). ....	187
Figure 28. Frise à dent d'engrenage, détail du chevet de Saint-Étienne (Argelliers). ....	189
Figure 29. Marque-page présentant le plan de l'église témoin, d'après CLÉMENT 1989. ....	192
Figure 30. Carte schématique de l'ancien diocèse de Maguelone, avec mise en évidence de l'ordre de citation des paroisses dans les listes synodales. ....	239
Figure 31. Extrait de la carte IGN de 1950. ....	246
Figure 32. Extrait de la carte de l'état-major, 1820. ....	247
Figure 33. Extrait de la carte IGN de 1950. Au centre, la fontaine de Saint-Rome. ....	249
Figure 34. Restinclières (à gauche), Saint-Christol (au centre), la Bruyère (en bas), extrait de la carte de Cassini. ....	258
Figure 35. Photographie aérienne de l'église Saint-Sylvestre-des-Brousses, Puéchabon (2018, Géoportail). ....	261
Figure 36. Photographie aérienne de l'église Saint-Sébastien de Malenque, dite d'Aigrefeuille (2018, Géoportail). ....	262

Figure 37. Saint-Étienne de la Figarède (Cazevieille), image satellite (à gauche, 2023, © Google) et photographie aérienne (à droite, 2018, Géoportail). .....	262
Figure 38. Photographie aérienne de l'église Saint-Saturnin d'Agonès (2018, Géoportail). .	263
Figure 39. Photographie aérienne, Saint-Germain des Fournes (Saint-Bauzille-de-Montmel) (2021, Géoportail). .....	264
Figure 40. Bois des Brousses, extrait du plan IGN actuel. ....	273
Figure 41. Celleneuve, dessin de Jean-Marie Amelin, [s.d., début du XIX <sup>e</sup> s. ?], Bibliothèque municipale de Montpellier. ....	277
Figure 42. Saint-Pierre d'Obilione, extrait de la carte de Cassini. ....	281
Figure 43. Mise en évidence de la localisation de la Croix de Fer (Cournonterral) et du lieu-dit Saint-Martin (Cournonsec), sur fond de carte IGN actuelle.....	289
Figure 44. Inclusions de macrofossiles, Sainte-Croix de Celleneuve, façade méridionale. ...	294
Figure 45. Extrait du plan IGN actuel, chemin de Sainte-Croix du nord-est au sud-ouest (Mauguio).....	298
Figure 46. Extrait de la carte IGN actuelle, tènement Sainte-Christine (Mauguio), au centre. ....	298
Figure 47. Extrait de la carte IGN actuelle, Auroux et Petit Auroux de part et d'autre de la D24E2 (Mauguio).....	299
Figure 48. Extrait de la carte IGN actuelle, Mézouls (Mauguio).....	300
Figure 49. Extrait de la carte d'état-major, v.1880, métairie de Fréjorgues (Mauguio).....	300
Figure 50. Extrait de la carte IGN datée de 1950, Agonès. ....	303
Figure 51. Vue d'ensemble des ruines de Saint-Sébastien de Malenque ou d'Aigrefeuille. © Cévennes Tourisme. ....	304
Figure 52. Extrait de la carte de Cassini, Maurin (Lattes).....	307
Figure 53. Façade principale, Saint-Nazaire-et-Saint-Celse (Brissac). ....	311
Figure 54. Plan schématique de Saint-Jacques (Béziers), d'après le plan de restauration, base POP culture, PA00103378. ....	320
Figure 55. Photographie aérienne, avec mise en évidence de l'église Saint-Paul (Frontignan) (2023, © Google).....	322
Figure 56. Plan schématique, Saint-Pierre-de-Rhèdes (Lamalou-les-Bains), d'après le plan de NOUGARET <i>et al.</i> 1975.....	323

Figure 57. Chevet, Saint-Nicolas de Gérone (Catalogne) (2010, photo : Maria R. Ferre). ....	324
Figure 58. Intérieur de la nef, vu depuis l'ouest, Saint-Michel de Grandmont (2019). ....	325
Figure 59. Plan de la partie sud (habitat, enclos et cimetière), Saint-Christophe de Vilarnau d'Amont. D'après PASSARIUS, DONAT, CATAFAU 2010. ....	327
Figure 60. Plan cadastral napoléonien, ADH, 3 P 3676, section B1 de Mounié, parcelles 1-209. ....	328
Figure 61. Plan du prieuré de Comberoumal (Aveyron), d'après DURAND 1995. ....	329
Figure 62. Quatre états de fonctionnement, Saint-Pierre (Montbazin), d'après LUGAND 1997. ....	330
Figure 63. Chevet de l'église Notre-Dame de Thines (Malarce-sur-la-Thines) (2011, photo : Patrice). ....	333
Figure 64. Détail, passage sous le chœur, Saint-Pierre (Montbazin).....	334
Figure 65. Détail du mur méridional, Saint-Barthélémy-de-Baillarguet (Montferrier-sur-Lez). ....	335
Figure 66. Trou de boulin, détail du chevet, Saint-Martin (Campagne). ....	336
Figure 67. Modillons sculptés, détail du chevet, Saint-Laurent (Lattes). ....	338
Figure 68. Chevet, Saint-Martin (Courry) (2016, photo : Norbert Breton et Alain Le Stang). ....	339
Figure 69. Modillons épannelés, chevet, Saint-Julien d'Antonègre (Montbazin) (2018). ....	339
Figure 70. Décor du portail, Saint-Hippolyte (Loupian) (2011, photo : EmDee).....	341
Figure 71. Élévation de la façade principale, Saint-Étienne (Saussines), d'après le dossier de protection, PA00103720.....	341
Figure 72. Plan restitué de l'église antérieure à Sainte-Léocadie (Vic-la-Gardiole), d'après DAINVILLE 1935 b. ....	345
Figure 73. Carte schématique de l'ancien diocèse de Maguelone, avec mise en évidence des édifices du corpus présentant l' <i>opus monspeliensium</i> . ....	349
Figure 74. Détail du chevet, Notre-Dame d'Aix, anciennement Sainte-Marie (Balaruc-les-Bains).....	350
Figure 75. Détail du chevet, Saint-Pierre (Valflaunès). ....	351
Figure 76. Faciès de délitage et colonisation biologique, Sainte-Croix de Celleneuve (Montpellier), façade septentrionale. ....	352
Figure 77. Plan, Notre-Dame (Saturargues). D'après DAINVILLE 1940.....	354

Figure 78. Façade sud, Sainte-Agathe (Valergues).....	355
Figure 79. À gauche, détail du chevet de Sainte-Croix de Celleneuve (Montpellier). À droite, détail du chevet de Saint-Étienne (Saussines). .....	358
Figure 80. Faciès d'alvéolisation, mur sud, deuxième travée, Sainte-Croix de Celleneuve (Montpellier). .....	358
Figure 81. Mur méridional, deuxième travée, Sainte-Croix de Celleneuve (Montpellier). Mise en évidence des deux consoles conservées, correspondant probablement à l'emplacement d'une bretèche. ....	359
Figure 82. Vue de Sainte-Croix de Celleneuve vue depuis le sud. Dessin de Jean-Marie Amelin [s.d., début du XIX <sup>e</sup> siècle ?]. Une bretèche est visible sur la deuxième travée, de même que des vestiges d'arcs correspondant aux mâchicoulis. ....	360
Figure 83. Village de Saint-Martin-de-Londres, extrait du plan cadastral napoléonien. ADH, 3 P 3702. ....	361
Figure 84. Carte schématique de l'ancien diocèse de Maguelone, avec villes actuelles et mise en évidence des édifices présentant un décor d'arcatures aveugles ou de frises à dents d'engrenage, sur leur chevet ou les murs gouttereaux de la nef.....	365
Figure 85. Région de la montagne de la Séranne et du Causse-de-la-Selle, extrait de la carte IGN actuelle.....	370
Figure 86. Région de la montagne de la Séranne et du Causse-de-la-Selle, mise en évidence des cinq édifices cités, fond de carte extrait de la carte IGN actuelle. ....	371
Figure 87. Environs de Saint-Jean-de-Buèges, mise en évidence des principales UCS, fond de carte plan IGN actuel.....	372
Figure 88. Détail du décor du chevet, Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste (Saint-Jean-de-Buèges). .....	372
Figure 89. Détail du décor du chevet, Saint-André (Saint-André-de-Buèges). ....	373
Figure 90. Détail du chevet, Saint-Étienne d'Issensac (Brissac). ....	374
Figure 91. Environs de Brissac, mise en évidence des principales UCS, fond de carte plan IGN actuel.....	375
Figure 92. Détail du chevet, Saint-Nazaire-et-Saint-Celse (Brissac). ....	375
Figure 93. Chevet, Saint-André (Saint-André-de-Buèges).....	377

Figure 94. Détail du chevet, Notre-Dame anciennement Sainte-Marie (Notre-Dame-de-Londres). .....	378
Figure 95. Chevet, Saint-Sylvestre-et-Sainte-Colombe (Colombiers).....	380
Figure 96. Façade ouest, Saint-Étienne (Castries). Dessin d'Isidore Taylor et de Charles Nodier, d'après la reproduction dans CLÉMENT 1989, p.319.....	381
Figure 97. Parement intérieur du mur nord, Saint-Étienne (Castries). .....	382
Figure 98. Capture d'écran extraite du survol en drone de l'église Saint-Étienne d'Issensac (Brissac) (2021). © G. Pinède / IAtrimoine. ....	388
Figure 99. Comparaison des textures, niveau de détail à 50cm du mur, Saint-Sylvestre-des-Brousses (Puéchabon). Premier test avec un appareil photo (à gauche), quatrième test en drone (à droite). ....	389
Figure 100. Modèle tridimensionnel de Saint-Étienne d'Issensac (Brissac), avec mise en évidence des prises de vue (en bleu).....	390
Figure 101. Modèle tridimensionnel de Saint-Étienne d'Issensac (Brissac). © G. Pinède / IAtrimoine. ....	391
Figure 102. Orthophotographie, extraite du modèle tridimensionnel obtenu par photogrammétrie, mur septentrional, Saint-Étienne d'Issensac (Brissac). © G. Pinède / IAtrimoine. ....	392
Figure 103. Schéma représentant les communes actuelles de l'est de l'Hérault.....	403





# Table des matières

Résumé.....	1
Abstract.....	3
Avant-propos.....	9
Conventions .....	11
Remerciements .....	13
Abréviations .....	17
Introduction .....	19
Partie 1. Et l'église romane fut .....	25
1.1 Identifier l'art médiéval .....	27
1.1.1 La quête du Moyen Âge.....	28
1.1.1.1 Vision culturelle du Moyen Âge en Europe (XIV <sup>e</sup> siècle – XIX <sup>e</sup> siècle) .....	29
1.1.1.2 Le Moyen Âge aux XX <sup>e</sup> et XXI <sup>e</sup> siècles.....	35
1.1.2 La grotte et la forêt : identifier les architectures médiévales .....	39
1.1.2.1 De l'architecture « barbare » à la distinction de deux périodes médiévales... 39	
1.1.2.2 Inventer l'art « roman ».....	46
1.1.3 Donner sa substance à l'architecture romane .....	52
1.1.3.1 « Il l'enchaîna pour mille ans et le jeta dans l'abîme » : l'idée de l'an mil .....	53
1.1.3.2 Définir et identifier différentes périodes au sein du « style roman ».....	56
1.1.3.3 La fin de l'art roman.....	62
1.2 Faire parler les murs : étudier le bâti médiéval en France .....	65
1.2.1 Les premières pierres : historiographie de l'étude du bâti médiéval (XVIII <sup>e</sup> – XX <sup>e</sup> siècle) .....	66
1.2.1.1 D'une histoire de l'architecture à un intérêt particulier pour le bâti (XVIII <sup>e</sup> – XIX <sup>e</sup> siècle).....	66
1.2.1.2 L'influence de l'approche archéologique (XVIII <sup>e</sup> – XIX <sup>e</sup> siècle) .....	70

1.2.1.3 Le patrimoine et le domaine de la conservation-restauration (XX <sup>e</sup> siècle) .....	71
1.2.2 Comment étudier le bâti : quelques méthodes, pratiques et outils .....	79
1.2.2.1 À la recherche de l'harmonisation des méthodes : événements scientifiques dédiés .....	79
1.2.2.2 Comment considérer un édifice : protocoles et outils .....	81
1.2.2.3 L'approche dite modulaire : spécificités de l'objet d'étude .....	85
1.2.2.4 Communiquer les résultats de recherche : l'exemple du dessin .....	87
1.2.2.5 L'approche globale : développement et perspectives .....	89
1.2.2.6 Les nouvelles technologies : le risque d'une science sans conscience ? .....	90
1.2.3 La frontière du bitume : l'archéologie du bâti, méthode ou discipline ? .....	94
1.2.3.1 De 1960 au début des années 2000 : développement de la pratique .....	94
1.2.3.2 Archéologie du bâti, archéologie du sous-sol : les deux visages d'un même corps ? .....	96
1.2.3.3 La place et le rôle de l'archéologue du bâti .....	97
1.3 L' <i>Insula Magalona</i> et son diocèse .....	101
1.3.1 Entre mer et étangs : le diocèse de Maguelone .....	102
1.3.1.1 Historiam scribere : érudits et spécialistes de l'histoire du diocèse de Maguelone .....	102
1.3.1.2 Renseigner la presqu'île de Maguelone : les fouilles .....	111
1.3.1.3 Le choix du chef-lieu de l'évêché : quelques éléments .....	113
1.3.2 Les vies du chapitre de Maguelone .....	116
1.3.2.1 Occupations antérieures au X <sup>e</sup> siècle .....	116
1.3.2.2 Période XI <sup>e</sup> – XIII <sup>e</sup> siècle, « la plus belle de notre histoire diocésaine » .....	121
1.3.2.3 Milieu du XIV <sup>e</sup> – XVIII <sup>e</sup> siècle .....	127
1.3.3 L'espace du diocèse de Maguelone .....	132
1.3.3.1 Le diocèse comme aire d'influence .....	132

1.3.3.2 Cartographie historique .....	136
1.3.3.3 Structure de l'espace d'après les sources médiévales .....	138
1.3.3.4 Schématiser le diocèse de Maguelone.....	140
1.3.3.5 Le cas des archidiaconés du diocèse de Maguelone .....	145
Partie 2. Le parchemin et la pierre .....	149
2.1 Étudier le patrimoine chrétien roman du diocèse de Maguelone .....	150
2.1.1 Donner du sens à l'étude du patrimoine chrétien .....	152
2.1.1.1 De la nationalisation des biens de l'Église à l'organisation de visites : historique et législation .....	153
2.1.1.2 Étudier le bâti chrétien en France.....	157
2.1.1.3 La place du patrimoine bâti chrétien dans la recherche et dans la France du XXI <sup>e</sup> siècle.....	160
2.1.1.4 Le cas de l'archéologie médiévale.....	162
2.1.2 De la recherche du pittoresque à la notice, de la notice à l'étude globale (XVIII <sup>e</sup> – XXI <sup>e</sup> siècle) .....	164
2.1.2.1 Relater de pittoresques voyages (XVIII <sup>e</sup> – XIX <sup>e</sup> siècle) .....	164
2.1.2.2 Lister les édifices (XIX <sup>e</sup> siècle) .....	168
2.1.2.3 Élaborer des méthodes et des outils (début du XX <sup>e</sup> siècle).....	173
2.1.2.4 Recenser pour protéger (1944-1950).....	176
2.1.2.5 Initier une étude globale à travers des notices (1980-XXI <sup>e</sup> siècle) .....	178
2.1.3 Pierres romanes et formes architecturales : caractéristiques de l'art roman du diocèse de Maguelone.....	184
2.1.3.1 Reconnaître le « type roman » ?.....	184
2.1.3.2 Un premier âge roman ?.....	185
2.1.3.3 Un deuxième âge roman ?.....	190
2.1.3.4 Synthétiser l'architecture romane : l'église témoin .....	192

2.1.3.5 Pour quelques recherches de plus .....	194
2.2 Présentation des ressources documentaires .....	197
2.2.1 <i>Scripta manent</i> : sources textuelles .....	198
2.2.1.1 Le chapitre de Maguelone : principales sources manuscrites et imprimées .....	198
2.2.1.2 Sources concernant la région et les diocèses voisins .....	202
2.2.1.3 Autres documents.....	204
2.2.2 Documents d'archives d'institutions et d'érudits locaux .....	207
2.2.2.1 Archives d'institutions du Languedoc utiles à l'étude .....	207
2.2.2.2 Fonds personnels et issus de l'activité de recherche d'érudits locaux.....	208
2.2.3 La carte et l'image : documenter et représenter le territoire .....	212
2.2.3.1 Cartes historiques (XVI <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> siècle).....	213
2.2.3.2 Renseigner le territoire : cadastres, cartes topographiques IGN et bases de données (XX <sup>e</sup> -XXI <sup>e</sup> siècle).....	219
2.2.3.3 Vu du ciel : images par satellite et photographies aériennes.....	222
2.3 « Car je t'ai appelée par ton nom » : retrouver les églises de l'ancien diocèse de Maguelone .....	225
2.3.1 Préalable : recherche historique et toponymie .....	226
2.3.1.1 Choix de l'approche, limites et biais .....	226
2.3.1.2 Nommer la Domus Dei : quelques remarques au sujet de l'étude des sources .....	229
2.3.1.3 L'apport de l'étude toponymique : ressources utilisées .....	231
2.3.1.4 Cas particulier des listes de paroisses et logique géographique .....	235
2.3.2 Identifications toponymiques .....	242
2.3.2.1 Des noms de paroisses médiévales aux communes héraultaises : phénomènes et limites de l'approche .....	242
2.3.2.2 Cristalliser le souvenir : microtoponymie, odonymie, toponymie vécue .....	248

2.3.2.3 Un cas particulier : l'association de plusieurs dédicaces au même toponyme .....	252
2.3.3 Localisation .....	256
2.3.3.1 Utilisation de la logique géographique des listes synodales à des fins de localisation : plusieurs tests.....	257
2.3.3.2 Localisation sur images par satellite et photographies aériennes.....	260
2.3.3.3 Paroisses et toponymes non localisés.....	264
Partie 3. À l'ombre des églises romanes.....	267
3.1 Le diocèse de Maguelone, au Moyen Âge et au XXI <sup>e</sup> siècle .....	268
3.1.1 Les « paroisses voyageuses » : quelques remarques sur l'implantation .....	269
3.1.1.1 Petite église deviendra grande : églises érigées en chef-lieu de paroisse, translations, réunions et disparitions .....	269
3.1.1.2 Documenter la permanence de l'occupation, un effet de sources ?.....	276
3.1.1.3 Abandon de l'église, abandon du lieu : les zones d'ombre .....	279
3.1.2 Schématiser l'ancien diocèse de Maguelone d'après les sources étudiées .....	282
3.1.2.1 Construire ou reconstruire l'ancien diocèse de Maguelone : choix de l'approche, limites et biais méthodologiques.....	282
3.1.2.2 La chair de l'ancien diocèse de Maguelone : maillage paroissial et topographie religieuse .....	287
3.1.2.3 Caractéristiques topographiques et pédologiques du territoire de l'ancien diocèse de Maguelone.....	292
3.1.3 Pierres perdues, pierres trouvées : notes sur les états de conservation des édifices .....	296
3.1.3.1 Catégorie 1 : localisation approximative connue, pas de vestiges en place connus.....	297
3.1.3.2 Catégorie 2 : édifices ruinés connus et visibles ou renseignés par des fouilles archéologiques .....	302

3.1.3.3 Catégorie 3 : bâtiments en place associables aux mentions trouvées dans les sources, cas des reconstructions renseignées .....	306
3.2 « Tout autre chose qu'un local liturgique » : s'atteler à l'étude des églises romanes de l'ancien diocèse de Maguelone .....	309
3.2.1 Témoins en pierre d'âges de foi : sélectionner des édifices exploitables ? .....	310
3.2.1.1 Pour les siècles des siècles : la question de la datation des édifices .....	310
3.2.1.2 Vers la construction d'un corpus d'édifices étudiables : méthodes et critères .....	314
3.2.1.3 Proposition de corpus d'édifices .....	316
3.2.2 Entre simplicité et spécificités : décrire les édifices .....	319
3.2.2.1 De l'organisation des espaces et de la circulation .....	319
3.2.2.2 La main et la pierre : choix du matériau, carrières et modules .....	331
3.2.2.3 Le décor roman, sculpté ou en relief .....	337
3.3 « Âges » et « types » romans : de l'interrogation intellectualisée des édifices à la portée réelle des recherches .....	344
3.3.1 Questionner l'historiographie .....	345
3.3.1.1 L'architecture romane ou comment agrandir les édifices .....	345
3.3.1.2 Formuler des hypothèses de datation d'après l'étude des parements : le cas de l'opus monspeliensium .....	347
3.3.1.3 Question des contreforts .....	353
3.3.1.4 Une forteresse qui demeure église : la mise en défense des édifices sacrés .....	356
3.3.2 Festons d'arcatures aveugles et frises à dents d'engrenage .....	364
3.3.2.1 « Bandes lombardes » et « lésènes », de l'évolution des concepts au problème de vocabulaire .....	365
3.3.2.2 Le cas du causse de la Selle et de la vallée de la Buèges .....	369
3.3.2.3 Formes en usage et usage de formes : remarques typologiques .....	376

3.3.2.4 Pour une typologie des arcs : des hypothèses de Maurice Oudot de Dainville à de nouveaux questionnements .....	382
3.3.3 Faut-il sauver les églises romanes ? .....	387
3.3.3.1 Sauvegarde par l'étude : l'exemple de la photogrammétrie.....	387
3.3.3.2 Valorisation et médiation, à la recherche d'un souffle nouveau .....	393
3.3.3.3 Le cas de l'église Sainte-Croix de Celleneuve (Montpellier) : constats.....	395
Conclusion et perspectives .....	399
Sources .....	405
Fonds d'archives, sources manuscrites et iconographiques .....	405
Sources imprimées .....	407
Bibliographie .....	411
Table des illustrations.....	473



## THÈSE DE DOCTORAT

---

Les églises de l'ancien diocèse de Maguelone  
(XI<sup>e</sup> – début du XIII<sup>e</sup> siècle)  
Pour une réflexion pluridisciplinaire autour du bâti roman

---

Présentée en vue de l'obtention du grade de docteur  
en **Histoire de l'art** de l'**Université Paul-Valéry – Montpellier 3**

*École Doctorale n°58*

Présentée par **Gaëlle PINÈDE**

Dirigée par **Géraldine MALLET**

Soutenue publiquement le **12 décembre 2023** devant le jury composé de

<b>Dominique ALLIOS</b> MCF HDR, Université de Rennes 2	Rapporteur
<b>Imma LORES I OZET</b> MCF, Université de Lleida (Catalogne)	Rapporteur
<b>Sylvain DEMARTHE</b> MCF, Université Montpellier 3	Examineur
<b>Pascale CHEVALIER</b> PR, Université de Clermont-Auvergne	Président du jury
<b>Géraldine MALLET</b> PR, Université Montpellier 3	Directeur de thèse



# **Les églises de l'ancien diocèse de Maguelone**

(XI<sup>e</sup> siècle – début du XIII<sup>e</sup> siècle)

**Pour une réflexion pluridisciplinaire  
autour du bâti roman**

Présentée par Gaëlle Pinède

Dirigée par Géraldine Mallet

# Conventions

Le présent volume concerne la documentation graphique et les annexes de la thèse. Il est divisé en quatre parties.

La première partie contient toutes les données utiles à l'étude et à la lecture du premier volume. Il s'agit notamment de la transcription de listes issues du corpus de sources. Sont également proposés deux tableaux, regroupant, d'une part, toutes les mentions d'édifices relevées dans les sources et d'autre part, la liste des principaux édifices conservés, partiellement ou en totalité, en élévation.

La deuxième partie contient la reproduction des cartes historiques utilisées lors de l'étude, auxquelles il est fait référence dans le premier volume par le terme « Carte ».

La troisième partie contient les planches typologiques, numérotées en chiffres romains et désignées dans le premier volume par l'expression « Planche ». Celles-ci sont incluses dans ce volume afin de faciliter leur consultation en parallèle de la lecture des sous-parties correspondantes.

Enfin, la quatrième partie contient toute la documentation graphique et photographique. Le choix a été fait d'organiser ces documents en fonction de l'édifice qu'ils renseignent, eux-mêmes classés par ordre alphabétique, de commune puis de dédicace courante.



# Abréviations

ADA : Archives Départementales de l'Aude

ADH : Archives Départementales de l'Hérault

AVM : Archives de la ville de Montpellier

BM : Bullaire de Maguelone

BnF : Bibliothèque nationale de France

CA : Cartulaire d'Aniane

CAG : Cartulaire d'Agde

CAL : Cartes anciennes du Languedoc

CGELL : Cartulaire de Gellone

CGUI : Cartulaire des Guilhems

CL : Cartulaire de Lodève

CM : Cartulaire de Maguelone

CN : Cadastres Napoléoniens

CNI : Cartulaire de Nîmes

CR : Cadastres Révisés

CVAL : Cartulaire de Valmagne

CVIMA : Cartulaire de Saint-Victor de Marseille

GC : *Gallia Christiana*

HGL : Histoire Générale de Languedoc

RDM : Rôle des décimes du diocèse de Montpellier

VCM : Vieille Chronique de Maguelone



# I. Données





## Liste des évêques du diocèse de Maguelone-Montpellier

Afin d'établir ce tableau, plusieurs documents ont été étudiés. Il s'agit, en particulier, de *l'Histoire générale de Languedoc* et de la *Series praesulum Magalonensium*. À cela s'ajoutent les recherches de Charles d'Aigrefeuille (D'AIGREFEUILLE 1737-1739) et de Gérard Cholvy (CHOLVY 1976) concernant l'histoire du diocèse et de la ville de Montpellier, ainsi que la *France pontificale*, dite *Gallia christiana*. Du XIII<sup>e</sup> siècle à 1774 peuvent être utilisés les tomes 1 à 6 de la *Hierarchia catholica medii et recentioris aevi*. Il convient donc de se reporter à ces ouvrages pour le détail des hypothèses de datation.

Lorsque plusieurs orthographes se rencontrent fréquemment pour un même nom, le choix a été fait de les indiquer ici. De même, en l'absence de consensus sur certaines dates de début ou de fin d'épiscopat, celles qui sont généralement retenues sont indiquées.

De 1791 à 1801, le titre est celui d'évêque constitutionnel de l'Hérault et le lieu de siège est Béziers plutôt que Montpellier. Les évêques retournent à Montpellier à partir de 1802 puis, à partir de 2002, le diocèse de Montpellier dispose d'un archevêque. Pour un historique de l'ancien diocèse de Maguelone tout au long de la période médiévale, consulter la sous-partie dédiée (*Vol.1, 1.3.2*).

Principale(s) forme(s) rencontrée(s) dans les sources étudiées	Début de l'épiscopat	Fin de l'épiscopat
Boèce, <i>Boëtius</i>	585	589
Geniès, <i>Génésius</i>	597	652
Gumild	654	673
Vincent	674	695
Jean I <sup>er</sup>	791	802
Ricuin I <sup>er</sup>	812	817
Argémire, <i>Argemire</i>	819	?
Stabilis, <i>Stabellus</i>	821	823
Maldomar	867	?
Abbon	875	897
Gontier	900	925
Pons	925	960

<b>Principale(s) forme(s) rencontrée(s) dans les sources étudiées</b>	<b>Début de l'épiscopat</b>	<b>Fin de l'épiscopat</b>
Ricuin II	960	998
Pierre de Melgueil	999	1030
Arnaud I <sup>er</sup>	1030	1060
Bertrand I <sup>er</sup>	1060 / 1061	1079 / 1080
Godefroi, Godefroid, Geoffroy	1080	1104
Gautier, Galtier	1104	1129
Raimond I <sup>er</sup>	1129	1158
Jean I <sup>er</sup> de Montlaur Jean II	1158/60	1190
Guillaume (de) Raimond, Raymond	1190	1195
Guillaume de Fleix	1195	1202
Guillaume d'Autignac, d'Antignac	1203 / 1204	1216
Bernard de Mèze	1216	1230 / 1232
Jean II de Montlaur, Jean III	1232 / 1234	1247
Raynier, Reinier Saccoin	1247	1249
Pierre de Conques	1248	1256
Guillaume Christophe, Christol	1256	1263
Bérenger de Frézouls, Bérenger Frédol	1263	1296
Gaucelin, Gaucelm de La Garde	1296	1304 / 1305
Pierre de Lévis de Mirepoix, Lévis- Mirepoix	1305 / 1306	1309
Jean-Raymond de Comminges, Jean de Comminges	1309	1317
Gaillard de Saumate, de Saumade	1317	1318
André (de) Frédol	1318	1328
Jean de Vissec	1328	1334
Poitevin de Montesquieu, Pictavin de Montesquiou	1334	1339
Arnaud (de Loubens) de Verdale	1339	1352

<b>Principale(s) forme(s) rencontrée(s) dans les sources étudiées</b>	<b>Début de l'épiscopat</b>	<b>Fin de l'épiscopat</b>
Audoïn Aubert	1352	1353
Durand de (des) Chapelles	1353	1361
Pierre de Canillac, Canilhac	1361	
Dieudonné de Canillac, Canilhac	1361	1367
Gaucelin de Déaux, Gaucelm de Deaux	1367	1373
Pierre de Vernols	1373	1389
Antoine de Lovier, Louvier	1389	1405
Pierre Adhémar	1405 / 1408	1415
Louis Aleman, Louis Allemand	1418	1423
Guillaume Forestier	1423	1429
Léger Saporis d'Eyragues	1429	1430
Bertrand Robert	1431	1432
Robert de Rouvres	1433	1453
Maur de Valleville	1453	1472
Jean de Bonald, Jean Bonnail	1472	1487
Guillaume Leroy (de Chavigny)	1487	1488
Izarn (de) Barrière, Isarn	1487 / 1490	1498
Raymund Pérault	1498	1499
Guillaume Pellicier I, Guillaume Pellicier l'Ancien	1499	1526 / 1527
Guillaume Pellicier II	1527 / 1529	1568
Pierre de Rouillie	1570	1572
Antoine de Subiet-Cardot	1573	1596
Guitard de Ratte	1596	1602
Jean Garnier	1602	1607
Pierre Fenouillet	1608	1652
Renaud d'Este	1653	1672
François du Bosquet	1655	1676
Charles de Pradel	1676	1696

<b>Principale(s) forme(s) rencontrée(s) dans les sources étudiées</b>	<b>Début de l'épiscopat</b>	<b>Fin de l'épiscopat</b>
Charles-Joachim Colbert de Croissy	1696	1738
Georges Lazare Berger de Charancy	1738	1748
François Renaud de Villeneuve	1748	1766
Raymond de Durfort	1766	1774
Joseph François de Malide	1774	1790
Dominique Pouderous (évêque constitutionnel de l'Hérault)	1791	1799
Alexandre-Victor Rouanet (évêque constitutionnel de l'Hérault)	1799	1801
Jean-Louis-Simon Rollet	1802	1806
Nicolas-Marie Fournier de La Contamine	1806	1834
Charles-Thomas Thibault	1835	1861
François-Marie-Joseph Lecourtier	1861	1874
Anatole de Cabrières	1873	1921
René-Pierre Mignen	1922	1931
Gabriel Brunhes	1932	1949
Jean Duperray	1949	1957
Cyprien-Clément Tourel	1958	1976
Louis-Antoine-Marie Boffet	1976	1996
Jean-Pierre Ricard	1996	2001
Guy Thomazeau (archevêque), Claude Azéma (évêque auxiliaire), Pierre- Marie Carré (archevêque coadjuteur)	2002	2011
Pierre-Marie Carré (archevêque), Alain Guellec (évêque auxiliaire)	2011	2022
Norbert Turini	2022	[en cours]

## Liste des paroisses dont Godefroid aurait doté le chapitre

Le tableau suivant concerne une source conservée dans le *Cartulaire de Maguelone*, éditée par Julien Rouquette et Augustin Villemagne (CM, I, pp.43-45). Il s'agit d'une bulle indiquant les paroisses dont l'évêque Godefroid (1080-1104) aurait doté le chapitre. Pour plus d'informations sur ce document, consulter la sous-partie dédiée (*Vol.1, 2.3.1.4*).

Pour faciliter la lecture, chacune des mentions est numérotée en fonction de son ordre de citation. Lorsque deux édifices sont indiqués comme partageant le même toponyme, ce dernier est répété entre crochets.

1	<i>Villeneuve</i>
2	<i>S. Virginum Eulalie [de Valle]</i>
3	<i>S. Leocadie de Valle</i>
4	<i>Exindrio</i>
5	<i>Maurino</i>
6	<i>Cocone</i>
7	<i>Montellis</i>
8	<i>Chauleto</i>
9	<i>Pruneto</i>
10	<i>Cosme</i>
11	<i>S. Damiani</i>
12	<i>Juvinhiaco</i>
13	<i>Altianicis</i>
14	<i>Piniano</i>
15	<i>S. Johannis de Vedatio</i>
16	<i>S. Georgii de Dorcas</i>
17	<i>S. Johannis de Muroveteri</i>
18	<i>Montepessulaneto</i>
19	<i>Montispessulani</i>
20	<i>Sentrayranicis</i>
21	<i>Salzeto</i>
22	<i>Novasgens</i>

23	<i>S. Petri [de Montearbedone]</i>
24	<i>S. Johannis de Montearbedone</i>
25	<i>S. Michaelis [de Salviniaco]</i>
26	<i>S. Vincentii de Salviniaco</i>
27	<i>S. Salvatoris de Peyrols</i>
28	<i>S. Johannis de Frejoncis</i>
29	<i>S. Marcelli de Fraires</i>
30	<i>S. Marie de Ozorio</i>
31	<i>S. Agnetis de Marojol</i>
32	<i>S. Sepulcri de Salarone</i>
33	<i>S. Romani de Melgorio</i>
34	<i>S. Bricii</i>
35	<i>S. Felicis de Substantione</i>
36	<i>Castello novo</i>
37	<i>S. Ciricii</i>
38	<i>Claperiis</i>
39	<i>Jocone</i>
40	<i>S. Jacobi de Pratis</i>
41	<i>S. Bartholomei de Albanhanicis</i>
42	<i>S. Johannis de Bodia</i>
43	<i>S. Andree de Bodia</i>
44	<i>S. Vincentiani</i>
45	<i>S. Marie de Gornerio</i>
46	<i>Exalehiato</i>



## Bulle d'Urbain II

Le tableau suivant concerne une source conservée dans le *Cartulaire de Maguelone*, éditée par Julien Rouquette et Augustin Villemagne dans le *Bullaire* (BM, pp.17-19). Il s'agit d'une bulle attribuée à Urbain II (1088-1099), conférant au chapitre de Maguelone son statut organique et listant ses possessions. Pour plus d'informations sur ce document, consulter la sous-partie dédiée (*Vol.1, 2.3.1.4*).

Pour faciliter la lecture, chacune des mentions est numérotée en fonction de son ordre de citation. Lorsque deux édifices sont indiqués comme partageant le même toponyme, ce dernier est répété entre crochets.

1	<i>Villanova</i>
2	<i>Montepessulano</i>
3	<i>Gijano</i>
4	<i>S. Eulalie [de Valle]</i>
5	<i>[S.] Leocadie de Valle</i>
6	<i>S. Michaelis de Monteilio</i>
7	<i>S. Johannis de Cucone</i>
8	<i>S. Marcelli de Fratibus</i>
9	<i>S. Andree de Maurone</i>
10	<i>S. Petri de Monte Arbedonis</i>
11	<i>S. Ilarii de Centranegis</i>
12	<i>S. Stephani de Bejanicis</i>
13	<i>S. Johannis de Vedace</i>
14	<i>S. Felicis de Veruna</i>
15	<i>S. Stephani de Pignano</i>
16	<i>S. Johannis de Buia</i>
17	<i>S. Andree [de Buia]</i>
18	<i>S. Dionisii de Montepistellereto</i>
19	<i>S. Martini de Pruneto</i>

## Liste dite des synodes

Le tableau suivant concerne une source conservée dans le *Cartulaire de Maguelone*, éditée par Julien Rouquette et Augustin Villemagne (CM, pp.50-64). Elle se décompose en deux listes d'édifices et de paroisses, non datées. Pour plus d'informations sur ce document, consulter la sous-partie dédiée (Vol.1, 2.3.1.4).

Pour permettre l'étude comparée de ces deux listes, les mentions présentes dans la première sont associées à un numéro, en fonction de l'ordre de citation (colonnes de gauche). Elles sont mises en regard avec les mentions données par la seconde liste (colonnes de droite). Ceci permet la mise en évidence de différences dans l'ordre de citation. Dans le cas où une paroisse est citée uniquement dans la deuxième liste, elle ne comporte alors pas de numéro. Pour l'étude de l'ordre de citation et son utilisation à des fins de localisation, consulter la sous-partie dédiée (Vol.1, 2.3.3.1).

N°	<i>Pro synodo Sancti Luce</i>	N°	<i>Synodus Pascalis</i>
1	<i>S. Johannis de Aniana</i>	1	<i>S. Johannis de Aniana</i>
2	<i>S. Silvestri de Montecalmesio</i>	2	<i>Montecalmesio</i>
3	<i>S. Sebastiano</i>	5	<i>Montearnaudo</i>
4	<i>Valle Redenensi</i>	6	<i>Valhauquesio</i>
5	<i>Montearnaudo</i>	7	<i>Murlis</i>
6	<i>Valhauquesio</i>	9	<i>S. Egidio de Fisco</i>
7	<i>Murlis</i>	8	<i>Volio</i>
8	<i>Volio</i>	10	<i>Pynu</i>
9	<i>S. Egidio de Fisco</i>	11	<i>S. Clemente</i>
10	<i>Pynu</i>	12	<i>Monteferrario</i>
11	<i>S. Clemente</i>	13	<i>Grabellis</i>
12	<i>S. Stephano de Insula, alias de Monteferrario</i>	15	<i>Juvinhiaco</i>
13	<i>Grabellis</i>	16	<i>S. Georgio de Dorcas</i>
14	<i>Magalonensis</i>	17	<i>Piniano</i>
15	<i>Juvinhiaco</i>	18	<i>Vinhogolo</i>
16	<i>S. Georgio de Dorcas</i>	19	<i>Palacio alias de Veruna</i>
17	<i>Piniano</i>	14	<i>Magalonensis</i>
18	<i>Vinhogolo</i>	20	<i>Salsano</i>
19	<i>S. Felice de Palacio, alias de Veyruna</i>	21	<i>Columbis</i>
20	<i>Salsano</i>	22	<i>Fabricis</i>
21	<i>S. Martino de Columbis</i>	3	<i>S. Sebastiano</i>

<b>N°</b>	<b><i>Pro synodo Sancti Luce</i></b>	<b>N°</b>	<b><i>Synodus Pascalis</i></b>
22	<i>Fabricis</i>	4	<i>Valle Redenensi</i>
23	<i>Mujolano</i>	23	<i>Mujolano</i>
24	<i>Cucullo</i>	24	<i>Coquilo</i>
25	<i>Gijano</i>	25	<i>Gijano</i>
26	<i>Scafiaco</i>	26	<i>Scafiaco</i>
27	<i>Cazaligiis</i>	27	<i>Gazaligiis id est de Cornone Terralli</i>
28	<i>Tribus Lupis</i>	28	<i>Tribus Lupis id est de S. Cecilia</i>
29	<i>Muroveteri</i>	29	<i>Muroveteri</i>
30	<i>Montecamelo</i>	30	<i>Montecamelo</i>
31	<i>Antonicis</i>	31	<i>Antonicis</i>
32	<i>Cornone Sicco</i>	32	<i>Cornone Sicco</i>
33	<i>Gremiano</i>	33	<i>Gremiano</i>
34	<i>Montebazenco</i>	34	<i>Montebazenco</i>
35	<i>S. Vincencio de Jonqueria</i>	36	<i>Caucono</i>
36	<i>Caucono</i>	37	<i>Porsano</i>
37	<i>Porssano</i>	35	<i>S. Vincencio de Jonqueria</i>
38	<i>Bazaluco</i>	38	<i>Balasuco</i>
39	<i>Aquis</i>	39	<i>Aquis</i>
40	<i>Frontiniano</i>	40	<i>Frontiniano</i>
41	<i>S. Eulalia</i>	41	<i>S. Eulalia</i>
42	<i>Leocadia de Vico</i>	42	<i>S. Leocadia</i>
43	<i>Villanova</i>	43	<i>Villanova</i>
44	<i>Maurino</i>	44	<i>Maurino</i>
45	<i>Coquono, seu de Latis</i>	45	<i>Coquone id est de Latis</i>
46	<i>Centayranicis</i>	46	<i>Centrayranicis</i>
47	<i>Montillis</i>	47	<i>S. Michaele de Montillis</i>
48	<i>S. Stephano de Bejanicis</i>	48	<i>Bejanicis</i>
49	<i>Cellanova</i>	49	<i>Cellanova</i>
50	<i>Pruneto</i>	50	<i>Pruneto</i>
51	<i>S. Dyonisio de Montepessulaneto</i>	51	<i>Montepessulaneto</i>
52	<i>S. Firmino</i>	52	<i>S. Firmino de Montepessulano</i>
53	<i>Sauzeto</i>	53	<i>Tabulis</i>
54	<i>Beata Maria de Tabulis</i>	54	<i>Sauzeto</i>
	<i>De archidiaconatu Agantici</i>		
55	<i>Agantico</i>	55	<i>Agantico</i>
56	<i>Gornerio</i>	56	<i>Gornerio</i>
57	<i>S. Johanne de Bodia</i>	57	<i>S. Johanne de Bodia</i>
58	<i>Brixiaco</i>	59	<i>S. Andrea de Bodia</i>
59	<i>S. Andrea de Bodia</i>	60	<i>Yssensaco</i>

<b>N°</b>	<b><i>Pro synodo Sancti Luce</i></b>	<b>N°</b>	<b><i>Synodus Pascalis</i></b>
60	<i>S. Stephano de Yssensaco</i>	61	<i>Cassilhaco</i>
61	<i>Cassilhiaco</i>	62	<i>Agonesio</i>
62	<i>S. Saturnino de Agonesio</i>	63	<i>Ruppe Ayneria</i>
63	<i>S. Johanne de Rocha</i>	64	<i>S. Baudilio de Pedussio</i>
64	<i>S. Baudilio de Peducis</i>	65	<i>S. Martino de Lundris</i>
65	<i>S. Martino de Lundris</i>	66	<i>Laureto</i>
66	<i>S. Bricio de Laureto</i>	68	<i>Alayraco</i>
67	<i>S. Maria de Lundris</i>	69	<i>Vallefennesia</i>
68	<i>Alairaco</i>	71	<i>Fontanesio</i>
69	<i>Valle Fennesia</i>	72	<i>S. Cruce</i>
70	<i>S. Germano de Fornesio</i>		<i>Brissaco</i>
71	<i>Fontanesio</i>	67	<i>S. Maria de Lundris</i>
72	<i>S. Cruce</i>	73	<i>Tribus Viis</i>
73	<i>Tribus Viis</i>	74	<i>Cucullis</i>
74	<i>S. Johanne de Coquilis</i>	75	<i>Cazaveteri</i>
75	<i>Cazaveteri</i>	76	<i>Matellis</i>
76	<i>Matellis</i>	77	<i>Cassanhacio</i>
77	<i>Cassanhanicis</i>	78	<i>Barbayranicis</i>
78	<i>S. Vincencio de Barbayranicis</i>	79	<i>Pradis</i>
79	<i>Pradis</i>	80	<i>Albalhanicis</i>
80	<i>Albalhanicis</i>	81	<i>Arsacio</i>
81	<i>Arssacio</i>	83	<i>Agusanicis</i>
82	<i>Baneriis</i>	82	<i>Baneriis</i>
83	<i>Agusanicis</i>	84	<i>Teyrano</i>
84	<i>Albaterra, id est de Tairano</i>	85	<i>Claperiis</i>
85	<i>Claperiis</i>	86	<i>Jocone</i>
86	<i>Jocone</i>	87	<i>Sustancione alias de Castronovo</i>
87	<i>Sustancione, id est de Castronovo</i>	88	<i>Campaneis</i>
88	<i>Campaneis</i>	89	<i>Garrigiis</i>
89	<i>Garrigiis</i>	90	<i>Buzinhanicis</i>
90	<i>S. Nazario de Businhnanicis</i>	109	<i>Montemelo, S. Baudilii</i>
91	<i>S. Maria de Montealto</i>	70	<i>S. Germano de Fornesio</i>
92	<i>Montelauro</i>	91	<i>Montealto</i>
93	<i>S. Desiderio de Corbessacio</i>	92	<i>Montelauro</i>
94	<i>S. Johanne de Cornis</i>	93	<i>Corbessacio alias S. Desiderii</i>
95	<i>Pulchro Visu</i>	94	<i>Cornis</i>
96	<i>Sussanicis</i>	95	<i>Pulchro Visu</i>
97	<i>Stampucio, id est Bruxedone</i>	96	<i>Sussanicis</i>
98	<i>Sancto Christofero</i>	97	<i>Stampucio alias de Bruxedone</i>

<b>N°</b>	<b><i>Pro synodo Sancti Luce</i></b>	<b>N°</b>	<b><i>Synodus Pascalis</i></b>
99	<i>Sinistranicis</i>	98	<i>S. Christoforo</i>
100	<i>S. Erigio</i>	99	<i>Sinistranicis</i>
101	<i>Saduranicis</i>	100	<i>Sancto Erigio</i>
102	<i>Brugueriis</i>	101	<i>Saduranicis</i>
103	<i>Restencleriis</i>	110	<i>Salvaganeira alias de Magdalena</i>
104	<i>Mussanicis</i>	102	<i>Brugueriis</i>
105	<i>Ayssadanicis, id est Bello Loco</i>	103	<i>Restencleriis</i>
106	<i>Castris</i>	104	<i>S. Colomba de Missanicis</i>
107	<i>S. Genesio</i>	105	<i>Bello loco</i>
108	<i>Veyranicis</i>	106	<i>Castris</i>
109	<i>Montemelo, S. Baudilii</i>	107	<i>S. Genesio</i>
110	<i>Salvaganeira alias de Magdalena</i>	112	<i>Lunello</i>
	[blanc dans le manuscrit]		
111	<i>Novicio</i>	111	<i>Novicio</i>
112	<i>Lunello novo</i>	113	<i>S. Nazario de Pezano</i>
113	<i>Pezano</i>	114	<i>S. Justo</i>
114	<i>S. Justo</i>	116	<i>Lunello veteri</i>
115	<i>Cabreriis</i>	117	<i>Montillis</i>
116	<i>Lunello veteri</i>	118	<i>Veyranicis</i>
117	<i>Montillis</i>	119	<i>Lansanicis</i>
118	<i>Varanicis</i>	120	<i>Obilione</i>
119	<i>Lanssanicis</i>	121	<i>Genesteto</i>
120	<i>Obilione</i>	122	<i>Ro</i>
121	<i>Genesteto</i>	123	<i>Balhanicis</i>
122	<i>Ro</i>	124	<i>Mutacionibus</i>
123	<i>Balhanicis</i>	125	<i>Alayranicis</i>
124	<i>Mutacionibus</i>	126	<i>Molinis</i>
125	<i>Alayranicis</i>	127	<i>Candilhanicis</i>
126	<i>Molinis</i>	128	<i>Cavoys</i>
127	<i>Candilhanicis</i>	129	<i>Cavayraco</i>
128	<i>Cavoys</i>	130	<i>Medio Campo</i>
129	<i>Cavairaco</i>	131	<i>Venranicis</i>
130	<i>Medio Campo</i>	132	<i>S. Jacobo de Melgorio</i>
131	<i>Venranicis</i>	133	<i>S. Maria de Melgorio</i>
132	<i>S. Jacobo de Melgorio</i>	134	<i>Ozorio</i>
133	<i>S. Maria de Melgorio</i>	135	<i>Modullio</i>
134	<i>Ozorio</i>	136	<i>Sancta Cruce</i>
135	<i>Medullio</i>		<i>Sancta Christina</i>
136	<i>S. Cruce de Quintilhanicis</i>	138	<i>Sancto Marcello</i>

<b>N°</b>	<b><i>Pro synodo Sancti Luce</i></b>	<b>N°</b>	<b><i>Synodus Pascalis</i></b>
137	<i>S. Christina</i>	139	<i>Fregonicis</i>
138	<i>S. Marcello</i>	141	<i>Novisgentibus</i>
139	<i>Fregonicis</i>	143	<i>Soregio</i>
140	<i>Montearbedone</i>	144	<i>Sancto Bricio</i>
141	<i>Novis Gentibus</i>	?	<i>Salvinhaco</i>
142	<i>Perolis</i>	142	<i>Peyrolis</i>
143	<i>Soregio</i>	145	<i>Ponte Catulle</i>
144	<i>S. Brixio</i>	146	<i>Salarone</i>
145	<i>Ponte Cadulle</i>	140	<i>Montearbedone</i>
146	<i>Salarone</i>		

## Tableau des mentions d'édifices recensés

Le tableau suivant recense les mentions d'édifices relevées dans le corpus de sources étudié. Pour plus d'informations sur ce corpus, consulter la partie dédiée (*Vol.1, 2.2*).

Par souci de lisibilité, la première colonne contient un numéro, pour chaque édifice recensé, attribué d'après le classement alphabétique des communes actuelles puis des dédicaces. Devant la quantité de données recueillies, le choix a été fait de restreindre les informations présentées à quelques éléments majeurs. Il s'agit tout d'abord de la dédicace de l'édifice : s'il existe quelques cas de changements de titulature renseignés, d'autres phénomènes s'observent, à l'instar du glissement de « Sainte-Marie » vers « Notre-Dame », après le XIII<sup>e</sup> siècle. La deuxième colonne comporte donc les dédicaces les plus fréquemment rencontrées, incluant des formes apparues après la période étudiée. À cela s'ajoute, dans la troisième colonne et afin de faciliter la consultation du tableau, le nom de la commune actuelle concernée. La quatrième colonne indique la date de la première mention du lieu de culte, dans le corpus de sources étudiées ou, à défaut, dans d'autres travaux. Lorsque cela a été possible, les sources pouvant être datées de manière certaine ont été préférées. *A contrario*, l'hypothèse proposée par les éditeurs de la source concernée est indiquée entre crochets. La dernière colonne liste les principales formes latines rencontrées dans le corpus devant être associées au même édifice. Pour plus d'informations, consulter la partie dédiée (*Vol.1, 2.3*).



	Dédicace(s) généralement rencontrée(s)	Commune	Plus ancienne mention du lieu de culte (datation et référence)		Principale(s) forme(s) latine(s)
1	Saint-Saturnin	Agonès	1218	CM, II, p.187	<i>S. Saturnino de Agonesio</i>
2	Saint-Vincent, Saint-Vincentian	Agonès	1080-1104	CM, I, p.45	<i>S. Vincenciani</i>
3	Notre-Dame, Sainte-Marie de Valcrose	Aniane	1138	CA, p.260	<i>S. Marie, in valle qui dicitur Crosa</i>
4	Saint-Hilaire de Montcalmès	Aniane	814-840	CA, pp.53, 55, 58, 62	<i>S. Hylarii de Monte Calmensi</i>
5	Saint-Jean-Baptiste d'Aniane	Aniane	1114	CA, p.264	<i>S. Johannis de Aniana</i>
6	Saint-Romain, Saint-Rome	Aniane	1036-1060	CA, p.197	<i>S. Romanum</i>
7	Saint-Saturnin, Saint-Laurent	Aniane	780-781	CA, p.6	<i>S. Saturnini</i>
8	Saint-Sauveur d'Aniane	Aniane	782	ARDO, <i>Vita sancti Benedicti Anianensis</i> , p.12	<i>Aniani</i>
9	Saint-Sébastien de Marou, Saint-Sébastien de Maroiol	Aniane	1109	CM, I, p.68	<i>S. Sebastiano</i>
10	Saint-André de Saugras	Argelliers	1154	CA, p.101	<i>S. Andree de Sugras</i>
11	Sainte-Foy de Figuières	Argelliers	1154	CA, p.101	<i>S. Fidis de Ficheiras</i>
12	Saint-Etienne	Argelliers	1146	CA, p.98	<i>S. Stephani de Arzilariis</i>
13	Saint-Jean-Baptiste de Combajagues	Argelliers	1154	CA, pp.101, 104	<i>S. Johannis de Combajaguas</i>
14	Saint-Martial	Assas	1239	CM, II, p.550	<i>Arssacio, Arsacio</i>
15	Notre-Dame, Sainte-Marie de Valcrose	Aumelas	1114	CGUI, p.685	<i>S. Marie de Omelaz</i>
16	Sainte-Marie de Cairana, Cairon	Aumelas	1146	CA, p.98	<i>S. Marie de Cairano</i>
17	Saint-Martin de Prunet	Aumelas	1095	CM, I, p.18	<i>Pruneto</i>
18	Saint-Martin du Cardonnet	Aumelas	1153	CV, n°633	<i>Cardoneto</i>
19	Saint-Antoine de la Cadoule	Baillargues	1249-1256	CM, II, p.772	<i>Ponte Cadulle</i>

	Dédicace(s) généralement rencontrée(s)	Commune	Plus ancienne mention du lieu de culte (datation et référence)		Principale(s) forme(s) latine(s)
20	Saint-Barthélémy de Leyrargues, Layrargues	Baillargues	1143	CM, I, p.138	<i>S. Bartolomei de Alaranicis</i>
21	Saint-Julien et Sainte-Basilisse de Baillargues	Baillargues	1109	CM, I, p.66	<i>Balhanicis</i>
22	Notre-Dame d'Aix, Sainte-Marie d'Aix, des Eaux	Balaruc-les-Bains	1187	BM, I, p.178	<i>S. Marie de Aquis</i>
23	Notre-Dame de Nieut, Sainte-Marie, Saint-Sauveur	Balaruc-les-Bains	1228	BM, II, p.129	<i>S. Marie de Niout</i>
24	Saint-Maurice de Balaruc	Balaruc-le-Vieux	1083	HGL, V, col.678	<i>Bazaluco, Balasuco</i>
25	Notre-Dame de Beaulieu, Sainte-Marie, Nativité de la Vierge Marie, Notre-Dame de la Pitié	Beaulieu	1211	CM, II, p.84	<i>S. Marie de Bello Loco, Bello loco</i>
26	Saint-Pierre d'Aissadanègues, Saint-Pierre aux Liens	Beaulieu	1211	CM, II, pp.84-85	<i>S. Petri de Aissadaniers, S. Petri de Aissadanicis</i>
27	Saint-Laurent de Stampucio	Boisseron	1219	CM, II, p.205	<i>Stampucio id est Bruxedone</i>
28	Saint-Pierre de Boisseron	Boisseron	[début du XII <sup>e</sup> s.]	CNI, p.318	<i>Boxedone</i>
29	Saint-Martin de Valle Retensi	Boissière (La)	829-840	CA, p.196, 448	<i>S. Martino, S. Martini de Valleretensi</i>
30	Notre-Dame du Suc, Sainte-Marie, Annonciation	Brissac	1273	CM, I, pp.10, 139	<i>Suc</i>
31	Saint-Étienne d'Issensac	Brissac	1080-1104	CM, I, p.45	<i>Escalchiato, S. Stephano de Yssensaco, Yssensaco</i>
32	Saint-Nazaire et Saint-Celse	Brissac	1073	CM, I, pp.11-12	<i>Brixiaco, Brissaco</i>
33	Saint-Nazaire et Saint-Celse	Buzignargues	[s.d.]	CM, I, p.54	<i>S. Nazario de Businhnanicis, Buzinhanicis</i>

	Dédicace(s) généralement rencontrée(s)	Commune	Plus ancienne mention du lieu de culte (datation et référence)		Principale(s) forme(s) latine(s)
34	Saint-Martin	Campagne	[s.d.]	CM, I, p.54	<i>Campaneis</i>
35	Notre-Dame, Sainte-Marie	Candillargues	1099	GC, VI, col.187	<i>S. Mariae de Candianicis</i>
36	Saint-Côme et Saint-Damien	Candillargues	960	HGL, V, col.233	<i>Candianicas, S. Cosmae et Damiani</i>
37	Notre-Dame de Castelnaud, Sainte-Marie, Saint-Jean-Baptiste	Castelnaud-le-Lez	1080-1104	CM, I, p.45	<i>Castro novo</i>
38	Saint-Amans de Substantion	Castelnaud-le-Lez	1109	CM, I, p.68	<i>S. Amantii de Sustancione</i>
39	Saint-Cyr de Castelnaud	Castelnaud-le-Lez	1080-1104	CM, I, p.45	<i>S. Cirii</i>
40	Saint-Félix de Substantion, Saint-Pierre	Castelnaud-le-Lez	1080-1104	CM, I, p.45	<i>S. Felicis, Sustancione id est de Castronovo</i>
41	Saint-Jean-Baptiste, Saint-Jean-Baptiste de Substantion	Castelnaud-le-Lez	1187	BM, I, p.179	<i>S. Johannis de Sustancione</i>
42	Notre-Dame de Rou, Sainte-Marie, Saint-Sauveur de Rou	Castries	1109	CM, I, p.66	<i>S. Marie de Rubo, Ru</i>
43	Saint-Drézéry, Saint-Didier	Castries	1121	HGL, V, col.895-896	<i>S. Desiderio de Corbessacio</i>
44	Saint-Étienne de Castries	Castries	1144	CM, I, p.142	<i>Castris</i>
45	Saint-Léonard de Fontmagne	Castries	1096	CM, I, p.28	<i>S. Leonardi, Fonsmagne</i>
46	Saint-Michel de Bannières	Castries	1211	AD, 55 H 17	<i>Baneriis</i>
47	Saint-Étienne de Cazevieille	Cazevieille	1276	CM, III, pp.236-237	<i>Cazaveteri</i>
48	Saint-Loup	Cazevieille	1398	GERMAIN 1879, p.94	<i>S. Lupi</i>
49	Saint-Léonce de Cazilhac	Cazillac	1104-1129	CM, I, p.104	<i>Leoncii de Cassiliaco</i>
50	Notre-Dame, Sainte-Marie de Clapiers	Clapiers	1080-1104	CM, I, p.45	<i>Sancte Marie de Claperiis</i>
51	Saint-Christophe	Cournonsec	1063	CGELL, p.266	<i>Cornone Sicco</i>
52	Saint-Martin d'Escafiac, Saint-Martin de Scafiac	Cournonsec	1109	CM, I, p.66	<i>Sancti Martini de Scafiaco</i>

	Dédicace(s) généralement rencontrée(s)	Commune	Plus ancienne mention du lieu de culte (datation et référence)		Principale(s) forme(s) latine(s)
53	Saint-Michel de Grémian	Cournonsec	1100-1102	CGELL, pp.262-263	<i>Gremiano</i>
54	Sainte-Cécile des Trois-Loups	Cournonterral	1183	CVAl, n°201	<i>Tribus Lupis id est S. Cecilia</i>
55	Saint-Julien d'Escafiac, Saint-Julien de Scafiaç, de Cazaligiis	Cournonterral	1122-1134	CGELL, p.272	<i>Cazalgiis, Gazalgiis id est Cornone Terralli</i>
56	Saint-Pierre aux Liens	Cournonterral	1121	CGELL, p.271	<i>S. Petri de Cornone</i>
57	Saint-Martin	Crès (Le)	1096	CM, I, p.27	<i>S. Martini de Crecio</i>
58	Saint-André	Entre-Vignes	1097-1103	CM, I, p.39	<i>Veyranicis</i>
59	Saint-Christophe	Entre-Vignes	1149	Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 56 H 30 - 56 H 4870	<i>S. Cristofori</i>
60	Saint-Michel de Bruguières	Entre-Vignes	1084	GC, col.741	<i>S. Michaelis de Brugeres, Brugueriis</i>
61	Notre-Dame, Sainte-Marie	Fabrègues	1109	CM, I, p.68	<i>S. Marie de Fabricis</i>
62	Saint-André de Cogulles, Saint-André de Cuculles	Fabrègues	1161	CM, I, pp.213-214	<i>Cucullo, Coquilo</i>
63	Saint-Baudile de Montceau	Fabrègues	1112	CM, I, pp.75-76	<i>S. Baudilii</i>
64	Saint-Jacques	Fabrègues	1109	CM, I, p.68	<i>Fabricis</i>
65	Saint-Martin de Colombis	Fabrègues	1140	CVAl, n°22	<i>S. Martino de Columbis</i>
66	Saint-Michel de Mujolan	Fabrègues	1165	CM, I, p.241	<i>Mujolano</i>
67	Saint-Étienne de Fontanès	Fontanès	1146	CA, p.98	<i>Fontanesio</i>
68	Saint-Martin	Frontignan	1414	CM, III, p.36	<i>S. Martini</i>
69	Saint-Paul, Conversion de Saint-Paul	Frontignan	1109	CM, I, p.68	<i>S. Petri de Frontiniano</i>
70	Notre-Dame, Sainte-Marie, Assomption de Notre-Dame	Galargues	1264	HOLLIER (E.), <i>Histoire de l'abbaye de Gigean</i> , Pézenas : chez l'auteur, 1925, p.63.	<i>S. Marie</i>

	<b>Dédicace(s) généralement rencontrée(s)</b>	<b>Commune</b>	<b>Plus ancienne mention du lieu de culte (datation et référence)</b>		<b>Principale(s) forme(s) latine(s)</b>
71	Chapelle de l'Hôpital	Ganges	1218	CM, II, p.184	
72	Notre-Dame des Fonts, Sainte-Marie des Fonts	Ganges	1152	CM, I, pp.164, 166	<i>S. Marie de Agantico</i>
73	Saint-Pierre et Saint-Paul	Ganges	1073	CM, I, p.11	<i>Agantico</i>
74	Saint-Sever, Saint-Barthélémy	Garrigues	1144	CGUI, p.387	<i>Garrigiis</i>
75	Saint-Félix de Montceau	Gigean	1173	CGUI, p.97	<i>S. Fellicis de Montecevo</i>
76	Saint-Géniès d'Arles et Saint-Géniès de Rome	Gigean	1095	BM, I, p.18	<i>Gijano</i>
77	Saint-Michel de Villapaterne	Gigean	1095	BM, I, p.18	<i>Villepaterni</i>
78	Notre-Dame de Gornières, Sainte-Marie, Assomption de Notre-Dame	Gornières	1080-1104	CM, I, p.45	<i>Gornerio</i>
79	Saint-Jacques de Soubeiras	Gornières	1410	CM, III, p.151	<i>S. Jacques de Sobeyras</i>
80	Saint-Julien et Sainte-Basilisse	Grabels	1120	HGL, V, col.888	<i>Grabellis</i>
81	Saint-Michel	Guzargues	1111	CM, I, p.73	<i>Agusanicis</i>
82	Saint-Pierre, Saint-Pierre aux Liens	Jacou	1080-1104	CM, I, p.45	<i>Jocone</i>
83	Saint-Pierre aux Liens	Joncels	961	HGL, V, col.243	<i>S. Petri de Joncellos</i>
84	Saint-Gervais et Saint-Protais	Juvignac	1080-1104	CM, I, p.44	<i>Juvinhiaco, Juviniaco</i>
85	Saint-Laurent d'Aussargues, Saint-Laurent d'Altianicis	Juvignac	1080-1104	CM, I, p.44	<i>Altianicis</i>
86	Saint-André de Moulines	Lansargues	1101	CM, I, p.33	<i>Molinis</i>
87	Saint-Denis de Ginestet	Lansargues	1080-1104	CM, I, p.45	<i>S. Stephani de Ginesteto</i>
88	Saint-Martin de Lansargues	Lansargues	1152	CGUI, pp.276-277	<i>Lanssanicis, Lansanicis</i>
89	Saint-Pierre d'Obilion	Lansargues	1168	CM, I, p.257	<i>Obilione</i>
90	Saint-Brès, Saint-Brice	Laroque	1156	CGELL, p.454	<i>S. Briccio</i>
91	Sainte-Marie-Madeleine de la Roque-Aynier	Laroque	1414	CM, III, p.44	<i>La Roque</i>

	Dédicace(s) généralement rencontrée(s)	Commune	Plus ancienne mention du lieu de culte (datation et référence)		Principale(s) forme(s) latine(s)
92	Saint-Jean-Baptiste de la Roque-Aynier, Saint-Jean	Laroque	1155	CM, I, pp.182-183	<i>S. Johanne de Rocha, Ruppe Ayneria, Ruppe</i>
93	Notre-Dame de Lattes, Sainte-Marie	Lattes	1140	CGUIL, p.76	<i>S. Maria</i>
94	Saint-André de Maurin	Lattes	1080-1104	CM, I, p.43	<i>Maurino</i>
95	Saint-Étienne de Soriech	Lattes	1146	CGUIL, p.183	<i>Soregio</i>
96	Saint-Jean de Cocon	Lattes	1080-1104	CM, I, pp.43-44	<i>Coquono seu de latis, Coquone id est de Latis</i>
97	Saint-Laurent	Lattes	1426	CM, V, p.32	<i>S. Laurent</i>
98	Saint-Martin de Caux	Lattes	824	CGELL, p.231	<i>Caucono, Caucos, Caucs</i>
99	Saint-Michel de Salviniac	Lattes	1080-1104	CM, I, p.44	<i>S. Michaelis de Salviniaco</i>
100	Saint-Vincent de Salviniac	Lattes	1080-1104	CM, I, p.44	<i>S. Vincentii de Salviniaco</i>
101	Saint-Brice	Lauret	1104-1129	CM, I, p.46	<i>S. Bricio de Laureto</i>
102	Notre-Dame de Milicia, Sainte-Marie	Lavérune	1109	CM, I, p.66	<i>S. Marie de Veruna</i>
103	Saint-Félix de Palacio	Lavérune	1095	CM, I, p.18	<i>S. Felice de Palacio, de Veyruna</i>
104	Saint-Pierre de Lieurargues	Lavérune	1416	CM, III, p.49	<i>Lieurargues</i>
105	Notre-Dame de Gau, Sainte-Marie de Joie	Lunel	1406-1426	CM, III, pp.53-56	<i>B. Mariae de Gaudio</i>
106	Notre-Dame du Lac, Sainte-Marie	Lunel	1161	CM, I, p.209	<i>S. Marie de Lunello Castro</i>
107	Saint-André Intervineis, Saint-André des Vignes	Lunel	1406	CM, III, pp.562-54, 56	<i>S. Andre Intervineis</i>
108	Saint-Étienne de Novicio, Saint-Étienne de Noix	Lunel	1109	CM, I, p.68	<i>Novicio</i>
109	Saint-Fructueux	Lunel	1161	CM, I, p.209	<i>S. Fructuosi</i>

	<b>Dédicace(s) généralement rencontrée(s)</b>	<b>Commune</b>	<b>Plus ancienne mention du lieu de culte (datation et référence)</b>		<b>Principale(s) forme(s) latine(s)</b>
110	Saint-Jean de Nozet	Lunel	1096	CA, p.222	<i>Nozet</i>
111	Saint-Paul de Cabrières	Lunel-Viel	1161	CM, I, p.209	<i>Cabrieriis</i>
112	Saint-Sauveur de Montel, Montels-les-Lunel	Lunel-Viel	1236	CM, II, p.513	<i>Montillis</i>
113	Saint-Vincent de Lunel-Viel	Lunel-Viel	1096	CA, p.222	<i>Lunello veteri</i>
114	Notre-Dame du Château-Vieux, Sainte-Marie de La Roquette	Mas-de-Londres	[s.d.]	CM, III, p.144	<i>Beate Marie de Roqueta</i>
115	Saint-Géraud du Château-Neuf, de La Roquette, Saint-Gérard	Mas-de-Londres	1116	CGELL, p.290	<i>Dundris</i>
116	Notre-Dame, Sainte-Marie, Assomption de Notre-Dame	Matelles (Les)	1245	CM, II, p.611	<i>Matellis</i>
117	Notre-Dame d'Auroux, Sainte-Marie d'Auroux	Mauguio	1080-1104	CM, I, p.45	<i>S. Marie de Ozorio</i>
118	Notre-Dame de Melgueil, Sainte-Marie, Notre-Dame de la Chandeleur	Mauguio	1010	CM, I, p.6	<i>S. Maria de Melgorio</i>
119	Saint-Barthélémy de Layrargues	Mauguio	1143	CM, I, p.138	<i>Alayranicis</i>
120	Sainte-Christine	Mauguio	1173	CM, I, p.291	<i>S. Christina</i>
121	Sainte-Croix	Mauguio	1010	CM, I, p.6	<i>S. Cruce</i>
122	Saint-Gély des Frères, Saint-Gély des Fraïres	Mauguio	1158	CGUI, p.579	<i>S. Egidii de Fratibus</i>
123	Saint-Jacques de Melgueil	Mauguio	1129	CM, I, p.107	<i>S. Jacobo de Melgorio</i>
124	Saint-Jean-Baptiste de Fréjorgues	Mauguio	1080-1104	CM, I, p.44	<i>S. Johannis de Frejoncis</i>
125	Saint-Marcel des Fraïres, Saint-Marcel des Frères	Mauguio	1080-1104	CM, I, p.44	<i>S. Marcelli de Fraires</i>



	Dédicace(s) généralement rencontrée(s)	Commune	Plus ancienne mention du lieu de culte (datation et référence)		Principale(s) forme(s) latine(s)
126	Saint-Martin de Caveirac, Saint-Martin de Caveyrac	Mauguio	1080-1104	CM, I, p.40	<i>S. Romano, Cavayraco, Cavairaco</i>
127	Saint-Nazaire de Mézouls	Mauguio	1079	CVIMA, II, p.219	<i>Medullio, Modullio</i>
128	Saint-Romain de Melgueil	Mauguio	1080-1104	CM, I, p.45	<i>S. Romani de Melgorio</i>
129	Saint-Thomas de Medio Campo, Saint-Thome de Mudaison	Mauguio	[début XII <sup>e</sup> s.]	CM, I, pp.97-100	<i>S. Thomam, Medio Campo</i>
130	Saint-Paul de Cavoys	Mauguio ou Mudaison	1178	CM, III, p.1087	<i>S. Pauli de Cavois, Cavoys</i>
131	Sainte-Eulalie de Mireval	Mireval	1095	CM, I, p.18	<i>S. Eulalia</i>
132	Saint-Jean de Celles	Mireval	1121	CGUIL, p.173	<i>S. Johannis de Cellis</i>
133	Notre-Dame de Sestayrargues, Sainte-Marie	Montarnaud	1061-1108	CA, p.194	<i>S. Marie de Sesteiranegues</i>
134	Notre-Dame du Fort, Sainte-Marie, Assomption	Montarnaud	1202	CM, I, pp.480, 484	<i>Montearnaudo</i>
135	Notre-Dame, Sainte-Marie, Notre-Dame-de-la-Nativité	Montaud	1211	CVAL, n°824	<i>S. Maria de Montealto</i>
136	Sainte-Marguerite de Montlaur	Montaud	1159	CGUI, p.770	<i>Montelauro</i>
137	Sainte-Colombe d'Aubeterre	Montbazin	1113	CGUI, p.612	<i>S. Colombe</i>
138	Saint-Étienne de Montbazin	Montbazin	1427	CM, V, p.46	<i>S. Stephani</i>
139	Saint-Julien d'Antonègre	Montbazin	1122	CA, p.428	<i>Antonicis</i>
140	Saint-Pierre de Montbazin	Montbazin	1144	CM, I, p.142	<i>Montebazenco, Montebaseno</i>
141	Saint-Barthélémy-de-Baillarguet	Montferrier-sur-Lez	1080-1104	CM, I, p.45	<i>S. Barholomei de Albalhanicis</i>
142	Saint-Étienne, Invention de Saint-Étienne	Montferrier-sur-Lez	1104-1128	CM, I, p.46	<i>S. Stephano de Insula alias de Monteferrario</i>

	Dédicace(s) généralement rencontrée(s)	Commune	Plus ancienne mention du lieu de culte (datation et référence)		Principale(s) forme(s) latine(s)
143	Saint-André de Novigens, Novagens	Montpellier	1090-1104	CM, I, p.44	<i>Novis Gentibus, Novasgens</i>
144	Saint-Côme et Saint-Damien	Montpellier	1109	CM, I, p.68	<i>S. Cosme</i>
145	Saint-Denis de Montpelliéret	Montpellier	1095	CM, I, p.18	<i>S. Dyonisio de Montepessulaneto</i>
146	Sainte-Anne	Montpellier	1237	Archives Municipales de Montpellier, Grand chartier, fonds Louvet, n°632	<i>S. Anne de Montepessulano</i>
147	Sainte-Catherine	Montpellier	1261	GUIRAUD (L.), <i>La paroisse Saint-Denis de Montpellier</i> , Montpellier : L. Valat, 1887, pp.50-62.	<i>S. Catherine</i>
148	Sainte-Croix de Celleneuve	Montpellier	799	CA, p.52	<i>Cella Nova</i>
149	Sainte-Croix de la Canourgue	Montpellier	1146	CGUI, p.177	<i>S. Crucis</i>
150	Sainte-Foy	Montpellier	1228	BM, II, p.129	<i>S. Fidei</i>
151	Sainte-Marie, Notre-Dame de Boutonnet	Montpellier	1307	CM, IV, pp.39, 62	<i>Boneto</i>
152	Sainte-Marie, Notre-Dame de Chaulet	Montpellier	1160	CM, I, pp.201, 204-207	<i>Chauleto</i>
153	Sainte-Marie, Notre-Dame de la Bella	Montpellier	1126	CGUI, p.92	<i>S. Marie Belle</i>
154	Sainte-Marie, Notre-Dame de Villefranche	Montpellier	1320	SERIES PRAESULUM MAGALONENSIVM, p.454	<i>Villa Francha</i>
155	Sainte-Marie, Notre-Dame des Tables, Sainte-Marie des Tables	Montpellier	1080-1104	CM, I, p.44	<i>Beata Maria de Tabulis</i>
156	Sainte-Marie, Notre-Dame du Château, du Palais	Montpellier	1143	CGUI, p.33	<i>S. Maria</i>

	Dédicace(s) généralement rencontrée(s)	Commune	Plus ancienne mention du lieu de culte (datation et référence)		Principale(s) forme(s) latine(s)
157	Saint-Firmin	Montpellier	1113	CGUI, p.228	<i>S. Firmino de Montepessulano</i>
158	Saint-Guilhem	Montpellier	1139	CGUI, p.277	<i>S. Guillelmi</i>
159	Saint-Hilaire de Centrayrargues	Montpellier	1080-1104	CM, I, p.44	<i>Centayranicis</i>
160	Saint-Jean-Baptiste de Montaubérou	Montpellier	1080-1104	CM, I, p.44	<i>S. Petri et S. Johannis de Monte Arbedone</i>
161	Saint-Mathieu	Montpellier	1214	CM, II, p.130	<i>S. Mathei</i>
162	Saint-Maurice de Sauret	Montpellier	[XII <sup>e</sup> s. ?]	CM, I, pp.52, 58	<i>Sauzeto</i>
163	Saint-Michel de Grandmont	Montpellier	1189	CM, I, p.363	<i>Grandis Montis</i>
164	Saint-Michel de Montels	Montpellier	1080-1104	CM, I, p.44	<i>S. Michaele de Montillis</i>
165	Saint-Nicolas	Montpellier	1093	CM, I, p.257	<i>Beati Nicolai</i>
166	Saint-Pierre de la Salle de l'Évêque	Montpellier	1163	CM, I, p.234	<i>S. Petri</i>
167	Saint-Pierre de Montaubérou	Montpellier	1090-1104	CM, I, p.44	<i>Montearbedone</i>
168	Saint-Siméon	Montpellier	1238	BM, II, p.211	<i>S. Symeonis</i>
169	Saint-Thomas	Montpellier	1247	Archives Municipales de Montpellier, fonds Joffre II, fol.210	<i>S. Thome de Clunizeto</i>
170	Saint-Asisclé et Sainte-Victoire	Mudaison	1099	GC, VI, col.187	<i>S. Asciseli de Mutacionibus</i>
171	Saint-Jean-Baptiste, Nativité de Saint-Jean-Baptiste	Murles	1109	CM, I, p.68	<i>Murlis</i>
172	Saint-Jean-Baptiste	Murviel-lès-Montpellier	1080-1104	CM, I, p.44	<i>S. Johannis de Muro Veteri, Muroveteri</i>
173	Saint-Julien	Murviel-lès-Montpellier	1122	CGELL, p.221	<i>Muro Veteri</i>
174	Notre-Dame de Londres, Sainte-Marie	Notre-Dame-de-Londres	1187	BM, I, p.179	<i>S. Maria de Lundris</i>

	Dédicace(s) généralement rencontrée(s)	Commune	Plus ancienne mention du lieu de culte (datation et référence)		Principale(s) forme(s) latine(s)
175	Notre-Dame de Pégairolles, Sainte-Marie	Pégairolles-de-Buèges	1273	ADH, G 2282	<i>Pegayrolo</i>
176	Saint-Sauveur, Saint-Sixte, Saint-Sixte II	Pérols	1080-1104	CM, I, p.44	<i>S. Salvatoris de Perolis, Peyrolis</i>
177	Notre-Dame, Sainte-Marie, Assomption	Pignan	1080-1104	CM, I, p.44	<i>S. Marie de Piniano</i>
178	Sainte-Marie-Madeleine, Notre-Dame du Vignogoul	Pignan	1250	CM, II, p.669	<i>S. Maria, Piniano</i>
179	Saint-Étienne	Pignan	1080-1104	CM, I, p.44	<i>Piniano</i>
180	Saint-Martin du Vignogoul	Pignan	1153	59 H 4, Privilèges pontificaux et royaux	<i>S. Martini</i>
181	Saint-Cléophas des Mouillères	Poussan	1303	CM, III, p.976	<i>S. Cleophe</i>
182	Saint-Pierre et Saint-Paul de Poussan	Poussan	960	HGL, V, col.2434	<i>Porssano</i>
183	Saint-Sulpice de Tauron	Poussan	1116	CM, I, p.84	<i>Taurone</i>
184	Saint-Vincent de Jonquières	Poussan	909	HGL, V, col.126	<i>S. Vincencio de Jonqueria</i>
185	Saint-Jacques de Prades, Saint-Jacques-le-Majeur	Prades-le-Lez	1080-1104	CM, I, p.45	<i>S. Jacobi de Pratis, Pradis</i>
186	Saint-Sylvestre de Montcalmès, Saint-Sylvestre-des-Brousses	Puéchabon	1108 ou 1120	CA, p.192	<i>S. Silvestri de Montecalmesio</i>
187	Saint-Césaire	Restinclières	1211	CM, II, pp.84-85	<i>Restencleriis</i>
188	Saint-Étienne de Gabriac	Rouet	1187	BM, I, p.179	<i>Gabriaco, Egabriaco</i>
189	Saint-Sauveur de Rouet	Rouet	1155	CM, I, p.187	<i>Roveto</i>
190	Saint-André	Saint-André-de-Buèges	1095	CM, I, p.18	<i>S. Andrea de Bodia</i>

	Dédicace(s) généralement rencontrée(s)	Commune	Plus ancienne mention du lieu de culte (datation et référence)		Principale(s) forme(s) latine(s)
191	Sainte-Agnès d'Auroux	Saint-Aunès	1090-1104	CM, I, p.45	<i>S. Agnetis de Marojol, Ozorio</i>
192	Saint-Baudile de Putois	Saint-Bauzille de Putois	1218	CM, II, p.187	<i>S. Baudilio de Peducis, Pedussio</i>
193	Saint-Baudile de Montmel, Saint-Bauzille	Saint-Bauzille-de-Montmel	1163	ADH, série H	<i>S. Baudilii de Montmelgue</i>
194	Saint-Germain de Fournès, Saint-Germain des Fournes	Saint-Bauzille-de-Montmel	1291	CM, III, p.477	<i>S. Germano de Fornesio</i>
195	Saint-Léon de Montmel	Saint-Bauzille-de-Montmel	1163	AVM 1895, III, p.456	<i>S. Baudilii de Montemelo</i>
196	Sylve-Gautier, église et hôpital	Saint-Bauzille-de-Montmel	1167-1169	BM, I, p.138	<i>silva Gauterii</i>
197	Saint-Baudile	Saint-Brès	1096	CA, p.222	<i>S. Baudilii</i>
198	Saint-Brice	Saint-Brès	1080-1104	CM, I, p.45	<i>S. Brixio, S. Briccio</i>
199	Saint-Clément de la Font	Saint-Clément de Rivière	1109	CM, I, p.66	<i>S. Clemente</i>
200	Saint-Sauveur du Pin	Saint-Clément de Rivière	1109	CM, I, p.67	<i>S. Salvatoris de Pino, Pynu</i>
201	Saint-Didier de Courbessac	Saint-Drézéry	1129-1161	CM, I, p.46	<i>S. Desiderij, Corbessacio</i>
202	Sainte-Croix de Quintillargues	Sainte-Croix-de-Quintillargues	1146	CA, p.98	<i>S. Cruce de Quintilhanicis</i>
203	Saint-Gilles	Saint-Gély du Fesc	1114	CM, I, p.80	<i>S. Egidio de Fisco</i>
204	Sainte-Colombe de Missargues	Saint-Géniès des Mourgues	1099	GC, VI, col.187	<i>S. Colomba de Missanicis, Mussanicis</i>

	<b>Dédicace(s) généralement rencontrée(s)</b>	<b>Commune</b>	<b>Plus ancienne mention du lieu de culte (datation et référence)</b>		<b>Principale(s) forme(s) latine(s)</b>
205	Saint-Geniès de Marcanicus, Saint-Geniès des Mourgues	Saint-Geniès des Mourgues	1019	HGL, V, col.368	<i>S. Genesio</i>
206	Saint-Georges d'Orques	Saint-Georges d'Orques	1080-1104	CM, I, p.44	<i>S. Georgio, S. Georgio de Dorcas</i>
207	Saint-Hilaire de Pulchro Visu, Saint-Hilaire de Beauvoir, Saint-Hilaire de Poitiers	Saint-Hilaire-de-Beauvoir	980	CGUIL, p.559	<i>S. Ylarii, Pulchro Visu</i>
208	Saint-Jean-Baptiste de Cornies	Saint-Jean de Cornies	1099	GC, VI, col.187	<i>S. Johanne de Cornis</i>
209	Saint-Jean-Baptiste de Buèges	Saint-Jean-de-Buèges	1080-1104	CM, I, p.45	<i>S. Johanne de Bodia</i>
210	Saint-Jean-Baptiste, Nativité de Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-de-Cuculles	1245	CM, II, p.611	<i>S. Johanne de Coquilis, Cucullis</i>
211	Saint-Jean de Marou	Saint-Jean-de-Fos	1109	CM, I, p.68	<i>S. Sebastiani de Marojol</i>
212	Saint-Étienne de Béjargues	Saint-Jean-de-Védas	1095	CM, I, p.18	<i>S. Stephano de Bejanicis</i>
213	Saint-Jean-Baptiste de Védas	Saint-Jean-de-Védas	1080-1104	CM, I, p.44	<i>S. Johannis de Vedatio</i>
214	Saint-Just et Saint-Pasteur	Saint-Just	1157	CA, p.233	<i>S. Justum</i>
215	Saint-Pierre d'Obilione	Saint-Just	1193	CNI, p.396	<i>Obilione</i>
216	Notre-Dame de Frouzet, Sainte-Marie, Assomption	Saint-Martin-de-Londres	1077-1099	CGELL, p.6	<i>Frodeto, Frodeti, Frodeth</i>
217	Saint-Martin de Londres	Saint-Martin-de-Londres	1088	CGELL, p.471	<i>S. Martino de Lundris</i>
218	Notre-Dame de Cécelès, Sainte-Marie	Saint-Mathieu-de-Trévières	1099	GC, VI, col.187	<i>S. Mariae, Cocyteis</i>

	Dédicace(s) généralement rencontrée(s)	Commune	Plus ancienne mention du lieu de culte (datation et référence)		Principale(s) forme(s) latine(s)
219	Sainte-Agnès de la Mathe	Saint-Mathieu-de-Trévières	1286	CM, III, p.347	<i>Matha de S. Agnete</i>
220	Saint-Julien de Clarensac	Saint-Mathieu-de-Trévières	[s.d.]	CM, V, p.374	<i>S. Juliani de Clarenciaco</i>
221	Saint-Martin de Trévières	Saint-Mathieu-de-Trévières	[XI <sup>e</sup> -XII <sup>e</sup> s.]	CGUIL, p.5471	<i>S. Martini de Tres Vias</i>
222	Saint-Mathieu, Saint-Mathieu-et-saint-Raphaël	Saint-Mathieu-de-Trévières	1229	CM, II, p.339	<i>Tribus Viis</i>
223	Saint-Nazaire et Saint-Celse	Saint-Nazaire de Pézan	1226	HGL, VIII, col.852	<i>S. Nazario de Pezano</i>
224	Saint-Paul de Montcalmel, Conversion de saint-Paul	Saint-Paul et Valmalle	1187	CGUI, p.743	<i>Montecamelo</i>
225	Saint-Arédius, Saint-Arey de Saint-Sériès	Saint-Sériès	1226	HGL, VIII, col.852	<i>S. Erigio</i>
226	Saint-Félix de Sinistrargues	Saint-Sériès	[s.d.]	CM, I, p.54	<i>Sinistranicis</i>
227	Saint-Vincent de Barbeyrargues, Saint-Vincent de Saragosse	Saint-Vincent-de-Barbeyrargues	1132	HGL, V, col.983	<i>S. Vincencio de Barbayranicis</i>
228	Assomption de Notre-Dame, Sainte-Marie	Saturargues	1043-1060	CNI, p.219	<i>Saduranicis</i>
229	Saint-Jean-Baptiste, Nativité de Saint-Jean-Baptiste	Saussan	1151	CM, I, p.163	<i>Salsano</i>
230	Saint-Étienne	Saussines	844	HGL, II, col.252	<i>S. Stephani de Salcinis</i>
231	Saint-Victor	Saussines	1265	CM, III, p.73	<i>Salsinis</i>
232	Notre-Dame d'Alairac, Notre-Dame d'Aleyrac, Sainte-Marie	Sauteyrargues	1263	CM, III, p.27	<i>Alairac, Alayraco</i>
233	Saint-Martin	Sauteyrargues	1161	CM, I, p.222	<i>S. Martini de Saltairanicis</i>



	Dédicace(s) généralement rencontrée(s)	Commune	Plus ancienne mention du lieu de culte (datation et référence)		Principale(s) forme(s) latine(s)
234	Saint-Martin	Sussargues	1011	CGELL, p.116	<i>Sussanicis</i>
235	Notre-Dame de Teyran, Sainte-Marie	Teyran	1200	CM, I, pp.449-450	<i>Tairano</i>
236	Saint-André d'Aubeterre	Teyran	1167	CM, I, p.5252	<i>Albaterra</i>
237	Saint-Sébastien de Cassagnas	Triadou (Le)	1187	BM, I, p.179	<i>Cassanhanicis, Cassanhacio</i>
238	Saint-Saturnin de Vailhauquès	Vailhauquès	1094-1108	CA, p.304	<i>Valhauquesio</i>
239	Sainte-Agathe	Valergues	1097-1104	CM, I, p.39	<i>S. Agathe ad Veirenecas</i>
240	Saint-Jean-Baptiste de Ferlet	Valflaunès	1263	CM, III, p.37	<i>S. Johanne de Ferleto</i>
241	Saint-Pierre aux Liens, Saint-Pierre	Valflaunès	1130	CM, I, p.119	<i>Valle Fennesia</i>
242	Saint-Sépulcre du Salaison	Vendargues	1080-1104	CM, I, p.45	<i>Salarone</i>
243	Saint-Théodoret, Saint-Théodorit	Vendargues	[avant 1129]	CM, I, p.98	<i>Venranicis</i>
244	Saint-Antoine des Aresquiers	Vic-la-Gardiole	[s.d.]	CM, V, pp.354-355	<i>Hospicii de Aresquerio</i>
245	Sainte-Léocadie	Vic-la-Gardiole	1095	CM, I, p.18	<i>S. Leocadia de Vico</i>
246	Saint-Georges	Vic-la-Gardiole	1106	CA, p.89	<i>Vico</i>
247	Saint-Hilaire, Saint-Paul de Maureilhan	Vic-la-Gardiole	1344	Cartulaire de Fontcaude, 18r°	<i>S. Pauli, S. Hilarii</i>
248	Notre-Dame de Villeneuve, de l'Olivet, Sainte-Marie	Villeneuve-lès-Maguelone	1168-1169	BM, I, p.146	<i>S. Marie de Villanova</i>
249	Sainte-Marie-Madeleine d'Exindre, Vierge Marie	Villeneuve-lès-Maguelone	1144	CM, I, p.141	<i>S. Marie de Exindrio</i>
250	Saint-Étienne	Villeneuve-lès-Maguelone	983	CAG, n°323	<i>Villanova</i>
251	Saint-Pierre et Saint-Paul de Maguelone	Villeneuve-lès-Maguelone	961	HGL, V, col.242	<i>Magalonensis</i>

	<b>Dédicace(s) généralement rencontrée(s)</b>	<b>Commune</b>	<b>Plus ancienne mention du lieu de culte (datation et référence)</b>		<b>Principale(s) forme(s) latine(s)</b>
252	Saint-Saturnin de Pabols	Villeneuve-lès-Maguelone	1080-1104	CM, I, p.43	<i>S. Saturnini de Pabols</i>
253	Saint-Étienne de Viols	Viols-le-Fort	1109	CM, I, p.67	<i>Volio</i>



## Localisation des principaux édifices

Le tableau suivant recense les principaux édifices « romans » de l'ancien diocèse de Maguelone.

Par souci de lisibilité, la première colonne contient un numéro, pour chaque édifice recensé, attribué d'après le classement alphabétique des communes actuelles puis des dédicaces.

Afin de faciliter la lecture des données, le choix a été fait de ne préciser, dans la deuxième colonne, que la dédicace courante de l'édifice. La troisième colonne contient l'adresse postale.

Les suivantes doivent permettre une bonne localisation du monument, par les coordonnées du GPS standard (Géographique WGS84), les références cadastrales, et les coordonnées Lambert III. Celles-ci suivent la projection conique conforme de Lambert, qui permettent une meilleure précision pour la zone concernée.

	<b>Dédicace courante</b>	<b>Commune</b>	<b>Adresse postale ou lieu-dit</b>	<b>Coordonnées GPS</b>	<b>Cadastre</b>	<b>Coordonnées Lambert III</b>
1	Saint-Saturnin	Agonès	239, chemin de l'église, 34190 Agonès	43.89974914719428, 3.726151115508819	cad. OB 0038	6124533.08, -3206103.63
2	Notre-Dame de Valcrose	Aniane	34150 Aniane	43.66068245382984, 3.621188269226587	cad. AS 0054	6102457.33, -3234817.99
3	Saint-André de Saugras	Argelliers	Chemin de Saint-André, 30250 Souvignargues	43.815782620094794, 4.128499308216217	cad. OB 1023-1019	6087568.22, -3163176.48
4	Sainte-Foy de Figuières	Argelliers	Santafé, 34380 Argelliers	43.779847656348984, 3.6568715236344573	cad. OA 0048	6114584.25, -3222522.63
5	Saint-Etienne	Argelliers	1, rue de la Poste, 34380 Argelliers	43.69732073039237, 3.6739913843956162	cad. OF 0265	6103404.43, -3225971.51
6	Saint-Jean-Baptiste de Combajagues	Argelliers	34380 Argelliers	43.734720610192966, 3.6522082776714178	cad. OB 0106	6109405.12, -3226108.41
7	Saint-Martial	Assas	140, rue Lambesque, 34820 Assas	43.7014181939009, 3.8982608037426965	cad. OE 0922	6088998.44, -3198570.05
8	Saint-Martin du Cardonnet	Aumelas	34230 Aumelas	43.57733289582686, 3.643083116748571	cad. OD 0021	6090850.56, -3237728.13
9	Saint-Antoine de la Cadoule	Baillargues	5217, Saint-Antoine, 34670 Baillargues	43.65409812079138, 3.9871962960448606	cad. AZ 0005	6077361.44, -3190980.47
10	Saint-Julien et Sainte-Basilisse de Baillargues	Baillargues	4, place de la Poste, 34670 Baillargues	43.66084113414976, 4.013600240081535	cad. AH 0193	6076429.91, -3187344.61
11	Notre-Dame d'Aix	Balaruc-les-Bains	Place Notre-Dame des Eaux, 34540 Balaruc-les- Bains	43.440975773739446, 3.681699346833948	cad. AD 0565 ; cad. AD 0553	6071677.47, -3242122.61
12	Notre-Dame de Beaulieu, Nativité de la Vierge Marie	Beaulieu	28, chemin de Notre- Dame, 34160 Beaulieu	43.729688474607045, 4.028977083953341	cad. AC 0317	6083752.66, -3180906.88

	<b>Dédicace courante</b>	<b>Commune</b>	<b>Adresse postale ou lieu-dit</b>	<b>Coordonnées GPS</b>	<b>Cadastre</b>	<b>Coordonnées Lambert III</b>
13	Saint-Étienne d'Issensac	Brissac	Issensac, 34190 Brissac	43.84333471641007, 3.7008080919537814	cad. AS 0013	6119372.12, -3212951.65
14	Saint-Nazaire et Saint-Celse	Brissac	Avenue du parc, 34190 Brissac	43.87766296263114, 3.702320035096701	cad. AM 0129	6123442.09, -3210466.70
15	Saint-Nazaire et Saint-Celse	Buzignargues	58, place de l'église, 34160 Buzignargues	43.770711067258766, 4.00509502749312	cad. OB 0204	6090306.49, -3181053.55
16	Saint-Martin	Campagne	Montée Saint-Martin, 34048 Campagne	43.78737109840986, 4.029163848053509	cad. OA 0254	6090725.79, -3177040.03
17	Saint-Côme et Saint-Damien	Candillargues	2, rue Saint-Hubert, 34130 Candillargues	43.619735301972455, 4.069087469892736	cad. AA 0112	6067776.30, -3183380.78
18	Saint-Jean-Baptiste	Castelnau-le-Lez	2, impasse du Presbytère, 34170 Castelnau-le-Lez	43.63306552741336, 3.8948870948997345	cad. BB 0199	6080926.18, -3203531.29
19	Saint-Léonard de Fontmagne	Castries	34160 Castries	43.68893617083568, 4.0142546976126505	cad. AY 0037	6079791.46, -3185396.32
20	Saint-Michel de Bannières	Castries	Route de Bannières, 34160 Castries	43.68411602979792, 3.9532855755324334	cad. OB 0653	6083248.97, -3193076.9
21	Saint-Étienne de Cazevieille	Cazevieille	11, route de Saint-Jean, 34270 Cazevieille	43.76261412560008, 3.811960339156962	cad. OB 0086	6102161.29, -3204914.26
22	Saint-Christophe	Entre-Vignes	60, rue de l'église, 34400 Entre-Vignes	43.72630496811784, 4.0792700476034005	cad. AN 0301	6080008.34, -3175067.53
23	Saint-Paul, Conversion de Saint-Paul	Frontignan	3, rue député Lucien Salette, 34110 Frontignan	43.447342454160356, 3.7553816275135126	cad. CH 0316	6067580.50, -3232765.22
24	Saint-Sever, Saint-Barthélémy	Garrigues	Place de l'Église, 34112 Garrigues	43.79450402603848, 4.014168827717415	cad. OB 0155	6092585.46, -3178372.33
25	Saint-Félix de Montceau	Gigean	34770 Gigean	43.48804821179876, 3.726352038618958	cad. OC 0583	6074457.11, -3233578.96

	<b>Dédicace courante</b>	<b>Commune</b>	<b>Adresse postale ou lieu-dit</b>	<b>Coordonnées GPS</b>	<b>Cadastre</b>	<b>Coordonnées Lambert III</b>
26	Saint-Géniès d'Arles et Saint-Géniès de Rome	Gigean	12, rue de l'hôtel de ville, 34770 Gigean	43.49931288664638, 3.7119715745938535	cad. AP 0083	6076780.83, -3234572.94
27	Saint-Michel	Guzargues	41, place de l'église, 34280 Guzargues	43.72207724245289, 3.9246221381666246	cad. AM 0025	6089754.72, -3194008.58
28	Sainte-Marie-Madeleine de la Roque-Aynier	Laroque	4, place de l'église, 34190 Laroque	43.9225830954645, 3.7230808990978144	cad. OC 0293	6127510.82, -3204942.18
29	Saint-Jean-Baptiste de la Roque-Aynier, Saint- Jean	Laroque	Rue du Château, 34190 Laroque	43.92248654255146, 3.7238396529136777	cad. OC 0221	6127448.39, -3204856.95
30	Saint-Laurent	Lattes	14F, avenue de Montpellier, 34970 Lattes	43.56795140431502, 3.9021841872002985	cad. DV 0014	6072536.61, -3206980.43
31	Saint-Brice	Lauret	5359F, rue de l'église, 34270 Lauret	43.83546226028602, 3.8849204528223726	cad. OA 0354	6106144.36, -3191230.76
32	Notre-Dame du Lac, Assomption	Lunel	21, place des martyrs de la résistance, 34400 Lunel	43.67518746781525, 4.134029451290137	cad. AY 0077	6070194.80, -3171866.12
33	Saint-Gérard	Mas-de- Londres	9, rue de l'église, 34380 Mas-de-Londres	43.79135302920788, 3.7310593027745944	cad. OC 0116	6111038.45, -3212774.54
34	Notre-Dame du Fort, de l'Assomption	Montarnaud	8, rue de l'Ancienne Poste, 34570 Montarnaud	43.6487744616473, 3.6958886336214305	cad. AA 0032	6096041.51, -3226562.18
35	Notre-Dame, Sainte- Marie, Notre-Dame-de- la-Nativité	Montaud	4, place de l'église, 34160 Montaud	43.75229302657062, 3.9549758128722394	cad. ZB 1 0175	6091402.95, -3188329.04
36	Saint-Julien d'Antonègre	Montbazin	Chemin du Mas d'Antonègre, 34560 Montbazin	43.54446642337919, 3.652274726872698	cad. OB 0074	6086236.79, -3238804.54



	<b>Dédicace courante</b>	<b>Commune</b>	<b>Adresse postale ou lieu-dit</b>	<b>Coordonnées GPS</b>	<b>Cadastre</b>	<b>Coordonnées Lambert III</b>
37	Saint-Pierre de Montbazin	Montbazin	3, place du Château, Plan du Château, 34560 Montbazin	43.51610242931463, 3.6937198241560054	cad. AA 0080	6080034.42, -3235668.37
38	Saint-Barthélémy-de-Baillarguet	Montferrier-sur-Lez	9, lotissement Le Félibre, La Gleizasse, 34980 Montferrier-sur-Lez	43.68132176326846, 3.870222056562346	cad. BD 0078	6088420.34, -3203297.92
39	Saint-Étienne, Invention de Saint-Étienne	Montferrier-sur-Lez	1bis, rue du Bass., 34980 Montferrier-sur-Lez	43.66663774577057, 3.8605579817170677	cad. AR 0251	6087278.85, -3205444.82
40	Sainte-Croix de Celleneuve	Montpellier	5, rue du tour de l'église, 34080 Montpellier	43.61332566377634, 3.8286158903480247	cad. LM 0110	6082921.64, -3212859.31
41	Saint-Asiscle et Sainte-Victoire	Mudaison	Place de la République, 34130 Mudaison	43.648948862817925, 4.041361490553564	cad. AA 0080	6073150.47, -3184785.17
42	Nativité de Saint-Jean-Baptiste	Murles	Chemin de l'Égalité, 34980 Murles	43.68289926180183, 3.741624574919499	cad. OC 2 0030	6097152.85, -3218746.42
43	Saint-Jean-Baptiste	Murviel-lès-Montpellier	4, rue de la Triane, 34570 Murviel-lès-Montpellier	43.60423240356535, 3.7368915753724856	cad. AA 0092	6087899.59, -3224567.34
44	Notre-Dame de Londres	Notre-Dame-de-Londres	5126 D1, avenue du Pic Saint-Loup, 34380 Notre-Dame-de-Londres	43.82578491509463, 3.7776631190723355	cad. OC 0109	6112115.11, -3204834.51
45	Notre-Dame de Pégairolles	Pégairolles-de-Buèges	3, rue de la Tour, 34380 Pégairolles-de-Buèges	43.80614417353927, 3.5873989762418996	cad. OB 0342	6122418.47, -3229173.4
46	Sainte-Marie-Madeleine, Notre-Dame du Vignogoul	Pignan	2071, Route de St Georges d'Orques, 34570 Pignan	43.594626437070836, 3.7765639362601298	cad. BN 0021	6084099.76, -3220403.84

	<b>Dédicace courante</b>	<b>Commune</b>	<b>Adresse postale ou lieu-dit</b>	<b>Coordonnées GPS</b>	<b>Cadastre</b>	<b>Coordonnées Lambert III</b>
47	Saint-Vincent de Jonquières	Poussan	Ruines de Saint-Vincent de Jonquières, 34560 Poussan	43.47926155298726, 3.685994087580768	cad. BM 0010	6076058.42, -3239056.31
48	Saint-Jacques de Prades, Saint-Jacques-le-Majeur	Prades-le-Lez	11, Route de Mende, 34730 Prades-le-Lez	43.69776772272327, 3.8628909810946137	cad. AO 0101	6090903.49, -3203087.43
49	Saint-Pierre, Saint-Pierre aux Liens	Puéchabon	Rue du Fort, 34150 Puéchabon	43.71369777058332, 3.617932498901038	cad. OC 0224	6109129.28, -3231667.34
50	Saint-Sylvestre de Montcalmès, Saint- Sylvestre-des-Brousses	Puéchabon	34150 Puéchabon	43.71461446534108, 3.592575796718239	cad. OE 0243	6110929.87, -3234678.95
51	Saint-Césaire	Restinclières	1, place de la République, 34160 Restinclières	43.72403857679674, 4.038047830702674	cad. AB 0020	6082466.79, -3180189.08
52	Saint-Étienne de Gabriac	Rouet	Route Saint-Étienne, 34380 Rouet	43.818466026864044, 3.7909594333232928	cad. OA 0317	6110340.50, -3203717.37
53	Saint-André	Saint-André- de-Buèges	5017, le Village, 34190 Saint-André-de-Buèges	43.84786166768533, 3.662770584603522	cad. OB 0281	6122461.18, -3217249.91
54	Sainte-Agnès d'Auroux	Saint-Aunès	Rue de l'église, 34130 Saint-Aunès	43.63636541159811, 3.966006945596552	cad. AK 0059	6076614.51, -3194718.78
55	Saint-Baudile de Putois	Saint-Bauzille de Putois	Place de l'église, 34190 Saint-Bauzille-de-Putois	43.89480280524775, 3.7353301905506564	cad. OD 0312	6123319.42, -3205325.97
56	Saint-Baudile de Montmel, Saint-Bauzille	Saint-Bauzille- de-Montmel	14, rue du Languedoc, 34160 Saint-Bauzille-de- Montmel	43.769926726775076, 3.957216124315256	cad. OC 0432	6093391.48, -3186882.34

	<b>Dédicace courante</b>	<b>Commune</b>	<b>Adresse postale ou lieu-dit</b>	<b>Coordonnées GPS</b>	<b>Cadastre</b>	<b>Coordonnées Lambert III</b>
57	Saint-Germain de Fournès, Saint-Germain des Fournes	Saint-Bauzille-de-Montmel	Mas Saint-Germain, Route de Carnas - RD 21, 3416 Saint-Bauzille-de-Montmel	43.78876266028861, 3.9510867012537703	cad. OA 0088	6096081.62, -3186364.95
58	Saint-Brice	Saint-Brès	Rue de l'Église, 34670 Saint-Brès	43.662927291150936, 4.030541394625373	cad. OA 0242	6075560.72, -3185161.39
59	Saint-Didier de Courbessac	Saint-Drézéry	3, place de la Mairie, 34160 Saint-Drézéry	43.7340044938132, 3.9821367307493563	cad. AH 0163	6087383.16, -3186270.44
60	Sainte-Croix de Quintillargues	Sainte-Croix-de-Quintillargues	3, rue de la Traverse, 34270 Sainte-Croix-de-Quintillargues	43.77318252838085, 3.9086204420182793	cad. OB 0057	6097015.61, -3192531
61	Saint-Gilles	Saint-Gély du Fesc	50, rue du Presbytère, 34980 Saint-Gély-du-Fesc	43.69289563183932, 3.804615214785931	cad. AA 0024	6094182.18, -3210458.08
62	Saint-Geniès de Marcanicus, Saint-Géniès des Mourgues	Saint-Géniès des Mourgues	10, rue de la Mairie, 34160 Saint-Geniès-des-Mourgues	43.69684395478215, 4.034948357097812	cad. AO 0092	6079378.15, -3182373.28
63	Saint-Georges d'Orques	Saint-Georges d'Orques	2, rue de l'Église, 34680 Saint-Georges-d'Orques	43.60977683770237, 3.781201241474648	cad. AN 0069	6085634.46, -3218833.21
64	Saint-Hilaire de Pulchro Visu, Saint-Hilaire de Beauvoir, Saint-Hilaire de Poitiers	Saint-Hilaire-de-Beauvoir	90, rue du Puits, 34160 Saint-Hilaire-de-Beauvoir	43.75626341213824, 4.0134806688448235	cad. 04 0177	6087999.77, -3181005.33
65	Saint-Jean-Baptiste de Cornies	Saint-Jean de Cornies	25, rue de l'Ancienne Poste, 34160 Saint-Jean-de-Cornies	43.744228047425786, 4.001349524895787	cad. OB 0204	6087346.93, -3183270.87

	<b>Dédicace courante</b>	<b>Commune</b>	<b>Adresse postale ou lieu-dit</b>	<b>Coordonnées GPS</b>	<b>Cadastre</b>	<b>Coordonnées Lambert III</b>
66	Saint-Jean-Baptiste de Buèges	Saint-Jean-de-Buèges	5024F, rue de la Séranne, 34380 Saint-Jean-de-Buèges	43.827922300043426, 3.6164673082470404	cad. OC 0025	6123127.82, -3224192.1
67	Saint-Jean-Baptiste, Nativité de Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-de-Cuculles	21, passage des pénitents, 34270 Saint-Jean-de-Cuculles	43.752270773226066, 3.834979709838601	cad. OA 0147	6099374.46, -3202823.07
68	Saint-Jean-Baptiste de Védas	Saint-Jean-de-Védas	Place Victor Hugo, 34430 Saint-Jean-de-Védas	43.577535819204485, 3.8264414656900714	cad. BO 0132	6078716.19, -3215504.86
69	Saint-Martin de Londres	Saint-Martin-de-Londres	1-2, place de l'Église, 34380 Saint-Martin-de-Londres	43.79134474090512, 3.7310545681467904	cad. OD 1413	6111037.76, -3212775.67
70	Saint-Mathieu, Saint-Mathieu-et-saint-Raphaël	Saint-Mathieu-de-Trévières	Rue des Placettes, 34270 Saint-Mathieu-de-Trévières	43.76901579735984, 3.858088225232119	cad. AA 0062	6099870.04, -3198912.3
71	Saint-Nazaire et Saint-Celse	Saint-Nazaire de Pézan	79, place de la République, 34400 Saint-Nazaire-de-Pézan	43.64450147970659, 4.1201935255732955	cad. OA 0020	6067395.86, -3175572.21
72	Saint-Sébastien de la Malenque, d'Aigrefeuille	Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille	Hameau la Bastide, 30140 saint-sébastien-d'aigrefeuille	44.104414, 3.989566	cad. AB 0086	6131720.91, -3160588.23
73	Saint-Vincent de Barbeyrargues, Saint-Vincent de Saragosse	Saint-Vincent-de-Barbeyrargues	5103, le Village, 34730 Saint-Vincent-de-Barbeyrargues	43.73989596927266, 3.8531477476089955	cad. AL 0070	6096664.51, -3201453.87
74	Assomption de Notre-Dame, Notre-Dame	Saturargues	6, rue de l'Église, 34400 Saturargues	43.72209663067498, 4.113432261330947	cad. OA 0387	6077235.15, -3171229.85

	<b>Dédicace courante</b>	<b>Commune</b>	<b>Adresse postale ou lieu-dit</b>	<b>Coordonnées GPS</b>	<b>Cadastre</b>	<b>Coordonnées Lambert III</b>
75	Saint-Jean-Baptiste, Nativité de Saint-Jean-Baptiste	Saussan	Rue Coppe Cambe, 34570 Saussan	43.57364300887621, 3.7750414474237344	cad. AA 0002	6081648.77, -3221985.51
76	Saint-Étienne	Saussines	100, place de la Mairie, 34160 Saussines	43.76397071545288, 4.055779033635786	cad. OA 0517	6086125.96, -3175391.11
77	Notre-Dame d'Alairac, Notre-Dame d'Aleyrac	Sauteyrargues	Chapelle d'Aleyrac, 34270 Sauteyrargues	43.81801725690003, 3.9053502892398186	cad. OD 0040	6102669.39, -3189930.86
78	Saint-Martin	Sauteyrargues	5007, le Village, 34270 Sauteyrargues	43.83847140253917, 3.9190323157288565	cad. OB 143	6104238.21, -3186912.34
79	Saint-Martin	Sussargues	12 rue de l'Église, 34160 Sussargues	43.71393031525828, 4.002812348505762	cad. OA 0053	6083578.82, -3185112.96
80	Saint-Sébastien de Cassagnas	Triadou (Le)	Place de l'Église, 34270 Le Triadou	43.70657771770599, 3.876827670145541	cad. AL 0070	6091047.48, -3200815.65
81	Saint-Saturnin de Vailhauquès	Vailhauquès	11 rue Montée de l'Église, 34570 Vailhauquès	43.672905327802354, 3.71770477728971	cad. AE 0072	6097527.33, -3222309.27
82	Saint-Pierre aux Liens, Saint-Pierre	Valflaunès	10, rue de l'Église, 34270 Valflaunès	43.80050929405549, 3.8738240755517714	cad. OC 0496	6102644.06, -3194907.33
83	Sainte-Agathe	Vérargues	1, place de l'Horloge, 34130 Valergues	43.667261426436625, 4.06190237406147	cad. OA 0081	6074009.18, -3181089.58
84	Sainte-Léocadie	Vic-la-Gardiole	10, Grand Rue, 34110 Vic-la-Gardiole	43.49121794282276, 3.7968667718625686	cad. BV 0059	6070177.33, -3224824.54
85	Saint-Étienne	Villeneuve-lès-Maguelone	58, place de l'Église, 34750 Villeneuve-lès-Maguelone	43.53189968568351, 3.8638570775655507	cad. AH 0096	6070692.78, -3214012.11
86	Saint-Étienne de Viols	Viols-le-Fort	Plan de l'Église, 34380 Viols-le-Fort	43.742752587084794, 3.703564372108953	cad. OB 0319	6106962.20, -3219353.24



## Entretien avec un habitant de Montferrier-sur-Lez

Le texte suivant est la retranscription sociologique de l'entretien, non directif, effectué avec un habitant de Montferrier-sur-Lez. Les expressions non verbales sont indiquées entre parenthèses.

Date : 16 mars 2023

Lieu : Lotissement Le Félibre, Montferrier-sur-Lez

Contexte : Monsieur X. habite à proximité des ruines de Saint-Barthémy-de-Baillarguet. Il se préparait à quitter sa propriété et il m'a entendue parler de l'édifice.

-Bonjour, je, euh, je vous ai vue aller voir la, les ruines. Je peux vous demander à quel titre vous vous intéressez à, euh, à ces ruines ?

-Bonjour, oui, bien sûr. Je suis en train de préparer une thèse sur les églises romanes, les églises du XII<sup>e</sup> siècle de la région. Je travaille pour le laboratoire du CEMM, à Montpellier, c'est à l'université Paul-Valéry.

-Ah, et vous, euh, vous interrogez des gens comme ça, pour, euh, pour les églises ?

-C'est ça. En fait, je travaille à recenser toutes les églises qu'il y a ici, autour de Montpellier, entre Montpellier Ganges et Lunel à peu près, je demande aux gens s'ils en connaissent et ce qu'ils savent sur l'histoire des églises, quand ils ont envie de, de m'en parler.

-Ah, euh, moi je peux pas vous parler de l'église hein, surtout que, je suis pas aussi vieux (rires). Par contre je, vous connaissez la personne, l'archéologue qui s'est occupée de, de faire du travail sur cette ruine ? Parce que, c'était pas comme ça avant, quand, quand on s'est installés (il pointe l'aménagement de la voirie en direction de l'église). Ça, c'était pas comme ça, avant.

-Les aménagements ? C'était comment avant ?

-Ben là, tout ça là (il montre les maisons tout autour de nous), on se connaissait tous, et euh, la, la ruine, elle euh, elle était sur le terrain de l'ancien propriétaire là (il pointe la maison voisine). Après c'est euh, c'est quand on a fait toutes les rues, il y a une archéologue qui est venue, elle a écrit quelque chose sur la, sur la ruine. (Il pointe le panneau explicatif apposé sur le muret) Il y a la mairie qui a posé le panneau, mais euh, moi j'y crois pas vraiment à ce qu'ils disent, vous avez lu le panneau ? Parce qu'ils disent que c'est un prieuré mais ça n'a pas l'air aussi important, c'est tout petit, à mon avis c'est pas ça. Mais vous l'avez vu le panneau ?

-Oui je l'ai lu. De quand il date, ce panneau ? Quand est-ce que la mairie l'a mis ?

-Ah oui, ça c'est récent ça, je sais plus quand vraiment, mais c'était...(il cherche en direction du panneau puis il revient à moi) C'est quand ils ont fait le, l'aménagement là, ils ont mis la clôture autour.

-Oui, j'ai lu que normalement, c'était en accès libre, mais il y a un verrou sur le portail. Vous savez qui l'a mis ?



-Ah ça c'est nous, enfin c'est nous, on l'a demandé à la mairie.

-Pourquoi ?

-C'est parce que les enfants, ils venaient tout le temps jouer là mais c'est dangereux, alors on a fait fermer là oui. Mais je vous ai vue passer par-dessus (rires). C'est un petit peu dommage mais aussi, on devait, on devait mettre des lampes, tout autour de, de la ruine, pour l'éclairer et tout. Mais c'est le...c'est à cause de... (il pointe la maison voisine) C'est à cause de lui, il ne voulait pas, ça faisait trop de lumière pour, dans son jardin.

À la suite, Monsieur X. me demande comment il peut être tenu au courant de l'avancée de mes travaux et comment il peut contacter le CEMM.

## II. Cartes historiques



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Carte I. Diocèse de Montpellier (s.d., XVII<sup>e</sup> siècle), par J. Cavalier. BnF, département Cartes et plans, GE DD-2987(351).





Carte II. Le diocèse de Montpellier divisé en neuf archiprêtres (1706). Médiathèque Émile Zola, réf. EstL0067.





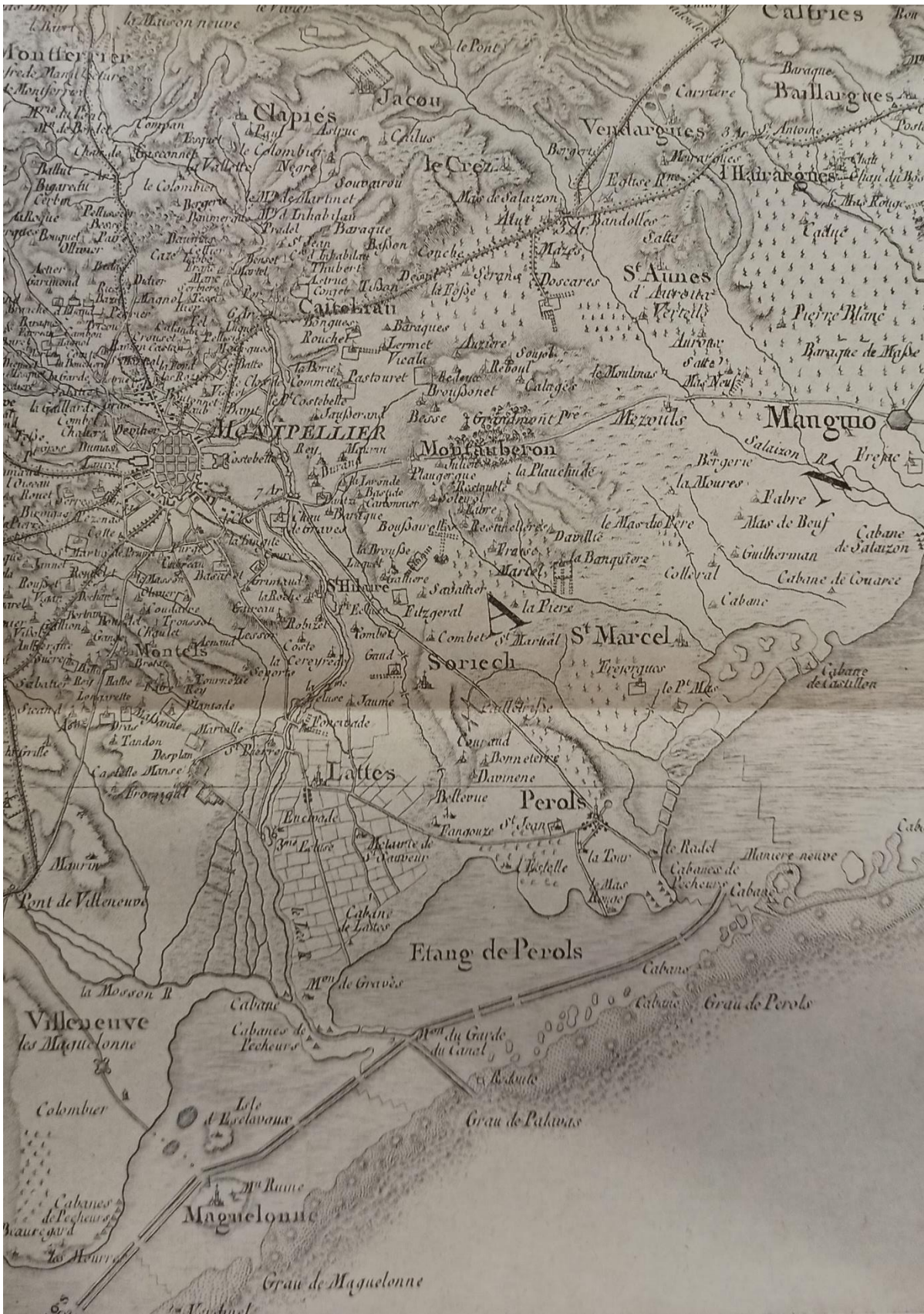
Carte III. Carte du diocèse de Montpellier (1781) ; Médiathèque Émile Zola, réf. 01823RES-12.





Carte IV. Région montpelliéraine, extrait de la carte des États, d'après CAL, pl. XVIII.





Carte V. Région montpelliéraine, extrait de la carte de Cassini, d'après CAL, pl.XIX.



### III. Planches typologiques



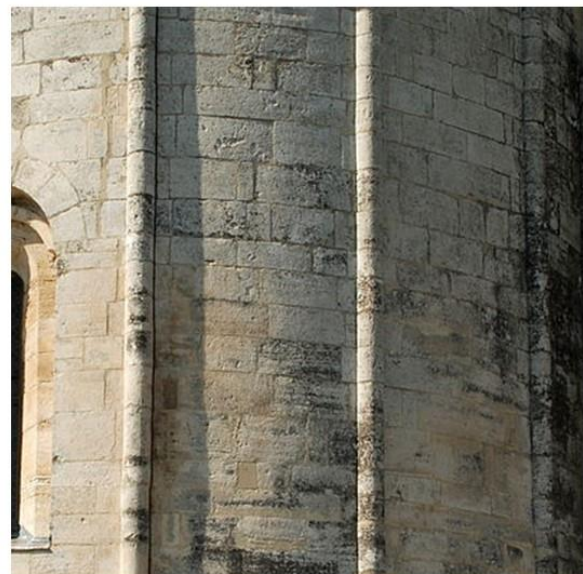
Saint-Martial (Assas), détail du chevet



Saint-Antoine-de-la-Cadoule (Baillargues), détail du chevet



Notre-Dame d'Aix (Balaruc-les-Bains), détail du chevet



Saint-Vincent (Barbeyrargues), détail du chevet



Notre-Dame-de-la-Pitié (Beaulieu), détail du chevet



Notre-Dame-de-la-Pitié (Beaulieu), détail du mur gouttereau ouest de la nef

Planche I. Comparaison photographique d'appareils des églises Saint-Martial (Assas), Saint-Antoine-de-la-Cadoule (Baillargues), Notre-Dame d'Aix (Balaruc-les-Bains), Saint-Vincent (Barbeyrargues), Notre-Dame-de-la-Pitié, anciennement Sainte-Marie (Beaulieu).





Saint-Martin (Campagne), détail du chevet



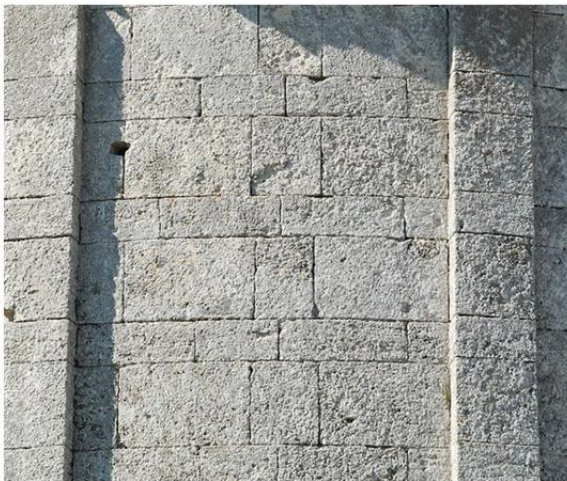
Saint-Jean-Baptiste (Castelnau-le-Lez), détail du chevet



Saint-Paul (Frontignan), détail du chevet



Saint-Michel (Guzargues), détail du chevet



Saint-Laurent (Lattes), détail du chevet



Saint-Michel (Montels), détail du chevet

Planche II. Comparaison photographique d'appareils des églises Saint-Martin (Campagne), Saint-Jean-Baptiste (Castelnau-le-Lez), Saint-Paul (Frontignan), Saint-Michel (Guzargues), Saint-Laurent (Lattes), Saint-Michel (Montels).





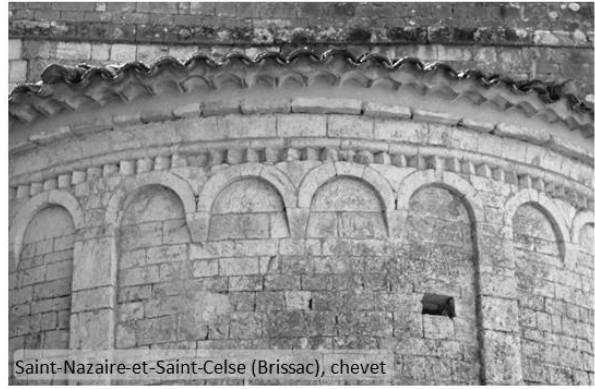
Saint-Etienne (Argeliers), chevet



Saint-Antoine-de-la-Cadoule (Baillargues), chevet



Saint-Etienne d'Issensac (Brissac), travée de chœur et chevet



Saint-Nazaire-et-Saint-Celse (Brissac), chevet



Saint-Jean-Baptiste (Castelnau-le-Lez), chevet



Saint-Jean (Laroque), mur latéral



Saint-Etienne (Monferrier-sur-Lez), chevet



Notre-Dame (Notre-Dame-de-Londres), chevet

Planche III. Comparaison photographique des éléments de décor présents sur les chevets des églises Saint-Étienne (Argeliers), Saint-Antoine-de-la-Cadoule (Baillargues), Saint-Étienne d'Issensac (Brissac), Saint-Jean-Baptiste (Castelnau-le-Lez), Saint-Jean (Laroque-Aynier), Saint-Étienne (Monferrier-sur-Lez), Notre-Dame, anciennement Sainte-Marie (Notre-Dame-de-Londres).



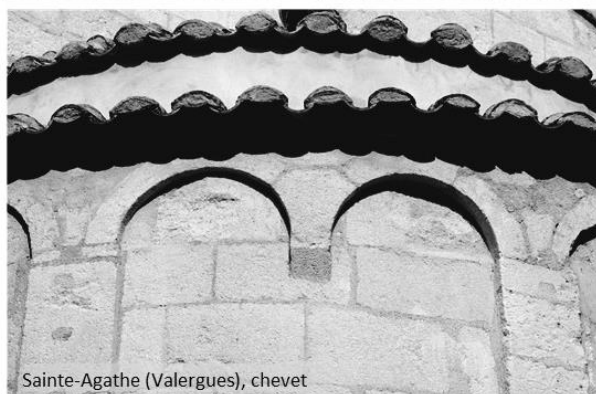
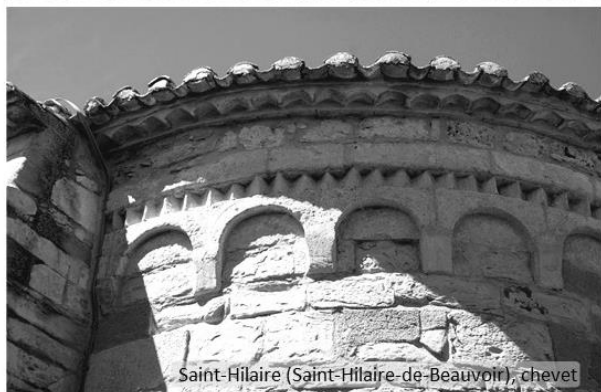
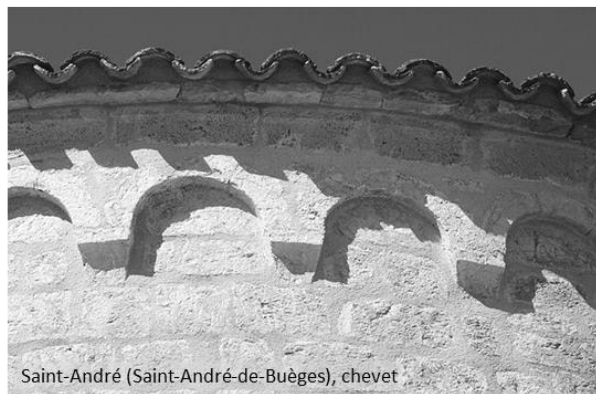


Planche IV. Comparaison photographique des éléments de décor présents sur les chevets des églises Saint-Sylvestre-des-Brousses ou de Montcalmès (Puéchabon), Saint-André (Saint-André-de-Buèges), Saint-Hilaire (Saint-Hilaire-de-Beauvoir), Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste (Saint-Jean-de-Buèges), Saint-Martin (Saint-Martin-de-Londres), Sainte-Agathe (Valergues), Saint-Pierre (Valflaunès).



## IV. Édifices



Agde, Saint-Étienne

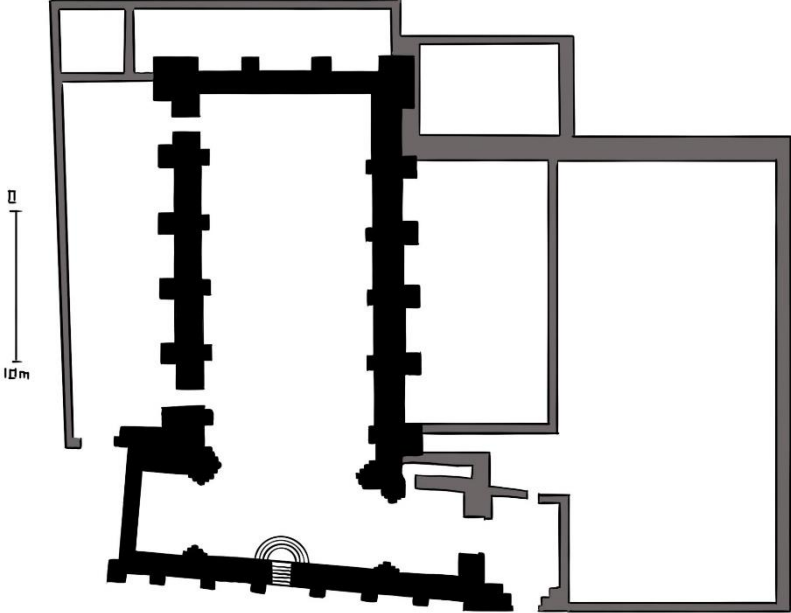


Figure 1. Plan schématique, d'après le dossier d'inventaire.



Figure 2. Façade méridionale (2019).

## Agonès, Saint-Saturnin



Figure 3. Photographie aérienne (2021, Géoportail).



## Agonès, Saint-Vincenian



Figure 4. Extrait de la carte de Cassini.



Figure 5. Extrait de la carte IGN (1950).



Figure 6. Extrait de la carte IGN actuelle.



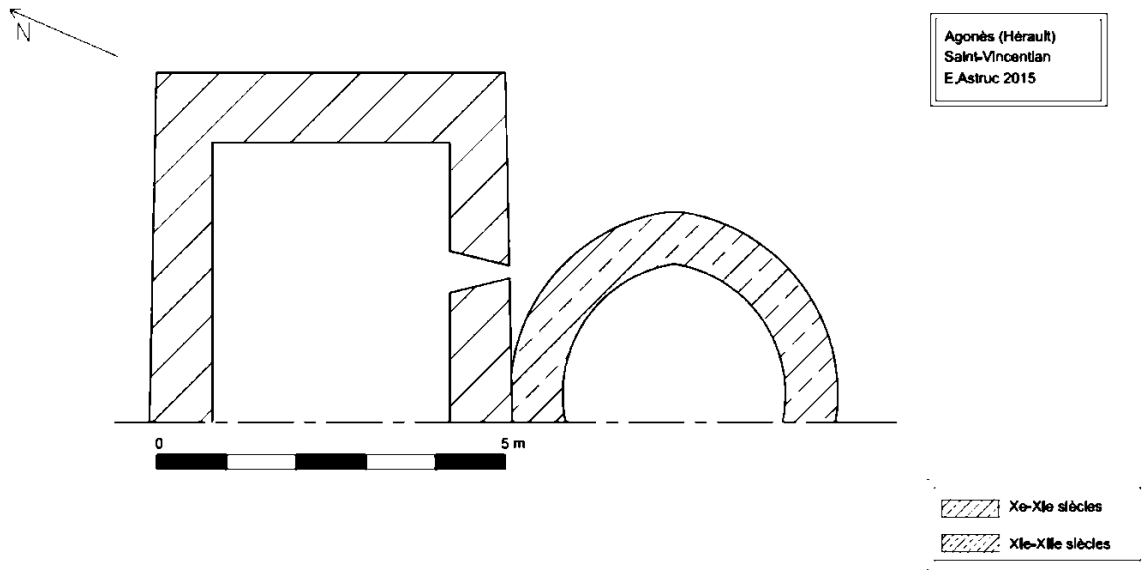


Figure 7. Plan, d'après ASTRUC 2016.



Figure 8. Vue de l'abside romane (2017).

## Argelliers, Saint-Étienne

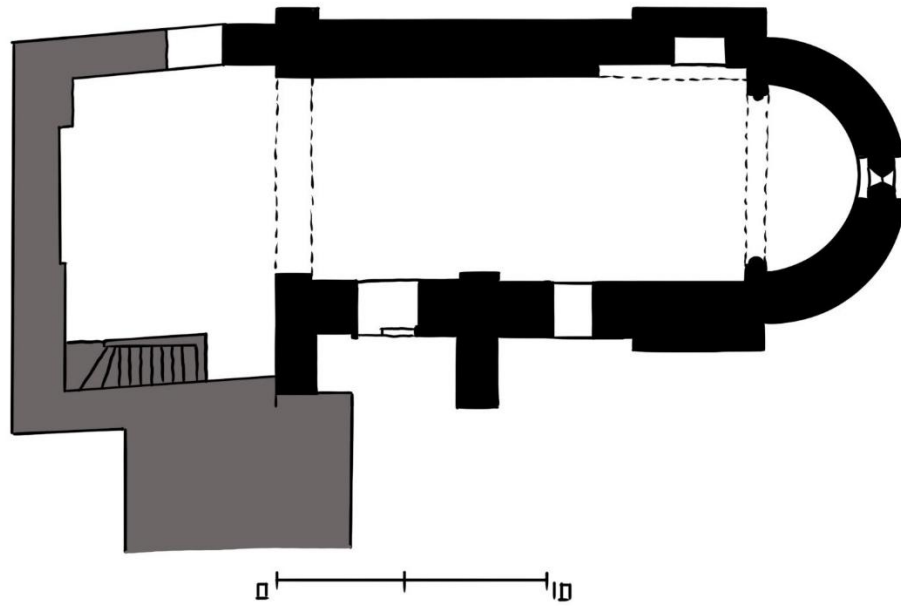


Figure 9. Plan schématique, d'après DAINVILLE 1940.

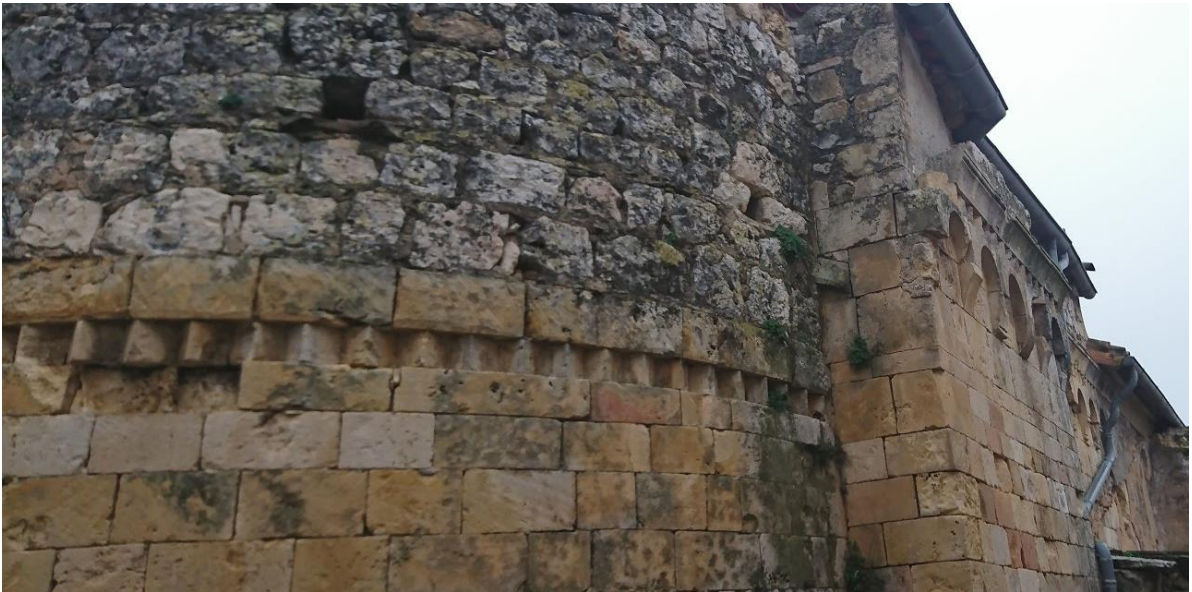


Figure 10. Détail du décor du chevet (2018).



Argelliers, Sainte-Foy de Figuières



Figure 11. Extrait de la carte de Cassini.



Figure 12. Extrait de la carte d'état-major (1820).



Figure 13. Extrait de la carte IGN (1950).



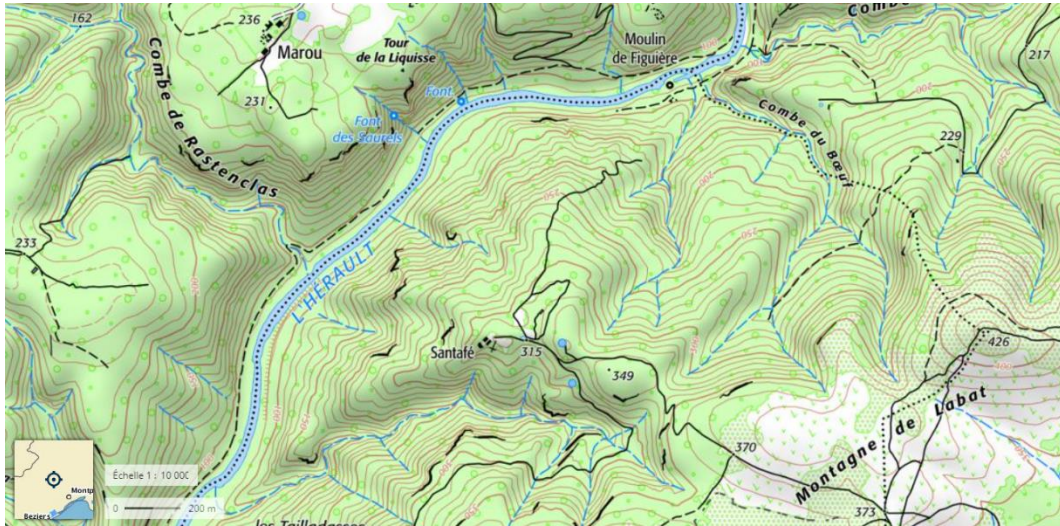


Figure 14. Extrait de la carte IGN actuelle.



Figure 15. Photographie aérienne (2021, Géoportail).



# Argelliers, Saint-Jean-Baptiste de Combajagues

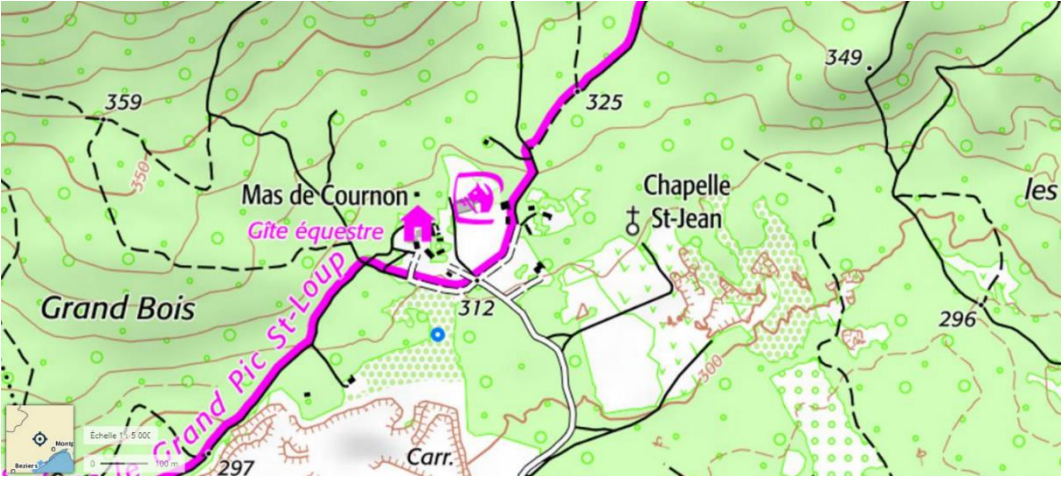


Figure 16. Carte IGN actuelle.

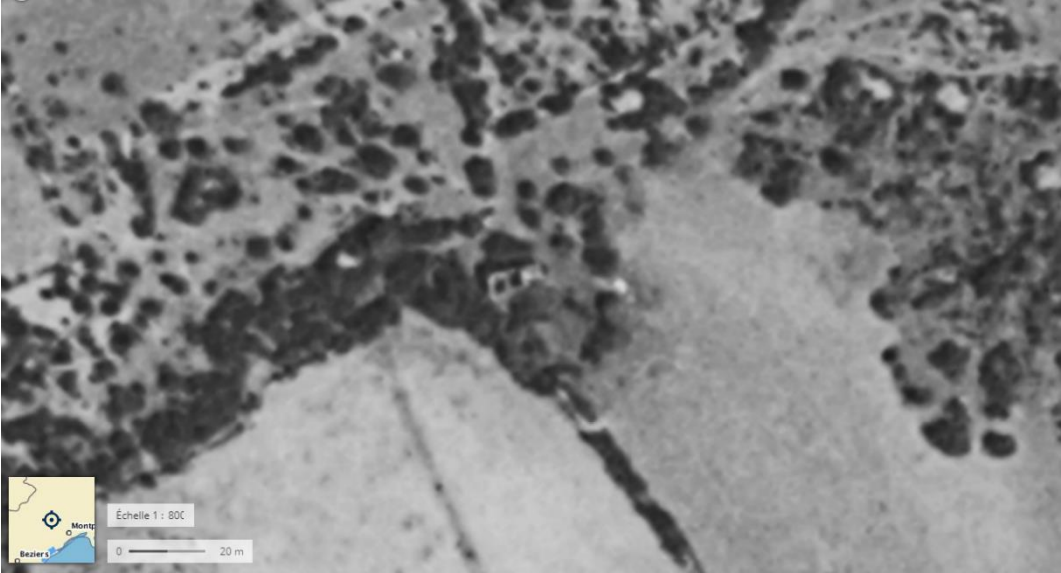


Figure 17. Photographie aérienne (vers 1960).



Figure 18. Image satellite (2021, © Google).



## Assas, Saint-Martial



Figure 19. Façade méridionale (2019).

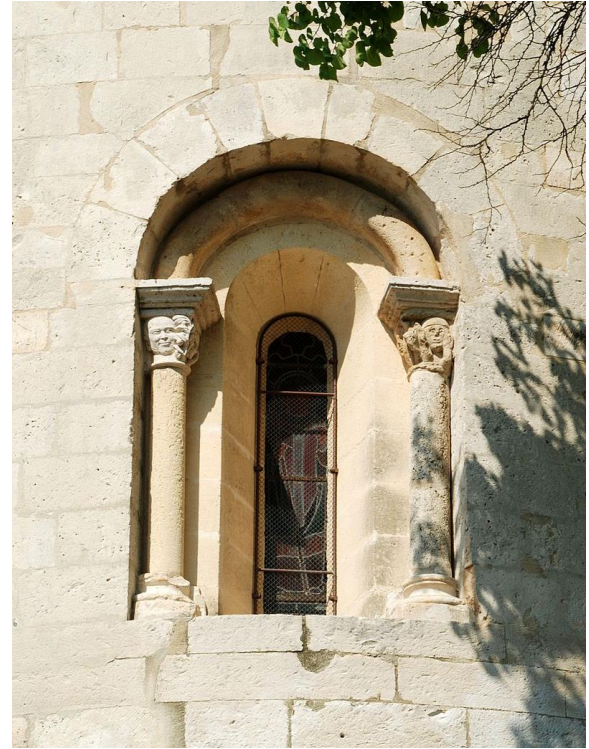


Figure 21. Baie axiale (2019).

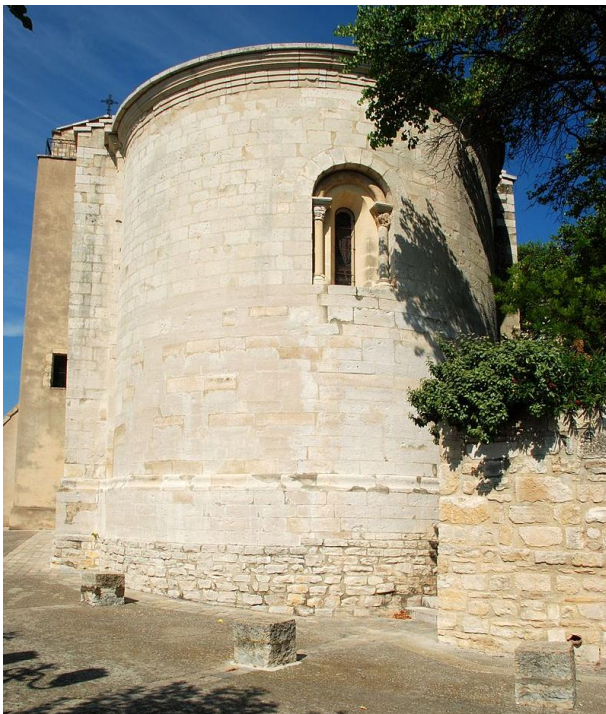


Figure 20. Chevet (2019).



Figure 22. Tympan, portail principal (2019).



Figure 23. Photographie noir et blanc, façade sud, [s.d., XX<sup>e</sup> s. ?], dossier de protection.



## Aumelas, Saint-Martin-du-Cardonnet

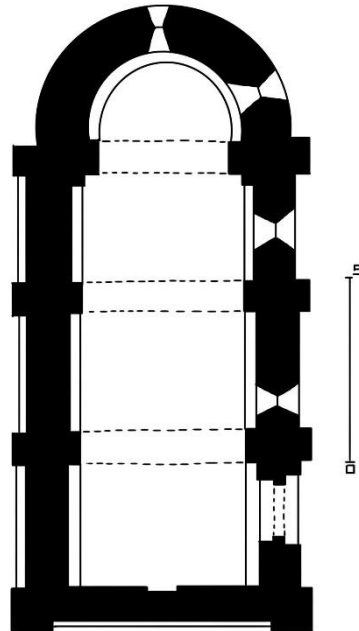


Figure 24. Plan, d'après le dossier d'inventaire.



Figure 25. Façade méridionale et chevet (2019).



Figure 26. Détail du chevet (2019).



Figure 27. Détail du chevet, vu depuis le sud (fin XX<sup>e</sup> siècle). Vestiges de la frise à dents d'engrenage avant restauration.



## Baillargues, Saint-Antoine-de-la-Cadoule



Figure 28. Chevet et façade nord (2019).



Figure 29. Détail du décor du chevet (2019).



Figure 30. Détail du chevet (2019).



## Baillargues, Saint-Barthélemy de Layrargues



Figure 31. Extrait de la carte de Cassini.



Figure 32. Extrait de la carte d'état-major (1820).

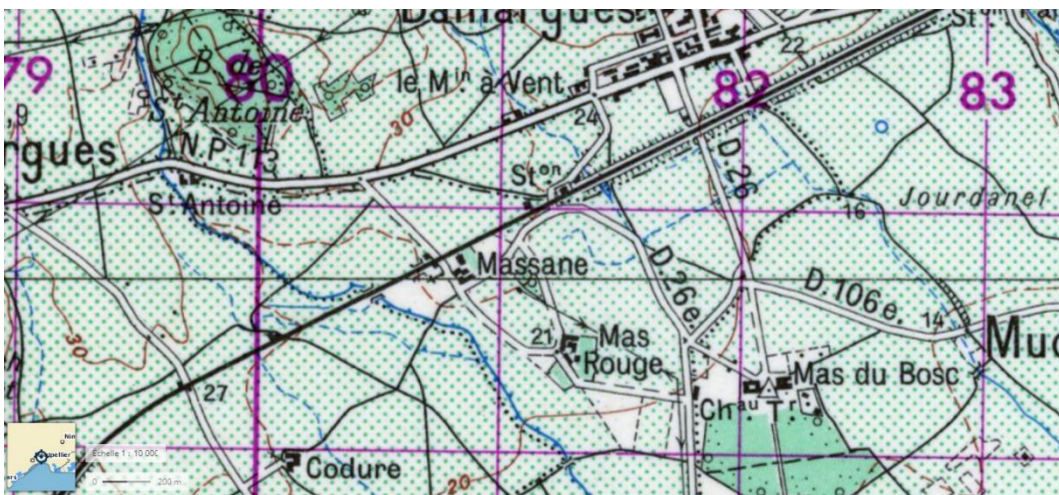


Figure 33. Extrait de la carte IGN (1950).





Figure 34. Extrait de la carte IGN actuelle.



Figure 35. Photographie aérienne (vers 1950).

Baillargues, Saint-Julien-et-Sainte-Basilisse

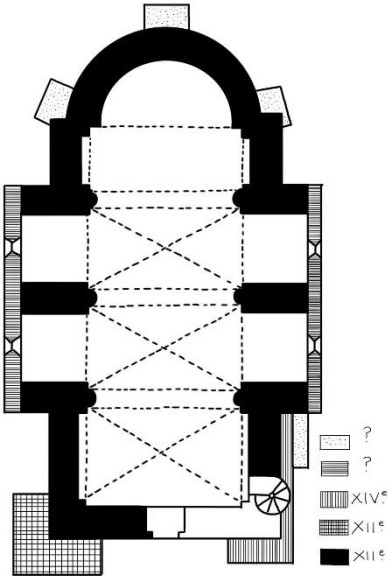


Figure 36. Plan schématique, d'après DAINVILLE 1940.



Figure 37. Façade ouest (2020).

Balaruc-les-Bains, Notre-Dame d'Aix

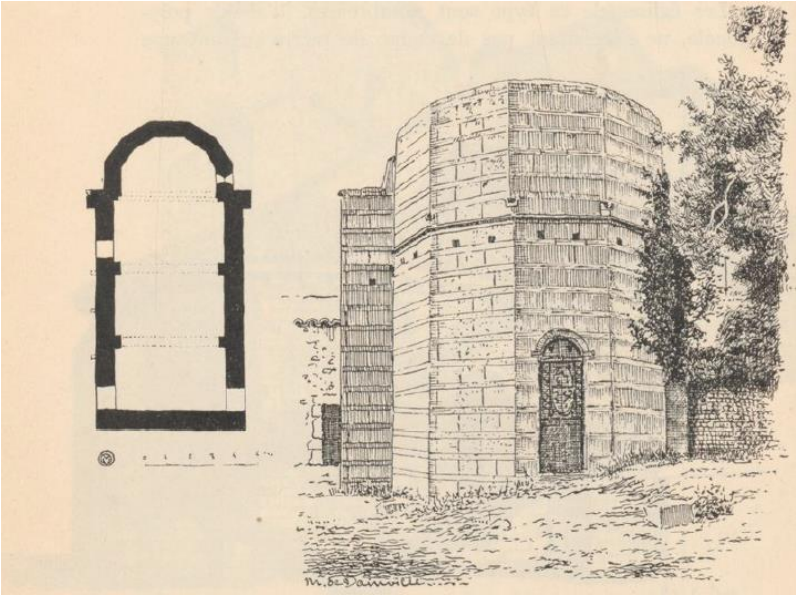


Figure 38. Plan schématique et dessin du chevet, d'après DAINVILLE 1940.



Figure 39. Détail du chevet (2020).





Figure 40. Contrefort, première travée, mur nord (2020).



Figure 41. Couvrement de la nef, vu depuis l'est (2017).



Figure 42. Panneau des travaux (2016).

## Balaruc-les-Bains, Sainte-Marie de Nieut



Figure 43. Extrait de la carte d'état-major (1820).



Figure 44. Extrait de la carte IGN (1950).



Figure 45. Extrait de la carte IGN actuelle.



## Barbeyrargues, Saint-Vincent



Figure 46. Façade ouest (2019).



Figure 47. Chevet (2019).

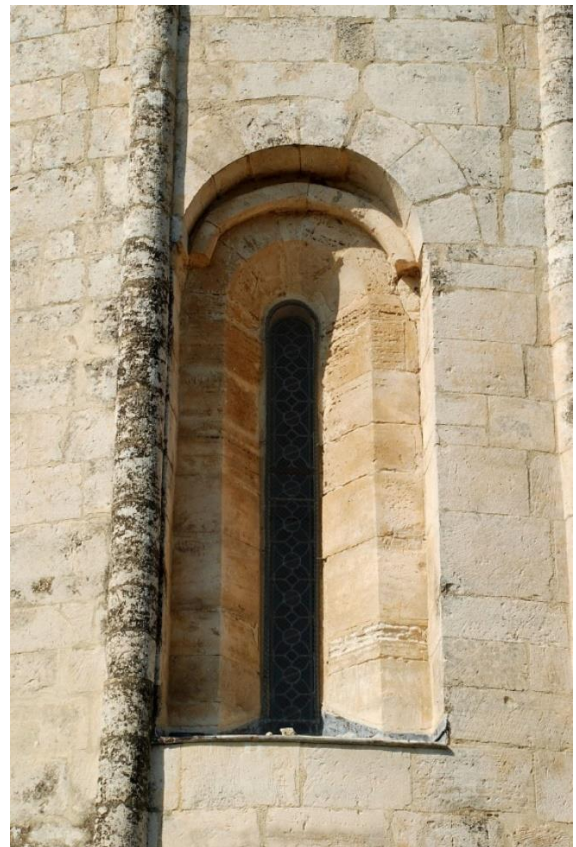


Figure 48. Baie axiale, vue depuis l'extérieur (2019).



## Beaulieu, Notre-Dame-de-la-Pitié

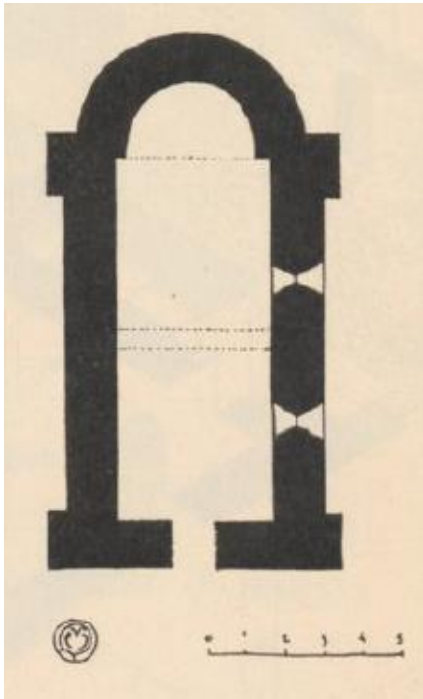


Figure 49. Plan schématique, d'après DAINVILLE 1940.



Figure 50. Chevet, vu du sud, après dégradations (2011, photo : EmDee).



Figure 51. Façade sud (2019).



## Brissac, Saint-Étienne d'Issensac



Figure 52. Photographie aérienne (2021, Géoportail).



Figure 53. Chevet et façade sud (2018).

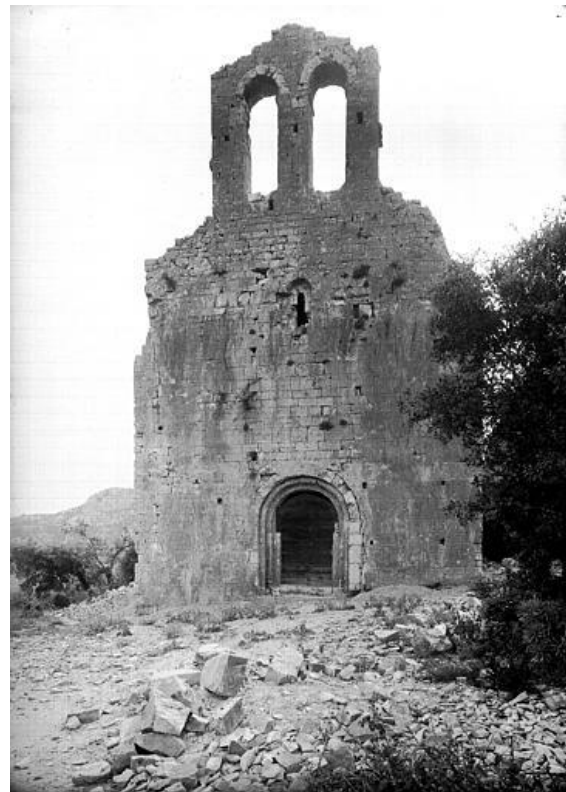


Figure 54. Façade ouest.



## Brissac, Saint-Nazaire-et-Saint-Celse



Figure 55. Façade ouest (2017).



Figure 56. Détail du portail, chapiteau de droite (2019).



Figure 57. Chevet (2017).





Figure 58. Intérieur de la nef et abside, vus depuis l'ouest (2017).

## Buzignargues, Saint-Nazaire-et-Saint-Celse

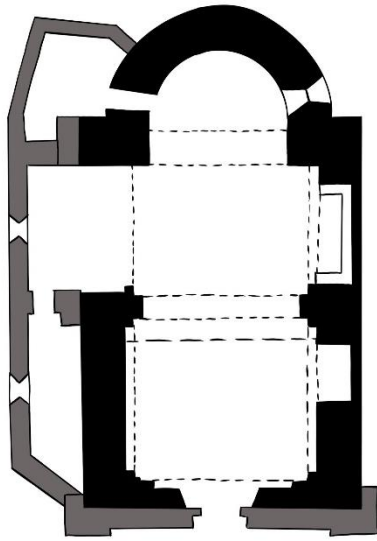


Figure 59. Plan schématique, d'après le dossier d'inventaire.



Figure 61. Chevet (2017).



Figure 60. Façade ouest et mur sud (2017).



Figure 62. Baie méridionale, vue depuis l'extérieur (2017).



## Campagne, Saint-Martin



Figure 63. Façade sud (2022).



Figure 65. Chevet (2022).



Figure 64. Détail du chevet, au-dessus de la baie axiale (2022).



Figure 66. Baie axiale (2022).



Castelnau-le-Lez, Saint-Jean-Baptiste



Figure 67. Façade ouest (2023).



Figure 68. Façade sud et chevet (2023).





Figure 69. Chevet, vu depuis le sud (2023).



## Fréjorgues, Saint-Marcel-des-Frères



Figure 70. Extrait de la carte de Cassini.



Figure 71. Extrait de la carte d'état-major datée de 1885.



Figure 72. Extrait de la carte IGN actuelle.

Frontignan, Saint-Paul



Figure 73. Façade sud (2020).



Figure 74. Portail (2020).



Gabriac, Saint-Étienne



Figure 75. Façade sud et cimetière (2021).



Figure 76. Façade nord (2021).



Garrigues, Saint-Barthélémy



Figure 77. Façade ouest (2021).



Figure 79. Portail sud (2021)



Figure 78. Chevet (2021).



## Lansargues, Saint-Denis de Ginestet



Figure 80. Extrait de la carte de Cassini.

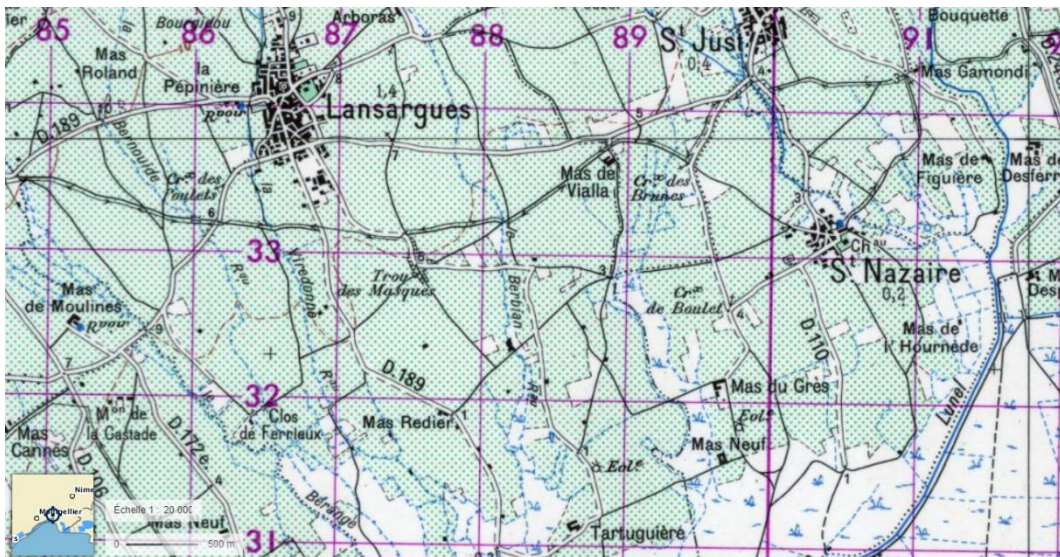


Figure 81. Extrait de la carte IGN datée de 1950.

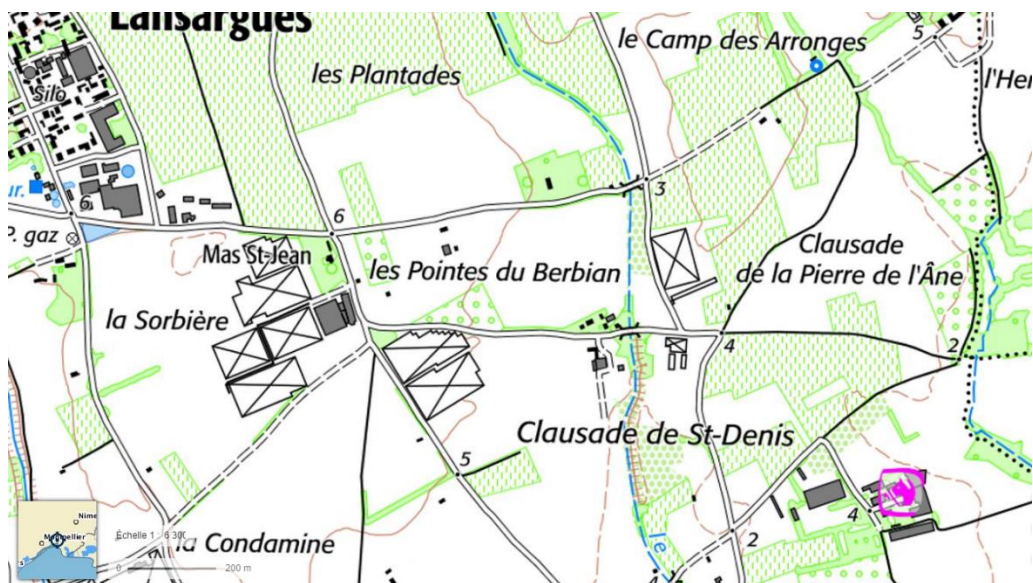


Figure 82. Extrait de la carte IGN actuelle.



Laroque-Aynier, Saint-Jean-Baptiste

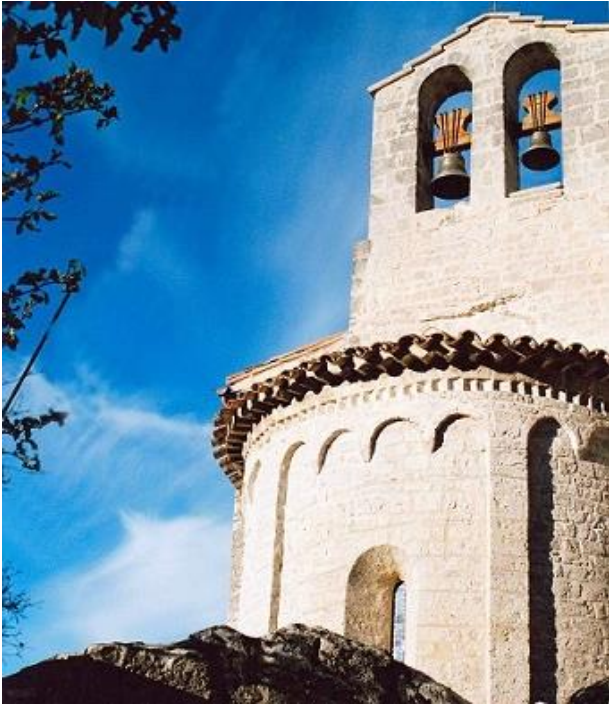


Figure 83. Chevet (2017).



Figure 84. Façade sud (courant XX° s.).

Lattes, Saint-Laurent



Figure 85. Chevet (2020).



Mas-de-Londres, Saint-Gérard

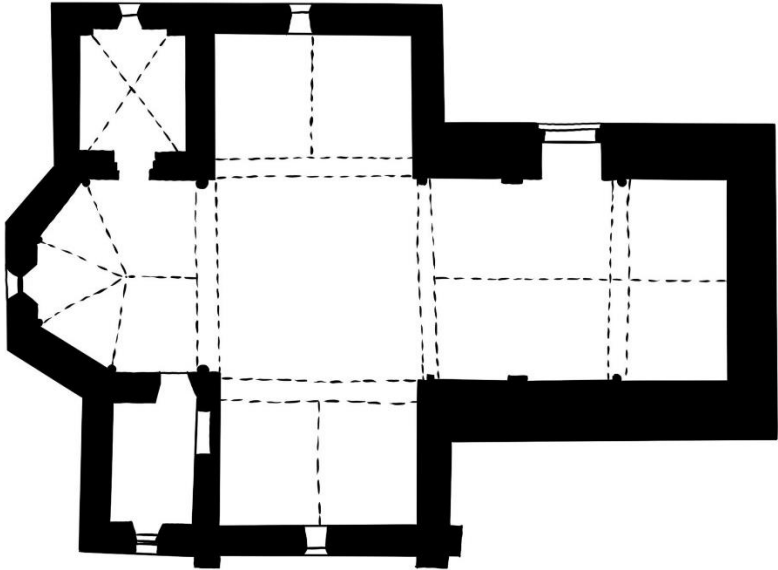


Figure 86. Plan schématique, d'après le dossier d'inventaire.



Figure 87. Façade sud (2019).

## Montbazin, Saint-Julien d'Antonègre

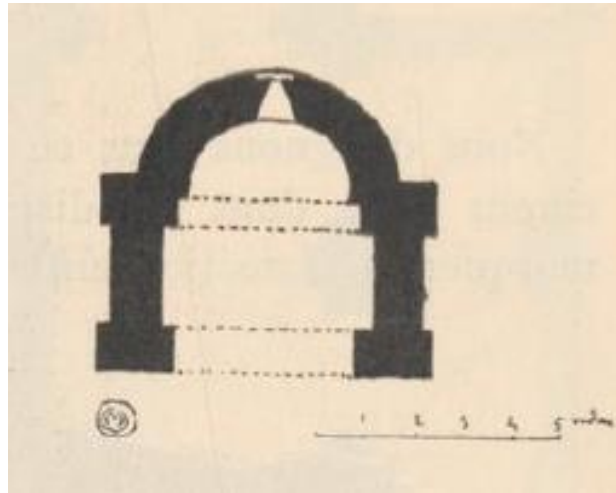


Figure 88. Plan schématique, d'après DAINVILLE 1940.



Figure 89. Chevet, vu du nord (2019).



Montbazin, Saint-Pierre



Figure 90. Façade nord (2021).



Figure 91. Façade sud (2021).

## Montels, Saint-Michel

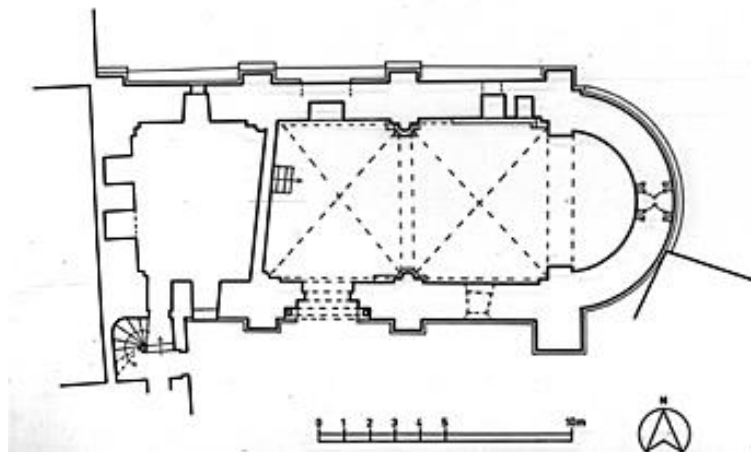


Figure 92. Plan schématique, d'après le dossier de protection.



Figure 93. Chevet (fin XX<sup>e</sup> siècle).



Montpellier, Sainte-Croix de Celleneuve

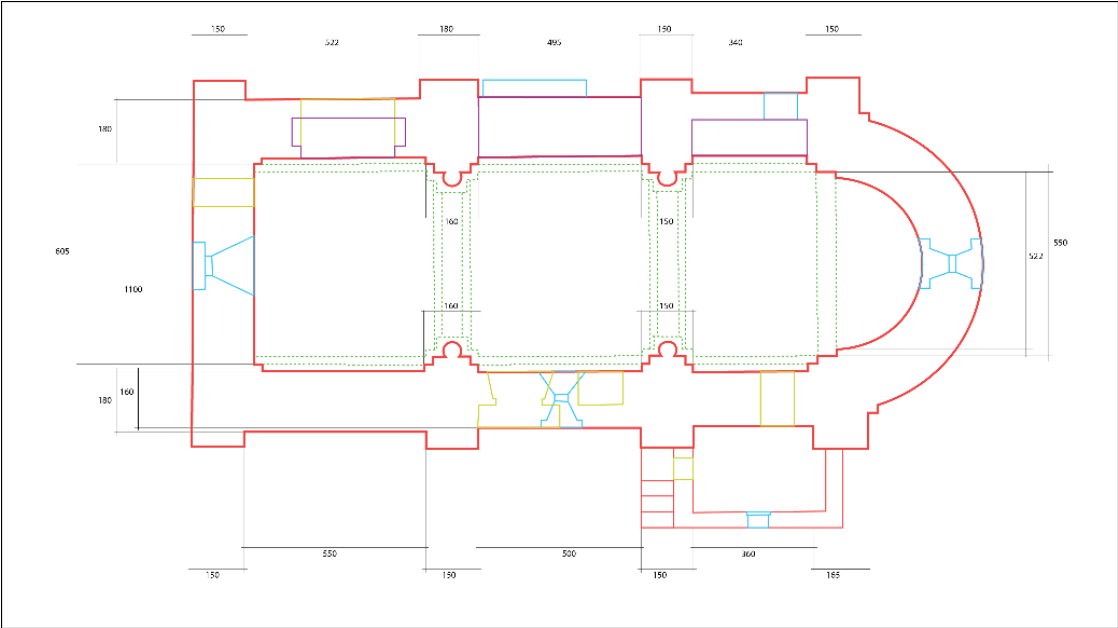


Figure 94. Plan schématique, d'après PINÈDE 2019.



Figure 95. Détail du chevet (courant XX<sup>e</sup> s.).



Figure 96. Ancien portail muré (à droite), composition d'images redressées (2018).



## Montpellier, Saint-Pierre de Montaubérou

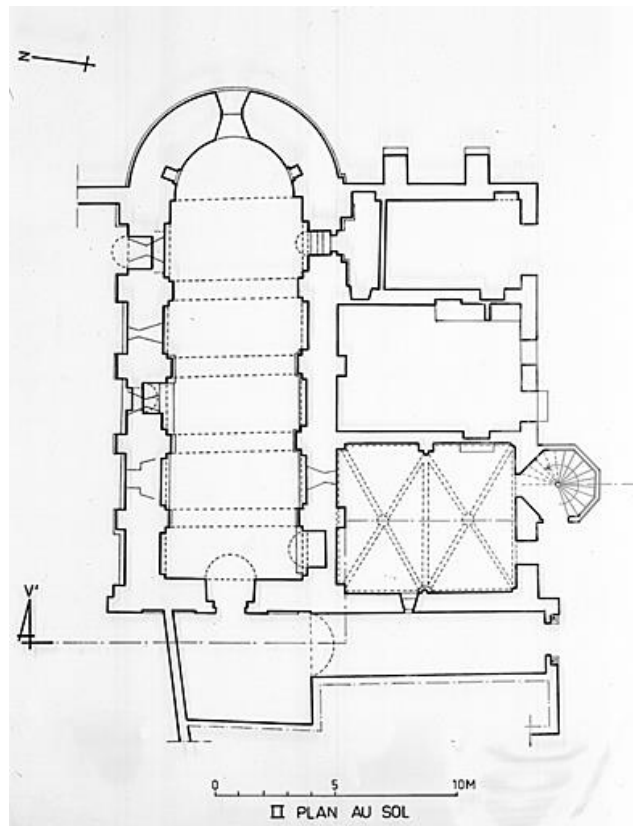


Figure 97. Plan schématique, d'après le dossier de protection.



Figure 98. Détail du décor, façade ouest (courant XX<sup>e</sup> s.).

Murviel-lès-Montpellier, Saint-Jean-Baptiste

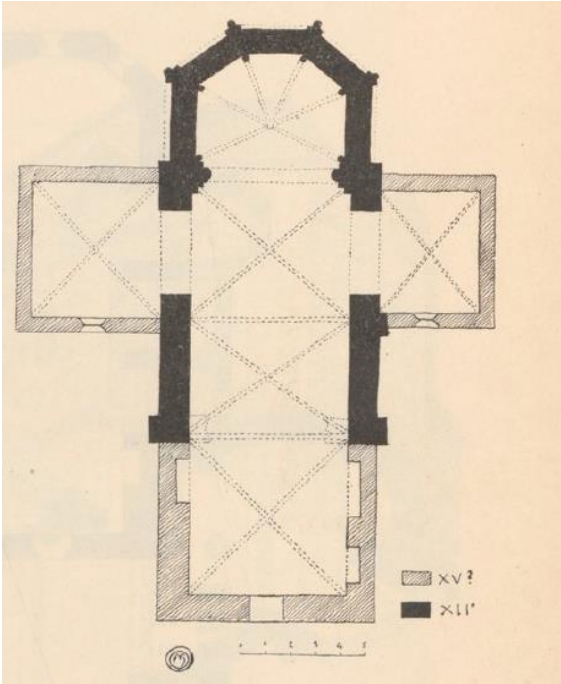


Figure 99. Plan schématique, d'après DAINVILLE 1940.



Figure 100. Chevet (2020).



Figure 101. Détail du chevet (courant XX<sup>e</sup> s.).



Notre-Dame-de-Londres, Notre-Dame

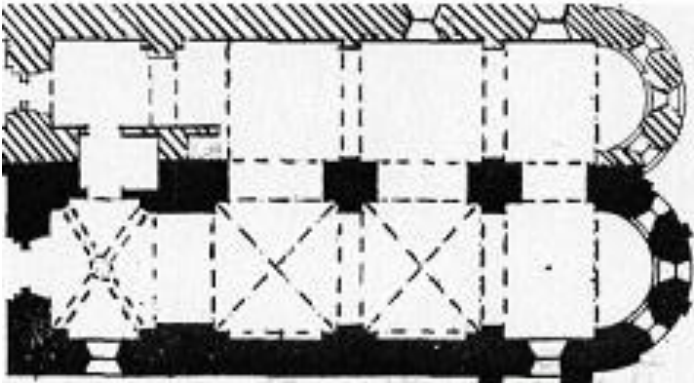


Figure 102. Plan schématique, d'après DAINVILLE 1940.



Figure 103. Chevet (2020).



## Pégairolles-de-Buèges, Notre-Dame



Figure 104. Façade sud (2019).



Figure 105. Chevet, depuis le sud (2019).



## Puéchabon, Saint-Sylvestre-des-Brousses ou de Montcalmès

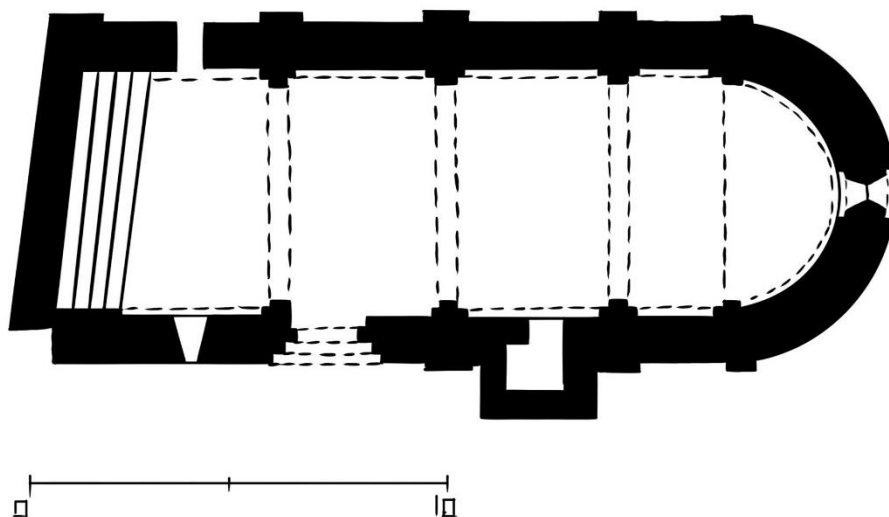


Figure 106. Plan schématique, d'après le dossier de protection.



Figure 107. Façade méridionale (2020).





## Saint-André-de-Buèges, Saint-André



Figure 108. Chevet et façade sud (2019).



Figure 109. Façade sud et cimetière (2019).



Sainte-Croix-de-Quintillargues, Exaltation-de-la-Sainte-Croix

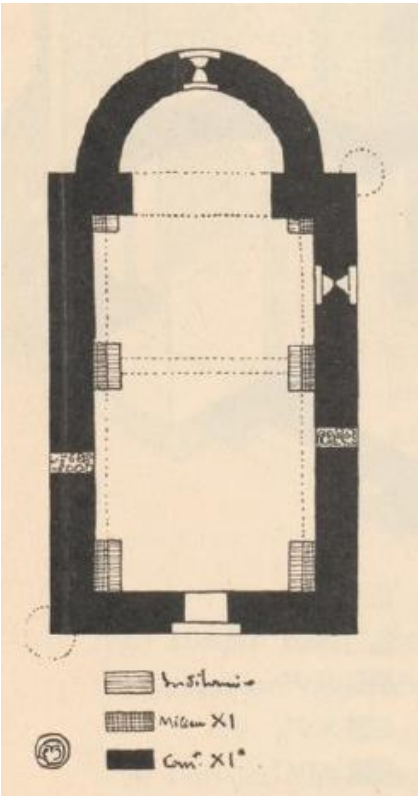


Figure 110. Plan, d'après DAINVILLE 1940.



Figure 111. Mur sud (2019).

Saint-Hilaire-de-Beauvoir, Saint-Hilaire



Figure 112. Façade sud (2022).



Figure 113. Chevet (2022).



Saint-Jean-de-Buèges, Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste

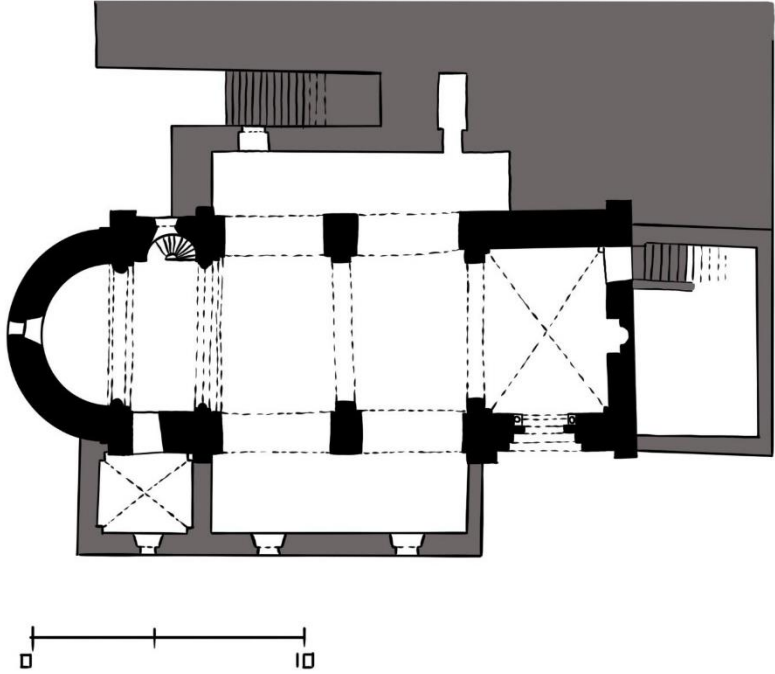


Figure 114. Plan schématique, d'après le dossier d'inventaire.



Figure 115. Mur nord (2019).





Figure 116. Portail (2019).



Figure 117. Chevet, vu du sud (2019).

Saint-Jean-de-Cuculles, Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste



Figure 118. Façade sud (2022).



Figure 119. Chevet (2022).



Saint-Martin-de-Londres, Saint-Martin



Figure 120. Chevet, depuis le sud-est (2019).

## Saussines, Saint-Étienne



Figure 121. Chevet (2022).

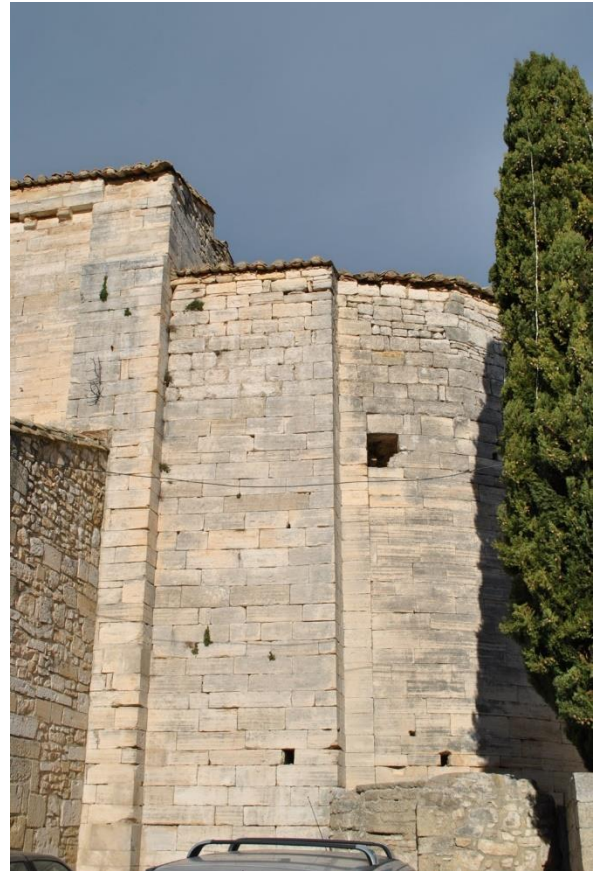


Figure 122. Parement extérieur sud, rattachement du chevet à la nef (2019).



Figure 123. Façade sud (2019).



## Sauteyrargues, Notre-Dame d'Aleyrac

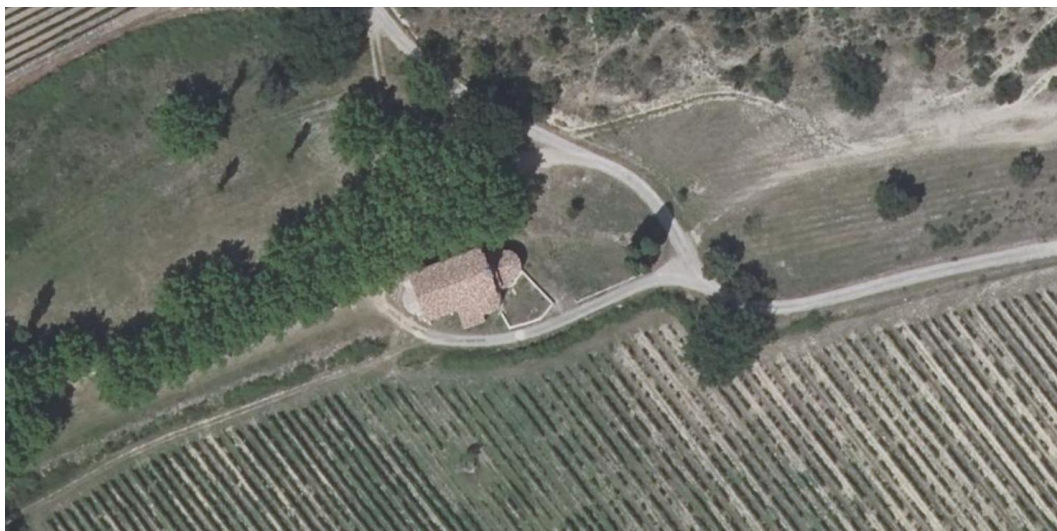


Figure 124. Photographie aérienne (2021, Géoportail).



Figure 125. Façade sud et chevet (2022).



## Valergues, Sainte-Agathe



Figure 126. Chevet, vu du nord-est (2023).

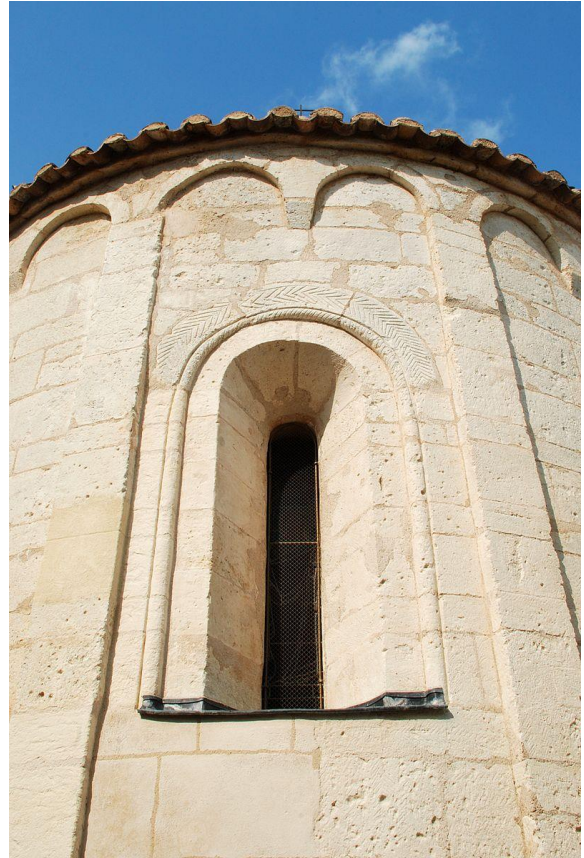


Figure 127. Baie absidale (2023).



Figure 128. Détail, mur sud (2023).



Valflaunès, Saint-Pierre



Figure 129. Chevet, vu du nord (2019).

## Vic-la-Gardiole, Sainte-Léocadie

ÉGLISE DE VIC  
HÉRAULT

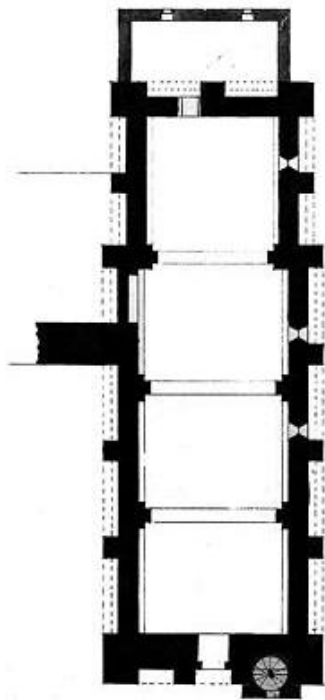


Figure 130. Plan schématique, d'après le dossier de protection.



Figure 131. Portail principal (2020).



Figure 132. Chevet, vu du nord (2020).



## Table des illustrations

Figure 1. Plan schématique, d'après le dossier d'inventaire. ....	62
Figure 2. Façade méridionale (2019). ....	62
Figure 3. Photographie aérienne (2021, Géoportail). ....	63
Figure 4. Extrait de la carte de Cassini. ....	64
Figure 5. Extrait de la carte IGN (1950). ....	64
Figure 6. Extrait de la carte IGN actuelle. ....	64
Figure 7. Plan, d'après ASTRUC 2016. ....	65
Figure 8. Vue de l'abside romane (2017). ....	65
Figure 9. Plan schématique, d'après DAINVILLE 1940. ....	66
Figure 10. Détail du décor du chevet (2018). ....	66
Figure 11. Extrait de la carte de Cassini. ....	67
Figure 12. Extrait de la carte d'état-major (1820). ....	67
Figure 13. Extrait de la carte IGN (1950). ....	67
Figure 14. Extrait de la carte IGN actuelle. ....	68
Figure 15. Photographie aérienne (2021, Géoportail). ....	68
Figure 16. Carte IGN actuelle. ....	69
Figure 17. Photographie aérienne (vers 1960). ....	69
Figure 18. Image satellite (2021, © Google). ....	69
Figure 19. Façade méridionale (2019). ....	70
Figure 20. Chevet (2019). ....	70
Figure 21. Baie axiale (2019). ....	70
Figure 22. Tympan, portail principal (2019). ....	70
Figure 23. Photographie noir et blanc, façade sud, [s.d., XX <sup>e</sup> s. ?], dossier de protection. ....	71
Figure 24. Plan, d'après le dossier d'inventaire. ....	72
Figure 25. Façade méridionale et chevet (2019). ....	72
Figure 26. Détail du chevet (2019). ....	73
Figure 27. Détail du chevet, vu depuis le sud (fin XX <sup>e</sup> siècle). Vestiges de la frise à dents d'engrenage avant restauration. ....	73
Figure 28. Chevet et façade nord (2019). ....	74
Figure 29. Détail du décor du chevet (2019). ....	74
Figure 30. Détail du chevet (2019). ....	74
Figure 31. Extrait de la carte de Cassini. ....	75
Figure 32. Extrait de la carte d'état-major (1820). ....	75
Figure 33. Extrait de la carte IGN (1950). ....	75
Figure 34. Extrait de la carte IGN actuelle. ....	76
Figure 35. Photographie aérienne (vers 1950). ....	76
Figure 36. Plan schématique, d'après DAINVILLE 1940. ....	77
Figure 37. Façade ouest (2020). ....	77
Figure 38. Plan schématique et dessin du chevet, d'après DAINVILLE 1940. ....	78
Figure 39. Détail du chevet (2020). ....	78
Figure 40. Contrefort, première travée, mur nord (2020). ....	79
Figure 41. Couvrement de la nef, vu depuis l'est (2017). ....	79
Figure 42. Panneau des travaux (2016). ....	79
Figure 43. Extrait de la carte d'état-major (1820). ....	80
Figure 44. Extrait de la carte IGN (1950). ....	80

Figure 45. Extrait de la carte IGN actuelle.....	80
Figure 46. Façade ouest (2019).....	81
Figure 47. Chevet (2019). .....	81
Figure 48. Baie axiale, vue depuis l'extérieur (2019).....	81
Figure 49. Plan schématique, d'après DAINVILLE 1940.....	82
Figure 50. Chevet, vu du sud, après dégradations (2011, photo : EmDee). .....	82
Figure 51. Façade sud (2019). .....	82
Figure 52. Photographie aérienne (2021, Géoportail). .....	83
Figure 53. Chevet et façade sud (2018). .....	83
Figure 54. Façade ouest. ....	83
Figure 55. Façade ouest (2017).....	84
Figure 56. Détail du portail, chapiteau de droite (2019). .....	84
Figure 57. Chevet (2017). .....	84
Figure 58. Intérieur de la nef et abside, vus depuis l'ouest (2017). .....	85
Figure 59. Plan schématique, d'après le dossier d'inventaire. ....	86
Figure 60. Façade ouest et mur sud (2017).....	86
Figure 61. Chevet (2017). .....	86
Figure 62. Baie méridionale, vue depuis l'extérieur (2017). .....	86
Figure 63. Façade sud (2022). .....	87
Figure 64. Détail du chevet, au-dessus de la baie axiale (2022).....	87
Figure 65. Chevet (2022). .....	87
Figure 66. Baie axiale (2022).....	87
Figure 67. Façade ouest (2023).....	88
Figure 68. Façade sud et chevet (2023). .....	88
Figure 69. Chevet, vu depuis le sud (2023). .....	89
Figure 70. Extrait de la carte de Cassini. ....	90
Figure 71. Extrait de la carte d'état-major datée de 1885.....	90
Figure 72. Extrait de la carte IGN actuelle.....	90
Figure 73. Façade sud (2020). .....	91
Figure 74. Portail (2020). .....	91
Figure 75. Façade sud et cimetière (2021).....	92
Figure 76. Façade nord (2021). .....	92
Figure 77. Façade ouest (2021).....	93
Figure 78. Chevet (2021). .....	93
Figure 79. Portail sud (2021).....	93
Figure 80. Extrait de la carte de Cassini. ....	94
Figure 81. Extrait de la carte IGN datée de 1950. ....	94
Figure 82. Extrait de la carte IGN actuelle.....	94
Figure 83. Chevet (2017). .....	95
Figure 84. Façade sud (courant XX <sup>e</sup> s.). .....	95
Figure 85. Chevet (2020). .....	96
Figure 86. Plan schématique, d'après le dossier d'inventaire. ....	97
Figure 87. Façade sud (2019).....	97
Figure 88. Plan schématique, d'après DAINVILLE 1940.....	98
Figure 89. Chevet, vu du nord (2019). .....	98
Figure 90. Façade nord (2021). .....	99
Figure 91. Façade sud (2021).....	99

Figure 92. Plan schématique, d'après le dossier de protection.....	100
Figure 93. Chevet (fin XX <sup>e</sup> siècle). .....	100
Figure 94. Plan schématique, d'après PINÈDE 2019.....	101
Figure 95. Détail du chevet (courant XX <sup>e</sup> s.).....	101
Figure 96. Ancien portail muré (à droite), composition d'images redressées (2018).....	102
Figure 97. Plan schématique, d'après le dossier de protection.....	103
Figure 98. Détail du décor, façade ouest (courant XX <sup>e</sup> s.).....	103
Figure 99. Plan schématique, d'après DAINVILLE 1940.....	104
Figure 100. Chevet (2020). .....	104
Figure 101. Détail du chevet (courant XX <sup>e</sup> s.).....	104
Figure 102. Plan schématique, d'après DAINVILLE 1940.....	105
Figure 103. Chevet (2020). .....	105
Figure 104. Façade sud (2019).....	106
Figure 105. Chevet, depuis le sud (2019).....	106
Figure 106. Plan schématique, d'après le dossier de protection.....	107
Figure 107. Façade méridionale (2020). .....	107
Figure 108. Chevet et façade sud (2019). .....	109
Figure 109. Façade sud et cimetière (2019). .....	109
Figure 110. Plan, d'après DAINVILLE 1940.....	110
Figure 111. Mur sud (2019). .....	110
Figure 112. Façade sud (2022).....	111
Figure 113. Chevet (2022). .....	111
Figure 114. Plan schématique, d'après le dossier d'inventaire. ....	112
Figure 115. Mur nord (2019). .....	112
Figure 116. Portail (2019). .....	113
Figure 117. Chevet, vu du sud (2019). .....	113
Figure 118. Façade sud (2022).....	114
Figure 119. Chevet (2022). .....	114
Figure 120. Chevet, depuis le sud-est (2019).....	115
Figure 121. Chevet (2022). .....	116
Figure 122. Parement extérieur sud, rattachement du chevet à la nef (2019).....	116
Figure 123. Façade sud (2019).....	116
Figure 124. Photographie aérienne (2021, Géoportail). .....	117
Figure 125. Façade sud et chevet (2022). .....	117
Figure 126. Chevet, vu du nord-est (2023). .....	118
Figure 127. Baie absidale (2023).....	118
Figure 128. Détail, mur sud (2023). .....	118
Figure 129. Chevet, vu du nord (2019). .....	119
Figure 130. Plan schématique, d'après le dossier de protection.....	120
Figure 131. Portail principal (2020).....	120
Figure 132. Chevet, vu du nord (2020). .....	120





## Table des matières

Conventions.....	1
Abréviations .....	3
I. Données.....	5
Liste des évêques du diocèse de Maguelone-Montpellier.....	7
Liste des paroisses dont Godefroid aurait doté le chapitre .....	11
Bulle d’Urbain II .....	13
Liste dite des synodes.....	14
Tableau des mentions d’édifices recensés.....	19
Localisation des principaux édifices .....	37
Entretien avec un habitant de Montferrier-sur-Lez .....	47
II. Cartes historiques.....	49
III. Planches typologiques.....	55
IV. Édifices.....	61
Agde, Saint-Étienne .....	62
Agonès, Saint-Saturnin .....	63
Agonès, Saint-Vincentian .....	64
Argelliers, Saint-Étienne .....	66
Argelliers, Sainte-Foy de Figuières .....	67
Argelliers, Saint-Jean-Baptiste de Combajagues .....	69
Assas, Saint-Martial .....	70
Aumelas, Saint-Martin-du-Cardonnet .....	72
Baillargues, Saint-Antoine-de-la-Cadoule .....	74
Baillargues, Saint-Barthélemy de Layrargues.....	75
Baillargues, Saint-Julien-et-Sainte-Basilisse .....	77
Balaruc-les-Bains, Notre-Dame d’Aix .....	78
Balaruc-les-Bains, Sainte-Marie de Nieut.....	80
Barbeyrargues, Saint-Vincent.....	81
Beaulieu, Notre-Dame-de-la-Pitié .....	82
Brissac, Saint-Étienne d’Issensac.....	83
Brissac, Saint-Nazaire-et-Saint-Celse.....	84
Buzignargues, Saint-Nazaire-et-Saint-Celse .....	86
Campagne, Saint-Martin .....	87
Castelnau-le-Lez, Saint-Jean-Baptiste .....	88

Fréjorgues, Saint-Marcel-des-Frères .....	90
Frontignan, Saint-Paul .....	91
Gabriac, Saint-Étienne .....	92
Garrigues, Saint-Barthélémy .....	93
Lansargues, Saint-Denis de Ginestet .....	94
Laroque-Aynier, Saint-Jean-Baptiste .....	95
Lattes, Saint-Laurent .....	96
Mas-de-Londres, Saint-Gérard .....	97
Montbazin, Saint-Julien d'Antonègre .....	98
Montbazin, Saint-Pierre .....	99
Montels, Saint-Michel .....	100
Montpellier, Sainte-Croix de Celleneuve.....	101
Montpellier, Saint-Pierre de Montaubérou .....	103
Murviel-lès-Montpellier, Saint-Jean-Baptiste .....	104
Notre-Dame-de-Londres, Notre-Dame .....	105
Pégairolles-de-Buèges, Notre-Dame .....	106
Puéchabon, Saint-Sylvestre-des-Brousses ou de Montcalmès .....	107
Saint-André-de-Buèges, Saint-André .....	109
Sainte-Croix-de-Quintillargues, Exaltation-de-la-Sainte-Croix .....	110
Saint-Hilaire-de-Beauvoir, Saint-Hilaire .....	111
Saint-Jean-de-Buèges, Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste .....	112
Saint-Jean-de-Cuculles, Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste .....	114
Saint-Martin-de-Londres, Saint-Martin .....	115
Saussines, Saint-Étienne.....	116
Sauteyrargues, Notre-Dame d'Aleyrac.....	117
Valergues, Sainte-Agathe .....	118
Valflaunès, Saint-Pierre .....	119
Vic-la-Gardiolo, Sainte-Léocadie .....	120
Table des illustrations.....	121
Table des matières .....	125